

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana



# **TOME 1**

## **DOCUMENT DE PERFORMANCE**

**ANNEXE**  
**A LA LOI N°2020-010**  
**PORTANT LOI DE**  
**FINANCES RECTIFICATIVE**  
**POUR 2020**



# ANNEXES

## TOME 1

*Annexe 1* : Rapport définissant les conditions  
générales de la Situation Économique et  
Financière 2020 – 2022

*Annexe 2* : Document de Performance

# ANNEXE 1

RAPPORT DÉFINISSANT LES  
CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA  
SITUATION ECONOMIQUE ET  
FINANCIÈRE 2020 – 2022



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



ANNEXE DE LA LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2020

---

# **Rapport définissant les conditions générales de la situation économique et financière**

---

## PREFACE

L'économie mondiale se trouve actuellement dans un tournant de son histoire, marqué par la survenance de la pandémie de Covid-19. Madagascar n'y fait pas exception, compte-tenu de la baisse des activités induite par les mesures de confinement et de restriction des transports, ainsi que par la baisse des exportations. Les pertes au niveau national sont estimées à 700 millions USD en termes de Produit Intérieur Brut nominal. Le taux de croissance attendu pour l'année 2020 tombe ainsi à 0.8%, soit 4.7 points en deçà du baseline de la LFI 2020 qui était de 5.5%. La contribution des Partenaires Techniques et Financiers s'est avérée cruciale pour faire face à la période charnière de lutte contre la pandémie. Ces appuis substantiels ont profité à Madagascar et ont permis de combler partiellement les manques à gagner au niveau des recettes fiscales intérieures et douanières, lesquelles environnent les 2 000 milliards d'Ariary.

Toutefois, face au nouveau défi né de la crise sanitaire, l'Etat aspire toujours poursuivre les objectifs fixés dans sa vision pour l'Emergence et compte même redoubler d'efforts suivant un plan de relance ambitieux. La relance attendue après maîtrise de l'épidémie consistera ainsi à réorienter la politique publique vers un repositionnement de l'image de Madagascar dans le concert des Nations. La politique budgétaire, notamment en matière d'investissement public, se focalisera sur la concrétisation des treize (13) « Velirano » édicté par le Président de la République. Le Gouvernement priorisera les dépenses consistant à combler les lacunes observées depuis plusieurs années au niveau des services et infrastructures publics. Ces actions devraient apporter des impacts tangibles et rapides sur la vie quotidienne de la population.

La présente Loi de Finances Rectificative (LFR) a été élaborée en vue d'asseoir sur une base légale les politiques conjoncturelles à entreprendre, dont le plan de relance anticipée de l'économie nationale. Les actions prévues, allant dans le sens de la réalisation des objectifs pour l'Emergence, seront relayées par toutes les entités publiques, dont les Collectivités Territoriales Décentralisées, suivant des contrats de performance précis. En complémentarité avec le Budget Général de l'Etat, la prospection de partenariats publics-privés sera priorisée. L'Etat initiera dès cette année 2020 les travaux de viabilisation en amont des grands projets déjà identifiés, dont la construction des nouvelles villes et l'industrialisation de masse. Cela permettra de mobiliser les investissements disponibles, tant internes qu'externes, et asseoir la position du secteur privé en tant que principal moteur de la croissance économique et pourvoyeur d'emplois.

## SOMMAIRE

PREFACE .....	1
SOMMAIRE .....	2
LISTE DES TABLEAUX .....	3
TABLEAU D'ANNEXES .....	3
LISTE DES FIGURES .....	3
LISTE DES ACRONYMES.....	4
I. SECTEUR REEL.....	6
II. INFLATION.....	16
III. SITUATION EXTERIEURE ET TAUX DE CHANGE .....	20
IV. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES .....	31
TABLEAUX RECAPITULATIFS : INDICATEURS MACROECONOMIQUES .....	35

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité.....	10
Tableau 2 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %).....	13
Tableau 3 : Evolution du taux des investissements à Madagascar.....	15
Tableau 4: Détail de la situation du compte courant.....	26
Tableau 5: Détail de la situation du compte de capital et financier.....	29

## TABLEAU D'ANNEXES

Tableau A 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers.....	35
Tableau A 2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %).....	36
Tableau A 3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary).....	37
Tableau A 4: Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB).....	38
Tableau A 5: Récapitulatif du Budget LFI 2020- LFR 2020 – Variation.....	39
Tableau A 6 : Balance des paiements.....	40

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %).....	6
Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %).....	7
Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %).....	8
Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %).....	9
Figure 5 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a).....	11
Figure 6 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b).....	11
Figure 7 : Croissance du secteur tertiaire (Var. %).....	12
Figure 8 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a).....	13
Figure 9 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (b).....	14
Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB).....	15
Figure 11 : Evolution des courbes de demande et d'offre suite à l'impact de la crise du Covid-19.....	19
Figure 12 : Evolution du taux d'inflation sur la période 2018-2023p.....	20
Figure 13 : Evolution du taux de change DTS / Ariary et Dollar US / Ariary sur la période 2018-2023p.....	24
Figure 14: Evolution des composantes de la balance des biens et services entre 2018 et 2023p.....	27
Figure 15: Evolution des Investissements Directs Etrangers (IDE) sur la période 2018-2023p.....	30
Figure 16: Evolution de la balance globale sur la période 2018-2023p.....	31
Figure 17: Comparaison des Dépenses et Recettes LFI/LFR 2020.....	34



## LISTE DES ACRONYMES

ARC	:	Fonds fiduciaire d'Assistance et de Riposte aux Catastrophes du FMI
AUGURE	:	Application Unique pour la Gestion Uniforme des Ressources Humaines de l'Etat
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BFM	:	Banky Foiben'i Madagasikara
BOP	:	<i>Balance of payment</i>
BTA	:	Bon du Trésor par Adjudication
BTF	:	Bon du Trésor <i>Fihary</i>
BTP	:	Bâtiments et Travaux Publics
BTS	:	Bons de Trésor Spéciaux
CAF	:	Coût Assurance Fret
CASEF	:	projet de Croissance Agricole et de Sécurisation Foncière
CCP	:	Comptes Chèques Postaux
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEG	:	Centre d'Enseignement Général
CEM	:	Caisse d'Epargne de Madagascar
CIF	:	<i>Cost Insurance Freight</i>
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
DAT	:	Dépôt à Terme
DB	:	Direction du Budget
DDP	:	Direction de la Dette Publique
DEAB	:	Division Etude et Analyse du Budget
DEME	:	Direction des Etudes et de la Modélisation Economiques
DGEP	:	Direction Générale de l'Economie et du Plan
DGFAG	:	Direction Générale des Finances et des Affaires Générales
DGT	:	Direction Générale du Trésor
DTS	:	Droit de Tirages Spéciaux
EPN	:	Etablissements Publics Nationaux
EPP	:	Ecole Primaire Publique
FIDA	:	Fonds International de Développement Agricole
FMI	:	Fonds Monétaire International
FOB	:	<i>Free On Board</i> (Franco à bord)
IDE	:	Investissement Direct Etranger

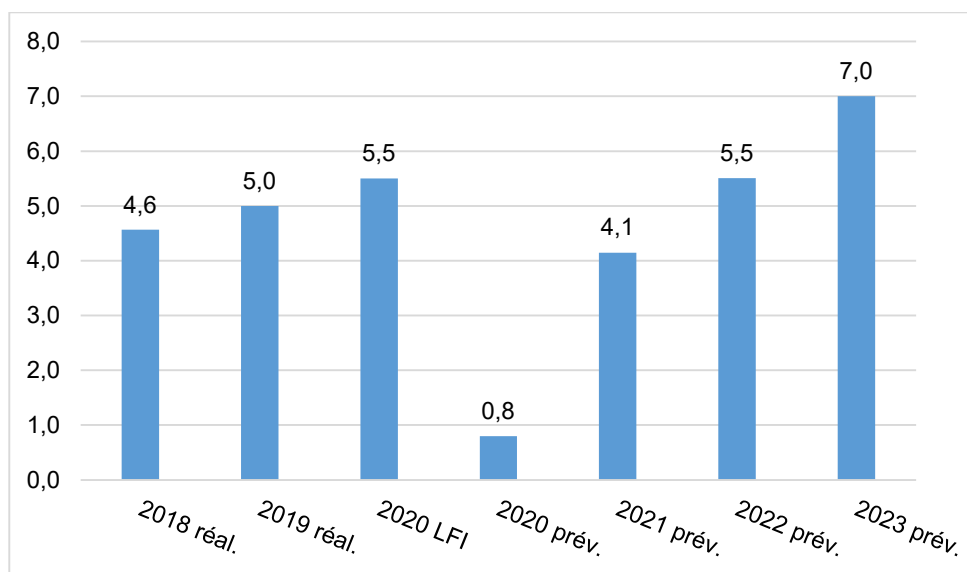
INSTAT	:	Institut National de la Statistique
IRMP	:	Impôt sur le Revenu des Marchés Publics
JIRAMA	:	<i>Jiro sy Rano Malagasy</i>
LFI	:	Loi de Finances Initiale
LFR	:	Loi de Finances Rectificative
M3	:	Masse monétaire selon M3
MEF	:	Ministère de l'Economie et des Finances
MGA	:	<i>Ariary</i>
MID	:	Marché Interbancaire de Devises
OGT	:	Opérations Globales du Trésor
ONG	:	Organisme Non-Gouvernemental
OPEP	:	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PGE	:	Politique Générale de l'Etat
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PIP	:	Programme d'Investissement Public
PLF	:	Projet de Loi de Finances
PPN	:	Produits de Première Nécessité
PPP	:	Partenariat Public-Privé
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
RNF	:	Recettes Non-Fiscales
SADC	:	<i>Southern African Development Community</i>
SG	:	Secrétariat Général
SSB	:	Service de la Synthèse Budgétaire
TBE	:	Tableau de Bord Economique
TCAM	:	Taux de Croissance Annuel Moyen
TMP	:	Taxe sur les Marchés Publics
TPF	:	Taux de Pression Fiscale
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	:	<i>United-States Dollar</i>
ZFI	:	Zone Franche Industrielle

## I. SECTEUR REEL

### A. Croissance économique

La révision à la baisse du taux de croissance économique mondiale, de 3.3% en janvier 2020 à -3.0% en avril 2020, annonce le début d'une crise économique à l'échelle planétaire, dont l'impact se ressentira forcément sur la Grande Île. Les échanges internationaux continueront vraisemblablement de ralentir, affectant à cet effet la mobilité des capitaux et des services. La trajectoire montante de l'économie malagasy entamée depuis 2019, sera freinée à cause des retombées de cette pandémie du Covid-19. Pour l'année 2020, une chute abrupte du taux de croissance de 4.7 points de pourcentage est estimée, ramenant alors celui-ci à 0.8% dans la présente LFR 2020, si initialement la prévision était établie à 5.5%. Les macroéconomistes prévoient une persistance des effets du choc sur une période d'environ trois (03) ans ; ce qui forcera l'Etat à prendre des mesures correctives aussi bien transitoires que structurelles. Néanmoins, suivant les objectifs pour l'Emergence, une croissance de 4.1%, de 5.5% et de 7.0% seront attendues pour les trois prochaines années, à savoir pour 2021, 2022 et 2023 (Cf. Figure 1). Cette prévision est soutenue par le plan de relance anticipé par l'Etat, outre les mesures de riposte contre la pandémie.

**Figure 1 : Taux de croissance du PIB (Var. %)**



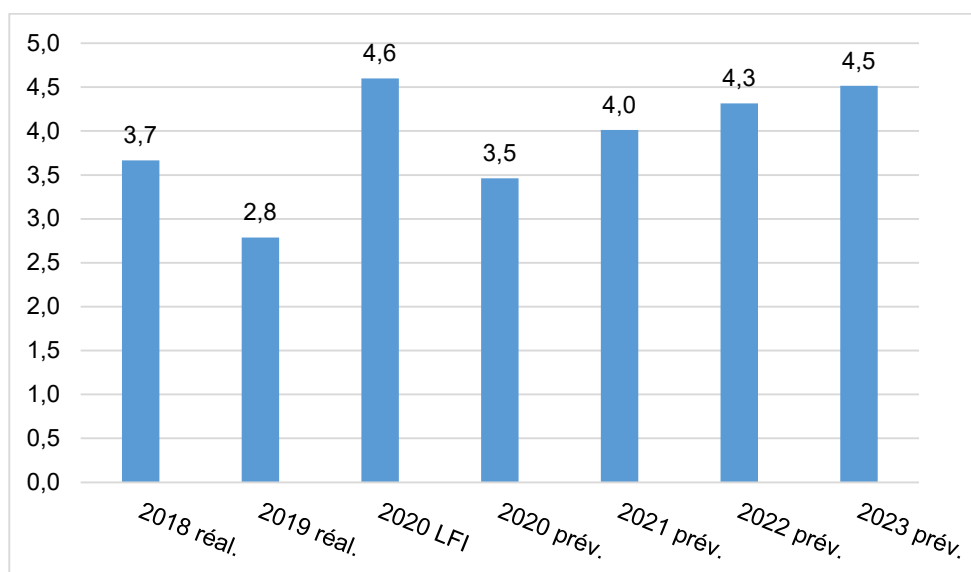
*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

#### 1. Secteur primaire

Le secteur primaire sera le secteur le moins touché par la situation actuelle, bien que les dégâts entraînés par les intempéries en début d'année l'aient également affecté. Une baisse de 1.1 points de pourcentage comparativement au taux inscrit dans la LFI 2020 sera attendue. Une croissance de 3.5% sera alors escomptée dans cette LFR, si dans la LFI on avait programmé 4.6%. Les perspectives à moyen terme

sont optimistes, bien que le choc du Covid -19 se caractérise par une résistance assez significative, et s'établissent sur des taux de croissance respectifs de 4.0% et 4.3% pour 2021 et 2022 (Cf. Figure 2).

**Figure 2 : Croissance du secteur primaire (Var. %)**

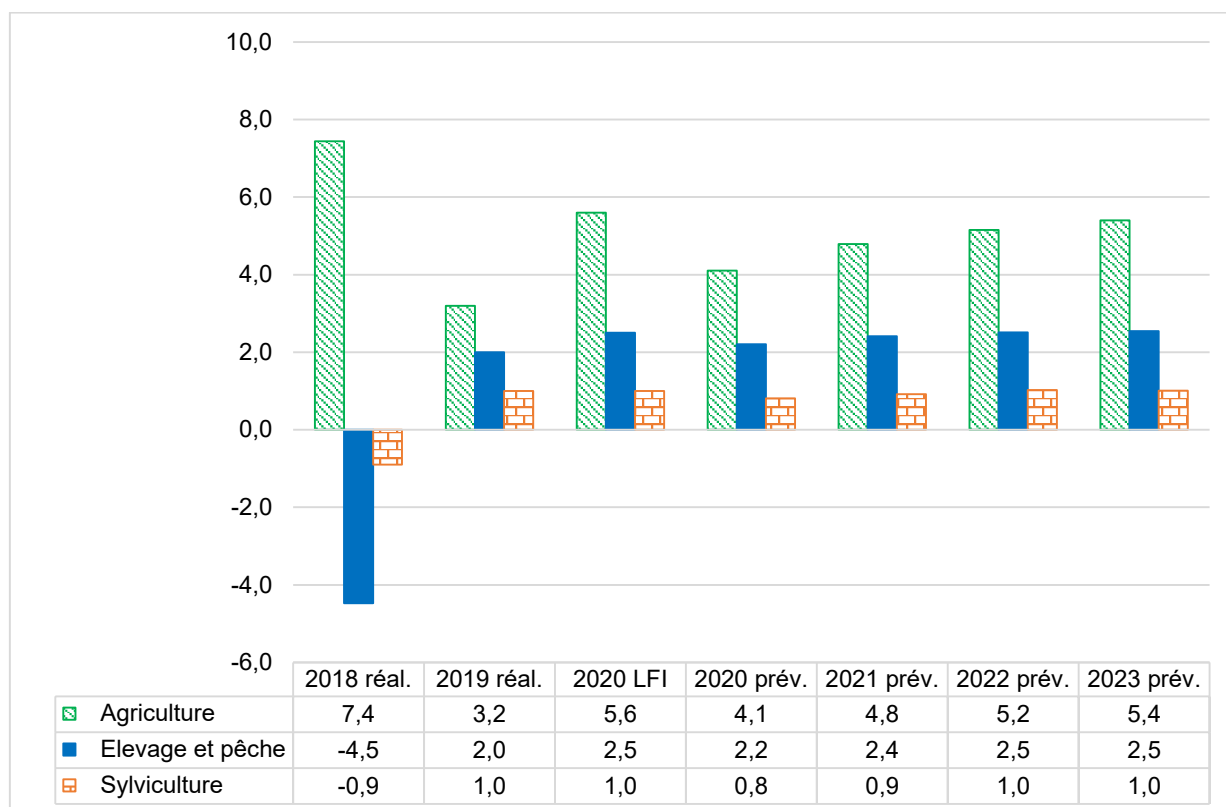


*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

Pour la branche agriculture, on enregistrera un recul de 1.5 points de pourcentage par rapport à la LFI 2020, lequel se traduira par un taux révisé de 4.1% dans la présente LFR 2020, inférieur au taux initial de 5.6%. En vue de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que l'agriculture en général, l'Etat prévoit des appuis spécifiques aux producteurs (i) en développant de nouvelles infrastructures en soutien aux chaînes de valeur, tels que les unités de transformation locale, (ii) en fournissant des matériels et des financements permettant d'assurer les besoins au niveau de chaque pôle de production, (iii) en réhabilitant et en aménageant de nouvelles superficies cultivables, et (iv) en promouvant la plantation de l'Artemisia et d'autres plantes à vertus thérapeutiques.

Quant à la branche élevage et pêche, on observera une légère baisse au niveau de sa croissance avec un taux de 2.2% dans la LFR 2020, lequel ne s'éloigne pas du taux initial de 2.5%. Selon les prévisions, ce léger retard sera rattrapé à moyen terme (Cf. Figure3), ceci, grâce (i) au développement de la pisciculture et de l'élevage de volailles, (ii) à la sécurisation du commerce de bovidés via le recours à de nouveaux systèmes de traçabilité et (iii) au renforcement de la sécurité rurale. Pour la branche sylviculture, sa croissance restera à peu près stable par rapport à la LFI 2020, soit un taux de 0.8%. Cette constance se prolongera jusqu'en 2023 avec un taux variant jusqu'à 1.0% (Cf. Figure 3), grâce au renforcement de la bonne gouvernance des ressources forestières.

**Figure 3 : Evolution du secteur primaire par branche d'activité (Var. %)**

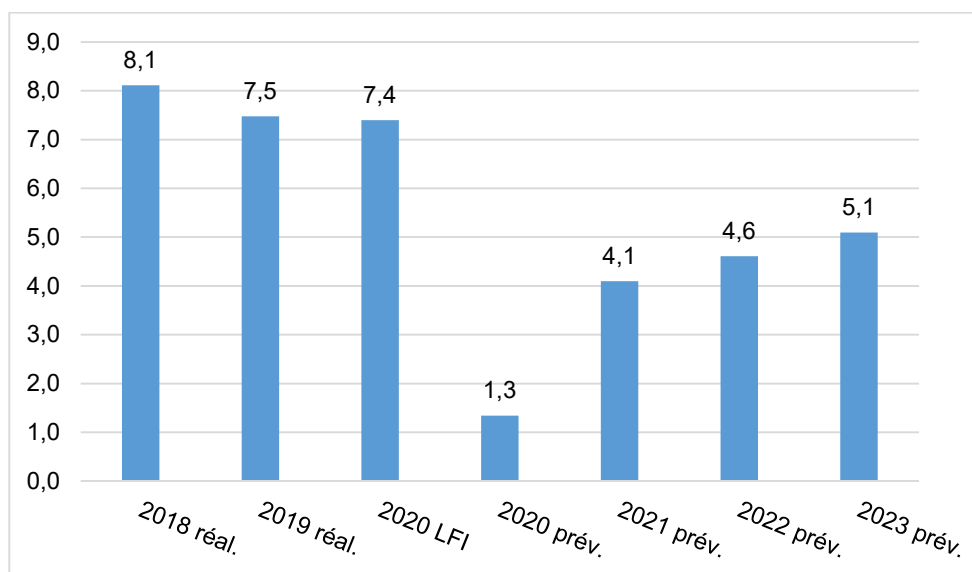


*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

## **2. Secteur secondaire**

Les industries figurent parmi les plus impactés par le choc emmené par le Covid-19, à cause de la perturbation des échanges internationaux, laquelle se manifeste par la difficulté de renouvellement des stocks de matières premières et la baisse de la demande des pays étrangers. En effet, une grande partie des matières premières en question provient de la Chine, tandis que les principales commandes d'exportation proviennent des pays fortement touchés par la pandémie, dont les Etats-Unis et l'Europe. Une dégradation de 6.1 points de pourcentage comparativement au taux initial sera ainsi visualisée, soit un taux de croissance de 1.3% versus 7.4% dans la LFI 2020. Toutefois, les actions post-crise qui seront menées par l'Etat, dont la prospection de nouveaux investisseurs et la promotion de la production locale en substitut aux importations, aideront le secteur à remonter la pente pour les années à venir. Les taux estimés sur le moyen terme sont de 4.1% en 2021, 4.6% en 2022 et 5.1% en 2023 (Cf. Figure 4).

**Figure 4 : Croissance du secteur secondaire (Var. %)**



*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

La branche textile regroupant majoritairement les entreprises des zones franches, celle-ci sera très affaiblie par la crise mondiale et présentera ainsi un taux de croissance négatif estimé à -5.1%, si initialement celui-ci devait atteindre 10.5%. Un plan de relance post-Covid est incontournable pour atteindre des taux de croissance plus optimistes sur les prochaines années, soit 7.1% en 2021 et 10.3% en 2022 (Cf. Figure 5).

De même, la branche matériaux de construction est également affectée par la pandémie, avec une croissance allant d'un taux initial de 6.5% à -2.1% dans l'actuelle LFR. Ceci est dû à la suspension temporaire de quelques grands chantiers. Toutefois, ces travaux déjà prévus seront reportés après la crise ; ce qui ramènera la croissance à des taux positifs pour les années ultérieures, soit, 2.1% pour 2021 et 4.2% pour 2022 (Cf. Figure 5)

Pareillement, la branche industrie extractive souffre beaucoup de la situation, car faute de demande, leurs exportations vers les grandes filiales ont nettement diminué. Cela a entraîné une forte dégradation de sa croissance espérée, soit un taux de -1.4% dans la présente LFR, contre un taux initial prévu à 9.2%. Après la crise actuelle, une nette amélioration devrait se profiler. Des taux de 2.2% en 2021 et 2.2% en 2022 sont figurés (Cf. Figure 6).

Bien que la branche industrie métallique rétrograde aussi, son taux de croissance sera tout de même positif, soit 2.7% versus 7.3% dans la LFI 2020. Cette branche étant liée directement au secteur des BTP, celle-ci reprendra un nouveau souffle suivant les nouveaux chantiers initiés par le Gouvernement et atteindra ainsi des taux de 5.0% en 2021 et 6.6% en 2022 (Cf. Figure 6).

Quant aux branches « Alimentaire, boisson, tabac » ainsi que les « Machine, matériels électriques », celles-ci resteront tout de même dans de bons niveaux de performance, car prenant part à

garantir la disponibilité alimentaire. Celles-ci afficheront ainsi des taux respectifs de 5.0% et 1.5% contre des taux de 5.3% et 2.0% dans la LFI 2020. De la part de l'Etat, la branche « Alimentaire, boisson, tabac » en particulier bénéficiera d'un appui spécifique ; ce qui se traduira à moyen terme par un accroissement attendu de 5.7% pour l'année 2021 et 6.2% en 2022 (Cf. Figure 5).

Pareillement pour les branches « Industries diverses », et « Electricité, eau, gaz », celles-ci resteront dans une bonne position par rapport à leurs taux initiaux qui étaient respectivement de 2.5% et 9.6% et afficheront des taux de 1.7%, 8.9% dans la LFR 2020. Pour les industries diverses : (i) une grande industrie pharmaceutique sera implantée dans le pays, (ii) une facilitation pour l'installation d'autres industries pharmaceutiques sera octroyée. Des taux de croissance respectifs de 2.4% et 2.5% seront atteints par cette branche en 2021 et en 2022 (cf. figure 6)

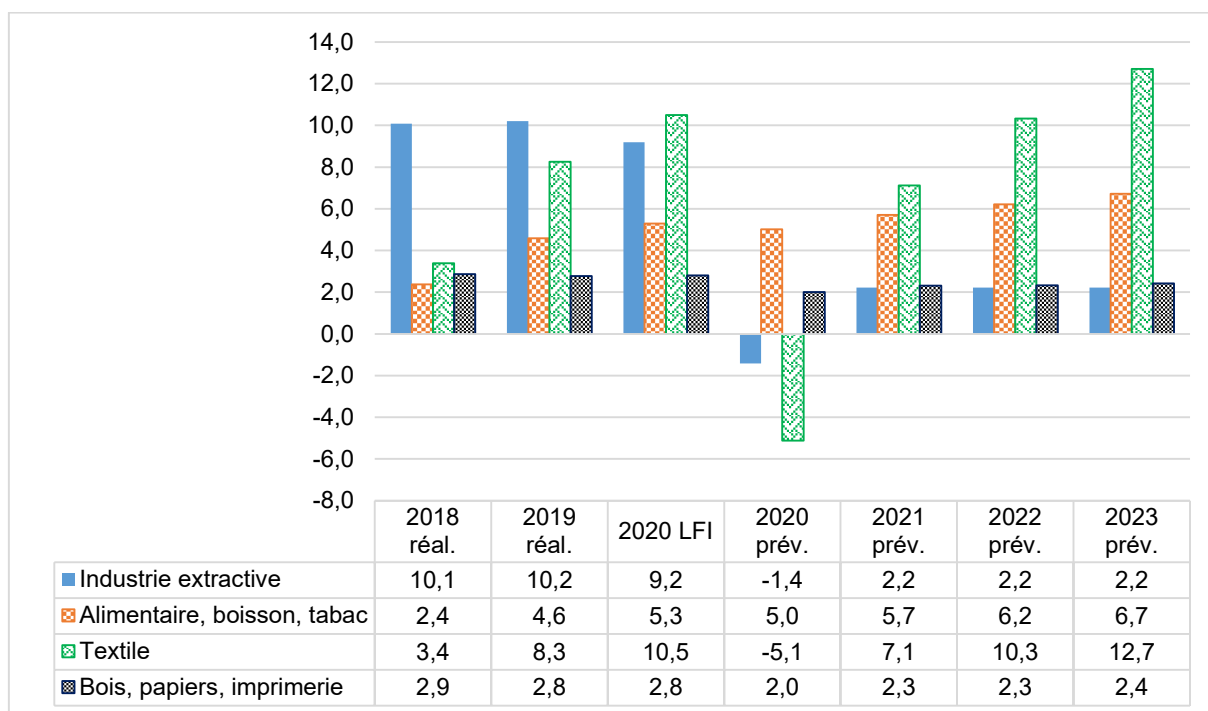
Pour la branche « électricité, eau, gaz », (i) l'hybridation des systèmes d'alimentation en énergie au niveau des centres hospitaliers et des CSB, (ii) l'acquisition de nouvelles groupes thermiques par la JIRAMA, (iii) la remise à niveau ainsi que l'hybridation des parcs thermiques existants, (iii) les travaux de construction des réseaux de transport d'électricité, (iv) le soutien renforcé à l'accès à l'eau potable, expliquent les prévisions à des taux élevés. Ceux-ci atteindront ainsi pour l'année 2021 et 2022 des taux respectifs de 9.2% et 9.4% (Cf. Figure 6).

**Tableau 1 : Evolution de la croissance du secteur secondaire par branche d'activité**

(en pourcentage de variation)	2 018	2 019	2 020	2 020	2 021	2 022	2 023
	réal.	réal.	LFI	prév.	prév.	prév.	prév.
<b>Secteur Secondaire</b>	<b>8,1</b>	<b>7,5</b>	<b>7,4</b>	<b>1,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,6</b>	<b>5,1</b>
Industrie extractive	10,1	10,2	9,2	-1,4	2,2	2,2	2,2
Alimentaire, boisson, tabac	2,4	4,6	5,3	5,0	5,7	6,2	6,7
Textile	3,4	8,3	10,5	-5,1	7,1	10,3	12,7
Bois, papiers, imprimerie	2,9	2,8	2,8	2,0	2,3	2,3	2,4
Matériaux de construction	7,6	6,0	6,5	-2,1	2,1	4,2	7,4
Industrie métallique	7,4	7,4	7,3	2,7	5,0	6,6	7,8
Machine, matériels électriques	2,0	2,0	2,0	1,5	1,8	2,0	2,0
Industries diverses	16,9	2,5	2,5	1,7	2,4	2,5	2,5
Electricité, eau, gaz	20,0	9,6	9,6	8,9	9,2	9,4	9,6

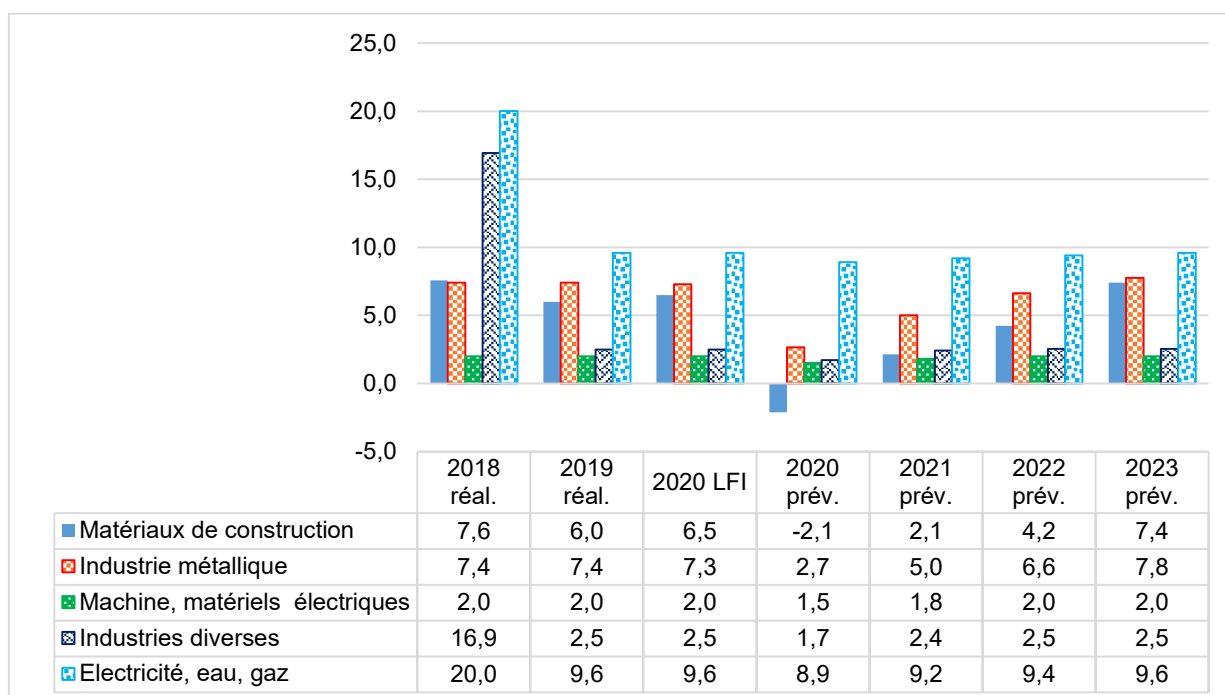
*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

**Figure 5 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (a)**



*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

**Figure 6 : Evolution du secteur secondaire (Var. %) (b)**



*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

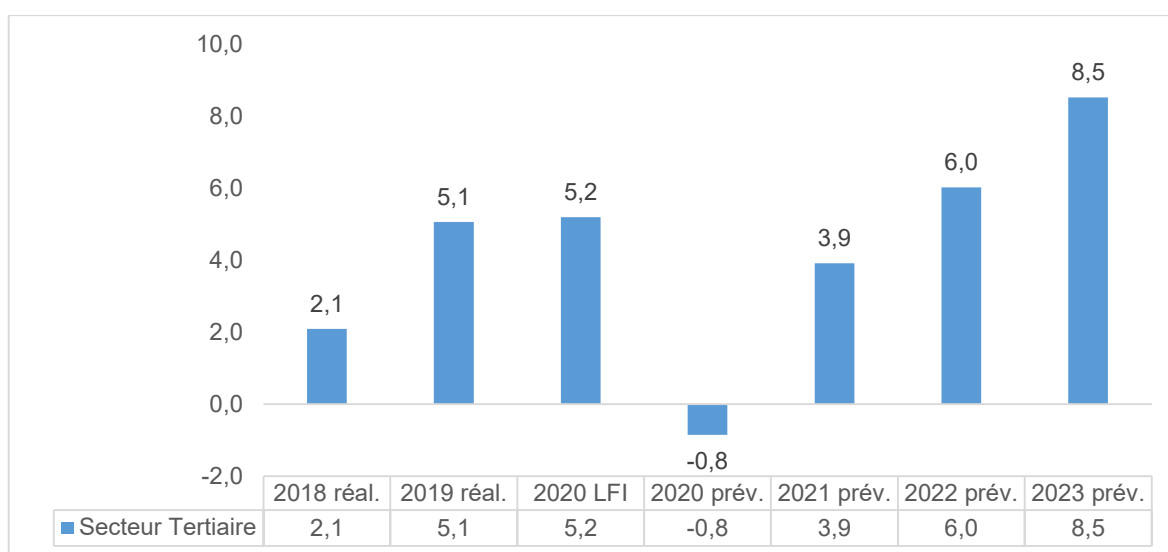
### **3. Secteur tertiaire**

Depuis 2019, la croissance du secteur tertiaire a pris de l'élan, et suivant la volonté de concrétiser la vision de l'Emergence, les investissements de l'Etat en matière de nouvelles infrastructures deviennent



plus importants. La croissance moyenne du secteur des services s'est établi aux alentours de 5.0% mais ce rythme a été perturbé par la crise liée au Covid -19. En effet, si le taux estimé pour l'année 2020 était initialement de 5.2 %, celui-ci est révisé à -0.8% dans le cadre de la LFR. Cette baisse notable est inhérente aux mesures que le Gouvernement a dû prendre afin de contenir la propagation de la maladie au niveau national. La fermeture des frontières, la restriction des transports et les autres mesures de confinement ont entraîné une rétrogradation des activités économiques, dont le commerce international et le tourisme. Les branches, « hôtel et restaurant », transport, commerce et BTP figurent alors parmi celles qui sont sévèrement impactées. Toutefois, l'Etat prévoit des mesures pour la relance de ce secteur et à partir de 2021, une reprise à hauteur d'une croissance de 3.9 % est prévue. Les efforts seront poursuivis jusqu'en 2022 afin d'atteindre 6.0%, voire 8.5% en 2023.

**Figure 7 : Croissance du secteur tertiaire (Var. %)**



*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

La branche BTP, qui se trouve en détresse momentanée, profitera des retombées des programmes gouvernementaux en matière de nouvelles constructions des infrastructures dans le cadre de l'Emergence. Dans la présente LFR, une dégradation assez conséquente est observée, car si la prévision du taux de croissance de cette branche était du 11.0%, celui-ci est révisé à -1.8%. Ce repli est corollaire à la fermeture des frontières, laquelle a conduit à la suspension des importations de matériaux de construction. Sur le moyen terme, les efforts engagés par le Gouvernement rétabliront cette situation et les perspectives pour les années futures sont optimistes avec un gain de plus de 7 points de pourcentage en 2021, soit une prévision de 5.4%, 11.4 % en 2022 et 19.2% en 2023.

La branche commerce, entretien, réparation a enregistré également une croissance négative pour la présente LFR 2020 avec un taux revu à -3.7%, en conséquence de la suspension de la quasi-totalité des activités de commerce et les importations de marchandises. Quant à la branche « hôtel, restaurant », elle figure parmi les branches fortement touchées par la crise sanitaire suite à la fermeture de nos frontières empêchant les voyageurs de circuler dans notre pays. Ce taux a diminué de 13.2 % à -7.5 %. La branche

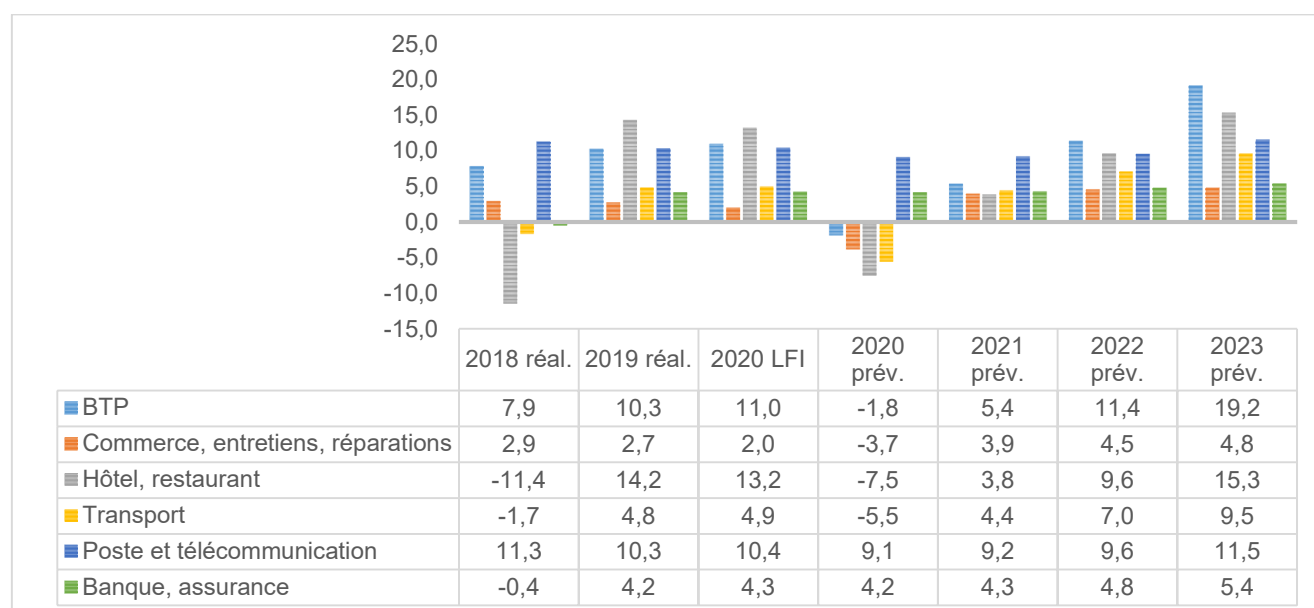
transport a également payé le lourd tribut de cette pandémie de Covid-19 en enregistrant une chute brutale par rapport à la prévision initiale. Si la LFI 2020 a prévu une croissance de 4.9%, ce taux est révisé à -5.5% pour la présente LFR. Toutefois, à partir de 2021, la relance de l'économie absorbera ce choc. En 2021, la croissance de la branche transport atteindra 4.4 %, continuera à grimper jusqu'à 7.0% en 2022 et 9.5% en 2023. Pour les branches « poste et télécommunication » et « banque et assurance », elles sont plus épargnées par la crise malgré une légère baisse chacune ; leurs croissances respectives seront révisées de 10.4 % à 9.1%, et de 4.3% à 4.2%. A partir de 2021, les deux branches sont attendues présenter une évolution plus positive.

**Tableau 2 : Croissance du secteur tertiaire par branches d'activités (Var. %)**

	2018 réal.	2019 réal.	2020 LFI	2020 prév.	2021 prév.	2022 prév.	2023 prév.
<b>Secteur Tertiaire</b>	<b>2.1</b>	<b>5.1</b>	<b>5.2</b>	<b>-0.8</b>	<b>3.9</b>	<b>6.0</b>	<b>8.5</b>
BTP	7.9	10.3	11.0	-1.8	5.4	11.4	19.2
Commerce, entretiens, réparations	2.9	2.7	2.0	-3.7	3.9	4.5	4.8
Hôtel, restaurant	-11.4	14.2	13.2	-7.5	3.8	9.6	15.3
Transport	-1.7	4.8	4.9	-5.5	4.4	7.0	9.5
Poste et télécommunication	11.3	10.3	10.4	9.1	9.2	9.6	11.5
Banque, assurance	-0.4	4.2	4.3	4.2	4.3	4.8	5.4
Services aux entreprises	-0.4	2.8	3.0	2.8	3.0	3.9	4.1
Administration	-2.1	1.0	1.0	0.7	0.8	1.0	1.0
Education	10.8	0.6	0.7	0.5	0.8	0.9	1.0
Santé	-1.1	0.4	0.8	0.6	0.8	0.9	1.0
Services rendus aux ménages	17.1	0.7	0.7	0.5	0.7	0.8	1.0

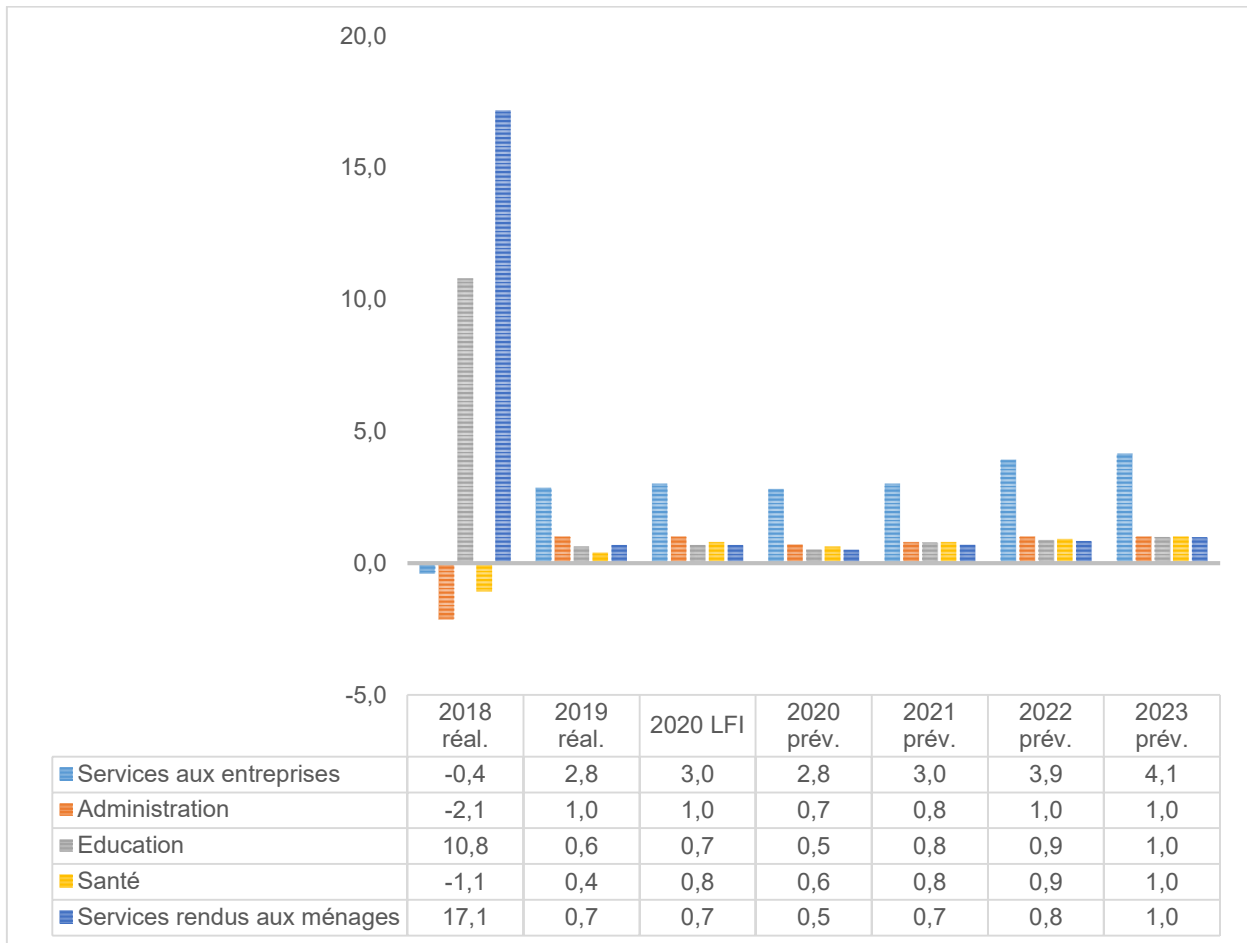
Source : MEF/SG/DGEP/DEME

**Figure 8 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (a)**



Source : MEF/SG/DGEP/DEME

**Figure 9 : Evolution du secteur tertiaire (Var. %) (b)**



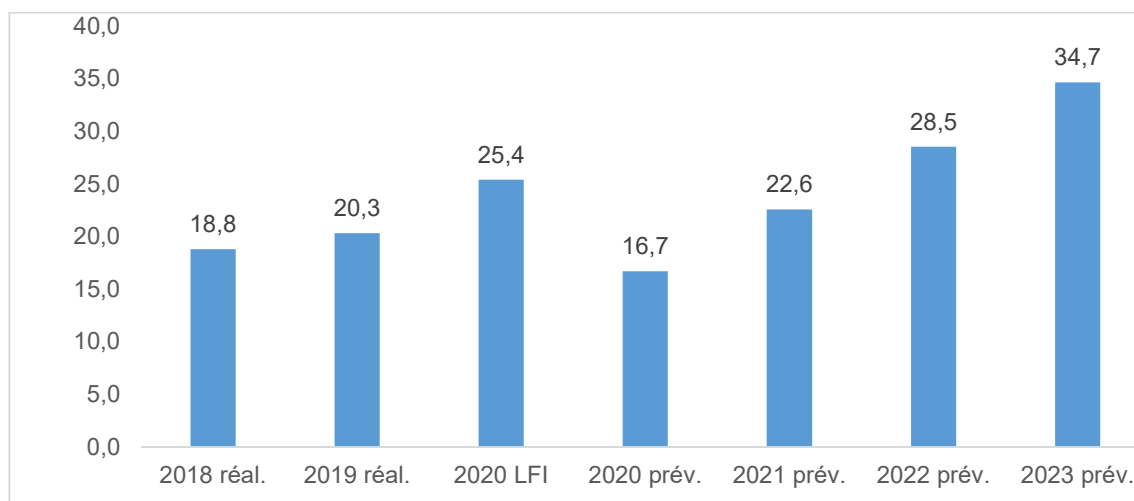
*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

La branche « services aux entreprises » connaîtra une légère baisse par rapport à la prévision de la LFI 2020, le taux est passé de 3.0% à 2.8% pour la présente LFR. Quant aux branches administration, éducation, santé et « services rendus aux ménages, leurs prévisions de croissance resteront quasiment inchangées dans la présente LFR, soit respectivement de 0.7%, 0.5%, 0.6% et 0.5%, comparées à celles de la LFI de 1.0%, 0.7%, 0.8% et 0.7%.

## **B. Analyse des investissements**

La tendance croissante du taux des investissements bruts depuis l'année 2018 rencontrera une chute brutale de 8.7 points de pourcentage en 2020 pour raison de la crise sanitaire Covid-19. En effet, la prévision dans la LFI a été revue à la baisse dans le cadre de la présente LFR passant de 25.4 %, à 16.7%. Cette variation est assez significative si on compare à la variation annuelle moyenne qui est de l'ordre de 2.01 % de 2018 à 2022 à Madagascar. Mais à partir de l'année 2021, la reprise se fait sentir avec une hausse de 6.5 points de pourcentage en 2021 et 5.8 points en 2022 pour atteindre un taux de 29%.

**Figure 10 : Evolution du taux d'investissement brut à Madagascar (% PIB)**



*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

En analysant les composantes de l'investissement, l'investissement public suit une hausse tendancielle depuis 2018 jusqu'à 2022. Le taux est passé de 5.3% à 9.9%. En moyenne, la variation annuelle du taux de l'investissement public est de l'ordre de moins de 1% (soit 0.92) de 2018 à 2022. Malgré la crise sanitaire de la pandémie Covid-19, le taux de l'investissement public affiche une hausse de 1.6 point de pourcentage dans la présente LFR si on compare au taux estimé pour la LFI 2020. Cette légère hausse est tributaire de la politique de relance visant à accroître les dépenses publiques afin de relancer la demande et soutenir l'investissement privé.

Quant à l'investissement privé, notre pays a affiché une variation croissante de 2018 à 2020 passant de 13.5 % à 17.7 %. Mais le surgissement de la maladie Covid- 19 a freiné cette tendance haussière et en 2020, une baisse drastique de 9.8 points de pourcentage a été enregistré comparée au taux prévu initialement de la LFI 2020. Ce taux est passé de 17.7 % à 7.4 %. Ce déclin résulte du ralentissement des activités des investisseurs privés suite aux mesures de confinement conduisant à la baisse de la demande.

Les IDE ont connu un léger fléchissement de 1.4 point de pourcentage si on compare la prévision de la LFI 2020 à celui de la LFR passant de 3.2 % à 2.6 %. En effet, ceci est dû à la réduction des activités des entreprises franches étrangères suite à l'annulation des commandes, et la suspension des importations provenant essentiellement des pays fortement touchés par la pandémie du Covid-19.

**Tableau 3 : Evolution du taux des investissements à Madagascar**

	2018 réal.	2019 réal.	2020 LFI	2020 prév.	2021 prév.	2022 prév.	2023 prév.
<b>Investissement</b>	18,8	20,3	25,4	16,7	22,6	28,5	34,7
Public	5,3	5,7	7,7	9,3	9,8	9,9	9,9
Privé	13,5	14,6	17,7	7,4	12,7	18,6	24,7
IDE	3,6	2,6	3,2	2,0	3,1	3,0	2,9

*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

## II. INFLATION

La crise du Covid-19 est différente des crises survenues depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à bien des égards. Tout d'abord, les précédentes crises ont pour la plupart été des crises économiques ou financières (chocs pétroliers des années 70, éclatement de la bulle internet en 2000, crise des subprimes en 2008, crise des dettes souveraines en 2011). Celle-ci a commencé par une crise sanitaire, puis s'est transformée en une crise à la fois économique, sociale et financière. De plus, rarement une crise a été aussi globalisée. Précédemment, les crises avaient touché principalement les pays développés, alors que les pays en voie de développement avaient ressenti des impacts moindres et un rebond rapide. Et si l'on remonte au début du siècle dernier, la crise de la grippe espagnole (1918-1919) n'est en rien comparable avec celle du Covid-19, du fait qu'elle était survenue à un moment de l'histoire où les économies n'étaient pas autant interconnectées et les déplacements de population étaient relativement limités. C'est également ce qui explique que les fréquentes crises sanitaires que Madagascar a connu ces dernières décennies (choléra, peste, paludisme, dengue) n'ont jamais eu un impact aussi fort sur son économie, puisqu'elles étaient toujours restées localisées et leurs propagations relativement bien maîtrisées. Enfin, la singularité la plus frappante de la crise du Covid-19 reste ses répercussions sur l'économie mondiale. La vitesse de propagation du virus a contraint la plupart des pays à engager des mesures strictes de confinement de la population, entraînant un triple choc :

- Choc de la demande, en raison (i) de la baisse du pouvoir d'achat global résultant des pertes d'emplois, (ii) de la contraction des investissements face à l'incertitude concernant la croissance future ;
- Choc de l'offre, résultant (i) de la baisse de production liée à la mise à l'arrêt de nombreuses usines et de la réduction des forces de travail (service minimum assuré seulement pour les activités stratégiques), (ii) de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales (notamment la Chine), entraînant des ruptures de stocks et des pénuries de biens ;
- Choc financier, qui découle des deux chocs précédents et entraînera (i) une perte de valeur boursière des entreprises, (ii) une diminution de la trésorerie des entreprises qui font face à des problèmes de liquidité immédiats, causant de nombreuses faillites.

A court terme, les indices de prix subiront deux influences contradictoires. D'une part, on constate une tension à la hausse du prix des biens alimentaires, due à la forte demande et la réduction de l'offre liée aux difficultés d'approvisionnement. D'autre part, la baisse du cours du pétrole et des matières premières participe à la baisse des prix dans de nombreuses branches (produits d'équipements, tourisme, transport, énergie etc.). Ainsi, l'évolution de l'inflation sur l'année 2020 sera déterminée par la force du choc de l'offre comparativement à celui de la demande, au poids du secteur primaire dans l'économie nationale et aux mesures prises par les gouvernements et les banques centrales pour faire face aux effets de la crise.

En ce qui concerne Madagascar, on retrouve ces deux dynamiques contraires depuis le début de la crise. Les biens alimentaires et de base représentent une part significative du panier des ménages (52.9% dont 17.9% pour le riz). Ils seront affectés par les difficultés d'approvisionnement et la baisse de la production, aussi bien au niveau national que pour les biens importés (fermeture des frontières, réduction de la main d'œuvre disponible et arrêt de la production). A cela s'ajoute une demande particulièrement forte pour les produits de première nécessité dans un climat d'incertitude de la quantité d'offre future. Certains marchands ont profité de la situation pour augmenter leurs prix de façon excessive. Ainsi, les prix des biens alimentaires et de base devraient évoluer à la hausse. A l'inverse, le prix de l'énergie et des biens d'équipements importés bénéficiera de la baisse des cours du pétrole. Le prix du baril de Brent a chuté de -61.7% depuis le début de l'année (1<sup>er</sup> janvier – 30 avril 2020) en raison de la chute de la demande mondiale et faute d'un accord trouvé sur les quotas de production entre les pays membres de l'OPEP. Il ne devrait pas retrouver son niveau d'avant-crise d'ici la fin de l'année.

Le choc de la demande décrit précédemment sera accentué par l'importance du secteur informel dans l'économie malagasy. Environ 80% de la population y travaillent et vivent au jour le jour. Leurs consommations ont été impactées par la baisse ou la suppression de leurs revenus liées aux mesures de confinement, à la forte réduction du tourisme, à la baisse de la demande de main d'œuvre dans le BTP, « hôtel, restaurant », loisirs et transport, à la contraction globale des échanges et à la réduction du pouvoir d'achat des classes moyenne et riche. La population du secteur informel n'a pas les moyens de lisser sa consommation dans le temps. Ainsi, les dépenses qui n'ont pas été réalisées lors de la période de confinement ne seront pas rattrapées ultérieurement.

Le choc de l'offre à Madagascar sera d'autant plus fort que le pays importe plus qu'il n'exporte. En conséquence, les difficultés d'approvisionnement entraîneront des ruptures de stocks et des pénuries de biens dans de nombreuses branches (matières premières, biens d'équipement, biens de consommation, biens alimentaires). De plus, les catastrophes naturelles survenues en début d'année ont affecté le niveau de la production agricole locale, plus spécifiquement pour le riz, laquelle ne peut pas être compensée par des efforts d'importations supplémentaires. Rappelons que la hausse du prix du riz peut causer des tensions inflationnistes, comme ce fut le cas en 2017, compte tenu de son poids dans le panier de consommation des ménages.

A compter de la levée des mesures de confinement, la demande devrait rebondir rapidement. Bien que toujours affectée par un taux de chômage supérieur à celui constaté d'avant-crise, elle pourrait connaître une courbe en « V » pour tracer un nouveau point d'équilibre. En revanche, avec des chaînes d'approvisionnement toujours perturbées (certains pays sont affectés plus durablement par la crise du Covid-19) et la réticence des entreprises à utiliser pleinement leurs moyens de production avant d'obtenir des indicateurs clairs de reprise économique, le choc de l'offre devrait être plus long à se résorber. En conséquence, sans intervention des autorités nationales compétentes, une hausse de l'inflation serait attendue.

Afin de faire face aux effets de la crise du Covid-19, l'Etat a réagi rapidement. Il a mis en place des mesures ciblées qui ont permis de limiter les conséquences économiques, financières et sociales. Le caractère exceptionnel de la situation a poussé le Gouvernement et la BFM à agir à la fois sur l'offre et la demande.

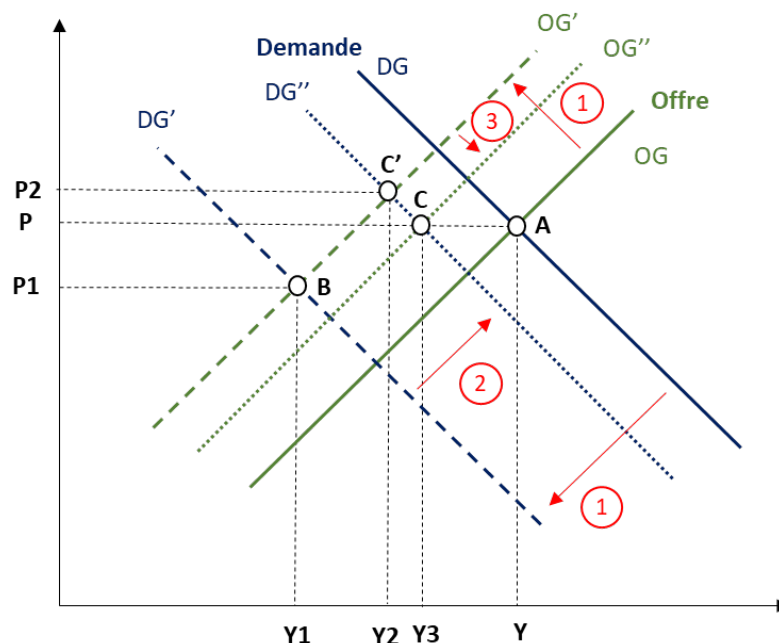
Concernant les mesures de soutien à la demande, elles ont essentiellement visé les plus démunis, permettant d'éviter une crise sociale de plus grande ampleur. Dans ce cadre, plusieurs programmes de protection sociale ont été mis en œuvre. Le nombre de points de vente des « *Tsena Mora* » a été doublé. Ils sont ravitaillés plus régulièrement et en plus grande quantité afin d'assurer les besoins en PPN (riz, huile, sucre, pois secs, etc.) des populations vulnérables dans plusieurs Fokontany à Antananarivo, Toamasina et Nosy-Be, où les mesures de confinement ont été imposées. Des « *Cash Transfer* » et des « *Vatsy Tsinjo* » ont permis de venir en aide aux marchands de rues, aux chauffeurs de taxi, aux chauffeurs et receveurs de taxi-be, aux conducteurs de bajaj ou tuc-tuc, aux tireurs de cyclo-pousses, aux laveuses de linges, aux prostituées, aux personnes âgées, aux guides touristiques, aux chauffeurs de taxi-brousse-guichetiers-bagagistes des réseaux régionaux et nationaux. Au total, 1 500 000 ménages à Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina, Mahajanga, Antsiranana, Antsirabe, Toliara et Morondava ont bénéficié de ces mesures. La mise en place des projets « HIMO » et « ACT » permettra à environ 1 million de bénéficiaires de générer une source de revenus en échange de travaux d'intérêt commun (réparation de routes et ponts, réhabilitation d'écoles, nettoyage des espaces publics, etc.). De son côté, la BFM a réalisé des injections de liquidité pour stimuler la demande afin qu'elle tende vers son niveau d'équilibre, et anticiper une potentielle crise de liquidité. Dans ce cadre, la variation de la masse monétaire cible a été revue à la hausse, passant de +18.0% dans la LFI à +30.0% pour la LFR.

Dans l'objectif de résorber le choc de l'offre, le Gouvernement entend soutenir les entreprises afin de leur permettre de maintenir leurs marges opérationnelles et leur trésorerie à un niveau acceptable. Cela devrait garantir la continuité des activités et une utilisation suffisante des capacités de production pour satisfaire la demande. A ce jour, le Gouvernement a déjà mis en place : le report du versement de l'acompte sur l'impôt sur les revenus ou l'impôt synthétique, l'extension du délai pour les dépôts des demandes de Remboursement de Crédit de TVA, la suspension du paiement de l'acompte bimestriel et le report des obligations de déclaration et de paiement de l'impôt sur les revenus pour les entreprises du tourisme (hôtellerie, agences de voyage, transport aérien) et des zones franches industrielles, la déduction d'impôt sur les revenus des dépenses sociales complémentaires engagées pour lutter contre le Covid-19. Par ailleurs, les contrôles fiscaux ont été maintenus pour les entreprises qui profiteraient de la situation pour augmenter leurs prix. Un numéro vert est également disponible pour signaler tout abus. Les sanctions prévues peuvent aller jusqu'à la fermeture de l'établissement. La BFM a quant à elle annoncé une baisse du niveau des réserves obligatoires pour les banques commerciales à hauteur du montant des crédits rééchelonnés depuis le mois de mars. La stabilité du système financier est l'une de ses priorités. En

soutenant les banques primaires, la BFM espère faciliter l'octroi de crédits visant à aider les entreprises en difficultés. Ainsi, cela éviterait un effet de faillites en chaîne qui accentuerait le choc de l'offre.

Les mécanismes impactant le niveau des prix (et celui de la production) suite au double choc annoncé, puis aux mesures de soutien mises en place, se présenteront comme suit :

**Figure 11 : Evolution des courbes de demande et d'offre suite à l'impact de la crise du Covid-19**



*Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB*

**Point A :** Les courbes OG et DG représentent respectivement l'offre globale et la demande globale d'avant la crise. Le point d'équilibre est A. Le niveau des prix est P et le niveau de production est Y.

① Le choc de l'offre déplace la courbe OG en OG' et le choc de la demande déplace la courbe DG en DG'.

**Point B :** Le nouvel équilibre s'établit en B. Il s'agit de la situation pendant toute la durée du confinement (peu de demande et offre limitée). Il y a donc une déflation tant que ces mesures persistent. Le niveau des prix est P1 (baisse de prix équivalente à  $P - P1$ ) et le niveau de l'offre est Y1 (perte de production équivalente à  $Y - Y1$ ).

② Suite à la levée des mesures de confinement ainsi qu'aux actions du Gouvernement et de la BFM, la demande augmente. La courbe DG' se déplace en DG'' et se rapproche de son niveau initial. Néanmoins, elle ne l'atteint pas en raison de la hausse du chômage qui a eu lieu pendant la période de confinement.

**Point C' :** Le nouveau point d'équilibre est C'. Le niveau de production est Y2. Les entreprises se remettent à produire face à la hausse de la demande, mais l'offre reste insuffisante pour satisfaire le nouveau niveau de la demande. Ainsi, le niveau des prix est P2, supérieur à P, ce qui signifie que si aucune mesure n'est mise en place, le nouvel équilibre engendre de l'inflation.

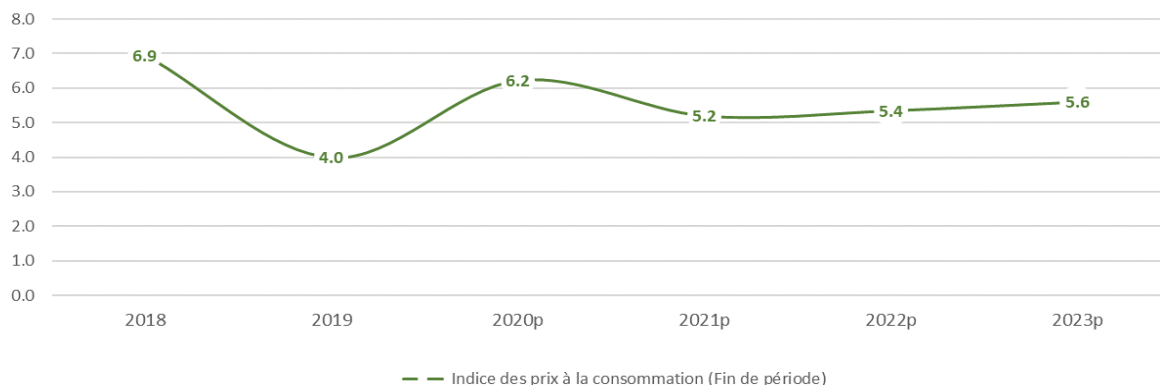
③ Grâce aux mesures gouvernementales de soutien à l'offre, la courbe d'offre OG' se déplace en OG''.

**Point C :** Le nouveau point d'équilibre est C. Le niveau de production est passé de Y2 à Y3. Il permet de satisfaire le niveau de demande et de maintenir un niveau de prix inchangé par rapport au niveau d'avant-crise, à P. Il n'y a donc pas d'inflation.



En cohérence avec les analyses réalisées précédemment, le taux d'inflation mesuré en fin de période 2020 est attendu à +6.2%, taux inchangé par rapport à la prévision initiale. A moyen terme, ce taux évoluerait entre 5 et 6%. En 2023, il se situerait à +5.6%.

**Figure 12 : Evolution du taux d'inflation sur la période 2018-2023p**



*Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB*

### III. SITUATION EXTERIEURE ET TAUX DE CHANGE

#### A. Taux de Change

Depuis 1994, Madagascar a adopté un régime de change flottant pour fixer la valeur de sa monnaie ; ce régime étant considéré comme le plus optimal pour la stabilité économique du pays. Cela tient en compte des caractéristiques de l'économie du pays : sa taille et son degré d'ouverture, la diversification de son commerce extérieur, le niveau de développement de son système financier, le niveau d'inflation, la nature des chocs exogènes auxquels elle est le plus exposée, le degré de mobilité du capital, le niveau de développement économique et le niveau des réserves de change. Ce régime permet notamment d'amortir les chocs réels sur l'économie nationale (notamment ceux qui touchent directement la demande globale, tels que les crises politiques, les catastrophes naturelles, les fluctuations des cours des matières premières et du pétrole). Ainsi, le cours des devises étrangères par rapport à l'Ariary (cotation à l'incertain) est fixé par le niveau de l'offre et de la demande sur le Marché Interbancaire des Devises. Il fluctuera notamment en fonction des mesures prises par la BFM (contrôle de la masse monétaire M3, ajustement du taux directeur et intervention sur le MID) et par le Gouvernement.

La situation économique et financière mondiale a été totalement chamboulée par la propagation du Covid-19. Chaque pays a été impacté différemment. A fin avril, la Chine, l'Europe et les Etats-Unis ont été successivement les épicentres de la pandémie. Dans ces zones géographiques, le bilan humain est catastrophique. Tous ces pays ont été contraints de prendre des mesures de confinement drastiques, impactant particulièrement leurs économies à court terme. A l'inverse, l'Afrique a été touchée tardivement par la pandémie, et force est de constater que, pour le moment (au mois de juin 2020), la propagation du

virus reste limitée. Bien que le continent représente 17% de la population mondiale, il n'héberge que 1.1% des malades et 0.7% des morts. Face à cette diversité des situations et des spécificités de chaque pays, les réponses apportées par les gouvernements et les Banques Centrales ont été très différentes. Les successions d'annonces de grande ampleur (notamment FED, BCE et Banque d'Angleterre) ont entraîné une forte volatilité des cours de change mondiaux. La parité des monnaies semble se redessiner, notamment dans un contexte où les ripostes ont été relativement peu coordonnées entre les pays.

Historiquement, avec une balance commerciale structurellement déficitaire et une inflation supérieure à celle de ses pays partenaires, Madagasikara observe annuellement une dépréciation de l'Ariary vis-à-vis des devises pivots (Dollar US, Euro et DTS). Cette année encore, l'Ariary devrait se déprécier par rapport à l'an dernier (5 094.0 Ariary pour 1 DTS en 2020 contre 4 998.8 en 2019 et 3 707.7 Ariary pour 1 Dollar US en 2020 contre 3 590.6 en 2019). Néanmoins, la crise financière due au Covid-19 ne devrait pas entraîner de dépréciation supplémentaire par rapport aux prévisions initiales, notamment grâce aux mesures prises par le Gouvernement et la BFM, ainsi qu'au soutien apporté par les PTF. Comparativement à la LFI, le cours de l'Ariary devrait rester inchangé par rapport au Dollar US, voire s'apprécier par rapport au DTS.

### **1. Parité DTS / Ariary**

Madagasikara a été le second pays d'Afrique à bénéficier d'une Facilité de Crédit Rapide (FCR) de la part du FMI, pour un montant de 122.2 millions de DTS en début avril. L'objectif de ce dispositif est d'offrir une aide financière concessionnelle permettant de répondre à un problème immédiat de la balance des paiements et de financement budgétaire. Ainsi, après l'octroi d'une Facilité Elargie de Crédit (FEC) en 2016, et dont l'échéance est intervenue en 2019, le FMI a une nouvelle fois renouvelé sa confiance envers Madagasikara. Il soutient le Gouvernement actuel dans son programme de lutte contre le Covid-19. Par ailleurs, Madagasikara a également reçu un appui de 18 millions de DTS de la part du FMI via le fonds fiduciaire d'Assistance et de Riposte aux Catastrophes (ARC). D'autres soutiens financiers du FMI sont en cours de négociation, notamment une nouvelle FEC dont le montant n'est pas encore défini. Rappelons que le DTS (Droit de Tirage Spécial) est un actif de réserve international, créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves de change officielles de ses pays membres. Il représente une créance virtuelle sur les monnaies librement utilisables des pays membres du FMI. Les DTS peuvent être échangés contre n'importe quelle devise. La valeur du DTS est déterminée à partir d'un panier de cinq devises (Dollar US, Euro, Renminbi chinois, Yen japonais et Livre sterling). L'ensemble des aides en provenance du FMI permettent à Madagasikara d'accumuler des DTS et de soutenir la valeur de l'Ariary qui devrait s'apprécier par rapport aux prévisions initiales (5 094.0 Ariary pour un DTS dans la LFR contre 5 189.7 Ariary pour 1 DTS dans la LFI).

## **2. Parité Dollar US / Ariary**

Le cours de change USD / Ariary devrait se maintenir sur une moyenne annuelle de 3 707.7 Ariary, comme initialement fixé dans la LFI 2020 et suivant les fluctuations possibles au cours des mois à venir. Cet optimisme est permis malgré le choc subi par Madagascar suite à la propagation du Covid-19 dans le monde et aux mesures prises par le Gouvernement afin d'endiguer la pandémie et de soutenir l'économie. En effet, comme évoqué précédemment, la fluctuation du cours de l'Ariary est dépendante à la fois de l'évolution des monnaies étrangères et des actions entreprises au niveau national par les autorités malagasy. Les facteurs pouvant expliquer cette stabilité de l'Ariary face au Dollar US et par rapport aux prévisions initiales sont les suivantes :

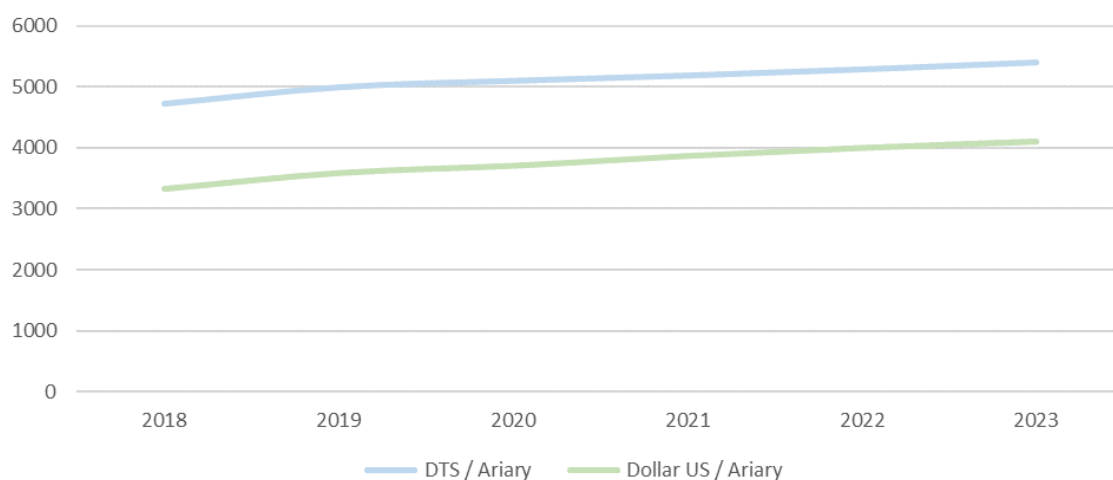
- **Baisse de la sortie de capitaux** : la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales (notamment en provenance de la Chine) entraîne une paralysie des échanges internationaux. A cela s'ajoute la baisse des cours du pétrole et des matières premières, impactés par la contraction de la demande, permettant de réduire les factures relatives aux importations. Dans ce contexte, le niveau des exportations et importations est amené à baisser drastiquement. Compte tenu de leurs poids dans la balance des biens et services, les importations en valeur subiront une contraction plus importante que celle des exportations. En conséquence, le déficit de la balance des biens et services devrait s'améliorer de -106.9 millions de DTS par rapport aux prévisions initiales, permettant de limiter les besoins en devises étrangères, et donc les sorties de capitaux. De plus, Madagascar a bénéficié d'un moratoire de sa dette de la part des créanciers publics bilatéraux (pays du G20) et multilatéraux (FMI). Ce gel de la dette permettra également de réduire les paiements envers l'extérieur. Notons que des négociations sont en cours pour que les créanciers privés participent à cet effort.
- **Hausse des aides extérieures** : au-delà des impacts économiques et commerciaux, les flux financiers ont également pâti des effets de la crise du Covid-19. Les investisseurs étrangers, ayant déjà subi la chute des cours de bourse (-24.3% pour le CAC 40, -14.6% pour le Nikkei et -14.7% pour le Dow Jones entre le 1er janvier et le 30 avril), ont ralenti le rythme de leurs investissements vers l'extérieur, notamment envers les pays pauvres et à risques. De plus, les envois de fonds des non-résidents au profit des résidents (famille, amis, etc.) et les financements des filiales de sociétés étrangères ont été fortement réduits. Ainsi, les Investissements Directs Etrangers (IDE) et les transferts courants au niveau du secteur privé sont attendus en baisse de respectivement -143.5 millions de DTS et -127.3 millions de DTS. Néanmoins, cette diminution d'entrée de capitaux sera compensée par la hausse des aides extérieures (aides budgétaires, emprunts, subventions, dons projets, dons en capital). Ces aides sont destinées à financer une partie du déficit budgétaire lié aux dépenses supplémentaires pour lutter contre le Covid-19 et à soutenir la balance des paiements.

- Maintien de l'inflation à sa prévision initiale : Grâce aux mesures gouvernementales de soutien de l'offre et à la politique monétaire de la BFM, le niveau d'inflation devrait être de +6.2% fin de période, soit son niveau inscrit dans la LFI. A l'inverse, les principaux pays partenaires (Etats-Unis, pays européens) ont annoncé d'importantes mesures visant à stimuler la demande (injections massives de liquidité, baisse des taux directeurs, augmentation du niveau de dépenses publiques, allègements fiscaux, prise en charge du chômage partiel, aides monétaires directes à la population). En résorbant le choc de la demande plus rapidement que celui de l'offre, des pressions inflationnistes devraient apparaître. Ainsi, la réduction de l'écart d'inflation entre Madagascar et ses pays partenaires permettra de soutenir la valeur de l'Ariary.
  
- Intervention de la Banky Foiben'i Madagasikara : la BFM est autonome dans sa politique monétaire et de change. En utilisant ses réserves officielles brutes, elle peut influencer sur la valeur de l'Ariary. En cas de fluctuations excessives du cours, elle peut intervenir momentanément sur le MID, en se positionnant en qualité d'acheteur ou de vendeur d'une devise selon les besoins. Par exemple, elle vendra des Dollars US qu'elle détient en réserve pour acheter de l'Ariary afin de soutenir le cours de sa monnaie. La position de la BFM devrait être renforcée par sa politique d'accumulation de devises étrangères (notamment grâce aux aides extérieures en Dollar US, ou en DTS pouvant être échangés librement contre du Dollar US). En 2020, le niveau de réserves en devises devrait s'établir à 1 525.5 millions de DTS (6.1 mois d'importations de biens et services non facteurs) contre 1 193.9 millions de DTS en 2019 (4.2 mois d'importations de biens et services non facteurs).
  
- Dépréciation attendue du Dollar US : la réduction des flux commerciaux va inévitablement entraîner une baisse de la demande de Dollar US, puisqu'il constitue la première monnaie d'échange du commerce international. Par ailleurs, la FED a diminué ses taux directeurs de -0.5 point au début du mois de mars, puis a procédé à un nouvel abaissement surprise mi-mars afin de les ramener dans une fourchette comprise entre 0 et 0.25%. Cela va rendre les investissements en dollars moins attractifs. La valeur d'une monnaie étant dictée par le niveau de l'offre et de la demande pour celle-ci, ces événements entraîneront logiquement une dépréciation du taux de change du Dollar US par rapport aux autres devises. Notons par ailleurs que, à l'approche des élections américaines de Novembre 2020, le Président des Etats-Unis a pour objectif de réduire le déficit commercial. Il est publiquement favorable à la baisse du cours du billet vert afin que les Etats-Unis regagnent en compétitivité à l'international. La dépréciation du Dollar US permettra de soutenir les exportations et redynamiser la croissance américaine.

### 3. Evolution des cours de change à moyen terme

Compte tenu du déficit structurel de la balance des biens et services (Madagasikara importe plus qu'il n'exporte), le Gouvernement et la BFM agissent de concert pour favoriser les exportations via une dépréciation annuelle du taux de change. En 2023, la parité Dollar US / Ariary devrait être de 4 097.1 et celle DTS / Ariary de 5 394.8.

**Figure 13 : Evolution du taux de change DTS / Ariary et Dollar US / Ariary sur la période 2018-2023p**



*Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB*

## B. BALANCE DES PAIEMENTS

### VUE D'ENSEMBLE

**Le déficit des transactions courantes est attendu à -499.2 millions de DTS à fin 2020.**

- *Il se creuse de -262.2 millions de DTS par rapport à la prévision initiale.*
- *La réduction du déficit de la balance commerciale (-50.5 millions de DTS) lui est bénéfique.*
- *Néanmoins, il est pénalisé par le creusement du déficit de la balance des services (-156.5 millions de DTS) et des revenus des investissements (-86.7 millions de DTS), ainsi que la baisse du montant des transferts courants (-69.5 millions de DTS).*

**Le compte de capital et financier devrait s'établir à +700.4 millions de DTS.**

- *Il est attendu en hausse de +290.3 millions de DTS par rapport à la prévision initiale.*
- *Le compte financier s'améliore de +271.7 millions de DTS et le compte de capital de +18.6 millions de DTS.*

**La position extérieure nette de Madagasikara devrait être excédentaire en 2020, à +201.2 millions de DTS.**

- *Elle est revue à la hausse par rapport à la prévision initiale (+28.2 millions de DTS).*
- *Par rapport à 2019, elle s'améliore de +287.1 millions de DTS.*
- *Notons que le niveau des réserves de change devrait augmenter de +1.8 mois pour s'établir à 6.5 mois d'importations de biens et services non facteurs.*

### **1. Creusement du déficit des transactions courantes**

Compte tenu des événements inattendus et exceptionnels intervenus en début d'année 2020, et ayant entraîné une paralysie des flux commerciaux et financiers, le niveau du déficit du solde des transactions courantes devrait se creuser par rapport à la prévision initiale. Ainsi, il est désormais attendu à -499.2 millions de DTS en fin d'année, contre -237.0 millions de DTS prévus dans la LFI.

Cette dégradation (-262.2 millions de DTS) découle de la hausse du déficit de la balance des biens et services (-156.5 millions de DTS) et des revenus d'investissement (-86.7 millions de DTS), ainsi que la baisse du montant des transferts courants (-69.5 millions de DTS).

**Tableau 4: Détail de la situation du compte courant**

<i>en millions de DTS</i>	<b>LFI 2020</b>	<b>LFR 2020</b>	<b>Evolution LFI / LFR</b>
<b>Compte courant</b>	<b>-237.0</b>	<b>-499.2</b>	<b>-262.2</b>
Biens et services	-601.5	-707.5	-106.0
Balance commerciale	-595.6	-545.1	50.5
Services	-5.9	-162.4	-156.5
Revenus des investissements	-282.4	-369.1	-86.7
Transferts courants	646.9	577.4	-69.5

*Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB*

Le déficit de la balance des biens et services (-707.5 millions de DTS) augmente par rapport aux prévisions initiales. La crise du Covid-19 a paralysé les chaînes d’approvisionnement mondiales et causé une réduction drastique des flux de commerce internationaux, notamment en provenance de la Chine. En ce qui concerne Madagascar, les exportations ont baissé de -35.7% (dont -30.9% pour les biens et -45.5% pour les services). Les importations de biens et services ont quant à elles chuté de seulement -27.9% (dont -26.4% pour les biens et -31.7% pour les services). Par rapport à la LFI, nous constatons deux tendances opposées au sein de la balance des biens et services. Du fait de sa position structurellement déficitaire, la balance commerciale tend à réduire son déficit, la baisse des exportations en valeur étant inférieure à celle des importations. A l’inverse, la balance des services, attendue quasiment à l’équilibre dans la LFI 2020, se dégrade fortement en raison d’une baisse des recettes plus importantes que celle des paiements.

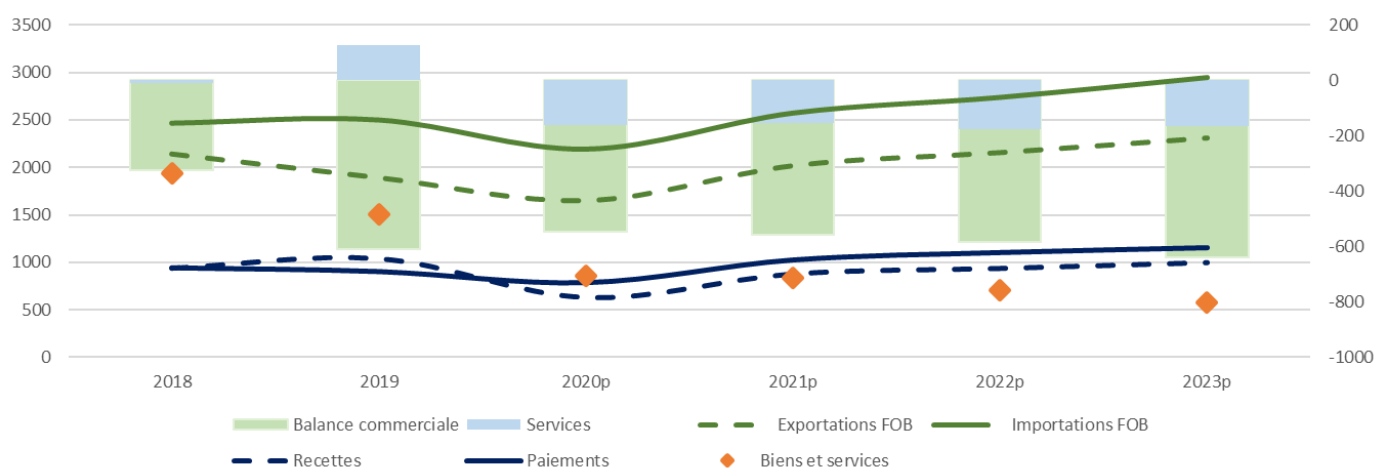
La balance commerciale devrait s’élever à -557.1 millions de DTS contre -595.6 millions de DTS inscrits dans la LFI. Madagascar importe principalement des biens de consommation (riz, PPN, médicaments, etc.), des matières premières, des biens d’équipement, de l’énergie et des produits manufacturiers. Au niveau des exportations de biens, elles se composent principalement de vanille, de produits de zone franche, des produits de l’industrie extractive (essentiellement nickel, cobalt) et girofles. La baisse globale des échanges attendue en 2020 s’explique par la contraction de la demande mondiale, les difficultés d’approvisionnement (mesures de confinement, fermeture des frontières) et la chute des cours des matières premières. Depuis le début de l’année, les échanges commerciaux se sont concentrés sur les biens de première nécessité. Madagascar a ainsi été contraint de maintenir un certain niveau d’importation, tandis que les produits exportés ont subi de plein fouet les effets du Covid-19 sur les flux internationaux de biens décrits ci-dessus. Par ailleurs, le Gouvernement a pris des mesures afin d’anticiper une éventuelle propagation du virus sur le territoire et le prolongement de la crise sanitaire mondiale au-delà des attentes. Dans ce cadre, il a incité les acteurs économiques locaux à réaliser des stocks (biens consommables, biens d’équipement, matière première) d’environ 6 mois. Il est à noter que le Gouvernement a mené des campagnes de sensibilisations auprès des acteurs économiques locaux afin de

les pousser à la consommation « Vita malagasy ». L'objectif est de substituer un maximum de produits importés par des productions locales.

La balance des services est attendue à -162.4 millions de DTS. Les importations de services, essentiellement composées des transports, notamment les transports aériens (passagers et commerciaux) et maritimes (commerciaux), sont fortement impactées par la fermeture des frontières, des aéroports et des ports. Néanmoins, elles ne bénéficieront pas de la baisse du cours du pétrole, l'Etat ayant décidé de maintenir les prix des carburants à leur niveau actuel afin d'apurer sa dette auprès des compagnies pétrolières. Les exportations de services vont pâtir de la chute des voyages professionnels et personnels (notamment santé, éducation et autres) dont le retour à la normal reste très incertaine pour l'année 2020, et ce malgré la levée progressive des mesures de confinement (au niveau national et mondial) et la reprise du commerce international.

A moyen terme, l'estimation de la balance des services prend en compte l'incertitude concernant les déplacements des populations et la santé financière des compagnies aériennes, notamment en Afrique. Elle a donc été maintenue à son niveau de 2020 au cours des prochaines années. Concernant la balance des biens, elle devrait continuer de se creuser en raison des efforts d'importations engagés par le Gouvernement pour la relance économique du pays. La balance des biens et services est attendue à -803.7 millions de DTS en 2023.

**Figure 14: Evolution des composantes de la balance des biens et services entre 2018 et 2023p**



*Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB*

Les revenus des investissements sont constitués des revenus d'investissements directs, des revenus d'investissement de portefeuille, des revenus des autres investissements (prêts et emprunts) et des revenus des avoirs de réserve. Chaque composante est le solde des paiements et recettes lui afférant. Ils se dégradent de -86.7 millions de DTS par rapport à la prévision initiale, pour s'établir à -369.1 millions de DTS à fin 2020. Cette situation s'explique par la hausse des rémunérations sur les participations



étrangères à Madagascar (dividendes, bénéfices non distribués) ainsi que par l'accroissement du niveau des intérêts payables à des contreparties étrangères (intérêts des emprunts intra-groupes, intérêts de la dette publique, remboursement de nominal).

Les transferts courants représentent l'ensemble des flux entre résidents et non-résidents. Leur baisse devrait se limiter à -10.7%. Ils resteront donc positifs et représenteront toujours le premier contributeur du compte courant à Madagascar. Ils devraient s'élever à 577.4 millions de DTS en fin d'année. Au niveau des administrations publiques, les transferts courants seront portés par la hausse du montant des aides budgétaires (+43.2 millions de DTS), qui permettront de compenser la réduction des flux anticipée au sein du secteur privé. Madagascar a d'ores et déjà bénéficié d'importants financements de la part de divers bailleurs multilatéraux. En effet, face aux impacts du Covid-19 et aux dégâts liés aux catastrophes naturelles survenues en début d'année, les principaux Partenaires Techniques et Financiers ont renouvelé leur confiance en Madagascar en débloquent des fonds visant notamment à soutenir l'équilibre budgétaire (affecté par les effets combinés de la hausse des dépenses et la baisse des recettes) et la balance des paiements (affectée par la baisse des IDE et des revenus des investissements ainsi que la hausse du montant des créances envers l'étranger). Au niveau du secteur privé, les transferts courants seront négativement impactés par la baisse des flux financiers versés par les non-résidents à destination des résidents. En effet, les mesures de confinement imposées par les pays occidentaux pour faire face à l'épidémie du Covid-19 entraîneront de nombreuses pertes d'emplois et une réduction des salaires de nombreux ressortissants malgaches installés à l'étranger. En conséquence, ces derniers réduiront le montant des envois monétaires à destination de la population locale. A titre de comparaison, l'envoi d'argent de la part d'émigrés originaires d'Afrique Subsaharienne et installés en Europe, en Amérique du Nord ou dans le Golf, à destination de leurs pays d'origine devrait être réduit de -23.1% en moyenne en 2020 selon la Banque Mondiale. Par ailleurs, il est également anticipé une réduction des crédits de préfinancements à l'exportation (tel que le préfinancement de la campagne de vanille) et des budgets des filiales de sociétés étrangères et/ou ONG, venant aussi impacter à la baisse le montant des transferts courants du secteur privé.

## **2. Hausse de l'encours des opérations en capital et financières**

Les opérations en capital et financières sont attendues en hausse de +290.3 millions de DTS, grâce aux améliorations combinées du compte des capitaux (+18.6 millions de DTS) et du compte financier (+271.7 millions de DTS).

**Tableau 5: Détail de la situation du compte de capital et financier**

<i>en millions de DTS</i>	<b>LFI 2020</b>	<b>LFR 2020</b>	<b>Evolution LFI/ LFR</b>
<b>Compte capital et financier</b>	<b>410.1</b>	<b>700.4</b>	<b>290.3</b>
Compte des capitaux	216.5	235.1	18.6
Compte financier	193.6	465.3	271.7
Investissements directs (net)	359.6	216.1	-143.5
Autres	-166.0	249.2	415.2
Gouvernement	250.5	374.3	123.8
Secteur privé	-238.6	-239.6	-1.0
Autres (net)	-177.9	114.5	292.4

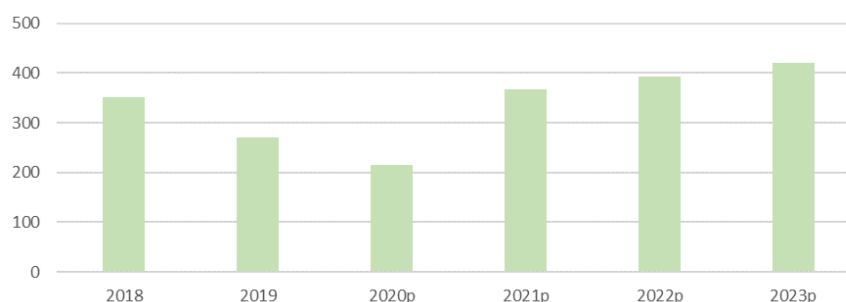
*Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB*

Le compte en capital devrait s'élever à 235.1 millions de DTS en fin d'année, contre une prévision initiale de 216.5 millions de DTS. Cette amélioration résulte du moratoire sur la dette publique extérieure, permettant de reporter le paiement du nominal et des intérêts dus au titre de l'année 2020, et la hausse des dons projets reçus par les administrations publiques.

Le compte financier représente la somme des flux financiers nets entre Madagasikara et le reste du monde. Sa prévision a été revue à la hausse (+271.7 millions de DTS) par rapport à la LFI. Il bénéficie notamment de désendettement du secteur privé vis-à-vis des acteurs étrangers : baisse des crédits commerciaux (en particulier dans les secteurs miniers, manufacturiers et produits de rente) et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents. De plus, le niveau des tirages PIP et des aides budgétaires vont augmenter de respectivement +16.9 millions de DTS et +102.2 millions de DTS, afin de contribuer à la relance économique du pays post Covid-19 et soutenir les secteurs essentiels à l'amélioration du niveau de vie des malagasy (santé, éducation, etc.).

Néanmoins, les Investissements Directs Etrangers ont été négativement impactés par la crise du Covid-19. D'une part, les pays occidentaux ont été contraints de réaliser d'importants plans de soutien à leur économie nationale afin de faire face aux difficultés financières auxquelles les entreprises et les ménages font face, réduisant les budgets alloués aux financements extérieurs. D'autre part, les principaux investisseurs privés ont subi d'importantes pertes, notamment dues à la réduction des valeurs boursières (-24.3% pour le CAC 40, -14.6% pour le Nikkei et -14.7% pour le Dow Jones entre le 1er janvier et le 30 avril), et ont arbitré l'allocation de leurs enveloppes d'investissement vers des placements moins risqués (actifs situés dans des régions et des industries stables et résilientes). En conséquence, on constate un net recul des IDE en 2020 (-143.5 millions de DTS par rapport à la LFI). Par ailleurs, le graphique ci-dessous indique qu'un retour à la normale serait attendu dès 2021. En 2023, les IDE pourraient atteindre 420.6 millions de DTS.

**Figure 15: Evolution des Investissements Directs Etrangers (IDE) sur la période 2018-2023p**



*Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB*

### **3. Maintien de la position extérieure nette de Madagascar à un niveau excédentaire**

La pandémie de Covid-19 a provoqué un arrêt brutal de l'activité économique mondiale. Cela a entraîné une baisse du commerce extérieur et une hausse de l'aversion au risque des investisseurs, entraînant notamment une sortie de capitaux dans les pays en développement, tel que Madagascar. Par ailleurs, dans l'objectif de contrecarrer ces effets négatifs, plusieurs pays ont bénéficié du soutien rapide des PTF afin de soutenir la balance des paiements.

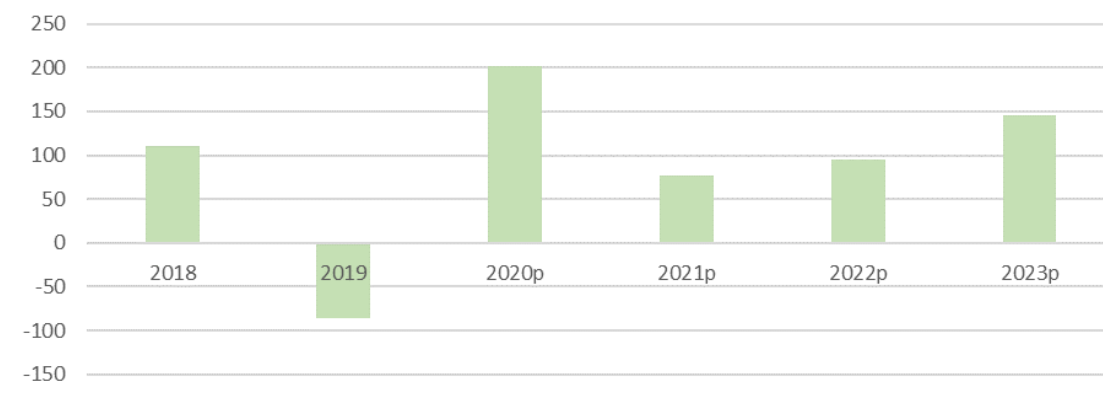
Dans ce contexte, le niveau anticipé de la balance globale a été revu à la hausse, comparé aux prévisions faites dans la LFI pour l'année 2020. Son excédent s'élève désormais à 201.2 millions de DTS, contre 173.1 millions de DTS précédemment.

Cette situation découle de la baisse des crédits commerciaux et des dépôts en numéraire en provenance des non-résidents (+292.4 millions de DTS), la réduction du déficit de la balance commerciale (-50.5 millions de DTS), la hausse des aides budgétaires (+43.2 millions de DTS) et des dons projets en faveur des administrations publiques (+18.6 millions de DTS), ainsi que l'augmentation des tirages PIP (+16.9 millions de DTS).

Néanmoins, elle reste atténuée par l'anticipation de la diminution des Investissements Directs Etrangers (-143.5 millions de DTS), la baisse des transferts courants au niveau du secteur privé (-127.3 millions de DTS), le creusement du déficit de la balance des services (-156.5 millions de DTS) et la hausse des paiements des revenus des investissements (-81.6 millions de DTS).

Notons que les aides de PTF (notamment une aide de 122.2 millions de DTS de la part du FMI) et la poursuite de la politique de renforcement du niveau des réserves de change de la part de la BFM devraient permettre d'atteindre un niveau de réserve équivalent à 6.5 mois d'importations de biens et services non facteurs contre 4.7 mois initialement.

**Figure 16: Evolution de la balance globale sur la période 2018-2023p**



*Source : MEF/SG/DGFAG/DB/SSB*

#### **IV. SECTEUR FINANCES PUBLIQUES**

*La situation économique difficile due à la pandémie de Covid-19 constitue un risque potentiel élevé de crise au niveau des Finances Publiques. En effet, la majorité des pays ayant été touchés par le Covid-19 ont dû souscrire à des niveaux d'endettement exceptionnels auprès des diverses instances financières dans l'optique de soutenir leurs économies, d'amortir les dépenses d'urgence engagées face à la crise sanitaire et d'atténuer leurs déficits publics.*

*Pour le cas de Madagascar, la baisse des recettes fiscales (-25.9% par rapport à la LFI), la hausse des dépenses de l'Etat (représentant 19.1% du PIB, contre 17.6% du PIB dans la LFI) et la remontée du déficit budgétaire (6.3% du PIB, contre 2.8% dans la LFI) sont des indicateurs pouvant démontrer, dès le premier abord, des impacts négatifs engendrés par la pandémie au niveau des finances publiques. L'Administration, dans le souci d'assurer un équilibre structurel et de financer ses dépenses conjoncturelles a fait appel au soutien de ses partenaires techniques et financiers. Elle compte relancer rapidement l'économie dès que la maladie sera maîtrisée au niveau national afin de poursuivre le processus pour l'Emergence.*

##### **A. Recettes publiques**

Pour l'année 2020, une contraction de 25.6% sera observée au niveau des recettes totales hors dons, ceci étant essentiellement le résultat d'une diminution de 1 737.6 milliards d'Ariary des recettes fiscales nettes. Ainsi, le Taux de Pression Fiscale (TPF) s'établira finalement à 8.9% du PIB dans la LFR 2020, contre une prévision initiale de 11.5% du PIB. Il est à mentionné que les contributions des deux régies fiscales (impôts et douanes) ont été toutes deux revues à la baisse, représentant respectivement 4.6% et 4.3% du PIB. Dans le but d'aider les acteurs économiques et de soutenir la relance, différentes actions diligentées par la DGI ont été prises, telles que le report des échéances des obligations fiscales, la

diminution des taxes et la suspension des cotisations sociales. Pour leurs parts, les recettes non fiscales ont légèrement augmenté pour atteindre le montant nominal de 208.3 milliards d'Ariary, soit 8.0 milliards d'Ariary en sus de la prévision de la LFI.

Au niveau des dons, ils seront estimés à 1 761.8 milliards d'Ariary, soit une variation positive de 19.5%. En l'occurrence, une augmentation de 61.0% est attendu au niveau des dons courants octroyés par les PTF tels que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et l'Union Européenne. Ces aides budgétaires concourent principalement au financement des dépenses sociales et humanitaires d'urgence permettant de renforcer la résilience de la population face au Covid-19 et aux autres maladies tel le paludisme.

## **B. Dépenses publiques**

Face à la situation actuelle, les dépenses publiques pour l'exercice 2020 sont revues à la hausse. Elles s'établiront effectivement à 10 643.1 milliards d'Ariary, soit un surcroît de 373.2 milliards d'Ariary et une variation de 3.6%. Les dépenses de personnel ont été ajustées à 2 923.3 milliards d'Ariary, soit une enveloppe supplémentaire de 20.0 milliards d'Ariary afin de ne plus recourir aux paiements de salaires des ECD au niveau des PIP et aussi afin d'assurer les indemnités des hautes fonctions de l'Etat.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles ont évolué positivement pour atteindre un montant nominal de 1 635.9 milliards d'Ariary, soit un accroissement de 19.8% induit par l'augmentation de 27.2% des transferts et subventions. En effet, dans l'optique de renforcer l'appui technique en faveur de la JIRAMA, une enveloppe assez conséquente et non prise en compte dans la LFI a été reprogrammée dans la LFR. Cette hausse s'explique également par les prévisions de dépenses prévues pour le bon fonctionnement du Parlement et pour le remboursement des frais médicaux auprès des établissements sanitaires. Pour leurs parts, les dépenses en biens et services ont aussi augmenté de 3.7% par rapport au montant présenté dans la LFI. Des économies internes ont pourtant été opérées afin de réorienter les dépenses vers des actions tangibles et soutenant les nouvelles priorités de l'Etat.

Les dépenses en capital constitueront, quant à elles, 9.3% du PIB (contre 8.7% dans la LFI), soit un montant nominal de 5 195.2 milliards d'Ariary (versus 5 048.3 milliards d'Ariary dans la LFI 2020), dont un budget de 2 366.6 milliards d'Ariary pour les PIP internes et 2 828.6 milliards d'Ariary pour les PIP externes. Comme il est mentionné auparavant, ces dépenses ont fait l'objet d'une restructuration et d'une réorientation vers les projets dédiés à atténuer les effets de la crise sur la population, notamment pour les nouvelles constructions d'infrastructures sociales, et à la concrétisation des objectifs édictés dans les treize (13) « Velirano » du Président de la République. La réalisation de ces promesses présidentielles constitue une ligne de conduite obligatoire pour les départements publics. Leurs avancements sont contrôlés de près au niveau du Conseil des Ministres. En particulier, les trois départements de la sécurité,

i.e. la défense nationale, la sécurité publique et la gendarmerie nationale ont bénéficié d'appuis conséquents afin de marquer la 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de Madagasikara.

Les dépenses à portée sociale, permettant d'atténuer rapidement les effets de la crise sur la vie quotidienne de la population et de renforcer leurs résiliences, ont été alors priorisées. Cependant, il est important de mettre en exergue que les seules dépenses dans le social ne permettront guère d'atteindre le taux de croissance prévu, car celles-ci ne contribuent pas directement à la formation brute de capital fixe. C'est pourquoi, afin d'allier l'urgence et la hausse de la production domestique, de nouveaux secteurs émergents seront appuyés, tel que l'industrie pharmaceutique et les secteurs vitaux comme l'agriculture et l'élevage. Dans un futur immédiat, les investissements publics se repositionneront vers ces secteurs hautement stratégiques. Opter pour une croissance économique endogène sera alors plus profitable. Ceci se traduirait par une stratégie judicieuse de l'Etat, via des investissements qui promouvront l'innovation par la recherche et développement, sous l'impulsion de la découverte des traitements à engeance homéopathique. Ces investissements se tourneront aussi vers l'amélioration du capital humain, et plus précisément, dans le domaine du sport, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

En effet, la forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur demeure une grande problématique pour l'économie malagasy. Le pays continue d'importer la majorité de ses matières premières, des biens de consommation, des matériels et des services. La promotion des différents secteurs clés aura alors pour but d'accéder à l'indépendance financière et économique, et notamment d'atteindre l'autosuffisance alimentaire face à la menace d'une probable crise mondiale au niveau de ce secteur précis.

### **C. Déficit budgétaire**

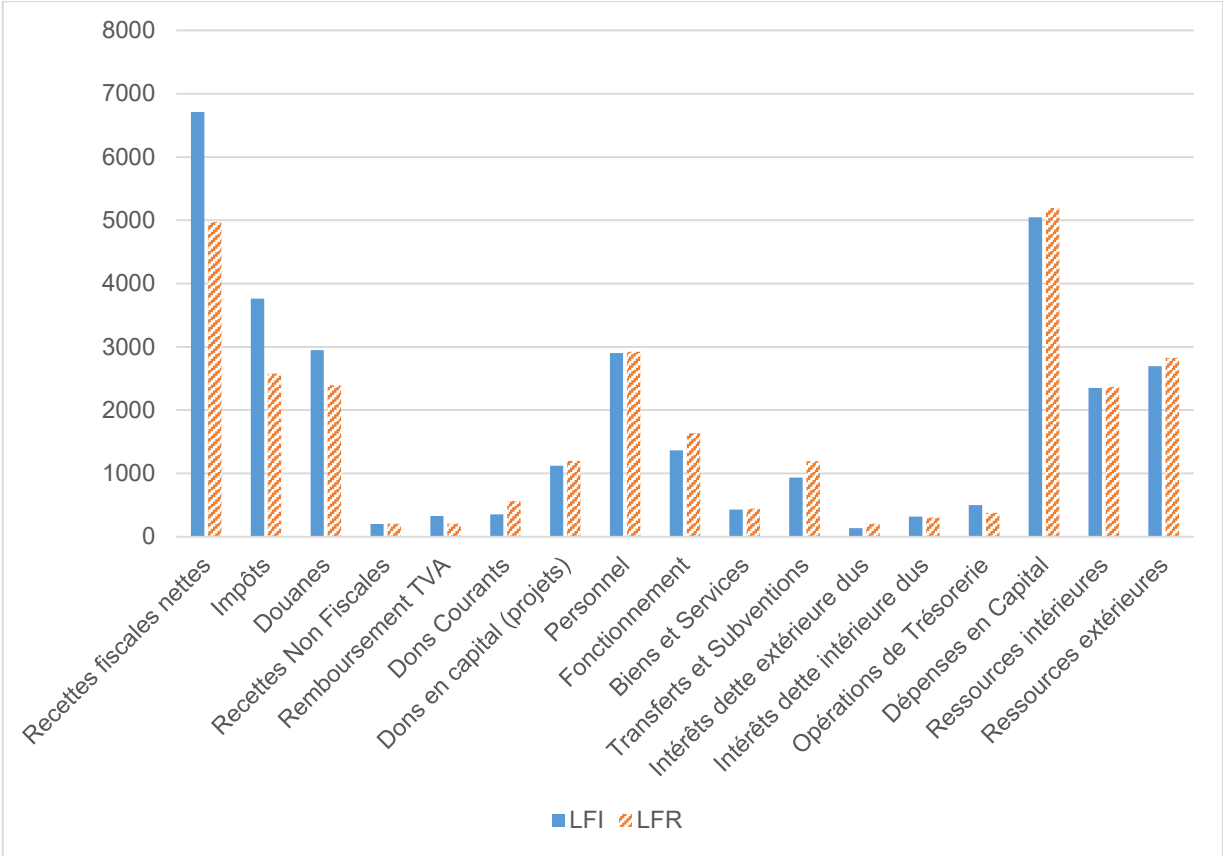
Le creusement du déficit pour cette année 2020 sera inéluctable, telle la situation observée dans la quasi-totalité des pays touchés par la pandémie. Ce creusement du déficit budgétaire est, faut-il le rappeler, la conséquence directe de la chute des recettes fiscales combinée aux surcroîts de dépenses à entreprendre face à la situation exceptionnelle présente. Pour Madagasikara, ce déficit se situera à 6.3% du PIB versus les 2.8% prévus dans la LFI 2020. Selon les options disponibles, son financement pourrait s'opérer via : (i) des coupes budgétaires, c'est-à-dire la diminution des dépenses publiques, (ii) l'augmentation des impôts induisant un accroissement momentané des recettes fiscales et (iii) le recours à un endettement supérieur à la tendance historique auprès des PTF et du système bancaire. Pour sa part, les autorités malagasy ont privilégié la troisième option, ne pouvant se permettre de réduire encore davantage ses dépenses au risque de sacrifier définitivement la croissance économique ou de fragiliser encore plus les acteurs économiques via un rehaussement généralisé des taux d'imposition.

Les financements obtenus auprès du FMI par le biais de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) a permis spécialement de procéder à un prêt rétrocédé par la BFM et d'augmenter le financement interne

du déficit à hauteur de 1 601.9 milliards d’Ariary. Les tirages nets au titre de financements extérieurs, quant à eux, représenteront 1 906.7 milliards d’Ariary afin de résorber le déficit atteignant 3 508.6 milliards d’Ariary.

Au final, il est important de souligner que ce creusement du déficit impactera les prochains exercices budgétaires. Ainsi, il est attendu que les investissements stratégiques dans les différents secteurs clés prônés dans la vision pour l’Emergence permettront de relancer l’économie du pays et, par ricochet, d’apurer le stock de la dette publique dans les prochaines années. Il s’agit notamment du plan ambitieux initié par l’Etat en vue d’accélérer les grands projets d’infrastructures et de moderniser l’industrie locale. La poursuite de la construction des nouvelles villes, en particulier Tana-Masoandro II, est prévu selon les premiers résultats des études en amont. En parallèle, l’Etat promouvra la prospection de nouveaux investisseurs dans le cadre des projets PPP.

**Figure 17: Comparaison des Dépenses et Recettes LFI/LFR 2020**



Source : MEF/SG/DGT/OGT

## **TABLEAUX RECAPITULATIFS : INDICATEURS MACROECONOMIQUES**

**Tableau A 1 : Récapitulatif – Principaux indicateurs économiques et financiers**

(en % de variation sauf indication contraire)	<b>LFI 2020</b>	<b>LFR 2020</b>
Croissance économique, SCN 93	5.5	0.8
Secteur primaire	4.6	3.5
Secteur secondaire	7.4	1.3
Secteur tertiaire	5.2	-0.8
Indice des prix à la consommation (moyenne période)	7.2	7.2
Indice des prix à la consommation (fin de période)	6.2	6.2
Déflateur du PIB (en%)	6.7	6.7
PIB nominal (en milliards d'Ariary), SCN 93	58 324.8	55 719.9
Taux de Pression Fiscale	11.5	8.9
Taux de déficit budgétaire	-2.8	-6.3
Taux d'investissement (en % du PIB)	25.4	16.7
dont investissement public	8.7	9.3
investissements privés	16.8	7.4
Variation de la masse monétaire (M3 en Var. %)	18.0	22.9

*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*



**Tableau A 2: Récapitulatif – Taux de croissance par branche d'activités (Var. %)**

	<b>2 018</b>	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>
	réal.	LFR	Prev
<b>Secteur Primaire</b>	<b>3.7</b>	<b>2.8</b>	<b>3.5</b>
Agriculture	7.4	3.2	4.1
Elevage et pêche	-4.5	2.0	2.2
Sylviculture	-0.9	1.0	0.8
<b>Secteur Secondaire</b>	<b>8.1</b>	<b>7.5</b>	<b>1.3</b>
Industrie extractive	10.1	10.2	-1.4
Alimentaire, boisson, tabac	2.4	4.6	5.0
Textile	3.4	8.3	-5.1
Bois, papiers, imprimerie	2.9	2.8	2.0
Matériaux de construction	7.6	6.0	-2.1
Industrie métallique	7.4	7.4	2.7
Machine, matériels électriques	2.0	2.0	1.5
Industries diverses	16.9	2.5	1.7
Electricité, eau, gaz	20.0	9.6	8.9
<b>Secteur Tertiaire</b>	<b>2.1</b>	<b>5.1</b>	<b>-0.8</b>
BTP	7.9	10.3	-1.8
Commerce, entretiens, réparations	2.9	2.7	-3.7
Hôtel, restaurant	-11.4	14.2	-7.5
Transport	-1.7	4.8	-5.5
Poste et télécommunication	11.3	10.3	9.1
Banque, assurance	-0.4	4.2	4.2
Services aux entreprises	-0.4	2.8	2.8
Administration	-2.1	1.0	0.7
Education	10.8	0.6	0.5
Santé	-1.1	0.4	0.6
Services rendus aux ménages	17.1	0.7	0.5
<b>SIFIM</b>	<b>-4.2</b>	<b>4.2</b>	<b>4.2</b>
<b>PIB aux prix de base</b>	<b>3.7</b>	<b>4.9</b>	<b>0.5</b>
<b>Impôts sur les produits</b>	<b>13.5</b>	<b>5.7</b>	<b>3.4</b>
<b>PIB aux prix d'acquisition</b>	<b>4.6</b>	<b>5.0</b>	<b>0.8</b>

*Source : MEF/SG/DGEP/DEME*

**Tableau A 3: Statistiques des Finances Publiques (en milliards d'Ariary)**

	2018	2019	2020		LFI-LFR
En milliards d'Ariary	réal.	LFR	LFI	prév.	Variation en %
<b>Recettes totales et dons</b>	<b>6 366.4</b>	<b>7 653.5</b>	<b>8 711.1</b>	<b>6 942.8</b>	<b>-20.3%</b>
Recettes totales (hors dons)	5 135.3	5 907.9	7 237.1	5 172.4	-28.5%
<i>Dont : Recettes fiscales (nettes)</i>	4 718.6	5 544.6	6 710.2	4972.1	-25.9%
<i>Impôts</i>	2 327.1	2 954.6	3 759.9	2579.3	-31.4%
<i>Douanes</i>	2 391.4	2 590.0	2 950.3	2392.8	-18.9%
<i>Recettes non fiscales</i>	132.5	102.2	200.3	208.3	4%
<i>Remboursement TVA</i>	284.2	261.0	326.6	206.0	-36.9%
Dons	1 231.1	1 745.7	1 474.0	1 761.8	19.5%
Dons courants	414.2	751.6	350.5	564.2	61.0%
Dons en capital (projets)	817.0	994.0	1 123.5	1 197.6	6.6%
<b>Dépenses totales</b>	<b>7 068.2</b>	<b>8 816.2</b>	<b>10 269.9</b>	<b>10 643.1</b>	<b>3.2%</b>
Dépenses courantes	4 619.6	4 967.0	5 221.6	5 447.9	4.3%
Dépenses budgétaires	4 095.4	4 579.1	4 720.5	5 067.5	7.3%
Dont : Personnel	2 330.5	2 575.4	2 903.3	2 923.3	0.7%
Fonctionnement	1 411.8	1 571.0	1 365.1	1 635.9	19.8%
<i>Biens et services</i>	356.1	392.0	428.2	444.0	3.7%
<i>Transferts et subventions</i>	1 055.7	1 179.0	936.9	1 191.9	27.2%
Intérêts dette extérieure dus	105.5	146.0	133.2	208	56.2%
Intérêts dette intérieure dus	247.6	286.7	318.9	300.2	-5.9%
Opérations de Trésorerie	524.1	387.9	501.1	380.4	-24.1%
Dépenses en capital	2 448.6	3 849.2	5 048.3	5 195.2	2.9%
Ressources intérieures	833.8	1 536.9	2 351.0	2 366.6	0.7%
Ressources extérieures	1 614.8	2 312.3	2 697.3	2 828.6	4.9%
Variations des arriérés intérieurs	-302.4	-227.5	-46.7	-46.7	<b>0.0%</b>
<b>Solde global (base caisse)</b>	<b>-1 004.1</b>	<b>-1 390.1</b>	<b>-1 605.5</b>	<b>-3 508.6</b>	<b>118.5%</b>

*Source : MEF/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor*

**Tableau A 4: Statistiques des Finances Publiques (en pourcentage du PIB)**

UM: milliards d'Ariary	2018	2019	2020	
	Real	LFR	LFI	LFR
<b>Recettes totales et dons</b>	13.8	14.8	14.9	12.5
Recettes totales	11.1	11.4	12.4	9.3
Dont: Recettes fiscales nettes	10.2	10.7	11.5	8.9
<i>Impôts</i>	5.0	5.7	6.4	4.6
<i>Douanes</i>	5.2	5.0	5.1	4.3
Recettes Non Fiscales	0.3	0.2	0.3	0.4
Remboursement TVA	0.6	0.5	0.6	0.4
Dons	2.7	3.4	2.5	3.2
Dons Courants	0.9	1.5	0.6	1.0
Dons en capital (projets)	1.8	1.9	1.9	2.1
<b>Dépenses totales</b>	15.2	17.0	17.6	19.1
Dépenses courantes	9.9	9.6	9.0	9.8
Dépenses budgétaires	8.8	8.8	8.8	9.1
Dont: Personnel	5.0	5.0	5.0	5.2
Fonctionnement	3.0	3.0	2.3	2.9
<i>Biens et Services</i>	0.8	0.8	0.7	0.8
<i>Transferts et Subventions</i>	2.3	2.3	1.6	2.1
Intérêts dette extérieure dus	0.2	0.3	0.2	0.4
Intérêts dette intérieure dus	0.5	0.6	0.5	0.5
Opérations de Trésorerie	1.1	0.7	0.9	0.7
Dépenses en Capital	5.3	7.4	8.7	9.3
Ressources intérieures	1.8	3.0	4.0	4.2
Ressources extérieures	3.5	4.5	4.6	5.1
<b>Solde global (base caisse)</b>	<b>-2.1</b>	<b>-2.7</b>	<b>-2.8</b>	<b>-6.3</b>

*Source : MEF/SG/DGT/DE, Opérations Globales du Trésor*

**Tableau A 5: Récapitulatif du Budget LFI 2020- LFR 2020 – Variation**

<b>DEPENSES (en milliards d'Ariary)</b>	<b>LFI 2020</b>	<b>LFR 2020</b>	<b>Variation Nominale</b>	<b>Variation en %</b>
INTERET DE LA DETTE	452.1	508.2	56.1	12.4%
SOLDE	2 700.0	2 698.5	-1.5	-0.1%
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 418.4</b>	<b>1 860.8</b>	<b>292.4</b>	<b>18.6%</b>
- Indemnités	203.3	224.9	21.6	10.6%
- Biens & Services	428.2	444.0	15.8	3.7%
- Transferts et Subventions	936.9	1 191.9	255.0	27.2%
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>5 048.3</b>	<b>5 195.2</b>	<b>146.9</b>	<b>2.9%</b>
- Financement interne	2 351.0	2 366.6	15.6	0.7%
- Financement externe	2 697.3	2 828.6	131.3	4.9%
Emprunt	1 573.8	1 631.0	57.2	3.6%
Subvention	1 123.5	1 197.6	1 074.1	869.7%
<b>TOTAL (hors AONT)</b>	<b>9 768.8</b>	<b>10 262.7</b>	<b>493.9</b>	<b>5.1%</b>

*Source : MEF/SG/DGFAG/DB*

**Tableau A 6 : Balance des paiements**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>LFI 2020</b>	<b>LFR 2020</b>
<b>Compte courant</b>	<b>-237.0</b>	<b>-455.9</b>
<b>Biens et services</b>	<b>-601.5</b>	<b>-664.2</b>
<b>Balance commerciale</b>	<b>-595.6</b>	<b>-545.2</b>
Exportations FOB	2 382.6	1 646.6
Importations FOB	-2 978.2	-2 191.7
<b>Services</b>	<b>-5.9</b>	<b>-119.0</b>
Recettes	1 150.1	626.2
Paievements	-1 156.0	-745.2
<b>Revenus des investissements</b>	<b>-282.4</b>	<b>-369.1</b>
Recettes	50.3	45.2
Paievements	-332.7	-414.3
<i>dont: Intérêts de la dette publique</i>	<i>-25.7</i>	<i>-40.8</i>
<b>Transferts courants</b>	<b>646.9</b>	<b>577.4</b>
Administrations publiques	67.5	125.4
<i>dont: Aides budgétaires</i>	<i>67.5</i>	<i>110.8</i>
Autres secteurs	579.4	452.1
<b>Compte capital et financier</b>	<b>410.1</b>	<b>541.1</b>
<b>Compte des capitaux</b>	<b>216.5</b>	<b>235.1</b>
Administration publique	216.5	235.1
Autres secteurs	0.0	0.0
<b>Compte financier</b>	<b>193.6</b>	<b>306.0</b>
Investissements directs (net)	359.6	216.1
Investissements de portefeuille	0.0	0.0
Autres	-166.0	89.9
Gouvernement	250.5	374.3
Tirages	307.3	426.4
PIP	303.3	320.2
Aide budgétaire	4.0	106.3
Amortissements	-56.8	-52.1
Secteur privé	-238.6	-239.6
Banques commerciales (net)	0.0	0.0
Autres (net)	-177.9	-44.8
<b>Autres (y.c. erreurs et omissions)</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Balance globale</b>	<b>173.1</b>	<b>85.2</b>

*Source : Banky Foiben'i Madagasikara*

# ANNEXE 2

DOCUMENT  
DE  
PERFORMANCE

01- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
010	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
001	<b>Administration Et Coordination</b>
001-1	<b>ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE</b>
001-1-1	<b>ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE</b>
001-1-1-1	<b>Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires</b>
001-1-1-1-01	<i>Décerner les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus aux bénéficiaires</i>
001-1-1-2	<b>LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT</b>
001-1-1-2-01	<i>Assurer les charges fixes spécifiques au Secrétariat Général de la Présidence</i>
001-1-1-2-02	<b>ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE</b>
001-1-1-2-03	<b>CONDUIRE LES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHE POUR LE COMPTE DE LA REPUBLIQUE</b>
001-1-1-2-04	<i>Préparer et organiser les déplacements du Président de la République à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national ainsi que les cérémonies officielles</i>
001-1-1-2-05	<i>Elaborer les projets d'actes ou de textes réglementaires initiés par la Présidence</i>
001-1-1-2-06	<i>Etudier les dossiers de contentieux, de recours en grâce et les requêtes en amnistie dont est saisie la Présidence, ainsi que de l'élaboration des projets de décisions y afférentes</i>
001-1-1-2-07	<i>Assurer la logistique et participer au développement et à la mise en place des programmes pour l'amélioration des infrastructures</i>
001-1-1-2-08	<i>Assurer la couverture médiatique des événements présidentiels</i>
001-1-1-2-09	<b>ASSURER LA GESTION DES FONDS SPÉCIAUX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</b>
001-1-1-2-10	<i>Coordonner les programmes relevant de la Présidence de la République et en assurer le suivi et l'évaluation budgétaire</i>
001-1-1-2-11	<i>Assurer le pilotage stratégique des programmes relevant de la Présidence de la République</i>
001-1-1-2-12	<i>Coordonner l'organisation protocolaire des activités et visites officielles des hautes personnalités étrangères</i>
001-1-1-2-13	<i>Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociales de la Présidence</i>
001-1-1-2-14	<i>Coordonner les activités de l'ensemble des Directions et du Cabinet</i>
001-1-1-2-15	<b>EFFECTUER LES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES VERS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS</b>
001-1-1-2-18	<b>T02-RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (SGP)</b>
001-1-1-4	<b>Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée</b>
001-1-1-4-01	<i>Effectuer des missions de suivi des projets</i>
001-1-1-4-02	<i>Consolider et planifier le suivi de la réalisation des projets présidentiels</i>
001-1-1-5	<b>Divers matériels acquis</b>
-	-
001-1-1-6	<b>Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits</b>
001-1-1-6-01	<i>Instruire les dossiers de demande et de proposition de liste de bénéficiaires de distinctions honorifiques</i>
001-1-1-7	<b>L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT</b>
001-1-1-7-01	<b>ASSURER LA REMISE DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES AUX BÉNÉFICIAIRES</b>
001-1-1-7-02	<b>COORDONNER LES ACTIVITÉS DE L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET DU CABINET</b>
001-1-1-7-03	<b>VEILLER À L'OBSERVATION DES STATUTS ET RÉGLEMENTS DE L'ORDRE</b>
001-1-1-7-04	<b>ETUDIER LES DOSSIERS DE CONTENTIEUX, DE RECOURS EN GRÂCE ET LES REQUÊTES EN AMNISTIE DONT EST SAISIE LA PRÉSIDENTE, AINSI QUE DE L'ÉLABORATION DES PROJETS DE DÉCISIONS Y AFFÉRENTES</b>
001-1-1-7-05	<b>ASSURER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DES ÉVÈNEMENTS PRÉSIDENTIELS</b>
001-1-1-7-06	<b>COORDONNER LES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE ET EN ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION BUDGÉTAIRE</b>
001-1-1-7-07	<b>TRAITER ET/OU SUPERVISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA RÉDACTION DES ALLOCUTIONS ET AUTRES DISCOURS PRÉSIDENTIELS</b>
001-1-1-7-08	<b>COORDONNER L'ORGANISATION PROTOCOLAIRE DES ACTIVITÉS ET VISITES OFFICIELLES DES HAUTES PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES</b>
001-1-1-7-09	<b>ELABORER LES PROJETS D'ACTES OU DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES INITIÉS PAR LA PRÉSIDENTE</b>
001-1-1-7-10	<b>ASSURER LES CHARGES FIXES SPÉCIFIQUES AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE</b>
001-1-1-7-11	<b>ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DES PROGRAMMES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE</b>
001-1-1-7-12	<b>PRÉPARER LES CORRESPONDANCES OFFICIELLES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</b>
001-1-1-7-13	<b>ORGANISER LES DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL</b>
001-1-1-7-14	<b>INSTRUIRE LES DOSSIERS DE DEMANDE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET PROPOSER LA LISTE DES BÉNÉFICIAIRES À SOUMETTRE À L'APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE</b>
001-1-1-8	<b>Sécurité des Palais assurée</b>
-	-
001-1-3	<b>Assurer le Bon fonctionnement de DGPP</b>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>01</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>010</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>001</b>	<b>Administration Et Coordination</b>
<b>001-1-3-1</b>	<b>Réalisation des activités</b>
	<i>001-1-3-1-01 Assurer le renforcement de la capacité technique de la DGPP</i>
<b>001-1-4</b>	<b>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES</b>
<b>001-1-4-1</b>	<b>LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE</b>
	<i>001-1-4-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES CIS</i>
	<i>001-1-4-1-02 RECHERCHER, COLLECTER ET EXPLOITER LES RENSEIGNEMENTS</i>
	<i>001-1-4-1-03 SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LE BANDITISME ET LE TERRORISME</i>
	<i>001-1-4-1-04 CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALES</i>
	<i>001-1-4-1-05 Formation des agents de renseignements et renforcement de capacité</i>
<b>001-1-5</b>	<b>Préserver la paix et protection sociale</b>
<b>001-1-5-1</b>	<b>Participation des populations défavorisées a la vie sociale et au progrès collectif</b>
	<i>001-1-5-1-01 Assurer la mise en œuvre des stratégies d'intervention sociale de la Présidence</i>
<b>001-1-6</b>	<b>ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE</b>
<b>001-1-6-1</b>	<b>LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE</b>
	<i>001-1-6-1-01 ASSURER À TOUT MOMENT LA SÉCURITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE</i>
	<i>001-1-6-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP</i>
	<i>001-1-6-1-03 METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADÉQUATS pour GP</i>
	<i>001-1-6-1-04 Sécuriser au maximum la sécurité de son Excellence Monsieur Le Président de la République et sa Famille ,ses biens et son entourage par la GP</i>
<b>001-1-6-2</b>	<b>Formations et recyclages organisés</b>
	<i>001-1-6-2-01 ASSURER A TOUT MOMENT LA SECURITE DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE (GP)</i>
	<i>001-1-6-2-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DSP</i>
<b>001-1-6-3</b>	<b>LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS</b>
	<i>001-1-6-3-02 T02-METTRE EN ŒUVRE LA GESTION ET LA SÉCURISATION DES PATRIMOINES DE LA PRÉSIDENTE</i>
	<i>001-1-6-3-04 T02-Acquérir et installer les matériels de surveillance électronique dans les Palais d'Etat (Iavoloha Ambohitsorohitra) et les sites environnants</i>
<b>001-1-8</b>	<b>REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT</b>
<b>001-1-8-1</b>	<b>'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation</b>
	-
<b>001-1-8-2</b>	<b>'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée</b>
	-
<b>001-1-8-3</b>	<b>Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC</b>
	-
<b>001-1-8-4</b>	<b>Capacités des agents de l'ANRE renforcées</b>
	<i>001-1-8-4-01 Former les agents de l'Etat sur les TIC</i>
	<i>001-1-8-4-02 Développer, installer, rendre opérationnels les Services/Applications sur l'Intranet de l'Etat</i>
	<i>001-1-8-4-03 Acquérir des véhicules d'intervention</i>
<b>001-1-8-5</b>	<b>Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise</b>
	-
<b>001-1-8-7</b>	<b>Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance</b>
	-
<b>001-1-8-8</b>	<b>Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance</b>
	-

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit
138-1	<b>RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT</b>
138-1-1	<b>RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME</b>
138-1-1-1	<b>LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ</b>
138-1-1-1-01	ASSURER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
138-1-1-1-02	EDUQUER, INFORMER ET MOBILISER LA SOCIÉTÉ POUR REFUSER LA CORRUPTION (UNE DES CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA LCC)
138-1-1-1-03	RÉPRIMER LES ACTES DE CORRUPTION AFIN DE RÉDUIRE L'IMPUNITÉ
138-1-1-1-04	METTRE LES SERVICES PUBLICS, ET SPÉCIFIQUEMENT LES SERVICES DE SÉCURITÉ, HORS D'ATTEINTE DE LA CORRUPTION AFIN DE POUVOIR GARANTIR EFFECTIVEMENT DES SERVICES DE QUALITÉ ET D'ÉQUITÉ ET LA SÉCURITÉ À TOUS LES CITOYENS
138-1-1-1-05	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-1-06	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION (BIANCO)
138-1-1-1-07	METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION DANS TOUS LES SECTEURS POUR GARANTIR LA QUALITE DES PRESTATIONS ET L'EQUITE DE TRAITEMENT DE TOUS
138-1-1-2	<b>LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS</b>
138-1-1-2-01	Harmoniser la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption avec le plan pour l'émergence de Madagascar (PEM)
138-1-1-2-02	Renforcer le cadre institutionnel du Comité pour la Sauvegarde pour l'Intégrité
138-1-1-2-03	RENFORCEMENT DU COMITE POUR LA SAUVEGARDE DE L'INTEGRITE
138-1-1-2-04	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-2-05	VULGARISER LA CHARTE AFRICAINE DE LA DÉMOCRATIE, DES ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE (CADEG)
138-1-1-2-06	FAIRE ADOPTER LES TEXTES ÉLECTORAUX DES PARTIS POLITIQUES ET DES CAMPAGNES ÉLECTORALES
138-1-1-3	<b>LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ</b>
138-1-1-3-01	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-3-02	RÉPONDRE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS AUX BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES MAGISTRATS DES COURS ET DES JURIDICTIONS AINSI QU'AUX DEMANDES RELATIVES À LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES MAGISTRATS
138-1-1-3-03	PROMOUVOIR LES PRINCIPES DU CODE DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS
138-1-1-3-04	DONNER SUITE AUX DOLÉANCES METTANT EN CAUSE LES MAGISTRATS
138-1-1-3-05	Renforcement des capacités matérielles et Humaines du Conseil Supérieur de la Magistrature
138-1-1-4	<b>LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES</b>
138-1-1-4-01	ANALYSER, TRAITER ET DIFFUSER LES INFORMATIONS GÉNÉRÉES PAR LES DÉCLARATIONS DES OPÉRATIONS SUSPECTES.
138-1-1-4-02	ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
138-1-1-5	<b>Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre</b>
138-1-1-5-01	Assurer les charges fixes et autres coûts structurels
138-1-1-5-02	Analyser, traiter et diffuser les informations générées par les Déclarations des Opérations Suspectes.
138-1-1-5-03	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SECURISE ET MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DU SAMIFIN
138-1-2	<b>AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS</b>
138-1-2-1	<b>LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE</b>
138-1-2-1-01	Renforcement de l'effectif du personnel
138-1-2-1-02	AMÉLIORER LES SERVICES DE LA MÉDIATURE (QUALITÉ DE SERVICE RENDUE, TRAITEMENT DES DOSSIERS INFORMATISÉS.)
138-1-2-1-03	Appui structurel (Indemnités liées à la fonction et autre coûts)
138-1-2-1-04	AUGMENTER ET RENFORCER LES MISSIONS DE SENSIBILISATION (TOURNÉE DE SERVICE, ÉMISSIONS RADIODIFFUSÉES, SUPPORTS DE COMMUNICATION)
138-1-2-1-05	Déconcentration du service de la Médiation et vulgarisation de ses attributions auprès du public
138-1-2-1-06	RENFORCER LES ÉCHANGES AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES
138-1-2-1-07	T06-RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELS ET HUMAINES DE LA MEDIATURE
138-1-2-1-08	T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:
138-1-2-1-09	Échanger et partager ses compétences
138-1-2-2	<b>LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT</b>
138-1-2-2-01	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC
138-1-2-2-02	T03-PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC:ASSURER LA GESTION DU PAPS
138-1-2-2-03	APPUYER LA STRUCTURE DU PREA

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>01</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>010</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>138</b>	<b>Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit</b>
	138-1-2-2-04 ASSURER LA GESTION DU PAGI
	138-1-2-2-05 METTRE EN PLACE DES OUTILS DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR)
<b>138-1-2-3</b>	<b>LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)</b>
	138-1-2-3-01 PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC
	138-1-2-3-02 DIGITAL GOVERNANCE AND IDENTIFICATION MANAGEMENT SYSTEM PROJECT (PRODIGY)
	138-1-2-3-03 PROCÉDER À L'ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES ET DE L'E-GOUVERNANCE
	138-1-2-3-04 PILOTER LA RÉFORME DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH) ET DE LA GESTION DES PATRIMOINES DE L'ÉTAT (GPE)
	138-1-2-3-05 PROCÉDER À LA MISE EN PLACE DU SUIVI ÉVALUATION AUPRÈS DES MINISTÈRES
<b>138-1-2-4</b>	<b>L'évaluation des contrats/programmes des performance effectué</b>
	-
<b>138-1-2-5</b>	<b>Le FEFFI mis en place et PEC opérationnel dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia</b>
	-
<b>138-1-2-6</b>	<b>Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel</b>
	-
<b>138-1-2-7</b>	<b>Les transactions douanières suspectes découvertes</b>
	-
<b>138-1-3</b>	<b>Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques</b>
<b>138-1-3-1</b>	<b>Une base politique solide est créée et occupée</b>
	138-1-3-1-01 Tisser des relations permanentes avec les partis politiques, les associations régionales, les culturelles et culturelles, les syndicats, les ordres, le diaspora dans le but de raffermir l'Unité Nationale;
<b>138-1-4</b>	<b>Promouvoir l'adhésion populaire à la Politique adoptée</b>
<b>138-1-4-1</b>	<b>Dialogue politique et social pérenne</b>
	138-1-4-1-01 Analyser la politique actuelle et réfléchir sur la nouvelle orientation et leurs impacts
<b>138-1-5</b>	<b>Assurer le bon fonctionnement de la DGPAP</b>
<b>138-1-5-1</b>	<b>Efficacité et épanouissement dans l'exécution des missions attribuées</b>
	138-1-5-1-01 Assurer les moyens pour la mise en œuvre des activités
<b>138-1-6</b>	<b>Assurer la mise en œuvre des directives du Président de la République</b>
<b>138-1-6-1</b>	<b>Stabilité et sérénité politique</b>
	138-1-6-1-01 Eviter les crises politiques
<b>138-1-7</b>	<b>AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES</b>
<b>138-1-7-1</b>	<b>LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN</b>
	138-1-7-1-01 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ACQUERIR ET INSTALLER LES EQUIPEMENTS DU NOUVEAU SYSTEME DE TELECOMMUNICATION
	138-1-7-1-02 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DU SYSTÈME
	138-1-7-1-03 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
	138-1-7-1-04 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :EVALUER LES LIAISONS EXISTANTES AFIN DE DÉDUIRE UNE NOUVELLE ORIENTATION
	138-1-7-1-05 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :PROMOUVOIR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ EN INFORMATIQUE
	138-1-7-1-06 Acquérir des moyens de locomotion pour les interventions rapides
	138-1-7-1-07 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :ASSURER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RÉSEAUX EXISTANTS
	138-1-7-1-08 RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DE L'OTME :RENFORCER LA CAPACITÉ TECHNIQUE DES AGENTS DE L'ÉTAT
	138-1-7-1-09 Assurer les charges fixes et autres coûts structurels
	138-1-7-1-10 Renforcer les capacités techniques des agents de l'Etat
	138-1-7-1-11 ÉQUIPER LE CENTRE OPÉRATIONNEL EN MOBILIERS
	138-1-7-1-12 Promouvoir la recherche et le développement des logiciels informatiques dans le domaine des NTIC
	138-1-7-1-13 Assurer la protection et la sécurité physique du système
<b>138-1-7-2</b>	<b>LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS</b>
	138-1-7-2-01 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>01</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>010</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>138</b>	<b>Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit</b>
	138-1-7-2-02 AUGMENTER ET DYNAMISER LES ACTIVITÉS DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (IGGN)
	138-1-7-2-03 Renforcer les actions de l'IGGN contre la fraude et les trafics illicites
<b>138-1-7-3</b>	<b>IGE doté en véhicules d'inspections</b>
	- -
<b>138-1-7-4</b>	<b>LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES</b>
	138-1-7-4-01 RENFORCER LES VÉRIFICATIONS ET LES SUIVIS DES RECOMMANDATIONS À TOUS LES NIVEAUX
	138-1-7-4-02 DÉVELOPPER LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES ET JURIDIQUES EN MATIÈRE DE VÉRIFICATION
	138-1-7-4-03 COORDONNER ET METTRE À JOUR DU FICHER DES MALVERSATIONS
	138-1-7-4-04 Recruter des vérificateurs (Inspecteur d'Etat et contrôleurs d'Etat)
	138-1-7-4-05 RENFORCER LES MOYENS MATERIELS ET LE CADRE DE TRAVAIL
	138-1-7-4-06 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
<b>138-1-7-5</b>	<b>LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS</b>
	138-1-7-5-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES INSPECTEURS DE L'ARMÉE, ENCOURAGER LES MILITAIRES À S'INSTRUIRE ET PROTÉGER LE MORAL DE LA TROUPE
	138-1-7-5-02 EFFECTUER L'INSPECTION, L'AUDIT ET LA VISITE DE DIFFÉRENTES FORMATIONS MILITAIRES
	138-1-7-5-03 ASSURER LES CHARGES FIXES ET AUTRES COÛTS STRUCTURELS
<b>138-1-7-6</b>	<b>Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat</b>
	- -
<b>138-1-7-7</b>	<b>Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE</b>
	- -
<b>138-1-8</b>	<b>Assurer la coordination des investissements et de leurs financements</b>
<b>138-1-8-1</b>	<b>Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés</b>
	- -
<b>138-1-9</b>	<b>VALORISER L'ETHIQUE POLITIQUE</b>
<b>138-1-9-1</b>	<b>Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes</b>
	138-1-9-1-01 Encourager les dialogues entre les associations, régionales, traditionnelles et culturelles
<b>138-1-9-2</b>	<b>Sérénité politique</b>
	138-1-9-2-01 Sonder les opinions publiques et analyser les rapports de force entre les partis politiques.
	138-1-9-2-02 Assurer la gestion préventive des crises politiques.

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>01</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>010</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>138</b>	<b>Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit</b>
<b>138-2</b>	<b>Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet défense et sécurité</b>
<b>138-2-1</b>	<b>Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires</b>
<b>138-2-1-1</b>	<b>Amélioration du professionnalisme de l'Armée Malagasy</b>
	<i>138-2-1-1-01 Contribution à la restauration des valeurs et éthiques militaires</i>
	<i>138-2-1-1-02 protéger le moral de la troupe et assurer la supervision de l'opérationnalité des formations militaires</i>
	<i>138-2-1-1-03 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
	<i>138-2-1-1-04 Renforcer les capacités des militaires et étoffer leurs acquis</i>
	<i>138-2-1-1-05 Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
<b>138-2-1-2</b>	<b>Augmentation de confiance de la population vis-à-vis de l'Armée Malagasy</b>
	<i>138-2-1-2-01 Effectuer des études prospectives</i>
	<i>138-2-1-2-02 Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
	<i>138-2-1-2-03 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
	<i>138-2-1-2-04 Réhabiliter le bâtiment de l'IGAM</i>
<b>138-2-2</b>	<b>Suivi et évaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations</b>
<b>138-2-2-1</b>	<b>Harmonisation de l'administration militaire en général</b>
	<i>138-2-2-1-01 Réaliser des visites des entités militaires.Effectuer des inspections et des audits au niveau des différentes formations</i>
	<i>138-2-2-1-02 Renforcer les capacités des militaires et étoffer leurs acquis</i>
	<i>138-2-2-1-03 Faire un entretien et une acquisition des matériels roulants</i>
<b>138-2-2-2</b>	<b>Développement économique grâce à l'optimisation des décisions en terme de répartition des Forces de sécurité en fonction du niveau d'insécurité de chaque region.</b>
	-
<b>138-2-2-3</b>	<b>Contribution à la préparation de la prise de décision du Président de la République en matière de défense</b>
	-

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>01</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>010</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>138</b>	<b>Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit</b>
<b>138-4</b>	<b><u>Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption</u></b>
<b>138-4-1</b>	<b>Système judiciaire impartial et indépendant, administration publique et sécurité</b>
<b>138-4-1-1</b>	<b>Défi 69: Lutte contre la corruption à tolérance zéro</b>
<i>138-4-1-1-01</i>	<i>Amélioration de la qualité et de l'efficacité des contrôles de l'administration</i>
<i>138-4-1-1-02</i>	<i>Renforcement des capacités opérationnelles de l'IGE</i>
<i>138-4-1-1-03</i>	<i>Renforcement des contrôles des marchés publics</i>
<i>138-4-1-1-04</i>	<i>Mise aux normes de la procédure de vérification</i>
<i>138-4-1-1-05</i>	<i>Coordination et suivi des actions de contrôle de l'administration</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
620	Appui au développement social et économique
620-1	<b>CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE</b>
620-1-1	<b>RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS</b>
620-1-1-1	<b>LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE</b>
620-1-1-1-01	<i>Renforcer la connaissance, attitude et pratique des sous populations les plus exposées au risque de transmission du VIH et des jeunes de 10 à 24 ans sur les IST/VIH et sida</i>
620-1-1-1-02	<i>COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA</i>
620-1-1-1-03	<i>RENFORCER LES CAMPAGNES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LE SIDA</i>
620-1-1-1-04	<i>Renforcer la mise en application de la stratégie Test and Treat and Retain</i>
620-1-1-1-05	<i>CONSOLIDER L'ENGAGEMENT DES MINISTÈRES ET SECTEURS DE DÉVELOPPEMENT AUTRES QUE CELUI DE LA SANTÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA.</i>
620-1-1-2	<b>LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS</b>
620-1-1-2-01	<i>Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé</i>
620-1-1-2-02	<i>Affermir le niveau de l'engagement de l'Etat au financement de la lutte contre le sida</i>
620-1-1-2-03	<i>PÉRENNISER LES STRUCTURES ET LES ACTIONS DE LA RIPOSTE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA.</i>
620-1-1-2-04	<i>DEVELOPPER DES PARTENARIATS INNOVATEURS POUR ASSURER LES RESSOURCES NECESSAIRES A LA REPONSE NATIONALE MULTISECTORIELLE AU SIDA</i>
620-1-1-3	<b>LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH</b>
620-1-1-3-01	<i>Renforcer et opérationnaliser les structures de coordination à tous les niveaux</i>
620-1-1-3-02	<i>Renforcer toutes les structures de l'organe de coordination au niveau central et décentralisé</i>
620-1-1-3-03	<i>RENFORCER ET ETENDRE LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE SIDA DANS LES ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVE</i>
620-1-1-3-04	<i>Développer un programme de communication médiatique d'information et éducation sur le VIH.</i>
620-1-1-3-05	<i>REALISER UNE ETUDE DE L'INDICE DE STIGMATISATION</i>
620-1-1-4	<b>LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIENT D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ</b>
620-1-1-4-01	<i>Assurer la Coordination efficace des systèmes de commandes d'achats, stockage des intrants et des médicaments ARV à tous les niveaux</i>
620-1-1-4-02	<i>Renforcer la surveillance épidémiologique, comportementale et des recherches opérationnelles suivant le plan de recherche</i>
620-1-1-4-03	<i>METTRE EN PLACE UN MECANISME D'APPUI A LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH</i>
620-1-1-4-04	<i>APPUYER LES CLINIQUES JURIDIQUES EN VUE DE FOURNIR DES SERVICES D'ASSISTANCE JUDICIAIRE AUX PVVIH SOUHAITANT FAIRE PRÉVALOIR LEURS DROITS EN JUSTICE.</i>
620-1-2	<b>PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE</b>
620-1-2-1	<b>SPDSN opérationnel</b>
620-1-2-1-01	<i>ASSURER LA GESTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE</i>
620-1-2-1-02	<i>ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</i>
620-1-2-1-03	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN</i>
620-1-2-2	<b>Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées</b>
620-1-2-2-01	<i>INNOVER ET SECURISER LES SYSTEMES D'INFORMATION DANS LE DOMAINE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE</i>
620-1-2-2-02	<i>REALISER LA PRODUCTION NATIONALE D'EQUIPEMENTS DE DEFENSE ET DE SECURITE</i>
620-1-2-2-03	<i>APPUI AU PILOTAGE DE LA RSS</i>
620-1-2-2-04	<i>MISE EN PLACE D'UNE SALLE DE CRISE POUR LA GESTION DE LA SECURITE NATIONALE</i>
620-1-2-2-05	<i>RENFORCEMENT DE CAPACITE DU SPDSN</i>
620-1-2-3	<b>Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif</b>
620-1-2-3-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES ET POTENTIALITES LOCALES</i>
620-1-2-3-02	<i>RENFORCER LES CAPACITES ET DES POTENTIALITES LOCALES</i>
620-1-2-4	<b>Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite</b>
620-1-2-4-01	<i>SUPERVISER L'ELABORATION ET LA DIFFUSION DES REGLEMENTATIONS INTERMINISTERELLES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE</i>
620-1-2-4-02	<i>COORDONNER ET SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES MESURES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE</i>
620-1-2-4-03	<i>SUIVRE LES MESURES RELATIVES A LA PROTECTION ET A LA SECURITE DE L'ETAT</i>
620-1-2-4-04	<i>SUIVRE LA MISE EN OEUVRE DES PLANS STRATEGIQUES RELATIFS AUX REFORMES DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE</i>
620-1-2-4-05	<i>SUIVRE L'EVOLUTION DES CRISES ET CONFLITS INTERNATIONAUX AYANT DES INCIDENCES SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE</i>
620-1-2-4-06	<i>SUIVRE LES TRAVAUX D'ANALYSE ET DE SYNTHESE EN MATIERE DE RENSEIGNEMENTS</i>
620-1-3	<b>PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S</b>



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>01</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>010</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>
<b>620</b>	<b>Appui au développement social et économique</b>
<b>620-1-3-1</b>	<b>Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré</b>
620-1-3-1-01	REALISER DES ETUDES PROSPECTIVES EN MATIERE DE SECURITE ET DE DEFENSE NATIONALE
620-1-3-1-02	ELABORER DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-3-1-03	ELABORER LES PLANS STRATEGIQUES DE DEFENSE ET DE SECURITE NATIONALE
620-1-3-1-04	NORMALISER LE SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE NATIONALE
620-1-3-1-05	PREPARER ET CONDUIRE DES NEGOCIATIONS OU DES REUNIONS A CARACTERE INTERNATIONAL SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
620-1-3-1-06	REALISER L'AUDIT DE LA STRATEGIE DE DEFENSE
620-1-3-1-07	REFORMULER LE CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE SUR LA DEFENSE ET LA SECURITE NATIONALE
<b>620-1-3-2</b>	<b>Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite</b>
620-1-3-2-01	Superviser l'élaboration et la diffusion des réglementations interministérielles en matière de défense et de sécurité nationale
620-1-3-2-02	Suivre l'évolution des crises et conflits internationaux ayant des incidences sur la défense et la sécurité nationale
620-1-3-2-03	Suivre les travaux d'analyses et de synthèse en matière de renseignement
620-1-3-2-04	Coordonner et suivre la mise en œuvre des mesures de défense et de sécurité nationale
620-1-3-2-05	Concevoir et suivre les plans stratégiques relatifs aux réformes de la défense et de la sécurité nationale
620-1-3-2-06	Suivre les mesures relatives à la protection et à la sécurité de l'Etat
<b>620-1-3-3</b>	<b>Capacités du SPDSN renforcées</b>
-	-
<b>620-1-3-4</b>	<b>Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées</b>
-	-
<b>620-1-3-5</b>	<b>Pilotage de la RSS appuyé</b>
-	-
<b>620-1-3-6</b>	<b>SPDSN opérationnel</b>
-	-
<b>620-1-3-7</b>	<b>Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place</b>
-	-
<b>620-1-4</b>	<b>PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL</b>
<b>620-1-4-1</b>	<b>Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées</b>
620-1-4-1-01	Service Civique au Service de développement Humain et durable
620-1-4-1-02	Service Civique au Service de développement Humain et durable
<b>620-1-5</b>	<b>DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS</b>
<b>620-1-5-1</b>	<b>LES INVESTISSEMENTS PRIVÉS NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ</b>
620-1-5-1-01	SOUTENIR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
620-1-5-1-02	PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS
<b>620-1-5-2</b>	<b>LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ</b>
620-1-5-2-01	PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS (PAPI)
620-1-5-2-02	RENDRE LE DPP EFFECTIF
620-1-5-2-03	AMELIORER LES CADRES JURIDIQUE, LEGAL ET FISCAL
<b>620-1-5-3</b>	<b>LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE</b>
620-1-5-3-01	METTRE EN PLACE L'UNITE PPP
620-1-5-3-02	APPUYER LE CADRE PPP

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
01	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>						
010	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>						
001	<b>Administration Et Coordination</b>						
001-1	<b>ASSURER LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA PRÉSIDENTE</b>						
001-1-1	<b>ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS ET PROJETS RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE</b>						
001-1-1-1	<b>Les distinctions honorifiques , toutes les grades confondus sont décernées aux bénéficiaires</b>						
	001-1-1-1-R1	Nombre de distinctions honorifiques décernées	NOMBRE	27000	27000	28500	30000
001-1-1-2	<b>LE BUDGET ALLOUÉ À LA PRÉSIDENTE EST UTILISÉ À BON ESCIENT</b>						
	001-1-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES	%	98	98	98	98
001-1-1-4	<b>Coordination de suivi des Projets présidentiels assurée</b>						
	001-1-1-4-R1	Pourcentage des projets identifiés incorporés dans le plan de suivi consolidé des projets de la DGPP(Priorisation, compilation, synchronisation)	%	100	100	100	100
001-1-1-5	<b>Divers matériels acquis</b>						
	001-1-1-5-R1	Nombre des divers matériels et mobiliers acquis pour assurer le bon fonctionnement et la continuité des services administratifs	NOMBRE	14	14	-	-
001-1-1-6	<b>Les dossiers de demande de distinctions honorifiques et de proposition de liste de bénéficiaires à soumettre à l'approbation du Président de la République sont instruits</b>						
	001-1-1-6-R1	Nombre des dossiers instruits	NOMBRE	35419	35419	35736	35800
001-1-1-7	<b>L'ANIMATION, LA COORDINATION ET LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS ET PROJETS DES SERVICES RELEVANT DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉES EFFICACEMENT</b>						
	001-1-1-7-R1	NOMBRE DES RÉUNIONS DE COORDINATION EFFECTUÉES	NOMBRE	4	4	4	4
001-1-1-8	<b>Sécurité des Palais assurée</b>						
	001-1-1-8-R1	Murs et clôtures construits sur la tracée de la limite du domaine des sites présidentiels d'Iavoloha construits	M	3800	3800	-	-
001-1-3	<b>Assurer le Bon fonctionnement de DGPP</b>						
001-1-3-1	<b>Réalisation des activités</b>						
	001-1-3-1-R1	Taux de réalisation des moyens nécessaires	Pourcentage	100	100	100	100
001-1-4	<b>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DES RÉFORMES Y AFFÉRENTES</b>						
001-1-4-1	<b>LA CONTRIBUTION À LA SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL EST APPORTÉE</b>						
	001-1-4-1-R1	Nombre de moyens matériels acquis au niveau du QG et des antennes	NOMBRE	9	9	-	-
	001-1-4-1-R2	Nombre de bâtiments construits et réhabilités auprès QG et antennes	NOMBRE	3	3	-	-
	001-1-4-1-R3	Nombre de distinctions honorifiques disperse	NOMBRE	27000	27000	28500	30000
	001-1-4-1-R4	Nombre des atteintes à la sécurité nationale déjouées	NOMBRE	2	2	2	2
001-1-5	<b>Préserver la paix et protection sociale</b>						
001-1-5-1	<b>Participation des populations défavorisées a la vie sociale et au progrès collectif</b>						
	001-1-5-1-R1	Taux de populations bénéficiaire	%	35	35	69	-
001-1-6	<b>ASSURER DE FAÇON PERMANENTE LA SÉCURITÉ DES HAUTES PERSONNALITÉS, DES INFRASTRUCTURES ET DU PATRIMOINE DE LA PRÉSIDENTE</b>						
001-1-6-1	<b>LA SÉCURISATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DE SON ENTOURAGE EST ASSURÉE</b>						
	001-1-6-1-R1	Assurance de la Sécurité du Président de la République et son entourage	%	100	100	100	-
001-1-6-2	<b>Formations et recyclages organisés</b>						
	001-1-6-2-R1	Organisation effectives de la formation et de recyclage	NOMBRE	3	3	5	-
001-1-6-3	<b>LA SÉCURISATION ET L'ENTRETIEN DES BIENS DE LA PRÉSIDENTE SONT ASSURÉS</b>						
	001-1-6-3-R1	Garant de la Sécurité et des biens de la Présidence	NOMBRE	80	80	90	-

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>001-1-8</b>	<b>REORIENTER LES ACTIVITES DE L'ANRE POUR DEVENIR LE PRINCIPAL F A I E ET M V N O POUR L'ETAT</b>					
<b>001-1-8-1</b>	<b>'Agence apte à acquérir les équipes de développement et de formation</b>					
001-1-8-1-R1	Taux des Equipements techniques de développemnt acquis	%	0	0	100	100
<b>001-1-8-2</b>	<b>'Infrastructure à clés publiques : partie opérationnalisation effectuée</b>					
001-1-8-2-R1	Taux d'opérationnalité Infrastructure PKI opérationnel	%	0	0	13	13
<b>001-1-8-3</b>	<b>Agents de l'ANRE à jour et aptes à vulgariser les Technologies et les normes en matière de TIC</b>					
001-1-8-3-R1	Nombre de Bundles Support de Cours achetés	NOMBRE	2	2	4	4
<b>001-1-8-4</b>	<b>Capacités des agents de l'ANRE renforcées</b>					
001-1-8-4-R1	Nombre de Personnel ANRE formés	NOMBRE	6	6	8	25
001-1-8-4-R2	Taux de visibilité de l'ANRE	%	100	100	0	0
<b>001-1-8-5</b>	<b>Infrastructure à clés publiques : partie logicielle et équipement acquise</b>					
001-1-8-5-R1	Processus d'acquisition de package de Logiciels de PKI terminé	%	9	9	18	18
<b>001-1-8-7</b>	<b>Salle de formation équipée en Système de sonorisation, Matériels de vidéo projection et équipement réseau et matériels informatiques pour recevoir des cours à distance</b>					
001-1-8-7-R1	Taux d'opérationnalité du Système de sonorisation pour formation	%	0	0	0	20
001-1-8-7-R3	Taux d'opérationnalité des Matériels de vidéo projection	%	0	0	41	41
<b>001-1-8-8</b>	<b>Salle de formation équipée en matériel de Visio conférence pour recevoir des cours à distance</b>					
001-1-8-8-R1	Taux d'opérationnalité du Matériel visioconférence	%	0	0	0	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE							
138	<b>Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit</b>							
138-1	<b>RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT, LA BONNE GOUVERNANCE ET L'ETAT DE DROIT</b>							
138-1-1	<b>RENFORCER LES SYSTÈMES JUDICIAIRE, ANTI-CORRUPTION, ANTI-BLANCHIMENT ET ANTI-FINANCEMENT DU TERRORISME</b>							
138-1-1-1	<b>LE SYSTÈME DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EST RENFORCÉ</b>							
	138-1-1-1-R1	Dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) (1)	NOMBRE	275	275	360	490	
	138-1-1-1-R2	Dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions (2)	NOMBRE	550	550	600	700	
	138-1-1-1-R3	Pourcentage (Taux en %) des dossiers jugés par les PAC(et/ou Juridictions) par rapport aux dossiers de corruption dénoncés, traités et transmis par le BIANCO aux juridictions: (Augmentation de 10% par année pour atteindre 60% en 2020)	%	50	50	60	70	
	138-1-1-2	<b>LES PRINCIPES DE GOUVERNANCE PUBLIQUE DANS LES INSTITUTIONS ET ADMINISTRATIONS SONT PROMUS</b>						
	138-1-1-2-R1	Taux de textes mis en conformité identifiés	%	50	50	-	-	
	138-1-1-2-R2	Nombre de personnels bénéficiaires de formation	NOMBRE	5	5	-	-	
	138-1-1-2-R3	Nombre des secteurs prioritaires actifs dans la lutte contre la corruption et la promotion de la Gouvernance	NOMBRE	6	6	-	-	
	138-1-1-2-R4	Nombre de séances d'informations tenues	NOMBRE	7	7	-	-	
	138-1-1-2-R5	Nombre de thématiques sur les principes de Gouvernance développés	NOMBRE	12	12	-	-	
	138-1-1-2-R6	Document référentiel sur la Gouvernance Publique	NOMBRE	10	10	12	12	
	138-1-1-3	<b>LE SYSTÈME JUDICIAIRE EST RENFORCÉ</b>						
	138-1-1-3-R1	NOMBRE DE DOLÉANCES REÇUES PAR LE CSM (INDICATEUR DE RÉSULTAT TRADUISANT DES GAINS EN RÉDUCTION)	NOMBRE	33	33	29	29	
	138-1-1-4	<b>LE DISPOSITIF NATIONAL DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME EST CONFORME AUX NORMES REQUISES</b>						
	138-1-1-4-R1	POURCENTAGE DES CRITÈRES CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DU GAFI	%	60	60	80	80	
	138-1-1-5	<b>Les mesures de renforcement de l'efficacité du SAMIFIN sont mises en œuvre</b>						
	138-1-1-5-R1	Taux d'absorption des DOS traitées et transmises aux autorités compétentes	%	58	58	61	-	

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>138-1-2</b>	<b>AMÉLIORER LA QUALITÉ DE SERVICE RENDU AUX USAGERS</b>					
<b>138-1-2-1</b>	<b>LA DÉFENSE DES USAGERS CONTRE LES DYSFONCTIONNEMENTS DE L'ADMINISTRATION EST ASSURÉE</b>					
138-1-2-1-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITÉS	NOMBRE	264	264	278	300
<b>138-1-2-2</b>	<b>LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EST APPROPRIÉE PAR LES AGENTS DE L'ETAT</b>					
138-1-2-2-R1	CONTRAT DE PERFORMANCE	NOMBRE	4	4	4	4
<b>138-1-2-3</b>	<b>LES RÉFORMES INITIÉES AUPRÈS DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (DGI, DGD), MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE (MEN), MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION (MID), MINISTÈRE AUPRÈS DE LA PRÉSIDENTE EN CHARGE DES MINES ET DES PÉTROLES (MPMP)</b>					
138-1-2-3-R1	Taux des réformes réalisés/prévus	%	40	40	40	40
<b>138-1-2-4</b>	<b>L'évaluation des contrats/programmes des performance effectué</b>					
138-1-2-4-R1	Nombre de bureaux de perception dont les contrats/programmes de performance ont fait l'objet d'une évaluation externe'	NOMBRE	4	4	8	>8
<b>138-1-2-5</b>	<b>Le FEFFI mis en place et PEC opérationnel dans les écoles primaires des Régions de Analamanga, Alaotra Mangoro et Sofia</b>					
138-1-2-5-R1	Proportion des écoles ciblées par la composante dotée d'un FEFFI opérationnel planifiant et mettant en œuvre un PEC	%	60	60	75	>75
<b>138-1-2-6</b>	<b>Le Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI) opérationnel</b>					
138-1-2-6-R1	Taux d'opérationnalisation du Système d'Administration Fiscale Intégrée (SAFI)	%	60	60	80	100
<b>138-1-2-7</b>	<b>Les transactions douanières suspectes découvertes</b>					
138-1-2-7-R1	Taux de confirmation de transactions douanières suspectes (en cas d'inspection physique)	%	>12,5	>12,5	>15 (Non cumulé)	>15 (Non cumulé)
<b>138-1-3</b>	<b>Inciter et tisser des relations permanentes et durables avec les parties prenantes en vue d'éviter des crises politiques</b>					
<b>138-1-3-1</b>	<b>Une base politique solide est créée et occupée</b>					
138-1-3-1-R1	Nombre annuel de comités de base mis en place et opérationnels	NOMBRE	300	300	300	-
<b>138-1-4</b>	<b>Promouvoir l'adhésion populaire à la Politique adoptée</b>					
<b>138-1-4-1</b>	<b>Dialogue politique et social pérenne</b>					
138-1-4-1-R1	Taux de participation de la population par rapport aux directives émises	Pourcentage	50	50	75	-
<b>138-1-5</b>	<b>Assurer le bon fonctionnement de la DGPAP</b>					
<b>138-1-5-1</b>	<b>Efficacité et épanouissement dans l'exécution des missions attribuées</b>					
138-1-5-1-R1	Taux d'accomplissement des missions attribuées	POURCENTAGE	100	100	100	-
<b>138-1-6</b>	<b>Assurer la mise en œuvre des directives du Président de la République</b>					
<b>138-1-6-1</b>	<b>Stabilité et sérénité politique</b>					
138-1-6-1-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plate-forme de soutien au Président	Pourcentage	50	50	75	-

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>138-1-7</b>	<b>AMÉLIORER LA FONCTION DE COORDINATION ET DE CONTRÔLE DE LA GESTION DES RESSOURCES PUBLIQUES</b>					
<b>138-1-7-1</b>	<b>LES LIAISONS ENTRE LES ENTITÉS ÉTATIQUES CHARGÉES DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA DÉFENSE NATIONALE SONT SÉCURISÉES ET INTERCONNECTÉES PAR UN SYSTÈME COMMUN</b>					
138-1-7-1-R1	Pourcentage des entités étatiques connectées et sécurisées	%	100	100	100	100
<b>138-1-7-2</b>	<b>LES CONTRÔLES DES ACTIVITÉS DES GRANDES FORMATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE (GN) ET LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LES TRAFICS ILLICITES DE TOUT GENRE SONT INTENSIFIÉS</b>					
138-1-7-2-R1	NOMBRE D'INSPECTION EFFECTUÉE	NOMBRE	16	16	22	22
<b>138-1-7-3</b>	<b>IGE doté en véhicules d'inspections</b>					
138-1-7-3-R1	Nombre de véhicules acquis	NOMBRE	7	7	14	29
<b>138-1-7-4</b>	<b>LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES A POSTERIORI DE LA GESTION DES FINANCES ET DES RESSOURCES PUBLIQUES, DU PATRIMOINE PUBLIC ET DU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION SONT AMÉLIORÉES</b>					
138-1-7-4-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	%	40	40	50	50
<b>138-1-7-5</b>	<b>LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF, FINANCIER ET LES MATÉRIELS TECHNIQUES DES UNITÉS MILITAIRES SONT CONTRÔLÉS ET SUIVIS</b>					
138-1-7-5-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	NOMBRE	25	25	25	-
138-1-7-5-R2	NOMBRE DE MISSIONS	NOMBRE	42	42	84	84
138-1-7-5-R3	NOMBRE DE RAPPORT D'ACTIVITÉS	NOMBRE	42	42	84	84
138-1-7-5-R4	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	30	30	20	-
138-1-7-5-R5	Taux d'insécurité	PORCENTAGE	30	30	40	-
138-1-7-5-R6	NOMBRE DE PV DE RÉCEPTION	NOMBRE	42	42	84	84
138-1-7-5-R7	Ratio éléments-Formation	NOMBRE	30	30	20	-
<b>138-1-7-6</b>	<b>Le système commun est fonctionnel, constamment amélioré et maîtrisé par les agents de l'Etat</b>					
138-1-7-6-R1	Pourcentage de réalisation du système commun	%	785	785	100	100
<b>138-1-7-7</b>	<b>Les systèmes d'informations sur les finances publiques et le fonctionnement des services publics sont contrôlés par l'IGE</b>					
138-1-7-7-R1	Nombre de systèmes d'informations concernant les finances publiques, les ressources et patrimoines publics auxquelles l'IGE peut se connecter	NOMBRE	2	2	5	5
<b>138-1-8</b>	<b>Assurer la coordination des investissements et de leurs financements</b>					
<b>138-1-8-1</b>	<b>Les investissements prioritaires programmés sont effectivement exécutés</b>					
138-1-8-1-R1	Volume d'investissement décaissé par an	USD	700000000	700000000	750000000	800000000
<b>138-1-9</b>	<b>VALORISER L'ETHIQUE POLITIQUE</b>					
<b>138-1-9-1</b>	<b>Opérationnalisation de la plateforme de dialogue politique entre les parties prenantes</b>					
138-1-9-1-R1	Taux de participation des parties prenantes	%	60	60	70	80
<b>138-1-9-2</b>	<b>Sérénité politique</b>					
138-1-9-2-R1	Taux d'adhésion des partis politiques et organisations à la plateforme de soutien au Président	%	60	60	70	80

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
138	<b>Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit</b>						
138-2	<b>Evaluer la contribution de l'Armée dans la réalisation du volet défense et sécurité</b>						
138-2-1	<b>Appui à la restauration de la discipline au sein des formations militaires</b>						
138-2-1-1	<b>Amélioration du professionnalisme de l'Armée Malagasy</b>						
	138-2-1-1-R1	Ratio éléments-Formation	Pourcentage	50	50	30	30
	138-2-1-2	<b>Augmentation de confiance de la population vis-à-vis de l'Armée Malagasy</b>					
	138-2-1-2-R1	taux d'insécurité	Pourcentage	70	70	30	40
138-2-2	<b>Suivi et évaluation du fonctionnement administratif et logistique des formations</b>						
138-2-2-1	<b>Harmonisation de l'administration militaire en général</b>						
	138-2-2-1-R1	Dossiers traités et taux de répartition équitable l'effectif des éléments de l'Armée	NOMBRE	50	50	30	20
138-2-2-2	<b>Développement économique grâce à l'optimisation des décisions en terme de répartition des Forces de sécurité en fonction du niveau d'insécurité de chaque region.</b>						
	138-2-2-2-R1	Taux d'insécurité	%	70	70	30	30
138-2-2-3	<b>Contribution à la préparation de la prise de décision du Président de la République en matière de défense</b>						
	138-2-2-3-R1	Réunions avec les chefs hiérarchiques	NOMBRE	50	50	25	25

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
010	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE						
138	Appui à la gouvernance et à l'Etat de droit						
138-4	<u>Appliquer la politique de tolérance zéro pour la corruption</u>						
138-4-1	Systeme judiciaire impartial et independant, administration publique et securite						
138-4-1-1	<b>Défi 69: Lutte contre la corruption à tolérance zéro</b>						
	138-4-1-1-R1	Pourcentage de rapports de vérification ayant fait l'objet de suivi des recommandations	Pourcentage	40	40	50	50



## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>01</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>					
<b>010</b>	<b>PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE</b>					
<b>620</b>	<b>Appui au développement social et économique</b>					
<b>620-1</b>	<b>CONTRIBUTION À UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE</b>					
<b>620-1-1</b>	<b>RÉDUIRE D'AU MOINS 50% LE NOMBRE DE NOUVELLES INFECTIONS À VIH DANS LES SOUS</b>					
<b>620-1-1-1</b>	<b>LES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH ET LES PERSONNES AYANT DES RAPPORTS SEXUELS OCCASIONNELS ADOPTENT DES COMPORTEMENTS ET PRATIQUES SEXUELLES À MOINDRE RISQUE</b>					
620-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES POPULATIONS CLÉS LES PLUS EXPOSÉES AU VIH AYANT UTILISÉ UN PRÉSERVATIF AU COURS DE LEUR DERNIER RAPPORT SEXUEL/ANAL	%	PS=90%	PS=90%	0	0
<b>620-1-1-2</b>	<b>LES BESOINS EN RESSOURCES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE RIPOSTE AU SIDA COUVERTS</b>					
620-1-1-2-R1	MONTANT DES RESSOURCES ALLOUÉES À LA RÉPONSE NATIONALE AU SIDA	USD	>613.583 USD	>613.583 USD	>613.583 USD	>613.583 USD
<b>620-1-1-3</b>	<b>LES ADULTES DE 15-49 ANS ONT DES ATTITUDES DE NON-STIGMATISATION ET NON-DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH</b>					
620-1-1-3-R1	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Hommes : >50%	Hommes : >50%	Hommes : >50%	Hommes : >50%
620-1-1-3-R2	POURCENTAGE DES ADULTES DE 15-49 ANS QUI EXPRIMENT LES 4 ATTITUDES DE TOLÉRANCE VIS-À-VIS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH	%	Femmes : >50%	Femmes : >50%	Femmes : >50%	Femmes : >50%
<b>620-1-1-4</b>	<b>LES ADULTES ET ENFANTS VIVANT AVEC LE VIH BÉNÉFICIAIRE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, SOCIALE ET JURIDIQUE DE QUALITÉ</b>					
620-1-1-4-R1	POURCENTAGE DE PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH (ADULTES ET ENFANTS) QUI ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE, SOCIAL ET JURIDIQUE PARMİ CELLES QUI SONT SUIVIES	%	0.87	0.87	0.9	0.9
<b>620-1-2</b>	<b>PRESERVER LA PAIX SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE</b>					
<b>620-1-2-1</b>	<b>SPDSN opérationnel</b>					
620-1-2-1-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
<b>620-1-2-2</b>	<b>Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées</b>					
620-1-2-2-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	22	22	22	22
<b>620-1-2-3</b>	<b>Participation des populations défavorisées à la vie sociale et au progrès collectif</b>					
620-1-2-3-R1	Taux de populations bénéficiaires	%	100	100	-	-
<b>620-1-2-4</b>	<b>Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite</b>					
620-1-2-4-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	10	20	20

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>620-1-3</b>	<b>PILOTAGE DE LA REFORME RELATIVE A LA R.S.S</b>					
<b>620-1-3-1</b>	<b>Documents de politique de défense et de stratégie de sécurité nationale élaboré</b>					
620-1-3-1-R1	Nombre de documents cadres relatifs au renforcement de sécurité national validés	NOMBRE	2	2	0	0
<b>620-1-3-2</b>	<b>Insécurité sur l'ensemble du territoire réduite</b>					
620-1-3-2-R1	Taux d'insécurité par zone et par secteur d'intervention réduit	%	10	10	15	30
<b>620-1-3-3</b>	<b>Capacités du SPDSN renforcées</b>					
620-1-3-3-R1	Nombre de Personnel du SPDSN performant dans la gestion de la sécurité nationale	NOMBRE	1	1	21	—
620-1-3-3-R2	Nombre de succursales mis en réseau	NOMBRE	0	0	7	—
<b>620-1-3-4</b>	<b>Les capacités technologiques et industrielles relatives à la défense et la sécurité nationale développées</b>					
620-1-3-4-R1	Nombre de départements ou services dotés d'outils et de matériels de sécurité adéquats	NOMBRE	2	2	4	4
<b>620-1-3-5</b>	<b>Pilotage de la RSS appuyé</b>					
620-1-3-5-R1	Nombre de documents stratégiques validés et appliqués par les secteurs sécuritaires	NOMBRE	2	2	0	0
620-1-3-5-R2	Nombre de personnel du SPDSN performant en matière de pilotage de la RSS	NOMBRE	1	1	7	20
<b>620-1-3-6</b>	<b>SPDSN opérationnel</b>					
620-1-3-6-R1	Taux de réalisations des objectifs liés à la gestion administrative et financière.	%	100	100	100	100
<b>620-1-3-7</b>	<b>Salle de crise pour la gestion de la sécurité nationale mise en place</b>					
620-1-3-7-R1	Taux cumulé de l'opérationnalisation de la salle de crise	%	50	50	75	100
<b>620-1-4</b>	<b>PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL</b>					
<b>620-1-4-1</b>	<b>Stabilité au niveau des communes et Fokontany améliorées</b>					
620-1-4-1-R1	Pourcentage des activités/projets ayant atteint les résultats escomptés	%	55	55	100	—
<b>620-1-5</b>	<b>DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ ET LE SECTEUR RELAIS</b>					
<b>620-1-5-1</b>	<b>LES INVESTISSEMENTS PRIVES NOTAMMENT LE TEXTILE ONT AUGMENTÉ</b>					
620-1-5-1-R1	Volume d'exportation AGOA (en DTS)	DTS	>500.000.000	>500.000.000	>500.000.000	>500.000.000
<b>620-1-5-2</b>	<b>LE CLIMAT DES AFFAIRES EST AMÉLIORÉ</b>					
620-1-5-2-R1	Classement Doing business	RANG	<130	<130	—	—
<b>620-1-5-3</b>	<b>LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE EST DEVELOPPE</b>					
620-1-5-3-R1	Nombre de contrats PPP établis	NOMBRE	1	1	2	—

02- S E N A T

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>02</b>	<b>SENAT</b>
<b>020</b>	<b>SENAT</b>
<b>002</b>	<b>Administration Et Coordination</b>
<b>002-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT</b>
<b>002-1-1</b>	<b>ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT</b>
<b>002-1-1-1</b>	<b>AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS</b>
002-1-1-1-01	EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE AD/T°
002-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES SÉNATEURS ET FORMER LES AGENTS
002-1-1-1-03	SATISFAIRE AUX BESOINS EN FOURNITURES ET CONSOMMABLES DES SERVICES
002-1-1-1-04	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PERFORMANCE DES DIRECTIONS ET DES SERVICES
002-1-1-1-05	FAIRE DES ATELIERS ET ORGANISER DES COLLOQUES
<b>002-1-1-2</b>	<b>ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT</b>
002-1-1-2-01	POURVOIR AUX SOINS DES SÉNATEURS, DU PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES
002-1-1-2-02	EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET LEURS FAMILLES
<b>002-1-2</b>	<b>ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT</b>
<b>002-1-2-1</b>	<b>GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT</b>
002-1-2-1-01	T01-Renforcement de capacités matérielles et humaines
002-1-2-1-02	REHABILITATION, CONSTRUCTION IMMEUBLE SENAT
002-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE SUIVI ET ÉVALUATION BUDGÉTAIRE
<b>002-1-3</b>	<b>ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATERIELS, FINANCIERS ET HUMAINS</b>
<b>002-1-3-1</b>	<b>AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS</b>
-	-
<b>002-1-3-2</b>	<b>ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT</b>
-	-

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>02</b>	<b>SENAT</b>
<b>020</b>	<b>SENAT</b>
<b>119</b>	<b>Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat</b>
<b>119-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT</b>
<b>119-1-1</b>	<b>RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION</b>
<b>119-1-1-1</b>	<b>POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE</b>
<b>119-1-1-1-01</b>	<i>EFFECTUER LE PROCESSUS DE PAIEMENT DE SALAIRE SÉNATEURS</i>
<b>119-1-1-1-02</b>	<i>EFFECTUER LE PAIEMENT DES FRAIS DE SOINS ET HOSPITALISATION DES SÉNATEURS, PERSONNEL PERMANENT ET LEURS FAMILLES</i>
<b>119-1-1-1-03</b>	<i>CONSEILLER LE GOUVERNEMENT</i>
<b>119-1-1-1-04</b>	<i>FAIRE DES PROPOSITIONS DE LOIS ET ADOPTER LES PROPOSITIONS ET PROJETS DE LOIS</i>
<b>119-1-2</b>	<b>RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION</b>
<b>119-1-2-1</b>	<b>SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES</b>
<b>119-1-2-1-01</b>	<i>MAINTENIR LA RELATION AVEC LES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX</i>
<b>119-1-2-1-02</b>	<i>AUGMENTER LES MOYENS FOURNIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES MISSIONS DES MEMBRES DU SENAT</i>
<b>119-1-2-1-03</b>	<i>CONSULTER ET RAPPORTER LES ÉLÉMENTS COLLECTÉS DES CTD ET LES OSE</i>
<b>119-1-3</b>	<b>RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE</b>
<b>119-1-3-1</b>	<b>APAISEMENT POLITIQUE</b>
<b>119-1-3-1-01</b>	<i>FAIRE DES DIALOGUES POLITIQUES</i>

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

02	SENAT						
020	SENAT						
002	Administration Et Coordination						
002-1	<b>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU SENAT</b>						
002-1-1	<b>ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT</b>						
002-1-1-1	<b>AGENTS EFFICACES, COMPÉTENTS ET MOTIVÉS</b>						
	002-1-1-1-R1	DURÉE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	Jour	28	28	28	28
002-1-1-2	<b>ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DÉCENT</b>						
	002-1-1-2-R1	NOMBRE DE LOCAUX RÉPONDANT AUX NORMES	NOMBRE	40	40	40	40
002-1-2	<b>ASSURER UNE BONNE COORDINATION DES ACTIVITÉS DU SENAT</b>						
002-1-2-1	<b>GESTION TRANSPARENTE ET EFFICIENTE DES ACTIVITÉS DU SENAT</b>						
	002-1-2-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS ET COMPTE RENDU	NOMBRE	8	8	10	10
002-1-3	<b>ASSURER LA BONNE GESTION DES MOYENS MATÉRIELS, FINANCIERS ET HUMAINS</b>						
002-1-3-1	<b>AGENTS EFFICACES,COMPETENTS ET MOTIVES</b>						
	002-1-3-1-R1	DUREE MOYENNE DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	JOUR	28	28	28	28
002-1-3-2	<b>ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL DECENT</b>						
	002-1-3-2-R1	NOMBRE DE LOCAUX REpondant aux normes	NOMBRE	40	40	50	50

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

02	SENAT							
020	SENAT							
119	Gestion opérationnelle des missions des parlementaires du Sénat							
119-1	PROMOUVOIR LA DÉMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE DU SÉNAT							
119-1-1	RENFORCER LES RÔLES : LÉGISLATIF, DU CONSEIL AU GOUVERNEMENT ET DU CONTRÔLE SUR L'EXÉCUTIF DU SÉNAT ET ÉVALUATION							
119-1-1-1	POUVOIR LÉGISLATIF OPÉRATIONNEL ET EFFICACE							
	119-1-1-1-R1	TAUX D'ASSIDUITÉ DES SÉNATEURS AUX TRAVAUX PARLEMENTAIRES	Pourcentage	80	80	95	95	
119-1-2	RENFORCER LA CULTURE DE REDEVABILITÉ, DE TRANSPARENCE ET LE RÔLE DES SÉNATEURS DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION							
119-1-2-1	SÉNATEURS REDEVABLES ET RESPONSABLES							
	119-1-2-1-R1	POURCENTAGE DE COMPTE-RENDU PÉRIODIQUE POUR CHAQUE MISSION DES SÉNATEURS	Pourcentage	95	95	95	95	
119-1-3	RENFORCER LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE							
119-1-3-1	APAISEMENT POLITIQUE							
	119-1-3-1-R1	DIMINUTION DE TAUX DES MANIFESTATIONS	POURCENTAGE	15	15	10	15	

03- ASSEMBLEE NATIONALE



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>03</b>	<b>ASSEMBLEE NATIONALE</b>
<b>030</b>	<b>ASSEMBLEE NATIONALE</b>
<b>003</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>003-1</b>	<b>RENDRER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE EN VUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE</b>
<b>003-1-1</b>	<b>RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE</b>
<b>003-1-1-1</b>	<b>Administration parlementaire efficace renforcée</b>
003-1-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATERIELLES ET HUMAINES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-02	PAYER LES SALAIRES DES AGENTS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE
003-1-1-1-03	METTRE À LA DISPOSITION DES DÉPUTÉS, DES MEMBRES DU BUREAU PERMANENT ET DE L'ADMINISTRATION DES FOURNITURES BUREAUTIQUES ET DIVERS ENTRETIENS
003-1-1-1-04	ORGANISER DES CONCOURS ET PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE FORMATION ET STAGE
003-1-1-1-05	POURVOIR AUX SOINS MÉDICAUX

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>03</b>	<b>ASSEMBLEE NATIONALE</b>
<b>030</b>	<b>ASSEMBLEE NATIONALE</b>
<b>101</b>	<b>Gouvernance Responsable</b>
<b>101-1</b>	<b>RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL</b>
<b>101-1-1</b>	<b>RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS</b>
<b>101-1-1-1</b>	<b>Relations entre les élus et les citoyens renforcées</b>
	<i>101-1-1-1-01 Effectuer des tournées parlementaires dans toute l'île pour compte rendu et audition sur terrain pour contrôle de l'exécution des politiques publiques et/ou la mise en oeuvre des projets de développement</i>
<b>101-1-2</b>	<b>SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS</b>
<b>101-1-2-1</b>	<b>Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré</b>
	<i>101-1-2-1-01 Payer les salaires et avantages des Députés</i>
	<i>101-1-2-1-02 Tenir des sessions parlementaires</i>
<b>101-1-3</b>	<b>PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES</b>
<b>101-1-3-1</b>	<b>Relations internationales raffermiss</b>
	<i>101-1-3-1-01 Adhérer aux organismes internationaux</i>
	<i>101-1-3-1-02 Effectuer des missions extérieures</i>

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>03 ASSEMBLEE NATIONALE</b>					
<b>030 ASSEMBLEE NATIONALE</b>					
<b>003 Administration et Coordination</b>					
<b>003-1 RENDRE L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE PLUS PERFORMANTE ENVUE D'ACCROITRE SON EFFICACITE</b>					
<b>003-1-1 RENFORCER L'ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE EN VUE D'ACCROÎTRE SON EFFICACITÉ</b>					
<b>003-1-1-1 Administration parlementaire efficace renforcée</b>					
003-1-1-1-R2 Délai de traitement des dossiers	NB DE JOUR	10	10	10	10

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

03	ASSEMBLEE NATIONALE							
030	ASSEMBLEE NATIONALE							
101	Gouvernance Responsable							
101-1	<b>RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET AFFIRMER LA DÉMOCRATIE AU NIVEAU INTERNATIONAL</b>							
101-1-1	<b>RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES ÉLUS ET LES CITOYENS</b>							
	101-1-1-1	<b>Relations entre les élus et les citoyens renforcées</b>						
		101-1-1-1-R1	Nombre de contrôles parlementaires	<i>Nombre</i>	10	10	10.	10
		101-1-1-1-R2	Nombre de tournées parlementaires	<i>Nombre</i>	1500	1500	1500	1500
101-1-2	<b>SOUTENIR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET ASSURER LE PAIEMENT DES SALAIRES ET AVANTAGES DES DÉPUTÉS</b>							
	101-1-2-1	<b>Capacités des parlementaires renforcées, et paiement des salaires et avantages des Députés assuré</b>						
		101-1-2-1-R1	Nombre de lois votées	<i>NOMBRE</i>	48	48	48	48
		101-1-2-1-R2	Taux d'exécution budgétaire	<i>%</i>	99,65	99,65	99,70	99,75
101-1-3	<b>PARTICIPER À DES RÉUNIONS INTERNATIONALES</b>							
	101-1-3-1	<b>Relations internationales raffermiss</b>						
		101-1-3-1-R1	Nombres de participations à des réunions internationales	<i>NOMBRE</i>	15	15	17	20

## 04- HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>04</b>	<b>HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</b>
<b>040</b>	<b>HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</b>
<b>004</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>004-1</b>	<b>PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE</b>
<b>004-1-1</b>	<b>ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE</b>
<b>004-1-1-1</b>	<b>Coordination des activités assurée et améliorée</b>
004-1-1-1-01	Coordonner et piloter les activités des Directions et Services
004-1-1-1-02	Établir les documents stratégiques d'exécution du Budget (CDMT, PTA, PPM, Plan d'engagement)
<b>004-1-1-2</b>	<b>Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace</b>
004-1-1-2-01	Mettre en place le système de suivi-évaluation
004-1-1-2-02	Effectuer des contrôles au niveau des Services
004-1-1-2-03	Établir des rapports d'activités
<b>004-1-1-3</b>	<b>Effectivité de l'autonomie de l'Institution</b>
004-1-1-3-01	Établir et mettre en œuvre des procédures et processus pour rendre effective l'autonomie de l'Institution
<b>004-1-1-4</b>	<b>Visibilité et présence effective de l'Institution</b>
004-1-1-4-01	Garantir la visibilité de l'Institution à travers sa représentation et événements officiels
004-1-1-4-02	Préparer les correspondances et communiqués officiels du Président de la HCC
<b>004-1-1-5</b>	<b>Centre de documentation et d'études opérationnel</b>
004-1-1-5-01	Rendre opérationnel le centre de documentation et d'études de la HCC
<b>004-1-1-7</b>	<b>BON FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION</b>
004-1-1-7-01	COORDINATION DES ACTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES
<b>004-1-1-8</b>	<b>CAPACITÉS D'ANALYSE DU PERSONNEL DE CONTRÔLE ACCRUES</b>
004-1-1-8-01	DÉVELOPPEMENT DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DES PRIORITÉS EN MATIÈRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
<b>004-1-1-9</b>	<b>EFFECTIVITÉ DE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION</b>
004-1-1-9-01	ETABLISSEMENT ET MIS EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET PROCESSUS POUR RENDRE EFFECTIVE L'AUTONOMIE DE L'INSTITUTION.
<b>004-1-1-A</b>	<b>EFFICACITÉ DE L'INSTITUTION AMÉLIORÉE, PRODUCTIVITÉ RENFORCÉE</b>
004-1-1-A-01	Développer et mettre en œuvre la stratégie de réforme et de modernisation de l'administration
004-1-1-A-02	GESTION DU BUDGET CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS ET PRIORITÉS: PROGRAMMATION, EXÉCUTION ET SUIVI ÉVALUATION DU BUDGET
<b>004-1-1-C</b>	<b>PROFESSIONNALISME DES AGENTS</b>
004-1-1-C-01	GESTION DU PERSONNEL
<b>004-1-1-D</b>	<b>QUALITÉ DE SERVICE AMÉLIORÉE</b>
004-1-1-D-01	Développement et mise en œuvre d'une stratégie de réforme et de modernisation de l'administration
004-1-1-D-02	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DE LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
004-1-1-D-03	EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET RENFORCEMENT DE LA CULTURE DE RÉSULTAT
<b>004-1-1-E</b>	<b>Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé</b>
004-1-1-E-01	Effectuer des contrôles au niveau des Services
004-1-1-E-02	Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation
004-1-1-E-03	Établir des rapports d'activités
004-1-1-E-04	Renforcer les actions de contrôle et de suivi
<b>004-1-2</b>	<b>Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC</b>
<b>004-1-2-1</b>	<b>Sécurité assurée, sérénité de la Cour</b>
004-1-2-1-01	Acquérir des matériels et construire ou réhabiliter les infrastructures de sécurité
004-1-2-1-02	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
004-1-2-1-03	Garantir la sécurité et prévenir les risques
<b>004-1-2-2</b>	<b>Dispositifs de sécurité mis en place</b>
004-1-2-2-01	Mettre en place des dispositifs de sécurité adéquats
<b>004-1-2-3</b>	<b>Professionalisme renforcé des agents de sécurité leur permettant d'être en phase avec la conjoncture politico-juridique et à l'évolution de la technologie</b>
004-1-2-3-01	Organiser des formations et recyclages périodiques des agents de sécurité
<b>004-1-2-4</b>	<b>Sensation de sécurité au sein de la HCC</b>
004-1-2-4-01	Renflouer et rajeunir les éléments émanant des différents corps des forces
004-1-2-4-02	Assurer à tout moment la sécurité des hautes personnalités, de leurs entourages et des infrastructures
<b>004-1-3</b>	<b>Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance</b>
<b>004-1-3-1</b>	<b>Entretien des biens de la HCC assurée</b>
004-1-3-1-01	Assurer l'entretien et la maintenance des biens de la HCC

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>04</b>	<b>HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</b>
<b>040</b>	<b>HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</b>
<b>004</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>004-1-3-2</b>	<b>Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée</b>
004-1-3-2-01	<i>Développer des programmes et applications informatiques de gestion des ressources</i>
004-1-3-2-02	<i>Élaborer des manuels de procédure</i>
<b>004-1-3-3</b>	<b>Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées</b>
004-1-3-3-01	<i>Elaboration et mis en œuvre d'un plan de formation</i>
004-1-3-3-02	<i>Rédiger et mettre en œuvre un guide d'élaboration de description de postes</i>
<b>004-1-3-4</b>	<b>Dossiers du personnel en souffrance réduits</b>
004-1-3-4-01	<i>Traiter à temps les actes relatifs à la gestion des carrières des agents</i>
<b>004-1-3-5</b>	<b>Environnement de travail favorable au dialogue</b>
004-1-3-5-01	<i>Mettre en place et rendre opérationnel un cadre de dialogue et de concertation entre l'administration et le personnel</i>
<b>004-1-3-6</b>	<b>Personnel en bonne santé et dynamique</b>
004-1-3-6-01	<i>Mettre en place et rendre opérationnel le Service Médico-Social</i>
004-1-3-6-02	<i>Organiser des activités physiques et sportives</i>
<b>004-1-3-7</b>	<b>Utilisation des ressources financières optimisée</b>
004-1-3-7-01	<i>Exécuter le budget de l'année en cours</i>
004-1-3-7-02	<i>Préparer et tenir des revues budgétaires</i>
004-1-3-7-03	<i>Elaborer le projet de budget de l'année suivante</i>
004-1-3-7-04	<i>Etablir le PTA</i>
<b>004-1-3-8</b>	<b>Efficacité de l'organe de commande publique</b>
004-1-3-8-01	<i>Conduire les procédures de passation des marchés conformément aux textes en vigueur</i>
004-1-3-8-02	<i>Exécuter et suivre les marchés</i>
004-1-3-8-03	<i>Exécuter les procédures de passation des marchés</i>
004-1-3-8-04	<i>Exécution et suivi des marchés</i>
<b>004-1-3-9</b>	<b>Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente</b>
004-1-3-9-01	<i>Projet de renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC</i>
004-1-3-9-02	<i>renforcement de capacités matérielles et humaines de la HCC</i>
<b>004-1-3-A</b>	<b>- Gestion des ressources humaines automatisée</b>
004-1-3-A-01	<i>Développer des applications informatiques de gestion de ressources humaines</i>
<b>004-1-3-B</b>	<b>- Patrimoine bien géré</b>
004-1-3-B-01	<i>Exécuter les procédures de reddition des comptes matières</i>
004-1-3-B-02	<i>Assurer l'entretien et la maintenance du patrimoine</i>
004-1-3-B-03	<i>Elaborer des manuels de procédure et développer des applications de gestion des consommables et des matériels</i>
<b>004-1-3-C</b>	<b>Professionalisme des acteurs budgétaires</b>
004-1-3-C-01	<i>Renforcer les capacités des acteurs budgétaires</i>
<b>004-1-3-D</b>	<b>Réduction des fautes disciplinaires commises par les agents</b>
004-1-3-D-01	<i>Vulgariser les textes en matière de déontologie et de bonne conduite</i>

04	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
040	HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE
102	Gouvernance responsable
102-1	<b>CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE</b>
102-1-1	<b>AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES</b>
102-1-1-1	<b>Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées</b>
102-1-1-1-01	<i>Etablir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral</i>
102-1-1-1-02	<i>Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences avec les Cours étrangères</i>
102-1-1-1-03	<i>Acquérir des équipements électoraux</i>
102-1-1-1-04	<i>Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral</i>
102-1-1-1-05	<i>Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral</i>
102-1-1-1-06	<i>Former les acteurs du processus électoral pour le traitement des résultats</i>
102-1-1-1-07	<i>Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections</i>
102-1-1-1-08	<i>Organiser des voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères</i>
102-1-1-1-09	<i>Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections</i>
102-1-1-1-10	<i>Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections</i>
102-1-1-2	<b>Régularité et sincérité du scrutin assurée</b>
102-1-1-2-01	<i>Traiter le contentieux, traiter proclamer les résultats des élections</i>
102-1-1-2-02	<i>Développer des applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats des élections</i>
102-1-1-3	<b>Transparence des actions de l'Institution en matière électorale</b>
102-1-1-3-01	<i>Organiser des séances de formation, d'information et de sensibilisation au niveau des Régions</i>
102-1-1-3-02	<i>Concevoir et élaborer le manuel de procédure sur le contentieux électoral</i>
102-1-1-3-03	<i>Organisation des portes ouvertes sur la HCC surtout sur sa compétence en matière électorale</i>
102-1-1-3-04	<i>Organiser des sessions d'évaluation du processus électoral</i>
102-1-1-3-05	<i>Établir une collaboration avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral</i>
102-1-1-3-06	<i>Organiser de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections</i>
102-1-2	<b>PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES</b>
102-1-2-1	<b>Respect de la Constitution garanti</b>
102-1-2-1-01	<i>Préparer et tenir des audiences sur les textes et requêtes soumis à la censure de la Cour</i>
102-1-2-1-02	<i>Rédiger les décisions</i>
102-1-2-1-03	<i>Interpréter les dispositions constitutionnelles</i>
102-1-2-1-04	<i>Contrôler la constitutionnalité des textes et des règlements intérieur du parlement soumis à la censure de la Cour</i>
102-1-2-1-05	<i>Régler les conflits de compétence entre les Institutions et/ou les CTD</i>
102-1-2-1-06	<i>Organiser des portes ouvertes sur la HCC</i>
102-1-2-2	<b>Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe</b>
102-1-2-2-01	<i>Renforcer les capacités des juges, des cadres et du personnel du greffe : organisation de formations, de voyages d'études, de rencontres ou d'échanges d'expériences</i>
102-1-2-2-02	<i>Participer aux réunions statutaires des Cours et Conseils Constitutionnels (ACCPUF, CJCA, OIF...)</i>
102-1-3	<b>AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION</b>
102-1-3-1	<b>Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique</b>
102-1-3-1-01	<i>Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de l'information de l'Institution</i>
102-1-3-1-02	<i>Concevoir et mettre à jour le site web</i>
102-1-3-1-03	<i>Consolider le fond documentaire</i>
102-1-3-1-04	<i>Organiser des portes ouvertes sur la HCC</i>
102-1-3-2	<b>Système informatique sécurisé et efficace</b>
102-1-3-2-01	<i>Former le personnel informatique (action de veille technologique)</i>
102-1-3-2-02	<i>Sécuriser et assurer l'intégrité du système informatique</i>
102-1-3-2-03	<i>Mettre en réseau les bureaux</i>



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>04</b>	<b>HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</b>					
<b>040</b>	<b>HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</b>					
<b>004</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>004-1</b>	<b>PROMOUVOIR UNE JUSTICE CONSTITUTIONNELLE MODERNE ET INDÉPENDANTE</b>					
<b>004-1-1</b>	<b>ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DE L'INSTITUTION ET PRÉSERVER SON INDÉPENDANCE</b>					
<b>004-1-1-1</b>	<b>Coordination des activités assurée et améliorée</b>					
004-1-1-1-R1	Nombre de réunions du staff et/ou de la Cellule Financière	NOMBRE	24	24	24	24
<b>004-1-1-2</b>	<b>Système de contrôle et de suivi évaluation rigoureux et efficace</b>					
004-1-1-2-R1	Nombre de contrôles effectués	NOMBRE	3	3	3	3
004-1-1-2-R2	Nombre de Directions ayant fait leurs rapports d'activités	NOMBRE	8	8	8	8
<b>004-1-1-3</b>	<b>Effectivité de l'autonomie de l'Institution</b>					
004-1-1-3-R1	Nombre de délibérations à caractère administratif et financier adoptées	NOMBRE	4	4	4	4
<b>004-1-1-4</b>	<b>Visibilité et présence effective de l'Institution</b>					
004-1-1-4-R2	Nombre de déplacements, représentations et visites	NOMBRE	32	32	34	36
<b>004-1-1-5</b>	<b>Centre de documentation et d'études opérationnel</b>					
004-1-1-5-R1	Nombre de consultation et de prêts enregistrés	NOMBRE	210	210	220	240
<b>004-1-2</b>	<b>Assurer la sécurité des hautes personnalités, des infrastructures et du patrimoine de la HCC</b>					
<b>004-1-2-1</b>	<b>Sécurité assurée, sérénité de la Cour</b>					
004-1-2-1-R1	Pourcentage des agents de sécurité ayant suivi de formation	Taux (%)	35	35	50	60
004-1-2-1-R3	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures de sécurité	Taux (%)	50	50	70	80
<b>004-1-3</b>	<b>Gérer les ressources de l'Institution selon les règles de la bonne gouvernance</b>					
<b>004-1-3-1</b>	<b>Entretien des biens de la HCC assurée</b>					
004-1-3-1-R1	Taux de réalisation des entretien et maintenance	Taux (%)	75	75	80	85
<b>004-1-3-2</b>	<b>Gestion des ressources automatisée, bonne gouvernance assurée</b>					
004-1-3-2-R1	Nombre de manuels de procédure élaborés	NOMBRE	2	2	2	2
004-1-3-2-R2	Nombre d'applications informatiques de gestion développées	NOMBRE	2	2	3	4
<b>004-1-3-3</b>	<b>Capacités techniques et opérationnelles des agents améliorées</b>					
004-1-3-3-R1	Taux de réalisation des activités de formation	%	60	60	70	80
<b>004-1-3-4</b>	<b>Dossiers du personnel en souffrance réduits</b>					
004-1-3-4-R1	Taux de dossiers du personnel traités	%	75	75	100	100
<b>004-1-3-5</b>	<b>Environnement de travail favorable au dialogue</b>					
004-1-3-5-R1	Structure de dialogue mise en place et opérationnelle	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
004-1-3-5-R2	Taux de doléances traitées	Taux (%)	85	85	90	100
<b>004-1-3-6</b>	<b>Personnel en bonne santé et dynamique</b>					
004-1-3-6-R1	Nombre d'activités physiques et sportives organisées	NOMBRE	25	25	30	30
004-1-3-6-R2	Service Médico-social mis en place et opérationnel	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
<b>004-1-3-7</b>	<b>Utilisation des ressources financières optimisée</b>					
004-1-3-7-R1	Taux d'exécution du budget	%	96	96	98	98
<b>004-1-3-8</b>	<b>Efficacité de l'organe de commande publique</b>					
004-1-3-8-R1	Taux de réalisation des marchés publics	%	95	95	98	99
<b>004-1-3-9</b>	<b>Besoins en matériels et en infrastructures satisfaits, condition de travail décente</b>					
004-1-3-9-R1	Ratio du nombre de postes informatiques/nombre d'agents	RATIO	0.7	0.7	0.8	0.8
004-1-3-9-R2	Taux de satisfaction des besoins en matériels et en infrastructures	%	75	75	78	80

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>04 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</b>						
<b>040 HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE</b>						
<b>102 Gouvernance responsable</b>						
<b>102-1 CONSOLIDER OU RENFORCER L'ETAT DE DROIT ET LA DÉMOCRATIE</b>						
<b>102-1-1 AVOIR DES ÉLECTIONS FIABLES, CRÉDIBLES ET TRANSPARENTES</b>						
<b>102-1-1-1 Capacités électorales de la HCC améliorées ou renforcées</b>						
102-1-1-1-R1	Nombre de sessions, d'ateliers ou séminaires d'appropriation des cadres légaux et réglementaires des élections organisés	NOMBRE	5	5	6	7
102-1-1-1-R2	Disponibilité du manuel de procédure sur le contentieux électoral	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
102-1-1-1-R3	Nombre de réunions avec les autres Institutions impliquées dans le processus électoral	NOMBRE	2	2	1	1
102-1-1-1-R6	Nombre d'acteurs du processus électoral formés	NOMBRE	36	36	36	36
102-1-1-1-R7	Nombre de voyages d'études ou d'échanges d'expériences en matière électorale avec les Cours étrangères organisés	NOMBRE	1	1	2	1
<b>102-1-1-2 Régularité et sincérité du scrutin assurée</b>						
102-1-1-2-R1	Nombre d'applications informatiques de gestion du contentieux et de traitement des résultats développées	NOMBRE	1	1	1	0
<b>102-1-1-3 Transparence des actions de l'Institution en matière électorale</b>						
102-1-1-3-R1	Nombre de Régions bénéficiant des séances de sensibilisation et d'information	NOMBRE	12	12	18	22
<b>102-1-2 PROMOUVOIR LE RESPECT DE LA CONSTITUTION PAR LES ORGANES ÉTATIQUES</b>						
<b>102-1-2-1 Respect de la Constitution garanti</b>						
102-1-2-1-R1	Nombre d'audiences	NOMBRE	32	32	32	28
102-1-2-1-R2	Nombre de décisions prises, d'arrêts rendus et d'avis émis	NOMBRE	42	42	36	30
<b>102-1-2-2 Professionnalisme des juges, des cadres et du personnel du Greffe</b>						
102-1-2-2-R1	Nombre de formations, de voyages d'étude et/ou d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur	NOMBRE	2	2	2	2
102-1-2-2-R2	Nombre de participations aux réunions statutaires des Cours ou Conseils constitutionnels étrangers	NOMBRE	2	2	2	2
<b>102-1-3 AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION</b>						
<b>102-1-3-1 Citoyens mieux informés : citoyens responsables et participatifs à la vie socio-politique et économique</b>						
102-1-3-1-R1	Nombre de visiteurs du site web	NOMBRE	80000	80000	90000	100000
102-1-3-1-R2	Nombre de portes ouvertes organisées	NOMBRE	6	6	6	6
102-1-3-1-R3	Disponibilité de la stratégie de l'information	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
102-1-3-1-R4	Nombre de personnes ayant accédé au Centre de documentation	NOMBRE	120	120	200	250
<b>102-1-3-2 Système informatique sécurisé et efficace</b>						
102-1-3-2-R1	Système informatique intègre	LOGIQUE	oui	oui	oui	oui
102-1-3-2-R2	Taux de bureaux interconnectés	Taux (%)	70	70	80	85
102-1-3-2-R3	Nombre de techniciens et d'utilisateurs informatiques formés	NOMBRE	12	12	12	12

05- PRIMATURE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>05</b>	<b>PRIMATURE</b>
<b>050</b>	<b>PRIMATURE</b>
<b>005</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>005-1</b>	<b>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</b>
<b>005-1-1</b>	<b>ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES</b>
<b>005-1-1-1</b>	<b>ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT</b>
005-1-1-1-01	CONDUIRE LES PROCÉDURES DES PASSATIONS DE MARCHÉS PUBLICS SUIVANT LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR
005-1-1-1-02	METTRE EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MOTIVATIONS DES AGENTS ADÉQUATES
005-1-1-1-03	ASSURER LA QUALITÉ DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI BUDGÉTAIRE DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-04	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE
005-1-1-1-05	GÉRER LES DOSSIERS RELATIFS AUX CARRIÈRES DES AGENTS DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-06	ASSURER LA GESTION DES STOCKS
005-1-1-1-07	ASSURER LA PRISE EN CHARGE DES TRAITEMENTS ET SOINS DES AGENTS DE LA PRIMATURE
005-1-1-1-08	ENTRETENIR LA DOMAINE MAHAZOARIVO, RÉSIDENCE DU PREMIER MINISTRE ET DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS
005-1-1-1-09	ASSURER LA COORDINATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE
<b>005-1-2</b>	<b>ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)</b>
<b>005-1-2-1</b>	<b>DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE</b>
005-1-2-1-01	ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES TROUPES
005-1-2-1-02	ELABORER DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
005-1-2-1-03	SÉCURITÉ PRIMATURE
<b>005-1-2-2</b>	<b>SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE</b>
005-1-2-2-01	EQUIPER LES GDC ET ESCORTES EN MATÉRIELS SPÉCIFIQUES DE SÉCURITÉ
005-1-2-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DES GARDE DU CORPS (GDC)
<b>005-1-3</b>	<b>AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE</b>
<b>005-1-3-1</b>	<b>L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE</b>
005-1-3-1-01	RÉDIGER DES COMMUNIQUÉS OFFICIELS ET LES PARTAGER AUX MÉDIAS
005-1-3-1-02	RECUEILLIR TOUTES LES INFORMATIONS
005-1-3-1-03	ANALYSER ET RECOUPER LES INFORMATIONS RECEUILLIES
005-1-3-1-04	COUVRIR MÉDIATIQUEMENT TOUS LES ÉVÈNEMENTS AUXQUELS LE PREMIER MINISTRE PARTICIPE
005-1-3-1-05	PROPOSER AU PREMIER MINISTRE DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PAR RAPPORT AU CONTEXTE
<b>005-1-3-2</b>	<b>DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE</b>
005-1-3-2-01	ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES NTIC
005-1-3-2-02	DÉVELOPPER DES PROGRAMMES ET APPLICATION INFORMATIQUE
005-1-3-2-03	T01-Dématérialisation des services au sein de la Primature
<b>005-1-4</b>	<b>ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT</b>
<b>005-1-4-1</b>	<b>TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTÉGÉ</b>
005-1-4-1-01	CENTRE DE FUSION D'INFORMATIONS MARITIMES A MADAGASCAR (CFM/IFC)

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
005	Administration et Coordination
005-2	<u>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</u>
005-2-1	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES
005-2-1-1	LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>05</b>	<b>PRIMATURE</b>
<b>050</b>	<b>PRIMATURE</b>
<b>005</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>005-3</b>	<b>SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR</b>
<b>005-3-1</b>	<b>SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES</b>
<b>005-3-1-1</b>	<b>RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE</b>
<i>005-3-1-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS</i>
<i>005-3-1-1-02</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN CENTRE OPERATIONNEL POUR VEILLE INFORMATIONNELLE</i>
<i>005-3-1-1-03</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE D'ECHANGE ET DE PARTAGE D'INFORMATIONS ET DES DONNEES MARITIMES</i>
<b>005-3-2</b>	<b>AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF</b>
<b>005-3-2-1</b>	<b>LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES</b>
<i>005-3-2-1-01</i>	<i>RENFORCEMENT DE LA COORDINATION ET DU DEVELOPPEMENT DE LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES ET MARINES</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

05	PRIMATURE
050	PRIMATURE
139	<b>Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales</b>
139-1	<b>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</b>
139-1-1	<b>ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT</b>
139-1-1-1	<b>TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ</b>
139-1-1-1-01	PREPARER LE PREMIER TIRAGE DES TEXTES POUR INSERTION JOURNAL OFFICIEL
139-1-1-1-02	ASSURER LE TRAITEMENT EN TEMPS RÉEL DES DOSSIERS DE CONSULTANCE ET DE CONTENTIEUX
139-1-1-1-03	ASSURER LA COUVERTURE INTERMINISTÉRIELLE ET NATIONALE DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, ET DE LA REPRÉSENTATION DE L'ETAT DEVANT LES JURIDICTIONS
139-1-1-1-04	REPERTORIER ET CONSERVER LES ARCHIVES DÉFINITIVES
139-1-1-1-05	PRÉPARER L'ORDRE DU JOUR ET LES DOSSIERS À SOUMETTRE À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT/DÉS MINISTRES ET À DÉPOSER SUR LE BUREAU DE L'UNE DES DEUX ASSEMBLÉS
139-1-1-1-06	VULGARISER, AMÉLIORER ET MODERNISER LA CONSERVATION ET L'ACCÈS AUX TEXTES DE DROIT
139-1-1-1-07	Collecte, codification, saisie de la base de données
139-1-1-1-08	Exposition
139-1-1-1-09	Conférence-débat
139-1-1-1-10	Visite de centres d'archives
139-1-1-1-11	Activités de vacances
139-1-1-1-12	Recherche, saisie et délivrance de copies d'actes
139-1-1-1-13	Tris et classement d'archives
139-1-1-1-14	ASSURER L'ÉTUDE DES PROJETS DE TEXTE ADMINISTRATIFS, LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES
139-1-1-1-15	RÉPRIMER LES FAUTES DE GESTION EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES.
139-1-1-1-16	Formation en archivistique
139-1-1-1-17	ASSURER LE PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES
139-1-1-1-19	RÉDUIRE LES RISQUES/OPPORTUNITÉS DE FAUTES DE GESTION
139-1-2	<b>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE</b>
139-1-2-1	<b>PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS</b>
139-1-2-1-01	METTRE EN PLACE UN CENTRE DE VEILLE
139-1-2-1-02	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AU TERRORISME NATIONAL ET INTERNATIONAL
139-1-2-1-03	ETABLIR UNE STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE
139-1-2-1-04	ORGANISER DES ATELIERS PROVINCIAUX POUR SENSIBILISER LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ ET DES ACTIONS DE SUIVI SECTORIEL
139-1-2-1-05	RENFORCER LES CAPACITÉS DES PARLEMENTAIRES ET AUTRES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LE CONTRÔLE DU SECTEUR DE SÉCURITÉ
139-1-2-1-06	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE DE DÉFENSE
139-1-2-1-07	COORDONNER LES PROJETS DANS LE CADRE D'UNE ORIENTATION DES ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT DANS LE SECTEUR DE DÉFENSE ET SÉCURITÉ
139-1-2-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES CORPS DE DÉFENSE, DE SÉCURITÉ (CDS) ET JUSTICE EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE, D'OBLIGATION DE RENDRE COMPTE ET D'INTÉGRITÉ
139-1-2-1-09	Contrôle des acteurs de sécurité dans les circonscription administrative et dans les zones des opérations
139-1-2-1-10	Mettre en place le conseil national de sécurité intérieur.
139-1-2-1-11	RENFORCER LES MESURES DE SÉCURITÉ DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET DES HAUTES PERSONNALITÉS DU PAYS
139-1-3	<b>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES</b>
139-1-3-1	<b>LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES</b>
139-1-3-1-01	SUIVRE ET ÉVALUER ANNUELLEMENT LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES
139-1-3-1-02	COORDONNER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-03	SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES AUTORITÉS LOCALES, LES RESPONSABLES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES JEUNES, ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA LUTTE CONTRE LA DROGUE
139-1-3-1-04	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS RELATIVES AUX TRAFICS DE DROGUE
139-1-3-1-05	T02-Prévention sur la lutte contre la Drogue
139-1-3-1-06	COLLECTER, TRAITER ET PARTAGER LES INFORMATIONS MARITIMES RELATIVES AUX TRAFIC ILLICITES
139-1-3-1-07	CONTRÔLER ET VÉRIFIER LES BDR SAISIS AU NIVEAU DES ONZE ( ) RÉGIONS
139-1-3-1-08	MENER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, SUIVI DE LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>05</b>	<b>PRIMATURE</b>		
<b>050</b>	<b>PRIMATURE</b>		
<b>139</b>	<b>Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales</b>		
			<i>ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ, DE L'OSC ET DES STRUCTURES LOCALES</i>
		139-1-3-1-09	<i>ASSURER L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE PROTECTION ET DE SURETÉ RADIOLOGIQUES, ET SÉCURITÉ NUCLÉAIRES ET DE GARANTIE SUR L'UTILISATION PACIFIQUE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE</i>
		139-1-3-1-10	<i>RENFORCER LA COORDINATION NATIONALE DANS LA MAÎTRISE DE RISQUES INHÉRENTS À L'ENVIRONNEMENT MARITIME (CFIM)</i>
		139-1-3-1-11	<i>PLAIDOYER ET ASSURER LA VISIBILITÉ DE MADAGASCAR SUR LES DROITS DE L'HOMME</i>
		139-1-3-1-12	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME</i>
		139-1-3-1-13	<i>PRÉPARER LES DOSSIERS DE VENTE PAR APPEL D'OFFRE DES BDR</i>
		139-1-3-1-14	<i>INTENSIFIER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE, RÉGIONALE ET SOUS RÉGIONALE AFIN DE COMBATTRE LA TRAITE DES PERSONNES</i>
		139-1-3-1-15	<i>AMÉLIORER LES MESURES ADMINISTRATIVES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON ET LA VENTE ILLICITE DES MÉDICAMENTS</i>
		139-1-3-1-16	<i>PREVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE</i>
<b>139-1-4</b>	<b>PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT</b>		
	<b>139-1-4-1</b>	<b>ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE</b>	
		139-1-4-1-01	<i>SUIVRE L'EXECUTION DES DECISIONS GOUVERNEMENTALES</i>
		139-1-4-1-02	<i>ORGANISER LES DÉPLACEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS</i>
		139-1-4-1-03	<i>ASSURER LA DISPONIBILITÉ DES MATÉRIELS ET LOGISTIQUES INDISPENSABLES POUR LES CONSEILS DU GOUVERNEMENT</i>
		139-1-4-1-04	<i>ASSURER LE SUIVI PERMANENT DES RÉALISATIONS GOUVERNEMENTALES DE CHAQUE DEPARTEMENT MINISTERIEL, RETRACE DANS L'IEM ET DANS LA PGE</i>
		139-1-4-1-05	<i>ASSURE LE SUIVI PERMANANT DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN GENERAL</i>
		139-1-4-1-06	<i>COORDONNER L'ACTION GOUVERNEMENTALE</i>
		139-1-4-1-07	<i>VEILLER À LA COHÉRENCE DES ACTIVITÉS DES MINISTÈRES PAR RAPPORT À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ÉTAT</i>
		139-1-4-1-08	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE ET DE PARTAGE DE DONNEES ET D'INFORMATIONS MARITIMES</i>
		139-1-4-1-09	<i>CONTRIBUER À LA MODERNISATION DU MÉCANISME DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL PAR LA MISE EN PLACE DE TABLEAUX DE BORD DE SUIVI DU TRAVAIL GOUVERNEMENTAL</i>
		139-1-4-1-10	<i>ASSURER LE RÔLE DE CONSEIL JURIDIQUE DU CABINET DU PREMIER MINISTRE</i>
		139-1-4-1-11	<i>ASSURER LA REPRÉSENTATION OFFICIELLE DU GOUVERNEMENT</i>



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>05</b>	<b>PRIMATURE</b>
<b>050</b>	<b>PRIMATURE</b>
<b>139</b>	<b>Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales</b>
<b>139-2</b>	<b><u>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</u></b>
<b>139-2-1</b>	<b>ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT</b>
<b>139-2-1-1</b>	<b>TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ</b>
139-2-1-1-01	<i>T03-Appui à la conservation des archives des régions</i>
139-2-1-1-02	<i>MECANISME DE COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE</i>
139-2-1-1-03	<i>Modernisation du système d'exploitation des textes administratifs au niveau du Gouvernement</i>
139-2-1-1-04	<i>RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS RÉINGÉNIERIE DES PROCESSUS ET PÉRENNISATION DE LA PERFORMANCE DE LA DLC, POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS FONDAMENTAUX DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS</i>
139-2-1-1-05	<i>MAITRISE ET RENFORCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPROCHE POUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE DANS LES REGIONS</i>
139-2-1-1-06	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE ET DE LA DECONCENTRATION DU CONSEIL DE DISCIPLINE BUDGETAIRE ET FINANCIERE</i>
139-2-1-1-07	<i>APPUI A LA CONSERVATION DES ARCHIVES DES REGIONS</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>05</b>	<b>PRIMATURE</b>
<b>050</b>	<b>PRIMATURE</b>
<b>827</b>	<b>Appui au développement</b>
<b>827-1</b>	<b>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</b>
<b>827-1-1</b>	<b>ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ÉTAT</b>
<b>827-1-1-1</b>	<b>TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ÉTAT PROTÉGÉ</b>
	<i>827-1-1-1-01 PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT</i>
	<i>827-1-1-1-02 AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES MENAGES VICTIMES DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</i>
<b>827-1-2</b>	<b>PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT</b>
<b>827-1-2-1</b>	<b>ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE</b>
	<i>827-1-2-1-01 AMELIORER LE SYSTÈME D'ALERTE PRECOCE AFIN DE RENFORVER LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE AUX CYCLONES INONDATIONS</i>
	<i>827-1-2-1-02 RENFORCER LES ACTIVITÉS SECTORIELLES DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES</i>
<b>827-1-3</b>	<b>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES</b>
<b>827-1-3-1</b>	<b>LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES</b>
	<i>827-1-3-1-01 PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI DE DEVELOPPEMENT RURAL</i>
	<i>827-1-3-1-02 PROJET DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE INTEGRE</i>
<b>827-1-4</b>	<b>AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE</b>
<b>827-1-4-1</b>	<b>DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE</b>
	<i>827-1-4-1-01 FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>

05	PRIMATURE	
050	PRIMATURE	
827	Appui au développement	
827-2	<b>SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR</b>	
827-2-1	<b>SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES</b>	
827-2-1-1	<b>RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE</b>	
827-2-1-1-01	<i>PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES AFIN DE RENFORCER LES RÉSILIENCES ET REDUIRE LES VULNERABILITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES COMMUNAUTÉS À TRAVERS L'APPLICATION DES DOCUMENTS EN GESTION DE S RISQUES ET DES CATAS</i>	
827-2-1-1-02	<i>AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES COMMUNAUTÉS LITTORALES</i>	
827-2-1-1-03	<i>FAVORISER L'ACCES AUX SOLUTIONS DE TRANSFERT DES RISQUES DE CATASTROPHES</i>	
827-2-1-1-04	<i>DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD</i>	
827-2-1-1-05	<i>RENFORCER LA GOUVERNANCE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES À TRAVERS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES</i>	
827-2-1-1-06	<i>PROGRAMME DE FINANCEMENT DES RISQUES DE CATASTROPHE EN AFRIQUE</i>	
827-2-1-1-07	<i>DEVELOPPER ET VULGARISER LES DIVERSES NORMES ET DIRECTIVES DE CONSTRUCTIONS DES INFRASTRUCTURES RESISTANTES AUX ALÉAS CLIMATIQUES CONFORMEMENT AUX CONTEXTES NATIONALES</i>	
827-2-1-1-08	<i>Améliorer le système d'alerte précoce afin de renforcer la résilience communautaire face aux cyclones et inondations</i>	
827-2-1-1-09	<i>Renforcer les actions sectorielles de prévention et de réduction des risques et de catastrophes</i>	
827-2-1-1-10	<i>DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSES DANS LE SUD</i>	
827-2-2	<b>AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF</b>	
827-2-2-1	<b>LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES</b>	
827-2-2-1-01	<i>T04-Communes Vitrines de la Nutrition</i>	
827-2-2-1-02	<i>T05-DEVELOPPEMENT DE MECANISME DE PROTECTION FINANCIERE FACE AUX SECHERESSEX DANS LE SUD</i>	
827-2-2-1-03	<i>METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE SÉCURISATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE</i>	
827-2-2-1-04	<i>T06-PROJET D'APPUI AU PILOTAGE, APPUI ET COORDINATION DU DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE POUR L'EMERGENCE DE MADAGASIKARA</i>	
827-2-2-1-05	<i>T07-Développement de la mise en oeuvre des activités de gestion intégrée des zones côtières et marines de Madagascar</i>	
827-2-2-1-06	<i>METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE NUTRITION COMMUNAUTAIRE</i>	
827-2-2-1-07	<i>Prévention de la vulnérabilité nutritionnelle</i>	
827-2-2-1-08	<i>Filets Sociaux de Sécurité</i>	
827-2-2-1-09	<i>METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE COORDINATION, COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET SUIVI ÉVALUATION POUR LE SECTEUR NUTRITION</i>	
827-2-2-1-10	<i>Projet de retard de croissance</i>	
827-2-2-1-11	<i>Amélioration de la résilience des ménages victimes de l'insécurité alimentaire</i>	
827-2-2-1-12	<i>COMMUNES VITRINES DE LA NUTRITION</i>	
827-2-2-1-13	<i>DEVELOPPEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE GESTION INTEGRE DES ZONES CÔTIÈRES ET MARINES DE MADAGASCAR</i>	
827-2-3	<b>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT</b>	
827-2-3-1	<b>UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.</b>	
827-2-3-1-01	<i>CONTRIBUER À L'ACCROISSEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, EN LA COORDONNANT ET CIBLANT MIEUX POUR QU'ELLE S'ALIGNE SUR LES PRIORITÉS, LES STRATÉGIES ET PROCESSUS NATIONAUX</i>	
827-2-3-2	<b>LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)</b>	
827-2-3-2-01	<i>Activités relatives au système d'information (OdR)</i>	
827-2-3-2-02	<i>ACTIVITES RELATIVES A LA COORDINATION NATIONALE</i>	
827-2-3-2-03	<i>RENFORCER LA PLATE FORME DE DÉVELOPPEMENT RURAL</i>	
827-2-3-2-04	<i>ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ROR)</i>	
827-2-3-2-05	<i>ASSURER UNE VEILLE INFORMATIONNELLE COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LES DIFFÉRENTS ACTEURS DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)</i>	
827-2-3-2-06	<i>PROJET D'APPUI AU PILOTAGE ET DE SUIVI AU DEVELOPPEMENT RURAL</i>	
827-2-4	<b>RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU</b>	
827-2-4-1	<b>INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>	
827-2-4-1-01	<i>METTRE EN ŒUVRE DES FORMATIONS AU FORMAT STANDARD ET SPÉCIFIQUES (BLENDED LEARNING, MOOCS,...)</i>	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>05</b>	<b>PRIMATURE</b>		
<b>050</b>	<b>PRIMATURE</b>		
<b>827</b>	<b>Appui au développement</b>		
		827-2-4-1-02	ORGANISER DES RENCONTRES SCIENTIFIQUES (SÉANCES PLÉNIÈRES ET SÉANCES DE SECTION, AUTRES RENCONTRES SCIENTIFIQUES), ET PUBLIER DES BULLETINS ET MÉMOIRES DE L'ACADEMIE MALGACHE
		827-2-4-1-03	SPÉCIFIER, CONCEVOIR ET RÉALISER DES MODULES DE FORMATION
		827-2-4-1-04	ORGANISER DES FORMATIONS À L'INTENTION DES AGENTS DE PLANIFICATION, DES CADRES ET DES TECHNICIENS

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

05	PRIMATURE							
050	PRIMATURE							
005	Administration et Coordination							
005-1	<b>ASSURER LES CONDITIONS FAVORABLES AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA PRIMATURE</b>							
005-1-1	<b>ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES</b>							
005-1-1-1	<b>ADMINISTRATION DE LA PRIMATURE PERFORMANT</b>							
	005-1-1-1-R1	Administration performant (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
005-1-2	<b>ASSURER LA SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE, ET DU DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS)</b>							
005-1-2-1	<b>DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE</b>							
	005-1-2-1-R1	DOMAINE DE MAHAZOARIVO EN TANT QUE PALAIS D'ETAT (DS) SÉCURISÉE(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
005-1-2-2	<b>SÉCURITÉ DU PREMIER MINISTRE ASSURÉE</b>							
	005-1-2-2-R1	Intégrité physique et morale du PM assurées(oui-non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
005-1-3	<b>AMÉLIORER LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION ET LA TÉLÉCOMMUNICATION AU SEIN DE LA PRIMATURE</b>							
005-1-3-1	<b>L'IMAGE DU PREMIER MINISTRE PROTÉGÉE</b>							
	005-1-3-1-R1	Taux de critiques à l'encontre du Premier Ministre par rapport aux articles de presses axées sur la vie de la Nation	%	10	10	7	7	7
005-1-3-2	<b>DÉLAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS RÉDUIT, ÉCONOMIE DE COÛT ET D'ÉNERGIE</b>							
	005-1-3-2-R1	Doléances reduites (gain en réduction)	NOMBRE	6	6	0	0	0

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
139	<b>Pilotage et coordination, appui, mise en œuvre, suivi et contrôle des actions gouvernementales</b>						
139-1	<b>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS RELATIVES À LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ETAT DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS</b>						
139-1-1	<b>ASSURER LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES TEXTES ET LA DÉFENSE DE L'INTERÊT DE L'ETAT</b>						
139-1-1-1	<b>TEXTES EN VIGUEUR ET INTERÊT DE L'ETAT PROTEGÉ</b>						
	139-1-1-1-R1	Textes en vigueur et intérêt de l'Etat protégé (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-1-2	<b>HARMONISER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITÉ ET DE LA DÉFENSE NATIONALE</b>						
139-1-2-1	<b>PLANS STRATEGIQUES EN MATIÈRE DE SECURITÉ ET DÉFENSE ÉLABORÉS ET OPÉRATIONNELS</b>						
	139-1-2-1-R1	Nombre de documents de stratégie nationale de sécurité élaboré et validé	NOMBRE	2	2	2	2
139-1-3	<b>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES</b>						
139-1-3-1	<b>LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE TRAFICS ILLICITES SONT EFFECTIVES</b>						
	139-1-3-1-R1	Actions de lutte contre toutes formes de trafics illicites effectives (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
139-1-4	<b>PILOTAGE DES ACTIONS DU GOUVERNEMENT</b>						
139-1-4-1	<b>ADMINISTRATION PUBLIQUE EFFICIENTE ET EFFICACE</b>						
	139-1-4-1-R1	Indice de performance	1	1	1	1	1

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

05	PRIMATURE						
050	PRIMATURE						
827	Appui au développement						
827-2	<b>SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR MADAGASCAR</b>						
827-2-1	<b>SOUTENIR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES FACE AUX RISQUES ET AUX ALÉAS CLIMATIQUES</b>						
827-2-1-1	<b>RÉSILIENCE SOCIO-ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET INFRASTRUCTURES CLÉES RENFORCÉE</b>						
827-2-1-1-R1	Ratio des nombres de personnes touchées par des aléas avant et après le projet	RATIO	3	3	6	6	
827-2-2	<b>AMÉLIORER LE SECTEUR SOCIAL DES POPULATIONS DÉFAVORISÉES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INCLUSIF</b>						
827-2-2-1	<b>LES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES VULNÉRABLES POUR UNE AUTONOMIE FINANCIÈRE AMÉLIORÉES</b>						
827-2-2-1-R1	Conditions de vie des personnes vulnérables pour une autonomie financière améliorées(OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	
827-2-3	<b>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS ET DES AIDES AU DEVELOPPEMENT</b>						
827-2-3-1	<b>UN DISPOSITIF DE COORDINATION ET UN DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE RÉGISSANT LA GESTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT EST DISPONIBLE ET APPROPRIÉ PAR TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT.</b>						
827-2-3-1-R1	Disponibilité d'un document de politique de coopération au développement (OUI-NON)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	
827-2-3-2	<b>LES INTERVENTIONS EN MILIEU RURAL AINSI QUE LES ACTEURS AU DÉVELOPPEMENT RURAL SONT COORDONNÉS ET HARMONISÉS SUIVANT LE CADRE DES DOCUMENTS STRATÉGIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PGE, IEM)</b>						
827-2-3-2-R1	Interventions en milieu rural ainsi que les acteurs au développement rural sont coordonnés et harmonisés (Oui-Non)	LOGIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI	
827-2-4	<b>RENFORCER LES CAPACITÉS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES (CAPACITY DEVELOPMENT) À TRAVERS L'ACCÈS À DES FORMATIONS ET À DES CONNAISSANCES DE HAUT NIVEAU</b>						
827-2-4-1	<b>INFORMATIONS ET CONNAISSANCES DÉTERMINANTES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>						
827-2-4-1-R1	Taux d'impact socio-économique	%	80	80	85	85	

06- CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY  
(CFM)



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>06</b>	<b>CONSEIL DU FAMPIHAVANANA MALAGASY</b>
<b>060</b>	<b>RECONCILIATION MALAGASY</b>
<b>057</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>057-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</b>
<b>057-1-1</b>	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ</b>
<b>057-1-1-1</b>	<b>RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT</b>
057-1-1-1-01	<i>Développer le système d'information du FFM</i>
057-1-1-1-02	<i>Renforcer le suivi et le reporting réguliers sur l'exécution budgétaire</i>
057-1-1-1-03	<i>Assurer la coordination de l'exécution budgétaire</i>
057-1-1-1-04	<i>Gérer les dossiers relatifs aux agents du CFM</i>
057-1-1-1-05	<i>Intensifier le partenariat avec La société civile et d'autres entités</i>
057-1-1-1-06	<i>Assurer le suivi de la gestion des ressources financières, humaines et patrimoine du FFM</i>
057-1-1-1-07	<i>Garantir la répartition rationnelle des ressources</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>06</b>	<b>CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY</b>
<b>060</b>	<b>RECONCILIATION MALAGASY</b>
<b>057</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>057-2</b>	<b>Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM</b>
<b>057-2-1</b>	<b>Instaurer une administration efficiente et efficace</b>
<b>057-2-1-1</b>	<b>Ressources financières utilisées à bon escient</b>
057-2-1-1-01	Projet de renforcement de la capacité logistique du CFM
057-2-1-1-02	Projet de Réhabilitation de la deuxième partie du bâtiment administratif du CFM sis à Ampefiloha - Antananarivo, Installation, Agencement, et Aménagement du parking, Réhabilitation des bâtiments administratifs pour servir de bureau de représentation régionale du CFM dans les 22 Régions
057-2-1-1-03	Assurer la bonne exécution du budget
057-2-1-1-04	Assurer la conduite de la procédure de passation des marchés publics
057-2-1-1-05	Assurer la coordination de l'exécution budgétaire
057-2-1-1-06	Renforcer le suivi et le reporting réguliers sur l'exécution budgétaire
057-2-1-1-07	Informatiser la gestion des dossiers relatifs aux agents du CFM
<b>057-2-1-2</b>	<b>Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine</b>
057-2-1-2-01	Assurer la gestion administrative et améliorer la gestion du patrimoine du Comité régional du CFM
057-2-1-2-02	Renforcer les compétences des agents du CFM
057-2-1-2-03	Préserver et assurer les conditions de travail du personnel du CFM
057-2-1-2-04	Veiller à la sécurité du Président et du siège du CFM
057-2-1-2-05	Entretenir les moyens immobiliers et mobiliers
057-2-1-2-06	Veiller à la disponibilité des stocks
<b>057-2-2</b>	<b>Assurer la coordination des activités du CFM</b>
<b>057-2-2-1</b>	<b>Activités du CFM coordonnées</b>
057-2-2-1-01	Coordonner les activités du Cabinet et des affaires politiques du CFM
057-2-2-1-02	Coordonner les activités de l'Administration du CFM
057-2-2-1-03	Faire le suivi de la gestion administrative et financière du CFM
057-2-2-1-04	Coordonner les activités du Cabinet du Président du CFM
057-2-2-1-05	Assurer la résolution des conflits
057-2-2-1-06	Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale
<b>057-2-2-2</b>	<b>Communication interne et externe renforcée</b>
057-2-2-2-01	Sensibiliser les acteurs concernés sur la réconciliation nationale
057-2-2-2-02	Organiser des ateliers et séminaires sur la présentation des travaux réalisés par le CFM
057-2-2-2-03	Elaborer des publications périodiques sur les résultats de la mission du CFM

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
823	Réconciliation Nationale
823-1	<b>PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE</b>
823-1-1	<b>ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES</b>
823-1-1-3	<b>ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ</b>
823-1-1-3-01	Réaliser des ateliers pour l'instauration d'un environnement favorable au respect de la Constitution, des droits de l'homme et de la démocratie, en partenariat avec les Sociétés civiles et les acteurs politiques.
823-1-1-3-02	Renforcer la capacité des Sociétés civiles et des autres organisations sociales en vue de la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie
823-1-1-3-03	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU FFM
823-1-1-3-04	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DE BORD DU FFM
823-1-1-3-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES DE LA RECONCILIATION
823-1-1-3-06	METTRE À JOUR LA GESTION DES BASES DE DONNÉES SUR LA RECONCILIATION
823-1-1-3-07	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION ENTRE LES ACTEURS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS ET CULTUELS
823-1-1-3-08	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AUTRES ENTITÉS IMPLIQUÉES DANS LA RECONCILIATION
823-1-1-3-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
823-1-1-3-10	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
823-1-1-3-11	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'INSTITUTION
823-1-1-3-12	RENFORCER LE SUIVI - ÉVALUATION DES ANTENNES RÉGIONALES
823-1-1-4	<b>RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ</b>
823-1-1-4-01	Elaborer et déployer des mesures relatives à la préservation des racines et des cultures Malagasy, aussi bien dans le domaine religieux que linguistique et traditionnel.
823-1-1-4-02	Faire des sensibilisation pour la revalorisation de la culture Malagasy axée sur le Fihavanana, la solidarité et l'unité nationale.
823-1-1-4-03	METTRE EN PLACE ET DYNAMISER LA MÉTHODOLOGIE ET LES DISPOSITIFS D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION AU NIVEAU DES FORCES DE L'ORDRE
823-1-1-4-04	RÉACTUALISER LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE BONNE PRATIQUE POLITIQUE EXISTANT
823-1-1-5	<b>DINAM-PIARAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR</b>
823-1-1-5-01	Promouvoir l'instauration des "Dinam-piarahamonina" dans les localités où besoin sera, leur valorisation et harmonisation en vue de leur conformité avec les Lois et textes en vigueur
823-1-1-5-02	Participer à la sensibilisation pour la prévention des pratiques de vindicte populaire
823-1-1-5-03	Faire des descentes pour Inventorier les "Dinam-piarahamonina" existants
823-1-1-5-04	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE LA VALIDATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-1-5-05	RÉALISER DES CONSULTATIONS RÉGIONALES EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN NATIONAL DE RÉCONCILIATION (PNR)
823-1-1-7	<b>RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE</b>
823-1-2	<b>PROMOUVOIR LA REFOUNDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE</b>
823-1-2-2	<b>STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE</b>
823-1-2-2-01	Créer des cercles de réflexion pour écrire la vraie Histoire de Madagascar: source de conflits permanents de la société malagasy
823-1-2-2-02	Réaliser des assises régionales en vue de collecter des idées sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale
823-1-2-2-03	Réaliser une assise nationale en vue de valider la politique sur les nouvelles orientations stratégiques majeures pour la stabilité sociale
823-1-2-2-04	Créer un Centre d'Etudes, de Recherches et de Documentation en matière de réconciliation nationale et de refondation de la Nation et de la République
823-1-2-2-05	Publier dans leur intégralité les recommandations pour la refondation de la Nation
823-1-2-2-06	Emettre des recommandations sur la refondation de la Nation et de la République aux autorités compétentes en vue de leur insertion dans le programme de l'Etat
823-1-2-3	<b>PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE</b>
823-1-4	<b>RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES</b>
823-1-4-1	<b>VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES</b>
823-1-4-1-01	Mettre en place et opérationnaliser la CNRI
823-1-4-1-02	Plaidoyer auprès de l'Etat et de la Communauté Internationale en vue de solliciter le respect de leurs engagements à approvisionner le Fonds National de Solidarité (FNS)
823-1-4-1-03	Assurer le traitement des dossiers et les investigations sur les demandes de réparation et indemnisation parvenues au CFM.
823-1-4-1-04	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur la réparation et indemnisation
823-1-4-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES SOCIÉTÉS CIVILES ET DES AUTRES ORGANISATIONS SOCIALES EN VUE DE LA CONSOLIDATION DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE
823-1-4-1-06	IMPULSER L'INSTAURATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA CONSTITUTION, DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DÉMOCRATIE, EN PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS CIVILES ET LES ACTEURS POLITIQUES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY
060	RECONCILIATION MALAGASY
823	Réconciliation Nationale
823-1-4-2	<b>INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE</b>
823-1-4-2-01	Conduire des travaux d'élaboration et de mise en adoption des textes juridiques relatifs à la réparation et à l'indemnisation.
823-1-4-2-02	Elaborer le projet des textes juridiques et réglementaires relatifs à la création de la "Caisse Nationale de Réparation et d'Indemnisation (CNRI)"
823-1-4-3	<b>VICTIMES IDENTIFIÉES</b>
823-1-4-3-01	Développer et mettre en œuvre la stratégie de communication nationale pour appeler les victimes des événements politiques à se manifester à travers leurs demandes de réparation et indemnisation.
823-1-4-3-02	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RAPPORTS FINAUX D'INVESTIGATION SUR LA VÉRITÉ
823-1-4-3-03	DÉPLOYER DANS LES DISTRICTS LES RECOMMANDATIONS ET LES MESURES APPROPRIÉES À LA PRÉVENTION, À LA RÉOLUTION ET À L'ÉRADICATION DES CRISES
823-1-4-4	<b>DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS</b>
823-1-4-4-01	PARTICIPER À LA SENSIBILISATION POUR LA PRÉVENTION DES PRATIQUES DE VINDICTE POPULAIRE
823-1-4-4-02	ELABORER ET DÉPLOYER DES MESURES RELATIVES À LA PRÉSERVATION DES RACINES ET DES CULTURES MALAGASY, AUSSI BIEN DANS LE DOMAINE RELIGIEUX QUE LINGUISTIQUE ET TRADITIONNEL
823-1-4-4-03	PROMOUVOIR L'INSTAURATION DES "DINAM-PIARAHAMONINA" DANS LES LOCALITÉS OÙ BESOIN SERA, LEUR VALORISATION ET HARMONISATION EN VUE DE LEUR CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR
823-1-4-4-04	REVALORISER LA CULTURE MALAGASY AXÉE SUR LE FIVAVANANA, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ NATIONALE
823-1-4-4-05	INVENTORIER LES "DINAM-PIARAHAMONINA" EXISTANTS
823-1-5	<b>FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION</b>
823-1-5-1	<b>DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITÉS</b>
823-1-5-1-01	Renforcer la sensibilisation des auteurs des crises et des entités habilitées à saisir le CFM à se manifester par le biais de leurs requêtes d'amnistie.
823-1-5-1-02	Publier dans son intégralité le rapport final annuel sur l'amnistie
823-1-5-1-03	Procéder au traitement des dossiers et aux investigations sur les requêtes d'amnistie parvenues au CFM
823-1-5-2	<b>RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ</b>
823-1-5-2-01	RECEVOIR ET VÉRIFIER LES DEMANDES REÇUES
823-1-5-2-02	CONDUIRE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ADOPTION DES TEXTES JURIDIQUES RELATIFS À LA RÉPARATION ET À L'INDEMNISATION
823-1-5-2-03	ELABORER LE PROJET DES TEXTES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA CRÉATION DE LA "CAISSE NATIONALE DE RÉPARATION ET D'INDEMNISATION (CNRI)"
823-1-5-2-04	DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION NATIONALE POUR APPELER LES VICTIMES DES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES À SE MANIFESTER À TRAVERS LEURS DEMANDES DE RÉPARATION ET INDEMNISATION
823-1-6	<b>PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES</b>
823-1-6-1	<b>RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES</b>
823-1-6-1-01	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LES GRANDS PRINCIPES DÉMOCRATIQUES ET LES DROITS FONDAMENTAUX, IDENTIFIER ET ANALYSER LES ORIGINES ET LES CAUSES DE LA FRAGILITÉ DE L'APPROPRIATION DU CONCEPT DE LA DÉMOCRATIE
823-1-6-1-02	MENER DES INVESTIGATIONS SUR LA BONNE GOUVERNANCE, LA RÉPARTITION ÉQUITABLE DES RICHESSES NATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL HARMONIEUX ET ÉQUILIBRÉ
823-1-6-1-03	DÉTERMINER LES DISTORSIONS ENTRE LES PRESCRITS CONSTITUTIONNELS ET LÉGAUX ET LES PRATIQUES POLITIQUES ET JURIDICTIONNELLES, CONSTITUTIVES DE MANQUE D'ÉTHIQUE POLITIQUE, CAUSES DÉTERMINANTES DES CRISES POLITIQUES
823-1-6-1-04	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER DES CERCLES DE REFLEXION AU NIVEAU DES RÉGIONS POUR ÉCRIRE LA VRAIE HISTOIRE DE MADAGASCAR: SOURCE DE CONFLITS PERMANENTS DE LA SOCIÉTÉ MALAGASY
823-1-6-1-05	AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES MEMBRES ET DES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
823-1-6-1-06	RECRUTER LES AGENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
823-1-6-1-07	EMETTRE DES RECOMMANDATIONS SUR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES EN VUE DE LEUR INSERTION DANS LE PROGRAMME DE L'ÉTAT
823-1-6-1-08	RÉALISER DES ASSISES RÉGIONALES EN VUE DE COLLECTER DES IDÉES SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE
823-1-6-1-09	PUBLIER DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES RECOMMANDATIONS POUR LA REFONDATION DE LA NATION
823-1-6-1-10	CRÉER ET OPÉRATIONNALISER UN CENTRE D'ETUDES, DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET DE RÉFONDATION DE LA NATION ET DE LA RÉPUBLIQUE
823-1-6-1-11	RÉALISER UNE ASSISE NATIONALE EN VUE DE VALIDER LA POLITIQUE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MAJEURES POUR LA STABILITÉ SOCIALE

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>06</b> CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY					
<b>060</b> RECONCILIATION MALAGASY					
<b>057</b> Administration et Coordination					
<b>057-1</b> PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE					
<b>057-1-1</b> INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ					
<b>057-1-1-1</b> RESSOURCES FINANCIERES UTILISEES A BON ESCIENT					
057-1-1-1-R1 Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	97	97	97	97

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS				UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
06	CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY							
060	RECONCILIATION MALAGASY							
057	Administration et Coordination							
057-2	<u>Assurer les conditions favorables au bon fonctionnement de l'Administration du CFM</u>							
057-2-1	Instaurer une administration efficiente et efficace							
057-2-1-1	Ressources financières utilisées à bon escient							
057-2-1-1-R1	Ressources financières utilisées à bon escient	%	98	98	98	98		
057-2-1-2	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine							
057-2-1-2-R1	Gestion améliorée des Ressources humaines et du Patrimoine	%	95	95	95	95		
057-2-2	Assurer la coordination des activités du CFM							
057-2-2-1	Activités du CFM coordonnées							
057-2-2-1-R1	Activités du CFM coordonnées	NOMBRE	15	15	15	15		
057-2-2-2	Communication interne et externe renforcée							
057-2-2-2-R1	Communication interne et externe renforcée	%	80	80	90	100		

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
06	<b>CONSEIL DU FAMPHAVANANA MALAGASY</b>					
060	<b>RECONCILIATION MALAGASY</b>					
823	<b>Réconciliation Nationale</b>					
823-1	<b>PROMOUVOIR UNE POPULATION RÉCONCILIÉE, UNE SOCIÉTÉ PAISIBLE ET UNE NATION DÉVELOPPÉE</b>					
823-1-1	<b>ERADICHER ET PRÉVENIR LES CRISES RÉCURRENTES</b>					
823-1-1-3	<b>ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU RESPECT DE LA DÉMOCRATIE, INSTAURÉ</b>					
823-1-1-3-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	6	6	7	10
823-1-1-4	<b>RESPECT MUTUEL DE LA CULTURE, TRADITION ET RELIGION, CONSOLIDÉ</b>					
823-1-1-4-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	10	10
823-1-1-5	<b>DINAM-PIRAHAMONINA EN CONFORMITÉ AVEC LES LOIS ET TEXTES EN VIGUEUR</b>					
823-1-1-5-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	10	10
823-1-1-7	<b>RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE, RENFORCE</b>					
823-1-1-7-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	6
823-1-2	<b>PROMOUVOIR LA REFONDATION DE LA NATION ET DE LA REPUBLIQUE</b>					
823-1-2-2	<b>STABILITÉ SOCIALE RESTAURÉE ET CONSOLIDÉE</b>					
823-1-2-2-R1	Nombre de forums organisés	NOMBRE	22	22	22	1
823-1-2-3	<b>PROCESSUS POUR LA PAIX DURABLE OPERATIONNALISE</b>					
823-1-2-3-R1	Nombre d'initiatives de réconciliation et de paix déployées	NOMBRE	7	7	9	9
823-1-4	<b>RÉPARER ET/OU INDEMNISER LES VICTIMES DES CONFLITS POLITIQUES</b>					
823-1-4-1	<b>VICTIMES RÉPARÉES ET/OU INDEMNISÉES</b>					
823-1-4-1-R1	Nombre de victimes identifiées	NOMBRE	1000	1000	500	500
823-1-4-2	<b>INSTRUMENT JURIDICO-POLITIQUE ELABORE</b>					
823-1-4-2-R1	Nombre de textes	NOMBRE	1	1	0	0
823-1-4-3	<b>VICTIMES IDENTIFIÉES</b>					
823-1-4-3-R1	Victimes identifiés	NOMBRE	1500	1500	1000	500
823-1-4-4	<b>DOSSIERS PARVENUS AU CFM TRAITÉS</b>					
823-1-4-4-R1	Nombre de dossiers traités	NOMBRE	50	50	50	50
823-1-5	<b>FINALISER LE PROCESSUS DE L'AMNISTIE CONCERNANT LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE 2002 À LA FIN DE LA TRANSITION</b>					
823-1-5-1	<b>DOSSIERS PARVENUS AU CFM, TRAITES</b>					
823-1-5-1-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	28	28	38	22
823-1-5-2	<b>RESPECT DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE, RENFORCÉ</b>					
823-1-5-2-R1	Nombre d'initiatives entreprises	NOMBRE	6	6	6	6
823-1-6	<b>PROCÉDER À LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES HUMAINES</b>					
823-1-6-1	<b>RESSOURCES HUMAINES BIEN GÉRÉES</b>					
823-1-6-1-R1	Pourcentage de personnel assidu et compétant	POURCENTAGE	50	50	80	80

07- COMMISSION ELECTORALE NATIONALE  
INDEPENDANTE



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>07</b>	<b>COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE</b>
<b>070</b>	<b>ELECTIONS</b>
<b>060</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>060-1</b>	<b>ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI</b>
<b>060-1-1</b>	<b>ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI</b>
<b>060-1-1-1</b>	<b>ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE</b>
<i>060-1-1-1-01</i>	<i>Païement des autres charges de fonctionnement courant</i>
<i>060-1-1-1-02</i>	<i>Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements</i>
<i>060-1-1-1-03</i>	<i>Prise en charge des salaires et indemnités des agents permanents de la CENI et ses demembrements</i>
<i>060-1-1-1-04</i>	<i>Païement des dépenses de transferts de la CENI et de ses démembrements</i>
<b>060-1-2</b>	<b>ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI</b>
<b>060-1-2-1</b>	<b>ADEQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE</b>
<i>060-1-2-1-01</i>	<i>Construction/réhabilitation de batiments de la CENI</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
070	ELECTIONS
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral
126-1	<b>Garantir le droit de vote pour tous les citoyens ayant droit</b>
126-1-1	<b>Assurer l'indépendance de la CENI</b>
126-1-1-1	<b>SUPPRIME</b>
126-1-1-1-01	<i>Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements</i>
126-1-2	<b>Renforcer les capacités d'organisation des élections de la CENI</b>
126-1-2-1	<b>Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser</b>
126-1-2-1-01	<i>Acquisition de matériels électoraux</i>
126-1-2-2	<b>Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales</b>
126-1-2-2-01	<i>Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED</i>
126-1-2-2-02	<i>Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto,</i>
126-1-2-2-03	<i>Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED</i>
126-1-2-3	<b>Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent</b>
126-1-2-3-01	<i>A121- Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID</i>
126-1-2-3-02	<i>A124- Réparation de matériels informatiques usagés</i>
126-1-2-3-03	<i>A122- Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID</i>
126-1-2-4	<b>Les capacités du Service de la logistique électorale sont améliorées</b>
126-1-2-4-01	<i>Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional</i>
126-1-2-4-02	<i>Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège</i>
126-1-2-4-03	<i>Acquisition de véhicules de transport pour la logistique électorale au niveau des démembrements</i>
126-1-2-4-04	<i>-- Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège</i>
126-1-3	<b>Renforcer les capacités de communication de la CENI</b>
126-1-3-1	<b>La population est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral</b>
126-1-3-1-01	<i>Acquisition de matériels pour le Service de la communication de la CENI</i>
126-1-4	<b>Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous</b>
126-1-4-2	<b>Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches</b>
126-1-4-2-01	<i>Indemnisation du personnel permanent et non permanent (en session) de la CENI et de ses démembrements ainsi que du personnel d'appui aux opérations électorales</i>
126-1-5	<b>promouvoir la participation des citoyens au vote responsable</b>
126-1-5-1	<b>SUPPRIME</b>
126-1-5-1-01	<i>IDENTIFICATION DES CENTRES DE VOTE CIBLES</i>
126-1-5-1-02	<i>APPUI TECHNIQUE, FINANCIER ET LOGISTIQUE A L'ORGANISATION DES ELECTIONS</i>
126-1-5-1-03	<i>APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES MEMBRES DU PERSONNEL ELECTORAL</i>
126-1-5-1-04	<i>ELABORATION D'UNE CARTOGRAPHIE DES BV</i>
126-1-5-1-05	<i>IDENTIFICATION DES DISPOSITIFS D'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION DES BV</i>
126-1-5-2	<b>Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection</b>
126-1-5-2-01	<i>Education électorale et Communication</i>
126-1-6	<b>ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS</b>
126-1-6-1	<b>LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL</b>
126-1-6-1-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ELECTORAL</i>
126-1-6-1-02	<i>ORGANISATION D'ATELIERS POUR ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES TEXTES (AVEC LES ENTITES CONCERNES PAR LES OPERATIONS ELECTORALES), ET DE VULGARISATION DES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES</i>
126-1-6-1-03	<i>ELABORATION ET DIFFUSION DE RECUEILS DE TOUS LES OUTILS JURIDIQUES REGISSANT LES OPERATIONS ELECTORALES</i>
126-1-6-2	<b>ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE L'ELECTION)</b>
126-1-6-2-01	<i>VULGARISATION DES TEXTES D'APPLICATION DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRE (DELIBERATION ET DECISION)</i>
126-1-6-2-02	<i>MISE EN PLACE DES PROTOCOLES D'ACCORDS ENTRE LA CENI ET LES AUTRES DEPARTEMENTS MINISTERIELS</i>
126-1-6-2-03	<i>MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET EVALUATION DES MISES EN ŒUVRE DE PROTOCOLE D'ACCORD</i>
126-1-6-3	<b>PROCEDURE CONTENTIEUSE PLUS ALLEGEE ET ACCESSIBLE A TOUS</b>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>07</b>	<b>COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE</b>
<b>070</b>	<b>ELECTIONS</b>
<b>126</b>	<b>Mise en Oeuvre du Processus Electoral</b>
	126-1-6-3-01 TENUE DE CADRE DE CONCERTATION: INFORMATION SUR LA PROCEDURE CONTENTIEUSE
<b>126-1-6-4</b>	<b>OBSERVATIONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES</b>
	126-1-6-4-01 COLLECTE ET EXPLOITATION DES RAPPORT D'OBSERVATION DE TOUTES LES ENTITES AYANT OBTENU D'AGREMENT
	126-1-6-4-02 FORMATION DES OBSERVATEURS ET AMELIORATION DES DISPOSITIFS DE CONDUITE ET SUIVI DE MISSION D'OBSERVATION
<b>126-1-6-6</b>	<b>CONNAISSANCE DES PROCEDURES CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE APPROPRIEE PAR TOUS</b>
	126-1-6-6-01 ORGANISATION DE SEANCES DE TRAVAIL POUR LA REVUE DE LA PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE
	126-1-6-6-02 EDITION DU MANUEL DE PROCEDURE CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE
<b>126-1-7</b>	<b>ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE</b>
<b>126-1-7-1</b>	<b>Tous les bureaux de vote mis en place sont opérationnels</b>
	126-1-7-1-01 ETABLISSEMENT DE PLANS D'ACTIVITES LOGISTIQUES OPERATIONNELS POUR LES DIFFERENTS TYPES DE SCRUTIN
<b>126-1-7-2</b>	<b>BV servis à temps pour les élections</b>
	126-1-7-2-01 ELABORATION ET DIFFUSION DE NOUVEAUX IMPRIMES FACILES A MAITRISER
	126-1-7-2-02 MISE A DISPOSITION DES MOYENS LOGISTIQUES STANDARDS ET DE MOYENS SPECIFIQUES A CHAQUE TYPE D'OPERATIONS
<b>126-1-8</b>	<b>RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI</b>
<b>126-1-8-1</b>	<b>Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent</b>
	126-1-8-1-01 Réparation de matériels informatiques usagés
	126-1-8-1-02 Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID
	126-1-8-1-03 Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID
	126-1-8-1-04 Mise en place d'une connexion internet de renfort pour le CNTDI
<b>126-1-8-3</b>	<b>Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales</b>
	126-1-8-3-01 Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région
	126-1-8-3-02 Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED
	126-1-8-3-03 Installation de kits de panneau solaire de 1000W pour l'électrification des CED
	126-1-8-3-04 Acquisition de mobiliers pour les CEP/CER/CED
	126-1-8-3-05 Construction d'un magasin de stockage au Siège de la CENI
	126-1-8-3-06 Construction/réhabilitation des bureaux des CED de Mandoto, Tsaratanàna, Kandreho et Antsohihy
<b>126-1-8-4</b>	<b>Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser</b>
	126-1-8-4-01 Acquisition de matériels électoraux

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>07</b>	<b>COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE</b>
<b>070</b>	<b>ELECTIONS</b>
<b>126</b>	<b>Mise en Oeuvre du Processus Electoral</b>
<b>126-2</b>	<b><u>Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale</u></b>
<b>126-2-1</b>	<b>Promouvoir l'inscription dans la liste electorale</b>
<b>126-2-1-1</b>	<b>"Atteindre un taux d'inscription de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "</b>
126-2-1-1-01	<i>Paiement des indemnités de session des intervenants de la RALE</i>
126-2-1-1-02	<i>Acquisition d'imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE</i>
126-2-1-1-03	<i>Deploiement des imprimés, fournitures et consommables informatiques de la RALE</i>
126-2-1-1-04	<i>Mise en œuvre de la RALE</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

**07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**

**070 ELECTIONS**

**126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral**

**126-3 Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI**

**126-3-1 Assurer le professionnalisme de la CENI**

**126-3-1-1 Election organisées de manière professionnelle**

*126-3-1-1-01 Organisation des élections sénatoriales*

*126-3-1-1-02 Organisation de référendum*

*126-3-1-1-03 Acquisition d'équipements pour la CENI*

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>07</b>	<b>COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE</b>
<b>070</b>	<b>ELECTIONS</b>
<b>825</b>	<b>Education Electorale et Communication</b>
<b>825-1</b>	<b><u>METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE</u></b>
<b>825-1-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE</b>
<b>825-1-1-1</b>	<b>Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection</b>
<i>825-1-1-1-01</i>	<i>Education électorale et Communication</i>

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

**07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**

**070 ELECTIONS**

**060 Administration et Coordination**

**060-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE, L'OPÉRATIONNALITÉ ET LE PROFESSIONNALISME DE LA CENI**

**060-1-1 ASSURER L'INDÉPENDANCE DE LA CENI**

**060-1-1-1 ADÉQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (ADMINISTRATIF ET FINANCIER) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE**

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>07</b>	<b>COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE</b>					
<b>070</b>	<b>ELECTIONS</b>					
<b>060</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
060-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Frais médicaux payés moyennant Remboursement frais médicaux et paiement des prises en charge auprès des établissements agréés (IPM, IMM) pour les agents de la CENI et de ses démembrements ainsi que leur famille (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R2	Utilisation en Produits alimentaires moyennant Eau minérale et collations pour réunions Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Mission extérieure pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Documents divers moyennant Documents divers pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R5	Utilisation en Produits de nettoyage pour le Siège CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R6	Utilisation de ressources en Bâtiments entretenus/réparés pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R7	Utilisation de ressources en Quote part eau et électricité ININFRA pour contribution mensuelle aux charges communes de JIRAMA (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R8	Utilisation de ressources en Matériels informatiques, électrique, électroniques réparés pour Ordinateurs, imprimantes, climatiseurs du Siège de la CENI (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-R9	Utilisation en Imprimés, cachets et documents pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RA	Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales de 293 agents du SEN (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RB	Utilisation en Eau et électricité pour Siège CENI, d'un CEP et 35 districts (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RC	Utilisation en Consomptibles informatiques pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RD	Utilisation de ressources en Véhicules entretenus/réparés pour 40 voitures et 29 motos cross du Siège de la CENI, 6 motos cross des CEP, 22 motos cross des CER et 119 motos cross des CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RE	Utilisation en Fournitures et articles de bureau pour le Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RF	Utilisation en Carburants pour fonctionnement du Siège CENI, 6 CEP, 22 CER, 119 CED (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RG	Utilisation de ressources en Ateliers, cadre de concertation pour Siège CENI, pour 6 CEP et 22 CER (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RH	Utilisation de ressources en Cotisation pour Cotisation annuelle au RECEP (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RI	Utilisation des Indemnités mensuelles de 39 membres de cabinet (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RJ	Utilisation des Indemnités mensuelles de 9 commissaires électoraux nationaux (%)	%	100	100	100	100
060-1-1-1-RK	Utilisation en Petit outillage médical pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100	100



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>07</b>	<b>COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE</b>					
<b>070</b>	<b>ELECTIONS</b>					
<b>060</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
	060-1-1-1-RL	Utilisation de ressources en Mission intérieure pour personnel du Siège CENI, des 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100
	060-1-1-1-RM	Utilisation en Produits pharmaceutiques Médicaments pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100
	060-1-1-1-RN	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100
	060-1-1-1-RO	"Utilisation des Indemnités mensuelles de Salaires/indemnités et charges sociales des démembrements (en 6 chefs-lieux de province CEP, 22 chefs-lieux de région CER, 119 districts CED) (%)"	%	100	100	100
	060-1-1-1-RP	Utilisation en Internet pour Siège CENI : abonnement fibre optique (%)	%	100	100	100
	060-1-1-1-RQ	Utilisation en Consommables médicaux pour le Service médical Siège CENI (%)	%	100	100	100
	060-1-1-1-RR	Utilisation de ressources en Transports divers pour Siège CENI: déploiement ou rapatriement de matériel et fourniture vers ou à partir district (%)	%	100	100	100
<b>060-1-2</b>	<b>ASSURER L'OPÉRATIONNALITÉ DE LA CENI</b>					
	<b>060-1-2-1</b>	<b>ADEQUATION : STATUT- MISSION - REGLES (administratif et financier) - MOYENS DE MISE EN ŒUVRE</b>				
	060-1-2-1-R1	Utilisation de ressources en Batiments administratifs pour Construction de batiments administratifs pour CER et CED (%)	%	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070 ELECTIONS							
126	<b>Mise en Oeuvre du Processus Electoral</b>						
126-1	<b>Garantir le droit de vote pour tous les citoyens ayant droit</b>						
126-1-1	<b>Assurer l'indépendance de la CENI</b>						
126-1-1-1	<b>SUPPRIME</b>						
	126-1-1-1-R1	ANNULE	%	100	100	100	100
	126-1-1-1-R2	Païement des charges permanentes de la CENI et de ses démembrements	%	100	100	100	100
126-1-2	<b>Renforcer les capacités d'organisation des élections de la CENI</b>						
126-1-2-1	<b>Les matériels électoraux sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser</b>						
	126-1-2-1-R1	Acquisition de matériels électoraux	%	72	72	100	-
126-1-2-2	<b>Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électorales</b>						
	126-1-2-2-R1	Acquisition de mobiliers	%	72	72	100	-
	126-1-2-2-R2	Renforcement de la sécurité des bureaux de 114 CED	%	72	72	100	-
	126-1-2-2-R3	Construction/réhabilitation des bureaux	%	72	72	100	-
126-1-2-3	<b>Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent</b>						
	126-1-2-3-R1	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	72	72	100	-
	126-1-2-3-R2	Taux d'Acquisition de mobiliers pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	72	100	-
	126-1-2-3-R3	Réparation de matériels informatiques usagés	%	72	72	100	-
126-1-2-4	<b>Les capacités du Service de la logistique électorale sont améliorées</b>						
	126-1-2-4-R1	Entretien des véhicules administratifs réquisitionnés au niveau régional	%	79	79	100	-
	126-1-2-4-R2	Acquisition de matériels et outillages pour le Service de la logistique électorale au niveau du Siège	%	72	72	100	-
	126-1-2-4-R3	Acquisition de véhicules multifonction pour la logistique électorale au niveau du Siège	%	100	100	100	-
126-1-3	<b>Renforcer les capacités de communication de la CENI</b>						
126-1-3-1	<b>La population est mieux informée du déroulement des activités du processus électoral</b>						
	126-1-3-1-R1	Acquisition de matériels informatiques pour le Service de la communication de la CENI	%	72	72	100	100
126-1-4	<b>Organiser des élections crédibles, transparentes et accepter par tous</b>						
126-1-4-2	<b>Tous les personnels responsables des opérations électorales sont indemnisés et assument de manière efficace leurs tâches</b>						
	126-1-4-2-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	72	72	100	-

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>126-1-5 promouvoir la participation des citoyens au vote responsable</b>					
<b>126-1-5-1 SUPPRIME</b>					
126-1-5-1-R1 Taux de réalisation de toutes les élections prévues dans l'échéance électorale 2018 - 2020	%	100	100	0	-
126-1-5-1-R2 Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
<b>126-1-5-2 Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection</b>					
126-1-5-2-R1 Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte téléphonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED	%	72	72	100	-
<b>126-1-6 ASSURER UNE LECTURE COMMUNE DES DISPOSITIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES SUR LES ELECTIONS</b>					
<b>126-1-6-1 LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS SONT INFORMEES ET S'APPROPRIENT DES ACTIVITES DANS LE PROCESSUS ELECTORAL</b>					
126-1-6-1-R1 Pourcentage des nouveaux titulaires de CNI inscrits dans la liste électorale	%	100	100	100	100
<b>126-1-6-2 ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES ET COMMUNALES REALISEES DANS LES MEILLEURES CONDITIONS JURIDIQUES (LE NOMBRE DE RECUEILS EST SUIVANT LE TYPE DE L'ELECTION)</b>					
126-1-6-2-R1 Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	30000	30000	3000	0
<b>126-1-6-3 PROCEDURE CONTENTIEUSE PLUS ALLEE ET ACCESSIBLE A TOUS</b>					
126-1-6-3-R1 pourcentage de couverture nationale de cadre de concertation( 119/119 district, 6/6 provinces)	%	100	100	0	0
<b>126-1-6-4 OBSERVATIONS ELECTORALES BIEN ENCADREES ET BIEN ORGANISEES</b>					
126-1-6-4-R1 Nombre des intervenants outillés et utilisant les recueils de textes régissant les élections	NOMBRE	30000	30000	3000	0
126-1-6-4-R2 pourcentage de rapport d'observation exploité	%	100	100	100	0
<b>126-1-6-6 CONNAISSANCE DES PROCEDURES CONTENTIEUSE EN MATIERE ELECTORALE APPROPRIEE PAR TOUS</b>					
126-1-6-6-R1 pourcentage de manuel de procédure conçue par rapport au nombre d'élection organisé	%	100	100	0	0
126-1-6-6-R2 pourcentage de partie prenante dotée de manuel de procédure	%	100	100	0	0
<b>126-1-7 ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DE LA LOGISTIQUE ELECTORALE</b>					
<b>126-1-7-1 Tous les bureaux de vote mis en place sont opérationnels</b>					
126-1-7-1-R1 Pourcentage de textes législatifs et réglementaires relatifs au processus électoral étoffés et en cohérence	%	95	95	100	100
<b>126-1-7-2 BV servis à temps pour les élections</b>					
126-1-7-2-R1 Pourcentage de bureaux de vote servis à temps des matériels sensibles et fournitures électoraux	%	100	100	100	100
<b>126-1-8 RENFORCER LES CAPACITES D'ORGANISATION DES ELECTIONS DE LA CENI</b>					
<b>126-1-8-1 Le Centre national de traitement des données informatiques, les centres informatiques régionaux ainsi que les centres informatiques de district sont opérationnels et sont à même de réaliser effectivement et efficacement les tâches qui leur incombent</b>					
126-1-8-1-R1 Taux d'Acquisition de matériels informatiques pour le CNTDI, les CIR et les CID	%	72	72	100	-
<b>126-1-8-3 Le Siège de la CENI comme ses démembrements disposent de locaux et mobiliers adéquats pour gérer efficacement les opérations électORALES</b>					
126-1-8-3-R1 Taux de Construction d'un bâtiment R+1 pour le Siège des structures de la CENI (CEP+CER+CED) au niveau de chaque chef-lieu de région	%	72	72	100	-
<b>126-1-8-4 Les matériels électORAUX sont renouvelés et sont disponibles pour les scrutins à organiser</b>					
126-1-8-4-R1 Taux d'Acquisition de matériels électORAUX	%	72	72	100	-

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE							
070 ELECTIONS							
126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral							
126-2 Mettre en œuvre la stratégie nationale d'éducation civique électorale							
126-2-1 Promouvoir l'inscription dans la liste électorale							
126-2-1-1 "Atteindre un taux d'inscription de 90% sur la liste électorale jusqu'en 2022 (norme internationale = 90%) "							
126-2-1-1-R1	Utilisation de ressources en Transports pour Transports des imprimés et fournitures de la RALE	%	100	100	100	100	100
126-2-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, fournitures et consommables informatiques pour Achat d'imprimés, de fournitures et consommables informatiques pour la RALE	%	100	100	100	100	100
126-2-1-1-R3	"Utilisation de ressources en Indemnités de session pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 18 990x2 membres de CLRE - Opérateurs de saisie (nombre variable) - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public	%	100	100	100	100	100
126-2-1-1-R4	Utilisation de ressources en Fichier électoral pour Mise à jour annuelle (du 1er décembre au 15 mai) de la base de données des électeurs	%	100	100	100	100	100

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

**07** COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

**070** ELECTIONS

**126** Mise en Oeuvre du Processus Electoral

**126-3** Assurer l'indépendance, l'opérationnalité et le professionnalisme de la CENI

**126-3-1** Assurer le professionnalisme de la CENI

**126-3-1-1** Election organisées de manière professionnelle

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE					
070	ELECTIONS					
126	Mise en Oeuvre du Processus Electoral					
126-3-1-1-R1	"Utilisation de ressources en Indemnités des intervenants pour Indemnités de session: - 6x3 membres de CEP - 22x3 membres de CER - 119x3 membres de CED - 1695x3 membres de CEC - 174 membres de Structures d'appui - 18 990 agents électoraux - 119 chefs de districts - 119 agents du Trésor public - Personnel de la CENI	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R2	Utilisation de ressources en Imprimés, documents et matériels électoraux pour Imprimés ( bulletins de vote, PV, badges, ...), documents ( guides, recueil de textes...), matériels (encre, emballages divers, panneaux...) et fournitures et consommables ( kits BV, consommables informatiques, papiers ...)	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R3	Utilisation de ressources en Tenue du jour "J" pour Prise en charge des indemnités des membres de BV	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R4	Utilisation de ressources en Ordinateurs et imprimantes pour Ordinateurs de bureau, serveur et imprimantes à grande capacité	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R5	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour '- Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -Achat de fournitures et consommables -Location des matériels et restauration - Cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R6	"Utilisation de ressources en Supports de communication pour Diffusion de spots audiovisuels dans les média impression et diffusion d'affiches et flyers (%)"	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R7	Utilisation de ressources en Missions de supervision pour Supervision des opérations réalisée par le Siège et par les membres des CEP, CER et CED	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R8	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition de la liste des grands électeurs	%	100	100	100	100
126-3-1-1-R9	"Utilisation de ressources en Résultats provisoires pour Recrutement d'agents d'exploitation, d'opérateurs de saisie -achat de fournitures et consommables -cérémonie de proclamation des résultats	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RA	Utilisation de ressources en Liste électorale pour Edition des listes électorales	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RB	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV, des SRMV et des OVEC : -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED -formations des membres des OVEC niveau province -formation des membres BV niveau district	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RC	"Utilisation de ressources en Election des Sénateurs pour Suffrage universel indirect Collège electoral : élus des organes des CTD (maires et conseillers en l'absence d'élus régionaux) (%)"	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RD	Utilisation de ressources en Référendum pour	%	100	100	100	100

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

### 07 COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

#### 070 ELECTIONS

#### 126 Mise en Oeuvre du Processus Electoral

126-3-1-1-RD	Consultation populaire au suffrage universel direct	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RE	Utilisation de ressources en Transports de matériels électoraux pour Conditionnement en entrepôt, manutention, déploiement des matériels électoraux, collecte et acheminement des résultats	%	100	100	100	100
126-3-1-1-RF	"Utilisation de ressources en Session de formations pour Formations en cascade sur fonctionnement des BV et des SRMV: -formation de formateurs Siège CENI : CEN et personnel SE -formations de formateurs niveau région : CEP, CER, CED - formation des membres BV (25896 BVx5 personnes) niveau commune	%	100	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

07	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE						
070	ELECTIONS						
825	Education Electorale et Communication						
825-1	METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE NATIONALE D'ÉDUCATION CIVIQUE ÉLECTORALE						
825-1-1	PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES CITOYENS AU VOTE RESPONSABLE						
825-1-1-1	Les citoyens sont informés de leurs droits et leurs responsabilités vis-à-vis de l'élection						
825-1-1-1-R1	Utilisation de ressources en Fournitures et articles de bureau pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100	100
825-1-1-1-R2	Utilisation de ressources en Insertions publicitaires pour Insertion dans les journaux par Siège CENI (%)	%	100	100	100	100	100
825-1-1-1-R3	Utilisation de ressources en Consomptibles informatiques pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100	100
825-1-1-1-R4	Utilisation de ressources en Abonnements journaux moyennant Abonnement journaux pour Siège CENI (%)	%	100	100	100	100	100
825-1-1-1-R5	Utilisation de ressources en Abonnement mensuel : téléphone moyennant Flotte téléphonique pour Siège CENI, 6 CEP, 22 CER et 119 CED (%)	%	100	100	100	100	100



12- MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
007	Administration et Coordination
007-1	<b>ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</b>
007-1-1	<b>COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE</b>
007-1-1-1	<b>RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</b>
007-1-1-1-01	OPTIMISER LES COMMANDES PUBLIQUES LIÉES A LA DÉFENSE ET A LA SÉCURITÉ
007-1-1-1-02	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES ET TECHNIQUES
007-1-1-1-03	POURVOIR UNE ASSISTANCE LOGISTIQUE AU CABINET MINISTERIEL
007-1-1-1-04	VEILLER A LA COHÉRENCE DES PROJETS MINISTERIELS
007-1-1-1-05	GÉRER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES
007-1-1-1-06	GÉRER LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE
007-1-1-1-07	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
007-1-1-1-08	GERER LES AFFAIRES JURIDIQUES RELATIVES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA
007-1-1-1-09	OPTIMISER L'ADÉQUATION DES DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE
007-1-1-1-10	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ
007-1-1-1-11	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
007-1-1-1-12	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
007-1-1-1-13	ASSURER LA GESTION ET L'ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTERE
007-1-1-1-14	APPUYER LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
007-1-1-1-15	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'ASSUJETTISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RESERVES
007-1-1-1-16	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REpondant AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE
007-1-1-1-17	ASSURER LES FORMATIONS ET LES STAGES DU PERSONNEL
007-1-1-1-18	OPTIMISER LES CONTRATS DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AUX SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE
007-1-1-1-19	OPTIMISER LA COHÉRENCE DU TABLEAU DES EFFECTIFS AUX EMPLOIS ET AUX COMPÉTENCES CONFORMÉMENT AU FORMAT DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE ENVISAGÉ
007-1-1-1-20	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	Pilotage de la politique de défense
103-1	<b>ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE</b>
103-1-1	<b>PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE</b>
103-1-1-1	<b>LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE</b>
103-1-1-1-01	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ
103-1-1-1-02	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
103-1-1-1-03	ENTRETENIR LA CAPACITE D'ACCUEIL DE L' HOPITAL MILITAIRE ANTSIRANANA
103-1-1-1-04	T04-PROJET MER
103-1-1-1-05	COORDONNER LA GESTION DES RESERVES ET LA SENSIBILISATION AU SERVICE NATIONAL
103-1-1-1-06	PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE
103-1-1-1-07	PROMOUVOIR L'EXCELLENCE PHYSIQUE, SPORTIVE ET LA CULTURE MILITAIRE
103-1-1-1-08	T01-PROJET AIR
103-1-1-1-09	T03 MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTE MILITAIRE
103-1-1-1-10	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-1-1-11	ATTACHEMENT MATERIEL AERIEN
103-1-1-1-12	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
103-1-1-1-13	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-1-1-14	CONCEPTION ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
103-1-2	<b>ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE</b>
103-1-2-1	<b>DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE</b>
103-1-2-1-01	FORMER DES FUTURS OFFICIERS
103-1-2-1-02	T05 RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIEL ET LOGISTIQUE DE L'ACADEMIE MILITAIRE
103-1-2-1-03	APPUYER LA LOGISTIQUE CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-2-1-04	OPTIMISER LA PRODUCTIVITÉ AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
103-1-2-1-05	COORDONNER LA PLANIFICATION STRATEGIQUE, LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE AINSI QUE LES REFORMES EN COURS
103-1-2-1-06	SUIVRE ET EVALUER LES OPERATIONS DE SECURITE ET DE DEFENSE EN COURS
103-1-2-1-07	CONDUIRE DES ETUDES PROSPECTIVES ET PROPOSER DES REFORMES
103-1-2-1-08	CONCEVOIR LES BESOINS CAPACITAIRES FUTURES DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-2-1-09	T02 SECURISATION DE L'ARMEMENT ET DES MUNITIONS
103-1-2-1-10	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE
103-1-2-2	<b>LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ EST RENFORCÉ</b>
103-1-2-2-01	PILOTER LA PARTICIPATIONR AUX ACTIONS NATIONALES DE REBOISEMENT
103-1-2-2-02	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIETE
103-1-2-2-03	METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE RECONVERSION DES MILITAIRES NON RENGAGES
103-1-2-2-04	APPUI SPECIFIQUES AUX AUTRES MINISTERES
103-1-2-2-05	PRESERVER ET TRANSMETTRE AUX MALGACHES LA MEMOIRE ET LA VALEUR REPUBLICAINE DE NOS ANCIENS COMBATTANTS
103-1-2-2-06	PILOTER LA PARTICIPATION AUX MISSIONS DE PREVENTION DE SECURITE URBAINE (PATROUILLE DE POLICE MILITAIRE)
103-1-2-2-07	PILOTER LA PARTICIPATION AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
103-1-2-2-08	ETUDIER UN DISPOSITIF DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DES MILITAIRES
103-1-2-2-09	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MEMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-3	<b>RENFORCER LE LIEN ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ</b>
103-1-3-1	<b>CULTURE ET ESPRIT DE DÉFENSE SAUVEGARDÉE</b>
103-1-3-1-01	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE
103-1-3-1-02	ENTRETENIR LE DEVOIR DE MÉMOIRE ENVERS LES COMBATTANTS NATIONALISTES
103-1-3-1-03	ENTRETENIR LA MÉMOIRE ENVERS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
103-1-3-1-04	ENTRETENIR LA COMMUNICATION MILITAIRE TANT DANS SON ORGANISATION INTERNE QU'ENVERS LA SOCIÉTÉ
103-1-3-1-05	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO
103-1-3-1-06	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX
103-1-3-1-07	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION
103-1-3-1-08	APPUYER LE CENHOSOA
103-1-3-1-09	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-3-1-10	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
122	DEFENSE ET SECURITE		
103	Pilote de la politique de défense		
	103-1-3-1-11	PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES	
	103-1-3-1-12	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE	
103-1-3-2	<b>FONCTION MILITAIRE REVALORISEE</b>		
	103-1-3-2-01	PROMOUVOIR LES ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES MILITAIRES	
	103-1-3-2-02	PROMOUVOIR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DE METIERS DES SOLDATS (PREPARATION A LA RECONVERSION)	
	103-1-3-2-03	ETUDIER L'AMELIORATION DU QUOTIDIEN DU SOLDAT (CONDITION DE VIE, INFRASTRUCTURES DE VIE COURANTE, ALIMENTATION, HABILLEMENT, SOUTIEN SANITAIRE, ...)	
103-1-3-3	<b>LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET LE RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMÉES SONT RENFORCÉS</b>		
	103-1-3-3-01	ORGANISER DES STAGES DE FORMATIONS CONTINUES SUR L'ETHIQUE ET LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES	
	103-1-3-3-02	CONTROLLER L'EFFECTIVITE DU RESPECT DE LA DISCIPLINE AU SEIN DES FORCES ARMEES	
103-1-3-4	<b>LE PROFESSIONNALISME DANS LES FORCES ARMÉES EST AMELIORÉ A TRAVERS DES FORMATIONS</b>		
	103-1-3-4-01	ADAPTER LES DISPOSITIFS DE FORMATIONS AUX NOUVELLES EXIGENCES OPERATIONNELLES	
	103-1-3-4-02	CONTROLLER L'ADEQUATION DES FORMATIONS AUX EXIGENCES OPERATIONNELLES	
	103-1-3-4-03	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE A TRAVERS LA FORMATION D'ELEVES OFFICIERS	
103-1-3-5	<b>LES ACTIONS DE SÉCURISATION DE L'ARMÉE MALAGASY SONT LEGALISÉES</b>		
	103-1-3-5-01	IDENTIFIER LE CADRE LEGALE ADAPTE AUX ACTIONS DE L'ARMEE MALAGASY	
	103-1-3-5-02	COMPLETER LE CADRE LEGAL PAR DES MESURES D'EXCEPTION EN CAS DE NECESSITE	
	103-1-3-5-03	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES	
103-1-3-6	<b>LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN DU SERVICE DE SANTE SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</b>		
	103-1-3-6-01	FORMATION DU PERSONNEL MEDICAL SPECIALISE	
	103-1-3-6-02	METTRE EN PLACE LES SERVICES MOBILES D'URGENCE ET DE REANIMATION	
	103-1-3-6-03	COORDONNER LE SYSTEME DE SANTE MILITAIRE	
	103-1-3-6-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER A L'HOMI DIEGO	
	103-1-3-6-05	APPUYER LE CENHOSOA	
	103-1-3-6-06	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL	
	103-1-3-6-07	RENFORCER LES EQUIPEMENTS DE SERVICES D'URGENCE ET DE REANIMATION DES HOPITAUX	
	103-1-3-6-08	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA	
103-1-3-7	<b>LES DISPOSITIFS DU SYSTÈME D'INFORMATION SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</b>		
	103-1-3-7-01	REGIR LE SYSTEME D'INFORMATION EN PLACE	
	103-1-3-7-02	PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE DU MINISTERE	
	103-1-3-7-03	CONCEPTION ET MISE EN PLACE DE PLATEFORMES DE TELECOMMUNICATION ET INFORMATIQUE ADAPTEES AU SECTEUR DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE	
	103-1-3-7-04	METTRE EN PLACE ET ENTRETENIR UN SYSTEME D'INFORMATION REpondant AUX ENJEUX DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE	
103-1-3-8	<b>LES DISPOSITIFS OPERATIONNELS ET DE SOUTIEN SONT AMELIORES ET EN COHERENCE AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</b>		
	103-1-3-8-01	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE	
	103-1-3-8-02	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS	
	103-1-3-8-03	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA	
	103-1-3-8-04	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES	
	103-1-3-8-05	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX	
	103-1-3-8-06	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE	
	103-1-3-8-07	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE	
103-1-4	<b>METTRE EN ŒUVRE LES CAPACITÉS MILITAIRES NÉCESSAIRES POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATION</b>		
103-1-4-1	<b>DISPOSITIFS DE SOUTIEN COHÉRENTS AVEC LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</b>		
	103-1-4-1-01	ADMINISTRER LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LES TELECOMMUNICATIONS EN PLACE	
	103-1-4-1-02	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME	
	103-1-4-1-03	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES)	
	103-1-4-1-04	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)	
	103-1-4-1-05	ASSURER UNE CULTURE D'EXCELLENCE À TRAVERS LA FORMATION D'ELÈVES OFFICIERS	

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
122	DEFENSE ET SECURITE
103	<b>Pilotage de la politique de défense</b>
103-1-4-1-06	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSUJETISSEMENT AU SERVICE NATIONALE ET LA GESTION DES RÉSERVES
103-1-4-1-07	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
103-1-4-1-08	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-1-09	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
103-1-4-1-10	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...)
103-1-4-1-11	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
103-1-4-1-12	APPUI AU CENHOSOA
103-1-4-1-13	REFORMES DES SERVICES DE SANTE DES ARMEES: UN APPUI MULTIDISCIPLINAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT MULTISE
103-1-4-1-14	REVALORISATION DE L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-4-1-15	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
103-1-4-1-16	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
103-1-4-1-17	EXTENSION DE L'HOPITAL MILITAIRE D'ANTSIRANANA
103-1-4-1-18	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION MILITAIRE
103-1-4-1-19	ASSURER LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SERVICE HOSPITALIER À L'HOMI DIEGO
103-1-4-1-20	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-1-21	COORDONNER LE SYSTÈME DE SANTÉ MILITAIRE
103-1-4-1-22	ASSURER UNE PRODUCTIVITÉ OPTIMALE AUPRÈS DE L'USINE MILITAIRE
<b>103-1-4-2</b>	<b>EMPLOI DES FORCES ARMÉES JUGÉ COHÉRENT ET LÉGITIME FACE AUX ENJEUX ET MENACES</b>
103-1-4-2-01	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DES MATERIELS STRATEGIQUES
103-1-4-2-02	ASSURER LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE, DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE L'ARMEE
103-1-4-2-03	ASSURER LE SUIVI DES INFRASTRUCTURES ET DES DOMAINES DE LA DÉFENSE
103-1-4-2-04	ASSURER LE SUIVI DE LA LOGISTIQUE ET DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES
103-1-4-2-05	MISE EN ADEQUATION DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS AVEC LA NOUVELLE STRATEGIE DE SECURISATION NATIONALE
103-1-4-2-06	ENTREtenir UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADAPTÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA DÉFENSE
103-1-4-2-07	REVALORISER L'USINE MILITAIRE DE MORAMANGA
103-1-4-2-08	SUIVRE ET ÉVALUER LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENTS DES FORCES ARMÉES EN OPÉRATION SELON LES PLANIFICATIONS ÉTABLIES
103-1-4-2-09	ETUDIER LA FORMALISATION ET LA PLANIFICATION DU CONCEPT D'EMPLOI DES FORCES ARMÉES
103-1-4-2-10	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES PETITS EQUIPEMENTS ET PAQUETAGES PERSONNELS NECESSAIRES AUX ENTRAINEMENTS ET OPERATIONS
103-1-4-2-11	DEFINIR ET PLANIFIER L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MOYENS MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES ADAPTES AUX OPERATIONS DE SECURISATION DANS LES MILIEUX RURAUX
103-1-4-2-12	ASSURER UNE PRODUCTIVITE OPTIMALE AUPRES DE L'USINE MILITAIRE
<b>103-1-4-3</b>	<b>LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉFENSE 2020-2023 EST ÉTABLIE ET PLANIFIÉE</b>
103-1-4-3-01	REALISER UN AUDIT DE L'ENSEMBLE DU SYSTEME DE DEFENSE (ARMEE ET SERVICES, CAPACITES, STRUCTURES, FONCTIONNEMENT, TEXTES
103-1-4-3-02	DECLINER LE CONCEPT DE DEFENSE EN PLANS STRATEGIQUES, OPERATIONNELS ET TACTIQUES DDE MISE EN ŒUVRE, SELON LES POSTURES RETENUES
103-1-4-3-03	IDENTIFIER ET SUIVRE LES RISQUES ET MENACES DE TROUBLES MAJEURES (VOL DE ZEBUS, KIDNAPPING, VOL DE VANILLE, RESSOURCES NATURELLES,...)
103-1-4-3-04	DEFINIR LES DOCTRINES D'EMPLOI DES FORCES
103-1-4-3-05	ELABORER ET SUIVRE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE
103-1-4-3-06	ELABORER ET METTRE A JOUR LE CONCEPT DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-3-07	PLANIFIER LA CREATION ET LA RELOCALISATION DE BASES MILITAIRES
103-1-4-3-08	ELABORER LE LIVRE BLANC : DOCUMENT DE VULGARISATION DU CONCEPT DE DEFENSE, FORMAT DES FORCES, DEFINITION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATERIELLES, FINANCIERES)
103-1-4-3-09	APPUI A LA LOGISTIQUE D'ADMINISTRATION CENTRALE DE DEFENSE ET DE SECURITE
103-1-4-3-10	PLANIFIER LES MANŒUVRES ET OPERATIONS INTERARMEES (PARTENAIRES, THEMES, CALENDRIERS, LOGISTIQUES, ETC.)
103-1-4-3-11	REALISER UN SOMMET REGIONAL SUR LA SECURITE MARITIME

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>12</b>	<b>MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE</b>
<b>123</b>	<b>ARMEE MALAGASY</b>
<b>008</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>008-1</b>	<b>GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES</b>
<b>008-1-1</b>	<b>MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES</b>
<b>008-1-1-1</b>	<b>INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES</b>
	<i>008-1-1-1-01 ASSURER LE FONCTIONNEMENT ET L' ENTRETIEN COURANT DES INFRASTRUCTURES</i>
	<i>008-1-1-1-02 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-1-1-03 RENFORCER ET MODERNISER LES INTERCONNEXIONS DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-1-1-04 INTERCONNEXION DES COMPOSANTES TACTIQUES ET STRATEGIQUES DE L'ARMEE MALAGASY (DTSI)</i>
	<i>008-1-1-1-05 REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE MALAGASY (DTTD)</i>
<b>008-1-2</b>	<b>MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES</b>
<b>008-1-2-1</b>	<b>EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES</b>
	<i>008-1-2-1-01 MAINTENIR L'INTEROPERABILITE LOGISTIQUE DE L'ARMEE</i>
	<i>008-1-2-1-02 METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE</i>
	<i>008-1-2-1-03 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-2-1-04 METTRE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS INTERARMÉES</i>
	<i>008-1-2-1-05 CREATION ET RELOCALISATION DE BASE MILITAIRE</i>
<b>008-1-3</b>	<b>ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES</b>
<b>008-1-3-1</b>	<b>RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES</b>
	<i>008-1-3-1-01 APPUI A LA NORMALISATION DE LA GESTION DE L'EFFECTIF DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-3-1-02 SOUTENIR LE REDEPLOIEMENT ET LES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-03 PAYER LES DROITS LIES AUX MISSIONS ET DEPLACEMENTS DES PERSONNELS DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-3-1-04 ASSURER LA LOGISTIQUE DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-05 EXECUTER LA REPARTITION BUDGETAIRE ET FINANCIERE POUR LE SOUTIEN ET LES OPERATIONS</i>
	<i>008-1-3-1-06 ASSURER LE SOUTIEN DES REDEPLOIEMENTS ET DES OPERATIONS DE SECURISATION</i>
	<i>008-1-3-1-07 EXÉCUTER LA RÉPARTITION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE</i>
	<i>008-1-3-1-08 PAYER LES DROITS LIÉS AUX MISSIONS ET DÉPLACEMENTS DES PERSONNELS CIVILS ET MILITAIRES DE L'ARMÉE</i>
<b>008-1-4</b>	<b>RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES</b>
<b>008-1-4-1</b>	<b>CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE</b>
	<i>008-1-4-1-01 RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE INTERNATIONALE DE L'ARMEE MALAGASY</i>
	<i>008-1-4-1-02 RENFORCER LA CAPACITE DES MILITAIRES PAR LES STAGES ET LES FORMATIONS</i>
	<i>008-1-4-1-03 T08 APPUI A LA MISE AUX NORMES DES ECOLES MILITAIRES (SEMPI ET ENSOA)</i>
	<i>008-1-4-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES RÉGIMENTS DU GÉNIE MILITAIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT</i>
	<i>008-1-4-1-05 RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-4-1-06 PARTICIPER AUX MANŒUVRES BILATÉRALES OU MULTILATÉRALES</i>
	<i>008-1-4-1-07 METTRE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERARMEES</i>
	<i>008-1-4-1-08 PLANIFIER LA LOGISTIQUE DES MANŒUVRES INTERARMEES</i>
	<i>008-1-4-1-09 RENFORCER EN PERSONNEL ET EN ÉQUIPEMENTS LES UNITÉS EXISTANTES</i>
	<i>008-1-4-1-10 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DU GÉNIE EN LUTTE CONTRE LE TERRORISME (NEDEX).</i>
	<i>008-1-4-1-11 FORMER LES MILITAIRES AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMÉE MALAGASY
104	Armée de Terre
104-1	<b>ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE</b>
104-1-1	<b>DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)</b>
104-1-1-1	<b>CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES</b>
104-1-1-1-01	RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES MILITAIRES
104-1-1-1-02	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.
104-1-1-1-03	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION
104-1-1-1-04	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.
104-1-1-1-05	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION.
104-1-1-1-06	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-2	<b>RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)</b>
104-1-2-1	<b>LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS</b>
104-1-2-1-01	APPUI A L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET AUX METIERS DES JEUNES MALAGASY
104-1-2-1-02	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION
104-1-2-1-03	RENFORCER L'APPROPRIATION DE LA SECURITE PAR LA POPULATION (DIALOGUE DE DEFENSE, ...)
104-1-2-1-04	INITIER ET APPUYER LES DIALOGUES AVEC LES COMMUNAUTES PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM) EFFECTUEES PAR DES EQUIPES DE CADRES PERMETTANT L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE SENSIBILISATION.
104-1-2-1-05	ORGANISER DES CAMPAGNES D'INFORMATION SUR LES CAPACITES ET LES INTENTIONS DES FDS A PROTEGER LA POPULATION
104-1-2-1-06	PARTICIPER A L'INVENTAIRE ET L'HOMOLOGATION DES "DINA" PERTINENTS
104-1-2-1-07	METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION OPERATIONNELLE AU SERVICE DES ACTIONS NATIONALES.
104-1-2-2	<b>LES ACTEURS LOCAUX PARTICIPENT EFFECTIVEMENT DANS LES DISPOSITIFS SÉCURITAIRES DES FORCES ARMÉES</b>
104-1-2-2-01	PARTICIPER A LA STRUCTURATION DES ANDRIMASOM-POKONOLONA (COMITES LOCAUX DE SECURITE)
104-1-2-2-02	ELARGIR LA PARTICIPATION DE REPRESENTATION CIVILE DANS LES ACTIONS DE SECURISATION
104-1-2-2-03	APPUYER ET/OU RENFORCER LE MECANISME LOCAL DE COORDINATION ENTRE LES FORCES ARMEES ET LES ACTEURS LOCAUX
104-1-3	<b>RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME</b>
104-1-3-1	<b>UN REDÉPLOIEMENT D'ENVERGURE VISIBLE DU DISPOSITIF SÉCURITAIRE EST EFFECTIF, NOTAMMENT DANS LES ZONES ROUGES</b>
104-1-3-1-01	T06 EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY
104-1-3-1-02	RENFORT AU PROFIT DES UNITES SPECIALES D'INTERVENTION SUR L'ENSEMBLE DES ROUTES NATIONALES AVEC DES DISPOSITIFS DEPLOYES TOUS LES 150 KM
104-1-3-1-03	PROCEDER AU REDEPLOIEMENT OPERATIONNEL
104-1-3-1-04	METTRE EN PLACE UNE UNITE D'INTERVENTION OPERATIONNELLE NATIONALE DE TYPE FORCES SPECIALES
104-1-3-1-05	RENFORCER LE DISPOSITIF DE SECURISATION
104-1-3-1-06	METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF PERMANENT DE VEILLE ET SURVEILLANCE OPERATIONNEL
104-1-3-1-07	REALISER LES OPERATIONS DE SECURISATION DES ZONES ROUGES (PAR BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)
104-1-3-1-08	RENFORCER ET ADAPTER LE DISPOSITIF EXISTANT ( BOA, FORCES SPECIALES ET CHAINE DE COMMANDEMENT)
104-1-3-1-09	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY
104-1-3-2	<b>TERRITOIRE NATIONAL SECURISE</b>
104-1-3-2-01	PARTICIPER AUX MISSIONS PERMANENTES DE SECURITE (DANS LE CADRE DE L'EMMO)
104-1-3-2-02	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY
104-1-3-2-03	ELABORER LES PLANS DE MISE EN ŒUVRE DES PLANS MINISTERIELS
104-1-3-2-04	PARTICIPER AUX PLANS GOUVERNEMENTAUX D'URGENCE, DE CONTINGENCE (EPIDEMIES, LUTTE ANTI-ACRIDIE, ETC...)
104-1-3-2-05	PARTICIPER AUX OPERATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
104-1-4	<b>APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)</b>
104-1-4-1	<b>TERRITOIRE NATIONAL SECURISE</b>
104-1-4-1-01	EQUIPEMENT LOGISTIQUE ET TECHNIQUE DES FORCES ARMEES MALAGASY
104-1-4-1-02	PARTICIPER AUX OPÉRATIONS DE GESTION DES RISQUES ET DE CATASTROPHES
104-1-4-1-03	ELABORER UN PLAN DE SÉCURISATION
104-1-4-1-04	METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS SUIVANT LA CAPACITÉ BUDGÉTAIRE
104-1-4-1-05	APPUYER AUX OPÉRATIONS DE L'EMMO
104-1-5	<b>DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)</b>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
123	ARMÉE MALAGASY		
104	Armée de Terre		
	104-1-5-1	<b>CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAÎTRISÉES</b>	
	104-1-5-1-01	FORMER LES RESPONSABLES DES BUREAUX INSTRUCTION	
	104-1-5-1-02	FORMER LES FORMATEURS	
	104-1-5-1-03	AUDITER LES COMPÉTENCES ET IDENTIFIER LES BESOINS ET LES PROPOSITIONS	
	104-1-5-1-04	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES	
	104-1-5-1-05	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE	
	104-1-5-1-06	METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE FORMATION DE REMISE À NIVEAU POUR TOUTES LES CATÉGORIES CONCERNÉES.	
	104-1-5-1-07	INSTRUIRE LES CADRES SUR LEURS RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MORALITÉ, DE DISCIPLINE ET DU COMPORTEMENT DE LEURS HOMMES.	
104-1-6	<b>ENTRAÎNER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)</b>		
	104-1-6-1	<b>FORCES TERRESTRES ENTRAÎNÉES ET APTES AU COMBAT</b>	
	104-1-6-1-01	UNIFORMISER LA FETTA POUR TOUS LES MILITAIRES	
	104-1-6-1-02	ORGANISER DES FORMATIONS MILITAIRES SPÉCIFIQUES SUIVANT LES BESOINS DE L'ARMÉE	
	104-1-6-1-03	ALIMENTER LES MILITAIRES SUIVANT LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
	104-1-6-1-04	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT AU CNEC ET À CAP-DIEGO	
	104-1-6-1-05	PAYER LES DROITS LIÉS AUX PRESTATIONS ALIMENTAIRES	
	104-1-6-1-06	FORMER LES FORMATEURS	
104-1-7	<b>ENTRAÎNER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS . Maintien en Condition Opérationnelle des Corps ( MCO)</b>		
	104-1-7-1	<b>FORCES TERRESTRES ENTRAÎNÉES ET APTES AU COMBAT</b>	
	104-1-7-1-01	PLANIFIER DES STAGES D'AGUERRISSEMENT DANS LES CENTRES DE FORMATION (CNEC, CAP.DIEGO)	
	104-1-7-1-02	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA SECTION DE COMBAT	
	104-1-7-1-03	ORGANISER UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT D'ENVERGURE INTERARME DES FORCES TERRESTRES UNE FOIS PAR AN	
	104-1-7-1-04	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LA COMPAGNIE	
	104-1-7-1-05	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNELLE LE REGIMENT	
104-1-8	<b>RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .</b>		
	104-1-8-1	<b>LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURÉS DANS LE RANG DES ÉLÉMENTS DES FORCES ARMÉES SUR TERRAIN</b>	
	104-1-8-1-01	FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF JUDICIAIRE ADAPTE	
	104-1-8-1-02	TRAITER LES DOLEANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION	
	104-1-8-1-03	MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES CHEFS D'ÉLÉMENTS SUR TERRAIN	
	104-1-8-1-04	METTRE EN PLACE LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
	104-1-8-1-05	MENER DES ACTIONS PREVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE	
	104-1-8-1-06	EN INTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LES MILITAIRES SUR LA DEONTOLOGIE, LA REDEVABILITÉ ENVERS LA POPULATION	
	104-1-8-2	<b>LA LÉGALITÉ DES RÈGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTÉE (APPLICATION ET CONTRÔLE)</b>	
	104-1-8-2-01	APPLIQUER LES RÈGLES D'ENGAGEMENT	
	104-1-8-2-02	FORMALISER LES RÈGLES D'ENGAGEMENT DANS LES ORDRES D'OPÉRATION	
	104-1-8-2-03	FORMER LES CHEFS MILITAIRES ET OPERATIONNELS AUX RÈGLES D'ENGAGEMENT ET DES DROITS INTERNATIONAUX	
	104-1-8-2-04	CONTROLLER L'APPLICATION DES RÈGLES D'ENGAGEMENT	



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
123	ARMEE MALAGASY
105	Armée de l'Air
105-1	<b>RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES TERRESTRES</b>
105-1-1	<b>RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AERIEN ET MARITIME</b>
105-1-1-1	<b>MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE</b>
105-1-1-1-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AERIENNES
105-1-1-1-02	T07 RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE AERIENNE DANS L'ESPACE AERIEN MALAGASY
105-1-1-1-03	MAINTENIR EN CONDITION OPERATIONNEL L'AVIATION LEGERE
105-1-1-1-04	RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMEE DE L'AIR

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE	
123	ARMÉE MALAGASY	
105	Armée de l'Air	
105-2	<b>RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL</b>	
105-2-1	<b>RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME</b>	
105-2-1-1	<b>CAPACITÉ D'INTERVENTION AÉROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE</b>	
	105-2-1-1-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT COURANT DES FORCES AÉRIENNES
	105-2-1-1-02	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ
	105-2-1-1-03	RELEVÉS OPÉRATIONNELLES DES MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR
	105-2-1-1-04	RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS
	105-2-1-1-05	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)
	105-2-1-1-06	PROCÉDER AUX OPÉRATIONS D'ACQUISITION DES HELICOPTÈRES ET DES DRONES
	105-2-1-1-08	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY
105-2-1-2	<b>CAPACITÉ DE RÉPONSE AÉRIENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE</b>	
	105-2-1-2-01	ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS
	105-2-1-2-02	PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
	105-2-1-2-03	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE
	105-2-1-2-04	APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES
105-2-1-3	<b>CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE</b>	
	105-2-1-3-01	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)
	105-2-1-3-02	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DE L'ARMÉE MALAGASY
	105-2-1-3-03	APPUYER ET SOUTENIR LES AUTRES COMPOSANTES DES FORCES DE SÉCURITÉ
	105-2-1-3-04	RELEVÉS OPÉRATIONNELLES DES MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE L'ARMÉE DE L'AIR
	105-2-1-3-05	RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CONDUITE DES OPÉRATIONS
	105-2-1-3-06	SURVEILLER ET SÉCURISER L'ESPACE AÉRIEN POUR TOUTES SORTIES
105-2-1-4	<b>CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION</b>	
	105-2-1-4-01	APPUYER ET SOUTENIR LES ORGANISMES ÉTATIQUES DANS LES MISSIONS D'ADMINISTRATION ET ÉCONOMIQUES
	105-2-1-4-02	PARTICIPER ACTIVEMENT AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION CIVILE
	105-2-1-4-03	ASSISTER LE SECTEUR PUBLIC DANS LE CADRE DES TRANSPORTS ET TRAVAUX AÉRIENS
	105-2-1-4-04	PARTICIPER AUX MISSIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
105-2-1-5	<b>FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT</b>	
	105-2-1-5-01	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS DE DRONES DANS LES CENTRES SPÉCIALISÉS
	105-2-1-5-02	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS D'HELICOPTÈRES À LA BATAÇ
105-2-2	<b>OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE</b>	
105-2-2-1	<b>FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT</b>	
	105-2-2-1-01	FORMER AU NIVEAU NATIONAL LES PILOTES ET MÉCANICIENS AU CF IVATO

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE		
123	ARMEE MALAGASY		
106	Marine Nationale		
106-1	<b>RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER</b>		
106-1-1	<b>PROTEGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY</b>		
106-1-1-1	<b>ESPACE MARITIME PROTEGE</b>		
106-1-1-1-01			EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-02			EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-03			EFFECTUER DES SEANCES DE FORMATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-04			EFFECTUER DES PATROUILLES DE DISSUASION : PERSUADER L'ACTEUR CONCERNÉ QUE LES COÛTS D'UNE TELLE ACTION EXCÈDENT SES BÉNÉFICES
106-1-1-1-05			EFFECTUER DES SEANCES DE SENSIBILISATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-06			EFFECTUER DES SEANCES D'EDUCATION AU PROFIT DES UTILISATEURS DE LA MER (RIVERAINS,TRANSPORTEURS, PÊCHEURS, TOURISTES)
106-1-1-1-07			EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MER : CONSTATATION DES INFRACTIONS EN MER, TRANSMISSION DES PV AUX ENTITES CONCERNEES
106-1-1-1-08			FAIRE DES RECONNAISSANCES, VISITES, DEROUTEMENTS, POURSUITES ET ESCORTES # NAVIRES EN INFRACTION
106-1-1-1-09			EFFECTUER DES PATROUILLES DE SECURISATION EN MER
106-1-1-1-10			EFFECTUER DES MISSIONS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MER
106-1-1-1-11			MISE A HAUTEUR DES CAPACITES NAVALES
106-1-2	<b>PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM</b>		
106-1-2-1	<b>INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)</b>		
106-1-2-1-01			RENFORCER LA SECURITE ET LA SURETE MARITIME DANS L'ESPACE MARITIME MALAGASY
106-1-2-1-02			RELEVES OPERATIONNELLES DES MATERIELS, EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DE LA MARINE NATIONALE
106-1-2-1-03			CFIM : ECHANGER ET PARTAGER DES INFORMATIONS ET DES DONNÉES MARITIMES
106-1-2-1-04			SAR : EFFECTUER DES MISSIONS DE SAUVETAGE ET DE RECHERCHE EN MER
106-1-2-1-05			OLEP : CONTRIBUER AUX MISSIONS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION MARINE
106-1-2-1-06			MINFIN/DOUANES: CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES INFRACTIONS DOUANIÈRES EN MER
106-1-2-1-07			EFFECTUER DES MISSIONS DE DESENCLAVEMENT EN CAS DE CATASTROPHES NATURELLES
106-1-2-1-08			PROJET MER
106-1-2-1-09			MEEF : CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LES PILLAGES DES RESSOURCES NATURELLES EN MER
106-1-2-1-10			CONTRIBUER AUX MISSIONS DE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES PÊCHES.

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
122	DEFENSE ET SECURITE					
007	Administration et Coordination					
007-1	<u>ENTRETENIR UNE CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET ADMINISTRATIVE EN ADÉQUATION AVEC LES ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE</u>					
007-1-1	COORDONNER LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES EN COHÉRENCE AVEC LES EXIGENCES DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE					
007-1-1-1	RESSOURCES DÉFINIES CONFORMÉMENT AUX ENJEUX DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE					
007-1-1-1-R1	Taux de conformité des ressources définies aux enjeux de sécurité et de défense	%	70	70	75	80
007-1-1-1-R2	Taux d'adéquation de l'emploi des ressources face aux enjeux de sécurité et de défense	%	65	65	70	80

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
122	DEFENSE ET SECURITE					
103	Pilotage de la politique de défense					
103-1	<b>ADAPTER EN PERMANENCE LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE AU CONTEXTE</b>					
103-1-1	<b>PROMOUVOIR L'ESPRIT DE DEFENSE ET DE SECURITE</b>					
103-1-1-1	<b>LIEN RENFORCE ENTRE LES FORCES-ARMEES ET LA SOCIETE</b>					
103-1-1-1-R1	TAUX D'IMPREGNATION DE LA CULTURE ET DE L'ESPRIT DE DEFENSE AUPRES DE LA SOCIETE	%	70	70	75	80
103-1-2	<b>ETABLIR, PLANIFIER ET METTRE A JOUR LA STRATEGIE DE DEFENSE NATIONALE 2020-2023 CONFORMEMENT AUX DEFIS DE LA PGE</b>					
103-1-2-1	<b>DOCTRINE D'EMPLOI DES FORCES ARMEES ADAPTEE ET FORMALISEE</b>					
103-1-2-1-R1	TAUX DE REALISATION DES BESOINS CAPACITAIRES DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE	%	65	65	70	75

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE							
123	ARMEE MALAGASY							
008	<b>Administration et Coordination</b>							
008-1	<b>GERER RATIONNELLEMENT LES RESSOURCES POUR SOUTENIR LES FORCES ARMEES</b>							
008-1-1	<b>MODERNISER LES INFRASTRUCTURES DEDIEES A L'OPERATIONALITE DES FORCES</b>							
008-1-1-1	<b>INFRASTRUCTURES MODERNISEES ET ADAPTEES AUX EXIGENCES DES FORCES ARMEES</b>							
	008-1-1-1-R1	Taux d'avancement des travaux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	40	40	55	65	
	008-1-1-1-R2	Taux de normalisation des infrastructures militaires	Pourcentage	40	40	55	65	
008-1-2	<b>MUTUALISER L'EMPLOI, LE SOUTIEN ET L'APPUI TECHNIQUE DES FORCES</b>							
008-1-2-1	<b>EMPLOI, SOUTIEN ET APPUI TECHNIQUE DES FORCES COORDONNEES</b>							
	008-1-2-1-R1	Taux d'interopérabilité des forces	Pourcentage	70	70	80	90	
008-1-3	<b>ORGANISER LA GESTION DES RESSOURCES</b>							
008-1-3-1	<b>RESSOURCES ADAPTEES AU SOUTIEN ET A L'OPERATIONNALITE DES FORCES</b>							
	008-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des besoins en soutien opérationnel	Pourcentage	75	75	80	90	
008-1-4	<b>RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES OPERATIONNELLES</b>							
008-1-4-1	<b>CAPACITE TECHNIQUE ET OPERATIONNELLE RENFORCEE</b>							
	008-1-4-1-R1	TAUX D'INTEROPERABILITE OPERATIONNELS	%	50	50	75	100	
	008-1-4-1-R2	Taux d'opérabilité technique	Pourcentage	50	50	75	100	
	008-1-4-1-R3	Taux d'interopérabilité techniques des forces	Pourcentage	50	50	75	100	
	008-1-4-1-R4	TAUX D'INTEROPERABILITE TECHNIQUES ET OPERATIONNELS DES FORCES	%	50	50	75	100	

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>12</b>	<b>MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE</b>				
<b>123</b>	<b>ARMÉE MALAGASY</b>				
<b>104</b>	<b>Armée de Terre</b>				
<b>104-1</b>	<b>ASSURER LA DEFENSE OPERATIONNELLE TERRESTRE</b>				
<b>104-1-1</b>	<b>DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-ÊTRE, SAVOIR-VIVRE)</b>				
<b>104-1-1-1</b>	<b>CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES</b>				
104-1-1-1-R1	Nombre de stages effectués par spécialités	NOMBRE	15	15	15
<b>104-1-2</b>	<b>RAMENER ET REHAUSSER LA CONFIANCE DE LA POPULATION ENVERS LES FORCES ARMEES (VIA LES FDS) - INSTAURER UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS CIVILO-MILITAIRE (CADRAGE DES DINA)</b>				
<b>104-1-2-1</b>	<b>LES LIENS ENTRE LES FORCES ARMÉES ET LA SOCIÉTÉ SONT RENFORCÉS</b>				
104-1-2-1-R1	NOMBRE DE PLATEFORMES DE DIALOGUES ETABLIES ET APPUYEES, AVEC LES COMMUNAUTÉS PAR DES ACTIONS CIVILO-MILITAIRES (ACM)	NOMBRE	20	20	22
<b>104-1-3</b>	<b>RÉTABLIR LA SÉCURITÉ PAR LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE DE SÉCURISATION DES ZONES RURALES INCLUANT LA FRANGE MARITIME</b>				
<b>104-1-3-2</b>	<b>TERRITOIRE NATIONAL SECURISE</b>				
104-1-3-2-R1	TAUX DE RESTITUTION DE ZEBUS VOLES	%	60	60	80
104-1-3-2-R2	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE D'ACTES DE VOLS DE ZEBUS	%	60	60	80
104-1-3-2-R3	TAUX DE REDUCTION DU NOMBRE DE ZEBUS VOLES	%	60	60	80
104-1-3-2-R4	TAUX DE REDUCTION DE L'INSECURITE DANS LES ZRPS OCCUPES	%	60	60	80
<b>104-1-4</b>	<b>APPUYER LA SECURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL (INTERVENTIONS)</b>				
<b>104-1-4-1</b>	<b>TERRITOIRE NATIONAL SECURISE</b>				
104-1-4-1-R1	Taux de régression de l'insécurité sur l'ensemble du territoire national	Pourcentage	65	65	85
<b>104-1-5</b>	<b>DEVELOPPER LES ACQUIS MILITAIRES (SAVOIR.FAIRE, SAVOIR.ÊTRE, SAVOIR.VIVRE)</b>				
<b>104-1-5-1</b>	<b>CONNAISSANCES MILITAIRES ACQUISES ET MAITRISEES</b>				
104-1-5-1-R1	NOMBRE DE STAGES EFFECTUES PAR SPECIALITES	NOMBRE	16	16	16
<b>104-1-6</b>	<b>ENTRAINER LES FORCES TERRESTRES (TOUS CORPS - MCO)</b>				
<b>104-1-6-1</b>	<b>FORCES TERRESTRES ENTRAINEES ET APTES AU COMBAT</b>				
104-1-6-1-R1	Nombre d'activités d'entraînement effectué par chaque régiment	NOMBRE	50	50	75
<b>104-1-8</b>	<b>RASSURER LA POPULATION SUR LES CAPACITÉS ET LES INTENTIONS DES FDS À LA PROTÉGER OU REHAUSSER L'EFFICACITÉ DE L'ARMÉE .</b>				
<b>104-1-8-1</b>	<b>LA FERMETÉ, LA RIGUEUR ET L'AUTO-DISCIPLINE RESTAURES DANS LE RANG DES ELEMENTS DES FORCES ARMEES SUR TERRAIN</b>				
104-1-8-1-R2	NOMBRE DE MISSIONS DE CONTROLE-QUALITE EFFECTUEES	NOMBRE	45	45	75
<b>104-1-8-2</b>	<b>LA LEGALITE DES REGLES D'ENGAGEMENT EST STRICTEMENT RESPECTEE (APPLICATION ET CONTRÔLE)</b>				
104-1-8-2-R1	POURCENTAGE DES MILITAIRES EN OPERATION MAITRISANT LES REGLES D'ENGAGEMENT	%	90	90	90

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMÉE MALAGASY						
105	Armée de l'Air						
105-1	<b>RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE DANS LES ESPACES TERRESTRES</b>						
105-1-1	<b>RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITE OPERATIONNELLE DE SECURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AERIEN ET MARITIME</b>						
105-1-1-1	<b>MAINTIEN EN CONDITION OPERATIONEL DE LA TROUPE</b>						
105-1-1-1-R1	Taux d'avancement global du projet	%	40	40	70	100	
105-1-1-1-R2	Taux d'avancement du projet	%	40	40	70	100	
105-1-1-1-R3	Nombre d'entretien périodique effectué	NOMBRE	10	10	15	20	
105-1-1-1-R4	Nombre de mission opérationnelle effectuée	NOMBRE	10	10	15	20	



## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

12	MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE						
123	ARMÉE MALAGASY						
105	Armée de l'Air						
105-2	<b>RENFORCER L'OPÉRATIONNALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE LA DÉFENSE AÉRIENNE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL</b>						
105-2-1	<b>RENDRE EFFECTIVE LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURISATION DANS LES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME</b>						
105-2-1-1	<b>CAPACITÉ D'INTERVENTION AÉROTERRESTRE RAPIDE ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE</b>						
105-2-1-1-R1	HEURE DE VOL EFFECTUEE	NOMBRE	240	240	480	480	
105-2-1-2	<b>CAPACITÉ DE REPONSE AERIEENNE AU BESOIN DE LA PROTECTION CIVILE</b>						
105-2-1-2-R1	TAUX DE REPONSE AERIEENNE AUX BESOINS DE LA PROTECTION CIVILE	%	25	25	50	75	
105-2-1-3	<b>CAPACITÉ DE RÉPONSE SÉCURITAIRE POUR LA SURVEILLANCE DES ESPACES TERRESTRE, AÉRIEN ET MARITIME ASSURÉE DE MANIÈRE EFFECTIVE ET EFFICACE</b>						
105-2-1-3-R2	Taux de couverture sécuritaire effective et efficace dans le cadre de la surveillance des espaces terrestre, aérien et maritime	Pourcentage	40	40	60	65	
105-2-1-4	<b>CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION CIVILE RÉÉVALUÉE DE MANIÈRE PERMANENTE POUR RÉPONDRE À L'ATTENTE DE LA POPULATION</b>						
105-2-1-4-R1	Nombre d'opérations de sécurité et de protection civile effectuées par l'Armée de l'Air au profit de la population	Heures	6	6	6	6	
105-2-2	<b>OPTIMALISER ET MUTUALISER TOUS LES MOYENS PAR LA FORMATION/ PLANIFICATION DANS LA GESTION DES RESSOURCES (HUMAINES, MATÉRIELLES...) ET L'APPUI TECHNIQUE</b>						
105-2-2-1	<b>FORMATION ADAPTÉE ET RESSOURCES HUMAINES GÉRÉES RATIONNELLEMENT</b>						
105-2-2-1-R1	Nombre PN et PNNT formés et affectés	NOMBRE	30	30	44	60	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>12</b> MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE					
<b>123</b> ARMÉE MALAGASY					
<b>106</b> Marine Nationale					
<b>106-1</b> RESTAURER L'AUTORITE DE L'ETAT MALAGASY EN MER					
<b>106-1-1</b> PROTÉGER L'ESPACE MARITIME MALAGASY					
<b>106-1-1-1</b> ESPACE MARITIME PROTÉGÉ					
106-1-1-1-R1 NOMBRE DE JOURS DE PATROUILLE EN MER	NOMBRE	477	477	525	578
<b>106-1-2</b> PARTICIPER A L'ACTION DE L'ETAT MALAGASY EN MER : MIN PECHE, MEEF, OLEP, DOUANES, CFIM					
<b>106-1-2-1</b> INFRACTIONS EN MER, ACCIDENTS EN MER ET ZONES ENCLAVEES REDUITS (AEM)					
106-1-2-1-R1 TAUX DES INFRACTIONS (AEM) /DES ACCIDENTS EN MER /DES ZONES ENCLAVEES REDUITS	TAUX	12	12	14	16

11- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>11</b>	<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</b>
<b>080</b>	<b>COOPERATION ET DÉVELOPPEMENT</b>
<b>062</b>	<b>Administration Et Coordination</b>
<b>062-1</b>	<b>Établir une administration respectant la bonne gouvernance</b>
<b>062-1-1</b>	<b>Gérer rationnellement les ressources et moyens</b>
<b>062-1-1-1</b>	<b>Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés</b>
062-1-1-1-01	TENIR À JOUR LE GRAND-LIVRE JOURNALE DU SEMAECD
062-1-1-1-02	NUMÉRISER LA DOCUMENTATION ET L'ARCHIVAGE DU SEMAECD
062-1-1-1-03	GÉRER LE PARC INFORMATIQUE DU SEMACD
062-1-1-1-04	CONSTRUIRE, ACQUÉRIR, RÉHABILITER, AMÉNAGER ET ÉQUIPER LE BÂTIMENT DU SEMAECD (PIP EN PERSPECTIVE)
062-1-1-1-05	RÉPARTIR ÉQUITABLEMENT ET UTILISER CONVENABLEMENT LES MATÉRIELS, LOGISTIQUES ET SÉCURITÉ
062-1-1-1-06	SÉCURISER LE SYSTÈME INFORMATIQUE DU SEMAECD
062-1-1-1-07	METTRE EN PLACE DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX INFORMATIQUES MODERNES ET PERFORMANTS
062-1-1-1-08	GÉRER RÉGULIÈREMENT LA PROCÉDURE DE PASSATION DES MARCHÉS
062-1-1-1-09	RENFORCER LES CAPACITÉS DES ADMINISTRATEURS DU SYSTÈME INFORMATIQUE
062-1-1-1-10	GÉRER RATIONNELLEMENT LE BUDGET
062-1-1-1-11	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS ROULANT, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, DE SÉCURITÉ, MOBILIERS DE BUREAU (PIP EN PERSPECTIVE)
<b>062-1-2</b>	<b>Mener le pilotage stratégique de l'administration</b>
<b>062-1-2-1</b>	<b>Administration efficace et efficiente</b>
062-1-2-1-01	ETUDIER, PLANIFIER, MENER DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU SEMAECD
062-1-2-1-02	APPLIQUER RATIONNELLEMENT LES PLANS SYSTÉMATIQUES DE CARRIÈRES ET DE ROTATION DES AGENTS DU SEMAECD
062-1-2-1-03	CRÉER UNE STRUCTURE ORGANISAGTIONNELLE ADAPTÉE AU SEMAECD ET ÉLABORER DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS OBJECTIFS
062-1-2-1-04	VEILLER À L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET À L'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS PÉRIODIQUES DES ACTIVITÉS EFFECTUÉES
062-1-2-1-05	VEILLER AUX SUIVI ET ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU SEMAECD
062-1-2-1-06	SENSIBILISER LES AGENTS AU STANDARD DE SERVICE
062-1-2-1-07	ASSURER LES ÉTUDES ET LE TRAITEMENT DES DOSSIERS CONTENTIEUX
062-1-2-1-08	VEILLER AUX VULGARISATIONS, APPLICATION ET RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
062-1-2-1-09	GÉRER ÉQUITABLEMENT LES FORMATIONS ET RECYCLAGE DES AGENTS DU SEMAECD

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>11</b>	<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</b>
<b>080</b>	<b>COOPERATION ET DEVELOPPEMENT</b>
<b>617</b>	<b>Coopération internationale et développement économique</b>
<b>617-1</b>	<b>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</b>
<b>617-1-1</b>	<b>Optimiser les accords de partenariat économique</b>
<b>617-1-1-1</b>	<b>Partenariat gagnant-gagnant</b>
617-1-1-1-01	<i>Promouvoir les coopérations avec collectivités décentralisées et déconcentrées étrangères</i>
617-1-1-1-02	<i>Mettre en place une plateforme numérique de la coopération décentralisée</i>
617-1-1-1-03	<i>Orienter les actions des ONG étrangères suivant les priorités de développement de Madagascar</i>
617-1-1-1-04	<i>Délivrer des accords de sièges aux ONG étrangères</i>
617-1-1-1-05	<i>Elaborer la lettre de Politique nationale sur l'image de Marque de Madagascar</i>
617-1-1-1-06	<i>Mettre en œuvre la lettre de Politique nationale sur l'Image de Marque de Madagascar</i>
617-1-1-1-07	<i>Multiplier les actions de promotion de l'image de marque du pays</i>
617-1-1-1-08	<i>Prospecter de nouveaux marchés et partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur par le biais de Représentation extérieures de Madagascar</i>
617-1-1-1-09	<i>Faciliter les actions nationales de prospections de marchés et de nouveaux partenariats économiques et commerciaux à l'extérieur</i>
617-1-1-1-10	<i>Soutenir la promotion des produits malagasy à l'extérieur</i>
617-1-1-1-11	<i>Soutenir les actions de promotion du tourisme à l'extérieur</i>
617-1-1-1-12	<i>Développer de nouvelles formes de partenariat économique aussi bien sud-sud, triangulaire que des alliances économiques</i>
617-1-1-1-13	<i>Inciter les opérateurs économiques à investir à Madagascar</i>
617-1-1-1-14	<i>Dynamiser les liens de coopération économique et commerciale avec les institutions publiques et privées internationales</i>
617-1-1-1-15	<i>Soutenir la promotion de l'économie bleue et maritime</i>
617-1-1-1-16	<i>Identifier des opportunités de partenariats économique et commercial dans le cadre des organisations de coopération régionales, sous-régionales et multilatérales</i>
617-1-1-1-17	<i>Soutenir des thématiques connexes au développement</i>
617-1-1-1-18	<i>Diversifier les modalités de partenariat dans le cadre des ODDs</i>
617-1-1-1-19	<i>Organiser des Fora bisannuels sur la Coopération pour le Développement</i>
617-1-1-1-20	<i>Mobiliser de nouveaux partenaires et acteurs pour le développement</i>
617-1-1-1-21	<i>Elaborer des revues d'information semestrielles</i>
617-1-1-1-22	<i>Elaborer une politique nationale de mobilisation du partenariat mondial pour le développement (hors APD)</i>
617-1-1-1-23	<i>Gérer et exploiter les bases de données</i>
617-1-1-1-24	<i>Elaborer un rapport annuel sur les Priorités de Développement</i>
617-1-1-1-25	<i>T03 Promotion de l'image de marque - nation branding-</i>
617-1-1-1-26	<i>T04 Appui à la promotion des produits de Madagascar</i>
617-1-1-1-27	<i>Apporter du soutien à l'exportation et aux secteurs privés</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>11</b>	<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</b>
<b>110</b>	<b>AFFAIRES ÉTRANGÈRES</b>
<b>006</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>006-1</b>	<b>INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE</b>
<b>006-1-1</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE</b>
<b>006-1-1-1</b>	<b>ADMINISTRATION REDEVABLE ET EFFICIENTE</b>
006-1-1-1-01	T01 Célébration du 60 ème anniversaire de la diplomatie malagasy
006-1-1-1-02	Projet du SECD
006-1-1-1-03	Maximiser la gestion informatisée des ressources humaines pour une bonne gouvernance du capital humain
006-1-1-1-04	AUTHENTIFIER DES ACTES ADMINISTRATIFS ET/OU DES DOCUMENTS
006-1-1-1-05	Délivrer des autorisations de survol, d'escale, de ports d'armes, de matériels de communication et de fréquence
006-1-1-1-06	Délivrer de passeports de service aux agents de l'Etat Malagasy missionnaires
006-1-1-1-07	Délivrer de passeports diplomatiques aux ayants-droits
006-1-1-1-08	Elaborer des standards de service
006-1-1-1-09	Appliquer les standards de service nationaux et internes
006-1-1-1-10	Effectuer le suivi et l'évaluation périodiques des activités des services centraux et extérieurs du Ministère
006-1-1-1-11	ELABORER LES PLANS D' ACTIONS ET LES RAPPORTS PÉRIODIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
006-1-1-1-12	Mettre en cohérence les programmes et le plan de travail du MAE avec les documents stratégiques nationaux et les agendas internationaux
006-1-1-1-13	Opérationnaliser l'Unité de veille stratégique
006-1-1-1-14	Mettre en place une base de données des Traités et des textes régissant les relations extérieures de Madagascar en vigueur
006-1-1-1-15	Emettre des avis juridiques au titre de la législation intéressant le Ministère
006-1-1-1-16	Effectuer des études en matière de législations nationales et internationales
006-1-1-1-17	Participer aux travaux d'envergure internationale en matière d'affaires juridiques et/ou contentieux
006-1-1-1-18	Traiter des litiges opposant le Ministère à des tiers
006-1-1-1-19	Informers le public sur les Traités et dispositions législatives et réglementaires en vigueur
006-1-1-1-20	Gérer la base de données des interdictions d'entrée et de sortie du territoire de Madagascar
006-1-1-1-21	Coordonner l'entraide judiciaire
006-1-1-1-22	Moderniser le système d'archivage du Ministère des Affaires étrangères
006-1-1-1-23	Numériser la gestion des courriers
006-1-1-1-24	Renforcer la cyberdéfense du Ministère des Affaires étrangères
006-1-1-1-25	Concevoir et mettre en place un site internet uniforme, dynamique et interactif
006-1-1-1-26	Assurer la présence active du Ministère sur les réseaux sociaux
006-1-1-1-27	Maintenir le parc informatique du Ministère
006-1-1-1-28	Mettre en place un système de communication intranet entre le Département central et les REPEX
006-1-1-1-29	Dématérialiser le fonctionnement du Ministère des Affaires étrangères
006-1-1-1-30	Elaborer un plan de développement et d'acquisition de logiciels, de matériels informatiques et de télécommunications du Ministère
006-1-1-1-31	Publier des revues et magazines
006-1-1-1-32	-- Etablir la priorisation des besoins du Ministère --
006-1-1-1-33	Régulariser les arriérés de paiement (Loyer, frais médicaux, Eau et Électricité, Assurance)
006-1-1-1-34	Régulariser les arriérés de paiement relatif au patrimoine et au fonctionnement des Repex
006-1-1-1-35	Mettre en place une plateforme de gestion de base de données des ressources du Ministère
006-1-1-1-36	Assurer la sécurité des personnes et du patrimoine du Ministère
006-1-1-1-37	Appliquer de manière effective un plan de carrière pour les agents
006-1-1-1-38	Faire bénéficier les agents du Ministère des Affaires étrangères et des autres Institutions publiques et privées de différentes formations à l'international
006-1-1-1-39	Mettre en œuvre un plan de formation continue des agents
006-1-1-1-40	Nouer des partenariats avec des instituts de formation nationaux et étrangers
006-1-1-1-41	Gérer les actes administratifs relatifs à la carrière des agents du Ministère
006-1-1-1-42	Organiser et participer aux activités sportives et culturelles
006-1-1-1-43	Organiser des journées de reboisement avec le corps diplomatique
006-1-1-1-44	Assurer le suivi de la santé maternelle et infantile
006-1-1-1-45	Accroître la fréquentation de la crèche "Dieudonné" du Ministère
006-1-1-1-46	EVALUER L'EFFICIENCE ET LA PERFORMANCE DES SERVICES
006-1-1-1-47	Numériser les archives et les documents du MAE
006-1-1-1-48	Etablir un Rapport d'exécution budgétaire du Ministère

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>11</b>	<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES</b>
<b>110</b>	<b>AFFAIRES ETRANGERES</b>
<b>006</b>	<b>Administration et Coordination</b>
006-1-1-1-49	-- saisir une activitéAssister les SOA et REPEX dans la gestion budgétairee projet --
006-1-1-1-50	Etablir une projection et planification budgétaire du Ministère
006-1-1-1-51	participer aux différentes réunions interministérielles
006-1-1-1-52	Honorer les engagements de l'Etat malagasy (contribution, visite de courtoisie)
006-1-1-1-53	Assurer l'approvisionnement en médicaments de première nécessité, de soin d'urgence et de petits matériels médicaux
006-1-1-1-54	Prodiguer des soins aux agents et ayants-droit
006-1-1-1-55	Renforcement de capacités matérielles et humaines du Département des Affaires Etrangères
006-1-1-1-56	Renforcement et amélioration de la capacité organisationnelle de Madagascar dans l'organisation des événements internationaux
006-1-1-1-57	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES
006-1-1-1-58	Appliquer les standards de service nationaux et interne
006-1-1-1-59	Evaluer la performance des services
006-1-1-1-60	ASSURER LA COHÉRENCE DES PROGRAMMES ET DU PLAN DE TRAVAIL DU MAE AVEC LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX ET LES AGENDAS INTERNATIONAUX
006-1-1-1-61	VEILLER AU RESPECT DES TEXTES ET LOIS EN VIGUEUR (PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, LOIS ET DÉCRETS RÉGISSANT LES RELATIONS INTERNATIONALES, CHARTE DE SERVICE, STANDARD DE SERVICE, TEXTE FINANCIER, ETC.) AU SEIN DU MAE ET VIS-À-VIS DES AUTRES INSTITUTION
006-1-1-1-62	ASSURER LA VEILLE STRATÉGIQUE ET METTRE EN PLACE UNE UNITÉ D'INTELLIGENCE GÉOSTRATÉGIQUE ET ECONOMIQUE
<b>006-1-2</b>	<b>OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES</b>
<b>006-1-2-1</b>	<b>DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT</b>
006-1-2-1-01	NUMÉRISER LES ARCHIVES ET LES DOCUMENTS DU MAE
006-1-2-1-02	ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
006-1-2-1-03	METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE COMMUNICATION INTRANET ET INTERNET
006-1-2-1-04	PUBLIER DES REVUES ET MAGAZINES
006-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME DE GESTION DE BASE DE DONNÉES DES RESSOURCES DU MINISTÈRE
006-1-2-1-06	ELABORER UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET D'ACQUISITION DE LOGICIELS, DE MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DU MINISTÈRE
<b>006-1-3</b>	<b>RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE</b>
<b>006-1-3-1</b>	<b>GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE</b>
006-1-3-1-01	APPLIQUER LA POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE ET DE BONNE GOUVERNANCE DU CAPITAL HUMAIN ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE
006-1-3-1-02	APPLIQUER LA POLITIQUE DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESSOURCES HUMAINES POUR UNE ADMINISTRATION COMPÉTENTE ET PROFESSIONNELLE
006-1-3-1-03	APPLIQUER LA POLITIQUE DE COHÉSION DE GROUPE ET D'APPROPRIATION DES ORIENTATIONS DU MAE ISSUE DU SÉMINAIRE DE RÉFLEXION DU MAE
006-1-3-1-04	GÉRER LES EFFECTIFS
<b>006-1-4</b>	<b>RATIONNALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS</b>
<b>006-1-4-1</b>	<b>UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ</b>
006-1-4-1-01	HONORER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALAGASY (CONTRIBUTION, VISITE DE COURTOISIE)
006-1-4-1-02	RÉGULARISER LES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT (LOYER, FRAIS MÉDOCAUX, EAU ET ÉLECTRICITÉ, ASSURANCE)
006-1-4-1-03	ETABLIR UNE PROJECTION ET PLANIFICATION BUDGÉTAIRE DU MINISTÈRE
006-1-4-1-04	RENFORCEMENT ET AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE DE MADAGASCAR DANS L'ORGANISATION DESZ EVENEMENTS INTERNATIONAUX (PIP EN COURS EX-CONVENTION 0)
006-1-4-1-05	ETABLIR UN RAPPORT D'EXÉCUTION BUDGETAIRE DU MINISTÈRE
006-1-4-1-06	ETABLIR LA PRIORISATION DES BESOINS DU MINISTÈRE
006-1-4-1-07	ASSISTER LES SOA ET REPEX DANS LA GESTION BUDGÉTAIRE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
110	AFFAIRES ETRANGERES
601	Diplomatie et Coopération
601-1	<b>OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR</b>
601-1-1	<b>RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES</b>
601-1-1-1	<b>COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>
601-1-1-1-01	<i>Conclure des projets de coopération bilatéraux</i>
601-1-1-1-02	<i>Assurer la bonne gestion des ressources humaines dans les Représentations extérieures</i>
601-1-1-1-03	<i>Identifier les accords internationaux pouvant intéresser Madagascar</i>
601-1-1-1-04	<i>Exploiter les dispositions des Traités au profit du développement de Madagascar</i>
601-1-1-1-05	<i>Evaluer la pertinence des projets d'accords en cours de négociation ainsi que des accords et conventions multilatérales, régionales et bilatérales en vigueur</i>
601-1-1-1-06	<i>Déterminer les positions nationales relatives aux questions onusiennes, continentales et/ou régionales</i>
601-1-1-1-07	<i>Participer et/ou organiser des réunions ayant trait à l'élaboration, la négociation, ou la signature, ou la ratification de traité</i>
601-1-1-1-08	<i>Elaborer les dossiers-pays sur l'état de la coopération</i>
601-1-1-1-09	<i>Négocier et conclure de nouveaux traités conformément aux intérêts de Madagascar</i>
601-1-1-1-10	<i>Soumettre des requêtes de financement et/ou d'assistance techniques aux partenaires techniques et financiers internationaux</i>
601-1-1-1-11	<i>Suivre la mise en œuvre au niveau national des projets et des programmes issus des organisations internationales, régionales et des fora</i>
601-1-1-1-12	<i>Suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations issues des réunions internationales</i>
601-1-1-1-13	<i>Coordonner la participation des agents de l'Etat aux opérations de maintien de la paix dans les organisations internationales</i>
601-1-1-1-14	<i>Accueillir et/ou organiser des réunions ou autres événements internationaux à Madagascar</i>
601-1-1-1-15	<i>Mobiliser les financements extérieurs de projets de développement socio-économiques (prêts, dons, PPP)</i>
601-1-1-1-16	<i>Participer activement aux réunions statutaires, extraordinaires et stratégiques des organisations internationales, régionales et des foras</i>
601-1-1-1-17	<i>Organiser des réunions préparatoires nationales systématiques avec les représentants des Ministères techniques avant chaque réunion internationale</i>
601-1-1-1-18	<i>Produire des documents techniques des réunions et rencontres internationales</i>
601-1-1-1-19	<i>Produire des discours et éléments de langage aux délégations représentant Madagascar sur la scène internationale</i>
601-1-1-1-20	<i>Représenter Madagascar aux réunions et ateliers techniques internationales</i>
601-1-1-1-21	<i>Suivre la mise en œuvre des conventions internationales et l'application effective des recommandations des organisations internationales et régionales</i>
601-1-1-1-22	<i>Diffuser et publier les documents ainsi que les rapports initiaux et périodiques</i>
601-1-1-1-23	<i>Accroître la présence de Madagascar dans des postes électifs dans les instances internationales</i>
601-1-1-1-24	<i>Augmenter le nombre de candidatures malgaches soumises dans les organisations internationales</i>
601-1-1-1-25	<i>Célébrer la fête nationale dans toutes les Représentations extérieures</i>
601-1-1-1-26	<i>Appuyer les cérémonials dans les affaires d'Etat</i>
601-1-1-1-27	<i>Assurer la représentation de Madagascar aux fêtes nationales des pays de juridiction</i>
601-1-1-1-28	<i>Célébrer les journées internationales, les événements commémoratifs internationaux et/ou rentrant dans le cadre de célébration des anniversaires de l'établissement des relations diplomatiques avec les pays partenaires</i>
601-1-1-1-29	<i>Gérer les bases de données sur la diaspora</i>
601-1-1-1-30	<i>Entreprendre une campagne de profilage et de recensement de la diaspora</i>
601-1-1-1-31	<i>Etablir un rapport annuel sur la diaspora</i>
601-1-1-1-32	<i>Elaborer des revues d'information semestrielles</i>
601-1-1-1-33	<i>Elaborer une politique nationale d'engagement de la diaspora</i>
601-1-1-1-34	<i>Réaliser, participer et/ou soutenir des projets, initiatives, et activités de mobilisation de la diaspora</i>
601-1-1-1-35	<i>Organiser des Fora bisannuels de la diaspora</i>
601-1-1-1-36	<i>Lancer le projet Jeunes volontaires de la diaspora</i>
601-1-1-1-37	<i>Gérer l'état civil des ressortissants malagasy à l'étranger</i>
601-1-1-1-38	<i>Renforcer les capacités des Représentations extérieures de Madagascar en matière de gestion des affaires consulaires</i>
601-1-1-1-39	<i>Organiser des conférences consulaires</i>
601-1-1-1-40	<i>Entreprendre des visites consulaires</i>
601-1-1-1-41	<i>Appuyer et protéger les Malagasy à l'extérieur en difficulté</i>
601-1-1-1-42	<i>Elaborer et conclure des accords bilatéraux de travail avec les pays de destination des travailleurs migrants malagasy</i>



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES
601	Diplomatie et Coopération
601-1-1-1-43	<i>Etablir des MoU avec les pays tiers pour l'assistance des ressortissants dans les pays sans REPEX</i>
601-1-1-1-44	<i>Prospecter des partenariats en matière de migration du travail et de mobilisation de la diaspora</i>
601-1-1-1-45	<i>Mettre en place des centres d'enrôlement au niveau des REPEX</i>
601-1-1-1-46	<i>Participer aux travaux interministériels inhérents à l'adoption internationale</i>
601-1-1-1-47	<i>Contribuer à l'aboutissement des procédures d'adoption internationale</i>
601-1-1-1-48	<i>Traiter les dossiers d'agrément, de présentation des lettres de créance et de lettres de cabinet</i>
601-1-1-1-49	<i>Faciliter les missions des hautes personnalités et/ou des missionnaires malagasy à l'étranger</i>
601-1-1-1-50	<i>Faciliter les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar</i>
601-1-1-1-51	<i>Concevoir aux fonctionnaires internationaux des cartes de détaxation modernes avec photo et infalsifiables</i>
601-1-1-1-52	<i>Délivrer des autorisations de vente et de mise à la consommation</i>
601-1-1-1-53	<i>Établir un procès-verbal d'annulation d'immatriculation en plaque verte</i>
601-1-1-1-54	<i>Délivrer des immatriculations en plaques vertes</i>
601-1-1-1-55	<i>Assister les chancelleries étrangères établies à Madagascar</i>
601-1-1-1-56	<i>Préparer les dossiers techniques lors des visites officielles ou lors de réception des visites des pays partenaires</i>
601-1-1-1-57	<i>Préparer les visites officielles des dignitaires malagasy dans les pays partenaires et des dignitaires étrangers accueillis à Madagascar</i>
601-1-1-1-58	<i>Organiser et/ou participer aux réunions des commissions mixtes et/ou de consultations politiques à Madagascar et à l'extérieur</i>
601-1-1-1-59	<i>Participer aux rencontres bilatérales officielles ou en marge à Madagascar et à l'étranger</i>
601-1-1-1-60	<i>Organiser et/ou participer aux activités culturelles de redynamisation des relations bilatérales</i>
601-1-1-1-61	<i>Négocier et conclure des accords cadre de coopération et/ou sectoriels hors projet</i>
601-1-1-1-62	<i>Appuyer les autres Départements et autres acteurs nationaux dans la soumission de leur requête de financement et/ou d'assistance technique</i>
601-1-1-1-63	<i>Ouvrir de nouveaux Ambassades ou Consulats généraux</i>
601-1-1-1-64	<i>Redéployer stratégiquement le réseau diplomatique et consulaires malagasy</i>
601-1-1-1-65	<i>Nouer de nouvelles relations diplomatiques</i>
601-1-1-1-66	<i>Actualiser des textes régissant les attributions des consuls honoraires et/ou généraux</i>
601-1-1-1-67	<i>Dynamiser le réseau des consuls honoraires</i>
601-1-1-1-68	<i>Coordonner les actions interministérielles et les initiatives en matière de partenariat international</i>
601-1-1-1-69	<i>Créer et/ou redynamiser les structures nationales de coordination et de suivi des engagements internationaux de Madagascar</i>
601-1-1-1-70	<i>Soutenir les Départements ministériels techniques/institutions nationales dans leurs actions à l'international</i>
601-1-1-1-71	<i>Concevoir des manuels de bonnes pratiques de partenariat international</i>
601-1-1-1-72	<i>Stimuler les initiatives sur le partenariat international et les projets de développement</i>
601-1-1-1-73	<i>Mener des actions de diplomatie publique à l'échelle nationale et internationale</i>
601-1-1-1-74	<i>Organiser des cérémonies officielles</i>
601-1-1-1-75	<i>Publier et diffuser les Avis de Vacances des Postes</i>
601-1-1-1-76	<i>Mener des actions de lobbying afin d'appuyer les candidatures nationales dans les instances nationales</i>
601-1-1-1-77	<i>Concevoir, mener et coordonner les actions de lobbying pour la défense des intérêts de Madagascar</i>
601-1-1-1-78	<i>Recenser les postes politiques et techniques pertinents à pourvoir à l'international</i>
601-1-1-1-79	<i>les visites des hautes personnalités étrangères de passage à Madagascar<sup>2</sup></i>
601-1-1-1-80	<i>Mettre à jour la base de données de candidatures malagasy</i>
601-1-1-1-81	<i>Assurer le paiement des dépenses obligatoires et incompressible au sein des REPEX</i>
601-1-1-1-82	<i>Assurer les soins médicaux des Agents dans les Représentations extérieures</i>
601-1-1-1-83	<i>Délivrer des attestations de destination (mode MIDAC ) et des attestations de destination pour détaxation</i>
601-1-1-1-84	<b>CONSTRUCTION, ACQUISITION, RÉHABILITATION, AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES (PIP EN COURS CONVENTION 0)</b>
601-1-1-1-85	<i>Mise en place des vitrines de Madagascar dans toutes les REPEX</i>
601-1-1-1-86	<i>Organisation de cérémonial</i>
601-1-1-1-87	<b>HONORER LES ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS DIPLOMATIQUES DE MADAGASCAR</b>
601-1-1-1-88	<b>DYNAMISER LE PARTENARIAT AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</b>
601-1-1-1-89	<b>DEVELOPPER LES RELATIONS POLITIQUES ET CULTURELLES AU NIVEAU BILATÉRAL</b>
601-1-1-1-90	<i>Relations bilatérales développées</i>
601-1-1-1-91	<i>Renforcement des relations bilatérales</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>11</b>	<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES</b>		
<b>110</b>	<b>AFFAIRES ETRANGERES</b>		
<b>601</b>	<b>Diplomatie et Coopération</b>		
		601-1-1-1-92	<i>PARTICIPER AUX RÉUNIONS STATUTAIRES ET STRATÉGIQUES DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES/RÉGIONALES AUXQUELLES MADAGASCAR APPARTIENT</i>
		601-1-1-1-93	<i>METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL LES DÉCISIONS/RÉSOLUTIONS DES ORGANISATIONS / ORGANES DE CONVENTIONS INTERNATIONALES ET FORA INTERNATIONAUX</i>
		601-1-1-1-94	<i>ELARGIR ET REDÉPLOYER STRATÉGIQUEMENT LE RÉSEAU DIPLOMATIQUE DE MADAGASCAR</i>
		601-1-1-1-95	<i>NÉGOCIER ET ADAPTER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES AUX INTÉRÊTS DE MADAGASCAR</i>
		601-1-1-1-96	<i>ATTRIBUER LES PLACES DÉVOLUES À MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES (QUOTA POSTES...)</i>
		601-1-1-1-97	<i>SENSIBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES NATIONALES À APPUYER OU À MOBILISER LES INITIATIVES INTERNATIONALES</i>
<b>601-1-2</b>	<b>COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT</b>		
	<b>601-1-2-1</b>	<b>ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE</b>	
		601-1-2-1-01	<i>T02 Elargissement et redéploiement de réseau diplomatique de Madagascar</i>
		601-1-2-1-02	<i>METTRE À PROFIT AUPRÈS DES INSTANCES INTERNATIONALES CONCERNÉES NOTRE STATUT EN TANT QUE PMA</i>
		601-1-2-1-03	<i>CONCEVOIR, MENER ET COORDONNER LES ACTIONS DE LOBBYING POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR</i>
		601-1-2-1-04	<i>SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES NATIONAUX DANS LEURS ACTIONS À L'INTERNATIONAL</i>
		601-1-2-1-05	<i>CRÉER ET/OU DYNAMISER LES STRUCTURES NATIONALES DE COORDINATION DE SUIVI DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR</i>
		601-1-2-1-06	<i>COORDONNER LES ACTIONS INTERMINISTÉRIELLES ET LES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIAT INTERNATIONAL</i>
		601-1-2-1-07	<i>CONSOLIDER, PROMOUVOIR ET COORDONNER LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE</i>
<b>601-1-3</b>	<b>ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE</b>		
	<b>601-1-3-1</b>	<b>DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ</b>	
		601-1-3-1-01	<i>OPTIMISER LA PARTICIPATION DE MADAGASCAR DANS LES FORA ET RENCONTRES ÉCONOMIQUES BILATÉRALES</i>
		601-1-3-1-02	<i>SOUTENIR DE MANIÈRE COORDONÉE LES ACTIONS NATIONALES DE PROSPECTIONS DE MARCHÉS, DE PARTENARIATS D'INVESTISSEMENTS, DE NÉGOCIATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES INTERNATIONALES ET DE PROMOTION DU TOURISME</i>
		601-1-3-1-03	<i>METTRE À PROFIT SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE LES RELATIONS BILATÉRALES</i>
		601-1-3-1-04	<i>METTRE EN PLACE DES VITRINES DE MADAGASCAR DANS TOUS LES REPEX (PIP EN PERSPECTIVE)</i>
		601-1-3-1-05	<i>MOBILISER LA DIASPORA MALAGASY POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS</i>
		601-1-3-1-06	<i>MOBILISER LES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS BILATÉRAUX</i>

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES							
080	COOPERATION ET DEVELOPPEMENT							
062	Administration Et Coordination							
<b>062-1</b>	<b>Établir une administration respectant la bonne gouvernance</b>							
<b>062-1-1</b>	<b>Gérer rationnellement les ressources et moyens</b>							
<b>062-1-1-1</b>	<b>Standard de gestion appliqué et ressources et moyens bien gérés</b>							
	062-1-1-1-R1	Ratio standard de gestion appliqué sur activités effectuées	Pourcentage	75	75	100	100	
<b>062-1-2</b>	<b>Mener le pilotage stratégique de l'administration</b>							
<b>062-1-2-1</b>	<b>Administration efficace et efficiente</b>							
	062-1-2-1-R1	Ratio efficacité et efficience sur activités effectuées	Pourcentage	75	75	100	100	

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>11</b>	<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES</b>					
<b>080</b>	<b>COOPERATION ET DEVELOPPEMENT</b>					
<b>617</b>	<b>Coopération internationale et développement économique</b>					
<b>617-1</b>	<b><u>Renforcer la coopération économique internationale à travers la diplomatie</u></b>					
<b>617-1-1</b>	<b>Optimiser les accords de partenariat économique</b>					
<b>617-1-1-1</b>	<b>Partenariat gagnant-gagnant</b>					
617-1-1-1-R1	Ratio objectifs atteints sur les objectifs planifiés	<i>Pourcentage</i>	75	75	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

11	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES						
110	AFFAIRES ÉTRANGÈRES						
006	Administration et Coordination						
<b>006-1</b>	<b>INSTAURER UN CADRE PROPICE POUR UNE ADMINISTRATION RESPECTANT LA BONNE GOUVERNANCE</b>						
<b>006-1-1</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE</b>						
<b>006-1-1-1</b>	<b>ADMINISTRATION REDEVABLE ET ÉFFICIENTE</b>						
	006-1-1-1-R1	Taux de satisfaction des usagers	%	80	80	85	90
<b>006-1-2</b>	<b>OPTIMISER LA GESTION DES RESSOURCES MATÉRIELLES</b>						
<b>006-1-2-1</b>	<b>DOCUMENTS RELATIFS AUX COMPTABILITÉS MATIÈRE DU MAE MIS À JOUR SYSTÉMATIQUEMENT</b>						
	006-1-2-1-R1	Obtention de quitus	NOMBRE	1	1	1	1
<b>006-1-3</b>	<b>RATIONALISER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES BASE D'UNE DIPLOMATIE DYNAMIQUE ET COMPÉTITIVE</b>						
<b>006-1-3-1</b>	<b>GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EFFICACE ET EFFICIENTE</b>						
	006-1-3-1-R1	Nombres de dossiers traités	NOMBRE	250	250	300	350
<b>006-1-4</b>	<b>RATIONALISER LA GESTION DES MOYENS FINANCIERS</b>						
<b>006-1-4-1</b>	<b>UN BUDGET PROGRAMME ÉTABLI ET APPLIQUÉ</b>						
	006-1-4-1-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	95	95	95	95

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

11		MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES					
110		AFFAIRES ETRANGERES					
601		Diplomatie et Coopération					
601-1		OPTIMISER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MADAGASCAR					
601-1-1	RENFORCER LA PLACE ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE MADAGASCAR AU SEIN DES INSTANCES INTERNATIONALES						
601-1-1-1	COOPÉRATION INTERNATIONALE DE MADAGASCAR OPTIMISÉE ET ORIENTÉE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE						
601-1-1-1-R1	Nombre de personnes immatriculées aux REPEX	NOMBRE	500	500	1000	1000	
601-1-2	COORDONNER L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT						
601-1-2-1	ACTION EXTÉRIEURE DE L'ETAT HARMONISÉE						
601-1-2-1-R1	Pourcentage des actions coordonnées	%	100	100	100	100	
601-1-3	ASSEOIR UNE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE						
601-1-3-1	DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ACTIVE ET HARMONISÉ						
601-1-3-1-R1	Nombre de visites de haut niveau reçues ou effectuées	NOMBRE	15	15	20	20	

16- MINISTERE DE LA JUSTICE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1	<b>OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE</b>
012-1-1	Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance
012-1-1-1	<b>Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée</b>
012-1-1-1-01	T06 : NOUVEAU PROJET : "AMÉLIORATION DU PARC AUTOMOBILE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE"
012-1-1-1-02	Amélioration de l'équipement matériel des bureaux au niveau de la Chancellerie
012-1-1-2	<b>Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés</b>
012-1-1-2-01	PIP 042 : PIP AUTONOME intitulé "Délocalisation du Ministère de la Justice : Construction/ Equipement"
012-1-1-2-02	Travaux de construction d'un nouveau bâtiment pour abriter le Ministère de la Justice
012-1-1-3	<b>Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée</b>
012-1-1-3-01	Amélioration des services de traitement sanitaire et soins médicaux en faveur des personnels de la Justice centrale
012-1-1-3-02	Renforcer l'indépendance de la Justice et des juges par l'amélioration de leurs capacités financières
012-1-1-3-03	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".
012-1-2	<b>METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE</b>
012-1-2-1	<b>VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE</b>
012-1-2-1-01	T04 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION ET E-GOUVERNANCE AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-2-1-02	Assurer une communication dynamique des activités du Ministère de la Justice
012-1-2-1-03	POUR SUIVRE LA PARUTION DE REVUES « JUSTICE MADAGASCAR » CHAQUE 03 MOIS RÉGULIÈREMENT)
012-1-2-1-04	T05 : NOUVEAU PROJET : "INFORMATISATION DES JURIDICTIONS ET E-GOUVERNANCE"
012-1-2-1-05	"METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE : RELATIONS PUBLIQUES, APPUI ET ASSISTANCE AUX RESPONSABLES DE COMMUNICATION DES SERVICES EXCENTRIQUES (JURIDICTIONS, ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES,...) "
012-1-2-1-06	ALIMENTER RÉGULIÈREMENT LE SITE-WEB DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-2-1-07	ASSURER LA RELATION AVEC LES MÉDIAS ET LA MÉDIATISATION DES ÉVÈNEMENTS ET RÉSULTATS AU NIVEAU DU MINISTÈRE ET DES JURIDICTIONS (CRÉATION DE POOL DES JOURNALISTES, RÉALISATION DE SÉMINAIRE OU COLLOQUE)
012-1-2-2	<b>RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION</b>
012-1-2-2-01	Assurer tous les travaux informatiques au niveau de la chancellerie
012-1-2-2-02	Déployer les nouveaux logiciels à l'usage des juridictions et des greffes
012-1-2-2-03	ASSURER TOUS LES TRAVAUX INFORMATIQUES AU NIVEAU DE LA CHANCELLERIE (MISE EN RÉSEAU, DÉVELOPPEMENT D'APPLICATION, MAINTENANCE, EXPLOITATION ET GESTION DES MATÉRIELS INFORMATIQUES)
012-1-2-2-04	ÉTENDRE L'INFORMATISATION DES SERVICES
012-1-2-2-05	FORMER ET ASSISTER LES UTILISATEURS INFORMATIQUES DANS LES SITES CIBLES AU NIVEAU EXCENTRIQUE
012-1-3	<b>DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE</b>
012-1-3-1	<b>GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE</b>
012-1-3-1-01	Gérer tous les corps de personnel de la Justice en mettant à jour régulièrement les bases de données y afférentes
012-1-3-1-02	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES SUR LE PERSONNEL DE LA JUSTICE POUR CHAQUE CORPS
012-1-3-1-03	ASSURER LES TÂCHES QUOTIDIENNES DE GESTION DE CARRIÈRE DU PERSONNEL
012-1-3-1-04	ASSURER L'EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHARGES DE PERSONNEL NON PERMANENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES EFFECTIFS
012-1-3-1-05	RÉALISER DES MISSIONS D'APPUI, D'ASSISTANCE ET DE SUIVI DES PERSONNELS DES SERVICES EXCENTRIQUES CHARGÉS DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
012-1-3-2	<b>EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ</b>
012-1-3-2-01	Gérer les effectifs du personnel de la justice
012-1-3-2-02	Dynamiser le service médico-social
012-1-3-2-03	ASSURER L'OBTENTION DE POSTES BUDGÉTAIRES ANNUELS CONFORMÉMENT AU PLAN DE RECRUTEMENT
012-1-3-2-04	ASSURER LE SUIVI DU MOUVEMENT DU PERSONNEL
012-1-3-2-05	AMÉLIORER LE SERVICE MÉDICO-SOCIAL AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-4	<b>INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE</b>
012-1-4-1	<b>SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ</b>
012-1-4-1-01	Assurer la planification et la programmation des activités et du budget du Ministère de la Justice suivant les orientations nationales (PEM)
012-1-4-1-02	Etablir tous les rapports périodiques et ponctuels de réalisations ainsi que tous les statistiques des programmes



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
012	Administration et Coordination
012-1-4-1-03	Assurer le suivi des projets de financement externe et développer les relations avec les partenaires techniques et financiers
012-1-4-1-04	Mettre en place un système de "monitoring" au niveau de la Direction des programmes et du Suivi-Evaluation (DPSE)
012-1-4-1-05	PIP 043 "PROJET JUSTICE" (PIP financé par l'AFD) intitulé "Projet d'Appui à la Justice à Madagascar".
012-1-4-1-06	DÉVELOPPER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE : ÉLABORATION DE CADRES LOGIQUES DES PROJETS ET BUDGÉTISATION, EXÉCUTION, SUIVI DE L'EXÉCUTION DES PROJETS (=> RAPPORTS TECHNIQUES ET FINANCIERS)
012-1-4-1-07	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION LE SYSTÈME DE MONITORING AU NIVEAU DE LA DIRECTION EN CHARGE DU SUIVI-ÉVALUATION
012-1-4-1-08	PRÉPARER ET RÉALISER DES ENQUÊTES D'ÉVALUATION DU NIVEAU DE SATISFACTION DES USAGERS DE LA JUSTICE ET DU PERSONNEL DE LA JUSTICE
012-1-4-1-09	RENFORCER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE TANT SUR FINANCEMENT INTERNE QU'EXTERNE ET EN RÉDIGER DES RAPPORTS DE RÉALISATIONS
012-1-4-1-10	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE SUIVANT L'APPROCHE GAR (PTA, DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET DE LOI DES FINANCES, MISE À JOUR DES DOCUMENTS PLURI-ANNUELS: PMO, POLITIQUE SECTORIELLE,...)
012-1-4-1-11	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE COACHING DES ACTEURS BUDGÉTAIRES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN MATIÈRE DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET D'EXÉCUTION DU PTA ET DU BUDGET (ATELIERS)
012-1-4-2	<b>BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE</b>
012-1-4-2-01	Procéder aux activités de pré-exécution, d'exécution, de suivi budgétaire et d'assistance
012-1-4-2-02	Assurer la passation de marchés publics conformément au plan de passation de marchés
012-1-4-2-03	Assurer le suivi des activités des services des FJPA en charge du recouvrement d'amendes
012-1-4-2-04	Poursuivre le recensement et la régularisation du patrimoine immobilier du Département de la Justice
012-1-4-2-05	PROCÉDER AU RECENSEMENT ET À LA RÉGULARISATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
012-1-4-2-06	"POUR SUIVRE LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DES FJPA - ÉQUIPEMENT MATÉRIEL (INFORMATIQUES, BUREAUTIQUES, ...) ET LOCAL POUR LES NOUVEAUX SERVICES - SUIVI DU RECouvreMENT DES FRAIS ET DÉPENS ET AMENDES - ..."
012-1-4-2-07	ASSURER L'ASSISTANCE ET LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DES SOA DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EN TENANT COMPTE LE PLAN D'ENGAGEMENT TRIMESTRIEL, LA RÉGULATION DES DÉPENSES ET LA PRIORISATION DES ACTIVITÉS
012-1-4-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES ET PRIORITAIRES DE FONCTIONNEMENT AU NIVEAU DU PROGRAMME "ADMINISTRATION ET COORDINATION" DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE SUIVANT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET APURER LES
012-1-4-2-09	VEILLER À L'APPLICATION DES STANDARDS DE SERVICE À CHAQUE INSTANCE DE JURIDICTION
012-1-4-2-10	ASSURER LE PAIEMENT DES DÉPENSES OBLIGATOIRES EN INDEMNITÉS ET SALAIRES GÉRÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE
012-1-4-2-11	ASSURER LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS CONFORMÉMENT AU PLAN DE PASSATION DE MARCHÉS ET S'ASSURER DE LA LIVRAISON/RÉCEPTION DES FOURNITURES/SERVICES DANS LE RESPECT DES DÉLAIS

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
111	Administration judiciaire
111-1	<b>ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS</b>
111-1-1	<b>RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS</b>
111-1-1-1	<b>JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS</b>
111-1-1-1-01	T08 : NOUVEAU PROJET : "RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT" (phase 2)
111-1-1-1-02	Développer le mode alternatif de résolution des conflits communautaires par la pérennisation des 9 Cliniques juridiques existantes et l'ouverture de nouvelles Pérenniser le fonctionnement des Cliniques Juridiques sous l'égide du Ministère de la Justice (désengagement graduel du PNUD)
111-1-1-1-03	PIP 41 : PIP AUTONOME intitulé "Justice de Proximité" pour la mise en oeuvre de programmes d'infrastructures judiciaires
111-1-1-1-04	POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE KIOSQUES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DANS LES JURIDICTIONS
111-1-1-1-05	ASSURER LA PÉRENISATION DU FONCTIONNEMENT DES CLINIQUES JURIDIQUES SOUS L'ÉGIDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CE, SUITE AU DÉSENGAGEMENT DU PNUD
111-1-1-1-06	Construction en vue de l'ouverture de nouveaux palais de justice
111-1-2	<b>METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>
111-1-2-1	<b>TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET DAVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS</b>
111-1-2-1-01	T07 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATERIEL À LA VULGARISATION JURIDIQUE ET LA DIFFUSION DU DROIT"
111-1-2-1-02	Réaliser toutes études, réformes législatives, et vulgarisation des nouveaux textes
111-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI DE L'HOMOLOGATION DES DINA AUPRÈS DES JURIDICTIONS
111-1-2-1-04	INTENSIFIER LES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION DES TEXTES ET PROCÉDURES : VULGARISATION AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES AVEC DIFFUSION DE BROCHURES (GUIDES DE PROCÉDURES,...), ÉMISSION RADIO/TÉLÉVISION, ATELIERS,...)
111-1-2-1-05	Assurer la réforme des textes et leur soumission aux instances d'adoption
111-1-2-1-06	Réaliser des séances de sensibilisation et de vulgarisation des textes et procédures : vulgarisation auprès des communautés locales avec diffusion de brochures (guides de procédures,...), émission radio/télévision, ateliers,...)
111-1-2-1-07	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES EN CHARGE DE LA RÉFORME JURIDIQUE (DIRECTION DES RÉFORMES LÉGISLATIVES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DES AFFAIRES, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT DE L'ENFANT, COMMISSION DE RÉFORME DU DROIT ADMINISTRATIF, LES COMMIS
111-1-2-1-08	Appui au renforcement de la diffusion du droit
111-1-2-1-09	CONCEVOIR/ METTRE À JOUR ET DIFFUSER LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL À USAGE DES MAGISTRATS ET PERSONNEL DE LA JUSTICE
111-1-2-1-10	ASSURER LES ÉTUDES ET VISAS DES PROJETS DE TEXTES SOUMIS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-2-1-11	Dynamiser les organes en charge de la réforme juridique (direction des réformes législatives, commission de réforme du droit des affaires, commission de réforme du droit de l'enfant, commission de réforme du droit administratif, les commis
111-1-2-2	<b>Vulgarisation juridique accentuée en matière de lutte contre la vindicte populaire</b>
111-1-2-2-01	Assurer le suivi de l'homologation des DINA auprès des juridictions
111-1-3	<b>ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX</b>
111-1-3-1	<b>OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX</b>
111-1-3-1-01	Mettre en œuvre toutes les politiques et stratégies du Ministère pour accélérer tous types de dossiers au niveau de la Justice
111-1-3-1-02	Assurer le respect des droits sociaux du personnel judiciaire (remboursement de frais médicaux)
111-1-3-1-03	Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
111-1-3-1-04	EXÉCUTER LES DÉPENSES RELATIVES À L'UTILISATION DES RECETTES VERSÉES DANS LE COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
111-1-3-1-05	RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS DE LA JUSTICE (FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE À L'ENMG)
111-1-3-1-06	Accélérer le traitement des dossiers de doléances et dossiers de Pourvoi dans l'intérêt de la loi (PIL) au niveau de la Chancellerie
111-1-3-1-07	ORGANISER DES JOURNÉES PÉRIODIQUES DES CHEFS DE JURIDICTION ET DES CHEFS DE GREFFES (RÉUNIONS D'ÉCHANGES, DE FORMATION, D'INFORMATIONS ET DE PARTAGES DE BONNES PRATIQUES)
111-1-3-1-08	MULTIPLIER LES AUDIENCES FORAINES ET LES SESSIONS DE COURS CRIMINELLES ORDINAIRES ET SPÉCIALES
111-1-3-1-09	Renforcer les activités de la "Cellule de Veille Stratégique" chargée du suivi et d'assistance pour l'accélération du traitement des dossiers
111-1-3-1-10	RENFORCER LA MOTIVATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE EN MATIÈRE DE FRAIS DE JUSTICE EN ASSURANT LE PAIEMENT DES ÉMOLUMENTS FORFAITAIRES MENSUELS DES GREFFIERS (DÉPENSES OBLIGATOIRES)
111-1-3-1-11	Appuyer le fonctionnement des services des Greffes judiciaires
111-1-3-1-12	Assurer le suivi des traitements en temps réels (TTR) au niveau des parquets

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
111	Administration judiciaire
	111-1-3-1-13 DÉVELOPPER LES TRAITEMENTS EN TEMPS RÉELS (TTR) AU NIVEAU DES PARQUETS
	111-1-3-1-14 Amélioration qualitative du personnel de la justice par le renforcement fonctionnel et financier de l'établissement public de formation initiale et continue des magistrats et greffiers (Transfert ENMG)
	111-1-3-1-15 Assurer le suivi de la performance des juridictions en matière de traitement des dossiers
	111-1-3-1-16 ASSURER L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DES SERVICES JUDICIAIRES (SERVICES CENTRAUX, JURIDICTIONS ET DES AUXILIAIRES DE JUSTICE)
111-1-4	<b>RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE</b>
111-1-4-1	<b>OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS</b>
	111-1-4-1-01 Consolider la place de Madagascar dans les relations internationales en promouvant le domaine des droits de l'homme et en adhérant aux instruments internationaux en la matière
	111-1-4-1-02 Assurer la régularisation des cotisations internationales
	111-1-4-1-03 RATIFIER LES CONVENTIONS INTERNATIONALES, TRAITÉS ET/OU PROTOCOLES SIGNÉS PAR MADAGASCAR
	111-1-4-1-04 ASSURER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE JUSTICE DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE (SADC, COMESA, COI, UNION AFRICAINE,...)
	111-1-4-1-05 APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX RATIFIÉS (SENSIBILISATION,...)
	111-1-4-1-06 ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
	111-1-4-1-07 RÉDIGER ET SOUTENIR LES RAPPORTS INITIAUX ET PÉRIODIQUES DEVANT LES ORGANES DE TRAITÉS ET LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
	111-1-4-1-08 Poursuivre la rédaction rapports initiaux et périodiques à présenter devant les organes de traités et le conseil des droits de l'homme
111-1-5	<b>Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives</b>
111-1-5-1	<b>Standards de service des juridictions administratives respectés</b>
	111-1-5-1-01 Accélérer le traitement des dossiers relevant du contentieux administratif, contrôle de légalité et de conventionnalité ou recours en annulation des actes des autorités administratives, recours de pleine juridiction et des contentieux en matière fiscale
	111-1-5-1-02 Renforcer les fonctions consultatives et la visibilité de la justice administrative au niveau central et territorial
	111-1-5-1-03 T09 : NOUVEAU PROJET : "APPUI INSTITUTIONNEL AUX JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES"
	111-1-5-1-04 Renforcer les actions nécessaires à la visibilité et la vulgarisation de la justice administrative au niveau central et territorial

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-1	<b>METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT</b>
112-1-1	<b>PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL</b>
112-1-1-1	<b>ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE</b>
112-1-1-1-01	T02-TRAVAUX DES PERSONNES DÉTENUES POUR LA PRÉPARATION À LA RÉINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-02	COORDONNER LES ACTIVITES DES PARTENAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE EN MATIERE DE CONDITION DE DETENTION ET DE REINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE
112-1-1-1-04	DEVELOPPER DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT A LA REINSERTION SOCIALE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-1-1-05	DEVELOPPER LES PROJETS DE REINSERTION SOCIALE DES PERSONNES DETENUES
112-1-1-1-06	PROMOUVOIR LES TRAVAUX PENITENTIAIRES POUR LA REALISATION DES ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE
112-1-2	<b>FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL</b>
112-1-2-1	<b>ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES</b>
112-1-2-1-01	APPROVISIONNER DE L'ALIMENTATION REpondant AUX NORMES
112-1-2-1-02	PROMOUVOIR L'ACCES A L'EAU ET A L'HYGIENE EN MILIEU CARCERAL
112-1-2-1-03	PRENDRE EN CHARGE LES SOINS DE SANTE DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-1-04	PERENNISER LA SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-05	PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-06	GARANTIR LE RESPECT DES TEXTES EN VIGUEUR REGISSANT LES DROITS DES PERSONNES DETENUES
112-1-2-1-07	METTRE EN ŒUVRE LA NOUVELLE DIETE CARCERALE DANS TOUS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-2-1-08	MISE AUX NORMES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS
112-1-3	<b>RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES</b>
112-1-3-1	<b>ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES</b>
112-1-3-1-01	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DE SECURITE DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES ET D'UN GROUPE D'INTERVENTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-03	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-3-1-04	T01-MISE EN PLACE DES PRISONS DE HAUTE SÉCURITÉ
112-1-4	<b>PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE</b>
112-1-4-1	<b>NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES</b>
112-1-4-1-01	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-02	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-1-4-1-03	T03-MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-1-4-1-04	ASSURER LA PLANIFICATION ET LA PROGRAMMATION BUDGETAIRE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-05	REFORMER LE CADRE JURIDIQUE ET RENFORCER LA VULGARISATION DES TEXTES REGISSANT L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-06	RENOUVELER LES EFFETS D'HABILLEMENT POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-1-07	AMELIORER LA PERFORMANCE DES ACTEURS EN MATIERE DE GESTION BUDGETAIRE ET DE GESTION MATERIELLE
112-1-4-1-08	AMELIORER LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DES PROJETS ET DES ACTIVITES INITIES PAR LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-1-4-1-09	DEVELOPPER UN CLIMAT DE TRAVAIL FAVORABLE A LA SANTE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (UNITE DE SOINS POUR LE PERSONNEL AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES, FRAIS D'HOSPITALISATION, TRAITEMENTS ET SOINS)
112-1-4-2	<b>FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE</b>
112-1-4-2-01	STANDARDISER LA GESTION DU PERSONNEL PENITENTIAIRE (GESTION RATIONNELLE DES EFFECTIFS, MISE EN PLACE DE NOMENCLATURE DES EMPLOIS ET DES POSTES)
112-1-4-2-02	IMPREGNER LA CULTURE DE PERFORMANCE AU NIVEAU DU PERSONNEL PENITENTIAIRE
112-1-4-2-03	AMELIORER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE FORMATION A L'ENAP ET A L'ENAM
112-1-4-2-04	METTRE EN PLACE UN CALENDRIER ANNUEL DE FORMATION INITIALE ET CONTINUE DES MEMBRES DU PERSONNEL PENITENTIAIRE A L'ENAP ET A L'ENAM

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
112	Administration pénitentiaire
112-2	<b>NORMALISER LES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES</b>
112-2-4	<b>RENFORCER LA SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES</b>
112-2-4-1	<b>ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES RÉPONDANT AUX NORMES SÉCURITAIRES</b>
112-2-4-1-01	ELABORER, METTRE À JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADAPTÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
112-2-4-1-02	RENFORCER LES MOYENS OPÉRATIONNELS DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (ÉLECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE EN INFORMATIQUE,...)
112-2-4-1-03	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITÉ SPÉCIALISÉE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
112-2-4-1-04	VEILLER AU BON FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES EN MATIÈRE DE RESPECT DES TEXTES RÉGISSANT L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE.
112-2-4-1-05	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES CARCÉRALES (ÉTUDE ET RÉHABILITATION)
112-2-4-2	<b>ÉVASION EN MILIEU CARCÉRAL RÉDUITE</b>
112-2-4-2-01	EFFECTUER LES SEANCES DE TIR POUR LES PERSONNELS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-02	RENFORCER LE SYSTEME DE CONTROLE ET DE SUIVI DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-03	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE RENSEIGNEMENTS PENITENTIAIRES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-2-4-2-04	RENFORCER LES MECANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-2-4-2-05	AMELIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNEES PARVENUES A LA CHANCELLERIE
112-2-4-2-06	METTRE EN OEUVRE LE PROJET "MISE AUX NORMES DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES"
112-2-4-2-07	ÉTENDRE LE GROUPE VOLANT D'INTERVENTION RAPIDE (GVIR), UNITE SPECIALISEE D'INTERVENTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE
112-2-4-2-08	ELABORER, METTRE A JOUR ET VULGARISER LES DOCUMENTS RELATIFS AUX NORMES ET DISPOSITIFS DE SECURITE ADAPTES AUX ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-2-09	RENFORCER LES MOYENS OPERATIONNELS DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (ELECTRIFICATION, ARMEMENTS ET OUTILS DE SURVEILLANCE INFORMATIQUE, .....)
112-2-4-2-10	EFFECTUER LES TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE REPARATIONS SUR OUVRAGES DANS LES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES
112-2-4-3	<b>Taux d'évasion en milieu carcéral réduit</b>
112-2-4-3-01	RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE SÉCURITÉ DES ÉTABLISSEMENTS
112-2-4-3-02	RENFORCER LES MÉCANISMES DE COLLECTES D'INFORMATIONS
112-2-4-3-03	AMÉLIORER L'EXPLOITATION ET LE TRAITEMENT DES DONNÉES PARVENUES À LA CHANCELLERIE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
127	Promotion de l'intégrité
127-1	<b>CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>
127-1-1	<b>CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>
127-1-1-1	<b>CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE</b>
127-1-1-1-01	Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières (indemnités)
127-1-1-1-02	Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption --> Mise en place et opérationnalisation d'un nouveau PAC à Mahajanga (219)
127-1-1-1-03	Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption
127-1-1-1-04	Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)
127-1-1-1-05	Réaliser des Portes ouvertes du PAC ainsi que des team building
127-1-1-1-06	Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION"
127-1-1-1-07	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELS LA DIRECTION DE LA COORDINATION NATIONALE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU NATIONAL) ET PROGRESSIVEMENT SIX PÔLES ANTI-CORRUPTION (AU NIVEAU DE CHACUNE DES SIX PROVINCES)
127-1-1-1-08	CONCEVOIR ET METTRE EN APPLICATION UN STANDARD DE SERVICE À L'USAGE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAC)
127-1-1-1-09	RENFORCER LE PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES ENTITÉS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX (JUSTICE, BIANCO, CSI, SAMIFIN) : RENFORCEMENT DE LA PLATEFORME, SUIVI INFORMATISÉ DES DOLÉANCES, ...
127-1-1-1-10	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DES PÔLES ANTI-CORRUPTION (PAR LE COMITÉ DE SUIVI-ÉVALUATION)
127-1-1-1-11	Renforcement des capacités matérielles et humaines des Pôles anti-corruption
127-1-1-1-12	ASSURER LA CONTINUATION DE LA MISE EN FONCTIONNEMENT DE LA COORDINATION DE LA CHAÎNE PÉNALE ÉCONOMIQUE ANTI-CORRUPTION (CPEAC) JUSQU'À L'OPÉRATIONNALISATION EFFECTIVE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION
127-1-1-3	<b>CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE</b>
127-1-1-3-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE ET APPUYER SON FONCTIONNEMENT
127-1-2	<b>RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE</b>
127-1-2-1	<b>Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée</b>
127-1-2-1-01	T10 : NOUVEAU PROJET : RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LES RABATTEURS AU NIVEAU DES JURIDICTIONS
127-1-2-1-02	Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs au niveau de la Cour d'Appel ainsi que du Tribunal de Première Instance d'Antananarivo
127-1-2-2	<b>LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES</b>
127-1-2-2-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DU BUREAU DE LA COORDINATION DU CONTRÔLE DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (BCCJEP) ET DE LA DIRECTION DE LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ (DPI)
127-1-2-2-02	Intensifier les missions d'inspection et d'investigation sur les cas d'atteinte aux règles éthiques et déontologiques des magistrats et aux codes de conduites des personnels judiciaires et pénitentiaires
127-1-2-2-03	Intensifier les inspections et contrôles de fonctionnement des juridictions (TPI – TA – TF) et en assurer le suivi-évaluation de l'application des outils de travail
127-1-2-2-04	Renforcer la restauration de la discipline au sein de la Justice : ponctualité,...=> traduction en Conseil de discipline des personnels récalcitrants
127-1-2-2-05	Promouvoir la culture d'excellence auprès des Juridictions et Etablissements Pénitentiaires=> Continuation de l'évaluation des Participants au concours d'excellence en vue de la délivrance de trophées et/ou certificats d'excellence
127-1-2-2-06	DIFFUSER LES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION (CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MAGISTRATS, CODES DE CONDUITES DES PERSONNELS, ...
127-1-2-2-07	Renforcer la capacité humaine et matérielle des inspecteurs travaillant au sein du BCCJEP
127-1-2-2-08	Réorganiser le fonctionnement des Conseils en Ethique et Déontologie (CED)
127-1-2-2-09	METTRE EN PLACE DES CONSEILS EN ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE (CED) DANS LE RESSORT DE CHACUNE DES SIX COURS D'APPEL ET EN APPUYER LEUR FONCTIONNEMENT
127-1-2-2-10	CONCEVOIR LE GUIDE D'INSPECTIONS À L'USAGE DE LA DPI AUPRÈS DU BCCJEP
127-1-2-2-11	RÉALISER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ACTEURS DE LA JUSTICE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ
127-1-2-2-12	RENFORCER LES INSPECTIONS, INVESTIGATIONS ET ENQUÊTES SUR LES CAS DE CORRUPTION ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI-CORRUPTION
127-1-2-2-13	RENFORCER L'EFFECTIF ET LA COMPÉTENCE DES INSPECTEURS TRAVAILLANT AU SEIN DU BCCJEP
127-1-2-2-14	Poursuivre le traitement des doléances reçues
127-1-2-3	<b>LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE</b>
127-1-2-3-01	APPUYER LE FONCTIONNEMENT DES DIRECTIONS EN CHARGE DU CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES (DIJ ET DIP

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
160	JUSTICE	
127	Promotion de l'intégrité	
		<i>AUPRÈS DU BCCJEP)</i>
127-1-2-3-02		<i>METTRE À JOUR ET/OU DIFFUSER LES STANDARDS DE SERVICE DES JURIDICTIONS DE CHAQUE ORDRE DE JURIDICION ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES</i>
127-1-2-3-03		<i>INTENSIFIER LES INSPECTIONS ET LE CONTRÔLE DU FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS ET DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES ET EN ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DU RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL</i>
127-1-2-3-04		<i>Publier le Rapport Public Annuel du BCCJEP</i>
127-1-2-3-05		<i>Procéder à des formations des Magistrats du BCCJEP, Tribunaux Administratifs et Tribunaux Financiers sur les Manuels de procédures de contrôle des Collectivités Territoriales Décentralisées</i>
127-1-2-3-06		<i>Procéder à des renforcements de capacités des Magistrats sur la thématique ETHIQUE ET DEONTOLOGIE (partage d'expérience avec les membres du CED)</i>
127-1-2-3-07		<i>Veiller au respect des droits sociaux du personnel du BCCJEP (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)</i>
127-1-2-3-08		<i>ELABORER UN GUIDE D'INSPECTION DES ETABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES À L'USAGE DE LA DIP</i>
127-1-2-3-09		<i>Renforcer les dispositifs de lutte contre les rabatteurs dans les juridictions et la lutte contre toute forme de corruption dans les établissements pénitentiaires</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	Contrôle externe des Finances Publiques
132-1	<b>PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES</b>
132-1-1	<b>S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES</b>
132-1-1-1	<b>Moyens matériels de la juridiction financière renforcés</b>
132-1-1-1-01	APPUI INSTITUTIONNEL A LA COUR DES COMPTES
132-1-1-1-02	T11 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"
132-1-1-1-03	Assurer le respect des droits sociaux du personnel des juridictions financières
132-1-1-1-04	PROJET : "APPUI MATÉRIEL AUX TRIBUNAUX FINANCIERS"
132-1-1-2	<b>CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR</b>
132-1-1-2-01	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETAT CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-2-02	EFFECTUER LE JUGEMENT DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-2-03	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU CENTRAL (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-1-2-04	TENIR LES ARCHIVES DES COMPTES ENVOYÉS PAR LES POSTES COMPTABLES AU NIVEAU LOCAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-1-3	<b>CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES</b>
132-1-1-3-01	EFFECTUER LE CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT
132-1-2	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)</b>
132-1-2-1	<b>CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS</b>
132-1-2-1-01	Renforcer les ressources humaines des juridictions financières en termes d'emploi à courte durée
132-1-2-1-02	Mettre en œuvre des audits au niveau des Etablissements publics à caractère administratif (EPA) et à caractère industriel et commercial (EPIC) et autres mettre en œuvre des audits au niveau des entreprises publiques (sociétés à participation financière de l'Etat)
132-1-2-1-03	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (RÉGIONS ET COMMUNES)
132-1-2-1-04	Réaliser des audits de marchés publics
132-1-2-1-05	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS PUBLICS À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (EPA) ET À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC) ET AUTRES
132-1-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES AUDITS AU NIVEAU DES ENTREPRISES PUBLIQUES (SOCIÉTÉS À PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ETAT)
132-1-2-1-07	Renforcer périodiquement (annuel) obligatoire des compétences des juges et parquetiers des juridictions financières
132-1-3	<b>S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales</b>
132-1-3-1	<b>Comptes de campagne exhaustifs contrôlés</b>
132-1-3-1-01	Renforcer la Commission en termes d'assistance par des employeurs à courte durée
132-1-3-1-02	Procéder à la vérification ponctuelle des comptes des campagnes électorales
132-1-4	<b>CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)</b>
132-1-4-1	<b>COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicités DAVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE</b>
132-1-4-1-01	EVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES
132-1-4-1-02	ASSISTER LE GOUVERNEMENT SUR TOUS PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-03	ASSISTER LE PARLEMENT SUR TOUTES PROPOSITIONS DE TEXTES OU VALIDATION DE PROJETS DE TEXTES IMPLIQUANT LES FINANCES PUBLIQUES OU DANS LE CADRE D'ÉTUDES OU ENQUÊTES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-4-1-04	ASSISTER LES POUVOIRS PUBLICS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-4-1-05	EFFECTUER DES CONTRÔLES DES ACTES BUDGÉTAIRES AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-5	<b>INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES</b>
132-1-5-1	<b>COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES</b>
132-1-5-1-01	ELABORER ET PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, AU PARLEMENT, ET AU CITOYEN (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-02	ELABORER DES RAPPORTS THÉMATIQUES SUR DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-03	ELABORER DES RAPPORTS PARTICULIERS SUR DES ENTITÉS CIBLÉES (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-04	PRÉSENTER LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL AU NIVEAU PROVINCIAL (PAR LES TRIBUNAUX FINANCIERS)
132-1-5-1-05	COMMUNIQUER LES TRAVAUX DE LA COUR DES COMPTES ET DES TRIBUNAUX FINANCIERS (PAR LA COUR DES COMPTES)
132-1-5-1-06	Elaboration d'une stratégie de communication et création d'une plateforme numérique de vulgarisation des travaux de la juridiction financière
132-1-6	<b>Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique</b>



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
132	<b>Contrôle externe des Finances Publiques</b>
132-1-6-1	<b>Commission fonctionnelle et opérationnelle</b>
132-1-6-1-01	<i>Mettre en place les points focaux en provinces</i>
132-1-6-1-02	<i>Editer des manuels pour toutes les élections et référendums</i>
132-1-6-1-03	<i>Vulgariser la CCFVP (site web, portes ouvertes, etc.)</i>
132-1-6-1-04	<i>T12 : NOUVEAU PROJET : "APPUI MATÉRIELS, HUMAINS ET FONCTIONNELS À LA COMMISSION DE CONTRÔLE DU FINANCEMENT DE LA VIE POLITIQUE"</i>
132-1-7	<b>Informers les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes</b>
132-1-7-1	<b>Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié</b>
132-1-7-1-01	<i>Elaborer, éditer, et communiquer les rapports de contrôle</i>
132-1-8	<b>PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES</b>
132-1-8-1	<b>CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES</b>
132-1-8-1-01	<i>PARTICIPER AUX RÉUNIONS, ATELIERS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ORGANISÉS PAR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU AU NIVEAU NATIONAL</i>
132-1-8-1-02	<i>CONTRIBUER AUX COTISATIONS PÉRIODIQUES AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE
160	JUSTICE
140	Répression des actes de corruption
140-1	<b>Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières</b>
140-1-1	<b>Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national</b>
140-1-1-1	<b>Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national</b>
140-1-1-1-01	<i>Projet de renforcement des capacités matérielles et humains pour une MISE EN PLACE EFFECTIVE DES POLES ANTI-CORRUPTION</i>
140-1-1-1-02	<i>Poursuivre les études préparatoires et la mise en place de nouveaux Pôles Anti-corruption</i>
140-1-1-2	<b>Crédibilité et performance des PAC</b>
140-1-1-2-01	<i>Renforcer les ressources humaines des PAC en termes d'effectifs et de motivations financières</i>
140-1-1-2-02	<i>Renforcer la capacité institutionnelle de la Direction de la Coordination Nationale des Pôles Anti-corruption et des Pôles Anti-corruption</i>
140-1-1-2-03	<i>Veiller au respect des droits sociaux du personnel des PAC (hospitalisation, remboursements de frais médicaux)</i>

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>16</b>	<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</b>					
<b>160</b>	<b>JUSTICE</b>					
<b>012</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>012-1</b>	<b>OPTIMISER ET MODERNISER L'ORGANISATION ET LA GESTION DES SERVICES DE LA JUSTICE DANS UN SOUCI D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE</b>					
<b>012-1-1</b>	<b>Rendre l'environnement de travail au niveau de la Chancellerie favorable à l'instauration de l'Etat de droit et de la Bonne Gouvernance</b>					
<b>012-1-1-1</b>	<b>Gestion de la logistique du Ministère de la Justice améliorée</b>					
012-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales au niveau de la Chancellerie	Pourcentage	50	50	70	80
<b>012-1-1-2</b>	<b>Travaux de construction de nouveau bâtiment du Ministère de la Justice achevés</b>					
012-1-1-2-R1	Taux d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère de la Justice	Taux	40	40	70	100
<b>012-1-1-3</b>	<b>Implication des Acteurs de la Justice pour l'instauration de l'Etat de droit renforcée</b>					
012-1-1-3-R1	Taux d'exécution physique des plans annuels du PAJMA	%	65	65	14	10
012-1-1-3-R2	Taux d'exécution financière des budgets annuels du PAJMA	%	50	50	25	15
<b>012-1-2</b>	<b>METTRE LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DES RÉFORMES ENGAGÉES AU NIVEAU DE LA JUSTICE</b>					
<b>012-1-2-1</b>	<b>VISIBILITÉ DES ACTIONS MENÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE</b>					
012-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES ÉVÈNEMENTS ET ACTIONS EN ADÉQUATION AVEC LES THÈMES ET LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE FAISANT L'OBJET DE COUVERTURES MÉDIATIQUES	POURCENTAGE	90	90	95	97
<b>012-1-2-2</b>	<b>RENDEMENT DE TRAVAIL AMÉLIORÉ GRÂCE À L'INFORMATISATION</b>					
012-1-2-2-R1	POURCENTAGE DES SERVICES DES GREFFES DES JURIDICTIONS ET ÉTABLISSEMENTS UTILISANT L'OUTIL INFORMATIQUE	%	50	50	60	70
<b>012-1-3</b>	<b>DISPOSER DES RESSOURCES HUMAINES MOTIVÉES ET EN NOMBRE SUFFISANT POUR ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA JUSTICE</b>					
<b>012-1-3-1</b>	<b>GESTION DE CARRIÈRE PLUS RATIONNELLE</b>					
012-1-3-1-R1	NOMBRE DE CATÉGORIES DE CORPS DONT LA BASE DES DONNÉES EST DISPONIBLE ET À JOUR	NOMBRE	14	14	14	14
<b>012-1-3-2</b>	<b>EFFECTIF DU PERSONNEL DE LA JUSTICE RENFORCÉ</b>					
012-1-3-2-R1	NOMBRE DE NOUVEAUX PERSONNELS RECRUTÉS PAR VOIE DE CONCOURS	NOMBRE	400	400	400	540
<b>012-1-4</b>	<b>INSTAURER LA CULTURE DE PERFORMANCE DANS LA GESTION OPÉRATIONNELLE ET PATRIMONIALE DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE</b>					
<b>012-1-4-1</b>	<b>SYSTÈME DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION AMÉLIORÉ</b>					
012-1-4-1-R1	Pourcentage des indicateurs de résultats disponibles	Pourcentage	100	100	100	100
012-1-4-1-R2	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	POURCENTAGE	100	100	100	100
012-1-4-1-R3	POURCENTAGE DES INDICATEURS DE RESULTATS DISPONIBLES	Pourcentage	100	100	100	100
012-1-4-1-R4	POURCENTAGE DES INDICATEURS D'OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET DE RÉSULTATS DISPONIBLES	%	100	100	100	100
<b>012-1-4-2</b>	<b>BUDGET DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE EXÉCUTÉ CONFORMÉMENT À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE</b>					
012-1-4-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION DU BUDGET	%	98	98	98	98

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>16</b>	<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</b>					
<b>160</b>	<b>JUSTICE</b>					
<b>111</b>	<b>Administration judiciaire</b>					
<b>111-1</b>	<b>ASSURER UNE JUSTICE DILIGENTE, INTÈGRE, RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET SÉCURISANTE POUR LES INVESTISSEMENTS</b>					
<b>111-1-1</b>	<b>RAPPROCHER LES JURIDICTIONS ET LES SERVICES JUDICIAIRES DES CITOYENS</b>					
<b>111-1-1-1</b>	<b>JUSTICE PLUS ACCESSIBLE ET PLUS PROCHE DES CITOYENS</b>					
111-1-1-1-R1	NOMBRE DES TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE OUVERTS ET FONCTIONNELS	<i>NOMBRE CUMULÉ</i>	43	43	44	45
<b>111-1-2</b>	<b>METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE STABLE ET SÉCURISANT, FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE</b>					
<b>111-1-2-1</b>	<b>TEXTES NATIONAUX RÉFORMÉS ET D'AVANTAGE CONNUS PAR LES CITOYENS</b>					
111-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES TEXTES RÉFORMÉS ET/OU DES NOUVEAUX TEXTES ÉLABORÉS SOUMIS AUX INSTANCES D'ADOPTION	%	86	86	87	88
<b>111-1-2-2</b>	<b>Vulgarisation juridique accentuée en matière de lutte contre la vindicte populaire</b>					
111-1-2-2-R1	Nombre d'actions de vulgarisation et de sensibilisation en matière de lutte contre la vindicte populaire	<i>NOMBRE</i>	7	7	9	13
<b>111-1-3</b>	<b>ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX</b>					
<b>111-1-3-1</b>	<b>OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICE) APPLIQUÉS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX</b>					
111-1-3-1-R1	Taux des dossiers jugés au niveau des Cours d'Appel	<i>Taux</i>	70	70	73	75
111-1-3-1-R2	Rapport Condamnés / Prévenus	<i>RAPPORT</i>	57/43	57/43	58/42	59/41
111-1-3-1-R3	Taux des requêtes jugées au niveau du Conseil d'Etat	<i>Taux</i>	70	70	73	77
111-1-3-1-R4	Taux des requêtes jugées au niveau des Tribunaux Administratifs	<i>Taux</i>	65	65	70	75
111-1-3-1-R5	Pourcentage des jugements/arrêts couchés au niveau des Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire et administratif	<i>Pourcentage</i>	67	67	70	73
111-1-3-1-R6	Taux des dossiers jugés au niveau des Tribunaux de Première Instance	<i>Taux</i>	75	75	80	85
111-1-3-1-R7	Taux des dossiers jugés au niveau de la Cour de Cassation	<i>Taux</i>	65	65	70	75
111-1-3-1-R8	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	<i>Pourcentage</i>	40	40	45	55
111-1-3-1-R9	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	%	40	40	45	55
<b>111-1-4</b>	<b>RENFORCER LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME ET DÉVELOPPER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE EN LA MATIÈRE</b>					
<b>111-1-4-1</b>	<b>OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE MADAGASCAR EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME RESPECTÉS</b>					
111-1-4-1-R2	Pourcentage des projets de textes de ratification des conventions internationales, traités et/ou protocoles élaborés et transmis aux instances d'adoption	<i>Pourcentage</i>	75	75	85	87
<b>111-1-5</b>	<b>Accélérer le traitement des dossiers au niveau des juridictions administratives</b>					
<b>111-1-5-1</b>	<b>Standards de service des juridictions administratives respectés</b>					
111-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES RESPECTANT LES STANDARDS DE SERVICE	<i>Pourcentage</i>	50	50	70	85

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE							
160	JUSTICE							
112	Administration pénitentiaire							
112-1	<b>METTRE EN PLACE UNE ADMINISTRATION PENITENTIAIRE RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS, GARANT DE LA SECURITE ET DU DEVELOPPEMENT</b>							
112-1-1	<b>PROMOUVOIR LA POLITIQUE DE LA REINSERTION SOCIALE EN MILIEU CARCERAL</b>							
112-1-1-1	<b>ACCES DES PERSONNES DETENUES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE</b>							
112-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES PERSONNES DETENUES AYANT ACCES A DES ACTIVITES DE REINSERTION SOCIALE	POURCENTAGE	56	56	60	60		
112-1-2	<b>FAVORISER LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME EN MILIEU CARCERAL</b>							
112-1-2-1	<b>ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES RESPECTANT LES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES DETENUES</b>							
112-1-2-1-R1	TAUX DE SURPOPULATION CARCERALE REDUIT	POURCENTAGE	80	80	66	66		
112-1-2-1-R2	TAUX MAXIMAL DE MALNUTRITION SEVERE	TAUX	1,4	1,4	1,3	1,3		
112-1-3	<b>RENFORCER LA SECURISATION DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES</b>							
112-1-3-1	<b>ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES SECURISES</b>							
112-1-3-1-R1	TAUX MAXIMAL D'EVASION	TAUX	0,4	0,4	0,3	0,3		
112-1-4	<b>PROMOUVOIR L'APPROCHE NORMATIVE EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE</b>							
112-1-4-1	<b>NORMES EN MATIERE DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL PENITENTIAIRE RESPECTEES</b>							
112-1-4-1-R1	NIVEAU D'ATTEINTE DES NORMES	POURCENTAGE	36	36	40	50		
112-1-4-2	<b>FORMATION PROFESSIONNALISANTE ET GESTION RATIONNELLE DU PERSONNEL PENITENTIAIRE</b>							
112-1-4-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DU STANDARD EN MATIERE DE GESTION ET REPARTITION DU PERSONNEL	POURCENTAGE	36	36	45	50		
112-1-4-2-R2	TAUX DE REALISATION DU CALENDRIER DE FORMATION	POURCENTAGE	58	58	67	75		

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE						
160	JUSTICE						
127	Promotion de l'intégrité						
127-1	<b>CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>						
127-1-1	<b>CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>						
127-1-1-1	<b>CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DES PÔLES ANTI-CORRUPTION RENFORCÉE</b>						
127-1-1-1-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DES PAC OPÉRATIONNALISÉS	%	60	60	60	70	
127-1-1-3	<b>CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNELLE</b>						
127-1-1-3-R1	TAUX DES DOSSIERS JUGÉS AU NIVEAU DE LA CHAÎNE SPÉCIALE DE LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BOIS DE ROSE ET/OU DE BOIS D'ÉBÈNE	%	40	40	50	70	
127-1-2	<b>RENFORCER LA PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE LA JUSTICE</b>						
127-1-2-1	<b>Lutte contre les rabatteurs au niveau des juridictions renforcée</b>						
127-1-2-1-R1	Nombre de juridiction (Cour d'Appel, TPI) munie de dispositifs anti-rabatteurs	NOMBRE	4	4	7	11	
127-1-2-2	<b>LES RÈGLES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES DES MAGISTRATS AINSI QUE LES RÈGLES DE CONDUITE DES PERSONNELS DE LA JUSTICE SONT DAVANTAGE RESPECTÉES</b>						
127-1-2-2-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS ET DISPOSITIFS ANTI- CORRUPTION	%	64	64	68	73	
127-1-2-3	<b>LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES JUDICIAIRES ET PÉNITENTIAIRE EST AMÉLIORÉ ET AINSI LA CONFIANCE DES USAGERS ET DES INVESTISSEURS EST PROGRESSIVEMENT RESTAURÉE</b>						
127-1-2-3-R1	NIVEAU DE RESPECT DES OUTILS DE TRAVAIL (STANDARDS DE SERVICES, MANUELS DE PROCÉDURE,...)	%	67	67	70	75	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>16</b>	<b>MINISTÈRE DE LA JUSTICE</b>					
<b>160</b>	<b>JUSTICE</b>					
<b>132</b>	<b>Contrôle externe des Finances Publiques</b>					
<b>132-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA RÉGULARITÉ, LA PERFORMANCE ET LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES</b>					
<b>132-1-1</b>	<b>S'ASSURER DE LA RÉGULARITÉ DES COMPTES PUBLICS À TRAVERS LES MISSIONS JURIDICTIONNELLES</b>					
<b>132-1-1-1</b>	<b>Moyens matériels de la juridiction financière renforcés</b>					
132-1-1-1-R1	Pourcentage des bureaux des juridictions financières disposant des matériels et mobiliers respectant les normes minimales	%	70	70	80	85
<b>132-1-1-2</b>	<b>CONTRÔLE JURIDICTIONNEL SYSTÉMATIQUE ET À JOUR</b>					
132-1-1-2-R1	NOMBRE D'ARRÊTS ET JUGEMENTS DÉFINITIFS SORTIS PAR LES JURIDICTIONS FINANCIÈRES	NOMBRE	85	85	90	100
<b>132-1-1-3</b>	<b>CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE ET À JOUR DE L'EXÉCUTION DES LOIS DE FINANCES</b>					
132-1-1-3-R1	TAUX D'AVANCEMENT ANNUEL DU CONTRÔLE DU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT	%	100	100	100	100
<b>132-1-2</b>	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS (ETABLISSEMENTS ET ENTREPRISES PUBLIQUES, COLLECTIVITÉS LOCALES)</b>					
<b>132-1-2-1</b>	<b>CONTRÔLE PLUS ACCRU DE LA GESTION DES SERVICES PUBLICS</b>					
132-1-2-1-R1	NOMBRE D'ORGANISMES PUBLICS AUDITÉS	NOMBRE	10	10	05	05
<b>132-1-3</b>	<b>S'assurer de la régularité et de la transparence des comptes de campagnes électorales</b>					
<b>132-1-3-1</b>	<b>Comptes de campagne exhaustifs contrôlés</b>					
132-1-3-1-R1	Pourcentage de comptes de campagne contrôlés	%	80	80	100	100
<b>132-1-4</b>	<b>CADRER ET RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS AU NIVEAU DES COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES)</b>					
<b>132-1-4-1</b>	<b>COUR DES COMPTES ET TRIBUNAUX FINANCIERS SOLlicitÉS D'AVANTAGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS EN MATIÈRE D'ASSISTANCE</b>					
132-1-4-1-R1	NOMBRE D'ACTIVITÉ D'ASSISTANCE AU GOUVERNEMENT, PARLEMENT, POUVOIRS PUBLICS DÉCENTRALISÉS EFFECTUÉE	NOMBRE	3	3	2	3
<b>132-1-5</b>	<b>INFORMER LES CITOYENS SUR LA SITUATION ET LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES</b>					
<b>132-1-5-1</b>	<b>COUR DES COMPTES VISIBLE ET RECONNUE PAR LE PUBLIC SUR LA SCÈNE DES FINANCES PUBLIQUES</b>					
132-1-5-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS PUBLICS, THÉMATIQUES ET PARTICULIERS SORTIS	NOMBRE	8	8	4	4
<b>132-1-6</b>	<b>Rendre opérationnelle la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique</b>					
<b>132-1-6-1</b>	<b>Commission fonctionnelle et opérationnelle</b>					
132-1-6-1-R1	Degré de la fonctionnalité (en pourcentage) de la commission	%	100	100	100	100
<b>132-1-7</b>	<b>Informers les citoyens sur la situation et la gestion des comptes de campagnes</b>					
<b>132-1-7-1</b>	<b>Rapport sur le contrôle du financement des comptes de campagnes disponible et publié</b>					
132-1-7-1-R1	Nombre de rapport émis et publié	NOMBRE	1	1	2	2
<b>132-1-8</b>	<b>PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES AU NIVEAU DES INSTANCES INTERNATIONALES (INTOSAI, AFROSAI, CREFIAF) ET RENFORCER LA CAPACITÉ DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES</b>					
<b>132-1-8-1</b>	<b>CAPACITÉ RENFORCÉE DES MEMBRES DES JURIDICTIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES</b>					
132-1-8-1-R1	NOMBRE D'ATELIERS, RÉUNIONS, CONFÉRENCES, SYMPOSIUMS, CONGRÈS, COLLOQUES ASSISTÉS	NOMBRE	7	7	8	9

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

16	MINISTÈRE DE LA JUSTICE					
160	JUSTICE					
140	Répression des actes de corruption					
140-1	<u>Contribuer à la lutte contre la recrudescence de la corruption et infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières</u>					
140-1-1	Renforcer continuellement la capacité institutionnelle des PAC en vue d'être crédibles et efficaces dans tout le territoire national					
140-1-1-1	Disponibilité et efficacité des PAC à travers tout le territoire national					
140-1-1-1-R1	Pourcentage des services et juridiction dématérialisés au niveau de la DCN et des PAC	%	65	65	80	95
140-1-1-1-R2	Nombre de PAC opérationnels	NOMBRE	2	2	3	4
140-1-1-1-R3	Pourcentage du personnel de la DCN, des Magistrats et des Greffiers des PAC bénéficiant au moins d'une formation	%	80	80	85	90
140-1-1-1-R4	Nombre de PAC opérationnels disposant de bâtiment administratif adéquat (Bâtiment Public)	NOMBRE	1	1	2	3
140-1-1-2	Crédibilité et performance des PAC					
140-1-1-2-R1	Taux des pièces d'exécution établies	%	100	100	100	100
140-1-1-2-R2	Taux des décisions couchées	%	100	100	100	100
140-1-1-2-R3	Taux de condamnations assorties de Confiscation	%	25	25	45	60
140-1-1-2-R4	Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC:	%	100	100	100	100
140-1-1-2-R5	emprisonnement Taux de condamnations assorties de peines	%	80	80	80	80
140-1-1-2-R6	complémentaires/accessoires Taux d'exécution des décisions de condamnations définitives rendues par les PAC: amendes	%	8	8	20	35



21- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>
<b>220</b>	<b>FINANCES ET BUDGET</b>
<b>013</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>013-1</b>	<b>CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES</b>
<b>013-1-1</b>	<b>AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENT ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES</b>
<b>013-1-1-1</b>	<b>LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS</b>
013-1-1-1-01	METTRE EN ŒUVRE LES REFORMES SUR LES SYSTEMES D'INFORMATION DU MEF (DSI)
013-1-1-1-02	T004_SECURISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
013-1-1-1-03	AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES (NOTIFICATION ENVELOPPE, TAUX DE RÉGULATION, SUIVI D'EXÉCUTION, NOMINATION DES ACTEURS...) DANS LE DÉLAI IMPARTI (DAAF)
013-1-1-1-04	T003_NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
013-1-1-1-05	RÉORGANISER LES UNITÉS INFORMATIQUES DU MINISTÈRE PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA DSI (DSI)
013-1-1-1-06	OPÉRATIONNALISER LE DATA CENTER ET LE DISASTER RECOVERY CENTRE (DSI)
013-1-1-1-07	NORMALISER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE DU MFB AUX NIVEAUX CENTRAL ET RÉGIONAL (DSI)
<b>013-1-2</b>	<b>RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES</b>
<b>013-1-2-1</b>	<b>LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE</b>
013-1-2-1-01	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES PROCÉDURES ET DES PROPOSITIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS (CNM)
013-1-2-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PRODUITE PAR LA MISE EN CONVERGENCE DES NORMES COMPTABLES NATIONALES AVEC LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES (CSC°
013-1-2-1-03	APPLIQUER LES NORMES DANS LA PROGRAMMATION ET DANS L'EXÉCUTION DES MISSIONS D'AUDIT INTERNE (DGA)
013-1-2-1-04	ADOPTER ET AJUSTER LES CADRES RÉFÉRENTIELS DU PPP (DP3P)
013-1-2-1-05	T001_Mise en convergence du référentiel comptable malgache vers les normes comptables internationales IFRS
013-1-2-1-06	RENFORCER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DE LA DIRECTION ET LES COMPÉTENCES DES AUDITEURS (DGA)
013-1-2-1-07	ASSURER LE SUIVI DES SUBVENTIONS AU SECTEUR PRIVÉ ET L'APPUI DES MINISTÈRES ET DES INSTITUTIONS DANS LE TRAITIEMENT DES DOSSIERS LIÉS AU CLIMAT DES AFFAIRES EN GÉNÉRAL ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES
<b>013-1-3</b>	<b>PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES</b>
<b>013-1-3-1</b>	<b>LES REFORMES SONT EFFECTIVES</b>
013-1-3-1-01	250_Appui à la Mobilisation des Recettes Publiques
013-1-3-1-02	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONDUITE DES RÉFORMES JURIDIQUES ET TECHNIQUES AU SEIN DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET (CAB/SG/UNITE)
013-1-3-1-03	ASSURER LA COORDINATION ET LE REPORTING SUR LES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE AUPRES DES AUTORITES SUPERIEURES (DCSR)
013-1-3-1-04	OPTIMISER LA GESTION DE PASSATION DE MARCHES
013-1-3-1-05	CONCEVOIR LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION
013-1-3-1-06	ASSURER LA PRODUCTION D'ETUDES TECHNIQUES SUR LES REFORMES DE POLITIQUES FISCALE ET DOUANIÈRE (UPF)
013-1-3-1-07	251_APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES ET LA PROMOTION DE L'ECONOMIE BLEUE (PARCPEB)
013-1-3-1-08	CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE FISCALE PAR DES ANALYSES SUR LES RÉFORMES POSSIBLES DE LA LOI FISCALE
<b>013-1-4</b>	<b>COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE</b>
<b>013-1-4-1</b>	<b>LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GERÉES</b>
013-1-4-1-01	ASSURER LE SUIVI TECHNIQUE ET FINANCIER DES PROJETS FINANCES PAR L'UNION EUROPEENNE ET JOUER LE ROLE D'APPUI-CONSEIL DANS LE RESPECT DE PROCEDURES
013-1-4-1-02	COORDONNER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES ACTIVITES DE PREPARATION ET DE MISES EN ŒUVRE DES PROGRAMMES PROJETS
013-1-4-1-03	ASSURER LE RESPECT DES REGLES ET PROCEDURES DE LA GESTION FIDUCIAIRE (PASSATION DES MARCHES ET GESTION FINANCIERE DU FED)
<b>013-1-5</b>	<b>DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES</b>
<b>013-1-5-1</b>	<b>LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES</b>
013-1-5-1-01	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR L'INSTALLATION DE SPE (DRHA)
013-1-5-1-02	AMÉLIORER LE BIEN -ÊTRE DES AGENTS EN LEUR DONNANT UN CADRE DE TRAVAIL CONFORME AUX NORMES ET UNE QUALITÉ DE SOINS SATISFAISANTE (DAAF)
013-1-5-1-03	ETENDRE LA PROXIMITÉ DE SERVICE PAR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES (DRHA)
013-1-5-1-04	ETENDRE LA MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
013-1-5-1-05	ETENDRE LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES AU NIVEAU NATIONAL
<b>013-1-6</b>	<b>RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE</b>
<b>013-1-6-1</b>	<b>INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT</b>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>
<b>220</b>	<b>FINANCES ET BUDGET</b>
<b>013</b>	<b>Administration et Coordination</b>
	<i>013-1-6-1-01 Procéder à la veille par les informations statistiques</i>
	<i>013-1-6-1-02 Effectuer des enquêtes statistiques</i>
	<i>013-1-6-1-03 Assurer la dissémination des résultats RGPH et MICS</i>
	<i>013-1-6-1-04 Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques</i>
	<i>013-1-6-1-05 Assurer la relance des activités des organismes rattachés</i>
<b>013-1-7</b>	<b>FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS ÉCONOMIQUES</b>
<b>013-1-7-1</b>	<b>POLITIQUE PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b>
	<i>013-1-7-1-01 ASSURER ET DYNAMISER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE</i>
	<i>013-1-7-1-02 RENFORCER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES DES AGENTS DU CENTRE ET CELLES DES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES MALGACHES</i>
	<i>013-1-7-1-03 DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DU CENTRE UN PROGRAMME DE RECHERCHES QUI RÉPOND AUX BESOINS TELS QUE DÉFINIS PAR LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS (IEM/PGE)</i>
	<i>013-1-7-1-04 AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU CREAM AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL POUR UNE PERTINENCE ET IMPACTS ACCRUS</i>
<b>013-1-8</b>	<b>AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN</b>
<b>013-1-8-1</b>	<b>LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE</b>
	<i>013-1-8-1-01 METTRE EN PLACE UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET/OU DE COMMERCIALISATION (DIN)</i>
	<i>013-1-8-1-02 ACQUÉRIR DE NOUVEAUX MATÉRIELS (MACHINES DE GRANDE MARQUE, AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE) (DIN)</i>
	<i>013-1-8-1-03 DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATISATION (DIN)</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
114	Gestion du Budget
114-1	<b>GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ÉTAT</b>
114-1-1	<b>RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ</b>
114-1-1-1	<b>STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE</b>
114-1-1-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE, PROMOUVOIR LES SERVICES DE PROXIMITÉS; CONSEILLER LES CTD EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE
114-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DES MODULES NON OPERATIONNELS (RENOUVELLEMENT DE CONTRAT, AVENANT, AVANCEMENT, INTEGRATION, TITULARISATION, GESTION DES ABSENCES, RECLASSEMENT ET BONIFICATION)
114-1-1-1-03	DEVELOPPEMENT DU MODULE DE GESTION FINANCIERE
114-1-2	<b>ASSURER UNE GESTION EFFICACE, TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE)</b>
114-1-2-1	<b>SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS</b>
114-1-2-1-01	GERER, CONTROLER ET MANDATER LES DEPENSES TRANSVERSALES
114-1-2-1-02	PLANIFIER ET EXECUTER LES DEPENSES ET ASSURER L'EQUIPEMENT DE TOUTES LES STRUCTURES OPERATIONNELLES AU SEIN DU PROGRAMME
114-1-2-1-03	VEILLER AU RESPECT DES PRINCIPES DE LIBERTE D'ACCES A LA COMMANDE PUBLIQUE, D'EGALITE DE TRAITEMENT DES CANDIDATS ET DE TRANSPARENCE DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES
114-1-2-1-04	RENFORCER LE CONTROLE INTERNE
114-1-2-1-05	CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DE LA DGFAG
114-1-2-1-06	GERER LES CARRIERES DES AGENTS DU PROGRAMME ET ASSURER LE RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES CONCERNANT LES AGENTS DE L'ÉTAT
114-1-2-1-07	COORDONNER TOUTES LES ACTIVITES LIEES A LA GESTION FINANCIERE ET DES AFFAIRES GENERALES
114-1-2-1-08	ASSURER UN SERVICE DE RELAIS ENTRE LA DGFAG ET LES SERVICES REGIONAUX RATTACHES
114-1-2-2	<b>PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT</b>
114-1-2-2-01	ASSURER LE LEADERSHIP DANS LA CONCEPTION, L'EXECUTION, LE SUIVI EVALUATION DES LOIS DE FINANCES AINSI QUE L'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNEES BUDGETAIRES
114-1-2-2-02	VALORISER ET PRESERVER LE PATRIMOINE DE L'ÉTAT
114-1-2-2-03	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES INSTITUTIONS / MINISTERES DES SECTEURS SOCIAL ET ADMINISTRATIF
114-1-2-2-04	ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LA DGFAG ET LES MINISTERES DES SECTEURS PRODUCTIF ET INFRASTRUCTURE
114-1-2-2-05	ASSURER LA CONCEPTION, LE PILOTAGE ET LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES
114-1-2-2-06	ASSURER LA RECEPTION, LE CONTROLE, LE SUIVI DES VEHICULES ADMINISTRATIFS ET VERIFIER L'APTITUDE DES CHAUFFEURS
114-1-2-2-07	RENFORCER LA TENUE DE LA REDDITION DES COMPTES MATIERES, LE CONTROLE DES TRANSPORTS, DES TRANSITS ADMINISTRATIFS EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTATIONS EN VIGUEUR
114-1-2-2-08	ASSURER LE CONTROLE, LE SUIVI ET LA GESTION DES BATIMENTS ET LOGEMENTS ADMINISTRATIFS
114-1-2-3	<b>PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE</b>
114-1-2-3-01	T01_MODERNISATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT
114-1-3	<b>DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB</b>
114-1-3-1	<b>SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS</b>
114-1-3-1-01	GÉRER, CONTRÔLER ET MANDATER LES DÉPENSES TRANSVERSALES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
115	Gestion Fiscale
115-1	<b>AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES</b>
115-1-1	<b>MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE</b>
115-1-1-1	<b>LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES</b> <i>115-1-1-1-01 ASSAINIR LES PORTEFEUILLES DES UNITÉS SOUS CONTRAT DE PERFORMANCES</i>
115-1-1-2	<b>QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE</b> <i>115-1-1-2-01 ORGANISER DES ATELIERS DE RENCONTRES ET DE FORMATIONS SUR LE SUIVI QUALITATIF DES CONTRÔLES FISCAUX</i>
115-1-1-3	<b>AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD</b> <i>115-1-1-3-01 Renforcer les assistances techniques aux CTD</i>
115-1-1-4	<b>ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS</b> <i>115-1-1-4-01 REDUIRE L'ACCUMULATION DES RAR</i>
115-1-1-5	<b>LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS</b> <i>115-1-1-5-01 RENFORCER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE, RENDRE OPÉRATIONNELLE L'UNITÉ DE VEILLE, PROMOUVOIR LE CONTRÔLE BASÉ SUR L'ANALYSE RISQUE</i>
115-1-2	<b>AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE</b>
115-1-2-1	<b>LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS</b> <i>115-1-2-1-01 GÉRER LES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET LES DÉPENSES FINANCIÈRES DU PROGRAMME</i>
115-1-2-2	<b>LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE</b> <i>115-1-2-2-01 RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS</i>
115-1-2-3	<b>TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES</b> <i>115-1-2-3-01 ELABORER ET INTERPRÉTER LES TEXTES FISCAUX</i>
115-1-2-4	<b>UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES</b> <i>115-1-2-4-01 AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES UNITÉS OPÉRATIONNELLES</i>
115-1-2-5	<b>UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ</b> <i>115-1-2-5-01 EVALUER LES DÉPENSES FISCALES (DF)</i>
115-1-2-6	<b>DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR</b> <i>115-1-2-6-01 TRAITER LES RÉCLAMATIONS GRACIEUSES, DES CONTENTIEUX D'ASSIETTE ET DES CONTENTIEUX DE RECOUVREMENT.</i>
115-1-2-7	<b>L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE</b> <i>115-1-2-7-01 DÉVELOPPER DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>
115-1-2-8	<b>LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR</b> <i>115-1-2-8-01 RECENSER LES CONTRIBUABLES POTENTIELS</i>
115-1-2-9	<b>LE SAFI EST OPÉRATIONNEL</b> <i>115-1-2-9-01 DÉPLOYER LE SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ DE LA DGI "SAFI" ET LES OUTILS DE GESTION ET D'APPUI AUX OPÉRATIONS FISCALES</i>
115-1-2-A	<b>MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES</b> <i>115-1-2-A-01 APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES ( CAS IST)</i>
115-1-2-B	<b>PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES</b> <i>115-1-2-B-01 OPTIMALISER LES PROCESSUS DE PRÉVISIONS DE RECETTES FISCALES</i>
115-1-2-C	<b>TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE</b> <i>115-1-2-C-01 PROPOSER DES STRATÉGIES PERMETTANT D'INSCRIRE MADAGASCAR EN CONFORMITÉ AVEC LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE (NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONVENTION FISCALE, DE PRIX DE TRANSFERT, DE LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE ET LE TRANSFE</i>
115-1-5	<b>ETABLIR UNE PRÉVISION DE RECETTES FISCALES PAR RAPPORT AUX AGRÉGATS MACROÉCONOMIQUES , ASSURER LA BONNE GESTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE ALLOUÉE À LA DGI ET RENFORCER LA COMPÉTENCE DES AGENTS</b>
115-1-5-1	<b>L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE</b> <i>115-1-5-1-01 DÉVELOPPEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET RENFORCEMENT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION</i>
115-1-6	<b>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LA MODERNISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION FISCALE</b>
115-1-6-4	<b>LA LIAISON NIFONLINE - SALOHY EST EFFECTIVE L'IDENTIFIANT UNIQUE EST ARRÊTÉ</b> -
115-1-6-6	<b>LE CAHIER DES CHARGES POUR SAFI EST ÉLABORÉ LES SERVEURS SONT ACQUIS L'APPLICATION EST DÉVELOPPÉE ET UTILISÉE</b> -
115-1-6-B	<b>UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ AVEC UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE POUR L'ADMINISTRATION PERMETTANT</b>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

220 FINANCES ET BUDGET

115 Gestion Fiscale

### DE MOBILISER LES RECETTES

115-1-6-B-01 EVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
116	Douanes
116-1	<b>ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES</b>
116-1-1	<b>RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES</b>
116-1-1-1	<b>Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés</b>
116-1-1-1-01	Percevoir les droits et taxes
116-1-1-1-02	Développer le système de gestion des risques (contrôles sélectifs des contrôles douaniers)
116-1-1-1-03	Implanter un dispositif de contrôle post dédouanement efficace
116-1-1-1-04	Améliorer les procédures de recouvrement
116-1-1-1-05	Etablir un système de traitement optimal des dossiers contentieux
116-1-1-1-06	Renforcer la surveillance du territoire douanier malagasy
116-1-1-1-07	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
116-1-1-2	<b>Procédures de dédouanement renforcées</b>
116-1-1-2-01	Informatiser le processus de dédouanement
116-1-1-2-02	Mettre en place une nouvelle structure d'évaluation en douane
116-1-1-2-03	FAIRE LE SUIVI DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES DE DÉDOUANEMENT
116-1-1-3	<b>MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS</b>
116-1-1-3-01	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES (CONTRÔLES SÉLECTIFS DES CONTRÔLES DOUANIERS)
116-1-1-3-02	PERCEVOIR LES DROITS ET TAXES
116-1-1-3-03	ETABLIR UN SYSTÈME DE TRAITEMENT OPTIMAL DES DOSSIERS CONTENTIEUX
116-1-1-3-04	AMÉLIORER LES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT
116-1-1-3-05	IMPLANTER UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE POST DÉDOUANEMENT EFFICACE
116-1-1-3-06	RENFORCER LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE DOUANIER MALAGASY
116-1-2	<b>FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES</b>
116-1-2-1	<b>Echanges facilités et sécurisés</b>
116-1-2-1-01	Implanter des observatoires sur les délais et les coûts de dédouanement
116-1-2-1-02	Normaliser et encadrer l'environnement juridique
116-1-2-1-03	Mettre en oeuvre l'accord sur la facilitation des échanges
116-1-2-1-04	ÉLIMINER TOUTES LES PROCÉDURES ET PRATIQUES DÉROGATOIRES AUX PRINCIPES DE LA CKR
116-1-2-1-05	RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES SECTEURS PRIVÉS
116-1-2-1-06	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-2-1-07	ABCD
116-1-2-1-08	APPLIQUER EFFECTIVEMENT ET EFFICACEMENT L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES
116-1-2-1-09	SÉCURISER LES PÉRIMÈTRES PORTUAIRES ET AÉROPORTUAIRES
116-1-3	<b>OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS</b>
116-1-3-1	<b>Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes</b>
116-1-3-1-01	Coordonner et faire le suivi des activités douanières
116-1-3-1-02	Gérer les ressources humaines et matérielles
116-1-3-1-03	Effectuer des contrôles internes
116-1-3-1-04	Exploiter les accords régionaux
116-1-3-1-05	Sensibiliser et former les agents et le secteur privé aux règles d'origines
116-1-4	<b>OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS</b>
116-1-4-1	<b>APPUI NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION</b>
116-1-4-1-01	COORDONNER ET FAIRE LE SUIVI DES ACTIVITÉS DOUANIÈRES
116-1-4-1-02	GÉRER LES RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES
116-1-4-1-03	SENSIBILISER LES UNIVERSITÉS, INSTITUTS PRIVÉS SUR LA DOUANES
116-1-4-1-04	SENSIBILISER ET FORMER LES AGENTS ET LE SECTEUR PRIVÉ AUX RÈGLES D'ORIGINES
116-1-4-1-05	EXPLOITER LES ACCORDS RÉGIONAUX
116-1-4-1-06	EFFECTUER DES CONTRÔLES INTERNES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
117	Trésor
117-1	<b>ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS</b>
117-1-1	<b>ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS</b>
117-1-1-1	<b>SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE</b>
117-1-1-1-01	ASSURER LES GARDES PERMANENTES DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-02	ASSURER LES APPROVISIONNEMENTS EN FONDS DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-1-03	ASSURER LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS TECHNIQUES DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-1-04	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE
117-1-1-1-05	METTRE À DISPOSITION DES USAGERS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION SUR LES SERVICES OFFERTS ET LES PROCÉDURES
117-1-1-1-06	APPUYER LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL DES AGENTS
117-1-1-1-07	APPUYER LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE MODERNISATION DES SERVICES DU TRÉSOR
117-1-1-1-08	IDENTIFIER LES TRAVAUX À EFFECTUER AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-09	METTRE À JOUR LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DES STANDARDS DE SERVICE
117-1-1-1-10	DOTER LES AGENTS DE SUPPORT DE COMMUNICATION
117-1-1-1-11	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA GESTION DES RESSOURCES
117-1-1-1-12	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE RÉHABILITATION DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-13	RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION AUPRÈS DES POSTES COMPTABLES
117-1-1-1-14	RÉGULARISER LES SITUATIONS JURIDIQUES DES TERRAINS DU TRÉSOR
117-1-1-1-15	DOTER LES POSTES COMPTABLES DE BOÎTES DE DOLÉANCES ET DE FICHES DE DOLÉANCES STANDARDISÉE
117-1-1-1-16	RÉALISER LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE POSTES COMPTABLES
117-1-1-2	<b>MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS</b>
117-1-1-2-01	APPLIQUER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA DÉMATÉRIALISATION ET INFORMER LES USAGERS SUR L'APPLICATION DES TEXTES
117-1-1-2-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE L'ORGANISATION INFORMATIQUE
117-1-1-2-03	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SPECL
117-1-1-2-04	METTRE EN PLACE LE CENTRAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE
117-1-1-2-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU CPE
117-1-1-2-06	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME MOBILE MONEY
117-1-1-2-07	APPUYER LES DÉPARTEMENTS TECHNIQUES DANS LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
117-1-1-2-08	ACQUERIR DES MATÉRIELS NECESSAIRES A LA MAINTENANCE DU SPECL
117-1-1-2-09	FORMER LES ACTEURS BUDGETAIRES SUR LES NOUVELLES PROCEDURES LIEES A LA MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
117-1-1-2-10	FAIRE UNE REVUE SUR L'APPLICATION DE LA DÉMATÉRIALISATION, CUT ET CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE
117-1-1-2-11	METTRE EN PLACE LE SYSTEME DU MOBILE MONEY
117-1-1-2-12	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU COMPTE UNIQUE DU TRÉSOR
117-1-1-2-13	ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DU RÉSEAU COMPTABLE
117-1-1-2-14	RÉALISER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION DES USAGERS SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS OU PRODUITS
117-1-1-2-15	FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES SUR LA MISE EN PLACE DU CENTRE DE PAIEMENT ET D'ENCAISSEMENT ELECTRONIQUE
117-1-1-3	<b>ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE</b>
117-1-1-3-01	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES COMMUNALES
117-1-1-3-02	ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-3-03	METTRE EN PLACE LES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES
117-1-1-3-04	RÉALISER LES CAMPAGNES D'INFORMATIONS LORS DE LA MISE EN PLACE DES TRÉSORERIES MINISTÉRIELLES ET INTERCOMMUNALES
117-1-1-3-05	METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX POSTES COMPTABLES
117-1-1-3-06	METTRE EN PLACE DES PERSONNES RESSOURCES CHARGÉES D'ASSISTER LES COMMUNES RURALES DE DEUXIÈME CATÉGORIE
117-1-1-4	<b>GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE</b>
117-1-1-4-01	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS DU TRÉSOR
117-1-1-4-02	RECRUTER ET FORMER LES NOUVELLES PROMOTIONS DE CORPS TECHNIQUES
117-1-2	<b>RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE</b>
117-1-2-1	<b>TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES</b>
117-1-2-1-01	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DE L'ETAT



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
117	Trésor
117-1-2-1-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES POSTES COMPTABLES
117-1-2-1-03	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE ET DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME 117
117-1-2-1-04	PRODUIRE LA LOI DE RÉGLEMENT N - 1
117-1-2-1-05	PRODUIRE ET DIFFUSER LES TABLEAUX DES OGT ET DES SFP
117-1-2-1-06	ASSURER L'APPLICATION DE LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT
117-1-2-1-07	ASSURER LA TUTELLE COMPTABLE DES EPN
117-1-2-1-08	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DE L'ÉTAT
117-1-2-1-09	SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD
117-1-2-1-10	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU SUIVI ET D'ENCADREMENT DES POSTES COMPTABLES
117-1-2-1-11	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES EPN
117-1-2-1-12	SUIVRE LA PRODUCTION DES COMPTES DE GESTION DES CTD
117-1-2-1-13	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DES ETUDES
117-1-2-1-14	SUIVRE L'ENVOI DES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉE À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT
117-1-2-1-15	INFORMER LE PUBLIC, LES AUTORITÉS ET LE PERSONNEL PAR LES MÉDIAS, LE SITE WEB ET LES BULLETINS D'INFORMATION
117-1-2-1-16	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES EPN
117-1-2-1-17	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES À L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE L'ÉTAT
117-1-2-1-18	PRENDRE DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES SUR LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ÉTAT
117-1-2-1-19	PRODUIRE LES COMPTES DE GESTION DES CTD
117-1-2-1-20	ENVOYER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES TRIMESTRIELLES LIÉES A L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DES CTD
<b>117-1-2-2</b>	<b>GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE</b>
117-1-2-2-01	PROMOUVOIR LES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC
117-1-2-2-02	AMÉLIORER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU TRÉSOR
117-1-2-2-03	ANALYSER ET PRÉVOIR LA TRÉSORERIE DE L'ÉTAT
117-1-2-2-04	GÉRER LE PORTEFEUILLE DE LA DETTE INTÉRIEURE
117-1-2-2-05	ASSURER LA FONCTIONNALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE LA LIAISON ENTRE LE TRÉSOR ET LA BFM
117-1-2-2-06	APPUYER LA PROMOTION DES TITRES ÉMIS PAR LE TRÉSOR PUBLIC
117-1-2-2-07	METTRE EN ŒUVRE UNE LIAISON ENTRE LE SI DU MFB (TRÉSOR) AVEC CELUI DE LA BFM
<b>117-1-2-3</b>	<b>APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ</b>
117-1-2-3-01	COUVRIR LES MISSIONS DE REPRÉSENTATION DE LA DGT
117-1-2-3-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SAF EN TANT QUE SERVICE D'APPUI
117-1-2-3-03	RENOUVELER LES MATÉRIELS ET MOBILIERS AMORTIS DES SERVICES OPÉRATIONNELS
<b>117-1-2-4</b>	<b>GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE</b>
117-1-2-4-01	ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RÉGISSANT LA DETTE PUBLIQUE
117-1-2-4-02	PRODUIRE DES DOCUMENTS ET RAPPORTS SUR LA DETTE PUBLIQUE
117-1-2-4-03	RÉDUIRE LE RISQUE OPÉRATIONNEL
117-1-2-4-04	PRÉPARER LES DOSSIERS ELIGIBLES A L'EXAMEN DU CTD ET DU CARC
117-1-2-4-05	ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION DE LA DETTE PUBLIQUE
117-1-2-4-06	ASSURER UNE BASE DE DONNÉES EXHAUSTIVE ET FIABLE
117-1-2-4-07	ASSURER LA SIGNATURE DES ACCORDS DE FINANCEMENTS NÉGOCIÉS
117-1-2-4-08	ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION ET CONTRÔLE DES PROJETS SUR FINANCEMENTS
117-1-2-4-09	ANALYSER TOUTES LES OFFRES DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE GARANTIES REÇUES
117-1-2-4-10	ASSURER L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS
<b>117-1-2-5</b>	<b>GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE</b>
117-1-2-5-01	APPLIQUER LA POLITIQUE DE PRISE DE PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU NIVEAU DES SOCIÉTÉS/ORGANISMES INTERNATIONAUX
117-1-2-5-02	APPUYER LES ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT PERMANENT DU CIRSAP
117-1-2-5-03	SURVEILLER DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION DE L'ÉTAT
117-1-2-5-04	TRAITER LES DOSSIERS DES SOCIÉTÉS EN LIQUIDATION
117-1-2-5-05	APPUYER LE COMITÉ DE SUIVI DES RECETTES NON FISCALES (CSRNF) DANS LA MISE EN PLACE D'UN MÉCANISME DE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES
117-1-2-5-06	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RÉGLEMENTATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE
117-1-2-5-07	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT
117-1-2-5-08	RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	
220	FINANCES ET BUDGET	
117	Trésor	
		RÉALISER DES CONTRÔLES AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR, AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS ET AUPRÈS DES INSTITUTIONS
	117-1-2-5-09	TRAITER LES DOSSIERS JURIDIQUES CONTENTIEUX RELATIFS À LA MISSION DU TRÉSOR
	117-1-2-5-10	S'ACQUITTER DU DROIT DE LICENCE D'UTILISATION DE LOGICIEL DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES
	117-1-2-5-11	ASSURER LE RECOUVREMENT DES DÉBETS COMPTABLES
	117-1-2-5-12	REALISER DES CONTROLES RECURRENTS AU NIVEAU DES POSTES COMPTABLES DIRECTS DU TRÉSOR
	117-1-2-5-13	RÉALISER DES CONTRÔLES RÉCURRENTS AUPRÈS DES EPN ET RÉGISSEURS
	117-1-2-5-14	ASSURER LE RECOUVREMENT DES RECETTES NON FISCALES INCOMBANT AU TRÉSOR PUBLIC
117-1-3	<b>DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS</b>	
	117-1-3-1	<b>ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ</b>
	117-1-3-1-01	Assurer l'exécution du projet "MOBILE BANKING"
	117-1-3-1-02	Assurer l'exécution du projet "PASEF II"
	117-1-3-1-03	RENFORCER L'ÉDUCATION FINANCIÈRE ET RÉALISER DES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR PROMOUVOIR L'INCLUSION FINANCIÈRE
	117-1-3-1-04	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA COORDINATION NATIONALE DE LA FINANCE INCLUSIVE
	117-1-3-1-05	ASSURER LE SUIVI- ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES D'INCLUSION FINANCIÈRE
	117-1-3-1-06	COORDONNER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
	117-1-3-1-07	CONSOLIDER LE SECTEUR DE LA FINANCE INCLUSIVE
	117-1-3-1-08	RENFORCER LE DIALOGUE POUR LE SECTEUR ET RÉALISER LES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION AUPRÈS DES CIBLES
	117-1-3-2	<b>RAPATRIEMENT DE DEVICES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ</b>
	117-1-3-2-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE LA FINANCE EXTÉRIEURE
	117-1-3-2-02	ASSURER LA MAINTENANCE ET AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE GESTION DES OPÉRATIONS DE CHANGE
	117-1-3-2-03	Relancer par courrier/mail les sociétés exportatrices ayant des dossiers non rapatriés et/ou en retard de rapatriement de devises et les sociétés importatrices ayant des dossiers non apurés (paiements sans contre partie de marchandises)
	117-1-3-2-04	CONTRÔLER SUR TERRAIN LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT
	117-1-3-2-05	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES
	117-1-3-2-06	RELANCER PAR COURRIER/MAIL LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES
	117-1-3-2-07	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES
	117-1-3-2-08	RELANCER LES SOCIÉTÉS AYANT DES DOSSIERS NON RAPATRIÉS ET/OU EN RETARD DE RAPATRIEMENT DE DEVICES
	117-1-3-2-09	APPUYER LE DÉPARTEMENT TECHNIQUE DANS LA COMMUNICATION RELATIVE AUX FONCTIONNALITÉS DU SIG-OC
	117-1-3-2-10	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDE D'AUTORISATION PRÉALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL
	117-1-3-2-11	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION
	117-1-3-3	<b>TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE</b>
	117-1-3-3-01	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
	117-1-3-3-02	METTRE EN PLACE LA TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER
	117-1-3-4	<b>FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE</b>
	117-1-3-4-01	ASSURER LE CONTRÔLE DU SECTEUR DES ASSURANCES
	117-1-3-4-02	ELABORER DES TEXTES JURIDIQUES APPLICABLES À L'ASSURANCE
	117-1-3-5	<b>OPÉRATIONS EN CAPITAL REGLEMENTEES</b>
	117-1-3-5-01	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION PREALABLE POUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL
	117-1-3-5-02	REDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES NFRACTIONS DE CHANGE ET NOTIFIER LES CONTRAVENANTS
	117-1-3-7	<b>INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOUES</b>
	117-1-3-7-01	RÉDIGER LES PROCÈS VERBAUX DE CONSTATATION DES INFRACTIONS DES CHANGES
	117-1-3-7-02	NOTIFIER LES CONTREVENANTS SUR LES INFRACTIONS RÉGULARISÉES
	117-1-3-7-03	TRAITER LES DOSSIERS RELATIFS AUX DEMANDES D'AUTORISATION

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>
<b>220</b>	<b>FINANCES ET BUDGET</b>
<b>129</b>	<b>Contrôle Budgetaire et Financière</b>
<b>129-1</b>	<b>RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES</b>
<b>129-1-1</b>	<b>ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI</b>
<b>129-1-1-1</b>	<b>ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS</b>
129-1-1-1-01	EXÉCUTER LES DÉPENSES
129-1-1-1-02	ELABORER DES MANUELS DE PROCÉDURES POUR LES ORDONNATEURS
129-1-1-1-03	RÉVISER LES TEXTES SUR LES RESPONSABILITÉS DES ORDONNATEURS
<b>129-1-1-2</b>	<b>CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE</b>
129-1-1-2-01	REDÉPLOYER LES AGENTS DE LA DGCF SUIVANT LE PROFIL DES POSTES POUR CHAQUE SERVICE FIXÉ PAR L'ORGANIGRAMME
129-1-1-2-02	DÉVELOPPER ET UTILISER UN APPLICATIF POUR LA GESTION DE PERSONNEL DE L'ETAT
129-1-1-2-03	CONTRÔLER L'APPLICATION DE LA MERCURIALE DE PRIX PORTANT SUR LES ACHATS
129-1-1-2-04	SOUMETTRE AU GOUVERNEMENT UN DÉCRET FIXANT L'ORGANIGRAMME DE LA DGCF
<b>129-1-2</b>	<b>RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI</b>
<b>129-1-2-1</b>	<b>AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ</b>
129-1-2-1-01	FORMER LES AGENTS DE LA DGCF SUR LE CONTRÔLE A PRIORI
129-1-2-1-02	SENSIBILISER LES ACTEURS SUR LES AUDITS À EFFECTUER PAR LE CF
<b>129-1-2-2</b>	<b>CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE</b>
129-1-2-2-01	ALLEGER LE RETARD DE TRAITEMENT DE DOSSIER
129-1-2-2-02	RENFORCER LES MISSIONS DE CONTRÔLES
129-1-2-2-03	ACQUISITION DE MATERIELS D'IMPRIMERIE PLUS PERFORMANTS
129-1-2-2-04	REHABILITATION ET CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET BUREAUX DE LA DGCF
129-1-2-2-05	ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAUX
129-1-2-2-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS INFORMATIQUES
129-1-2-2-07	ACHAT DE NOUVEAUX VEHICULES ET CARBURANTS DE MISSION
129-1-2-2-09	RÉVISER LES TEXTES SUR LES CONTRÔLES POUR ÊTRE AUX NORMES INTERNATIONALES SUR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>
<b>220</b>	<b>FINANCES ET BUDGET</b>
<b>130</b>	<b>Gestion Financière du Personnel de l'Etat</b>
<b>130-1</b>	<b>RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT</b>
<b>130-1-1</b>	<b>RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENTS DE L'ETAT</b>
<b>130-1-1-1</b>	<b>PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE</b>
130-1-1-1-01	PREVOIR, ELABORER ET EXECUTER LES DEPENSES DE L'ETAT EN TERMES DE CREDIT DE LA SOLDE
130-1-1-1-02	OPTIMISER, PILOTER LA REPARTITION ET ASSURER LE SUIVI ET LA MISE A JOUR DES MOUVEMENTS DES EFFECTIFS
<b>130-1-1-2</b>	<b>PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE</b>
130-1-1-2-01	PRÉVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE
<b>130-1-2</b>	<b>OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT</b>
<b>130-1-2-1</b>	<b>DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT</b>
130-1-2-1-01	PILOTER LES REFORMES EN MATIERE DE PENSIONS: DIALOGUE NATIONAL, ETUDE ET SIMULATION DES 20 SCENARIOS DE REFORME, REFONTE DE TEXTE SUR LE SYSTEME DE RETRAITE, MISE EN PLACE DES REFORMES ADOPTEES
130-1-2-1-02	GERER L'APPLICATION AUGURE SUR LE MODULE GESTION FINANCIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT
130-1-2-1-03	ASSISTER ET FORMER TECHNIQUEMENT LES UTILISATEURS DE L'AUGURE
130-1-2-1-04	RAPPROCHER LES DONNÉES SUR AUGURE AU NIVEAU DES 22 RÉGIONS ET TOUS MINISTÈRES
130-1-2-1-05	EFFECTUER DES MISSIONS DE SENSIBILISATION ET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS
130-1-2-1-06	ASSURER L'ACCÈS AUX TEXTES REGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DES SOLDE ET PENSION: RECENSEMENT ET INFORMATISATION, MISE EN PLACE D'UN LOCAL POUR DEOCUMENTATION, GESTION INFORMATISÉE DU SYSTÈME D'ARCHIVAGE DES TEXTES
<b>130-1-2-2</b>	<b>AGENTS PLUS PERFORMANTS</b>
130-1-2-2-01	IMPLANTER DES ANTENNES DANS LES ZONES ENCLAVÉES
<b>130-1-2-3</b>	<b>DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE</b>
130-1-2-3-01	PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DEPENSES DE SOLDE DES AGENTS PAYES PAR LE BUDGET GENERAL DE L'ETAT
130-1-2-3-02	ASSURER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DE LA VALIDATION DES SERVICES PRECAIRES DES AGENTS DE L'ETAT
130-1-2-3-03	ORDONNANCER TOUTES LES DÉPENSES DE PENSIONS
130-1-2-3-04	ETUDIER ET LIQUIDER LES DROITS DES PENSIONNÉS
130-1-2-3-05	GÉRER LES ALLOCATIONS ET OPPOSITION SUR PENSION
130-1-2-3-06	ETUDIER ET PRENDRE EN CHARGE FINANCIEREMENT LES DOSSIERS DE PREVOYANCE DES AGENTS DE L'ETAT (RENTE VIAGIERE, SECOURS AU DECES, PENSION ALIMENTAIRE)
130-1-2-3-07	TRAITER LES DOSSIERS DE SOLDE ET PENSION AU NIVEAU DES LOCALITES DECONCENTREES
<b>130-1-3</b>	<b>AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT</b>
<b>130-1-3-1</b>	<b>GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE</b>
130-1-3-1-01	ASSURER L'HARMONISATION DES TEXTES, RÉGLEMENTATIONS ET PROCÉDURES ADMINISTRATIVES APPLIQUÉES EN MATIÈRE DE GESTION DES AGENTS DE L'ETAT ENTRE MINFOPTLS ET MFB
130-1-3-1-02	ETUDIER LES DOSSIERS LITIGIEUX ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES AGENTS DE L'ETAT EN TERMES DE SOLDE ET PENSIONS

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
220	FINANCES ET BUDGET
803	Action sociale et développement
803-1	<b>CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL</b>
803-1-1	<b>AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE</b>
803-1-1-1	<b>CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE</b>
	803-1-1-1-01 Appui au développement communautaire et sociale
	803-1-1-1-02 EFFECTUER DES ÉTUDES TECHNIQUE DE CES PROJETS
803-1-2	<b>AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES</b>
803-1-2-1	<b>INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES</b>
	803-1-2-1-01 OPERATIONS DE MICROREALISATIONS
	803-1-2-1-02 INSTRUIRE LES PROJETS ET EFFECTUER LES ÉTUDES DE FAISABILITÉ TECHNIQUE DES

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>
<b>290</b>	<b>PILOTAGE DE L'ECONOMIE</b>
<b>014</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>014-2</b>	<b><u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u></b>
<b>014-2-1</b>	<b>Gérer de manière optimale la masse salariale</b>
<b>014-2-1-1</b>	<b>Rémunération du personnel honorée à temps</b>
<i>014-2-1-1-01</i>	<i>Payer les salaires et accessoires de solde des agents</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
604	Economie
604-1	<b>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission</b>
604-1-1	<b>GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES</b>
604-1-1-1	<b>PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT</b>
604-1-1-1-01	Suivre la mise en œuvre du CDMT et du PTA
604-1-1-1-02	Communiquer et informer à travers des dialogues économiques au niveau national qu'à l'extérieur
604-1-1-1-03	Contribuer à l'élaboration des Plans de développement et des documents cadres des Collectivités Territoriales Décentralisées
604-1-1-1-04	Planifier, programmer, suivre et évaluer l'exécution des programmes et projets de la DGEP
604-1-1-1-05	Organiser des ateliers et des séances de renforcement de capacités au profit des agents de la DGEP
604-1-1-1-06	Assurer l'utilisation des ressources allouées par action et par grandes rubriques pour le fonctionnement régulier de l'Administration
604-1-1-1-07	Assurer l'achat des biens et services pour assurer le fonctionnement de la machine administrative
604-1-1-1-08	Accroître l'effectivité des dépenses des transferts et subventions
604-1-1-1-09	Assurer le suivi-évaluation des priorités régionales conformément au SNISE
604-1-1-1-10	Collecter et traiter les données pour la mise à jour de la monographie régionale
604-1-1-2	<b>MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCÉS ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉS</b>
604-1-1-2-01	T03-APPUI INSTITUTIONNEL DU DEPARTEMENT ECONOMIE ET PLAN
604-1-1-2-02	Moderniser et rendre performant le Système de Gestion des Ressources Humaines.
604-1-1-2-03	Renforcer les procédures du recensement et de la reddition des comptes afin de fiabiliser la tenue de la comptabilité des matières
604-1-1-2-04	Acquérir des matériels et mobiliers de bureau
604-1-1-2-05	Rénover le parc automobile et faire des entretiens des véhicules existants
604-1-1-2-06	Concevoir et mettre à jour des outils de gestion intégrés informatisés
604-1-1-2-07	Effectuer l'inventaire périodique de la logistique et du patrimoine au niveau central et régional
604-1-1-2-08	Réhabiliter et équiper les bâtiments administratifs de la DGEP
604-1-1-2-09	Organiser des séances de formation aux acteurs sur l'appui-conseils dans la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats et la méthodologie de suivi-évaluation de la performance et des résultats
604-1-1-2-10	Acquérir des matériels informatiques, électriques, électroniques et téléphoniques, des matériels techniques
604-1-1-2-11	Acquérir de divers matériels pour le fonctionnement régulier des SOA
604-1-1-2-12	Former et encadrer les secrétaires de chaque Direction de la DGEP sur l'utilisation du logiciel de gestion centralisée des courriers et de suivi des mouvements des visiteurs
604-1-1-3	<b>GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE</b>
604-1-1-3-01	Optimiser la gestion de passation de marchés suivant les règles et procédures en vigueur
604-1-1-4	<b>SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL</b>
604-1-1-4-01	T04-Equiper et interconnecter les structures existantes
604-1-1-4-02	Renforcer de la modernisation des services, du système d'information et de la communication

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE
604	Economie
604-2	<b>RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE</b>
604-2-1	<b>RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE</b>
604-2-1-1	<b>INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT</b>
604-2-1-1-01	<i>Procéder à la veille par les informations statistiques</i>
604-2-1-1-02	<i>Assurer la dissémination des résultats RGPH et MICS</i>
604-2-1-1-03	<i>Assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les statistiques</i>
604-2-1-1-04	<i>Effectuer des enquêtes statistiques</i>
604-2-1-1-05	<i>Assurer la relance des activités des organismes rattachés</i>
604-2-1-1-06	<i>Améliorer les services Web, le réseau intranet en performance et en sécurisation</i>
604-2-1-1-07	<i>Moderniser les services, les moyens de communication et d'information</i>
604-2-2	<b>DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE</b>
604-2-2-1	<b>OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES</b>
604-2-2-1-01	<i>Assurer la contribution de Madagascar au profit des organismes internationaux</i>
604-2-2-1-02	<i>T01- Développement des outils d'analyses économiques et du suivi de la Politique Générale de l'Etat</i>
604-2-2-1-03	<i>Renforcer les matériels informatiques, techniques et mobiliers de bureau</i>
604-2-2-1-04	<i>Effectuer des études et analyses économiques et financières</i>
604-2-2-1-05	<i>Obtenir les informations sectorielles pour la MAJ du cadrage et de la prévision de la croissance</i>
604-2-2-1-06	<i>Etablir des cadrages macroéconomiques à moyen terme</i>
604-2-2-1-07	<i>Sensibiliser et vulgariser la politique de l'émergence afin de mieux coordonner les actions à mener au niveau des CTD et des PTF</i>
604-2-2-1-08	<i>Organiser des ateliers de dissémination des résultats des études effectuées</i>
604-2-2-1-09	<i>Organiser des ateliers de renforcement des acteurs économiques et cadres</i>
604-2-2-1-10	<i>Acquérir des logiciels statistiques et économétriques</i>
604-2-2-1-11	<i>Elaborer des documents sur la situation conjoncturelle</i>
604-2-2-1-12	<i>Produire des notes de politiques économiques ou « Policy Briefs</i>
604-2-2-1-13	<i>Renforcer les capacités des STD dont SREP sur le cadrage la Planification et le suivi évaluation des STD</i>
604-2-2-1-14	<i>Elaborer des modèles macroéconomiques</i>
604-2-2-1-15	<i>Faire des prévisions macroéconomiques</i>
604-2-2-2	<b>OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES</b>
604-2-3	<b>ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT</b>
604-2-3-1	<b>POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS</b>
604-2-3-1-01	<i>Contribuer à la mise en cohérence de la politique de coopération au développement</i>
604-2-3-1-02	<i>Suivre le Plan d'actions national ISTANBUL pour Madagascar</i>
604-2-3-1-03	<i>Réactualiser le Matrice de suivi de la CPIA</i>
604-2-3-1-04	<i>Réactualiser les fiches techniques de coopération avec les Partenaires</i>
604-2-3-1-05	<i>Coordonner les Programmes de coopération</i>



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
290	PILOTAGE DE L'ÉCONOMIE
612	Planification
612-1	<b>PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE</b>
612-1-1	<b>RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX</b>
612-1-1-1	<b>LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES</b>
612-1-1-1-01	<i>Plan Emergence Madagascar</i>
612-1-1-1-02	<i>Doter des matériels informatiques et techniques les directions techniques , les Services Régionales de l'Economie et du Plan dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi PDSPE</i>
612-1-1-1-03	<i>Effectuer le suivi – évaluation des réalisations de tous les projets PDSPE dans les Régions --</i>
612-1-1-1-04	<i>Superviser les projets œuvrant pour le compte PDSPE (Travaux de réhabilitation et de construction, d'entretien,...) dans les quatre districts d'Androy</i>
612-1-1-1-05	<i>Promouvoir une formation pratique et professionnalisant à l'endroit des groupes vulnérables sur les filières porteuses dans les quatre districts d'Androy</i>
612-1-1-1-06	<i>Sensibiliser et promouvoir l'accès des groupes vulnérables à des systèmes bancaires et des micro finances</i>
612-1-1-1-07	<i>Editer et diffuser les rapports périodiques de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans ses interventions.</i>
612-1-1-1-08	<i>Assurer la communication sur les activités de la Direction Générale de l'Economie et du Plan</i>
612-1-1-1-09	<i>Réaliser les diagnostics et l'état des lieux des projets dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany</i>
612-1-1-1-10	<i>Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des programmes et projets au niveau de la Direction Générale de l'Economie et du Plan dans la région d'Androy, d'Atsimo Andrefana, de Vatovavy Fitovinany</i>
612-1-1-1-11	<i>Elaborer le plan de développement à long terme de Madagascar</i>
612-1-1-1-12	<i>Mettre en place une base de données centralisée et à jour des politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-1-13	<i>Disséminer le Plan Emergence Madagascar (PEM) au niveau des 22 régions</i>
612-1-1-1-14	<i>Réaliser des séances de renforcement de capacités à l'endroit des acteurs en modélisation, planification et suivi évaluation</i>
612-1-1-1-15	<i>Assurer l'articulation des ODD, CIPD, DIVDEM et PEM aux politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-1-16	<i>Renforcement de la planification et appui à la mise en œuvre des agendas internationaux</i>
612-1-1-1-17	<i>Intégrer les dimensions transversales (capital naturel, dimension population/genre, migration, volet mobilisation des ressources intérieurs" dans les plans cadres de développement</i>
612-1-1-1-18	<i>Renforcer la planification du développement économique et social à moyen et à long terme à tous les niveaux</i>
612-1-1-1-19	<i>Assurer le développement économique et social inclusif et durable à tous les niveaux</i>
612-1-1-1-20	<i>Mettre en œuvre le PEM</i>
612-1-1-1-21	<i>Mettre en œuvre le processus des Objectifs du Développement Durable (ODD) et de l'Agenda Afrique 2063 et publier des rapports sur le développement humain</i>
612-1-1-1-22	<i>Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification intégrant le concept d'émergence</i>
612-1-1-1-23	<i>Promouvoir le concept et l'esprit de l'émergence au niveau des secteurs et des collectivités</i>
612-1-1-2	<b>LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE</b>
612-1-1-2-01	<i>Rendre effective les ressources allouées par grandes rubriques</i>
612-1-1-2-02	<i>Mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Mobilisation des Ressources Intérieures</i>
612-1-1-2-03	<i>Assurer l'articulation des ODD, PEM aux politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-2-04	<i>Renforcer les secteurs et les régions en matière de planification et à la mise à jour des monographies régionales</i>
612-1-1-2-05	<i>Mettre en place une base de données centralisée des politiques sectorielles et régionales</i>
612-1-1-4	<b>LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE</b>
612-1-1-4-01	<i>DISSÉMINER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS</i>
612-1-1-4-02	<i>CONTRIBUER À LA MISE EN CORRESPONDANCE DU PEM AVEC L'ALLOCATION DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES</i>
612-1-1-4-03	<i>MISE EN ŒUVRE NATIONALE DE L'INDICE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL</i>
612-1-2	<b>ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT</b>
612-1-2-1	<b>SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX</b>
612-1-2-1-01	<i>Rédiger des manuels d'utilisation</i>
612-1-2-1-02	<i>SUIVRE LES PROGRAMMES D'URGENCE</i>
612-1-2-1-03	<i>Harmoniser les indicateurs de suivi budgétaire avec les indicateurs du SNISE</i>
612-1-2-1-04	<i>SUIVRE L'AGENDA 2063</i>
612-1-2-1-05	<i>SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</i>
612-1-2-1-06	<i>RÉALISER LE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS (BANQUE MONDIALE ET BANQUE AFRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT)</i>
612-1-2-1-07	<i>OPERATIONNALISER LA BASE DE DONNEES DU SNISE</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES		
290	PILOTAGE DE L'ECONOMIE		
612	Planification		
		612-1-2-1-08	HARMONISER LES INDICATEURS DE SUIVI BUDGÉTAIRE AVEC LES INDICATEURS DU SNISE
		612-1-2-1-09	COACHER LE PROGRAMME SECTORIEL DU MEP
		612-1-2-1-10	Elaborer la politique Nationale de l'Evaluation (PNEval) à Madagascar
		612-1-2-1-11	Mettre à l'endroit des Hautes Instances des outils d'éclairage et des outils d'aide à la décision
		612-1-2-1-12	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD
		612-1-2-1-13	Assurer le renforcement de capacité de tous les acteurs de développement en matière de suivi -évaluation
		612-1-2-1-14	Réaliser le suivi du portefeuille des projets (Banque Mondiale et Banque Africaine pour le Développement)
		612-1-2-1-15	RENFORCER LA CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE SUIVI - ÉVALUATION
		612-1-2-1-16	Déployer l'application sur la plateforme informatique de la DCSEP
		612-1-2-1-17	Suivre l'Agenda 2045 et 2063
		612-1-2-1-18	Renforcer la capacité des acteurs en SNISE
		612-1-2-1-19	Réaliser le suivi évaluation de la mise en œuvre du PEM
		612-1-2-1-20	Opérationnaliser la base de données SNISE
		612-1-2-1-21	SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
		612-1-2-1-22	SUIVRE ET EVALUER LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT
		612-1-2-1-23	ELABORER DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION (PNEVAL)
612-1-3	<b>Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire</b>		
	612-1-3-1		<b>La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace</b>
		-	-
	612-1-3-2		<b>Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle</b>
		612-1-3-2-01	ELABORER LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE
		612-1-3-2-02	ORGANISER DES CONFÉRENCES ET ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>					
<b>220</b>	<b>FINANCES ET BUDGET</b>					
<b>013</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>013-1</b>	<b>CONTRIBUER A PILOTER LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES</b>					
<b>013-1-1</b>	<b>AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET LA COHÉRENCE DES SUPPORTS TECHNIQUES POUR RENDRE EFFICACE, TRANSPARENTE ET RIGOREUSE LA BUDGÉTISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES</b>					
<b>013-1-1-1</b>	<b>LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES SONT DISPONIBLES ET COHÉRENTS</b>					
013-1-1-1-R1	POURCENTAGE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LES FINANCES PUBLIQUES	%	100	100	100	100
<b>013-1-2</b>	<b>RENFORCER LES NORMES ET LES CONTRÔLES EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES</b>					
<b>013-1-2-1</b>	<b>LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EST AMÉLIORÉE</b>					
013-1-2-1-R1	POURCENTAGE DES NORMES ET PROCÉDURES MISE EN PLACE EN MATIÈRE DE GESTION PUBLIQUES	%	100	100	100	100
<b>013-1-3</b>	<b>PILOTER EFFICACEMENT LES RÉFORMES</b>					
<b>013-1-3-1</b>	<b>LES REFORMES SONT EFFECTIVES</b>					
013-1-3-1-R1	POURCENTAGE DES REFORMES MISE EN PLACE	%	100	100	100	100
013-1-3-1-R2	TAUX DE DISPONIBILITE DES RAPPORTS ET COMPTE-RENDU D'ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES	(%)	neant	neant	neant	neant
<b>013-1-4</b>	<b>COORDINATION ET GESTION DES FINANCEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE</b>					
<b>013-1-4-1</b>	<b>LES RESSOURCES FINANCEES PAR L'UNION EUROPEENNE SONT BIEN GEREES</b>					
013-1-4-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS TRIMESTRIELS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE PAR TYPES DE FINANCEMENT	NOMBRE	4	4	4	4
<b>013-1-5</b>	<b>DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES, L'ÉTHIQUE ET LES PERFORMANCES DES FONCTIONNAIRES</b>					
<b>013-1-5-1</b>	<b>LES AGENTS SONT MOTIVÉS ET EFFICACES</b>					
013-1-5-1-R1	POURCENTAGE DES AGENTS MOTIVÉS ET EFFICACES	%	100	100	100	100
<b>013-1-6</b>	<b>RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE</b>					
<b>013-1-6-1</b>	<b>INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT</b>					
013-1-6-1-R1	Subvention reçue	%	100	100	100	100
013-1-6-1-R2	Pourcentage des arrières apurés	%	65	65	20	15
013-1-6-1-R3	Hangar construit	%	90	90	10	0
013-1-6-1-R4	Textes sur la Loi sur les statistiques et mise en application des organes prévus par la loi ( décret , arrêtés, fonctionnement des différents organes...)	Nombre	4	4	1	1
013-1-6-1-R5	Publication des résultats statistiques (IPC..)	Nombre	4	4	4	4
013-1-6-1-R6	Cartographie censitaire et rapport d'enquete MICS disponibles ( Travaux)	Nombre	1	1	1	1
013-1-6-1-R7	Nombre de données centralisées et gérées par l'INSTAT ( DATA CENTER)	Nombre	3	3	3	3
013-1-6-1-R8	Nombre de publication du TBE mise en ligne	Nombre	4	4	4	4
<b>013-1-7</b>	<b>FOURNIR DES DONNÉES D'ANALYSES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES AUX DÉCIDEURS ET INTERVENANTS ÉCONOMIQUES</b>					
<b>013-1-7-1</b>	<b>POLITIQUES PUBLIQUES ET ÉCONOMIQUES FAVORISANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE</b>					
013-1-7-1-R1	Taux d'utilisation des données d'analyses et de recherches	%	50	50	75	100
<b>013-1-8</b>	<b>AMÉLIORER LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ DE LA DIN</b>					
<b>013-1-8-1</b>	<b>LES RECETTES DE LA DIN SONT EN HAUSSE</b>					
013-1-8-1-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DES RECETTES DE LA DIN	%	55	55	75	85

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>					
<b>220</b>	<b>FINANCES ET BUDGET</b>					
<b>114</b>	<b>Gestion du Budget</b>					
<b>114-1</b>	<b>GÉRER DE MANIÈRE EFFICACE, EFFICIENTE ET TRANSPARENTE LE BUDGET DE L'ETAT</b>					
<b>114-1-1</b>	<b>RENFORCER LA DÉCONCENTRATION ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ</b>					
<b>114-1-1-1</b>	<b>STD ET CTD APPUYÉS EN MATIÈRE DE GESTION BUDGÉTAIRE</b>					
114-1-1-1-R2	NOMBRE DE CTD FORMÉS EN BUDGET PROGRAMME	NOMBRE	800	800	1000	1000
114-1-1-1-R2	Nombre SRB et CIRFIN mis en place	NOMBRE	4	4	4	3
<b>114-1-2</b>	<b>ASSURER UNE GESTION EFFICACE , TRANSPARENTE ET FLUIDE DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE (PROGRAMMATION, EXÉCUTION, SUIVI ÉVALUATION ET GESTION DU PATRIMOINE)</b>					
<b>114-1-2-1</b>	<b>SERVICES OPERATIONNELS DE LA DGFAG FONCTIONNELS ET PERFORMANTS</b>					
114-1-2-1-R1	ECART ENTRE LES PREVISIONS ET LES REALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	25	25	20	20
<b>114-1-2-2</b>	<b>PROCESSUS PROGRAMMATION, PLANIFICATION, BUDGETISATION, SUIVI EVALUATION COHERENT</b>					
114-1-2-2-R1	Pourcentage des Institutions et Ministères assistés en matière de PPBSE	%	100	100	100	100
<b>114-1-2-3</b>	<b>PROCESSUS PPBSE COHÉRENT ET GESTION RATIONNEL LE DU PATRIMOINE</b>					
114-1-2-3-R1	Taux de réalisation de mise à jour du Texte sur la gestion du Patrimoine de l'Etat	%	40	40	60	80
114-1-2-3-R2	Taux de réalisation de la Gestion Informatisée du Patrimoine de l'Etat	%	40	40	60	70
<b>114-1-3</b>	<b>DÉVELOPPER L'EFFICACITÉ DES SERVICES DE LA DGB</b>					
<b>114-1-3-1</b>	<b>SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGB FONCTIONNELS ET PERFORMANTS</b>					
114-1-3-1-R1	ÉCART ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉALISATIONS EN TERMES DE PRODUITS	%	25	25	20	20

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES					
220	FINANCES ET BUDGET					
115	Gestion Fiscale					
115-1	<b>AMÉLIORER LA MOBILISATION DES RECETTES FISCALES</b>					
115-1-1	<b>MAÎTRISE DE L'ASSIETTE FISCALE</b>					
115-1-1-1	<b>LA POPULATION FISCALE AUGMENTE ET RESPECTE LES OBLIGATIONS FISCALES</b>					
115-1-1-1-R1	TAUX DE DÉFAILLANCE GLOBALE (SRE)	%	75	75	75	75
115-1-1-1-R2	TAUX D'AUGMENTATION DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	16	16	17	18
115-1-1-2	<b>QUALITÉ DU CONTRÔLE FISCAL AVÉRÉE</b>					
115-1-1-2-R1	TAUX DE CONTRÔLE FISCAL AUTORISÉ AVEC NCU	%	75	75	85	99
115-1-1-3	<b>AMELIORATION DU TAUX DE RECOUVREMENT DES RECETTES FISCALES DES CTD</b>					
115-1-1-3-R1	TAUX DE RECOUVREMENT MOYEN DES RECETTES FISCALES DES CTD	%	35	35	40	45
115-1-1-4	<b>ARRIÉRÉS FISCAUX APURÉS</b>					
115-1-1-4-R1	TAUX D'APUREMENT DES RESTES À RECOUVRER	%	30	30	40	50
115-1-1-5	<b>LES RÉSEAUX DE FRAUDEURS FISCAUX SONT DÉMANTELÉS</b>					
115-1-1-5-R1	NOMBRE DE DOSSIERS DE CONTRIBUABLES À RISQUES, OBJETS D'INVESTIGATION SUR PLACE	NOMBRE	60	60	80	80
115-1-2	<b>AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE FISCALE</b>					
115-1-2-1	<b>LES BESOINS STANDARDS DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS DU PROGRAMME SONT SATISFAITS</b>					
115-1-2-1-R1	DOTATION DES MOYENS MATÉRIELS PAR RAPPORT AUX BESOINS STANDARDS DES SERVICES	%	100	100	100	100
115-1-2-2	<b>LA COMPÉTENCE DES AGENTS EST ACCRUE</b>					
115-1-2-2-R1	NOMBRE D'AGENTS FORMÉS	NOMBRE	372	372	404	436
115-1-2-3	<b>TRAITEMENT OPTIMUM DES CORRESPONDANCES</b>					
115-1-2-3-R1	TAUX D'APUREMENT DES CORRESPONDANCES REÇUES	%	95	95	95	95
115-1-2-4	<b>UNITÉS OPÉRATIONNELLES PERFORMANTES</b>					
115-1-2-4-R1	PROPORTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES AYANT ATTEINT LA NOTE SUPÉRIEURE OU ÉGALE AU SEUIL DE PERFORMANCE (600/1000)	%	85	85	85	85
115-1-2-5	<b>UN DOCUMENT ANALYTIQUE CHIFFRÉ DES DÉPENSES FISCALES EST DISPONIBLE ET VALIDÉ</b>					
115-1-2-5-R1	PROPORTION DES MESURES DÉROGATOIRES ÉVALUÉES	%	30	30	35	40
115-1-2-6	<b>DECISIONS RENDUES DANS LE DELAI EN RESPECT DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR</b>					
115-1-2-6-R1	TAUX D'APUREMENT DES DOSSIERS	%	80	80	90	90
115-1-2-7	<b>L'ADHÉSION VOLONTAIRE À L'IMPÔT EST SUSCITÉE</b>					
115-1-2-7-R1	TAUX D'ACCROISSEMENT DU NOMBRE DE CONTRIBUABLES	%	16	16	17	18
115-1-2-8	<b>LA BASE DE DONNÉES DES ACTIFS ET DES INFORMELS EST MISE À JOUR</b>					
115-1-2-8-R1	TAUX DE FORMALISATION DES CONTRIBUABLES RECENSÉS DANS L'INFORMEL	%	60	60	70	80
115-1-2-9	<b>LE SAFI EST OPÉRATIONNEL</b>					
115-1-2-9-R1	NOMBRE D'UO OÙ LE SAFI EST OPÉRATIONNEL EN FIN D'EXERCICE	NOMBRE	111	111	-	-
115-1-2-A	<b>MEILLEURE COMPREHENSION DES PROCEDURES CONTENTIEUSES</b>					
115-1-2-A-R1	TAUX D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE EN MATIÈRES DE CONTENTIEUX, DE RECOUVREMENTS FORCÉS ET DE POURSUITES ( CAS IST)	%	100	100	100	100
115-1-2-B	<b>PRÉVISIONS DE CHAQUE BUREAU DE RECETTES OPTIMALES</b>					
115-1-2-B-R1	POURCENTAGE DE L'ÉCART ABSOLU DE PRÉVISION DE RECETTES	%	< 5%	< 5%	< 5%	< 5%
115-1-2-C	<b>TEXTES FISCAUX MALGACHE CONFORMES AUX NORMES, RÈGLES ET PRATIQUES EN MATIÈRE DE FISCALITÉ INTERNATIONALE</b>					
115-1-2-C-R1	POURCENTAGE DE DISPOSITIONS FISCALES MODIFIÉES	%	25	25	50	100

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>					
<b>220</b>	<b>FINANCES ET BUDGET</b>					
<b>116</b>	<b>Douanes</b>					
<b>116-1</b>	<b>ACCROÎTRE LES RECETTES DOUANIÈRES</b>					
<b>116-1-1</b>	<b>RENFORCER LES SYSTÈMES ET PROCÉDURES DOUANIERS POUR UNE MOBILISATION OPTIMISÉE DES RECETTES</b>					
<b>116-1-1-1</b>	<b>Mécanismes de recouvrement et de lutte contre la fraude développés</b>					
116-1-1-1-R2	Taux de réalisation de l'objectif des recettes annuelles	%	100	100	100	100
<b>116-1-1-2</b>	<b>Procédures de dédouanement renforcées</b>					
116-1-1-2-R1	Nombre de bureaux appliquant les procédures de dédouanement dématérialisées	NOMBRE	19	19	19	0
<b>116-1-1-3</b>	<b>MÉCANISMES DE RECOUVREMENT ET DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE DÉVELOPPÉS</b>					
116-1-1-3-R1	TAUX DE RÉALISATION DE L'OBJECTIF DES RECETTES ANNUELLES	%	100	100	100	100
<b>116-1-2</b>	<b>FACILITER ET SÉCURISER LES ÉCHANGES</b>					
<b>116-1-2-1</b>	<b>Echanges facilités et sécurisés</b>					
116-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités inhérentes à la facilitation et sécurisation des échanges	%	30,56	30,56	30,56	33,33
<b>116-1-3</b>	<b>OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPERATIONNELS</b>					
<b>116-1-3-1</b>	<b>Appuis nécessaires pour les services opérationnels de la Direction Générale des Douanes</b>					
116-1-3-1-R1	Taux de mise à disposition des appuis nécessaires	%	100	100	100	100
<b>116-1-4</b>	<b>OPTIMISER LES SOUTIENS DES SERVICES OPÉRATIONNELS</b>					
<b>116-1-4-1</b>	<b>APPUIS NÉCESSAIRES POUR LES SERVICES OPÉRATIONNELS DE LA DGD MISE À DISPOSITION</b>					
116-1-4-1-R1	TAUX DE MISE À DISPOSITION DES APPUIS NÉCESSAIRES	%	100	100	100	100

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

21	MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES						
220	FINANCES ET BUDGET						
117	Trésor						
117-1	<b><u>ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DANS LA CONDUITE DE LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ETAT ET DANS LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS</u></b>						
117-1-1	<b>ASSURER LA SÉCURISATION DES FONDS, TITRES ET VALEURS PUBLICS</b>						
117-1-1-1	<b>SÉCURISATION DES SITES DE CONSERVATION DES FONDS AMÉLIORÉE</b>						
117-1-1-1-R1	Pourcentage des Postes Comptables Conforme aux normes d'hygiène, de sécurisation et de conservation des fonds publics	%	63,64	63,64	66,12	69,42	
117-1-1-2	<b>MOYEN DE RÈGLEMENT DES DÉPENSES PUBLIQUES MODERNISÉS</b>						
117-1-1-2-R1	Part des dépenses dont paiement dématérialisé	%	75	75	80	85	
117-1-1-3	<b>ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉE</b>						
117-1-1-3-R1	Niveau d'extension de la couverture des Ministères	%	17	17	20	22	
117-1-1-3-R2	Niveau d'extension de la couverture des Communes	%	8,56	8,56	8,56	8,56	
117-1-1-4	<b>GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DES AGENTS AMÉLIORÉE</b>						
117-1-1-4-R1	Pourcentage des agents du Trésor de corps spécifique	%	35,36	35,36	37,2	37,95	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>117-1-2</b>	<b>RENFORCER LA GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DES ORGANISMES PUBLICS ET DES SOCIÉTÉS À PARTICIPATION PUBLIQUE</b>					
<b>117-1-2-1</b>	<b>TRANSPARENCE ET MISE AUX NORMES DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES RENFORCÉES</b>					
117-1-2-1-R1	Délais des rapports d'exécution budgétaire (OGT) produits en cours d'année	JOURS	60	60	60	60
117-1-2-1-R3	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'EPN	%	50	50	70	90
117-1-2-1-R4	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion des CTD	%	100	100	100	100
117-1-2-1-R5	Régularité et respect des délais pour la production de la loi de règlement	ANNÉE	2019	2019	2020	2021
117-1-2-1-R6	Nombre de SOA au niveau central dont les actifs publics non financiers sont intégrés dans la comptabilité générale de l'Etat	NOMBRE	32	32	285	295
117-1-2-1-R7	POURCENTAGE DES SOA AU NIVEAU CENTRAL DONT LES ACTIFS PUBLICS NON FINANCIERS SONT INTÉGRÉS DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DE L'ETAT	%	1	1	16	32
117-1-2-1-R8	Régularité et respect des délais pour la production de compte de gestion de l'Etat	%	100	100	100	100
<b>117-1-2-2</b>	<b>GESTION DE LA TRÉSORERIE OPTIMISÉE</b>					
117-1-2-2-R1	Proportion des charges financières liées à la trésorerie	%	<taux directeur+1	<taux directeur+1	<taux directeur+1	<taux directeur+1
117-1-2-2-R3	Interfaçage du systèmes d'information entre le MFB et la BFM	Logique	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>117-1-2-3</b>	<b>APPUI À LA RÉALISATION DE LA MISSION DE LA DGT AMÉLIORÉ</b>					
117-1-2-3-R1	Taux d'exécution budgétaire du servie administratif et financier	%	100	100	100	100
<b>117-1-2-4</b>	<b>GESTION DE LA DETTE AMÉLIORÉE</b>					
117-1-2-4-R1	Niveau d'endettement du Gouvernement Central	Ariary	Plafond d'endettement LF 2020	Plafond d'endettement LF 2020	Plafond d'endettement LF 2021	Plafond d'endettement LF 2022
117-1-2-4-R2	Respect des échéances de paiement du service de la dette	%	100	100	100	100
<b>117-1-2-5</b>	<b>GOVERNANCE DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES FONDS PUBLICS AMÉLIORÉE</b>					
117-1-2-5-R1	NIVEAU D'EXTENSION DU CHAMP DE CONTRÔLE AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS ET RÉGIES NON ENCORE CONTRÔLÉS	%	61	61	66	71
117-1-2-5-R2	Niveau de prévalence des détournements du réseau comptable direct du Trésor	%	<3	<3	<3	<3
117-1-2-5-R4	Taux de recouvrement des recettes non fiscales incombant au Trésor Public	%	100	100	100	100
117-1-2-5-R5	Taux d'amélioration de la gestion du porte feuille de l'Etat	%	20	20	25	25
117-1-2-5-R7	Taux de suivi des dossiers juridiques et contentieux en matière budgétaire	%	100	100	100	100
117-1-2-5-R8	Taux de régularisation des arriérés de paiement	%	0	0	100	100



## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

### 117-1-3 DÉVELOPPER LES SERVICES FINANCIERS

#### 117-1-3-1 ACCÈS DE LA POPULATION AUX SERVICES FINANCIERS DE PROXIMITÉ AMÉLIORÉ

117-1-3-1-R1	NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS POUR 10 000 ADULTES AU NIVEAU NATIONAL	NOMBRE	76	76	94	112
--------------	---	--------	----	----	----	-----

#### 117-1-3-2 RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS AMÉLIORÉ

117-1-3-2-R2	TAUX DE RAPATRIEMENT DE DEVISES NÉES DES EXPORTATIONS	%	73	73	74	75
--------------	---	---	----	----	----	----

#### 117-1-3-3 TUTELLE DU SECTEUR FINANCIER MISE EN PLACE

117-1-3-3-R1	Taux d'avancement du processus de mise en place de la tutelle du secteur financier	%	35	35	40	45
--------------	--	---	----	----	----	----

#### 117-1-3-4 FIABILITÉ ACCRU DU SYSTÈME DE CONTRÔLE MIS EN ŒUVRE AU NIVEAU DES ORGANISMES D'ASSURANCE

117-1-3-4-R1	Niveau de contrôle de compagnies d'assurance	%	60	60	60	60
--------------	--	---	----	----	----	----

#### 117-1-3-5 OPERATIONS EN CAPITAL REGLEMENTEES

117-1-3-5-R1	Taux d'irregularité des opérations en capital	%	5	5	5	5
--------------	---	---	---	---	---	---

#### 117-1-3-7 INFRACTIONS SUR LES OPÉRATIONS EN CAPITAL ET OPÉRATIONS COURANTES DÉTECTÉES ET RÉSOUES

117-1-3-7-R1	TAUX D'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES INFRACTIONS DES CHANGES	%	50	50	60	70
--------------	---	---	----	----	----	----

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
21	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>					
220	<b>FINANCES ET BUDGET</b>					
129	<b>Contrôle Budgetaire et Financière</b>					
129-1	<b>RENFORCER LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES</b>					
129-1-1	<b>ALLÉGER LE CONTRÔLE A PRIORI</b>					
129-1-1-1	<b>ORDONNATEURS FORMÉS EN VUE DE RENFORCEMENT DE LEURS CAPACITÉS</b>					
129-1-1-1-R1	NOMBRE DE SÉANCES DE FORMATIONS DES ORDSEC EFFECTUÉES	NOMBRE	4	4	3	3
129-1-1-2	<b>CONTRÔLE A PRIORI RENDU PLUS EFFICACE</b>					
129-1-1-2-R1	DELAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS SUPERIEUR A 5 JOURS	%	4	4	3	3
129-1-1-2-R2	TAUX DE REJET	%	4	4	3	2
129-1-2	<b>RENFORCER LES CONTRÔLES A POSTERIORI</b>					
129-1-2-1	<b>AUDIT DES PROCÉDURES DE CHED RENFORCÉ</b>					
129-1-2-1-R1	TAUX DE COUVERTURE DE CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES	%	25	25	30	30
129-1-2-1-R2	TAUX D'INFRACTION/FAUTES DE GESTION CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES	%	8	8	6	6
129-1-2-2	<b>CONTRÔLE À POSTERIORI DEVENU SYSTÉMATIQUE</b>					
129-1-2-2-R1	TAUX DE COUVERTURE DE CONTROL PAR LE CONTROLE FINANCIER DES CREDITS MANDATES	%	25	25	30	30
129-1-2-2-R2	TAUX DE DETOURNEMENT DES DENIERS PUBLICS CONSTATEES PAR LE CONTROLE FINANCIER PAR RAPPORT AUX CREDITS MANDATES CONTROLES	%	8	8	6	6

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
21	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>					
220	<b>FINANCES ET BUDGET</b>					
130	<b>Gestion Financière du Personnel de l'Etat</b>					
130-1	<b>RENFORCER LA GOUVERNANCE FINANCIERE ET BUDGETAIRE DU PERSONNEL DE L'ETAT</b>					
130-1-1	<b>RENFORCER LE MÉCANISME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES AGENS DE L'ETAT</b>					
130-1-1-1	<b>PREVISION DE LA MASSE SALARIALE FIABLE</b>					
130-1-1-1-R1	Taux de réalisation par rapport à la prévision de la masse salariale	%	100	100	100	100
130-1-2	<b>OPTIMISER LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT</b>					
130-1-2-1	<b>DÉFICIT DES CAISSES DE RETRAITE RÉDUIT</b>					
130-1-2-1-R1	Taux de recouvrement de cotisations sociales	%	80	80	80	80
130-1-2-2	<b>AGENTS PLUS PERFORMANTS</b>					
130-1-2-2-R1	TAUX DES DOSSIERS REJETÉS ET EN INSTANCE	%	20	20	15	10
130-1-2-3	<b>DEPENSES DE SOLDE EXECUTEES DE MANIÈRE OPTIMALE</b>					
130-1-2-3-R1	Taux d'exécution crédit de soldes	%	100	100	100	100
130-1-3	<b>AMÉLIORER LE CADRE ORAGANISATIONNEL, PHYSIQUE, LÉGAL ET RÈGLEMENTAIRE DE LA GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT</b>					
130-1-3-1	<b>GESTION FINANCIÈRE DU PERSONNEL DE L'ETAT MODERNE</b>					
130-1-3-1-R1	NOMBRE DE REFORMES INITIÉES & RÉALISÉES	NOMBRE	3	3	3	3

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
21	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>						
220	<b>FINANCES ET BUDGET</b>						
803	<b>Action sociale et développement</b>						
803-1	<b><u>CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LES APPUIS TRANVERSAUX AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL</u></b>						
803-1-1	<b>AMÉLIORER LE NIVEAU DE REVENU DES COUCHES VULNÉRABLES ET RESTAURER DES INFRASTRUCTURES SOCIALES D'UTILITÉ PUBLIQUE</b>						
803-1-1-1	<b>CONDITION DE VIE DE LA POPULATION AMÉLIORÉE</b>						
	803-1-1-1-R1	NOMBRE DE PROJETS RÉALISÉS	NOMBRE	61	61	60	63
803-1-2	<b>AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES LOCALES ET LA CONCERTATION AU NIVEAU DES COMMUNES</b>						
803-1-2-1	<b>INFRASTRUCTURES PUBLIQUES (ROUTIÈRES, ÉCONOMIQUES, SOCIALES, HYDRAULIQUES) CONTRUITES OU RÉHABILITÉES</b>						
	803-1-2-1-R1	NOMBRE D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES RÉALISÉES	NOMBRE	7	7	4	5

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>						
<b>290</b>	<b>PILOTAGE DE L'ECONOMIE</b>						
<b>014</b>	<b>Administration et Coordination</b>						
<b>014-2</b>	<b><u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u></b>						
<b>014-2-1</b>	<b>Gérer de manière optimale la masse salariale</b>						
<b>014-2-1-1</b>	<b>Rémunération du personnel honorée à temps</b>						
	014-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>					
<b>290</b>	<b>PILOTAGE DE L'ECONOMIE</b>					
<b>604</b>	<b>Economie</b>					
<b>604-1</b>	<b>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au Département Economie et Plan en vue de réalisation de sa mission</b>					
<b>604-1-1</b>	<b>GÉRER RATIONNELLEMENT ET EFFICACEMENT LES RESSOURCES</b>					
<b>604-1-1-1</b>	<b>PILOTAGE BUDGETAIRE PERFORMANT</b>					
604-1-1-1-R1	Document de CDMT de la DGEP mis à jour, cadré et cohérent	(%)	90	90	95	100
604-1-1-1-R2	Nombre de séances de renforcement de capacités et de sensibilisation des acteurs budgétaires	NOMBRE	4	4	5	6
604-1-1-1-R3	Taux d'exécution budgétaire	POURCENTAGE	85	85	95	98
604-1-1-1-R4	Pourcentage des projets (PIP) exécutés	POURCENTAGE	85	85	90	100
<b>604-1-1-2</b>	<b>MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS RENFORCES ET PATRIMOINES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE VALORISÉES</b>					
604-1-1-2-R1	Pourcentage des outils GPEEC informatisés et opérationnels	POURCENTAGE	25	25	50	100
604-1-1-2-R2	Nombre de séances d'information et de formation réalisés en LOLF et CDMT	NOMBRE	2	2	2	2
604-1-1-2-R3	Nombre de séances de renforcement de capacités managériales et techniques des agents de la DGEP réalisées	NOMBRE	4	4	4	4
604-1-1-2-R5	Pourcentage de rénovation et d'entretien du parc de véhicules réalisés	POURCENTAGE	75	75	85	95
604-1-1-2-R7	Taux d'actes réglementaires établis ,finalisés et mandatés	POURCENTAGE	85	85	90	100
604-1-1-2-R8	Nombre de bâtiment administratif réhabilité et équipé	NOMBRE	5	5	10	15
604-1-1-2-R9	Pourcentage des matériels et patrimoines restaurées et sauvegardées	POURCENTAGE	100	100	100	100
<b>604-1-1-3</b>	<b>GESTION DE PASSATION DE MARCHES TRANSPARENTE</b>					
604-1-1-3-R1	Taux d'exécution du Plan de Passation des Marchés (PPM)	POURCENTAGE	100	100	100	100
<b>604-1-1-4</b>	<b>SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL</b>					
604-1-1-4-R1	Taux de satisfaction des usagers sur le site web	POURCENTAGE	100	100	100	100
604-1-1-4-R2	Pourcentage d'opérationnalisation du standard de service public au sein du Département Economie et Plan	POURCENTAGE	50	50	75	100
604-1-1-4-R3	Nombre de matériels de communication et d'information acquis	NOMBRE	25	25	30	45

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>					
<b>290</b>	<b>PILOTAGE DE L'ECONOMIE</b>					
<b>604</b>	<b>Economie</b>					
<b>604-2</b>	<b>RÉHABILITER L'ADMINISTRATION, INSTAURER L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE</b>					
<b>604-2-1</b>	<b>RENFORCER LE SYSTÈME STATISTIQUE</b>					
<b>604-2-1-1</b>	<b>INFORMATIONS ET DONNÉES À JOUR ET FIABLES MISES À DISPOSITION DES ACTEURS DE DÉVELOPPEMENT</b>					
604-2-1-1-R1	NOMBRE DE VEILLES INFORMATIONNELLES STATISTIQUES EFFECTUEES	NOMBRE	2	2	2	2
604-2-1-1-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSEMINATION DES RESULTATS DU RGP ET DE L'ENQUÊTE MICS REALISEES	NOMBRE	5	5	15	22
604-2-1-1-R3	POURCENTAGE DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LES STATISTIQUES	POURCENTAGE	50	50	75	100
604-2-1-1-R4	NOMBRE ENQUETES STATISTIQUES EFFECTUEES	NOMBRE	4	4	4	4
<b>604-2-2</b>	<b>DÉVELOPPER DES POLITIQUES PUBLIQUES ORIENTÉES VERS L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ ET ASSURER LA STABILITÉ MACROÉCONOMIQUE ET AUGMENTER L'ESPACE BUDGÉTAIRE</b>					
<b>604-2-2-1</b>	<b>OUTILS ET MÉCANISMES D'ÉCLAIRAGE ET DE CADRAGE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE CONÇUS ET DISPONIBLES</b>					
604-2-2-1-R1	NOMBRE DE NOTES DE CONJONCTURE ELABOREES	NOMBRE	3	3	3	3
604-2-2-1-R2	NOMBRE DE CADRAGES MACROÉCONOMIQUES À MOYEN TERME ELABORES	NOMBRE	2	2	2	2
604-2-2-1-R3	RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
604-2-2-1-R4	NOMBRE DE NOTES DE POLITIQUES ÉCONOMIQUES OU « POLICY BRIEFS ELABOREES	NOMBRE	4	4	4	4
604-2-2-1-R5	NOMBRE D'OUTILS D'ANALYSE ÉCONOMIQUE DISPONIBLES ET OPÉRATIONNELS	NOMBRE	0	0	4	4
604-2-2-1-R6	NOMBRE DE MODÈLES MACROÉCONOMIQUES ELABORES	NOMBRE	1	1	1	1
604-2-2-1-R7	TAUX DE CROISSANCE ECONOMIQUE	POURCENTAGE	5.3	5.3	5.1	5.2
604-2-2-1-R9	NOMBRE D'ETUDES EFFECTUEES ET DISSEMINÉES	NOMBRE	8	8	10	10
604-2-2-1-RA	NOMBRE D'ÉTUDES ET ANALYSES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES DISPONIBLES	NOMBRE	2	2	2	2
604-2-2-1-RB	NOMBRE D'ÉTUDES SPÉCIFIQUES SELON LE BESOIN DE L'ÉCONOMIE	NOMBRE	0	0	4	4
<b>604-2-2-2</b>	<b>OUTILS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES MOBILISÉES</b>					
604-2-2-2-R1	NOMBRE D'OUTILS DE POLITIQUE PUBLIQUES DISPONIBLES	NOMBRE	0	0	2	2
<b>604-2-3</b>	<b>ASSURER LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION ET LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT</b>					
<b>604-2-3-1</b>	<b>POLITIQUE, STRATÉGIES ET MÉCANISMES POUR LA COORDINATION DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS ET LES AUTRES PARTIES PRENANTES DÉVELOPPÉS</b>					
604-2-3-1-R3	NOMBRE DE PROGRAMMES DE COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES COORDONNE	NOMBRE	5	5	5	5
604-2-3-1-R4	POLITIQUE NATIONALE SUR LA COOPERATION DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
604-2-3-1-R5	RAPPORT SUR LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
604-2-3-1-R6	NOMBRE DE DOCUMENTS DE POLITIQUES ET STRATÉGIES DISPONIBLE	NOMBRE	0	0	2	2

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>21</b>	<b>MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES</b>					
<b>290</b>	<b>PILOTAGE DE L'ECONOMIE</b>					
<b>612</b>	<b>Planification</b>					
<b>612-1</b>	<b>PROMOUVOIR UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE PERFORMANTE ET EFFICIENTE</b>					
<b>612-1-1</b>	<b>RENFORCER LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À CARACTÈRE INCLUSIF ET DURABLE À TOUS LES NIVEAUX</b>					
<b>612-1-1-1</b>	<b>LES CADRES DE PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT À MOYEN ET LONG TERME SONT INCLUSIFS ET DURABLES</b>					
612-1-1-1-R1	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE DE LA « VISION MADAGASCAR 2045» DISPONIBLE	NOMBRE	0	0	50	100
612-1-1-1-R2	PTA DE LA PLANIFICATION DE DÉVELOPPEMENT, SECTEUR PRIVÉ ET EMPLOI (PDSPE) DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-1-1-R3	PEM INTEGRANT LES DIMENSIONS POPULATION/GENRE	NOMBRE	0	0	1	1
612-1-1-1-R5	RAPPORT NATIONAL SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-1-1-R6	PLAN DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME INTÉGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES DISPONIBLES	NOMBRE	0	0	-	-
612-1-1-1-R7	PEM INTEGRANT LA DIMENSION "CAPITAL NATUREL"	NOMBRE	0	0	1	1
612-1-1-1-R8	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE ELABORE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-1-1-R9	POURCENTAGE DE REALISATION DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DES ODD ET DE L'AGENDA 2063	POURCENTAGE	50	50	100	100
612-1-1-1-RA	PLAN EMERGENCE MADAGASCAR INTEGRANT LES DIMENSIONS TRANSVERSALES	NOMBRE	1	1	1	1
<b>612-1-1-2</b>	<b>LES CADRES DE PLANIFICATION NATIONAUX, SECTORIELS ET RÉGIONAUX SONT EN SYNERGIE</b>					
612-1-1-2-R1	ODD, PEM ET PMO ARTICULES AUX POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	POURCENTAGE	0	0	75	100
612-1-1-2-R2	NOMBRE DE NOTES D'ANALYSE SUR LA SYNÉRGIE SECTORIELLE ET RÉGIONALE DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ÉLABORÉES	NOMBRE	4	4	4	4
612-1-1-2-R3	PLAN DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MOBILISATION DE RESSOURCES INTERIEURES	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-1-2-R4	ELABORE ET ACTUALISE NOMBRE DE SEANCES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE À JOUR DES MONOGRAPHIES RÉGIONALES	NOMBRE	2	2	2	2
612-1-1-2-R5	NOMBRE DE REGIONS DISPOSANT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT	NOMBRE	10	10	15	22
612-1-1-2-R6	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE DES POLITIQUES SECTORIELLES ET RÉGIONALES	POURCENTAGE	15	15	50	100
612-1-1-2-R7	NOMBRE DE REGIONS AYANT MIS A JOUR LEURS MONOGRAPHIES REGIONALES	NOMBRE	22	22	22	22
<b>612-1-1-4</b>	<b>LA MISE EN OEUVRE DU PLAN EMERGENCE MADAGASCAR EST RENFORCÉE</b>					
612-1-1-4-R1	NOMBRE D'ATELIERS DE DISSÉMINATION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO) RÉGIONALISÉ DU PEM AU NIVEAU DES RÉGIONS	NOMBRE	10	10	15	22
612-1-1-4-R2	POURCENTAGE DE PIP COHERENTS AVEC LE PEM	POURCENTAGE	100	100	100	100



## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>612-1-2</b>	<b>ASSURER LE SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT</b>					
<b>612-1-2-1</b>	<b>SYSTÈME NATIONAL INTÉGRÉ DE SUIVI-EVALUATION (SNISE) DISPOSANT DES INFORMATIONS FIABLES ET SUIVANT L'APPROCHE DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GAR), OPÉRATONNEL À TOUS LES NIVEAUX</b>					
612-1-2-1-R3	RAPPORT DE SUIVI EVALUATION DES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-R4	NOMBRE D'ATELIERS DE SUIVI DU PORTEFEUILLE DES PROJETS REALISES	NOMBRE	4	4	4	4
612-1-2-1-R5	POURCENTAGE D'OPERATIONNALISATION DE LA BASE DE DONNEES DU SNISE	POURCENTAGE	25	25	50	100
612-1-2-1-R6	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES INVESTISSEMETS PUBLICS DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-R7	RAPPORT DE SUIVI DE L'AGENDA 2063 DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-R8	DOCUMENT DE POLITIQUE NATIONALE DE L'EVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE (PNEVAL) DISPONIBLES	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-R9	RAPPORT DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-2-1-RB	NOMBRE DE RAPPORTS DE MISE EN ŒUVRE DES PRIORITES REGIONALES ELABORES	NOMBRE	22	22	22	22
612-1-2-1-RC	NOMBRE D'ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DE TOUS LES ACTEURS EN SUIVI -	NOMBRE	4	4	4	4
<b>612-1-3</b>	<b>Réhabiliter l'administration, instaurer l'autorité de l'Etat et assurer la stabilité macroéconomique et augmenter l'espace budgétaire</b>					
<b>612-1-3-1</b>	<b>La transition démographique est cernée dans le temps et dans l'espace</b>					
612-1-3-1-R1	NOMBRE D'EXPERTS EN MODÈLES ET PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES RECRUTE	NOMBRE	5	5	10	10
612-1-3-1-R2	NOMBRE DE TABLES RONDE DES ACTEURS (MINISTÈRES, SOCIÉTÉ CIVILE, SECTEUR PRIVÉ, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS) ORGANISEES	NOMBRE	2	2	2	2
<b>612-1-3-2</b>	<b>Le Dividende Démographique est paramétré dans la planification sectorielle</b>					
612-1-3-2-R1	FEUILLE DE ROUTE DE LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE DISPONIBLE	NOMBRE	1	1	1	1
612-1-3-2-R2	NOMBRE D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ET DE VALIDATION SUR LA DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE REALISES	NOMBRE	5	5	10	10

14- MINISTERE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA DECENTRALISATION

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
063	Administration et Coordination		
063-1	<b>REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE</b>		
063-1-1	<b>ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES</b>		
063-1-1-1	<b>GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE</b>		
	063-1-1-1-01	ENTREtenir ET RÉNOVER LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
	063-1-1-1-02	GÉRER L'ACQUISITION ET L'UTILISATION DES VÉHICULES	
	063-1-1-1-03	ENTREtenir ET RÉPARER LES VÉHICULES DU MINISTÈRE	
	063-1-1-1-04	GÉRER LES TERRAINS DOMANIAUX DU MINISTÈRE ET DE SES DÉMEMBREMENTS	
	063-1-1-1-05	APPROVISIONNER LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN MOYENS MATÉRIELS	
063-1-1-2	<b>GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE</b>		
	063-1-1-2-01	AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE DANS LES DOMAINES CIBLES	
	063-1-1-2-02	PN3 APPUI INSTITUTIONNEL	
	063-1-1-2-03	CONCOURIR À L'APPUI FINANCIER DES SERVICES CENTRAUX ET DES SERVICES EXCENTRIQUES DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-04	NOMMER ET FORMER LES ACTEURS BUDGÉTAIRES	
	063-1-1-2-05	APURER LES ARRÉRÉS DE PAIEMENT DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-06	ELABORER LE BUDGET DU MINISTÈRE	
	063-1-1-2-07	ASSURER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	
	063-1-1-2-08	ASSURER LE PAIEMENT DES SOLDES ET DES COTISATIONS DES AGENTS ECD	
063-1-1-3	<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE</b>		
	063-1-1-3-01	RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET TERRITORIALE	
	063-1-1-3-02	RECYCLER LES AGENTS	
	063-1-1-3-03	RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGENTS EN GRH	
	063-1-1-3-04	GÉRER LES POSTES BUDGÉTAIRES ET LES EFFECTIFS	
	063-1-1-3-05	VEILLER À LA SOLIDARITÉ ET À LA SANTÉ DES AGENTS	
	063-1-1-3-06	NOMMER LES AGENTS AUX DIFFÉRENTES FONCTIONS	
	063-1-1-3-07	PAYER LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE À L'ENAM ET L'INFA	
	063-1-1-3-08	PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS MÉDICAUX DES AGENTS	
	063-1-1-3-09	T01GERER PREVISIONNELLEMENT LES EFFECTIFS, L'EMPLOI ET LES COMPETENCESAU NIVEAU CENTRAL, TERRITORIAL ET LOCAL	
063-1-1-4	<b>GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE</b>		
	063-1-1-4-01	VEILLER AU BON DÉROULEMENT DES PROCÉDURES DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS	
	063-1-1-4-02	ASSURER LA RÉCEPTION DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-03	EVALUER LES MARCHÉS EXÉCUTÉS	
	063-1-1-4-04	ELABORER, LANCER ET PUBLIER LES PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS ET LES AVIS GÉNÉRAUX DE PASSATION DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-05	ASSURER LE CONTRÔLE ET LE SUIVI DES MARCHÉS	
	063-1-1-4-06	PAYER LES INDEMNITÉS DES MEMBRES DE LA CAO ET DE SCTE	
	063-1-1-4-07	RECENSER ET RASSEMBLER LES BESOINS EN MARCHÉS DE CHAQUE SOA	
063-1-2	<b>METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE</b>		
063-1-2-1	<b>FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE</b>		
	063-1-2-1-01	DEVELOPPEMENT ET OPERATIONNALISATION DU SIGCNI	
	063-1-2-1-02	RENOVER LES MATÉRIELS ET OUTILS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION	
	063-1-2-1-03	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS ET LA PRESSE	
	063-1-2-1-04	GÉRER LES RELATIONS ENTRE LES DIRECTIONS INTERNES	
	063-1-2-1-05	GÉRER LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS	
063-1-2-2	<b>SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES</b>		
	063-1-2-2-01	GÉRER LES RÉSEAUX ET LES CONNEXIONS INTERNET ET INTRANET	
	063-1-2-2-02	ENTREtenir ET RÉPARER LES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
	063-1-2-2-03	ASSURER L'ACQUISITION ET LE DISPATCH DES MATÉRIELS INFORMATIQUES	
	063-1-2-2-04	EVALUER ET MESURER LE FONCTIONNEMENT ET L'OPÉRATIONNALISATION DE SYSTÈMES AU NIVEAU NATIONAL (CAS DE PILOTAGE POUR CHAQUE ANNÉE)	
	063-1-2-2-05	T01METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION DECISIONNEL DU MID	
063-1-3	<b>ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL</b>		
063-1-3-1	<b>ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES</b>		
	063-1-3-1-01	APPUYER L'ORGANE CHARGÉ DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS	
	063-1-3-1-02	SENSIBILISER LES OBSERVATEURS ET LES ÉLECTEURS	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>14</b>	<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION</b>
<b>142</b>	<b>ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION</b>
<b>063</b>	<b>Administration et Coordination</b>
	063-1-3-1-03 <i>CRÉER UNE BASE DE DONNÉES INFORMATISÉE RELATIVE AUX PARTIS POLITIQUES, LES ÉLUS AVEC APPARTENANCE POLITIQUE/GENRE, NOMBRE DES ÉLECTEURS</i>
	063-1-3-1-04 <i>PROFESSIONNALISER LES PARTIS POLITIQUES</i>
	063-1-3-1-05 <i>ENREGISTRER ET ARCHIVER LES OUVRAGES DÉPOSÉS PAR LES ÉDITEURS/IMPRIMEURS/PRODUCTEURS</i>
	063-1-3-1-06 <i>ASSURER LE CONTRÔLE DES DOCUMENTS ENTRANT ET SORTANT DU TERRITOIRE</i>
	063-1-3-1-07 <i>TRAITER LES DOSSIERS DES PARTIS POLITIQUES (ARRÊTÉS PORTANT CRÉATION OU MODIFICATION SELON LE CAS)</i>
	063-1-3-1-08 <i>ELABORER DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX ÉLECTIONS</i>
<b>063-1-4</b>	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.</b>
	<b>063-1-4-1 ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD</b>
	063-1-4-1-01 <i>VEILLER AU RESPECT DES TEXTES LEGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE</i>
	063-1-4-1-02 <i>APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES ENVIRONNEMENTALES AU NIVEAU LOCAL</i>
	063-1-4-1-03 <i>ORGANISER LES RÉBOISEMENTS ANNUELS</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION</b>		
142	<b>ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION</b>		
133	<b>Administration Territoriale</b>		
133-1	<b>AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE</b>		
133-1-1	<b>AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD</b>		
133-1-1-1	<b>CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES</b>		
	133-1-1-1-01	T01APPUYER LE DEVELOPPEMENT REGIONAUX/DISTRICTS	
	133-1-1-1-02	COORDONNER LES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (COMMISSARIAT GÉNÉRAL, PRÉFECTURE, DISTRICT, ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF, DPID)	
	133-1-1-1-03	EFFECTUER DES MISSIONS D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES RE ET CTD CONCERNANT L'USAGE DES MANUELS PRATIQUES	
	133-1-1-1-04	CLARIFIER LES MANUELS DE PROCÉDURES (MPA, MPB, MPC) ET LE RECUEIL DE TEXTES À L'USAGE DES CTD ET DES RE	
	133-1-1-1-05	METTRE À JOUR ET PRODUIRE LE RECUEIL DES TEXTES À L'USAGE DES RE ET DES CTD	
	133-1-1-1-06	FORMER ET ENCADRER LES RE POUR LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
	133-1-1-1-07	ORGANISER DES ATELIERS DE RECYCLAGE DES REPRÉSENTANT DE L'ETAT SUR LE MPCL, MPA, MPB, MPC	
	133-1-1-1-08	EFFECTUER LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU MANUEL PRATIQUE DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ACTES DES CTD À L'USAGE DES RE	
133-1-2	<b>RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE</b>		
133-1-2-1	<b>AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES</b>		
	133-1-2-1-01	PAYER LES SALAIRES DES ECD ET ET LES COTISATIONS SOCIALES	
	133-1-2-1-02	PN1Redynamisation de l'administration territoriale au service du développement	
	133-1-2-1-03	INFORMATISER LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ	
	133-1-2-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPUI DES REPRÉSENTANTS DE L'ETAT EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-05	ELABORER UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE	
	133-1-2-1-06	STANDARDISER LES OUTILS DE GESTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-07	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'IDENTITÉ NATIONALE	
	133-1-2-1-08	CRÉER ET GÉRER UNE BASE DE DONNÉES RELATIVE À L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-09	ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME UNIQUE D'IDENTIFICATION	
	133-1-2-1-10	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ÉVALUATION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-11	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-12	ELABORER, DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-13	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-14	INFORMATISER LE SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES SUR L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	133-1-2-1-15	SECURISER LES CARTES GRISES	
	133-1-2-1-16	SECURISER LES PERMIS DE CONDUIRE	
133-1-3	<b>RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS</b>		
133-1-3-1	<b>ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS</b>		
	133-1-3-1-01	T01GERER DANS UNE BASE DE DONNEE INFORMATIQUE L'ARMEMENT	
	133-1-3-1-02	ACCOMPAGNER ET ENCADRER LES RESPONSABLES TERRITORIAUX DANS LE CADRE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-3-1-03	SÉCURISER LE DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS : AVANT – PENDANT - APRÈS	
	133-1-3-1-04	RENFORCER LA CAPACITÉ DES GESTIONNAIRES DE L'OSP	
	133-1-3-1-05	APPUYER LA RÉGULARISATION DES MARCHÉS CONTRÔLÉS DES BOVIDÉS	
	133-1-3-1-06	RENFORCER LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS DES ARMEMENTS	
	133-1-3-1-07	ELABORER ET CONCEVOIR LES ACTIVITÉS DE LA POLICE ADMINISTRATIVE EN MATIÈRE ÉLECTORALE	
	133-1-3-1-08	ELABORER ET PRÉSENTER UN NOUVEAU TEXTE	
	133-1-3-1-09	VULGARISER LE NOUVEAU TEXTE RÉGISSANT LES BOVIDÉS	
	133-1-3-1-10	RECENSER TOUS LES TEXTES RÉGISSANT L'OP, L'OMC, L'ARMEMENT ET LE DINA	
	133-1-3-1-11	VULGARISER LES TEXTES RELATIFS À L'ARMEMENT	
	133-1-3-1-12	APPUYER PAR LA FORMATION, L'ENCADREMENT DE TOUS LES ACTEURS POUR L'APPLICATION DES DINA HOMOLOGUÉS	
	133-1-3-1-13	ÉLABORER UNE STRATÉGIE, DES DIRECTIVES GÉNÉRALES RELATIVES À L'ACHEMINEMENT DES MATÉRIELS ET IMPRIMÉS ÉLECTORAUX VERS LES RÉGIONS ET DISTRICTS ;	
133-1-4	<b>FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT</b>		
133-1-4-1	<b>L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT</b>		
	133-1-4-1-01	Améliorer les systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état-civil et d'établissement des statistiques de l'état-civil	

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION</b>		
142	<b>ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION</b>		
133	<b>Administration Territoriale</b>		
	133-1-4-1-02		RENFORCER LA COUVERTURE D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-03		RECRUTER UN PERSONNEL D'APPUI AUX PROCESSUS D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-04		ÉLABORER ET VULGARISER DES TEXTES D'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
	133-1-4-1-05		RÉVISER LE TEXTE RÉGLEMENTAIRE FIXANT LES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT ET DES ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE POLICE SANITAIRE GÉNÉRALE DANS LES COMMUNES (BMH)
	133-1-4-1-06		REDÉFINIR LES RÔLES ET LES STATUTS DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-07		ACTUALISER LES STANDARDS DE SERVICE DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-08		RENDRE EFFECTIVE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EN MATIÈRE D'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-09		METTRE EN PLACE UN MÉCANISME DE SUIVI ET AUTO-CONTRÔLE DE L'APPLICATION DES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-10		RÉVISER LES TEXTES RÉGISSANT LA STRUCTURE DE COORDINATION DES SYSTÈMES CRVS
	133-1-4-1-11		RENFORCER LE SYSTÈME DE COORDINATION, DE SUIVI- ÉVALUATION DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-12		VULGARISER LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DES CAUSES DE DÉCÈS SURVENUS DANS LES FORMATIONS SANITAIRES ET EN DEHORS DES FORMATIONS SANITAIRES
	133-1-4-1-13		EFFECTUER LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DE BUREAU DANS LES SERVICES D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-14		RÉVISER LE PROCESSUS ET LES PROCÉDURES D'ENREGISTREMENT ET D'ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-15		RÉGLEMENTER L'UTILISATION DES NTIC EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL
	133-1-4-1-16		RÉVISER LE CADRE JURIDIQUE RÉGISANT L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-17		RÉGLEMENTER LA PROCÉDURE DE COLLECTE, DE PRODUCTION ET DE TRANSMISSION DES DONNÉES DE FAITS D'ÉTAT CIVIL ET DES CAUSES DE DÉCÈS
	133-1-4-1-18		RENFORCER LE SYSTÈME DE COMMUNICATION, PLAIDOYER
	133-1-4-1-19		ÉLABORER UNE CHARTE DE RESPONSABILITÉS DES STRUCTURES EN CHARGE DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-20		Renforcer le cadre institutionnel et juridique de l'état civil
	133-1-4-1-21		METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ÉTAT-CIVIL
	133-1-4-1-22		RENFORCER LES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ADMINISTRATIF ET JUDICIAIRE À TOUS LES NIVEAUX
133-1-5	<b>RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE</b>		
	133-1-5-1	<b>SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ</b>	
	133-1-5-1-01		EFFECTUER DES MISSIONS DE CONTRÔLE AU NIVEAU DES PRÉFECTURES, DISTRICTS ET ARRONDISSEMENTS ADMINISTRATIFS
	133-1-5-1-02		EXPLOITER LES DOLÉANCES, LES RAPPORTS CIRCONSTANCIÉS ET LES CORRESPONDANCES ÉMANANT DES TIERS ET DES RESPONSABLES TERRITORIAUX
	133-1-5-1-03		EDICTER DES INSTRUCTIONS MINISTÉRIELLES SUR LA GESTION DES CAISSES PUBLIQUES ET LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
	133-1-5-1-04		EFFECTUER DES ACTIVITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DES MISSIONS DE CONTRÔLE
	133-1-5-1-05		EXPLOITER LES PROCÈS-VERBAUX DE CLÔTURE DES CAISSES PUBLIQUES ET LES RAPPORTS ANNUELS DE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
	133-1-5-1-06		EXPLOITER ET ANALYSER LES COMPTES ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITÉS
133-1-6	<b>FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION</b>		
	133-1-6-1	<b>MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE</b>	
	133-1-6-1-01		METTRE À JOUR LES CADRES JURIDIQUES RÉGISSANT LA MIGRATION
	133-1-6-1-02		ORGANISER DES MISSIONS DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
	133-1-6-1-03		RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES TERRITORIAUX EN MATIÈRE DE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS
	133-1-6-1-04		METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE NATIONALE DE LA MIGRATION
	133-1-6-1-05		OPÉRATIONNALISER LES SITES DISTANTS D'ENREGISTREMENT BIOMÉTRIQUE
	133-1-6-1-06		METTRE EN PLACE UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE DE CARTES DE RESIDENTS
	133-1-6-1-07		PAYER LES CONTRIBUTIONS INTRERNATIONALES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
134	Décentralisation et Développement Local		
134-1	<b>METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.</b>		
134-1-1	<b>AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>		
134-1-1-1	<b>SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS</b>		
134-1-1-1-01	AMÉLIORER LA COMPÉTENCE DES RESPONSABLES COMMUNAUX À LA PLANIFICATION GESTION DES PROJETS		
134-1-1-1-02	METTRE UN CADRE DE TRAVAIL EFFICACE ENTRE LES CTDS ET FDL		
134-1-1-1-03	FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-1-1-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION		
134-1-1-1-05	ASSURER LE TRANSFERT DE FONDS POUR LES SOUS- PROJETS DES CTD		
134-1-2	<b>COORDONNER LES APPUIS AUX CTD</b>		
134-1-2-1	<b>APPUIS AUX CTD COORDONNÉS</b>		
134-1-2-1-01	APPUYER LES CTD À LA GESTION RATIONNELLE DE LEUR PATRIMOINE		
134-1-2-1-02	MISE EN PLACE DES MECANISMES DE LA BONNE GOUVERNANCE LOCAL rojet --		
134-1-2-1-03	TRANSFÉRER AUX CTD ET AUX EPA LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR GÉRER EFFICACEMENT LEURS AFFAIRES		
134-1-2-1-04	T02COACHING TERRITORIAL		
134-1-2-1-05	ACCOMPAGNER LES CTD AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-06	PN4 DÉCENTRALISATION ÉMERGENTE		
134-1-2-1-07	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DANS LES ZONES NON INTERVENUES PAR LES PTF		
134-1-2-1-08	APPUI AU PPP INTERCOLECTIVITE ET COOPERATION DECENTRALISEES POUR LES OPC I ET ASSOCIATION DES COMMUNES		
134-1-2-1-09	DÉVELOPPER DES SYNERGIES DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET INTER-COLLECTIVITÉS, AFIN DE RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET LE GAIN D'ÉCHELLE DANS LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT		
134-1-2-1-10	APURER LES ARRIERES DES COMMUNES		
134-1-2-1-11	SUSCITER ET DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DES CTD AVEC LE SECTEUR PRIVÉ, EN PRIVILÉGIANT LES CONCERTATIONS MULTI-ACTEURS LOCAUX ET TERRITORIAUX		
134-1-2-1-12	Appuyer les CTD à la promotion de la gouvernance locale		
134-1-2-1-13	RENFORCER LES CAPACITÉS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES		
134-1-2-1-14	ASSURER LE SUIVI DE L'UTILISATION DES SUBVENTIONS TRANSFÉRÉES AUX CTD		
134-1-2-1-15	Dotation en matériels et mobiliers de bureau		
134-1-2-1-16	Accompagner les CTD à la promotion du développement local inclusif		
134-1-2-1-17	ACCRÔÎTRE LES RELATIONS DES CTD MALAGASY ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EXTÉRIEURES PAR DES ÉCHANGES ET DES PARTAGES MULTITHÉMATIQUES ET MULTI-ACTEURS		
134-1-2-1-18	VALORISER LES BONNES PRATIQUES ET SUCCESS STORIES AFIN D'AUGMENTER L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DE LA DÉCENTRALISATION EFFECTIVE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-19	Formation, animation et encadrement		
134-1-2-1-20	Amélioration des recettes Communales		
134-1-2-1-21	APPUYER LES CTD POUR LE RESPECT DE L'ETHIQUE ET DE LA DÉONTOLOGIE		
134-1-2-1-22	Traiter les Doléances venant des CTD		
134-1-2-1-23	Construction ou réhabilitation des bâtiments		
134-1-2-1-24	Appuyer techniquement les CTD dans tout le processus de la décentralisation		
134-1-2-1-25	APPUYER LES CTD POUR L'INSTAURATION DU PRINCIPE DE L'INTÉGRITÉ DANS LA RÉALISATION DU SERVICE PUBLIC LOCAL		
134-1-2-1-26	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES RESPONSABLES DES CTD A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE LA DECNETRALISATION AU PROFIT DU DEVELOPPEMENT LOCAL		
134-1-2-1-27	Coaching territorial		
134-1-2-1-28	APPUYER TECHNIQUEMENT LES CTD DANS TOUT LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION		
134-1-2-1-29	APPUYER LES CTD À PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE		
134-1-2-1-30	Dotation en materiels informatiques et logiciel		
134-1-2-1-31	PN6 REGIONS EMERGENTES		
134-1-3	<b>CONCERTE ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.</b>		
134-1-3-1	<b>CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL</b>		
134-1-3-1-01	T21 AMELIORATION DES RECETTES COMMUNALES		
134-1-3-1-02	RENFORCER LA CULTURE DE DIALOGUE ENTRE LES RESPONSABLES DES CTD ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU NIVEAU LOCAL		
134-1-3-1-03	METTRE EN ŒUVRE LE PLAN QUINQUENNAL DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LA DÉCENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF ET INTÉGRÉ		
134-1-3-1-04	S24-PROJET DE SOUTIEN A DES MOYENS DE SUBSISTANCE RESILIENTS DANS LE SUD DE MADAGASCAR (Ex South Resiliency)		

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>14</b>	<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION</b>
<b>142</b>	<b>ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION</b>
<b>134</b>	<b>Décentralisation et Développement Local</b>
134-1-3-1-05	OPERATIONALISATION DE L'OBSERVATOIR NATIONAL , MISE EN PLACE DES CENTRES D'OBSERVATION REGIONAUX ET D'UN SYSTEME DE COMMUNICATION SUR LA DECENTALISATION ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL
134-1-3-1-06	SUIVRE ET ÉVALUER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
134-1-3-1-07	MISE EN PLACE ET OPERATIONNALISATION AU NIVEAU DES DISTRICTS D'UNE UNITE D'APPUI DES SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES AUX COLECTIVITES TERRITOIRES DECENTRALISEES
134-1-3-1-08	APPUYER ET ACCOMPAGNER LES CTDS DANS LA PROMOTION PPP ET LA COORDINATION DES INTERVENTIONS DES PTFS DANS LEURS TERRITOIRES
134-1-3-1-09	CONSOLIDER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION.
134-1-3-1-10	ASSURER UN BON CADRE DE TRAVAIL
<b>134-1-4</b>	<b>RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.</b>
<b>134-1-4-1</b>	<b>CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES</b>
134-1-4-1-01	AMÉLIORER LE SYSTÈME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES RESPONSABLES DES CTD DANS LE DOMAINE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DE LA GESTION FINANCIÈRE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
134-1-4-1-02	renforcement des capacités techniques de l'INDDL
134-1-4-1-03	T03ELABORATION D'UN CADRE JURIDIQUE ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
134-1-4-1-04	Gouvernance Urbaine de Grand Tana
134-1-4-1-05	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AUPRÈS DES ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
134-1-4-1-06	APPUYER LES CTD DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
134-1-4-1-07	Améliorer la gestion des activités de formation de l'INDDL
134-1-4-1-08	RENFORCER LES CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD EN MATIÈRE DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE DES CTD
134-1-4-1-09	RENFORCER LA COMMUNICATION POUR UNE LARGE VISIBILITÉ DE L'INDDL
<b>134-1-5</b>	<b>METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.</b>
<b>134-1-5-1</b>	<b>PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE</b>
134-1-5-1-01	COORDINATION DES APPUIS AU DEVELOPPEMENT LOCAL
134-1-5-1-02	PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET A LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE
134-1-5-1-03	PROJET DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL INCLUSIF ET DE DECENTRALISATION ( PRODECID/GIZ)
134-1-5-1-04	HARMONISER LES INTERVENTIONS DES PTF EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL
134-1-5-1-05	TXX -ASSURER LA COORDINATION GENERALE DES PROJETS ET DES PARTENARIATS DU MID
134-1-5-1-06	CONDUIRE LA MISE EN ŒUVRE, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DU PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT LOCAL.
134-1-5-1-07	RECHERCHER ET ORGANISER DES PARTENARIATS TECHNIQUES ET FINANCIERS DANS LE CADRE DE LA SNDL
134-1-5-1-08	SUPERVISER LES INTERVENTIONS DES ORGANISMES RATTACHÉS DU MID



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
135	Réformes Administratives		
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD		
135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID		
135-1-1-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE		
	135-1-1-1-01	EVALUATION DES DEPENSES PUBLIQUES DANS LES COLLECTIVITES	
	135-1-1-1-02	COLLECTER LES DONNÉES NECESSAIRES À LA CONCEPTION D'UNE BASE DE DONNÉES	
	135-1-1-1-03	METTRE EN PLACE UNE BANQUE DE DONNÉES DE RÉFORME	
	135-1-1-1-04	ASSURER LA SUPERVISION DES PROJETS GÉRÉS PAR LES DIRECTIONS RATTACHÉES À LA	
	135-1-1-1-05	Vulgariser les textes adoptés/promulgués auprès des responsables territoriaux	
	135-1-1-1-06	AMÉLIORER LES SERVICES RENDUS AUX USAGERS DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU MID	
	135-1-1-1-07	PARTICIPER À L'EFFICACITÉ ET À L'EFFICIENCE DU PERSONNEL DU MID	
	135-1-1-1-08	PROCÉDER À L'ÉLABORATION DES OUTILS DE PROGRAMMATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION ET À LEUR TRANSMISSION AUX INSTANCES SUPÉRIEURES	
	135-1-1-1-09	Diffuser les textes sur des supports physiques ou électroniques	
	135-1-1-1-10	GÉRER LES PROJETS AFFILIÉS À LA DGRA	
	135-1-1-1-11	Elaborer les textes relatifs au renforcement de l'effectivité de la Décentralisation	
	135-1-1-1-12	EFFECTUER DES MISSIONS DE SUIVI-ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES	
	135-1-1-1-13	APPUYER L'ÉTUDE ET L'ÉLABORATION DES PROJETS DU MID	
	135-1-1-1-14	ENRICHIR LA DOCUMENTATION DU MID EN OUVRAGES ET PÉRIODIQUES	
	135-1-1-1-15	Elaborer les textes relatifs à la redynamisation de l'Administration du Territoire	
	135-1-1-1-16	CONTRIBUER À LA MISE EN PLACE DES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DU MID	
	135-1-1-1-17	CONTRIBUER AUX REFORMES INITIÉS PAR LES AUTRES INSTITUTIONS ET MINISTERES AU BÉNÉFICE DES CTD	
	135-1-1-1-18	ENTREtenir LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA DELED.	
	135-1-1-1-19	RECHERCHER LES PARTENARIATS	
	135-1-1-1-20	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL DE LA DELED EN MATIÈRE LÉGISTIQUE, JURIDIQUE, GESTION ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE	
	135-1-1-1-21	COORDONNER LES PROJETS DU MID	
	135-1-1-1-22	DIFFUSER LES TEXTES SUR DES SUPPORTS PHYSIQUES OU ÉLECTRONIQUES	
	135-1-1-1-23	METTRE EN ŒUVRE LES PARTENARIATS DANS LE CADRE DE FORMATION	
	135-1-1-1-24	INITIER À LA CULTURE D'ÉVALUATION ET DE REDEVABILITÉ	
	135-1-1-1-25	SUPERVISER LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS ET DE SUIVI-ÉVALUATION AU NIVEAU DU MID.	
	135-1-1-1-26	ASSURER L'APPROPRIATION DES TEXTES ADOPTÉS/PROMULGUÉS PAR LES RESPONSABLES TERRITORIAUX.	
	135-1-1-1-27	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES DES PROJETS	
	135-1-1-1-28	ACQUERIR UN LOGICIEL D'EXPLOITATION DES DONNÉES STATISTIQUES	
	135-1-1-1-29	VULGARISATION ET APPROPRIATION DES REFORMES ADMINISTRATIVES PAR LES RESPONSABLES CENTRAUX ET TERRITORIAUX DU MINISTERE DE L INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION	
	135-1-1-1-30	PN2 REFORMES ADMINISTRATIVES ET TRANSFORMATION DIGITALE	
135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE		
135-1-2-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES		
	135-1-2-1-01	T01GERER LES INSTRUMENTS DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE	
	135-1-2-1-02	T01VULGARISER ET APPROPRIER LES REFORMES SECTORIELLES AUX REPRESENTANTS DE L'ETAT	
	135-1-2-1-03	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-04	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-05	EFFECTUER LE SUIVI DES PROJETS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-06	ELABORER LES TEXTES RELATIFS À LA REDYNAMISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	
	135-1-2-1-07	ORGANISER DES FORMATIONS À L'ENDROIT DES AGENTS PÉRIPHÉRIQUES ET EXCENTRIQUES DU MID	
	135-1-2-1-08	RÉALISER LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES DU MID EN COLLABORATION AVEC LES EPA DE FORMATION	
	135-1-2-1-09	RENFORCER LA CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX DU MID	
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD		
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS		
	135-1-3-1-01	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA MODERNISATION DES SERVICES PUBLICS DES CTD	
	135-1-3-1-02	T22 Appui aux communes sur l'élaboration du budget de Programme	
	135-1-3-1-03	Amélioration de la gestion des ressources fiscales des CTD	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

142 ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION

135 Réformes Administratives

135-1-3-1-04 *Mise en place des Communes pilotes*

135-1-3-1-05 *APPUYER LA CONCEPTION DES PROJETS AYANT DES IMPACTS SUR LES CTD*

135-1-3-1-06 *ELABORER LES TEXTES RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'EFFECTIVITÉ DE LA DÉCENTRALISATION*

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
216	<b>Gestion des Risques et des Catastrophes</b>		
216-1	<b>Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes</b>		
216-1-1	<b>Améliorer les outils techniques de préparation</b>		
216-1-1-1	<b>Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse</b>		
216-1-1-1-01	Créer un pool de formateurs pour les régions et les former pour la préparation et réponse aux urgences		
216-1-1-1-02	Organiser une formation spécifique sur le relèvement afin de familiariser les acteurs nationaux sur les mesures de préparation pour le relèvement		
216-1-1-1-03	Développer et mettre en oeuvre un programme de formation pour la préparation et réponse aux urgences de toutes natures et à tous les niveaux (national, régions, districts, communes) et sur la gestion de système d'alerte précoce ;		
216-1-1-1-04	Organiser des exercices de simulation annuellement (période prédéfinie) et simultanément pour plusieurs risques (naturels ou industriels) majeurs au niveau national, régional et district, afin de tester les plans de contingence et de renforcer les capacités		
216-1-1-1-05	Assurer la formation régulière des agents en charge de la gestion des systèmes d'alerte précoce		
216-1-1-1-06	Mettre en place une base de données de toutes les personnes formées en RRC et GRC au niveau national		
216-1-1-1-07	Organiser une formation pour la gestion de l'information et en SIG avec un focus sur la préparation et réponse aux urgences		
216-1-1-2	<b>Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels</b>		
216-1-1-2-01	Renforcer les capacités des comités locaux de planification de secours en formation, en moyens matériels et financiers		
216-1-1-2-02	Mettre à jour les plans de contingence en fonction des scénarios de risques futurs et prendre en compte l'aspect genre à tous les niveaux		
216-1-1-2-03	Procéder à des campagnes de pré-positionnement dans les districts et régions sensibles		
216-1-1-2-04	Faire une large diffusion du mécanisme institutionnel de gestion des crises		
216-1-1-3	<b>Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences</b>		
216-1-1-3-01	Mettre en place un mécanisme permettant d'actualiser périodiquement les plans sectoriels de contingence régionaux en utilisant les résultats de l'évaluation des risques.		
216-1-1-3-02	Développer et disséminer un seul outil standard pour l'évaluation des besoins en cas de catastrophes		
216-1-1-3-03	Renforcer les capacités (techniques, matérielles et financières) des communautés des zones sensibles à la préparation et la réponse		
216-1-1-3-04	Réhabilitation et aménagement des infrastructures régionales		
216-1-1-3-05	Installation de centre régional de protection civile (CRPC)		
216-1-1-4	<b>Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC</b>		
216-1-1-4-01	Assurer les missions de préparation, de secours et de relèvement par la mise à contribution des structures décentralisées du BNGRC.		
216-1-1-5	<b>Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée</b>		
216-1-1-5-01	PN5 Gestion des risques et catastrophes proactive et rationalisée		
216-1-1-5-02	Rénovation et mise en oeuvre de la stratégie nationale de gestion des risques et catastrophes		
216-1-1-6	<b>Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres</b>		
216-1-1-6-01	Renforcer les capacités en équipement des structures de secours d'urgence.		
216-1-1-6-02	Renforcer les capacités nationales en matière de formulation, mise en oeuvre et suivi de programmes de relèvement rapide		
216-1-1-6-03	Etablir une standardisation des équipements de réponse/communication entre tous les principaux intervenants dans la gestion des situations d'urgence		
216-1-1-7	<b>Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire</b>		
216-1-1-7-01	Développer/renforcer les mécanismes d'alerte précoce dans les régions, districts les plus sensibles		
216-1-1-7-02	Développer/former et équiper les districts plus sensibles afin que des mécanismes d'alerte précoce soient fonctionnels		
216-1-1-8	<b>Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional</b>		
216-1-1-8-01	Former les agents des centres sur la collecte, l'analyse et la gestion de l'information		
216-1-1-8-02	Organiser régulièrement des exercices de simulations afin de garantir un bon niveau d'opérationnalité des centres		
216-1-1-9	<b>Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations</b>		
216-1-1-9-01	Etablir les standards minimum afin de garantir la sécurité des intervenants lors de situations d'urgence		
216-1-1-9-02	Mettre en place un document standard pour les "appels de fonds d'urgence" et aussi pour le reporting		
216-1-1-9-03	Créer une banque d'informations afin de centraliser et gérer les informations pour la préparation et réponse aux urgences		
216-1-1-9-04	Etablir des accords-cadres et des partenariats entre l'État, les acteurs humanitaires, et le secteur privé		

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION		
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION		
216	<b>Gestion des Risques et des Catastrophes</b>		
	216-1-1-9-05	<i>Etablir une base de données pour tous les numéros/contacts importants (GVT, SNU, NGO et donateurs)</i>	
	216-1-1-9-06	<i>Etablir une procédure afin de gérer les médias lors de situation de réponse aux urgences</i>	
216-1-2	<b>Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires</b>		
	216-1-2-1	<b>Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires</b>	
	216-1-2-1-01	<i>Disséminer les SAP existants à tous les intervenants/partenaires impliqués dans la réponse aux urgences</i>	
	216-1-2-1-02	<i>Créer des réseaux communautaires d'alerte précoce dans les régions non encore dotées</i>	
	216-1-2-1-03	<i>Renforcer les capacités du système national d'alerte précoce afin qu'il puisse couvrir les risques majeurs dans le pays</i>	
	216-1-2-1-04	<i>Accroître la performance à l'échelle locale des prévisibilités des risques majeurs</i>	
	216-1-2-1-05	<i>Promouvoir l'utilisation des TV, des radios, des réseaux de téléphonie ou autres moyens fiables dans le cadre des alertes précoces afin de permettre aux populations urbaines et rurales d'être informées sur les mesures à prendre pour minimiser l'impact des</i>	
	216-1-2-1-06	<i>Faire une évaluation du système d'alerte existant et tenir compte des connaissances traditionnelles</i>	
	216-1-2-1-07	<i>PROJET D'AMELIORATION DE L'EFFICIENCE EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE</i>	
216-1-3	<b>Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé</b>		
	216-1-3-1	<b>Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs</b>	
	216-1-3-1-01	<i>Elaborer les cartes des zones à multirisques.</i>	
	216-1-3-1-02	<i>Réaliser une étude de vulnérabilité des écosystèmes côtiers et des mangroves, ainsi que des établissements humains de la côte malgache au phénomène de l'érosion côtière</i>	
	216-1-3-1-03	<i>Développer des outils, capitaliser les existants et réaliser des diagnostics sommaires des risques pour chaque secteur</i>	
	216-1-3-1-04	<i>Actualiser et réaliser des études de modélisation des risques majeurs</i>	
	216-1-3-1-05	<i>Faire l'évaluation systématique de la vulnérabilité aux crises et catastrophes à Madagascar</i>	
216-1-4	<b>La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement</b>		
	216-1-4-1	<b>Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses</b>	
	216-1-4-1-01	<i>Installer dans les localités sensibles les points focaux de l'unité nationale de coordination de la GRC afin d'assurer un appui technique aux CTD et aux autres intervenants</i>	
	216-1-4-1-02	<i>Payer les salaires et cotisations des ECD</i>	
	216-1-4-2	<b>L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée</b>	
	216-1-4-2-01	<i>Former les acteurs nationaux et décentralisés de développement sur l'intégration de la GRC dans l'élaboration des instruments de planification du développement ;</i>	
	216-1-4-2-02	<i>Intégrer le processus d'intégration de la GRC dans l'enseignement primaire et secondaire de l'Éducation Nationale</i>	
	216-1-4-2-03	<i>Renforcer la prise en compte de la dimension de la GRC dans les études d'impacts environnementaux</i>	
	216-1-4-2-04	<i>Intégrer la GRC dans les programmes de l'Enseignement Supérieur</i>	
	216-1-4-2-05	<i>Former les parlementaires, les directeurs de cabinet, les directeurs centraux, les responsables de la planification sur l'intégration de la GRC dans les instruments de planification du développement</i>	
	216-1-4-3	<b>Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé</b>	
	216-1-4-3-01	<i>Vulgariser et promouvoir l'appropriation des textes juridiques sur la GRC</i>	
	216-1-4-3-02	<i>Vulgariser les documents relatifs à la prévention et à la gestion des risques de catastrophes</i>	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
063	Administration et Coordination						
063-1	<b>REDRESSEMENT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET TERRITORIALE TANT DÉCONCENTRÉE QUE DÉCENTRALISÉE</b>						
063-1-1	<b>ASSURER UNE ADMINISTRATION OPTIMALE DES RESSOURCES</b>						
063-1-1-1	<b>GESTION DU PATRIMOINE FONCIER, IMMOBILIER ET MATÉRIEL DU MINISTÈRE OPTIMISÉE</b>						
	063-1-1-1-R1	Pourcentage du patrimoine géré	%	60	60	25	35
063-1-1-2	<b>GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU MINISTÈRE OPTIMISÉE</b>						
	063-1-1-2-R1	Pourcentage des ressources financières gérées	%	50	50	25	35
063-1-1-3	<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES OPTIMISÉE</b>						
	063-1-1-3-R1	Pourcentage des ressources humaines gérées	%	25	25	25	35
063-1-1-4	<b>GESTION DES MARCHÉS PUBLICS OPTIMISÉE</b>						
	063-1-1-4-R1	Pourcentage des marchés publics gérées	%	50	50	50	100
063-1-2	<b>METTRE AUX NORMES LE SYSTÈME INFORMATIQUE ET LE SYSTÈME DE COMMUNICATION DU MINISTÈRE</b>						
063-1-2-1	<b>FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DU MID ET VALORISER SON IMAGE</b>						
	063-1-2-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	50	50	75	100
063-1-2-2	<b>SYSTÈME INFORMATIQUE DU MID OPTIMISÉE ET AUX NORMES</b>						
	063-1-2-2-R1	Pourcentage de l'optimisation et de normalisation	%	25	25	50	75
063-1-3	<b>ASSURER LA BONNE MARCHÉ DU PROCESUS ÉLECTORAL</b>						
063-1-3-1	<b>ELECTION RESPECTANT LES VALEURS DÉMOCRATIQUES</b>						
	063-1-3-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	30	30	40	50
063-1-4	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES CADRES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AU NIVEAU DES CTD.</b>						
063-1-4-1	<b>ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIQUE AMÉLIORÉ AU NIVEAU DES CTD</b>						
	063-1-4-1-R1	Pourcentage de réalisation	%	30	30	35	50

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION							
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION							
133	Administration Territoriale							
133-1	<b>AMÉLIORER L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE</b>							
133-1-1	<b>AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET DES CTD</b>							
133-1-1-1	<b>CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET CTD PERFORMANTES</b>							
	133-1-1-1-R1	Nombre de structures territoriales bénéficiaires	NOMBRE	900	900	1000	1200	
133-1-2	<b>RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ETAT ET LA BONNE GOUVERNANCE</b>							
133-1-2-1	<b>AUTORITÉ DE L'ETAT ET BONNE GOUVERNANCE RENFORCÉES</b>							
	133-1-2-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	60	60	80	80	
133-1-3	<b>RENFORCER LA PRÉVENTION, LE MAINTIEN DE L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS</b>							
133-1-3-1	<b>ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS RENFORCÉS</b>							
	133-1-3-1-R1	Taux d'insécurité réduit	%	50	50	60	65	
133-1-4	<b>FAIRE DE L'ÉTAT-CIVIL UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT</b>							
133-1-4-1	<b>L'ÉTAT-CIVIL EST DEvenu UN PUISSANT INSTRUMENT MODERNE AU SERVICE DES POPULATIONS, DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA SÉCURITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT</b>							
	133-1-4-1-R1	Taux d'instruments de l'état civil harmonisés, normalisés et modernisés	%	30	30	50	70	
133-1-5	<b>RENFORCER LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE</b>							
133-1-5-1	<b>SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE RENFORCÉ</b>							
	133-1-5-1-R1	Taux de dysfonctionnements corrigés	%	90	90	90	100	
133-1-6	<b>FAVORISER LA GESTION RATIONNELLE DE LA MIGRATION</b>							
133-1-6-1	<b>MIGRATION BIEN GÉRÉE ET CONTRÔLÉE</b>							
	133-1-6-1-R1	Taux d'étrangers enregistrés et contrôlés	%	65	65	75	85	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION						
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION						
134	Décentralisation et Développement Local						
134-1	<u>METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE DE LA DÉCENTRALISATION AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT LOCAL.</u>						
134-1-1	<b>AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION AUX INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>						
134-1-1-1	<b>SOUS-PROJETS D'INVESTISSEMENTS DES CTD EN INFRASTRUCTURES ET SERVICES SOCIAUX RÉALISÉS</b>						
134-1-1-1-R1	Pourcentage de sous-projets réalisés	%	842	842	870	870	
134-1-2	<b>COORDONNER LES APPUIS AUX CTD</b>						
134-1-2-1	<b>APPUIS AUX CTD COORDONNÉS</b>						
134-1-2-1-R1	nombre des CTD appuyées	NOMBRE	98	98	99	1520	
134-1-3	<b>CONCERTER ET AGIR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL.</b>						
134-1-3-1	<b>CADRE DE CONCERTATION SONT DYNAMISÉS AUTOUR D'UNE VISION PARTAGÉE SUR LA DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL</b>						
134-1-3-1-R1	Nombre de cadres de concertation mis en place aux niveaux central et local	NOMBRE	150	150	250	400	
134-1-4	<b>RENFORCER LA CAPACITÉ DES RESPONSABLES DE CTD EN GOUVERNANCE, EN DÉVELOPPEMENT LOCAL, EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET EN URBANISME.</b>						
134-1-4-1	<b>CAPACITÉS DES RESPONSABLES DES CTD RENFORCÉES</b>						
134-1-4-1-R1	Nombre des responsables des CTD formés par an	NOMBRE	2500	2500	2500	2500	
134-1-5	<b>METTRE EN COHÉRENCE AVEC LA SNDL LES APPUIS AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.</b>						
134-1-5-1	<b>PROGRAMME D'APPUIS AU DÉVELOPPEMENT LOCAL MIS EN COHÉRENCE</b>						
134-1-5-1-R1	Nombre d'empiètement thématique et géographique des appuis réduits	NOMBRE	80	80	80	90	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

14	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION							
142	ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION							
135	Réformes Administratives							
135-1	REFORMER L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES PUBLICS DES CTD							
135-1-1	RENFORCER LA COORDINATION DES ACTIONS DE RÉFORME DU MID							
135-1-1-1	SYNERGIE DES ACTIONS DE RÉFORME RENFORCÉE							
	135-1-1-1-R1	Taux de réalisation des réformes adopté	%	40	40	50	55	
135-1-2	PILOTER LES ACTIONS DE REFORMES AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE							
135-1-2-1	ACTIONS DE RÉFORME DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE PILOTÉES							
	135-1-2-1-R1	Taux de réalisation des actions de réformes de l'administration du territoire	%	50	50	50	55	
135-1-3	MODERNISER LES SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD							
135-1-3-1	SERVICES PUBLICS OFFERTS PAR LES CTD MODERNISÉS							
	135-1-3-1-R1	Taux de satisfaction des usagers (par rapport à la qualité des services offerts)	%	30	30	50	55	



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>14</b>	<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION</b>					
<b>142</b>	<b>ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DECENTRALISATION</b>					
<b>216</b>	<b>Gestion des Risques et des Catastrophes</b>					
<b>216-1</b>	<b>Accroître la résilience des institutions nationales et collectivités territoriales face aux catastrophes</b>					
<b>216-1-1</b>	<b>Améliorer les outils techniques de préparation</b>					
<b>216-1-1-1</b>	<b>Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de préparation et de réponse</b>					
216-1-1-1-R1	Nombre formations ou de remises à niveau des acteurs en préparation et réponse	NOMBRE	20	20	30	40
<b>216-1-1-2</b>	<b>Les outils techniques de la préparation aux situations d'urgence sont adaptés et opérationnels</b>					
216-1-1-2-R1	Nombre d'outils techniques renouvelés ou nouvellement développés, adaptés et opérationnalisés	NOMBRE	10	10	15	20
<b>216-1-1-3</b>	<b>Des outils sont développés pour la planification, la mise en oeuvre et le monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences</b>					
216-1-1-3-R1	Nombre d'outils de planification, de mise en oeuvre et de monitoring en matière de la préparation et réponse aux urgences développés	NOMBRE	10	10	15	20
<b>216-1-1-4</b>	<b>Les actions de prévention, d'assistance et de reconstruction sont exécutées professionnellement par des antennes locales du BNGRC</b>					
216-1-1-4-R1	Pourcentage des interventions de prévention, d'assistance et de reconstruction exécutées par des antennes locales du BNGRC	%	60	60	70	75
<b>216-1-1-5</b>	<b>Mission du BNGRC de prévision, d'assistance et de relèvement assurée</b>					
216-1-1-5-R1	Taux d'interventions du BNGRC par rapport au nombre de sinistres	NOMBRE	80	80	85	90
<b>216-1-1-6</b>	<b>Besoins nationaux en logistique et communication évalués afin de garantir une réponse efficace aux désastres</b>					
216-1-1-6-R1	Taux d'accroissement du montant des besoins nationaux en logistique et communication	NOMBRE	5	5	15	25
<b>216-1-1-7</b>	<b>Les systèmes d'alerte précoce sont opérationnels au niveau communautaire</b>					
216-1-1-7-R1	Nombre de communes ayant un système d'alerte précoce opérationnel	NOMBRE	50	50	55	60
<b>216-1-1-8</b>	<b>Les centres opérationnels sont renforcés aux niveaux national et régional</b>					
216-1-1-8-R1	Nombre de districts dotés de centres opérationnels actifs	NOMBRE	10	10	15	20
<b>216-1-1-9</b>	<b>Une banque de données et d'informations est opérationnelle afin de centraliser les informations</b>					
216-1-1-9-R1	Taux d'accroissement de la taille de la banque de données et d'informations	NOMBRE	25	25	30	35
<b>216-1-2</b>	<b>Un système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires</b>					
<b>216-1-2-1</b>	<b>Le système national d'alerte précoce multirisque est renforcé et relayé par les SAP communautaires</b>					
216-1-2-1-R1	Nombre de nouveaux SAP multirisques mis en place	NOMBRE	30	30	35	40
<b>216-1-3</b>	<b>Les risques majeurs sur l'ensemble du territoire sont connus et évalués et le SAP national multirisques renforcé</b>					
<b>216-1-3-1</b>	<b>Les risques tant au niveau national et local sont identifiés et évalués, et leur profil contribue de façon adéquate à la prise de décision des acteurs</b>					
216-1-3-1-R1	Nombre de risques au niveau national et local étudiés, évalués et documentés de façon à aider à la prise de décision des acteurs	NOMBRE	10	10	15	20

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>216-1-4</b>	<b>La RRC et la GRC sont intégrées dans les politiques nationale et sectorielles de développement</b>					
<b>216-1-4-1</b>	<b>Le cadre politique de la RRC et de la GRC est renforcé par la clarification autant que possible de toutes les clauses</b>					
216-1-4-1-R1	Nombre de clauses du cadre politique de la RRC et la GRC clarifiées	<i>NOMBRE</i>	5	5	10	15
<b>216-1-4-2</b>	<b>L'intégration de la GRC dans les politiques, plans, programmes sectoriels est améliorée</b>					
216-1-4-2-R1	Nombre de nouveaux documents de politique, plans, programmes sectoriels de développement intégrant la GRC	<i>NOMBRE</i>	25	25	30	35
<b>216-1-4-3</b>	<b>Le cadre juridique de la réduction et de gestion des risques des catastrophes est renforcé</b>					
216-1-4-3-R1	Nombre de textes juridiques relatifs à la RRC et la GRC	<i>NOMBRE</i>	15	15	20	25

15- MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>15</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
<b>150</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>
<b>036</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>036-1</b>	<b>REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE</b>
<b>036-1-1</b>	<b>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE</b>
<b>036-1-1-1</b>	<b>LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES</b>
036-1-1-1-01	RENFORCEMENT DE CAPACITE HUMAINE, MATERIELLE ET LOGISTIQUE
036-1-1-1-02	ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES STRATEGIQUE DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-03	DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
036-1-1-1-04	COORDONNER L'EXECUTION DU BUDGET DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-05	ENTRETENIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DE TRANSMISSION
036-1-1-1-06	ASSURER LE RECENSEMENT ET LA GESTION DE LA PATRIMOINE DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-07	ASSURER LE PAIEMENT DES CHARGES FIXES DU MINISTERE
036-1-1-1-08	ENTRETENIR LE PARC AUTOMOBILE DU MINISTÈRE
036-1-1-1-09	ASSURER LE CONTRÔLE D'EXECUTION DES TRAVAUX
036-1-1-1-10	TENIR DES REUNION HEBDOMADAIRE
036-1-1-1-11	INITIER DES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES
036-1-1-1-12	RENFORCER L'EFFECTIF DE LA POLICE NATIONALE
036-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ABRITANT LES SERVICES DE POLICE
036-1-1-1-14	DÉCONCENTRER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
036-1-1-1-15	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS INFORMATIQUES ET DES PERIPHÉRIQUES
036-1-1-1-16	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS TECHNIQUES ET DE BUREAU ET DES ÉQUIPEMENTS
<b>036-1-2</b>	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>
<b>036-1-2-1</b>	<b>LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ</b>
036-1-2-1-01	ASSURER L'EFFECTIVITÉ DU STANDARD DE SERVICE
036-1-2-1-02	ASSURER UNE EXEMPLARITÉ ET UNE TRANSPARENCE QUANT AUX SANCTIONS EN MATIÈRE DE CORRUPTION
036-1-2-1-03	INTENSIFIER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SERVICES DE POLICE
036-1-2-1-04	CRÉER UNE CELLULE DE TRAITEMENT DES DOLÉANCES (CTD)
<b>036-1-3</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE</b>
<b>036-1-3-1</b>	<b>LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ</b>
036-1-3-1-01	INTERCONNECTER LES SERVICES DE SUIVI-EVALUATION
036-1-3-1-02	METTRE EN PLACE AU NIVEAU DE LA DPSE LE SERVICE DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES PROJETS

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
120	Securité publique
120-1	<b>GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS</b>
120-1-1	<b>RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE</b>
120-1-1-1	<b>LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE</b>
120-1-1-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-1-1-02	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-03	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-1-1-04	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
120-1-1-1-05	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
120-1-1-1-06	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES
120-1-1-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-1-1-08	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-1-1-09	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-1-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-1-1-12	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-1-1-13	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE
120-1-1-1-14	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
120-1-1-1-15	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-1-1-16	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-1-1-17	RENFORCER LA LUTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE (VBG)
120-1-1-1-18	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROFANATION DES TOMBEAUX ET LE TRAFIC DES OSSEMENTS HUMAINS
120-1-1-1-19	MODERNISER LA POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (PST)
120-1-1-1-20	FLUIDIFIER LA CIRCULATION EN VILLE
120-1-1-1-21	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES ARMES
120-1-1-1-22	METTRE EN PLACE UNE CELLULE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ (CLCC)
120-1-1-1-23	DOTATION DE MOYENS ET MATÉRIELLES ADÉQUATS POUR LES SERVICES DE POLICE
120-1-1-1-24	RENFORCEMENT DE LA SECURITE PUBLIQUE
120-1-1-1-25	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-1-1-26	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-1-1-27	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA POLICE NATIONALE
120-1-2	<b>RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE</b>
120-1-2-1	<b>LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ</b>
120-1-2-1-01	RENFORCER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION EN MATIÈRE DE DROITS DES ENFANTS AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
120-1-2-1-02	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-2-1-03	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISMES
120-1-2-1-04	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS ET DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES
120-1-2-1-05	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-06	RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE SÉCURISATION DE PROXIMITÉ(RONDES, PATROUILLES)
120-1-2-1-07	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA VIOLATION DES SÉPULTURES SUIVIE DE VOL D'OSSEMENTS HUMAINS
120-1-2-1-08	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS DE BOVIDÉS
120-1-2-1-09	METTRE EN PLACE ET RENDRE FONCTIONNELLE DE NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
120-1-2-1-10	MULTIPLIER LES ACTIONS POLICIÈRES EN MILIEU RURAL DONT LES TOURNÉES DE POLICE GÉNÉRALE (TPG)
120-1-2-1-11	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES UNITÉS DE GARDE CÔTES
120-1-2-1-12	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES, USAGE DES FAUX ET CONTREFAÇONS.
120-1-2-1-13	RENFORCER LE DÉMANTELEMENT DES RÉSEAUX EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
120-1-2-1-14	INTENSIFIER LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES DES ÉTABLISSEMENT HÔTELIER POUR LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE BONNE MŒURS
120-1-2-1-15	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES CRIMES DE SANG
120-1-2-1-16	RENFORCER LE DÉMENTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAFICS DES RESSOURCES NATURELLES

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

150 SECURITE PUBLIQUE

120 Sécurité publique

120-1-2-1-17	INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC D'ARMES À FEU
120-1-2-1-18	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNELLES DES DIRECTIONS RÉGIONALES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
120-1-2-1-19	RENFORCER LA PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DES VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES ENFANTS
120-1-2-1-20	RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VOLS À MAIN ARMÉE
120-1-2-1-21	REDOUBLER LA GARDE STATIQUE DES CENTRES NÉVRALGIQUES ET DES POINTS SENSIBLES
120-1-2-1-22	RENFORCER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>15</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
<b>150</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>
<b>136</b>	<b>Surveillance du territoire et renseignements généraux</b>
<b>136-1</b>	<b>INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL</b>
<b>136-1-1</b>	<b>RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES</b>
<b>136-1-1-1</b>	<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES</b>
	<i>136-1-1-1-01 INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</i>
	<i>136-1-1-1-02 RESTAURER LA MISE À LA DISPOSITION AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE FONDS SPÉCIAUX</i>
	<i>136-1-1-1-03 INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</i>
<b>136-1-2</b>	<b>RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL</b>
<b>136-1-2-1</b>	<b>LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE</b>
	<i>136-1-2-1-01 INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
	<i>136-1-2-1-02 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
	<i>136-1-2-1-03 RENFORCER LA SURVEILLANCE DES APPROCHES MARITIMES ET AÉRIENNES, LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LES ACTIONS DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS</i>
	<i>136-1-2-1-04 RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DES POLICIERS AU NIVEAU DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
	<i>136-1-2-1-05 T01_RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE</i>
	<i>136-1-2-1-06 INTENSIFIER LE CONTRÔLES AU NIVEAUX DES PORTS ET AÉROPORTS</i>
<b>136-1-2-2</b>	<b>LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ</b>
	<i>136-1-2-2-01 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER</i>
	<i>136-1-2-2-02 NUMÉRISATION DE L'ARCHIVAGE DES FICHES DE RENSEIGNEMENTS AUPRES DU SERVICE DE SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DU SCIE</i>
	<i>136-1-2-2-03 RENFORCER LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DES ÉTRANGERS</i>
	<i>136-1-2-2-04 INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LE SÉJOUR IRRÉGULIER</i>
<b>136-1-2-3</b>	<b>LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE</b>
	<i>136-1-2-3-01 PASSEPORT ELECTRONIQUE</i>
	<i>136-1-2-3-02 RENFORCER LES OPÉRATIONS DE DÉMANTÈLEMENT DES RÉSEAUX DE TRAITE DE PERSONNE</i>
	<i>136-1-2-3-03 CRÉER UNE BASE DE DONNÉES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION</i>
	<i>136-1-2-3-04 AMÉLIORER LA PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DE VOYAGE</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
150	SECURITE PUBLIQUE
137	Formation et réforme
137-1	<b>RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE</b>
137-1-1	<b>AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE</b>
137-1-1-1	<b>LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE</b>
137-1-1-1-01	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-1-02	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES NOUVEAUX INSPECTEURS ET AGENTS DE POLICE
137-1-1-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITE D'ACCUEIL DES ECOLES DE LA POLICE NATIONALE
137-1-1-1-04	PROCÉDER À LA FORMATION INITIALE DES FUTURS CADRES
137-1-1-1-05	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CORPS ENSEIGNANTS AU NIVEAU DES ÉCOLES DE FORMATION
137-1-1-2	<b>CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE</b>
137-1-1-2-01	ELABORER ET METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE FORMATION ET DE GESTION PRÉVISIONNELLE DES COMPÉTENCES
137-1-1-2-02	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-03	ETABLIR DES PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR AVOIR DES PERSONNELS PLURIDISCIPLINAIRES
137-1-1-2-04	RENFORCER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DES POLICIERS.
137-1-1-2-05	MENER UNE FORMATION EN SPÉCIALISATION EN MATIÈRE D'INTERVENTION TACTIQUE
137-1-2	<b>REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE</b>
137-1-2-1	<b>LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS</b>
137-1-2-1-01	RÉVISER LES TEXTES REGISSANT LE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE
137-1-2-1-02	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-1-03	REDYNAMISER LE SERVICE DE LA LÉGISLATION ET DU CONTENTIEUX DU MINISTÈRE
137-1-2-1-04	ELABORER DES CATALOGUES DES UNIFORMES, DES NOMEMCLATURES DE POSTE ET DES MANUELS DE PROCÉDURES
137-1-2-1-05	METTRE EN PLACE UNE COMMISSION DE REFORME
137-1-2-2	<b>LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE EST RÉFORMÉE</b>
137-1-2-2-01	ERIGER LE SERVICE CENTRAL DE COMMUNICATION EN DIRECTION
137-1-2-2-02	METTRE EN PLACE DES NOUVELLES UNITÉS SPÉCIALISÉES
137-1-2-2-03	METTRE EN PLACE DES DIRECTIONS RÉGIONALES



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>15</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>				
<b>150</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>				
<b>036</b>	<b>Administration et Coordination</b>				
<b>036-1</b>	<b>REHABILITER L'ADMINISTRATION DE LA POLICE NATIONALE</b>				
<b>036-1-1</b>	<b>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE</b>				
<b>036-1-1-1</b>	<b>LES RESSOURCES DE LA POLICE NATIONALE SONT RENFORCÉES</b>				
036-1-1-1-R1	Taux de réalisation des projets des infrastructures et d'acquisition des matériels roulant, des mobiliers, des équipements et du projet de recrutement	%	100	100	100
<b>036-1-2</b>	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>				
<b>036-1-2-1</b>	<b>LE CADRE D'ÉTHIQUE, DE L'INTÉGRITÉ ET DE LA REDEVABILITÉ SOCIALE EST RENFORCÉ</b>				
036-1-2-1-R1	Taux de réduction du nombre des Policiers impliqués aux affaires de corruption et similaires	%	5	5	10
<b>036-1-3</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE</b>				
<b>036-1-3-1</b>	<b>LE SYSTÈME DE CONTRÔLE ET DE SUIVI-ÉVALUATION EST RENFORCÉ</b>				
036-1-3-1-R1	Transparence et efficience dans la gestion des affaires administratives et financières	%	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>15</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
<b>150</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>						
<b>120</b>	<b>Securité publique</b>						
<b>120-1</b>	<b>GARANTIR LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS</b>						
<b>120-1-1</b>	<b>RENFORCER LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE</b>						
<b>120-1-1-1</b>	<b>LA CAPACITÉ PRÉVENTIVE DE LA POLICE NATIONALE EST RENFORCÉE</b>						
	120-1-1-1-R1	Réduction du taux de criminalité	%	1,63	1,63	1,60	1,60
<b>120-1-2</b>	<b>RENFORCER LA CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE JUDICIAIRE DE LA POLICE NATIONALE</b>						
<b>120-1-2-1</b>	<b>LE TRAITEMENT DES AFFAIRES À CARACTÈRES JUDICIAIRE ET ÉCONOMIQUE EST AMÉLIORÉ</b>						
	120-1-2-1-R1	Taux d'élucidation des affaires traitées	%	45	45	55	55

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

15	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE						
150	SECURITE PUBLIQUE						
136	Surveillance du territoire et renseignements généraux						
136-1	<b>INTENSIFIER LA COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS ET LA SURVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL</b>						
136-1-1	<b>RENFORCER LA STRUCTURE DE RENSEIGNEMENTS DE LA POLICE NATIONALE POUR INFORMER LES INSTANCES ÉTATIQUES</b>						
136-1-1-1	<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE LA POLICE NATIONALE SONT PERTINENTS ET FIABLES</b>						
	136-1-1-1-R1	Nombre des renseignements exploités, recoupés et communiqués par la Police Nationale	NOMBRE	10000	10000	10250	10450
136-1-2	<b>RENFORCER LA SUREVEILLANCE DU TERRITOIRE NATIONAL</b>						
136-1-2-1	<b>LA SÛRETÉ PORTUAIRE ET AÉROPORTUAIRE EST RENFORCÉE</b>						
	136-1-2-1-R1	Taux d'élucidation de traitement des infractions à la législation sur l'immigration et émigration	%	100	100	100	100
136-1-2-2	<b>LE CONTRÔLE DES ÉTRANGERS EST INTENSIFIÉ</b>						
	136-1-2-2-R1	Taux d'accroissement du nombre des étrangers contrôlés	%	12	12	15	15
136-1-2-3	<b>LA DÉLIVRANCE DES DOCUMENTS DES VOYAGES ET OPTIMISÉE</b>						
	136-1-2-3-R1	Taux d'accroissement du nombre des documents de voyage délivrés	%	10	10	15	20

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>15</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
<b>150</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>						
<b>137</b>	<b>Formation et réforme</b>						
<b>137-1</b>	<b>RENFORCER LA CAPACITE PROFESSIONNELLE, OPERATIONNELLE DES FONCTIONNAIRES DE POLICE ET LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU MINISTERE</b>						
<b>137-1-1</b>	<b>AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DES FONCTIONNAIRES DE POLICE</b>						
<b>137-1-1-1</b>	<b>LA FORMATION INITIALE EST AMÉLIORÉE</b>						
	137-1-1-1-R1	Nombre des élèves formés	NOMBRE	1250	1250	1250	1250
<b>137-1-1-2</b>	<b>CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE LA POLICE NATIONALE AMÉLIORÉE</b>						
	137-1-1-2-R1	Taux d'accroissement des policiers bénéficiés de renforcement de capacité professionnelle	NOMBRE	60	60	75	80
<b>137-1-2</b>	<b>REFORMER LE CADRE LÉGAL ET LA STRUCTURE DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE</b>						
<b>137-1-2-1</b>	<b>LES TEXTES DE FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE SONT REFORMÉS</b>						
	137-1-2-1-R1	Nombre des textes de fonctionnement mis à jour	NOMBRE	6	6	8	8

62- MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE  
ET DES TRAVAUX PUBLICS

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE
018	Administration et Coordination
018-1	<b>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</b>
018-1-1	<b>Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée</b>
018-1-1-1	<b>Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier</b>
018-1-1-1-01	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU SERVICE FONCIER
018-1-1-1-02	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
018-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES FONCIERS AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
018-1-1-2	<b>Administration du domaine et sécurisation foncière assurée</b>
018-1-1-2-01	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE DE DOMAINE ET DE TOPOGRAPHIE
018-1-1-2-02	METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIERE DE SECURISATIONS FONCIERES
018-1-1-2-03	ASSURER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES TOPOGRAPHIQUES
018-1-1-2-04	ASSURER LA GESTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
018-1-1-2-05	APPUYER LA STRUCTURE DE GESTION FONCIERE DECENTRALISEE
018-1-1-3	<b>Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs</b>
018-1-1-3-01	ASSURER LES TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICES PUBLICS
018-1-1-3-02	CONSTRUIRE ET/OU REHABILITER DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS POUR LES SERVICES CENTRAUX ET EXCENTRIQUES EN TENANT COMPTE DE L'AUGMENTATION DES SERVICES ET DES EFFECTIFS DU PERSONNEL
018-1-1-3-03	ASSURER LES TRAITEMENTS MEDICO-SOCIAUX DES AGENTS
018-1-1-3-04	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
018-1-1-3-05	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE	
409	Domaine et sécurisation foncière	
409-1	<b>Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national</b>	
409-1-1	<b>Mettre en oeuvre le programme topographie foncière</b>	
409-1-1-1	<b>Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabls élaborés et Inventaire de statuts de terre</b>	
	409-1-1-1-01	PROGRAMME TOPOGRAPHIQUE FONCIERE
	409-1-1-2	<b>Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiabls élaborés et délimitation des terrains inventoriés</b>
	-	-
409-1-2	<b>Mettre en oeuvre le programme foncier national</b>	
409-1-2-1	<b>Propriété foncière sécurisée</b>	
	409-1-2-1-01	PROGRAMME FONCIER NATIONAL
	409-1-2-1-02	MISE EN OEUVRE DES OPERATIONS D'IMMATRICULATION COLLECTIVE
409-1-3	<b>Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée</b>	
409-1-3-1	<b>Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées</b>	
	409-1-3-1-01	PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE
	409-1-3-1-02	ASA FONCIER
	409-1-3-1-03	PROGRAMME DE DECENTRALISATION FONCIERE
409-1-4	<b>Moderniser l'administration foncière</b>	
409-1-4-1	<b>Service foncier modernisé</b>	
	409-1-4-1-01	MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION FONCIERE
	409-1-4-1-02	REGULARISATION DES ARRIERES DE TVA DANS LE CADRE DU PROJET MCA EXPIRE EN 2009
	409-1-4-1-03	LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR DU FONCIER
409-1-5	<b>Effectuer la réforme et assurer la sécurisation foncière</b>	
409-1-5-1	<b>Foncier réformé et sécurisé</b>	
	409-1-5-1-01	PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ET A LA SECURISATION FONCIERE
	409-1-5-1-02	ASA FONCIER

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>
<b>610</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS</b>
<b>020</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>020-1</b>	<b>ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE</b>
<b>020-1-1</b>	<b>OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE</b>
<b>020-1-1-1</b>	<b>Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs</b>
<i>020-1-1-1-02</i>	<i>ACQUISITION PONTS MODULAIRES</i>
<i>020-1-1-1-03</i>	<i>MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</i>
<i>020-1-1-1-04</i>	<i>T32 NORMES ET SPECIFICATIONS ROUTIERES</i>
<i>020-1-1-1-05</i>	<i>T31 ETUDE ET AMENAGEMENT DES CARREFOURS</i>
<b>020-1-1-3</b>	<b>Investissements priorités par année</b>
-	-
<b>020-1-1-7</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP</b>
-	-
<b>020-1-2</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS</b>
<b>020-1-2-2</b>	<b>Axes routiers liés au développement économique priorités établis</b>
-	-
<b>020-1-2-3</b>	<b>Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées</b>
-	-



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
610	TRAVAUX PUBLICS		
206	Développement des infrastructures routières		
206-1	<b>CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION</b>		
206-1-1	<b>CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART</b>		
206-1-1-1	<b>ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT</b>		
206-1-1-1-01	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER		
206-1-1-1-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA		
206-1-1-1-03	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA		
206-1-1-1-05	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR		
206-1-1-1-06	PROJET HIMO		
206-1-1-1-07	T40 Réhabilitation de la RNT_19 Katsepy (Bac Mahajanga) – Maintirano (523 km)		
206-1-1-1-08	T44 T44 Travaux de réhabilitation de la RNT_11 Mananjary (croisement RN25)– Nosy Varika – Mahanoro (101 km)		
206-1-1-1-09	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX FLYOVERS		
206-1-1-1-10	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA		
206-1-1-1-11	TRANSPORT CONNECTIVITY		
206-1-1-1-12	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO		
206-1-1-1-13	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES		
206-1-1-1-14	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II		
206-1-1-1-15	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)		
206-1-1-1-16	AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET FACILITATION DU COMMERCE		
206-1-1-1-17	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)		
206-1-1-1-18	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13		
206-1-1-1-19	REHABILITATION DE LA RNS_1_bis TSIROANOMANDIDY - MAINTIRANO (410 Km)		
206-1-1-1-21	T43 Réhabilitation de la RNS_13 Car RN7 (PK 613) – Ambovombe (395 km)		
206-1-1-1-22	T46 TRAITEMENT DE POINTS NOIRS SUR LA ROUTE NATIONALE 14A RELIANT IFANADIANA - IKONGO - VOHIPENO (92KM)		
206-1-1-1-23	T38 Travaux de réhabilitation de la RN 18 reliant Vangaindrano - Midongy - Befotaka (130km)		
206-1-1-1-24	T41 Travaux de réhabilitation de la RN 23 Mahanoro - Marolambo (132km)		
206-1-1-1-25	T45 TRAVAUX D'URGENCE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES		
206-1-1-1-26	T37 Etudes et travaux RNT_20 Ilaka Atsinanana – Antanambao Manampotsy (49 km)		
206-1-1-1-27	T39 Réhabilitation de la RN3B Ambariombana- Andapa -Bealanana (150km)		
206-1-1-1-28	T34 Construction d'une voie de contournement By Pass à Moramanga (TATOM) 20km		
206-1-1-1-29	T36 T6 Réhabilitation de la RN 31 (Route du riz du Nord) reliant Ankazobetsihay (RN6) – Bealanana (100 km)		
206-1-1-1-30	T42 Réhabilitation de la RNS 55 reliant la RN 9 à Morombe (78km)		
206-1-1-1-31	PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)		
206-1-1-1-32	APPUI INSTITUTIONNEL AU SECTEUR DES INFRASTRUCTURES		
206-1-1-1-33	T35 Travaux de bitumage de la route reliant Morondava à Bekopaka sur la RNT 8 (198km)		
206-1-1-1-34	EQUIPEMENT ET IMPORTATION DE MATERIAUX		
206-1-1-2	<b>OUVRAGES D'ART EN BON ETAT</b>		
206-1-1-2-01	RN9 PHASE II		
206-1-1-2-02	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART		
206-1-1-2-03	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DIGUE DE PROTECTION AUTOUR DE LA VILLE DE SOALALA		
206-1-1-2-04	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA		
206-1-1-2-05	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE		
206-1-1-2-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2		
206-1-1-3	<b>VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT</b>		
206-1-1-3-01	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II		
206-1-1-3-02	T01- PROJET D'EXTENSION EN 2x2 VOIES DE LA ROUTE DES HYDROCARBURES (PPP)		
206-1-1-3-03	T02-REHABILITATION DE LA ROUTE ENTRE LE PORT DE SOALALA ET LE BONGO ZERANY		
206-1-1-3-04	S15 - PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE RAPIDE RELIANT ANDAVAMAMBA, ANDRANONAHOATRA, ITAOSY ET FENOARIVO (RN1)		
206-1-2	<b>CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS</b>		
206-1-2-2	<b>DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES</b>		
206-1-2-3	<b>EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES</b>		
206-1-2-3-01	RN2 - PORT TOAMASINA (AFECC)		

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	
610	TRAVAUX PUBLICS	
206	<b>Développement des infrastructures routières</b>	
	206-1-2-3-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
	206-1-2-3-03	TRANSPORT CONNECTIVITY
	206-1-2-3-04	AMÉNAGEMENT DE CORRIDOR ET DE FACILITATION DU COMMERCE
	206-1-2-3-05	CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
	206-1-2-3-06	TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES PONTS DE MANGORO (PK 94+200) ET D'ANTSAPAZANA/ANTSIRINALA (PK105+460) DE LA RN2
	206-1-2-3-07	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
	206-1-2-3-08	CONSTRUCTION VOIE DE CHANTIER POUR LA CONSTRUCTION DU PORT DE TOAMASINA
	206-1-2-3-09	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
	206-1-2-3-10	REHABILITATION DES RUES DES CHEFS LIEUX DES FARITANY _PHASE II
	206-1-2-3-11	CONSTRUCTION DE ROUTES DISTRICT AMBOHIDRATRIMO
	<b>206-1-2-4</b>	<b>ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES</b>
	206-1-2-4-01	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
	206-1-2-4-02	TRAVAUX DE BITUMAGE DE LA RN5A ENTRE AMBILOBE ET VOHEMAR (CHINE)
	206-1-2-4-03	PROGRAMME DE REHABILITATION NATIONAL DU RESEAU DANS LE SUD DE MADAGASCAR
	206-1-2-4-04	MODERNISATION RÉSEAU ROUTIER RN6 ET RN13
	206-1-2-4-05	DEGATS CYCLONIQUES - PROGRAMME DE REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERS ET D'ENTRETIEN ROUTIER
	206-1-2-4-06	AIDE D'URGENCE POST CATASTROPHE
<b>206-1-3</b>	<b>Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales</b>	
	<b>206-1-3-1</b>	<b>Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées</b>
	206-1-3-1-01	SUIVI ET EVALUATION ENVIRONNEMENTAL DES PROJETS ROUTIERS
<b>206-1-4</b>	<b>MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT</b>	
	<b>206-1-4-2</b>	<b>POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT</b>
	206-1-4-2-01	MODERNISATION RESEAU ROUTIER RN6 ET RN13
	206-1-4-2-02	CONSTRUCTION RN 44 _PHASE II
	206-1-4-2-03	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
	206-1-4-2-04	PROJET DE CONSTRUCTION DES 3 NOUVEAUX PONTS A AMPASIKA, ANOSIZATO ET AMBOHITRIMANJAKA (MARCHE ART MALAGASY)
	<b>206-1-4-3</b>	<b>PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT</b>
	206-1-4-3-01	PROJET HIMO
	206-1-4-3-02	CONSTRUCTION RN 43 SAMBAINA - FARATSIHO - SOAVINANDRIANA
	206-1-4-3-03	RN9 PHASE II
	206-1-4-3-04	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES ROUTES NATIONALES
	206-1-4-3-05	ETUDES ET TRAVAUX DE LA RN 5 SOANIERANA IVONGO-MANANARA
<b>206-1-5</b>	<b>REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)</b>	
	<b>206-1-5-1</b>	<b>Linéaire de pont métallique installé</b>
	206-1-5-1-01	ACQUISITION PONTS MODULAIRES
	<b>206-1-5-3</b>	<b>PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES</b>
	206-1-5-3-01	RECONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
	206-1-5-3-02	ETUDES DE LA RECONSTRUCTION DU PONT FIHERENANA
	206-1-5-3-03	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES PAIR

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>
<b>610</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS</b>
<b>218</b>	<b>Gestion du patrimoine routier</b>
<b>218-1</b>	<b><u>OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER</u></b>
<b>218-1-1</b>	<b>ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ADEQUATE DES MESURES CONNEXES ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES</b>
<b>218-1-1-2</b>	<b>Gestion efficiente des projets</b>
	-
<b>218-1-2</b>	<b>MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT</b>
<b>218-1-2-2</b>	<b>Réseau routiers praticables toute l'année</b>
<b>218-1-2-2-01</b>	<i>FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER (PHASE III)</i>
<b>218-1-2-2-02</b>	<i>ENQUETE SOCIO-ECONOMIQUE</i>
<b>218-1-2-2-03</b>	<i>TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DES OUVRAGES D'ART</i>
<b>218-1-5</b>	<b>MAINTENIR LE RÉSEAU ROUTIER EN BON ÉTAT</b>
<b>218-1-5-1</b>	<b>PRATICABILITE DU RESEAU ROUTIER TOUTE L'ANNEE</b>
	-

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021	Administration et Coordination
021-1	<b>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</b>
021-1-1	<b>Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée</b>
021-1-1-1	<b>Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration</b>
021-1-1-1-01	PROMOTION D'UNE POLITIQUE FONCIERE RESPONSABLE (ProPFR)
021-1-1-1-02	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES
021-1-1-1-03	ASSURER LE CONTROLE ET LES MISSIONS D'AUDIT DES SERVICES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE
021-1-1-1-04	PLANIFIER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES GLOBALES DU MINISTERE
021-1-1-1-05	CONCEVOIR ET OU DUPLIQUER DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES
021-1-1-2	<b>Administration de l'aménagement du territoire assuré</b>
021-1-1-2-01	PROMOTION DE L'HABITAT, DU LOGEMENT ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-2-02	DEVELOPPEMENT ET GESTION DE BASE DES DONNEES SUR LE TERRITOIRE
021-1-1-2-03	REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
021-1-1-2-04	PLANIFIER, COORDONNER, CONTROLER ET SUIVRE LES ACTIONS POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
021-1-1-2-05	PLANIFICATION DE TERRITOIRES URBAINS REGIONAUX ET NATIONAUX AINSI QUE DES ESPACES DE CROISSANCES
021-1-1-2-06	COORDINATION ET PLANIFICATION DES TERRITOIRES MARITIMES
021-1-1-3	<b>Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs</b>
021-1-1-3-01	GERER LES RESSOURCES FINANCIERES, MATERIELLES ET PERSONNELLES
021-1-1-3-02	COORDONNER LES ACTIVITES GLOBALES DE L'ADMINISTRATION
021-1-1-3-03	EXECUTER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
021-1-1-3-04	ASSURER LA REPRESENTATION INTERREGIONALE DU MINISTERE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
207	Aménagement et équipement des villes
207-1	<b>PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL</b>
207-1-1	<b>Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat</b>
207-1-1-1	<b>Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base</b>
207-1-1-1-01	PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION DES BIDONVILLES A MADAGASCAR (PPABM)
207-1-1-1-02	PROJET LALANKELY III
207-1-1-1-03	MISE EN ŒUVRE PROGRAMME IMMOBILIER NATIONAL ANKADIKELY ILAFY POUR 150 LOGEMENTS
207-1-1-1-04	Promotion des espaces de solidarités
207-1-1-1-05	PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENT A REALISER DANS LES ZONES D'INVESTISSEMENT SECTORIEL
207-1-1-1-06	PROJET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX
207-1-1-1-08	PROGRAMME D'APPUI A LA PROMOTION DU LOGEMENT
207-1-1-1-09	MISE EN PLACE ET APPUI AUX SERVICES DECONCENTRES DU MINISTERE AUPRES DE LA PRESIDENCE CHARGE DES PROJETS PRESIDENTIELS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'EQUIPEMENT
207-1-1-1-10	DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATION TERRITORIALES ET DES OUTILS REGLEMENTAIRES
207-1-1-1-11	MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALE DU LOGEMENT
207-1-1-1-12	ROCADE ANTANANARIVO
207-1-1-1-13	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU CODE DES EQUIPEMENTS ET DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LOGEMENT (CODE D'EQUIPEMENT DES CTD)
207-1-1-1-14	Promotion des espaces de croissances
207-1-1-2	<b>Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées</b>
207-1-1-2-01	NOUVELLES VILLES ANTANANARIVO ET DANS LES CHEFS LIEUX DE PROVINCES
207-1-1-2-02	AMENAGEMENT DU LITTORAL DE TOAMASINA
207-1-1-2-03	NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO - AMBOHIDRAPETO LOT1 : 100Ha
207-1-1-2-04	NOUVELLE VILLE TANAMASOANDRO-IVATO 58HA
207-1-1-2-05	NOUVELLE VILLE AMPAREMAHITSY
207-1-1-2-06	PADARNE
207-1-1-2-08	REGULARISATION DU PLATEAU CONTINENTAL
207-1-1-2-09	VALORISATION ET SAUVEGARDE DU CANAL DES PANGALANES
207-1-1-2-10	PIC 2: CORRIDOR POLE INTEGRE DE CROISSANCE
207-1-1-2-11	CREATION ET VIABILISATION DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES
207-1-1-2-12	GRAND SUD
207-1-1-2-13	REHABILITATION DES VILLES COTIERES (EX REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DE LA VILLE DE MAHAJANGA EN PARTENARIAT AVEC LA REGION
207-1-1-2-14	AMENAGEMENT INTEGRE DES 66 VILLAGES RURAUX DANS LES REGIONS DE MADAGASCAR
207-1-2	<b>Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires</b>
207-1-2-1	<b>Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés</b>
207-1-2-1-02	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS DIRECTEURS ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE MARITIME
207-1-2-1-03	DOTATION DES OUTILS DE PLANIFICATIONS TERRITORIALES ET DES OUTILS RÉGLEMENTAIRES
207-1-2-1-04	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE URBAINE
207-1-2-1-06	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT COMMUNAL ET DES PLANS D'URBANISME
207-1-2-1-07	PROJET D'ELABORATION DE SHEMAS DIRECTEURS DE DEVELOPPEMENT DE L'AXE ECONOMIQUE ANTANANARIVO-TOAMASINA
207-1-2-2	<b>Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique</b>
207-1-2-2-01	PROGRAMME INTEGRE D'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO (PIAAA)
207-1-2-2-02	PROJET D'APPUI ET DE DEVELOPPEMENT DES VILLES D'EQUILIBRE (PADEVE)
207-1-2-2-03	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES DANS LES COMMUNES PERIPHERIQUES D'ANTANANARIVO (APIPA)
207-1-2-2-04	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE ET DE RESILIENCE DU GRAND ANTANANARIVO (PRODUIR)
207-1-2-2-05	ROCADE ANTANANARIVO
207-1-2-2-06	PROGRAMME GRAND ANTANANARIVO
207-1-2-3	<b>Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population</b>
207-1-2-3-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDE)
207-1-2-3-03	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE BASE DE DONNEES ET DES CANAUX DE DIFFUSION DES INFORMATIONS TERRITORIALES
207-1-2-3-04	APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

620 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

207 Aménagement et équipement des villes

207-1-2-3-05

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

207-1-2-3-06

APPUI A L'EFFICACITE ET L'EFFICIENCE DE L'ADMINISTRATION POUR UNE GESTION  
TRANSPARENTE ET OPTIMALE DES RESSOURCES

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62 MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS

640 GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

215 Développement des infrastructures

215-1 REALISER LES ENGAGEMENTS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE ET LA REALISATION DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

215-1-1 Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes

215-1-1-1 Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée

215-1-2 Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux

215-1-2-1 Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-2	<u>METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE</u>		
215-2-1	Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes		
215-2-1-1	<b>Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée</b>		
	215-2-1-1-01	CONSTRUCTION AUTOROUTE IVATO-AMBOHITRIMANJAKA	
	215-2-1-1-02	CONSTRUCTION DE ROUTE D'ACCES VERS LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE SAHOFIKA	
	215-2-1-1-03	REHABILITATION ROUTE IVATO-TSARASAOTRA ET BOULEVARD DE L'EUROPE-VILLAGE DE LA FRANCOPHONIE	
215-2-2	<b>Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux</b>		
	215-2-2-1	<b>Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés</b>	



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS		
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS		
215	Développement des infrastructures		
215-3	<u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT</u>		
215-3-1	Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement		
215-3-1-1	Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés		
215-3-1-1-01	<i>ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS (PNDIE)</i>		
215-3-1-1-02	<i>EQUIPEMENT CENTRE DE CONFERENCE INTERNATIONALE (PHASE III)</i>		

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS	
640	GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	
215	Développement des infrastructures	
215-4	<b>OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS</b>	
215-4-1	Maintenir les réseaux routiers en bon état	
215-4-1-1	<b>PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE</b>	
	215-4-1-1-01	PROJET DE REHABILITATION DES VOIES URBAINES DES VILLES SECONDAIRES
	215-4-1-1-02	PROJET DE REHABILITATION DE ROUTES POUR DESENCLAVEMENT

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS					
460	DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE					
018	Administration et Coordination					
018-1	<b>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</b>					
018-1-1	<b>Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée</b>					
018-1-1-1	<b>Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du service foncier</b>					
018-1-1-1-R3	Pourcentage des doléances traitées par rapport à celles enregistrées au niveau du foncier	%	70	70	70	80
018-1-1-1-R5	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	PORCENTAGE	100	100	100	100
018-1-1-2	<b>Administration du domaine et sécurisation foncière assurée</b>					
018-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au niveau de la direction générale du foncier	NOMBRE	120	120	150	180
018-1-1-2-R4	Taux d'appropriation des standards de services en matière foncière	%	100	100	100	100
018-1-1-2-R5	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de foncier	%	100	100	100	100
018-1-1-3	<b>Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs</b>					
018-1-1-3-R1	Niveau d'efficience du fonds par rapport à l'atteinte des objectifs du contrat programme	Niveau	efficience maximum	efficience maximum	efficience maximum	efficience maximum
018-1-1-3-R2	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	100	100	100	100
018-1-1-3-R3	Fond National Foncier Opérationnel ou non	OUI	oui	oui	oui	oui
018-1-1-3-R5	Taux d'exécution budgétaire	PORCENTAGE	90	90	90	90

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>460</b>	<b>DOMAINE ET SECURISATION FONCIERE</b>					
<b>409</b>	<b>Domaine et sécurisation foncière</b>					
<b>409-1</b>	<b>Promouvoir la sécurisation foncière massive sur l'étendue du territoire national</b>					
<b>409-1-1</b>	<b>Mettre en oeuvre le programme topographie foncière</b>					
<b>409-1-1-2</b>	<b>Documents topographiques fonciers informatisés, PLOFs Fiables élaborés et délimitation des terrains inventoriés</b>					
409-1-1-2-R1	Nombre de documents topographiques numérisés	NOMBRE	62000	62000	64000	65000
409-1-1-2-R2	Nombre de PLOF élaboré, validé et vérifié par commune	NOMBRE	250	250	250	250
409-1-1-2-R3	Nombre de documents topographiques délivrés	NOMBRE	74000	74000	76000	76 000
409-1-1-2-R4	Nombre de plans réguliers effectués	NOMBRE	32340	32340	39340	40000
409-1-1-2-R5	Nombre des opérations de bornages effectuées	NOMBRE	32340	32340	39340	40000
<b>409-1-2</b>	<b>Mettre en oeuvre le programme foncier national</b>					
<b>409-1-2-1</b>	<b>Propriété foncière sécurisée</b>					
409-1-2-1-R1	Nombre de titres fonciers établis	Nombre	32340	32340	39940	40000
409-1-2-1-R2	Nombre de parcelles jugées	NOMBRE	3000	3000	4000	4500
<b>409-1-3</b>	<b>Mettre en oeuvre la gestion foncière décentralisée</b>					
<b>409-1-3-1</b>	<b>Guichets fonciers opérationnels performants, parcelles certifiées</b>					
409-1-3-1-R1	Nombre de communes accompagnées et appuyés à la mise en place de guichets fonciers	Nombre	20	20	50	60
409-1-3-1-R3	Nombre de guichets fonciers appuyés, suivis et contrôlés	Nombre	400	400	400	400
409-1-3-1-R5	Parcelles certifiées	NOMBRE	500000	500000	500000	500000
<b>409-1-4</b>	<b>Moderniser l'administration foncière</b>					
<b>409-1-4-1</b>	<b>Service foncier modernisé</b>					
409-1-4-1-R2	Nombre de Guichets Uniques mis en place et/ou réhabilités	NOMBRE	14	14	13	14
409-1-4-1-R3	Nombre de services fonciers restructurés et équipés en matériels (informatiques, techniques, mobiliers de bureaux)	NOMBRE	14	14	14	14

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>				
<b>610</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS</b>				
<b>020</b>	<b>Administration et Coordination</b>				
<b>020-1</b>	<b>ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE EFFICIENTE ET EFFICACE</b>				
<b>020-1-1</b>	<b>OPTIMISER LA MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES, HUMAINES ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET LE CONTRÔLE DE GESTION BASE SUR LES PERFORMANCE</b>				
<b>020-1-1-1</b>	<b>Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs</b>				
020-1-1-1-R1	Taux d'exécution budgétaire - Financement Propre	%	90	90	90
<b>020-1-1-3</b>	<b>Investissements priorisés par année</b>				
020-1-1-3-R2	Pourcentage de projet prioritaires ayant une ressources de financement	%	27	27	30
020-1-1-3-R3	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	%	100	100	100
<b>020-1-1-7</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PROFESSIONNEL DES ACTEURS DU SECTEURS BTP</b>				
020-1-1-7-R1	Pourcentage des Personnels touchés à la formation	%	25	25	35
<b>020-1-2</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DES POLITIQUES DE L'ETAT EN MATIERE DE TRAVAUX PUBLICS</b>				
<b>020-1-2-2</b>	<b>Axes routiers liés au développement économique priorisés établis</b>				
020-1-2-2-R2	Stratégie et Plan d'Action établie et à jour	UNITÉ	1	1	1
020-1-2-2-R3	Proportion des zones économiques connectées aux réseaux routiers	%	65	65	65
<b>020-1-2-3</b>	<b>Décisions administratives en matière de travaux publics assurées, bien appliquées et coordonnées</b>				
020-1-2-3-R3	Taux d'appropriation des standards de services par le personnel des travaux publics	%	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>610</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>206</b>	<b>Développement des infrastructures routières</b>					
<b>206-1</b>	<b>CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE EN DESSERVANT LES PÔLES ECONOMIQUES ET LES ZONES DE PRODUCTION</b>					
<b>206-1-1</b>	<b>CONSTRUIRE ET REHABILITER LES RESEAUX ROUTIERS ET LES OUVRAGES D'ART</b>					
<b>206-1-1-1</b>	<b>ROUTES NATIONALES (RN) EN BON ETAT</b>					
206-1-1-1-R1	POURCENTAGE DE ROUTES NATIONALES (RN) REHABILITEES	%	60	60	90	100
206-1-1-1-R2	LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES (RN) CONSTRUITES	KM	800	800	800	800
206-1-1-1-R3	% DES COMMUNES DESENCLAVES	%	55	55	60	75
206-1-1-1-R4	LONGUEUR DES ROUTES REHABILITEES ET/OU CONSTRUITES	KM	300	300	400	400
206-1-1-1-R5	ROUTES RETABLIES APRES PASSAGE DES CATASTROPHES NATURELLES	%	100	100	100	100
<b>206-1-1-2</b>	<b>OUVRAGES D'ART EN BON ETAT</b>					
206-1-1-2-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	65	65	75	80
<b>206-1-1-3</b>	<b>VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) EN BON ETAT</b>					
206-1-1-3-R1	POURCENTAGE DES VOIRIES URBAINES (VU) ET ROUTES COMMUNALES (RC) REHABILITEES	(%)	60	60	60	70
<b>206-1-2</b>	<b>CONSTRUIRE ET REHABILITER LE RESEAU ROUTIERS</b>					
<b>206-1-2-2</b>	<b>DESENCLAVEMENT DES ZONES DEPRIMEES ET RECULEES</b>					
206-1-2-2-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	100	100	100	100
206-1-2-2-R2	Zones désenclavées	%	55	55	60	75
<b>206-1-2-3</b>	<b>EFFICACITE ET QUALITE DE LA CIRCULATION DES BIENS ET DES PERSONNES AMELIORES</b>					
206-1-2-3-R1	Evolution de trafic sur les routes nationales non revetues	%	120	120	130	-
206-1-2-3-R3	Taux d'évolution de trafic sur les routes nationales revetues	%	125	125	135	135
206-1-2-3-R4	Longueur des routes réhabilitées et/ou reconstruites	KM	300	300	400	400
<b>206-1-2-4</b>	<b>ZONES DEPRIMEES ET RECULEES DESENCLAVEES</b>					
206-1-2-4-R1	Routes rétablies après passage des catastrophes naturels	%	100	100	100	100
206-1-2-4-R2	% des communes désenclavées	%	55	55	60	75
<b>206-1-3</b>	<b>Assurer l'integration des dimensions sociales et environnementales</b>					
<b>206-1-3-1</b>	<b>Les projets routiers sont réalisés avec des mesures de sauvegarde environnementales et sociales appropriées</b>					
206-1-3-1-R2	Proportion des études d'impacts environnementaux (EIE) relatifs aux projets routiers	%	70	70	80	80
206-1-3-1-R3	Proportion des Programmes d'engagement environnementaux (PrEE) relatifs aux travaux d'entretien routier	%	70	70	80	80
<b>206-1-4</b>	<b>MAINTENIR LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) ET STRUCTURANTES EN BON ETAT</b>					
<b>206-1-4-2</b>	<b>POURCENTAGE DU RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN) BUTIME EN BON ETAT</b>					
206-1-4-2-R1	Pourcentage des Routes nationales revêtues non structurantes en bon état	%	50	50	60	65
206-1-4-2-R2	Pourcentage des Routes nationales structurantes en bon état	%	60	60	65	65
<b>206-1-4-3</b>	<b>PROGRESSION DU LINEAIRE Km DE ROUTES EN BON ETAT</b>					
206-1-4-3-R1	Pourcentage des routes nationales non-revêtues en bon état	%	30	30	40	40

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>206-1-5</b>	<b>REHABILITER et/ou CONSTRUIRE LE RESEAU DES ROUTES NATIONALES (RN)</b>					
<b>206-1-5-1</b>	<b>Linéaire de pont métallique installé</b>					
206-1-5-1-R1	MI de pont métallique modulaire installé	ML	300	300	450	-
<b>206-1-5-3</b>	<b>PROGRESSION DU LINEAIRE DE ROUTES NATIONALES ET UNITES D'OUVRAGES D'ART REHABILITEES</b>					
206-1-5-3-R2	Pourcentage des ouvrages d'art réhabilités et/ou construits	%	65	65	75	80

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>610</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>218</b>	<b>Gestion du patrimoine routier</b>					
<b>218-1</b>	<b><u>OPTIMISER LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE A TRAVERS L'ENTRETIEN COURANT ET LES MESURES DE SAUVEGARDE DU RESEAU ROUTIER</u></b>					
<b>218-1-2</b>	<b>MAINTENIR LE RESEAU ROUTIER ET STRUCTURANTES EN BON ETAT</b>					
<b>218-1-2-2</b>	<b>Réseau routiers praticables toute l'année</b>					
218-1-2-2-R1	Km des routes entretenues	<i>KM</i>	11810	11810	11810	11810
218-1-2-2-R2	Ouvrages d'art et de franchissement entretenus	<i>UNITÉ</i>	20	20	25	40



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

62	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS						
620	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE						
021	Administration et Coordination						
021-1	<u>Assurer l'utilisation rationnelle des ressources allouées au ministère à travers une administration et une coordination efficace et efficiente pour l'atteinte de ses missions</u>						
021-1-1	Assurer et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale et déconcentrée						
021-1-1-1	Pilotage stratégique et opérationnel optimale des activités du ministère et de son administration						
021-1-1-1-R2	Taux d'effectivité des rapports périodiques de suivis	Taux (%)	100	100	100	100	
021-1-1-2	Administration de l'aménagement du territoire assuré						
021-1-1-2-R3	Nombre d'agents formés au sein de la direction générale de l'aménagement de territoire	Nombre	60	60	60	60	
021-1-1-2-R4	Pourcentage des résultats atteints par rapport à ceux prévus dans le contrat programme en matière de l'aménagement du territoire	%	100	100	100	100	
021-1-1-3	Ressources gérées de manières efficaces et efficientes pour l'atteinte des objectifs						
021-1-1-3-R2	Niveau d'efficience du fonds par rapport à l'atteinte des objectifs du contrat programme	Niveau	efficience maximum	efficience maximum	efficience maximum	efficience maximum	
021-1-1-3-R3	Taux d'exécution budgétaire	%	90	90	90	90	
021-1-1-3-R4	Nombre d'agents formés en matière d'administration	Nombre	-	-	-	0	
021-1-1-3-R5	Pourcentage des activités relevant du contrat programme et disposant de fonds de mise en œuvre	%	100	100	100	100	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>620</b>	<b>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
<b>207</b>	<b>Aménagement et équipement des villes</b>					
<b>207-1</b>	<b>PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DU TERRITOIRE NATIONAL</b>					
<b>207-1-1</b>	<b>Promouvoir la mise en valeur des territoires, d'équipement et de l'habitat</b>					
<b>207-1-1-1</b>	<b>Les Collectivités Territoriales Décentralisé sont dotées en infrastructures structurantes et en équipements de base</b>					
207-1-1-1-R1	Nombre de Collectivités dotées d'infrastructures, d'équipements et de construction de logement sur la base de la nouvelle norme établies	Nombre	12	12	14	14
207-1-1-1-R2	Nombre d'études entamées pour la mise en place des sites de logements	NOMBRE	8	8	8	8
207-1-1-1-R3	Nombre de sites pouvant recevoir de logements	NOMBRE	5	5	5	5
207-1-1-1-R4	Nombre de logements/appartements construits	NOMBRE	450	450	500	600
<b>207-1-1-2</b>	<b>Les zones à fortes potentialités de développement sont valorisées</b>					
207-1-1-2-R2	Nombre d'études pour la mise en place de nouvelles villes	NOMBRE	6	6	6	6
207-1-1-2-R5	Superficie de site viabilisé et aménagé (en Ha)	HECTARE	200	200	300	300
207-1-1-2-R7	Nombre de nouvelles villes / sites présentant des travaux de viabilisation	NOMBRE	0	0	0	6
<b>207-1-2</b>	<b>Renforcer la planification, l'organisation et la structuration des territoires</b>					
<b>207-1-2-1</b>	<b>Les territoires nationaux, régionaux et communaux sont organisés et planifiés</b>					
207-1-2-1-R1	Taux de couverture en outil de planification du territoire national et des CTD	Taux (%)	0	0	0	-
207-1-2-1-R3	Nombre de CTD (régions, districts, communes) dotés en outils de planification	NOMBRE	63	63	65	70
<b>207-1-2-2</b>	<b>Les Villes sont résilientes, sûres et forces motrices du développement économique</b>					
207-1-2-2-R1	Nombre de territoires urbains et périurbains bénéficiaires de travaux d'urbanisme	NOMBRE	230	230	230	230
207-1-2-2-R3	Nombre de communes urbaines ayant eu le renforcement de capacité et l'appui institutionnel	NOMBRE	6	6	6	7
207-1-2-2-R5	ML de canaux curés chaque année	MI	9000	9000	9000	10000
<b>207-1-2-3</b>	<b>Les informations sur l'Aménagement du Territoire sont capitalisées, diffusées et utilisées par tous les acteurs publics, privés et la population</b>					
207-1-2-3-R1	Système de collectes et d'échanges de base de données territoriales opérationnel	OUI	non	non	oui	oui
207-1-2-3-R2	IPAM fonctionnel	OUI	oui	oui	oui	oui

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>640</b>	<b>GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS</b>					
<b>215</b>	<b>Développement des infrastructures</b>					
<b>215-2</b>	<b><u>METTRE EN OEUVRE ET REALISER DES PROJETS STRUCTURANTS POUR UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE</u></b>					
<b>215-2-1</b>	<b>Planifier et coordonner les besoins et projets nationaux d'infrastructures dans les courts, moyens et longs termes</b>					
<b>215-2-1-1</b>	<b>Durabilité, efficacité et efficience des infrastructures assurée</b>					
215-2-1-1-R1	Nombre de projets mis en oeuvre suivant le document de planification et les dispositifs	NOMBRE	1	1	1	0
<b>215-2-2</b>	<b>Stimuler les échanges interrégionaux et nationaux</b>					
<b>215-2-2-1</b>	<b>Des Projets d'Urgence Présidentiel Réalisés</b>					
215-2-2-1-R1	Nombre estimatif de population bénéficiaire des PUPs	NOMBRE	2000000	2000000	200000	0

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>					
<b>640</b>	<b>GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS</b>					
<b>215</b>	<b>Développement des infrastructures</b>					
<b>215-3</b>	<b><u>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INFRASTRUCTURE ET EQUIPEMENT</u></b>					
<b>215-3-1</b>	<b>Assurer une meilleur coordination du secteur infrastructure/équipement</b>					
<b>215-3-1-1</b>	<b>Coordination et développement du secteur infrastructure et équipement assurés</b>					
215-3-1-1-R1	Nombre de régions recensées en matière d'infrastructure et équipements	NOMBRE	1	1	4	5
215-3-1-1-R2	Nombre de régions dotées d'un plan régional des infrastructures et Equipements	NOMBRE	5	5	5	6
215-3-1-1-R3	Nombre de document de politique élaboré	NOMBRE	1	1	0	0

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>62</b>	<b>MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES TRAVAUX PUBLICS</b>						
<b>640</b>	<b>GRANDS TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS</b>						
<b>215</b>	<b>Développement des infrastructures</b>						
<b>215-4</b>	<b><u>OPTIMISER L'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LES RÉGIONS</u></b>						
<b>215-4-1</b>	<b>Maintenir les réseaux routiers en bon état</b>						
<b>215-4-1-1</b>	<b>PRATICABILITÉ DES RÉSEAUX ROUTIERS TOUTE L'ANNÉE</b>						
	215-4-1-1-R1	Pourcentage des communes accessible par voie de surface toute l'année	%	40	40	40	45

81- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE  
ET PROFESSIONNEL

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL		
812	EDUCATION		
067	Administration et coordination		
067-1	<b>PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS</b>		
067-1-1	<b>Améliorer la gouvernance au niveau du MENETP</b>		
067-1-1-1	<b>Pilotage, reporting et coordination au niveau Central améliorés</b>		
	067-1-1-1-01	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIVES	
	067-1-1-1-02	DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE	
	067-1-1-1-03	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (DAAF)	
	067-1-1-1-04	Assurer la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et partenariales du MENETP au niveau Central	
	067-1-1-1-05	Renforcer la coordination des actions au niveau du MENETP	
	067-1-1-1-06	Contribution du MENETP à la PGE "HO RAKOTRA ALA I MADAGASIKARA" Central	
	067-1-1-1-07	DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME DE PLANIFICATION DE L'EDUCATION	
067-1-1-2	<b>Pilotage et reporting au niveau régional amélioré</b>		
	067-1-1-2-01	Assurer la gestion des ressources humaines, financières, matérielles du MENETP au niveau STD	
067-1-2	<b>Coordonner la mise en œuvre de la politique nationale relative à l'enseignement technique et de la formation professionnelle</b>		
067-1-2-1	<b>Performance des directions centrales et régionales, les organismes rattachés et les établissements au sein du MENETP améliorée</b>		
	067-1-2-1-01	Appuyer les directions et les établissements en facilitant la réalisation de leurs activités via les technologies informatiques	
	067-1-2-1-02	Informier et sensibiliser les entités du MENETP sur l'existence d'Audit et de contrôle interne au sein du MENETP	
	067-1-2-1-03	Contrôler et auditer les entités du MENETP	
	067-1-2-1-04	Renforcement de capacité des auditeurs	
	067-1-2-1-05	Piloter le système en outillant par une carte de formation	
	067-1-2-1-06	Appuyer les structures à tous les niveau de la chaîne de production et d'utilisation des statistiques	
067-1-2-2	<b>Politique et stratégies de l'ETFP définies avec les partenaires, mises en place et appliquées</b>		
	067-1-2-2-01	Suivre et évaluer l'élaboration et la mise en œuvre des concepts clés de la PNEFP	
	067-1-2-2-02	Intégrer la dimension environnementale dans la politique, programmes et projets du ministère	
	067-1-2-2-03	Disposer des cadres réglementaires pertinents pour l'ETFP	
	067-1-2-2-04	Mettre en place une stratégie d'information et de communication avec une forte dimension régionale	
067-1-2-3	<b>Gestion du personnel administratif/formateurs et des ressources financières,matérielles et mobilières amélioré</b>		
	067-1-2-3-01	Améliorer et assurer la gestion administratives et financières de l'ETP	
	067-1-2-3-02	Gérer la logistique et le patrimoine du Ministère	
	067-1-2-3-03	Gérer de façon optimale les ressources humaines du Ministère et des établissements	
067-1-3	<b>OS067.1-AMÉLIORER LA GOUVERNANCE AU NIVEAU DU MEN CENTRAL ET STD</b>		
067-1-3-1	<b>R067.1.1-Pilotage, reporting et coordination des différents niveaux du MEN amélioré</b>		
	067-1-3-1-01	A027.1.1.1-Développer la gestion partenariale de l'éducation et de la formation	
	067-1-3-1-02	A067.1.2.1-Renforcer la coordination des actions au niveau du MEN	
	067-1-3-1-03	EX 146 - DEVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET PROMOTION DE L'EDUCATION NUMERIQUE	
067-1-4	<b>OS067.2-OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET AUTRES</b>		
067-1-4-1	<b>R067.2.1-Gestion du personnel administratif/ enseignant et des ressources financières, matérielles et mobilières amélioré</b>		
	067-1-4-1-01	Assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du MEN	
	067-1-4-1-02	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES_067	
	067-1-4-1-03	CONSTRUCTION/REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION
313	Education préscolaire
313-1	<b>OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ</b>
313-1-1	<b>Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire</b>
313-1-1-1	<b>"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil communautaire" opérationnels</b>
313-1-1-1-01	<i>PROMOTION DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE</i>
313-1-1-1-02	<i>Subventionner les éducateurs du préscolaire</i>
313-1-2	<b>Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire</b>
313-1-2-1	<b>Educateurs du préscolaire certifiés</b>
313-1-2-1-01	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELS ET HUMAINS - DEPA</i>
313-1-3	<b>OS313.1-ETENDRE ET AMÉLIORER L'OFFRE PUBLIQUE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE</b>
313-1-3-1	<b>R313.1.1-CENTRES D'ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES FONCTIONNELS</b>
313-1-3-1-01	<i>SUBVENTIONNER LES ÉDUCATEURS COMMUNAUTAIRES</i>
313-1-3-1-02	<i>SENSIBILISER LES COMMUNAUTÉS CIBLES SUR LES EEC</i>
313-1-3-1-03	<i>DOTER LES CAP DE CAISSE ÉCOLE</i>
313-1-3-1-04	<i>Subventionner les écoles préscolaires privées à faible frais de scolarité</i>
313-1-3-1-05	<i>DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE</i>
313-1-4	<b>OS313.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE</b>
313-1-4-1	<b>R313.2.1-EDUCATEURS CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS</b>
313-1-4-1-01	<i>Recruter des éducateurs préscolaires</i>
313-1-4-1-02	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES_313</i>
313-1-4-1-03	<i>DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE</i>



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION
314	Education fondamentale de 9 ans
314-1	<b>OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS</b>
314-1-1	Promouvoir la qualité de l'EF
314-1-1-1	<b>Rendement scolaire de l'EF amélioré</b>
314-1-1-1-01	Assurer le suivi et l'évaluation permanente de l'EF
314-1-1-1-02	Prévenir les risques d'accidents dans le domaine scolaire
314-1-1-1-03	Equiper les CEG de référence de matériels didactiques
314-1-1-2	<b>Enseignants et encadreurs de l'EF certifiés</b>
314-1-1-2-01	Former des acteurs pédagogiques de l'EF
314-1-2	<b>Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF</b>
314-1-2-1	<b>Charges parentales relatives à l'EF allégées</b>
314-1-2-1-01	Subventionner l'éducation fondamentale privé
314-1-2-1-02	Doter les établissements scolaires de l'EF du public de caisses écoles
314-1-2-1-03	Subventionner les enseignants de l'EF du public
314-1-2-1-04	Doter les établissements scolaires de l'EF du public de cantines scolaires
314-1-2-1-05	Doter les élèves de l'EF du public de kits scolaires
314-1-2-2	<b>Structures d'accueil liées à l'EF améliorées</b>
314-1-2-2-01	EDUCATION POUR TOUS PHASE II
314-1-2-2-02	DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-2-2-03	EDUCATION DE BASE ET DEVELOPPEMENT HUMAINE (PAEB)
314-1-2-2-04	PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE
314-1-2-2-05	APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION
314-1-2-2-06	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)
314-1-2-2-07	PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE - EDUCATION (PASSOBA)
314-1-2-2-08	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF
314-1-2-2-09	CONSTRUCTION EPP
314-1-2-2-10	AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK201 PROJET 2
314-1-2-2-11	PROGRAMME D'APPUI A LA PERFORMANCE DU SECTEUR PUBLIC (PAPSP): EDUCATION
314-1-3	<b>Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF</b>
314-1-3-1	<b>Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré</b>
314-1-3-1-01	EDUCATION POUR TOUS PHASE II
314-1-3-1-02	EDUCATION DE BASE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN (PAEB)
314-1-3-1-03	PROJET D'APPUI A LA GESTION PARTICIPATIVE ET DECENTRALISEE DE L'ECOLE
314-1-3-1-04	APPUI A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN MATIERE DE NUTRITION
314-1-3-1-05	AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EDUCATION A MADAGASCAR (AQUEM)
314-1-3-1-06	PROGRAMME D'APPUI AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE - EDUCATION (PASSOBA)
314-1-3-1-07	PROGRAMME DE COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DE MADAGASCAR ET L'UNICEF
314-1-3-1-08	CONSTRUCTION EPP
314-1-3-1-09	AMELIORATION DES STANDARDS DE NUTRITION YK201 PROJET 2
314-1-3-1-10	Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'EF
314-1-3-1-11	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (DGEFA)
314-1-4	<b>OS314.2-PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL</b>
314-1-4-1	<b>R314.2.1-ENSEIGNANTS ET ENCADREURS DE L'EF CERTIFIÉS ET OPÉRATIONNELS</b>
314-1-4-1-01	A314.2.1.1-RECRUTER DES ENSEIGNANTS DE L'EF
314-1-4-1-02	FORMER DES ACTEURS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
314-1-4-1-03	A314.2.1.2-ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION PERMANENTE DE L'EF
314-1-4-2	<b>R314.2.2-RENDEMENT SCOLAIRE DE L'EF AMÉLIORÉ</b>
314-1-4-2-01	RÉFORMER LE CURRICULUM DU FONDAMENTAL
314-1-4-2-02	A314.2.2.1-METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DANS L'EF
314-1-5	<b>OS314.1- AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL</b>
314-1-5-1	<b>R314.1.2-CHARGES PARENTALES RELATIVES À L'EF ALLÉGÉES</b>
314-1-5-1-01	DEVELOPPEMENT DES CANTINES SCOLAIRES
314-1-5-1-02	SUBVENTIONNER DES ENSEIGNANTS DE L'EF DU PUBLIC
314-1-5-1-03	A314.1.2.2-DOTER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE L'EF DU PUBLIC DE CAISSES ÉCOLES
314-1-5-1-04	DOTER DE BOURSES D'ÉTUDES À DES JEUNES FILLES VULNÉRABLES DE L'EF
314-1-5-2	<b>R314.1.1-STRUCTURES D'ACCUEIL LIÉES À L'EF FONCTIONNELLES</b>
314-1-5-2-01	EX 112 ET 113- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	ÉDUCATION
315	Éducation non formelle
315-1	<b>OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE</b>
315-1-1	<b>Contribuer à la réduction de l'analphabétisme</b>
315-1-1-1	<b>Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté</b>
	<i>315-1-1-1-01 DEVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE</i>
	<i>315-1-1-1-02 Développer les actions d'alphabétisation</i>
315-1-2	<b>Développer l'éducation inclusive</b>
315-1-2-1	<b>Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaires intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel</b>
	<i>315-1-2-1-01 Subventionner les centres spécialisés et écoles inclusives</i>
315-1-3	<b>Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté</b>
315-1-3-1	<b>Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté</b>
	<i>315-1-3-1-01 Sensibiliser le public sur le thème de l'éducation à la citoyenneté et au civisme</i>
315-1-4	<b>OS315.2-DÉVELOPPER L'ÉDUCATION INCLUSIVE</b>
315-1-4-1	<b>R315.2.1-ENFANTS/JEUNES VULNÉRABLES MOINS DE 16 ANS EXCLUS DU SYSTÈME SCOLAIRES INTÉGRÉS ET/OU RETENUS DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF FORMEL</b>
	<i>315-1-4-1-01 A315.2.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION INCLUSIVE</i>
315-1-5	<b>OS315.1-RÉDUIRE L'ANALPHABÉTISME</b>
315-1-5-1	<b>R315.1.1-NOMBRE DE PERSONNES, JEUNES ET ADULTES QUI SUIVENT DES COURS D'ALPHABÉTISATION AUGMENTÉ</b>
	<i>315-1-5-1-01 EX 143-DEVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE</i>
	<i>315-1-5-1-02 A315.1.2.1-SUBVENTIONNER L'ALPHABÉTISATION</i>
315-1-6	<b>OS315.3-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ</b>
315-1-6-1	<b>R315.3.1-NOMBRE DE POPULATION ÉDUQUÉE À LA VIE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AUGMENTÉ</b>
	<i>315-1-6-1-01 A315.3.1.1-SUBVENTIONNER L'ÉDUCATION AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ</i>
315-1-6-2	<b>Ecoles des parents mises en place et fonctionnelles</b>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
812	EDUCATION
316	Enseignement secondaire générale
316-1	<b>OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</b>
316-1-1	<b>Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG</b>
316-1-1-1	<b>Charges parentales relatives à l'ESG allégées</b>
316-1-1-1-01	<i>Subventionner les enseignants de l'ESG du public</i>
316-1-1-1-02	<i>Subventionner l'ESG privé</i>
316-1-1-2	<b>Structures d'accueil de l'ESG améliorés</b>
316-1-1-2-01	<i>DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE</i>
316-1-2	<b>Améliorer la qualité de l'ESG</b>
316-1-2-1	<b>Rendement scolaire de l'ESG amélioré</b>
316-1-2-1-01	<i>T01- Mise en place de dispositif d'orientation scolaire et professionnelle dans les lycées</i>
316-1-2-1-02	<i>Doter les lycées du public de caisses écoles</i>
316-1-2-1-03	<i>Equiper les lycées de référence de matériels didactiques</i>
316-1-3	<b>Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG</b>
316-1-3-1	<b>Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré</b>
316-1-3-1-01	<i>Assurer le fonctionnement des directions centrales liées à l'ESG</i>
316-1-3-1-02	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES (DGESFM)</i>
316-1-4	<b>OS316.2-AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</b>
316-1-4-1	<b>Programmes scolaires révisés et disponibles dans les établissements</b>
-	-
316-1-4-2	<b>R316.2.2-Rendement scolaire de l'ESG amélioré</b>
316-1-4-2-01	<i>EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</i>
316-1-4-3	<b>R316.2.1-Enseignants et encadreurs de l'ESG certifiés et opérationnels</b>
316-1-4-3-01	<i>Assurer le fonctionnement des établissements d'enseignement secondaire</i>
316-1-5	<b>OS316.1-AMÉLIORER L'ACCÈS, L'ÉQUITÉ ET LA RÉTENTION AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</b>
316-1-5-1	<b>R316.1.1-Structures d'accueil de l'ESG fonctionnelles</b>
316-1-5-1-01	<i>EX 132- DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL</i>
316-1-5-2	<b>R316.1.2-Condition d'apprentissage dans l'ESG amélioré</b>
316-1-5-2-01	<i>Subventionner des enseignants de l'ESG du public</i>
316-1-5-2-02	<i>Doter les enfants vulnérables de l'ESG de bourses d'études</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
049	Administration et Coordination
049-1	<u>CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CENTRALE ET TERRITORIALE POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE ET EFFICACITE DES ACTIONS PUBLIQUES</u>
049-1-1	REFORMER POUR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET REDEVABLE
049-1-1-1	AMÉLIORER LE TAUX DE SATISFACTION DES USAGERS
049-1-2	COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
049-1-2-1	AUGMENTER LE NOMBRE DE FORMÉS INSÉRÉS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE
049	Administration et Coordination
049-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>
049-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale
049-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps
049-2-1-1-01	<i>Payer les salaires et accessoires de solde des agents</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL		
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE		
309	Formation Professionnelle et Technique		
309-1	<b>Promouvoir l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une meilleure employabilité des formés</b>		
309-1-1	<b>Améliorer la qualité et la pertinence des formations</b>		
309-1-1-1	<b>Individus certifiés et insérés</b>		
	309-1-1-1-01	Organiser les examens nationaux	
	309-1-1-1-02	Sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat	
	309-1-1-1-03	Préparer des sessions de validation des acquis de l'Expérience (VAE)	
	309-1-1-1-04	Delivrer les diplômes et certificats	
	309-1-1-1-05	Sensibiliser les jeunes aux emplois potentiels et aux formations existantes	
	309-1-1-1-06	Préparer les activités de suivi post-formation	
	309-1-1-1-07	Coordonner les activités des Conseillers en Insertion et Orientation Professionnelle (CIO)	
	309-1-1-1-08	P03-VALIDATION DES ACQUIS PAR L'EXPERIENCE	
309-1-1-2	<b>Cursus et Curricula de formation adaptés</b>		
	309-1-1-2-01	MISE EN PLACE DE DISPOSITIF DE VEILLE INFORMATIONNELLE SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION	
	309-1-1-2-02	Agréer les établissements publics et privés	
	309-1-1-2-03	Accréditer les établissements publics et privés	
	309-1-1-2-04	Procéder à la sensibilisation des responsables sur la démarche harmonisée de l'ingénierie de certification et de formation	
	309-1-1-2-05	Actualiser les curricula existants selon les besoins en compétences des cinq secteurs prioritaires ainsi que les secteurs connexes	
	309-1-1-2-06	Evaluer l'avancement de la mise en place du Cadre National de Certification (CNC) faisant intégrer les secteurs d'activités et les acteurs privés	
	309-1-1-2-07	Elaborer de nouveaux référentiels relatifs aux métiers potentiels identifiés à travers le plan d'émergence	
309-1-2	<b>Piloter l'Enseignement Technique et Professionnel</b>		
309-1-2-1	<b>Employabilité des apprenants amélioré</b>		
	309-1-2-1-01	APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE-SECTEUR BTP	
	309-1-2-1-02	DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
	309-1-2-1-03	INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES	
	309-1-2-1-04	Renforcement de capacité technique, matérielle et humaine de l'administration centrale et régionale	
	309-1-2-1-05	Coordonner, Analyser et Evaluer le dispositif national de l'ETFP/DC pour une meilleure performance en fonction de la PNEFP et PEM	
	309-1-2-1-06	Conduire la réforme du cursus et procédure de l'ETFP/DC pour atteindre l'objectifs de la PNEFP et PEM	
	309-1-2-1-07	Subventionner les EPA, EPIC et GREFTP	
	309-1-2-1-08	FORMATION AUX METIERS DE L'ETFP	
	309-1-2-1-09	Pilotage parénarial du dispositif national ETFP/DC	
	309-1-2-1-10	Améliorer et coordonner des activités des groupements des établissements techniques et professionnels pour atteindre l'objectifs de la PNEFP et PEM	
	309-1-2-1-11	FONDS DE FINANCEMENT FORMAPRO PUBLIC-PRIVE	
	309-1-2-1-12	INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)	
	309-1-2-1-13	Remboursement de frais médicaux	
	309-1-2-1-14	Gérer les transferts des établissements, le remboursemet des frais médicaux et les salaires des ECD	
	309-1-2-1-15	FONDS DE FINANCEMENT FORMAPRO PUBLIC PRIVE	
	309-1-2-1-16	APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE PROFESSIONNEL SECTEUR BTP	
	309-1-2-1-17	RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE	
	309-1-2-1-18	INFORMATISATION DES ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS	
	309-1-2-1-19	Rémunérer les agents ECD	
309-1-3	<b>Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap</b>		
309-1-3-1	<b>Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles</b>		
	309-1-3-1-01	Appui à la formation technique professionnelle - secteur BTP	
	309-1-3-1-02	INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS SCOLAIRES	
	309-1-3-1-03	Coordonner et Superviser les activités de formation et d'insertion professionnelle	
	309-1-3-1-04	Réaliser des offres d'enseignement technique et de Formation professionnelle initiale liés aux emplois prévisibles	
	309-1-3-1-05	Assurer la coordination harmonieuse des différentes activités auprès des établissements techniques et privés	
	309-1-3-1-06	Fonds de financement formapro public-privé	
	309-1-3-1-07	DOTATION D'EQUIPEMENTS AUX ETABLISSEMENTS	
	309-1-3-1-08	P02 DOTATION EN MATERIEL DE L'ONCFP POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME D'	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

81 MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

830 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE

309 Formation Professionnelle et Technique

*INFORMATION SUR LES COMPETENCES ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE*

**309-1-3-2 Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés**

309-1-3-2-01 *Identifier les contenus des formations professionnelles à mettre en œuvre*

309-1-3-2-02 *Préparer la mise en œuvre des actions de formation continues*

309-1-3-2-03 *Préparer des sessions de formations professionnelles qualifiantes des actifs*

309-1-3-2-04 *Mobiliser des tuteurs professionnels*

309-1-3-2-05 *Préparer la mise en œuvre de la formation par alternance*

309-1-3-2-06 *P04-PROMOTION DU MODEL COOPERATIF*

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL						
812	EDUCATION						
067	Administration et coordination						
067-1	<b>PROMOUVOIR LA GESTION ET LA GOUVERNANCE POUR MIEUX TRANSFORMER LES RESSOURCES EN RÉSULTATS</b>						
067-1-1	<b>Améliorer la gouvernance au niveau du MENETP</b>						
067-1-1-1	<b>Pilotage, reporting et coordination au niveau Central améliorés</b>						
067-1-1-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central (hors solde, financement externe et DTI)	%	94	94	95	96	
067-1-1-2	<b>Pilotage et reporting au niveau régional amélioré</b>						
067-1-1-2-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	97	97	98	99	
067-1-2	<b>Coordonner la mise en œuvre de la politique nationale relative à l'enseignement technique et de la formation professionnelle</b>						
067-1-2-1	<b>Performance des directions centrales et régionales, les organismes rattachés et les établissements au sein du MENETP améliorée</b>						
067-1-2-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau central et régional (hors solde, financement externe et DTI)	%	94	94	95	96	
067-1-2-2	<b>Politique et stratégies de l'ETFP définies avec les partenaires, mises en place et appliquées</b>						
067-1-2-2-R1	Nombre de stratégies de la PNEFP mises en place et appliquées	NOMBRE	5	5	-	-	
067-1-2-3	<b>Gestion du personnel administratif/formateurs et des ressources financières,matérielles et mobilières amélioré</b>						
067-1-2-3-R1	Nombre de directions centrales et régionales dotées de matériels et mobiliers	NOMBRE	4	4	7	12	



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL						
812	EDUCATION						
313	Education préscolaire						
313-1	<u>OG 313-DÉVELOPPER PROGRESSIVEMENT UN ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE DE QUALITÉ</u>						
313-1-1	Etendre et améliorer l'offre publique d'enseignement préscolaire						
313-1-1-1	"Centres d'Activités Préscolaires" et "Espace d'Eveil communautaire" opérationnels						
	313-1-1-1-R1	Pourcentage d'écoles primaires publiques et communautaires avec Centre d'Activités Préscolaire	%	52	52	53	54
313-1-2	Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire						
313-1-2-1	Educatrices du préscolaire certifiées						
	313-1-2-1-R1	Pourcentage d'éducatrices certifiées	%	30	30	30	30

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL						
812	EDUCATION						
314	Education fondamentale de 9 ans						
314-1	<b>OG 314-PERMETTRE À CHAQUE ENFANT MALGACHE D'ÂGE SCOLAIRE, SANS EXCLUSION, DE BÉNÉFICIER D'UNE ÉDUCATION FONDAMENTALE DE 9 ANS</b>						
314-1-1	Promouvoir la qualité de l'EF						
314-1-1-1	<b>Rendement scolaire de l'EF amélioré</b>						
	314-1-1-1-R1	Pourcentage des admis au BEPC	%	47	47	48	49
314-1-1-2	<b>Enseignants et encadreurs de l'EF certifiés</b>						
	314-1-1-2-R1	Nombres d'enseignants et encadreurs de l'EF certifiés	NOMBRE	5581	5581	6000	6419
314-1-2	<b>Améliorer l'accès, l'équité et la rétention dans l'EF</b>						
314-1-2-1	<b>Charges parentales relatives à l'EF allégées</b>						
	314-1-2-1-R1	Nombre d'enseignants non fonctionnaires subventionnés au niveau fondamental	NOMBRE	37273	37273	30712	24161
314-1-2-2	<b>Structures d'accueil liées à l'EF améliorées</b>						
	314-1-2-2-R1	Nombre de salles de classe nouvellement construites /réhabilitées au niveau du fondamental	NOMBRE	576	576	634	716
314-1-3	<b>Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'EF</b>						
314-1-3-1	<b>Pilotage et coordination au niveau de l'EF amélioré</b>						
	314-1-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'EF (hors solde, financement externe et DTI)	%	94	94	95	96

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL						
812	EDUCATION						
315	Education non formelle						
315-1	<b>OG 315-PROMOUVOIR L'ÉDUCATION NON FORMELLE</b>						
315-1-1	<b>Contribuer à la réduction de l'analphabétisme</b>						
315-1-1-1	<b>Nombre de personnes, jeunes et adultes, qui suivent des cours d'alphabétisation augmenté</b>						
	315-1-1-1-R1	Taux d'accroissement du nombre de personnes' jeunes et adultes qui suivent des cours d'alphabétisation	%	5	5	5	5
315-1-2	<b>Développer l'éducation inclusive</b>						
315-1-2-1	<b>Enfants/jeunes vulnérables moins de 16 ans exclus du système scolaires intégrés et/ou retenus dans le système éducatif formel</b>						
	315-1-2-1-R1	Nombre d'enfants réinsérés dans le système formel	NOMBRE	46195	46195	53572	60473
315-1-3	<b>Promouvoir l'éducation au civisme et à la citoyenneté</b>						
315-1-3-1	<b>Nombre de population éduquée à la vie familiale et communautaire augmenté</b>						
	315-1-3-1-R1	Nombre d'écoles de parents mises en place	NOMBRE	24	24	50	114

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL					
812	EDUCATION					
316	<b>Enseignement secondaire générale</b>					
316-1	<b>OG 316-DÉVELOPPER L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL</b>					
316-1-1	<b>Améliorer l'accès, l'équité et la rétention au sein de l'ESG</b>					
316-1-1-1	<b>Charges parentales relatives à l'ESG allégées</b>					
316-1-1-1-R1	Nombre de lycées dotés de caisse école	NOMBRE	331	331	415	421
316-1-1-2	<b>Structures d'accueil de l'ESG améliorés</b>					
316-1-1-2-R1	Nombre de salles de classe nouvellement construites /réhabilitées au niveau de l'ESG	NOMBRE	96	96	106	119
316-1-2	<b>Améliorer la qualité de l'ESG</b>					
316-1-2-1	<b>Rendement scolaire de l'ESG amélioré</b>					
316-1-2-1-R1	Pourcentage des admis au BAC	%	44	44	46	48
316-1-3	<b>Améliorer la gestion et gouvernance au niveau de l'ESG</b>					
316-1-3-1	<b>Pilotage et coordination au niveau de l'ESG amélioré</b>					
316-1-3-1-R1	Taux d'engagement des dépenses au niveau de l'ESG (hors solde, financement externe et DTI)	%	94	94	95	96

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>81</b>	<b>MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL</b>						
<b>830</b>	<b>ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>						
<b>049</b>	<b>Administration et Coordination</b>						
<b>049-2</b>	<b><u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u></b>						
<b>049-2-1</b>	<b>Gérer de manière optimale la masse salariale</b>						
<b>049-2-1-1</b>	<b>Rémunération du personnel honorée à temps</b>						
	049-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

81	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL						
830	ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET FORMATION PROFESSIONNELLE						
309	Formation Professionnelle et Technique						
<b>309-1</b>	<b>Promouvoir l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle/développement de Compétence pour une meilleure employabilité des formés</b>						
<b>309-1-1</b>	<b>Améliorer la qualité et la pertinence des formations</b>						
<b>309-1-1-1</b>	<b>Individus certifiés et insérés</b>						
	309-1-1-1-R1	Nombre d'individus certifiés et insérés	NOMBRE	30600	30600	32000	35000
<b>309-1-1-2</b>	<b>Cursus et Curricula de formation adaptés</b>						
	309-1-1-2-R1	Nombre de cursus et curricula de formation adaptés	NOMBRE	10	10	15	20
<b>309-1-2</b>	<b>Piloter l'Enseignement Technique et Professionnel</b>						
<b>309-1-2-1</b>	<b>Employabilité des apprenants amélioré</b>						
	309-1-2-1-R1	Taux d'insertion professionnelle	%	15	15	17	20
<b>309-1-3</b>	<b>Élargir l'accès à la formation à tout citoyen, quel que soit son niveau académique ou niveau de qualification professionnelle, y compris les personnes en situation de handicap</b>						
<b>309-1-3-1</b>	<b>Personnes formées à l'emploi potentiels et prévisibles</b>						
	309-1-3-1-R1	Nombre de personnes formées à l'emploi potentiel et prévisible	NOMBRE	750	750	850	1000
<b>309-1-3-2</b>	<b>Personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés</b>						
	309-1-3-2-R1	Pourcentage des personnes formées par rapport aux besoins en compétences exprimés	%	10	10	12	15

71- MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
024	Administration et Coordination
024-1	<b>DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE</b>
024-1-1	<b>GARANTIR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES</b>
024-1-1-1	<b>CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIC AMELIORE</b>
	024-1-1-1-01 <i>APPUI A LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS</i>
	024-1-1-1-02 <i>UNIFORMISER LE CURRICULUM DE FORMATION DES INSTITUTS DE FORMATION DES PARAMEDICAUX PUBLICS ET PRIVES</i>
024-1-2	<b>ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE</b>
024-1-2-1	<b>PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE</b>
	024-1-2-1-01 <i>CENTRALISER, COORDONNER ET EXECUTER LES INFORMATIONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES</i>
	024-1-2-1-02 <i>VEILLER AU RESPECT DES PROCEDURES D'EXECUTIONS DES DEPENSES PUBLIQUES</i>
	024-1-2-1-03 <i>COORDONNER LES ACTIVITES UNIVERSITAIRES EN RELATION AVEC LA FORMATION ET LA RECHERCHE LIEES A LA SANTE PUBLIQUE</i>
	024-1-2-1-04 <i>COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU PDSS</i>
	024-1-2-1-05 <i>TRAITER LES DOSSIERS EN MATIERE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES, DE PASSEPORTS ET D'ORDRES DE MISSION A L'EXTERIEUR</i>
	024-1-2-1-06 <i>RENFORCER LE SYSTEME D'INFORMATION SANITAIRE ET DE SUIVI-EVALUATION A TOUS LES NIVEAUX</i>
	024-1-2-1-07 <i>ASSURER LA COORDINATION DES COMMUNICATIONS MEDIATIQUES</i>
	024-1-2-1-08 <i>ELABORER LE COMPTE NATIONAL DE SANTE</i>
	024-1-2-1-09 <i>APPUI AU RENFORCEMENT INSITUIONNEL</i>
	024-1-2-1-10 <i>EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA CROIX ROUGE</i>
024-1-4	<b>ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE</b>
024-1-4-1	<b>RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE</b>
	024-1-4-1-01 <i>UTILISER DE MANIERE EFFICIENTE ET EFFICACE LE FINANCEMENT DU SECTEUR</i>
	024-1-4-1-02 <i>PLAIDOYER AUPRES DES LEADERS TRADITIONNELS POUR LEUR ENGAGEMENT EN MATIERE DE SANTE</i>
	024-1-4-1-03 <i>AMELIORER L'ORGANISATION ET LA GESTION DU SYSTEME DE SANTE</i>
	024-1-4-1-04 <i>ASSURER LA COORDINATION EN MATIERE DE PARTENARIAT</i>
	024-1-4-1-05 <i>EFFECTUER DES AUDITS AU SEIN DES STRUCTURES SANITAIRES</i>
	024-1-4-1-06 <i>APPUYER A LA MISE AUX NORMES DES STRUCTURES SANITAIRES (TECHNIQUE ET FINANCIER)</i>
	024-1-4-1-07 <i>METTRE EN PLACE UN CADRE STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL POUR LA PROMOTION DE LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX</i>
	024-1-4-1-08 <i>APPUYER LA MISE EN PLACE ET LA REDYNAMISATION DES PLATEFORMES INTERSECTORIELLES SUR LA SANTE A TOUS LES NIVEAUX</i>
	024-1-4-1-09 <i>Effectuer le ciblage des personnes vulnérables à affiliées à la caisse nationale de solidarité en santé</i>
	024-1-4-1-10 <i>RENFORCEMENT DE CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DU PROGRAMME 024</i>
024-1-6	<b>Assurer la disponibilité des informations sanitaires fiables</b>
024-1-6-1	<b>Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé</b>
	024-1-6-1-01 <i>Redéploier les agents de santé selon les besoins</i>



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>71</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE</b>
<b>710</b>	<b>SANTÉ</b>
<b>505</b>	<b>Lutte contre les maladies</b>
<b>505-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES</b>
<b>505-1-2</b>	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP</b>
<b>505-1-2-1</b>	<b>CONDITION HANDICAPANTE REDUITE</b>
505-1-2-1-01	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES AFFECTIONS BUCCODENTAIRES, DEFICIENCES VISUELLES ET AUDITIVES
505-1-2-1-02	APPUYER LES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LES MNT
505-1-2-1-03	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES TROUBLES MENTAUX ET AFFECTIONS NEUROLOGIQUES
505-1-2-1-04	APPUYER LE DEPISTAGE ET LA PRISE EN CHARGE PRECOCES DES INCAPACITES MOTRICES, PHYSIQUES ET LA DREPANOCYTOSE
505-1-2-1-05	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DU MECANISME DE PRISE EN CHARGE DES ACCIDENTS DE CIRCULATION, DES TRAUMATISMES ET DES VICTIMES DE VIOLENCE
505-1-2-1-06	APPUYER LA PREVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES
505-1-2-1-07	APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES
505-1-2-1-08	PREVENTION DES MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET HANDICAP AU DEVELOPPEMENT DE LA POPULATION (EX APPUI AUX PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES)
505-1-2-1-09	PROMOTION DE LA SANTE TOUT AU LONG DU CYCLE DE LA VIE
<b>505-1-3</b>	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGÉES</b>
<b>505-1-3-1</b>	<b>SURVEILLANCES EPIDEMIOLOGIQUES RENFORCEES</b>
505-1-3-1-02	APPUYER LES PROGRAMMES CONTRE LES MALADIES ENDEMO EPIDEMIQUES
505-1-3-1-03	DETECTER / INVESTIGUER LES RISQUES SANITAIRES
505-1-3-1-04	REDUCTION DES MALADIES DUES A LA POLLUTION DE L'AIR ET DE L'EAU
505-1-3-1-05	REDUCTION DES EMISSIONS NON INTENTIONNELLES DES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS (UPOPS) ET DE LA MERCURE
<b>505-1-3-3</b>	<b>PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES</b>
505-1-3-3-01	COORDONNER LES ACTIVITES DE PRISE EN CHARGE DES CAS DE TUBERCULOSE
505-1-3-3-02	PROMOUVOIR LA PRISE EN CHARGE DES IST/SIDA
505-1-3-3-03	COORDONNER LES ACTIVITES DE RIPOSTE EN CAS D'EPIDEMIES DE PESTE
505-1-3-3-04	PRENDRE EN CHARGE CORRECTEMENT LE CAS DE PALUDISME
505-1-3-3-05	RENFORCER LA PREVENTION DES IST/SIDA
<b>505-1-4</b>	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME</b>
<b>505-1-4-1</b>	<b>PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE</b>
505-1-4-1-01	APPUI A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>71</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE</b>
<b>710</b>	<b>SANTÉ</b>
<b>506</b>	<b>Survie et développement de la mère et de l'enfant</b>
<b>506-1</b>	<b>ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT</b>
<b>506-1-1</b>	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉVITABLES PAR LA VACCINATION</b>
<b>506-1-1-1</b>	<b>ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLÈTEMENT VACCINÉS</b>
<i>506-1-1-1-01</i>	<i>METTRE EN ŒUVRE L'APPROCHE ATTEINDRE CHAQUE ENFANT (ACE)</i>
<i>506-1-1-1-02</i>	<i>APPUI AU PROGRAMME ÉLARGI DE VACCINATION</i>
<i>506-1-1-1-03</i>	<i>LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE</i>
<b>506-1-2</b>	<b>AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA MÈRE ET DU NOUVEAU-NÉ</b>
<b>506-1-2-3</b>	<b>État de santé de la mère et de l'enfant amélioré</b>
<i>506-1-2-3-01</i>	<i>Appui à la politique de survie de la mère et de l'enfant</i>
<b>506-1-4</b>	<b>PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE</b>
<b>506-1-4-1</b>	<b>UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTÉE</b>
<i>506-1-4-1-01</i>	<i>RENFORCER L'OFFRE DE SERVICE DE QUALITÉ EN PF NOTAMMENT L'IMPLANON</i>
<i>506-1-4-1-02</i>	<i>PROJET TIPTOP</i>
<b>506-1-5</b>	<b>RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION</b>
<b>506-1-5-1</b>	<b>PRISE EN CHARGE DES ENFANTS ÂGÉS MOINS DE 5 ANS MALNUTRIS AIGUES ASSURÉS</b>
<i>506-1-5-1-01</i>	<i>DISTRIBUER DES PLUMPY NUT CHEZ LES ENFANTS MALNUTRIS</i>
<i>506-1-5-1-02</i>	<i>PROJET RETARD DE CROISSANCE</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>71</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE</b>
<b>710</b>	<b>SANTE</b>
<b>508</b>	<b>Fourniture des soins de santé de qualité</b>
<b>508-2</b>	<b>Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité</b>
<b>508-2-1</b>	<b>Promouvoir l'offre de soins de qualité aux population</b>
<b>508-2-1-1</b>	<b>Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés</b>
	<i>508-2-1-1-01 REHABILITATION, CONSTRUCTION, EQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES</i>
<b>508-2-2</b>	<b>Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux formations sanitaires</b>
<b>508-2-2-1</b>	<b>Offre et accessibilité de la population au niveau des formations sanitaires assurés</b>
	<i>508-2-2-1-01 Appui aux système hospitalier universitaire</i>
<b>508-2-3</b>	<b>Assurer la disponibilité des intrants de santé</b>
<b>508-2-3-1</b>	<b>Intrants de santé disponibles au niveau des formations sanitaire</b>
	<i>508-2-3-1-01 APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE PHARMACETIQUE</i>
<b>508-2-3-2</b>	<b>Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires</b>
	<i>508-2-3-2-01 Normalisation des actes de transfusion sanguine à Madagascar</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
710	SANTÉ
508	Fourniture des soins de santé de qualité
508-3	<u>Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts</u>
508-3-1	Assurer la prise en charge correcte des cas référés aux niveaux des hôpitaux des régions et districts
508-3-1-1	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée
508-3-1-1-01	<i>Appui aux systèmes hospitaliers de référence (CHRR/CHRD)</i>

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>71</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE</b>						
<b>710</b>	<b>SANTE</b>						
<b>024</b>	<b>Administration et Coordination</b>						
<b>024-1</b>	<b>DEVELOPPER LA CAPACITE ORGANISATIONNELLE ET MANAGERIALE DU SYSTEME DE SANTE</b>						
<b>024-1-1</b>	<b>GARANTIR LA MISE AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES ADMINISTRATIFS ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES</b>						
<b>024-1-1-1</b>	<b>CADRE DE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SANTE PUBLIC AMELIORE</b>						
	024-1-1-1-R1	Nombre de bureau administratif doté en materiel et mobilier de bureau	NOMBRE	5	5	0	0
<b>024-1-2</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE DU SYTEME DE SANTE</b>						
<b>024-1-2-1</b>	<b>PILOTAGE DU SYSTEME DE SANTE ASSUREE</b>						
	024-1-2-1-R1	Taux de promptitude des RMA	%	65	65	70	75
<b>024-1-4</b>	<b>ASSURER LA MOBILISATION DES MOYENS POUR LE SYSTEME DE SANTE</b>						
<b>024-1-4-1</b>	<b>RESSOURCES FINANCIERES ET MATERIELLES DU SYSTEME DE SANTE MOBILISEES DE FACON EFFICIENTE</b>						
	024-1-4-1-R1	Nombre des districts ayant des CSU opérationnelles	NOMBRE	10	10	15	20
<b>024-1-6</b>	<b>Assurer la disponibilité des informations sanitaires fiables</b>						
<b>024-1-6-1</b>	<b>Assurance de la mobilisation des moyens humains du système de santé</b>						
	024-1-6-1-R1	Pourcentage de CSB 2 sans medecins	%	40	40	38	36

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE					
710	SANTÉ					
505	<b>Lutte contre les maladies</b>					
505-1	<b>PROMOUVOIR LA LUTTE CONTRE LES MALADIES</b>					
505-1-2	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES Y COMPRIS LA PREVENTION DU HANDICAP</b>					
505-1-2-1	<b>CONDITION HANDICAPANTE REDUITE</b>					
505-1-2-1-R1	Taux de dépistage des facteurs de risques des MNT	%	20	20	25	30
505-1-3	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES, EPIDEMIQUES ET NEGLIGÉES</b>					
505-1-3-1	<b>SURVEILLANCES EPIDEMIOLOGIQUES RENFORCEES</b>					
505-1-3-1-R1	Pourcentage des districts supervisés en matière de surveillance épidémiologique	%	25	25	30	35
505-1-3-3	<b>PREVENTION ET PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME, TUBERCULOSE ET VIH/SIDA RENFORCEES</b>					
505-1-3-3-R1	Pourcentage des cas de tuberculose prise en charge correctement	%	85	85	87,5	90
505-1-4	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME</b>					
505-1-4-1	<b>PRISE EN CHARGE CORRECTE DES CAS DE PALUDISME RENFORCEE</b>					
505-1-4-1-R1	taux des TDR distribué	%	85	85	90	95

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>71</b>	<b>MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE</b>					
<b>710</b>	<b>SANTÉ</b>					
<b>506</b>	<b>Survie et développement de la mère et de l'enfant</b>					
<b>506-1</b>	<b>ASSURER LA SURVIE DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT</b>					
<b>506-1-1</b>	<b>RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES EVITABLES PAR LA VACCINATION</b>					
<b>506-1-1-1</b>	<b>ENFANTS DE 0-11 MOIS COMPLETEMENT VACCINES</b>					
506-1-1-1-R1	Taux de couverture vaccinale pour toute antigene	%	92	92	94	96
<b>506-1-2</b>	<b>AMELIORER L'ETAT DE SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE</b>					
<b>506-1-2-3</b>	<b>Etat de santé de la mere et de l'enfant amélioré</b>					
506-1-2-3-R1	Taux d'accouchement aux formations sanitaires	%	36	36	38	40
<b>506-1-4</b>	<b>PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE</b>					
<b>506-1-4-1</b>	<b>UTILISATION DES SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE AUGMENTEE</b>					
506-1-4-1-R1	Taux de couverture contraceptive	%	35	35	37,5	40
<b>506-1-5</b>	<b>RENFORCER LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION</b>					
<b>506-1-5-1</b>	<b>PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AGES MOINS DE 5 ANS MALNUTRIES AIGUES ASSUREES</b>					
506-1-5-1-R1	Taux d'insuffisance ponderale cu en consultation externe chez les enfants moins de 5 ans	%	9	9	8	7

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE						
710	SANTÉ						
508	<b>Fourniture des soins de santé de qualité</b>						
508-2	<b>Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux services de qualité</b>						
508-2-1	<b>Promouvoir l'offre de soins de qualité aux population</b>						
508-2-1-1	<b>Offre et accessibilité de la population aux services de santé de base de qualité améliorés</b>						
	508-2-1-1-R1	Taux d'utilisation des consultations externes au niveau des CSB	%	50	50	55	60
508-2-2	<b>Améliorer l'offre et l'accessibilité de la population aux formations sanitaires</b>						
508-2-2-1	<b>Offre et accessibilité de la population au niveau des formations sanitaires assurés</b>						
	508-2-2-1-R1	Pourcentage des FS pouvant offrir des soins de qualité	%	70	70	80	90
508-2-3	<b>Assurer la disponibilité des intrants de santé</b>						
508-2-3-1	<b>Intrants de santé disponibles au niveau des formations sanitaire</b>						
	508-2-3-1-R1	Taux de disponibilité des intrants de santé	%	100	100	100	100
508-2-3-2	<b>Approvisionnement continue en intrants des santé au niveau des formations sanitaires</b>						
	508-2-3-2-R1	Taux de disponibilité des poches de sang au niveau des centres hospitaliers (district , region ,universitaire)	%	92	92	94	96



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

71	MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE						
710	SANTÉ						
508	Fourniture des soins de santé de qualité						
	508-3	<u>Mettre aux normes les hôpitaux des régions et des districts</u>					
	508-3-1	Assurer la prise en charge correcte des cas referes aux niveaux des hopitaux des regions et districts					
	508-3-1-1	La prise en charge correcte au niveau des hôpitaux de référence est assurée					
	508-3-1-1-R1	Nombre des CHR/CHRR mises aux normes	%	2	2	0	0
	508-3-1-1-R2	Nombre des CHR/CHRR mises aux normes	NOMBRE	2	2	0	0

41- MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>41</b>	<b>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE</b>
<b>430</b>	<b>PECHE</b>
<b>033</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>033-1</b>	<b><u>BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE</u></b>
<b>033-1-1</b>	<b>Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère</b>
<b>033-1-1-1</b>	<b>BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE</b>
	-
<b>033-1-1-2</b>	<b>SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE</b>
	-
<b>033-1-2</b>	<b>Promouvoir une gouvernance transparente et responsable</b>
<b>033-1-2-1</b>	<b>GOUVERNANCE RENFORCEE</b>
	-
<b>033-1-2-2</b>	<b>TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES</b>
	-

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430	PECHE
033	Administration et Coordination
033-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>
033-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale
033-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps
033-2-1-1-01	<i>Payer les salaires et accessoires de solde des agents</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
430	PECHE
408	Développement de la pêche et des ressources halieutiques
408-1	<b>DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE</b>
408-1-1	<b>ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR</b>
408-1-1-1	<b>PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES</b>
408-1-1-1-01	T13-Développement de la production aquacole et amélioration génétique
408-1-1-1-02	planifier et mettre en œuvre la politique de développement des ressources halieutiques
408-1-1-1-03	appuyer les directions régionales dans l'exécution des activités techniques
408-1-1-1-04	structurer et former les acteurs en matière de pêche
408-1-1-1-05	aménager les plans d'eau continentaux (reempoissonnement, zones de frai, berges,...)
408-1-1-1-06	développer la petite pêche (maritime et continentale)
408-1-1-1-07	identifier les sites propices à l'aquaculture (algues, holothuries, crabes, ...)
408-1-1-1-08	promouvoir l'aquaculture marine (algues, trépangs, ...)
408-1-1-1-09	promouvoir et vulgariser les systèmes de production dulçaquicoles (en cage, étang-barrage, enclos, étang...)
408-1-1-1-10	renforcer la capacité des pêcheurs (diversification...)
408-1-1-1-11	évaluer les stocks des ressources halieutiques
408-1-1-1-12	Appuyer à la professionnalisation des pêcheurs
408-1-1-1-13	T14- RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION BOENY (Elevage des poissons d'eau douce " black-bass" ou " Micropterus salmoides ")
408-1-1-1-14	T12-PISCICULTURE EN CAGE DE L'AMPA
408-1-1-1-15	T15-RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE EAU DOUCE DANS LA REGION SAVA (Elevage des poissons d'eau douce " Nilojica" )
408-1-1-1-16	sensibiliser, structurer, former et encadrer les acteurs
408-1-1-2	<b>ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES</b>
408-1-1-2-01	408-1-1-2-01 mettre en œuvre les activistes du ministère au niveau régional
408-1-1-2-02	délivrer les visas de conformité et fiche d'expédition des produits destinés à la consommation (marché local et exportation)
408-1-1-2-03	garantir les bases de données au niveau régional
408-1-2	<b>GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES</b>
408-1-2-1	<b>ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES</b>
408-1-2-1-01	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'AQUACULTURE MARINE DANS LA REGION DE BOENY
408-1-2-1-02	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DE LA VALORISATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
408-1-2-1-03	RELANCE DE L'AQUACULTURE
408-1-2-1-04	SWIOFISH
408-1-2-1-05	PECHE ET AQUACULTURE DURABLE A MADAGASCAR
408-1-2-1-06	protéger et restaurer les zones sensibles
408-1-2-1-07	évaluer les impacts environnementaux et sociaux des activités de pêche et d'aquaculture
408-1-2-1-08	transférer localement la gestion des ressources (marine et continentale)
408-1-2-1-09	élaborer les plans d'aménagement et les plans de gestion des pêcheries
408-1-2-1-10	T16- Professionnalisation de l'activité de la petite pêche maritime
408-1-2-1-11	T17-RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE
408-1-2-1-12	PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE LA PECHE - APPUI SECTORIEL
408-1-2-1-13	RENFORCEMENT DE L'AUTORITE SANITAIRE HALIEUTIQUE COMPETENTE (RASHC)
408-1-2-1-14	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET LOGISTIQUE DES DELEGATIONS REGIONALES
408-1-2-1-15	RELANCE DE LA PECHE CONTINENTALE (RPC)
408-1-2-1-16	SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION
408-1-3	<b>SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION</b>
408-1-3-1	<b>COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE</b>
408-1-3-1-01	organiser et/ou participer à des foires et salons sur le secteur halieutique
408-1-3-1-02	contribuer à la mise en place des unités de traitement et de conservation des produits halieutiques (séchoirs solaires, fumoirs)
408-1-3-1-03	contribuer à la mise en place des marchés couverts des produits halieutiques
408-1-3-1-04	faire respecter les normes des produits halieutiques

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>41</b>	<b>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE</b>
<b>480</b>	<b>AGRICULTURE ET ELEVAGE</b>
<b>061</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>061-1</b>	<b>Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage</b>
<b>061-1-1</b>	<b>Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP</b>
<b>061-1-1-1</b>	<b>Performance améliorée</b>
061-1-1-1-01	T01- INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
061-1-1-1-02	Appuyer et suivre les organismes rattachés
061-1-1-1-03	Coordonner et mettre en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale
061-1-1-1-04	Assurer la gestion rationnelle des ressources humaines
061-1-1-1-05	Programmer le budget et suivre périodiquement l'exécution financière du Ministère
061-1-1-1-06	Programmer et faire le suivi de la mise en œuvre des activités du Ministère
061-1-1-1-07	Contrôler et faire un audit interne
061-1-1-1-08	Gérer rationnellement le patrimoine du Ministère
061-1-1-1-09	Gérer la statistique Agricole et le système d'information et de communication
061-1-1-1-10	Assurer et gérer les passations de marché public
061-1-1-1-11	Appuyer les les services déconcentrés
061-1-1-1-12	Contribuer à la gestion durable de l'environnement
061-1-1-1-13	INVENTAIRE, REHABILITATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
<b>061-1-2</b>	<b>Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage</b>
<b>061-1-2-1</b>	<b>Gouvernance du secteur améliorée</b>
061-1-2-1-01	Coordonner et faire le suivi de la mise en oeuvre des politiques et stratégies
061-1-2-1-02	Etablir et améliorer le cadre juridique du secteur agriculture et élevage et traiter les dossiers contentieux
061-1-2-1-03	INTENSIFICATION DE L'OPERATIONNALISATION DU PNIAEP
061-1-2-1-04	Développer les partenariats d'investissement dans le secteur agriculture et élevage

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE
411	Agriculture
411-1	<b>Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international</b>
411-1-1	<b>Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés</b>
411-1-1-1	<b>Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue</b>
411-1-1-1-01	PROGRAMME DE LUTTE ANTI EROSIVE
411-1-1-1-02	AMENAGEMENT HYDROAGRICOLE DE BEBOKA
411-1-1-1-03	PROJET D'APPUI AMELIORATION PRODUCTIVITE AGRICOLE A MCAR (PAPAM)
411-1-1-1-04	PROJET DE REHABILITATION DU SYSTÈME D'IRRIGATION ET GESTION DE BASSINS VERSANTS SUD OUEST LAC ALAOTRA
411-1-1-1-05	AJUSTEMENT SECTORIEL DEVELOPPEMENT RURAL
411-1-1-1-06	PROJET DES JEUNES ENTREPRENEURS RURAUX DU MOYEN OUEST (PROJERMO)
411-1-1-1-07	PROJET DE CROISSANCE AGRICOLE ET SECURISATION FONCIERE (CASEF)
411-1-1-1-08	AMENAGEMENT RIZICOLE DANS LES POLES DE PRODUCTION A MADAGASCAR
411-1-1-1-09	APPUI A LA MECANISATION AGRICOLE
411-1-1-1-10	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES (PRIASO) SUD OUEST
411-1-1-1-11	EXTENSION PERIMETRE BAS MANGOKY II (PEPBM)
411-1-1-1-12	FONDS D'ENTRETIEN DES RESEAUX HYDROAGRIQUES
411-1-1-1-13	PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE MENABE ET MELAKY
411-1-1-1-14	PROGRAMME DE SOUTIEN AUX POLES DE MICRO-ENTREPRISES RURALES ET AUX ECONOMIES REGIONALES DE MADAGASCAR (PROSPERER)
411-1-1-1-15	FORMATION PROFESSIONNELLE ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE
411-1-1-1-16	APPUI AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PAYSANNES ET SERVICES AGRICOLES
411-1-1-1-17	Construire et réhabiliter les infrastructures hydro agricoles
411-1-1-1-18	Appuyer et encadrer les AUE
411-1-1-1-19	Mettre à la disposition des producteurs des matériels agricoles
411-1-1-1-20	Construire et réhabiliter d'autres infrastructures de production
411-1-1-1-21	Réhabiliter des pistes rurales
411-1-1-1-22	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE (PPF)
411-1-1-1-23	POLICY AND HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT (PHRD) - BVPI
411-1-1-1-24	DEPENSES D'URGENCE :VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-25	MISE EN ŒUVRE STRATEGIE D'ADAPTATION FILIERE SUCRE (volet agriculture)
411-1-1-1-27	PROJET D'URGENCE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET PROTECTION SOCIALE (PURSAPS): VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-28	PROGRAMME PAYS: VOLET AGRICULTURE
411-1-1-1-30	APPUI A LA MISE EN PLACE FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
411-1-1-1-31	S44_ PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)
411-1-1-2	<b>Services d'appui aux producteurs améliorés</b>
411-1-1-2-01	PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DES SERVICES AGRICOLES COMPOSANTE 2 : MISE EN PLACE DES ANTENNES RÉGIONALES DE FDA
411-1-1-2-02	APPUI À LA RÉALISATION DU RECENSEMENT AGRICOLE
411-1-1-2-03	PROMOTION ET DEVELOPPEMENT RIZICOLE
411-1-1-2-04	PROJET DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PÉRIMÈTRE DE DABARA
411-1-1-2-05	RENOVATION DES ETABLISSEMENT PUBLICS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE
411-1-1-2-06	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE (FORMAPROD)
411-1-1-2-07	PROJET SUFFISANCE ALIMENTAIRE PAR LA FOURNITURE DE TRACTEUR
411-1-1-2-08	PROGRAMME DE TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE
411-1-1-2-09	T02-PROJET DE COOPERATION SUD SUD (CSS)
411-1-1-2-10	Renforcer le dispositif CSA/FDAR
411-1-1-2-11	Appuyer et rendre opérationnel les FDAR
411-1-1-2-12	T03_ AMELIORATION DE LA RESILIENCE DES AGRICULTEURS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
411-1-1-2-13	T21-REHABILITATION DU PERIMETRE DELTA PAR LE CANAL DE BEDIMAKY
411-1-1-2-14	POLE INTEGRE DE CROISSANCE AGRO INDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS)
411-1-1-2-15	PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENT DE L'ENTREPREUNARIAT FÉMININ ET DES JEUNES
411-1-1-2-16	FOOD FOR PROGRESS
411-1-1-2-17	Appuyer et encadrer les les groupements de producteurs
411-1-1-2-18	PROMOTION DES ACTIVES ET INNOVANTES EN PREVENTION DES CRISES ALIMENTAIRES DANS LE SUD DE MADAGASCAR (PRO-ACTING)
411-1-1-2-19	ASSISTANCE PREPARATOIRE AU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE
411-1-1-2-20	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE	
411	Agriculture	
		AFAFI CENTRE
	411-1-1-2-21	APPUI D'URGENCE A LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE SURVEILLANCE, RIPOSTE ET CONTRÔLE INTEGRE DE LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE A MADAGASCAR
	411-1-1-2-22	S4_DEVELOPPEMENT AGRICOLE DANS LES REGIONS DE BONGOLAVA, BETSIBOKA, MENABE ET ANALAMANGA
	411-1-1-2-23	S5_DEVELOPPEMENT RURAL ET SECURITE ALIMENTAIRE
	411-1-1-2-24	S6_TRAVAUX DE REHABILITATION DU PERIMETRE DE DABARA, REGION DE MENABE
	411-1-1-2-25	S25_PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DANS LE SUD OUEST (PATASO)
	411-1-1-2-26	S26_PROJET D'APPUI AUX FINANCEMENTS DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DES JEUNES
	411-1-1-2-27	S27_ACQUISITION MACHINES AGRICOLES POUR LA RIZICULTURE ET LA MAÏSICULTURE
	411-1-1-2-28	PROJET DE COOPERATION SUD SUD (GSS)
411-1-2	<b>Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs</b>	
	411-1-2-1	<b>Conditions de vie des ménages producteurs améliorées</b>
	411-1-2-1-01	PROGRAMME ENTREPRENEURIAT DES JEUNES DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE - BAD
	411-1-2-1-02	PROGRAMME DE COOPERATION AGRICOLE MAROC
	411-1-2-1-03	ADAPTATION DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES AUX CHANGEMENT CLIMATIQUE (PRADA)
	411-1-2-1-04	PROJET SATREPS
	411-1-2-1-05	PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE DANS LES HAUTES TERRES CENTRALES
	411-1-2-1-06	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI) - SUD
	411-1-2-1-07	PDFA - PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
	411-1-2-1-08	LUTTE ANTIACRIDIEUNE
	411-1-2-1-09	AGROSYLVICULTURE AUTOUR D'ANTANANARIVO (ASA)
	411-1-2-1-10	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR AGRICULTURE
	411-1-2-1-11	PROMOTION DES FILIERES VEGETALES DE RENTES ET VIVRIERES
	411-1-2-1-12	Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de développement agricole
	411-1-2-1-13	Vulgariser les nouvelles techniques rizicoles
	411-1-2-1-14	Appuyer le développement des chaines de valeur
	411-1-2-1-15	Appuyer les paysans dans l'utilisation des intrants (semences, engrais) et des matériels agricoles
	411-1-2-1-16	Assurer la surveillance phytosanitaire du territoire
	411-1-2-1-17	Assurer le contrôle phytosanitaire aux frontières
	411-1-2-1-18	Mettre à la disposition des producteurs des semences améliorées
	411-1-2-1-19	Mettre à la disposition des producteurs des engrais
	411-1-2-1-20	Appuyer et structurer la filière rizicole
	411-1-2-1-21	APPUI A LA MISE EN PLACE DU CENTRE GEO-INFORMATIQUE APPLIQUE AU DEVELOPPEMENT RURAL (CGARD)
	411-1-2-1-22	PRODUCTION RIZ ET ENGRAIS
	411-1-2-1-23	PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE (PADAP-PPF)
	411-1-2-1-24	PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET AUX FILIERES INCLUSIVES (AFAFI)
	411-1-2-1-25	APPUI A L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE RIZICOLE
	411-1-2-1-26	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (AINA)
	411-1-2-1-27	PROMOTION DES TECHNIQUES AGROECOLOGIQUES ET DE L'ARBORESTERIE FRUITIERE
	411-1-2-1-28	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE
	411-1-2-1-30	PROJET DE COLLECTE, DOCUMENTATION ET DIFFUSION DE BONNES PRATIQUES GENEREES PAR LES PROJETS FIDA
	411-1-2-1-31	DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET SECURITE ALIMENTAIRE (ASARA)



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE		
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE		
412	Elevage		
412-1	<b>Développer l'Elevage orienté vers le marché</b>		
412-1-1	<b>Accroître la productivité et la production animale</b>		
412-1-1-1	<b>Filières d'élevage promues</b>		
412-1-1-1-01	APPUI A LA PROMOTION DE L'ELEVAGE FAMILIAL ET AU RENFORCEMENT DES GROUPEMENTS DES FEMMES RURALES		
412-1-1-1-02	Appui à la valorisation des potentiels génétiques des petits ruminants		
412-1-1-1-03	EXTENSION DU SYSTEME D'IDENTIFICATION ELECTRONIQUE DES BOVINS A MADAGASCAR		
412-1-1-1-04	T11_PROMOTION L'ELEVAGE CONTRACTUEL		
412-1-1-1-05	T05_PROMOUVOIR LA VALORISATION DES PRODUITS D'ELEVAGE POUR L'ALIMENTATION HUMAINE A MADAGASCAR		
412-1-1-1-06	T07_DEVELOPPEMENT DE PLATEFORME DE PETITS RUMINANTS		
412-1-1-1-07	PROJET POUR L'AMELIORATION GENETIQUE DES ANIMAUX D'ELEVAGE		
412-1-1-1-08	T04_APPUI A LA VULGARISATION DE L'ELEVAGE D'EMBOUCHE		
412-1-1-1-09	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DU SECTEUR ELEVAGE		
412-1-1-1-10	T06_PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR LAIT		
412-1-1-1-11	T10_APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS D'ELEVAGE		
412-1-1-1-12	Appuyer le développement des filieres animales (caprins, ovins, porcins...)		
412-1-1-1-13	Mettre en place des centres d'amélioration génétique ( centre de production géniteur)		
412-1-1-1-14	T09_MISE AU NORME DES PRODUITS D'ELEVAGE		
412-1-1-1-15	Appuyer l'amélioration des pâturages naturels communautaires		
412-1-1-1-16	Contribuer à la sécurisation alimentaire des animaux		
412-1-1-1-17	Mettre en place un nouveau système de traçabilité des produits d'élevage		
412-1-1-1-18	Développer le système de contractualisation entre le privé et les exploitants familiaux		
412-1-1-1-19	Appuyer les organisations des éleveurs familiaux		
412-1-1-1-20	T08_DEVELOPPEMENT D'INFORMATION SUR LES PRODUITS D'ELEVAGE		
412-1-1-1-21	T19-Décanisation massive des chiens errants et campagne de vaccination antibiotiques des chiens domestiques		
412-1-1-1-23	APPUI À LA VALORISATION DES POTENTIELS GÉNÉTIQUES DES PETITS RUMINANTS		
412-1-1-1-24	AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE PAR LE RESPECT DE LA PROTECTION ET DU BIEN-ETRE DES ANIMAUX		
412-1-1-1-25	AMELIORATION GENETIQUE ET REPRODUCTEURS DES ANIMAUX D'ELEVAGE		
412-1-1-1-27	PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE A CYCLE COURT (APPUI AUX FILIERES PETITS RUMINANTS, AVICOLE ET APICOLE)		
412-1-2	<b>Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation</b>		
412-1-2-1	<b>Produits d'élevage mis aux normes et améliorées</b>		
412-1-2-1-01	VIGILANCE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AUX MALADIES EXOTIQUES		
412-1-2-1-03	Lutter contre la maladie des abeilles		
412-1-2-1-04	Rehabiliter / construire les infrastructures d'élevage (abattoirs, tueries, incinérateurs)		
412-1-2-1-05	Lutter contre la rage canine		
412-1-2-1-06	Concevoir et mettre en œuvre un plan de controles des résidus dans le miel		
412-1-2-1-07	Assurer la couverture sanitaire animale		
412-1-2-1-08	Mettre aux normes des services veterinaires		
412-1-2-1-09	Renforcer la capacité des acteurs et des organismes de relai sur la protection et le bien-être animal		
412-1-2-1-10	Renforcer les capacites diagnostic des laboratoires		
412-1-2-1-11	Renforcement des capacites des laboratoires veterinaires et appui au bien etre animal		
412-1-2-1-12	MISE AUX NORMES DES SERVICES VETERINAIRES		
412-1-2-1-13	CONFORMITE DES SERVICES VETERINAIRES AUX NORMES INTERNATIONALES		

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE							
430	PECHE							
033	Administration et Coordination							
<b>033-1</b>	<b>BONNE GOUVERNANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE</b>							
<b>033-1-1</b>	<b>Gérer de manière efficiente les ressources du Ministère</b>							
<b>033-1-1-1</b>	<b>BUDGET DU MINISTERE BIEN GERE</b>							
	033-1-1-1-R1	Taux d'absorption de budget	%	100	100	100	100	100
<b>033-1-1-2</b>	<b>SITUATION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL EN REGLE</b>							
	033-1-1-2-R1	Personnel productif	NOMBRE	750	750	800	800	800
<b>033-1-2</b>	<b>Promouvoir une gouvernance transparente et responsable</b>							
<b>033-1-2-1</b>	<b>GOUVERNANCE RENFORCEE</b>							
	033-1-2-1-R1	Secteur halieutique développé	NOMBRE	1	1	1	1	1
<b>033-1-2-2</b>	<b>TEXTES LEGISLATIFS MIS A JOUR ET RESPECTES</b>							
	033-1-2-2-R2	Décrets et arrêtés d'application mis à jour	NOMBRE	12	12	12	12	12

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
033	Administration et Coordination						
033-2	<u>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</u>						
033-2-1	Gérer de manière optimale la masse salariale						
033-2-1-1	Rémunération du personnel honorée à temps						
	033-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
430	PECHE						
408	<b>Développement de la pêche et des ressources halieutiques</b>						
408-1	<b>DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE</b>						
408-1-1	<b>ACCROITRE LA PRODUCTIVITÉ ET AMÉLIORER LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DU SECTEUR</b>						
408-1-1-1	<b>PECHE ET AQUACULTURE DEVELOPPEES</b>						
	408-1-1-1-R1	Taux de production augmenté	%	0.05	0.05	0.06	0.06
408-1-1-2	<b>ACTIVITÉS AU NIVEAU RÉGIONAL CONSOLIDÉES</b>						
	408-1-1-2-R1	DRRHP consolidées	NOMBRE	22	22	22	22
408-1-2	<b>GÉRER RATIONNELLEMENT ET DURABLEMENT ET PRÉSERVER LES RESSOURCES HALIEUTIQUES</b>						
408-1-2-1	<b>ENVIRONNEMENT MARIN ET LACUSTRE SAUVEGARDE ET RESSOURCES PROTEGEES</b>						
	408-1-2-1-R1	PLAN D'AMENAGEMENT ET DE GESTION ELABORE	NOMBRE	2	2	2	1
408-1-3	<b>SATISFACTION DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL EN PRODUITS HALIEUTIQUES ET ACCROISSEMENT SIGNIFICATIF DE L'EXPORTATION</b>						
408-1-3-1	<b>COMMERCIALISATION DES PRODUITS APPUYÉE</b>						
	408-1-3-1-R1	Guide de commercialisation des produits halieutiques élaborés	NOMBRE	1	1	1	1

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>41</b>	<b>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE</b>					
<b>480</b>	<b>AGRICULTURE ET ELEVAGE</b>					
<b>061</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>061-1</b>	<b>Améliorer la gouvernance et l'environnement institutionnel du secteur agriculture et élevage</b>					
<b>061-1-1</b>	<b>Renforcer la capacité des acteurs pour la mise en œuvre du PSAEP</b>					
<b>061-1-1-1</b>	<b>Performance améliorée</b>					
061-1-1-1-R2	Acteurs formés	NOMBRE	350	350	350	400
<b>061-1-2</b>	<b>Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur agriculture et élevage</b>					
<b>061-1-2-1</b>	<b>Gouvernance du secteur améliorée</b>					
061-1-2-1-R1	Taux de performance annuel du Ministère	%	60	60	65	65

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
41	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE						
480	AGRICULTURE ET ELEVAGE						
411	Agriculture						
411-1	<u>Développer l'Agriculture tournée vers le marché national et international</u>						
411-1-1	Structurer le monde rural et faire des aménagements intégrés						
411-1-1-1	Infrastructures rurales viabilisées et mécanisation agricole promue						
	411-1-1-1-R1	Superficies hydro-agricoles irriguées	HECTARE	20000	20000	20000	33000
411-1-1-2	Services d'appui aux producteurs améliorés						
	411-1-1-2-R1	Montant de subvention allouée aux producteurs	MILLIONS D'ARIARY	34918	34918	48856	21500
411-1-2	Promouvoir des systèmes de production agricoles améliorés et compétitifs						
411-1-2-1	Conditions de vie des ménages producteurs améliorées						
	411-1-2-1-R1	Nombre d'OP et ménages bénéficiaires	NOMBRE	60000	60000	60000	55000

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>41</b>	<b>MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE</b>					
<b>480</b>	<b>AGRICULTURE ET ELEVAGE</b>					
<b>412</b>	<b>Elevage</b>					
<b>412-1</b>	<b>Développer l'Elevage orienté vers le marché</b>					
<b>412-1-1</b>	<b>Accroître la productivité et la production animale</b>					
<b>412-1-1-1</b>	<b>Filières d'élevage promues</b>					
412-1-1-1-R1	Nombre d'éleveurs appuyés et encadrés	NOMBRE	90	90	95	120
<b>412-1-2</b>	<b>Améliorer l'accès aux marchés nationaux et relancer l'exportation</b>					
<b>412-1-2-1</b>	<b>Produits d'élevage mis aux normes et améliorées</b>					
412-1-2-1-R1	Nombre d'infrastructures normalisées mises en place	NOMBRE	23	23	22	25

51- MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>51</b>	<b>MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES</b>
<b>510</b>	<b>ENERGIE</b>
<b>031</b>	<b>Administration et coordination</b>
<b>031-2</b>	<b>RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC</b>
<b>031-2-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE</b>
<b>031-2-1-1</b>	<b>LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE</b>
<i>031-2-1-1-01</i>	<i>PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELLES</i>
<i>031-2-1-1-02</i>	<i>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
510	ENERGIE
203	<b>Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales</b>
203-1	<b>DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE</b>
203-1-1	<b>GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES</b>
203-1-1-1	<b>LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES</b>
203-1-1-1-01	PROJET DE GESTION DURABLE DE LA FILIERE BOIS ENERGIE
203-1-1-1-02	PROJET DE CONSTRUCTION DU BARRAGE HYDRAULIQUE D'ANTETEZAMBATO
203-1-1-1-03	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A AMBODIROKA
203-1-1-1-04	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE TRANSMISSION ELECTRIQUE ENTRE ANTANANARIVO ET ANTETEZAMBATO
203-1-1-1-05	PROJET D'INTERCONNEXION DE LA VILLE DE TOAMASINA (RIT) AU RESEAU INTERCONNECTE D'ANTANANARIVO (RIA)
203-1-1-1-06	ELECTRIFICATION HYBRIDE A MADAGASCAR
203-1-1-1-07	PROJET DE CENTRALES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE À PARTIR DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
203-1-1-1-08	PROGRAMME D'ELECTRIFICATION DES VILLAGES RURAUX ISOLES PAR SYSTEME SOLAIRE DOMESTIQUE
203-1-1-1-09	PROMOTION DE ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIES (ÉTHANOL, BIOGAZ,,,
203-1-1-1-10	ENERGY SOLAIRE
203-1-1-1-11	GESTION DURABLE DU BOIS ÉNERGIE
203-1-1-1-12	PROJET ENERGIE RENOUVELABLE - BAD
203-1-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU BIOÉNERGIE
203-1-1-1-14	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANSLES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
203-1-1-2	<b>LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE</b>
203-1-1-2-01	PROGRAMME DE MAITRISE DE L'ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
203-1-1-2-02	PROGRAMME DE GOUVERNANCE DU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-1-2-03	COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS TECHNIQUES
203-1-1-2-04	NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION DES ACTIVITÉS AFFÉRENTES AU SECTEUR ÉNERGIE
203-1-1-2-05	MISE AUX NORMES DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES A USAGE DOMESTIQUE
203-1-1-2-06	ELABORATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE
203-1-1-2-07	DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION AVEC LES PTF ET LES AUTRES INSTITUTIONS
203-1-2	<b>SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE</b>
203-1-2-1	<b>ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS</b>
203-1-2-1-01	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES SITES HYDROÉLECTRIQUES
203-1-2-1-02	DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET ALTERNATIVES PHASE (XI E FED)
203-1-2-1-03	PROJET ANDEKALEKA
203-1-2-1-04	PROJET ÉLECTRIFICATION RURALE PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (PERER)
203-1-2-1-05	PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE HYDROÉLECTRIQUE DE RANOMAFANA SUR L'IKOPA(SINOHYDRO)
203-1-2-1-06	LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES A L'UNIVERSITE DE TOLIARY
203-1-2-1-07	PROJET DE DISTRIBUTION MASSIVE DE KIT SOLAIRE
203-1-2-1-08	PREMIER PROJET PILOTE PPP PROJET HYDROELECTRIQUE DE SAHALANONA
203-1-2-1-09	MICROCENTRALE HYDROÉLECTRIQUE D'ANTAFOFIBE
203-1-2-1-10	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE PROCESSUS D'ÉLECTRIFICATION
203-1-2-1-11	ELABORATION DES DOCUMENTS DE PROJETS RELATIVE AU PROJET GROUPE ET SUIVI
203-1-2-2	<b>LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT</b>
203-1-2-2-01	PIC II
203-1-2-2-02	PAGOSE
203-1-2-2-03	ELECTRIFICATION RURALE
203-1-2-2-04	RENFORCEMENT RIA
203-1-2-2-05	LEAST-COST ELECTRICITY ACCESS DEVELOPMENT PROJECT - LEAD
203-1-2-2-06	SCALING SOLAR
203-1-2-2-07	PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE ET DE CONTINUTE DE FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE
203-1-2-2-08	ENERGY ACCES EXPANSION
203-1-2-2-09	MISE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION DES FEMMES INGÉNIEURS SOLAIRES
203-1-2-2-10	REDRESSEMENT ET RESTRUCTURATION DE LA JIRAMA
203-1-2-2-11	INTERCONNEXION ANTSIRABE AMBOSITRA
203-1-2-2-12	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE TRANSPORT, DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES
520	EAU ET ASSAINISSEMENT
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement
205-1	<u>ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE</u>
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
205-1-2-2	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTÉE D'UN MOYEN MATÉRIEL
	-
205-1-2-4	JIRAMA APPUYÉE TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT
	-
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT LES EPIC ET LES EPA
205-1-3-1	SAMVA APPUYÉE TECHNIQUEMENT ET FINANCIÈREMENT
	-

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>51</b>	<b>MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES</b>
<b>540</b>	<b>HYDROCARBURES</b>
<b>204</b>	<b>Développement du secteur pétrolier et des biocarburants</b>
<b>204-1</b>	<b>DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS</b>
<b>204-1-1</b>	<b>ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS</b>
<b>204-1-1-1</b>	<b>CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT</b>
204-1-1-1-01	INSTALLATION D'UNITÉS DE PRODUCTION DE BIOGAZ DANS LES CENTRES URBAINS DE MADAGASCAR
204-1-1-1-02	RÉGLEMENTATION DE LA FILIÈRE BIOCARBURANTS
204-1-1-1-03	ETUDE DES NORMES APPLIQUÉES AUX ACTIVITÉS DE TSMIRORO
204-1-1-1-04	APPUI À LA PROMOTION ET À L'UTILISATION DES BIOCARBURANTS
204-1-1-1-05	PROMOTION DE L'UTILISATION DE LA PRODUCTION LOCALE DE PÉTROLE BRUT (HUILE LOURDE DE TSMIRORO)
204-1-1-1-06	PROMOTION DE LA CRÉATION DE PETITES UNITÉS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS D'HYDROCARBURES
204-1-1-1-07	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION D'UNITÉ DE RAFFINAGE HUILE LOURDE DE TSMIRORO
<b>204-1-2</b>	<b>PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS</b>
<b>204-1-2-1</b>	<b>OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS</b>
204-1-2-1-01	GESTION ET TRAITEMENT DE DECHETS D'HYDROCARBURES
204-1-2-1-02	VEILLANCE AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SEGMENTS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
204-1-2-1-03	VALIDATION DES NORMES APPLIQUÉES DANS LE SECTEUR PÉTROLIER AVAL
204-1-2-1-04	RÉDUCTION DES VENTES INFORMELLES DE PRODUITS PÉTROLIERS
<b>204-1-3</b>	<b>CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES</b>
<b>204-1-3-1</b>	<b>NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES</b>
204-1-3-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES
204-1-3-1-02	CONSTRUCTION DE BATIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES
204-1-3-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES HUMAINES
204-1-3-1-04	AMÉLIORATION DE LA DIFFUSION DES INFORMATIONS ET LA TRANSPARENCE SUR LA GESTION DU SECTEUR
204-1-3-1-05	CONTRÔLE À PRIORI ET À POSTERIORI SUR L'ATP
204-1-3-1-06	MISE EN PLACE ET APPUI À LA CRÉATION INFRASTRUCTURE DE STOCKAGE STRATEGIQUE
204-1-3-1-07	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION POUR ATTEINDRE LA COUVERTURE NATIONALE
<b>204-1-4</b>	<b>ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS</b>
<b>204-1-4-1</b>	<b>VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX</b>
204-1-4-1-01	INSTALLATION D'UNITES DE PRODUCTION DE BIOCARBURANTS
204-1-4-1-02	VALIDATION DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES DES PRODUITS PÉTROLIERS
204-1-4-1-03	VEILLANCE À L'APPLICATION DU LIBRE ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES
204-1-4-1-04	VEILLANCE DE L'APPLICATION DES PRIX MAXIMA
<b>204-1-4-2</b>	<b>DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE</b>
204-1-4-2-01	VEILLANCE AU RESPECT DES STOCKS DE SÉCURITÉ
204-1-4-2-02	OCTROI ET RENOUILLEMENT DES LICENCES D'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

<b>51</b>	<b>MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES</b>					
<b>510</b>	<b>ENERGIE</b>					
<b>031</b>	<b>Administration et coordination</b>					
<b>031-2</b>	<b>RENFORCER LES PRESTATIONS DE SERVICES PUBLIC</b>					
<b>031-2-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA PRODUCTIVITE DES AGENTS DU MINISTERE</b>					
<b>031-2-1-1</b>	<b>LA CONTRIBUTION ACTIVE DES AGENTS DU MINISTERE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EST MISE EN PLACE</b>					
031-2-1-1-R1	Directions et services controlés et suivis	<i>NOMBRE</i>	23	23	30	40
031-2-1-1-R2	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE	%	100	100	100	100
031-2-1-1-R3	Délai de traitement de dossiers	<i>JOUR</i>	2	2	1	1

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
51	<b>MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES</b>						
510	<b>ENERGIE</b>						
203	<b>Développement des infrastructures électriques et des ressources d'énergie locales</b>						
203-1	<b>DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES ÉLECTRIQUES ET RESSOURCES D'ÉNERGIE LOCALE</b>						
203-1-1	<b>GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALES</b>						
203-1-1-1	<b>LES ÉNERGIES DE SUBSTITUTION AU BOIS ÉNERGIE SONT DÉVELOPPÉES</b>						
	203-1-1-1-R1	Déchets agricoles transformés	%	1	1	1	1
	203-1-1-1-R2	Déchets agricoles non transformés	%	1	1	1	1
	203-1-1-1-R3	Biogaz	%	1	1	1	1
	203-1-1-1-R4	Ethanol	%	4	4	4	4
203-1-1-2	<b>LA POLITIQUE ÉNERGETIQUE EST BIEN CADRÉE</b>						
	203-1-1-2-R2	Master Plan Production	%	75	75	75	75
	203-1-1-2-R3	Schéma directeur réseaux	%	75	75	75	75
	203-1-1-2-R4	Code de réseaux et son décret d'application	%	25	25	25	25
203-1-2	<b>SATISFAIRE LA DEMANDE INTERIEURE</b>						
203-1-2-1	<b>ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE POUR TOUS</b>						
	203-1-2-1-R1	Taux d'accès en électricité	%	18	18	19	19
	203-1-2-1-R2	Kits solaires distribués	NOMBRE	110000	110000	150000	200000
203-1-2-2	<b>LES RESSOURCES D'ÉNERGIES LOCALEMENT DISPONIBLES SONT UTILISÉES EFFICACEMENT</b>						
	203-1-2-2-R1	Réduction des heures de délestages	%	40	40	60	65
	203-1-2-2-R2	Economie de bois	M3	2000	2000	2000	2000
	203-1-2-2-R3	Taux d'accès en électricité	%	20	20	20	20

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

51	MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES						
520	EAU ET ASSAINISSEMENT						
205	Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement						
205-1	<u>ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE</u>						
205-1-2	AMÉLIORER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE						
205-1-2-2	DIRECTION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DOTEES D'UN MOYEN MATERIEL						
	205-1-2-2-R1	Atelier de forage acquis	UNITÉ	1	1	1	1
205-1-2-4	JIRAMA APPUYEE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT						
	205-1-2-4-R1	Citernes d'eau acquises	NOMBRE	100	100	100	100
	205-1-2-4-R2	Travaux d'AEP pour la JIRAMA réalisés	NOMBRE	54	54	54	54
	205-1-2-4-R3	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	POURCENTAGE	100%	100%	100%	100%
	205-1-2-4-R4	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	2	2	2	2
	205-1-2-4-R5	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	5	5	5	5
	205-1-2-4-R6	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	2	2	2	2
205-1-3	APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES EPIC ET LES EPA						
205-1-3-1	SAMVA APPUYE TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT						
	205-1-3-1-R1	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	100	100	100	100
	205-1-3-1-R2	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	NOMBRE	10	10	10	10

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>51</b>	<b>MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES</b>						
<b>540</b>	<b>HYDROCARBURES</b>						
<b>204</b>	<b>Développement du secteur pétrolier et des biocarburants</b>						
<b>204-1</b>	<b>DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PETROLIER ET DES BIOCARBURANTS</b>						
<b>204-1-1</b>	<b>ENCOURAGER ET FACILITER L'EXPLOITATION DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES DU PAYS</b>						
<b>204-1-1-1</b>	<b>CONSOMMATION DES PRODUITS EXTRAITS ET TRANSFORMÉS LOCALEMENT</b>						
	204-1-1-1-R1	Produits extraits, transformés et consommés	M3	10000	10000	15000	15000
<b>204-1-2</b>	<b>PRÉSERVER LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION ET L'ENVIRONNEMENT RELATIF À TOUTES OPÉRATIONS ET INSTALLATIONS</b>						
<b>204-1-2-1</b>	<b>OPÉRATIONS SÉCURISÉES ET SANS INCIDENTS</b>						
	204-1-2-1-R1	Incidents signalés	UNITÉ	10	10	8	8
<b>204-1-3</b>	<b>CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES AUX NOUVEAUX OPÉRATEURS ET INVESTISSEURS AFIN DE DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES INFRASTRUCTURES</b>						
<b>204-1-3-1</b>	<b>NOUVELLES INFRASTRUCTURES CRÉÉES</b>						
	204-1-3-1-R1	ATP octroyée	UNITÉ	40	40	45	45
<b>204-1-4</b>	<b>ASSURER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS DE TOUS LES CONSOMMATEURS À DES PRODUITS ET DES SERVICES DE QUALITÉ ET DE PRIX AUX MEILLEURES CONDITIONS</b>						
<b>204-1-4-1</b>	<b>VENTE DE PRODUITS DE QUALITÉ AUX MEILLEURS PRIX</b>						
	204-1-4-1-R1	Doléances recus sur un supcon d'adultération	UNITÉ	75	75	70	70
<b>204-1-4-2</b>	<b>DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ ÉFFECTIVE</b>						
	204-1-4-2-R1	Districts desservis	NOMBRE	12	12	10	10



52- MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT  
ET DE L'HYGIENE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

52 MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

520 EAU ET ASSAINISSEMENT

032 Administration Et Coordination

032-1 PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELS

032-1-1 EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE

032-1-1-1 BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

032-1-1-1-01 SATISFAIRE LES BESOINS DU MINISTERE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

**52** **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

**520** **EAU ET ASSAINISSEMENT**

**032** **Administration Et Coordination**

**032-2** **ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE**

**032-2-1** **GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE**

**032-2-1-1** **REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS**

*032-2-1-1-01 PAYER LES SALAIRES ET ACCESSOIRES DE SOLDE DES AGENTS*

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

**52** **MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE**

**520** **EAU ET ASSAINISSEMENT**

**032** **Administration Et Coordination**

**032-3** **PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**

**032-3-1** **ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES**

**032-3-1-1** **BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

*032-3-1-1-01 RENFORCER LES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES*

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>52</b>	<b>MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE</b>
<b>520</b>	<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b>
<b>205</b>	<b>Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement</b>
<b>205-1</b>	<b><u>ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE</u></b>
<b>205-1-1</b>	<b>AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE</b>
<b>205-1-1-1</b>	<b>DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT</b>
205-1-1-1-01	PROJET DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT
205-1-1-1-02	ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT DE L'ASSAINISSEMENT PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE
205-1-1-1-03	PROJET D'ELABORATION DE SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DE HUIT VILLES SECONDAIRES
<b>205-1-1-2</b>	<b>PROMOTION DE L'HYGIENE</b>
205-1-1-2-01	PROMOUVOIR L'HYGIENE PAR L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE
<b>205-1-2</b>	<b>AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE</b>
<b>205-1-2-1</b>	<b>DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE</b>
205-1-2-1-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
<b>205-1-2-2</b>	<b>APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A LA JIRAMA</b>
205-1-2-2-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-2-02	PROJET D'URGENCE DE LA JIRAMA
205-1-2-2-03	JIRAMA WATER III
<b>205-1-2-3</b>	<b>ADDUCTION D'EAU POTABLE</b>
205-1-2-3-01	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE
205-1-2-3-02	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-3-03	EAU ET ASSAINISSEMENT
205-1-2-3-04	CONSTRUCTION DE FORAGE AU SUD DE MADAGASCAR
<b>205-1-3</b>	<b>APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES</b>
<b>205-1-3-1</b>	<b>APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA</b>
205-1-3-1-01	EVACUATION DES EAUX USEES ET DES ORDURES DE LA VILLE D'ANTANANARIVO
<b>205-1-3-2</b>	<b>APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES</b>
205-1-3-2-01	ALIMENTATION EN EAU DANS LE SUD
<b>205-1-3-3</b>	<b>APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA</b>
205-1-3-3-01	AUTORITE NATIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>52</b>	<b>MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE</b>						
<b>520</b>	<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b>						
<b>032</b>	<b>Administration Et Coordination</b>						
<b>032-1</b>	<b><u>PROCEDER A LA GESTION EFFICACE ET EFFICIENTE DES RESSOURCES: HUMAINES, FINANCIERES ET MATERIELS</u></b>						
<b>032-1-1</b>	<b>EXECUTER DE MANIERE OPTIMALE LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS SOLDE</b>						
<b>032-1-1-1</b>	<b>BONNE EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
	032-1-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement hors solde	%	100	100	-	-

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>52</b>	<b>MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE</b>						
<b>520</b>	<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b>						
<b>032</b>	<b>Administration Et Coordination</b>						
<b>032-2</b>	<b>ASSURER LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES DU MINISTERE</b>						
<b>032-2-1</b>	<b>GERER DE MANIERE OPTIMALE LA MASSE SALARIALE</b>						
<b>032-2-1-1</b>	<b>REMUNERATION DU PERSONNEL HONOREE A TEMPS</b>						
	032-2-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses de solde	%	100	100	0	0

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>52</b>	<b>MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE</b>						
<b>520</b>	<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b>						
<b>032</b>	<b>Administration Et Coordination</b>						
<b>032-3</b>	<b>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</b>						
<b>032-3-1</b>	<b>ASSURER LE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES</b>						
<b>032-3-1-1</b>	<b>BONNE EXECUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
	032-3-1-1-R1	Taux d'exécution des dépenses d'investissement	%	100	100	-	-



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>52</b>	<b>MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE</b>					
<b>520</b>	<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b>					
<b>205</b>	<b>Développement de l'accès à l'eau et aux infrastructures d'assainissement</b>					
<b>205-1</b>	<b>ASSURER L'ACCÈS UNIVERSEL EN MATIÈRE D'EAU POTABLE, AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET À LA PROMOTION DE L'HYGIÈNE</b>					
<b>205-1-1</b>	<b>AMELIORER L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT ET A LA PROMOTION DE L'HYGIENE</b>					
<b>205-1-1-1</b>	<b>DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT</b>					
205-1-1-1-R1	Travaux des infrastructures d'assainissement réalisés	%	100	100	-	-
<b>205-1-1-2</b>	<b>PROMOTION DE L'HYGIENE</b>					
205-1-1-2-R1	Zones sensibilisées	%	100	100	-	-
<b>205-1-2</b>	<b>AMELIORER L'ACCES A L'EAU POTABLE</b>					
<b>205-1-2-1</b>	<b>DOTATION D'UN MOYEN MATERIEL AU MINISTERE</b>					
205-1-2-1-R1	Atelier de forage acquis	UNITÉ	1	1	-	-
205-1-2-1-R2	Matériels techniques acquis	%	100	100	-	-
<b>205-1-2-2</b>	<b>APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A LA JIRAMA</b>					
205-1-2-2-R1	Camions bennes et à grues acquis	NOMBRE	2	2	-	-
205-1-2-2-R2	citernes d'eau acquises	NOMBRE	100	100	-	-
205-1-2-2-R3	Nouvelles stations de traitement mobile mises en place	NOMBRE	2	2	-	-
205-1-2-2-R4	Travaux d'urgence de la JIRAMA réalisés	NOMBRE	5	5	-	-
205-1-2-2-R5	Matériels techniques affectés à la JIRAMA	%	100	100	-	-
205-1-2-2-R6	Travaux d'AEP réalisés pour la JIRAMA	NOMBRE	54	54	-	-
<b>205-1-2-3</b>	<b>ADDITION D'EAU POTABLE</b>					
205-1-2-3-R1	Travaux d'adduction d'Eau réalisés	%	100	100	-	-
<b>205-1-3</b>	<b>APPUYER TECHNIQUEMENT ET FINANCIEREMENT LES ORGANISMES RATTACHES</b>					
<b>205-1-3-1</b>	<b>APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER AU SAMVA</b>					
205-1-3-1-R1	Camions multibennes acquis pour le SAMVA	NOMBRE	10	10	-	-
205-1-3-1-R2	Bacs à ordures acquis pour le SAMVA	NOMBRE	100	100	-	-
205-1-3-1-R3	Taux de transfert de crédits	%	100	100	-	-
<b>205-1-3-2</b>	<b>APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'AES</b>					
205-1-3-2-R1	Taux d'exécution de crédits d'investissement	%	100	100	-	-
205-1-3-2-R2	Taux de transferts de crédits de fonctionnement	%	100	100	-	-
<b>205-1-3-3</b>	<b>APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER A L'ANDEA</b>					
205-1-3-3-R1	Taux de transfert de crédits	%	100	100	-	-

53- MINISTERE DES MINES  
ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>53</b>	<b>MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES</b>
<b>530</b>	<b>MINES</b>
<b>019</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>019-1</b>	<b>GERER EFFICACEMENT LES REVENUS ET LES FLUX MONÉTAIRES DANS LE SECTEUR EXTRACTIF</b>
<b>019-1-1</b>	<b>AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION</b>
<b>019-1-1-1</b>	<b>PROJET DE LOI MISE EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES TEXTES DE LOIS</b>
019-1-1-1-01	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP
019-1-1-1-02	CONCEPTION ET ELABORATION DE PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINSTERE
019-1-1-1-03	ÉLABORATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE PARTAGE DE PRODUCTION
<b>019-1-1-2</b>	<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRE VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES</b>
019-1-1-2-01	MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR
019-1-1-2-02	APPUI DANS LES TRAVAUX DE REFLEXION ET D'ÉLABORATION DES PROJETS DE MODIFICATIONS DES LOIS EXISTANTES
019-1-1-2-03	ELABORATION D'UNE PROPOSITION DE RÉFORMES SUIVANT LES BESOINS TECHNIQUES
019-1-1-2-04	ADOPTION DU PROJET DE LOI PORTANT CODE MINIER
019-1-1-2-05	REVISION DU CODE PÉTROLIER
<b>019-1-2</b>	<b>APPUYER LES SERVICES DECONCENTRÉS</b>
<b>019-1-2-1</b>	<b>APPUI À LA GESTION, CONTRÔLE ET SUIVI DES ACTIVITÉS MINIÈRES</b>
019-1-2-1-01	MISE À JOUR D'UNE BASE DE DONNÉE POUR LES SOCIÉTÉS
019-1-2-1-02	DES COLLOQUES ET ATELIERS DE VALIDATION DU CODE MINIER ET PÉTROLIER
019-1-2-1-03	CONCEPTION DES MATÉRIELS IEC, SENSIBILISATION AUDIO-VISUEL (RADIO ET TÉLÉVISION) SUR LE SECTEUR EXTRACTIF
019-1-2-1-04	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAUX DES PROJETS MINIERS ET PETROLIERS / DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET DE SECURITE (DRES)
019-1-2-1-05	MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION UNIFORMISÉ DE SUIVI ET DE CONTRÔLE DES ACTIVITÉS MINIÈRES POUR TOUTES LES DIRECTIONS TECHNIQUES
019-1-2-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE ENVIRONNEMENTAUX DES ACTIVITÉS MINIÈRES
<b>019-1-2-2</b>	<b>AUGMENTATION DES RECETTES</b>
019-1-2-2-01	REPRESSION DES INFRACTIONS MINIÈRES ET HYDROCARBURES / DIRECTION DE LA POLICE DES MINES (DPM)
019-1-2-2-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES OPÉRATEURS MINIERS, COMMERCANTS, BIJOUTIERS
019-1-2-2-03	AMÉLIORATION DU RECOUVREMENT DES RECETTES
<b>019-1-3</b>	<b>ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES</b>
<b>019-1-3-1</b>	<b>GESTION DES DÉPENSES</b>
019-1-3-1-01	PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVÉ
019-1-3-1-02	ASSAINISSEMENT DE LA GESTION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS
019-1-3-1-03	AMÉLIORATION DE LA RÉPARTITION DES CRÉDITS
019-1-3-1-04	NOMINATION DES ACTEURS BUDGÉTAIRES
019-1-3-1-05	ELABORATION ET PRÉPARATION DES NOUVEAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
019-1-3-1-06	PRÉPARATION DE L'EXÉCUTION ET DU SUIVI DES ENGAGEMENTS DES DÉPENSES
019-1-3-1-07	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
<b>019-1-3-2</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MINISTÈRE</b>
019-1-3-2-01	OPTIMISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MPMP
019-1-3-2-02	OPTIMISATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DE COMMUNICATION DU MINISTERE
019-1-3-2-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE
019-1-3-2-04	MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNÉE DES OPÉRATEURS MINIERS POUR LE SUIVI DES ACTIVITÉS
019-1-3-2-05	PRODUCTION DE DIFFÉRENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MPMP
019-1-3-2-06	PRODUCTION DE DIFFERENTS SUPPORTS POUR LA PROMOTION DE L'IMAGE DU MINISTERE
019-1-3-2-07	COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP
019-1-3-2-08	COUVERTURE DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE
<b>019-1-3-3</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES, .....) ET DE LA PRÉSENCE DU MINISTÈRE</b>
019-1-3-3-01	RENFORCEMENT DE CAPACITE DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION
019-1-3-3-02	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRACABILITE DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
019-1-3-3-03	COLLECTE ET COMPILATION DES DONNEES ET INFORMATIONS INTERNES
019-1-3-3-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-EVALUATION
<b>019-1-3-4</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP</b>
019-1-3-4-01	CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DE LA POLICE DES MINES
019-1-3-4-02	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS
019-1-3-4-03	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MPMP

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES		
530	MINES		
019	Administration et Coordination		
	019-1-3-4-04	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTÈRE	
	019-1-3-4-05	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS ROULANTS	
	019-1-3-4-06	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATÉRIELS DE DENTISTERIE	
	<b>019-1-3-5</b>	<b>SUIVI DES ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE</b>	
	019-1-3-5-01	CONSTRUCTION DES BATIMENTS DE LA POLICE DES MINES	
	019-1-3-5-03	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ROULANTS	
	019-1-3-5-04	ACQUISITION DE NOUVEAUX MATERIELS ET EQUIPEMENTS	
	019-1-3-5-05	INVENTAIRE ET RECENCEMENT DES PATRIMOINE DU MINISTERE	
	019-1-3-5-06	ENTRETIEN ET REHABILITATION DES MATERIELS ET INFRASTRUCTURES DU MINISTERE	
	<b>019-1-3-6</b>	<b>SUIVI DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MPMP</b>	
	019-1-3-6-01	METTRE EN PLACE UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	
	019-1-3-6-02	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES AGENTS RESPONSABLES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI - ÉVALUATION	
	019-1-3-6-03	COLLECTES ET COMPILATION DES DONNÉES ET INFORMATIONS INTERNES	
	019-1-3-6-04	CONCEPTION D'UN OUTIL INTERNE DE SUIVI-ÉVALUATION	
<b>019-1-4</b>	<b>ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION ET L'E-GOUVERNANCE DU SECTEUR EXTRACTIF</b>		
	<b>019-1-4-1</b>	<b>OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES</b>	
	019-1-4-1-01	RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE ET TECHNIQUE DU DSGID	
	019-1-4-1-02	ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS EXISTANTS	
	019-1-4-1-03	RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE	
	019-1-4-1-04	MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS	
	019-1-4-1-05	RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES TECHNICIENS	
	019-1-4-1-06	ANALYSE DES DONNÉES ET CONCEPTION D'APPLICATIONS	
	<b>019-1-4-2</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITES (TECHNIQUES, MATERIELS, INFRASTRUCTURES, ...) ET DE LA PRESENCE DU MINISTERE</b>	
	019-1-4-2-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION, E-GOUVERNANCE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES	
	<b>019-1-4-3</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (TECHNIQUES, MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MPMP</b>	
	019-1-4-3-01	MISE EN OEUVRE DU DATACENTER NATIONAL, DEMATERIALISATION ET E- GOUVERNANCE DU SECTEUR MINIER ET PETR	
<b>019-1-5</b>	<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>		
	<b>019-1-5-1</b>	<b>GESTION DES RESSOUCES HUMAINES AMÉLIORÉE</b>	
	019-1-5-1-01	AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE SERVICE DE SANTÉ POUR LES AGENTS DU MINISTÈRE	
	019-1-5-1-02	DÉCORATION DE PERSONNEL	
	019-1-5-1-03	CONCEPTION ET ELABORATION DU PROJET DE REGIME PARTICULIER DU PERSONNEL DU MINISTERE	
	019-1-5-1-04	RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE	
	019-1-5-1-05	RECENSEMENT DES BESOINS DE CHAQUE DIRECTION	
	019-1-5-1-06	CONCEPTION ET ÉLABORATION DE PROJET DE RÉGIME PARTICULIER DE PERSONNEL DU MPMP	
	<b>019-1-5-2</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES COMPETENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTERE</b>	
	019-1-5-2-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPECIALISEES	
	019-1-5-2-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTERE	
	<b>019-1-5-3</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MPMP</b>	
	019-1-5-3-01	RECHERCHE DE PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTS DE FORMATION SPÉCIALISÉES	
	019-1-5-3-02	ELABORATION DES BESOINS EN FORMATION DES AGENTS DU MINISTÈRE	
<b>019-1-6</b>	<b>RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP</b>		
	<b>019-1-6-1</b>	<b>MISE EN CONFORMITE DES STATUTS DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHEES AU MINISTERE</b>	
	019-1-6-1-01	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIETES D'ETAT ET DES ORGANISMES RATTACHEES AU MINISTERE	
	019-1-6-1-02	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIETES D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHES	
	<b>019-1-6-2</b>	<b>MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP</b>	
	019-1-6-2-01	ASSAINISSEMENT DES PASSIFS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉS	
	019-1-6-2-02	DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ORGANISMES RATTACHÉES AU MPMP	
	<b>019-1-6-3</b>	<b>RELANCE DES ACTIVITES DES SOCIETES D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RTTACHEES AU MINISTERE</b>	
	019-1-6-3-01	MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATERIELS ET EQUIPEMENTS DES SOCIETES	
	019-1-6-3-02	CREATION DE LA SOCIETE NATIONALE DES MINES (SNM)	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53 MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

530 MINES

019 Administration et Coordination

019-1-6-3-03 *RENFORCER LES CAPACITES DES STRUCTURES D'APPUI*

**019-1-6-4 RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MPMP**

019-1-6-4-01 *MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES, MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DES SOCIÉTÉS*

019-1-6-4-02 *RENFORCER LES CAPACITÉS DES STRUCTURES D'APPUI*

019-1-6-4-03 *CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SNM)*

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES		
530	MINES		
019	Administration et Coordination		
019-2	<b>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</b>		
019-2-1	<b>Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques</b>		
	019-2-1-1	<b>Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif</b>	
		019-2-1-1-01	Suivre, contrôler et faire un audit
		019-2-1-1-02	Appliquer les dispositions législatives et réglementaires applicables en matière de marchés publics
		019-2-1-1-03	Constater et reprimer les infractions minières sur saisine
		019-2-1-1-04	Administrer les finances, gérer le patrimoine, préparer le budget – programme, exécuter et contrôler
		019-2-1-1-05	Gérer les communications et les relations internationales
		019-2-1-1-06	Gérer les Ressources Humaines
		019-2-1-1-07	Vérifier et mettre en conformité les textes
		019-2-1-1-08	Mettre en oeuvre la politique du Ministère sur le plan environnemental et sécurité
		019-2-1-1-09	T04 : Opérationnalisation d'un centre d'Odontologie
		019-2-1-1-10	Suivre et contrôler les activités du secteur extractif
		019-2-1-1-11	Mise en place de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC
019-2-2	<b>Restaurer le climat d'investissement attractif</b>		
	019-2-2-1	<b>Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes</b>	
		019-2-2-1-01	T01 : Phase II de la Mise en oeuvre du Datacenter Nationale, de la Dématérialisation et de l'E-gouvernance du secteur extractif – Mise en place d'envergure nationale
		019-2-2-1-02	Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux
		019-2-2-1-03	Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)
		019-2-2-1-04	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement minier
019-2-3	<b>Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)</b>		
	019-2-3-1	<b>Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)</b>	
		019-2-3-1-01	Promouvoir le secteur minier sur le plan International et développer le Partenariat Public-Privé
		019-2-3-1-02	Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif
		019-2-3-1-03	Améliorer l'attractivité de l'investissement du secteur extractif
019-2-4	<b>Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut</b>		
	019-2-4-1	<b>Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%</b>	
		019-2-4-1-01	Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif
		019-2-4-1-02	Renforcer les capacités matérielles, humaines et techniques du Ministère des Mines et des Ressources Stratégiques
		019-2-4-1-03	Contrôle de la chaîne de valeur des produits miniers

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-1	<b>AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES</b>
217-1-1	<b>ACCROITRE LES RECETTES PÉTROLIÈRES</b>
217-1-1-1	<b>DÉTERMINATION DES DIFFÉRENTS TYPES DE RECETTES PAR RAPPORT AUX ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES</b>
217-1-1-1-01	COLLECTE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FISCALES AUPRÈS DES ORGANISMES COMPÉTENTS
217-1-1-1-02	ECHANGES AVEC D'AUTRES MINISTÈRES TECHNIQUES (FINANCES, ENVIRONNEMENT, PÊCHE, AGRICULTURE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE...) ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES
217-1-1-1-03	CONSULTATION DES CTD
217-1-1-2	<b>PROMOTION DES BLOCS PÉTROLIÈRES</b>
217-1-1-2-01	IDENTIFICATION DES RESSOURCES DANS LES BLOCS PÉTROLIÈRES (PROSPECTIONS GÉOPHYSIQUES ET ÉTUDES GÉOLOGIQUES,...)
217-1-1-2-02	VALORISATION DES BLOCS PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-03	ANALYSE ET CONTRÔLE DE L'EAU, DES PRODUITS MINIERES / DIRECTION GÉNÉRALE DU PÉTROLE (DGP)
217-1-1-2-04	MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'ÉCHANGE ONLINE ENTRE LES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES OPÉRANT À MADAGASCAR
217-1-1-2-05	MISE EN PLACE DE LA BASE DE DONNÉES GÉOLOGIQUES, PÉTROLIÈRES ET ENVIRONNEMENTALES FIABLES
217-1-1-2-06	DOCUMENTATION ET INVENTAIRE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES
217-1-1-2-07	ÉTUDES ET TRAVAUX GÉOLOGIQUES / DIRECTION DE LA PROMOTION ET DU DÉVELOPPEMENT PÉTROLIER (DPDP)
217-1-1-2-08	SALON RÉGIONAL ET INTERNATIONAL SUR LA POTENTIALITÉ PÉTROLIÈRE DE MADAGASCAR
217-1-2	<b>DISPOSER DES TEXTES ADÉQUATS RÉGISSANT LE SECTEUR PÉTROLIER</b>
217-1-2-1	<b>EXISTENCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AU SECTEUR PÉTROLIER</b>
217-1-2-1-01	ECHANGES INTER-MINISTÉRIELLES
217-1-2-1-02	ECHANGES AVEC LES ENTITÉS LOCALES
217-1-2-1-03	ECHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE COMPÉTENCES AVEC LES PAYS PRODUCTEURS DU PÉTROLE
217-1-2-1-04	ATELIER AVEC LES CTD
217-1-2-2	<b>MISE À JOUR DES TEXTES EXISTANTS EN MATIÈRE DE PÉTROLE</b>
217-1-2-2-01	ECHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES
217-1-2-2-02	MISE EN PLACE D'UN PPP POUR DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES CONCERNANT LE SECTEUR PÉTROLIER
217-1-2-2-03	RÉVISION DES TEXTES EXISTANTS

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
217	Développement du secteur pétrolier
217-2	<b>AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES</b>
217-2-1	<b>ACCROITRE LES RECETTES DES RESSOURCES STRATEGIQUES</b>
217-2-1-1	<b>DETERMINATION DES DIFFERENTS TYPES DE RECETTE PAR RAPPORT AUX RESSOURCES STRATEGIQUES</b>
217-2-1-1-01	<i>Consultation des CTD</i>
217-2-1-1-02	<i>Collecte des informations financières et fiscales auprès des organismes compétentes</i>
217-2-1-1-03	<i>Echange avec d'autres Ministères Techniques (Finances, Environnement, Agriculture, Aménagement du territoire, ...) et Institutions Financières</i>
217-2-1-2	<b>PROMOTION DES RESSOURCES STRATEGIQUES</b>
217-2-1-2-01	<i>Salon Régional et International sur la potentialité des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-02	<i>Analyse et Contrôle de l'Eau / Direction Générale des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-03	<i>Identification des Ressources dans les blocs pétroliers (prospections géophysiques et études géologiques,...)</i>
217-2-1-2-04	<i>Mise en place de la Base de Données Géologiques, Pétrolières et Environnementales fiables</i>
217-2-1-2-05	<i>Valorisation des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-06	<i>Documentation et inventaire des Ressources Stratégiques</i>
217-2-1-2-07	<i>Mise en place d'une plate forme d'echange Online entre les compagnies pétrolières opérant à Madagascar</i>
217-2-1-2-08	<i>Etudes et Travaux Géologiques / Direction de la Promotion et du Développement des Ressources Stratégiques</i>
217-2-2	<b>DISPOSER DES TEXTES ADEQUATS REGISSANT LES RESSOURCES STRATEGIQUES</b>
217-2-2-1	<b>EXISTANCE DES PROJETS DE TEXTES RELATIFS AUX RESSOURCES STRATEGIQUES</b>
217-2-2-1-01	<i>Atelier avec les CTD</i>
217-2-2-1-02	<i>Echanges Inter-ministérielles</i>
217-2-2-1-03	<i>Echanges d'expériences et de compétences avec les pays producteurs de pétrole</i>
217-2-2-1-04	<i>Echanges avec les entités locales</i>
217-2-2-2	<b>MISE A JOUR DES TEXTES EXISTANTS</b>
217-2-2-2-01	<i>Echanges avec les parties prenantes pour développer les compétences Techniques</i>
217-2-2-2-02	<i>Révision des textes existants</i>
217-2-2-2-03	<i>Mise en place d'un PPP pour développer les compétences Techniques concernant les Ressources Stratégiques</i>



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES		
530	MINES		
217	Développement du secteur pétrolier		
217-3	<b>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</b>		
217-3-1	<b>Contrôler la chaîne de valeur de l'Or</b>		
217-3-1-1	<b>Maîtrise de la filière Or</b>		
	217-3-1-1-01	<i>Mettre en place 50 comptoir de l'Or</i>	
	217-3-1-1-02	<i>Mettre en place la Centrale de l'Or et des pierres précieuses</i>	
	217-3-1-1-03	<i>Contrôler la chaîne de valeur de l'Or</i>	
217-3-2	<b>Restaurer le climat d'investissement attractif</b>		
217-3-2-1	<b>Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes</b>		
	217-3-2-1-01	<i>Développer les pôles de compétence pétrolière</i>	
	217-3-2-1-02	<i>Promouvoir la gestion durable de la mer et de ses ressources qui englobe toutes les activités liées au développement durable des secteurs économiques sur les côtes, les océans, les mers et les lacs</i>	
	217-3-2-1-03	<i>T08 : Mise en place d'un portail informatif sur les activités pétrolières Amont</i>	
	217-3-2-1-04	<i>T09 : Renforcement des capacités de la DGRS en matière de gestion du contenu local et de gestion des retombées socio-économiques des projets pétroliers</i>	
	217-3-2-1-05	<i>Elaborer une lettre de Politique Pétrolière et Actualiser le cadre légal régissant le secteur pétrolier</i>	
	217-3-2-1-06	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux</i>	
217-3-3	<b>Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)</b>		
217-3-3-1	<b>Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)</b>		
	217-3-3-1-01	<i>Promouvoir les investissements pétroliers</i>	
	217-3-3-1-02	<i>T07 : Assistance technique pour la gestion du processus de finalisation et de mise en vigueur du nouveau code pétrolier Malagasy et de ses textes d'application</i>	
	217-3-3-1-03	<i>T05 : Elaboration d'un processus de gestion des conflits liés aux activités pétrolières par le biais du Système d'information géographique</i>	
	217-3-3-1-04	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>	
217-3-4	<b>Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut</b>		
217-3-4-1	<b>Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%</b>		
	217-3-4-1-01	<i>T06 : Optimisation des apports socio-économiques des projets pétroliers au niveau des communautés dans les zones pétroliers</i>	
	217-3-4-1-02	<i>Optimiser la fiscalité tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>	
	217-3-4-1-03	<i>Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des Ressources Stratégiques</i>	

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTÈRE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATÉGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-1	<b>DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR MINIER</b>
609-1-1	<b>AUGMENTER LES RECETTES MINIÈRES</b>
609-1-1-1	<b>APPLICATION DES QUOTES PART INSCRIT DANS LE NOUVEAU CODE MINIER</b>
609-1-1-1-01	ETUDES ET PROMOTION DES DONNEES GEO-SCIENTIFIQUES DU SECTEUR EXTRACTIF / DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PROMOTION GEOLOGIQUE ET MINIERE (DEPGM)
609-1-1-1-02	ASSISTANCE ET SUIVI DES OPERATIONS MINIERES / DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES MINIERES (DGAM)
609-1-1-1-03	EVALUATION DU CAPITAL NATUREL MINES (WAVES)
609-1-1-1-04	AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS MINIERES
609-1-1-1-05	ADOPTION DU PROJET DE LOI SUR LE CODE MINIER
609-1-1-1-06	SUIVI ET CONTRÔLE DES ACTIVITES MINIERES / DIRECTION GENERALE DES MINES (DGM)
609-1-1-1-07	MODIFICATION DE LA LOI SUR LES GRANDS INVESTISSEMENTS MINIERES (LGIM)
609-1-1-1-08	MISE EN PLACE D'UN GUICHET UNIQUE SUR LA FISCALITÉ MINIÈRE AU NIVEAU DÉCENTRALISÉ
609-1-1-2	<b>ATTRACTION DES PETITS ET GRANDS INVESTISSEURS MINIERES</b>
609-1-1-2-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES CTD
609-1-1-2-02	TRAITEMENT DES DOSSIERS AVANT OCTROI DE PERMIS MINIERES
609-1-1-2-03	OPÉRATION D'ASSAINISSEMENT ET RATISSAGE DES ZONES À FORTES ACTIVITÉS MINIÈRES
609-1-2	<b>PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DU SECTEUR MINIER</b>
609-1-2-1	<b>INTÉGRATION DES MINES ARTISANALES ET DES PETITES MINES DANS LE SECTEUR FORMEL</b>
609-1-2-1-01	INCITATION À LA CRÉATION D'ATELIER DE TRANSFORMATION DES PIERRES INDUSTRIELLES, FINES ET PRÉCIEUSES
609-1-2-1-02	FORMALISATION DU SECTEUR ARTISANAL AND SMALL SCALE MINING (ASM)
609-1-2-1-03	CRÉATION DES CENTRES DE FORMATION PILOTE POUR LES PETITES ENTREPRISES MINIÈRES
609-1-2-1-04	INCITATION À LA TRANSFORMATION LOCALE DES PRODUITS DE PETITE MINES
609-1-2-1-05	MISE EN PLACE DES STRUCTURES DE GESTION DE PROXIMITÉ DES ACTIVITÉS DE PETITES MINES
609-1-2-1-06	MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TRAÇABILITÉ DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS
609-1-2-2	<b>RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS MINIERES</b>
609-1-2-2-01	PROMOTION DES CORRIDORS MINIERES INSITUÉS
609-1-2-2-02	CONSTRUCTION DU HANGAR POUR LES SUBSTANCES SAISIES
609-1-2-2-03	VALORISATION DES GISEMENTS ET PROMOTION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE
609-1-2-2-04	APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION
609-1-2-2-05	PROFESSIONNALISATION DES PETITES MINES
609-1-2-2-06	CRÉATION DU BUREAU NATIONAL DE LA GÉOLOGIE (BNG)

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES
530	MINES
609	Développement du secteur Minier
609-2	<b>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</b>
609-2-1	<b>Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers</b>
609-2-1-1	<b>Augmentation de la valeur ajoutée</b>
609-2-1-1-01	<i>Elaborer et mettre en œuvre la Politique de transformation des produits miniers</i>
609-2-1-1-02	<i>Transférer les ressources géologiques en réserves minières</i>
609-2-1-1-03	<i>Promouvoir la formation aux métiers miniers et pôles de compétences,</i>
609-2-2	<b>Mettre en place des mécanismes de traçabilité des produits miniers</b>
609-2-2-1	<b>Petits exploitants formel</b>
609-2-2-1-01	<i>T02 : Phase II de la Professionnalisation des petites mines</i>
609-2-2-1-02	<i>Formalisation et Professionnalisation des Activités des Commerçants et des Lapidaires</i>
609-2-2-2	<b>Recettes minières améliorées</b>
609-2-2-2-01	<i>Mettre en place un comptoir minier</i>
609-2-2-2-02	<i>T10 : Délimitation des zones de Patrimoine Géologique Nationale</i>
609-2-2-2-03	<i>Identification et traçabilité des produits miniers</i>
609-2-3	<b>Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)</b>
609-2-3-1	<b>Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)</b>
609-2-3-1-01	<i>Développer les pôles de compétence miniers</i>
609-2-3-1-02	<i>Améliorer l'attractivité de l'investissement minier</i>
609-2-3-1-03	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>
609-2-3-1-04	<i>Rationaliser, valoriser et normaliser les extractions minières</i>
609-2-4	<b>Valoriser le cadastre minier à Madagascar</b>
609-2-4-1	<b>Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises</b>
609-2-4-1-01	<i>Réviser le Code Minier;</i>
609-2-4-1-02	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,</i>
609-2-4-1-03	<i>PROJET DE CADRE DE GESTION DE L'INDUSTRIE EXTRACTIVE</i>
609-2-5	<b>Restaurer le climat d'investissement attractif</b>
609-2-5-1	<b>Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes</b>
609-2-5-1-01	<i>Elaborer les textes réglementaires qui garantissent une exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières par les investissements nationaux et internationaux,</i>
609-2-5-1-02	<i>Optimiser la fiscalité minière tout en préservant l'attractivité de Madagascar en tant que destination d'investissement du secteur extractif</i>
609-2-5-1-03	<i>Mettre en place les plateformes de dialogue entre les opérateurs et les communautés locales et l'appui aux CTD pour l'intégration de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE);</i>
609-2-6	<b>Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut</b>
609-2-6-1	<b>Apport du secteur extractif optimisé</b>
609-2-6-1-01	<i>Catégoriser les produits miniers interdits à l'exportation sans transformation préalable sur le territoire malagasy</i>
609-2-6-1-02	<i>Créer une entité de recouvrement et de répartition équitable des rentes du secteur extractif</i>
609-2-6-1-03	<i>Optimiser les nouvelles technologies pour la traçabilité des produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation</i>
609-2-6-1-04	<i>Suivi et administration des produits exportés</i>
609-2-6-1-05	<i>Création de base de données et opérationnalisation d'un logiciel de traçabilité</i>
609-2-6-1-06	<i>Encadrements des opérateurs exportateurs</i>

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

**53** MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES

**530** MINES

**019** Administration et Coordination

**019-2** Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux

**019-2-1** Mise en oeuvre de la politique générale de l'Etat en matière de mines et des ressources stratégiques

**019-2-1-1** Gestion efficace et rationnelle des revenus et des flux monétaires dans le secteur extractif

019-2-1-1-R1	Taux de réalisation de l'Exécution Budgétaire	Taux (%)	90	90	94	96
--------------	---	----------	----	----	----	----

**019-2-2** Restaurer le climat d'investissement attractif

**019-2-2-1** Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes

019-2-2-1-R1	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	NOMBRE	0	0	2	4
019-2-2-1-R2	Nombre de plates formes créée	NOMBRE	4	4	7	9

**019-2-3** Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)

**019-2-3-1** Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)

019-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	NOMBRE	2	2	2	2
019-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	100	200	300

**019-2-4** Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut

**019-2-4-1** Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%

019-2-4-1-R1	Taux de la contribution du secteur extractif	%	2.5	2.5	5	7.5
--------------	--	---	-----	-----	---	-----

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
53	MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES					
530	MINES					
217	Développement du secteur pétrolier					
217-3	<u>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</u>					
217-3-1	Contrôler la chaîne de valeur de l'or					
217-3-1-1	Maîtrise de la filière Or					
217-3-1-1-R1	Comptoir de l'Or	Nombre cumulé	15	15	35	50
217-3-1-1-R2	Central de l'Or et des pierres précieuses	Nombre cumulé	1	1	2	3
217-3-1-1-R3	Unité de fonderie d'Or	Nombre cumulé	1	1	2	3
217-3-2	Restaurer le climat d'investissement attractif					
217-3-2-1	Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes					
217-3-2-1-R1	Code pétrolier révisé	NOMBRE	1	1	1	1
217-3-2-1-R2	Lettre de politique pétrolière validée	NOMBRE	1	1	1	1
217-3-2-1-R3	Textes d'applications sur le secteur pétrolier promulgués	NOMBRE	0	0	2	4
217-3-3	Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)					
217-3-3-1	Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)					
217-3-3-1-R1	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	100	200	300
217-3-3-1-R2	Nombre de Titres miniers d'exploration et d'exploitation	NOMBRE	5	5	6	6
217-3-4	Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut					
217-3-4-1	Augmentation de la contribution du secteur extractif au PIB de 7%					
217-3-4-1-R1	Taux de contribution du secteur extractif au PIB	%	4.5	4.5	5	7

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
53	<b>MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES STRATEGIQUES</b>					
530	<b>MINES</b>					
609	<b>Développement du secteur Minier</b>					
609-2	<b>Retombées économiques tangibles et plausibles à tous les niveaux</b>					
609-2-1	<b>Réduire l'exportation à l'état brut des autres produits miniers</b>					
609-2-1-1	<b>Augmentation de la valeur ajoutée</b>					
609-2-1-1-R1	Nombre d'unité de transformation des produits miniers fonctionnelle	NOMBRE	2	2	5	7
609-2-2	<b>Mettre en place des mécanismes de traçabilité des produits miniers</b>					
609-2-2-1	<b>Petits exploitants formel</b>					
609-2-2-1-R1	Nombre de groupement et/ou association de petits exploitants miniers	Nombre cumulé	50	50	80	100
609-2-2-1-R2	Nombre de document cadre sur le mécanisme de traçabilité des produits miniers	NOMBRE	1	1	1	1
609-2-2-2	<b>Recettes minières améliorées</b>					
609-2-2-2-R1	Nombre de Comptoir minier opérationnel	NOMBRE	4	4	6	8
609-2-3	<b>Attirer les Investissements Directs Etrangers (IDE)</b>					
609-2-3-1	<b>Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE)</b>					
609-2-3-1-R1	Nombre de document cadre	NOMBRE	2	2	2	2
609-2-3-1-R2	Nombre de nouveaux permis miniers octroyé	NOMBRE	100	100	200	300
609-2-4	<b>Valoriser le cadastre minier à Madagascar</b>					
609-2-4-1	<b>Cadastre minier opérationnel suivant les normes requises</b>					
609-2-4-1-R1	Nombre de Textes règlementaires garantissant l'exploitation transparente dans un esprit gagnant-gagnant de nos ressources minières	NOMBRE	4	4	8	10
609-2-5	<b>Restaurer le climat d'investissement attractif</b>					
609-2-5-1	<b>Confiance mutuelle rétablie entre toutes les parties prenantes</b>					
609-2-5-1-R1	Nombre de plates formes créée	NOMBRE	4	4	7	9
609-2-6	<b>Accroître la part du secteur extractif dans le Produits Intérieur Brut</b>					
609-2-6-1	<b>Apport du secteur extractif optimisé</b>					
609-2-6-1-R1	Taux de contribution du secteur extractif au PIB	%	4.5	4.5	5	7

63- MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME  
ET DE LA METEOROLOGIE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
040	Administration et Coordination
040-1	<b>MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE</b>
040-1-1	<b>AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS</b>
040-1-1-1	<b>LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE</b>
040-1-1-1-01	GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU SECTEUR TOURISME
040-1-1-1-02	ETABLIR ET METTRE EN OEUVRE DES PROCEDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTERE EN MATIERE DU TOURISME SONT TENUS
040-1-1-1-03	RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES
040-1-1-1-04	INNOVATIONS SECTORIELLES POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE A MADAGASCAR (ISFAM)
040-1-1-1-05	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION TOURISTIQUE



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
618	Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme
618-1	<b>PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME</b>
618-1-1	<b>AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELOPPER LES COMPETENCES DES METIERS DU TOURISME</b>
618-1-1-1	<b>LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS</b>
618-1-1-1-01	<i>Régularisation des Réserves Foncières Touristiques existantes</i>
618-1-1-2	<b>L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE</b>
618-1-1-2-01	<i>Promotion de l'emploi et de la valorisation des métiers du tourisme</i>
618-1-1-2-02	<i>RENFORCEMENT DE LA PROMOTION DE LA DESTINATION MADAGASCAR ET DE LA COMPETITIVITE</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
350	TOURISME
619	Aménagement et développement du secteur tourisme
619-1	<b>FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR</b>
619-1-1	<b>DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES</b>
619-1-1-1	<b>LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE</b>
619-1-1-1-01	<i>Développement du tourisme national par la création de villages de vacances</i>
619-1-1-1-02	<i>REHABILITATION DES BORDS DE MER ET PLAGES DES VILLES SUIVANT LE STYLE MIAMI (TOAMASINA ET MAHAJANGA)</i>
619-1-1-1-03	<i>Contribution à l'Organisation Mondiale du Tourisme</i>
619-1-1-1-04	<i>ASSAINISSEMENT DES ACTIVITES DES ORGANISMES ET SOCIETES SOUS TUTELLES ET MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES</i>
619-1-1-1-05	<i>MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'APPUI A LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES</i>
619-1-1-2	<b>LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES</b>
619-1-1-2-01	<i>Accélération et facilitation des procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements</i>
619-1-1-2-02	<i>Participation aux événements en matière de promotion des investissements</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA MÉTÉOROLOGIE
630	TRANSPORT
022	Administration et Coordination
022-1	<b>ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTÈRE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES</b>
022-1-1	<b>ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR</b>
022-1-1-1	<b>LA BONNE GESTION DU SYSTÈME DES TRANSPORTS ET DE LA MÉTÉOROLOGIE EST ASSURÉE</b>
022-1-1-1-01	T42 AMÉLIORATION ET RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ MARITIME ET FLUVIALE
022-1-1-1-02	GERER LES RESSOURCES ET LE BUDGET DU MINISTÈRE
022-1-1-1-03	ETABLIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCÉDURES ET DES PROCESSUS POUR S'ASSURER QUE LES ENGAGEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DES TRANSPORTS SONT TENUS
022-1-1-1-04	LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS ET ATTAQUES ROUTIERS
022-1-1-1-05	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES
022-1-1-1-06	AMÉLIORATION DE LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE PAR UN SYSTÈME DE TRANSPORT INTELLIGENT
022-1-1-1-07	T41 SECOURS

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
208	Transports Routier et Ferroviaire
208-1	<b>Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité</b>
208-1-1	<b>Développer les infrastructures de transport routier et améliorer le système de transport</b>
208-1-1-1	<b>infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant</b>
208-1-1-1-01	<i>EQUIPEMENT EN WAGONS, LOCOMOTIVES, MOTEUR ET SERVICE</i>
208-1-1-1-02	<i>REPARATION DE DEGAT CLIMATIQUE</i>
208-1-1-1-03	<i>Etudes de construction des infrastructures routiers et la politique de developpement du secteur</i>
208-1-1-1-04	<i>Subventions des Organismes</i>
208-1-1-1-05	<i>Travaux de réhabilitations des voies ferrées</i>
208-1-1-1-06	<i>Construction d'une Aire de Sécurité, de Servies et de Repos</i>
208-1-1-1-07	<i>RENOUVELLEMENT ET CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES DES RESEAUX FERROVIAIRES</i>
208-1-1-1-08	<i>AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION AUX NORMES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
630	TRANSPORT
209	Transports Maritime, Fluvial et Aérien
209-1	<b>ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.</b>
209-1-1	<b>AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES</b>
209-1-1-1	<b>Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes</b>
209-1-1-1-01	<i>EXTENSION PORT TOAMASINA</i>
209-1-1-1-02	<i>Mise aux normes des infrastructures de transport maritimes</i>
209-1-1-1-03	<i>Aménagement port</i>
209-1-1-1-04	<i>Subvention des organismes</i>
209-1-1-1-05	<i>Renforcement de l'Ecole Nationale d'Enseignement Maritime (ENEM)</i>
209-1-1-1-06	<i>PROJET DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU PORT DE DIEGO-SUAREZ</i>
209-1-1-2	<b>Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé</b>
209-1-1-2-01	<i>Améliorer le cadre réglementaire régissant le transport fluvial</i>
209-1-1-2-02	<i>Réhabilitation et aménagement des infrastructures de transport fluvial</i>
209-1-2	<b>DEVELOPPER LES VOES AERIENNES</b>
209-1-2-1	<b>Infrastructures aéroportuaires mises aux normes</b>
209-1-2-1-01	<i>SECURISATION DES EMPRISES AEROPORTUAIRES</i>
209-1-2-1-02	<i>Subventions des Organismes</i>
209-1-2-1-03	<i>Indemnisation d'expropriation</i>
209-1-2-1-04	<i>Rehabilitation, aménagement et/ou construction des Aeroports</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE
680	METEOROLOGIE
211	Développement météorologique
211-1	<b>DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>
211-1-1	<b>AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT</b>
211-1-1-1	<b>LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE</b>
211-1-1-1-01	<i>DEVELOPPEMENT D'INFORMATION ET DE SERVICE CLIMATOLOGIQUE POUR L'ADAPTATION ET LA RESILIENCE DES SECTEURS CLES</i>
211-1-1-1-02	<i>Etablir et mettre en œuvre des procédures et des processus pour s'assurer que les engagements du ministère en matière de la météorologie sont tenus</i>
211-1-1-1-03	<i>Renforcer la coopération internationale</i>

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>63</b>	<b>MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE</b>						
<b>350</b>	<b>TOURISME</b>						
<b>040</b>	<b>Administration et Coordination</b>						
<b>040-1</b>	<b>MISE EN PLACE D'UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET EFFICACE</b>						
<b>040-1-1</b>	<b>AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS</b>						
<b>040-1-1-1</b>	<b>LA PRESTATION DES SERVICES PUBLICS EST RENFORCÉE</b>						
	040-1-1-1-R1	Taux d'exécution des services publiques	%	100	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>63</b>	<b>MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE</b>						
<b>350</b>	<b>TOURISME</b>						
<b>618</b>	<b>Administration, normalisation et formalisation du secteur tourisme</b>						
<b>618-1</b>	<b>PÉRENNISER UN SYSTÈME D'ADMINISTRATION ET DE GESTION EFFICACE DU TOURISME</b>						
<b>618-1-1</b>	<b>AMENAGER, GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES TOURISTIQUES ET DEVELOPPER LES COMPETENCES DES METIERS DU TOURISME</b>						
<b>618-1-1-1</b>	<b>LES PATRIMOINES TOURISTIQUES SONT VALORISÉS ET PROMUS</b>						
	618-1-1-1-R1	Nombre de patrimoines valoriséss	NOMBRE	13	13	16	19
<b>618-1-1-2</b>	<b>L'EMPLOI DIRECT LIE AUX TOURISME A AUGMENTE</b>						
	618-1-1-2-R1	Nombre d'emploi direct créés	NOMBRE	66750	66750	74000	85000



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE						
350	TOURISME						
619	Aménagement et développement du secteur tourisme						
619-1	<b>FAIRE DU TOURISME UN LEVIER EFFICACE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL POUR MADAGASCAR</b>						
619-1-1	<b>DEVELOPPER LE TOURISME NATIONAL ET RENFORCER LA VISIBILITE DE LA DESTINATION SUR LE MARCHES INTERNATIONAUX CIBLES</b>						
619-1-1-1	<b>LE NOMBRE DE TOURISTES VISITANT MADAGASCAR A AUGMENTE</b>						
	619-1-1-1-R1	Nombre de touristes visitant Madagascar	NOMBRE	340000	340000	380000	430000
619-1-1-2	<b>LES VIGNETTES TOURISTIQUES ONT AUGMENTEES</b>						
	619-1-1-2-R1	Montant de vignettes	MILLION D'AR	2250	2250	2500	2800

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>63</b>	<b>MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE</b>				
<b>630</b>	<b>TRANSPORT</b>				
<b>022</b>	<b>Administration et Coordination</b>				
<b>022-1</b>	<b>ASSURER LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU MINISTERE ET LA BONNE GESTION DES RESSOURCES</b>				
<b>022-1-1</b>	<b>ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DU SECTEUR</b>				
<b>022-1-1-1</b>	<b>LA BONNE GESTION DU SYSTEME DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE EST ASSUREE</b>				
022-1-1-1-R1	Nombre de marchés montés	NOMBRE	25	25	25

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

63	MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE					
630	TRANSPORT					
208	Transports Routier et Ferroviaire					
208-1	<u>Assurer l'accès des usagers aux infrastructures de transport moderne et de qualité</u>					
208-1-1	Développer les infrastructures de transport routier et améliorer le système de transport					
208-1-1-1	infrastructures et moyens de production aux normes et service de qualité offert satisfaisant					
208-1-1-1-R1	Nombre de gares ferroviaires réhabilitées	NOMBRE	4	4	4	4
208-1-1-1-R2	Nombre d'infrastructures de transport routier construites dans l'année	NOMBRE	4	4	4	4

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>63</b>	<b>MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE</b>				
<b>630</b>	<b>TRANSPORT</b>				
<b>209</b>	<b>Transports Maritime, Fluvial et Aérien</b>				
<b>209-1</b>	<b><u>ASSURER UN SYSTEME DES TRANSPORTS MARITIME, FLUVIAL ET AERIEN EFFICACE CONTRIBUANT AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.</u></b>				
<b>209-1-1</b>	<b>AMELIORER LA GESTION ET LA NORMALISATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES</b>				
<b>209-1-1-1</b>	<b>Capacité d'accueil des ports améliorée et infrastructures mises aux normes</b>				
209-1-1-1-R1	Nombre de ports réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	2	2	2
<b>209-1-1-2</b>	<b>Navigation fluide Zones désenclavées, Fleuves navigables dotées d'infrastructures appropriées et Transport fluvial réglementé</b>				
209-1-1-2-R1	Nombre de ports fluvial réhabilités et/ou aménagés	NOMBRE	1	1	1
<b>209-1-2</b>	<b>DEVELOPPER LES VOES AERIENNES</b>				
<b>209-1-2-1</b>	<b>Infrastructures aéroportuaires mises aux normes</b>				
209-1-2-1-R1	Nombre des infrastructures aéroportuaires mise aux normes	NOMBRE	2	2	2

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>63</b>	<b>MINISTERE DES TRANSPORTS, DU TOURISME ET DE LA METEOROLOGIE</b>						
<b>680</b>	<b>METEOROLOGIE</b>						
<b>211</b>	<b>Développement météorologique</b>						
<b>211-1</b>	<b><u>DEVELOPPER DES SERVICES HYDROMETEOROLOGIQUES REDUISANT LA VULNERABILITE SOCIO-ECONOMIQUE A LA VARIABILITE DU CLIMAT ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</u></b>						
<b>211-1-1</b>	<b><u>AMELIORER L'APPUI HYDROMETEOROLOGIQUE A LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES LIES AU TEMPS ET AU CLIMAT</u></b>						
<b>211-1-1-1</b>	<b>LE SYSTEME D'ALERTE EN TEMPS REEL EST MIS EN PLACE ET/OU RENFORCE</b>						
	211-1-1-1-R1	Nombre de bulletins et avis d'alerte émis	NOMBRE	98	98	98	108

32- MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES	
824	Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail	
824-2	<b>CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT</b>	
824-2-1	<b>INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES</b>	
824-2-1-1	<b>MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF</b>	
824-2-1-1-01	RÉALISER DES ÉTUDES CONTEXTUELLES RELATIVES AUX ACTIVITÉS INFORMELLES	
824-2-1-1-02	INCITER LES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS À FORMALISER LEURS ACTIVITÉS	
824-2-1-1-03	INCITER LES TRAVAILLEURS RURAUX À SE FAIRE REPRÉSENTER AU SEIN DES ORGANES DE CONSULTATION	
824-2-1-1-04	Appuyer la formalisation des activités des travailleurs indépendants	
824-2-1-1-05	Réaliser des études sur la promotion du travail décent	
824-2-1-1-06	ANALYSER ET DIAGNOSTIQUER LA SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	
824-2-1-1-07	P-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE FORMALISATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE	
824-2-1-1-08	Favoriser le partenariat public - privé en vue de promouvoir le travail décent	
824-2-1-2	<b>VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE</b>	
824-2-1-2-01	APPUYER LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ENTITÉS CONCERNÉES DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT (PPTD)	
824-2-1-2-02	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD	
824-2-2	<b>ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019</b>	
824-2-2-1	<b>SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015</b>	
824-2-2-1-01	RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET MÉTHODOLOGIQUES DU PERSONNEL DE LA DPTD	
824-2-2-1-02	ASSURER LE SÉCRÉTARIAT TECHNIQUE DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT	
824-2-2-1-03	ÉVALUER LES RÉALISATIONS DES MANDANTS TRIPARTITES EN TERMES QUALITATIF ET QUANTITATIF SELON LES INDICATEURS RETENUS	
824-2-2-2	<b>PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSURÉE</b>	
824-2-2-2-01	IDENTIFIER LES TRAVAILLEURS OU LES GROUPES VULNÉRABLES FAISANT L'OBJET D'APPUI	
824-2-2-2-02	Identifier leurs besoins nécessaires pour leur meilleure promotion sociale	
824-2-2-2-03	Identifier les Partenariats Techniques et Financiers( PTFs) (organismes ou les ONGs d'appui)	
824-2-2-2-04	Mettre en relation les travailleurs vulnérables identifiés aux Partenariats Techniques et Financiers (PTFs) correspondants	
824-2-2-2-05	Identifier les travailleurs vulnérables faisant l'objet d'appui	
824-2-2-2-06	Etablir un accord de partenariat avec les PTFs	
824-2-2-3	<b>PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE</b>	
824-2-2-3-01	FORMER LE PERSONNEL DE LA DPTD	
824-2-2-3-02	METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNEES RELATIVES AUX ACTIONS DE PROMOTION DE TRAVAIL DECENT A MADAGASCAR	
824-2-2-3-03	EQUIPER EN MATERIELS INFORMATIQUES ET MOBILIERIERS DE BUREAUX L'ORGANE DE COORDINATION	
824-2-2-3-04	PROCÉDER A L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019	
824-2-2-3-05	ASSURER LA PUBLICATION EN PAPIER ET EN LIGNE DE RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT PREMIERE GENERATION	
824-2-2-4	<b>PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE</b>	
824-2-2-4-01	PRÉPARER ET ÉLABORER LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GÉNÉRATION	
824-2-2-4-02	METTRE EN PLACE UNE EQUIPE TRIPARTITE POUR LA PRÉPARATION ET L'ÉLABORATION DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT DEUXIÈME GENERATION	
824-2-2-4-03	ASSURER L'ENCADREMENT TECHNIQUE DES ENTITES TRIPARTITES SURTOUT A LA DEFINITION DES INDICATEURS AU NIVEAU REGIONAL	
824-2-2-5	<b>PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE</b>	
824-2-2-5-01	EFFECTUER DES SENSIBILISATIONS SUR LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT	
824-2-2-5-02	ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DES ACTIVITES DES ENTITES OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE PROMOTION DU TRAVAIL DECENT	
824-2-2-5-03	ASSURER LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DES ENTITÉS TRIPARTITES CONCERNÉES PAR LE PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT	
824-2-3	<b>REGULER LES FLUX MIGRATOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE</b>	
824-2-3-1	<b>Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle</b>	
824-2-3-1-01	EFFECTUER DES PROSPECTIONS D'OFFRES DE TRAVAIL A L'ETRANGER	
824-2-3-1-02	PARTICIPER A L'ELABORATION, A LA NEGOCIATION, LA CONCLUSION ET LE SUIVI DES ACCORDS BILATERAUX DE TRAVAIL (ABT)	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32 MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES

310 TRAVAIL ET LOIS SOCIALES

824 Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail

824-2-3-1-03 ASSISTER A DES RENCONTRES SOUS-REGIONALES, REGIONALES, ET INTERNATIONALES SUR LA MIGRATION PROFESSIONNELLE

**824-2-3-2 Flux migratoires bien régulés**

824-2-3-2-01 CONTEXTUALISER LE CADRE NORMATIF ET STRUCTUREL DE LA MIGRATION DE TRAVAIL

824-2-3-2-02 SENSIBILISER LE PUBLIC EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE

824-2-3-2-03 TRAITER LES DEMANDES DE PERMIS DE TRAVAIL DES BENEVOLES ET SALARIES ETRANGERS

824-2-3-2-04 VISER LES CONTRATS DE TRAVAIL DES TRAVAILLEURS EMIGRES

824-2-3-2-05 DELIVRER LES AGREMENTS DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP)

824-2-3-2-06 CONTROLER LES ACTIVITES DES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

824-2-3-2-07 ETABLIR DES DONNEES STATISTIQUES SUR LES AGENCES D'EMPLOI PRIVEES (AEP) ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS (EMIGRES ET IMMIGRES)

**824-2-3-3 Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suiv**

824-2-3-3-01 RENFORCEMENT DE LA GESTION DE LA MIGRATION PROFESSIONNELLE



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES		
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail		
826-1	<b>ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT</b>		
826-1-1	<b>INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS</b>		
826-1-1-1	<b>ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES</b>		
	826-1-1-1-01	<i>Renforcement des actions de lutte contre les travail des enfants à Madagascar</i>	
	826-1-1-1-02	<i>ASSURER LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MANJARY SOA</i>	
	826-1-1-1-03	<i>RÉALISER DES SENSIBILISATIONS DE PROXIMITÉ ET DES ATELIERS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ</i>	
	826-1-1-1-04	<i>CONSOLIDATION DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR À TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PNA</i>	
	826-1-1-1-05	<i>EFFECTUER DES ÉTUDES SUR LES TYPES DE PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS À MADAGASCAR</i>	
	826-1-1-1-06	<i>EFFECTUER DES ENQUÊTES ET DES DESCENTES SUR LES LIEUX DE TRAVAIL DES ENFANTS AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL</i>	
	826-1-1-1-07	<i>MULTIPLIER LA DISSÉMINATION ET LA DIFFUSION DES DIVERS OUTILS DE SENSIBILISATION</i>	
	826-1-1-1-08	<i>CONCEVOIR ET VULGARISER DIVERS OUTILS DE COMMUNICATION SUR LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS</i>	
	826-1-1-1-09	<i>HARMONISER LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS ET ASSURER LA COORDINATION AVEC LES COMITÉS RÉGIONAUX</i>	
826-1-2	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS</b>		
826-1-2-1	<b>ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES</b>		
	826-1-2-1-01	<i>P-DEVELOPPEMENT DE LA COUVERTURE SOCIALE AU NIVEAU DES SECTEURS FORMEL ET INFORMEL</i>	
	826-1-2-1-02	<i>COORDONNER LES INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS</i>	
	826-1-2-1-03	<i>RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES</i>	
	826-1-2-1-04	<i>RENFORCER LES CONTRÔLES ET INSPECTIONS DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES AU NIVEAU CENTRAL ET EXCENTRIQUE</i>	
	826-1-2-1-05	<i>COORDONNER, SUPERVISER ET APPUYER TECHNIQUEMENT LES DIRECTIONS ET SERVICES RÉGIONAUX</i>	
	826-1-2-1-06	<i>FORMER LE PERSONNEL EN MATIÈRE DE RAPPORTAGE INFORMATISÉ</i>	
	826-1-2-1-07	<i>DÉCORER LES RÉCIPENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES ET TRAITER LES DOSSIERS EN COURS</i>	
	826-1-2-1-08	<i>RENFORCER LE SYNERGIE ET AMÉLIORER LA CULTURE DE COMPTES RENDUS</i>	
	826-1-2-1-09	<i>PROJET DE RENFOCEMENT DE CAPACITE HUMAINE ET MATERIELLE SUR LES DTRICTURE DE L'ADLINISTRATION DU TRAVAIL</i>	
	826-1-2-1-10	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES SUR LES STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL</i>	
	826-1-2-1-11	<i>RENDRE OPÉRATIONNEL UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES ET DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS</i>	
	826-1-2-1-12	<i>CONCEVOIR UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE EN MATIÈRE DE TRAVAIL AINSI QUE LA LISTE DE TOUTES LES ENTREPRISES EXISTANTES DANS TOUT MADAGASCAR</i>	
	826-1-2-1-13	<i>DÉCORER LES RÉCIPENDAIRES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES</i>	
826-1-2-2	<b>TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>		
	826-1-2-2-01	<i>CONCEVOIR LES PROJETS DE TEXTES OU REVISIONS DE TEXTE D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL</i>	
	826-1-2-2-02	<i>SOUMETTRE LES PROJETS DE TEXTES POUR APPROBATION DU CNT</i>	
	826-1-2-2-03	<i>EMETTRE DES INSTRUCTIONS PERMANENTES RELATIVES A L'INTERPRETATION ET AU MODE D'APPLICATION DES TEXTES</i>	
	826-1-2-2-04	<i>COLLECTER OU IDENTIFIER LES TEXTES D'APPLICATIONS DU CODE DU TRAVAIL NECESSITANT UNE CLARIFIC ATION PAR VOIE ADMINISTRATIVE</i>	
	826-1-2-2-05	<i>ORGANISER UN ATELIER DE CONCERTATION EN VUE DE LA MISE A NIVEAU D'INTERPRETATION DES TEXTES AMBIGUS AVEC TOUS LES ACTEURS DU DROIT DU TRAVAIL</i>	
826-1-3	<b>PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT</b>		
826-1-3-1	<b>ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS</b>		
	826-1-3-1-01	<i>PARTICIPER AUX COLLOQUES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): CONFÉRENCES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (GENÈVE)</i>	
	826-1-3-1-02	<i>ETABLIR LES RAPPORTS PROVISOIRES ET TRIPARTITES SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES ET NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR</i>	
	826-1-3-1-03	<i>SOUMETTRE AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES LES CONVENTIONS INTERNATIONALES PERTINENTES (GOUVERNEMENT ET PARLEMENT)</i>	
	826-1-3-1-04	<i>PARTICIPER ACTIVEMENT À L'ÉLABORATION ET À L'ADOPTION DES NIT AU NIVEAU DE LA CIT</i>	
	826-1-3-1-05	<i>SOUMETTRE POUR INFORMATION LES INSTRUMENTS NOUVELLEMENT ADOPTES PAR LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT) AU NIVEAU DE AUTORITES COMPETENTES.</i>	
	826-1-3-1-06	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DE LA CELLULE PERMANENTE DES DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS SUR LES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL POUR LA COLLECTE DES DONNÉES</i>	
	826-1-3-1-07	<i>PARTICIPER AUX ASSISES RÉGIONALES ORGANISÉES PAR L'OIT</i>	
	826-1-3-1-08	<i>ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR</i>	

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES	
310	TRAVAIL ET LOIS SOCIALES	
826	Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail	
		<i>ETABLIR LES RAPPORTS TRIPARTITES ANNUELS SUR LES CONVENTIONS DE L'OIT RATIFIÉES OU NON RATIFIÉES PAR MADAGASCAR</i>
	826-1-3-1-09	<i>PARTICIPER AUX SÉMINAIRES INTERNATIONAUX, (TRIPARTISME À RESPECTER): COMMISSION TRAVAIL ET AFFAIRES SOCIALES DE L'UNION AFRICAINE (CTAS)</i>
826-1-4	<b>PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS</b>	
	826-1-4-1	<b>SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE</b>
	826-1-4-1-01	<i>DÉCENTRALISER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS D'ACCIDENT DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES (AT / MP) DES AGENTS ELD DES MINISTÈRES ET ORGANISMES RATTACHÉS</i>
	826-1-4-1-02	<i>MODERNISER ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS</i>
	826-1-4-1-03	<i>ORGANISER DES ATELIERS DE FORMATION DES EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS CONCERNANT L'APPLICATION DES TEXTES SUR LA SST</i>
	826-1-4-1-04	<i>MEDIATISER LES DROITS DES TRAVAILLEURS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SOCIALE (SST)</i>
	826-1-4-1-05	<i>CELEBRER LA JOURNÉE MONDIALE DE SÉCURITÉ SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL CHAQUE ANNÉE</i>
	826-1-4-1-06	<i>CONFECTIONNER DES SUPPORTS CONTENANTS LES DIFFÉRENTS TEXTES EN VIGUEUR ACTUEL</i>
	826-1-4-1-07	<i>VULGARISER ET METTRE EN ŒUVRE LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL</i>
	826-1-4-2	<b>PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI</b>
	826-1-4-2-01	<i>VULGARISER LA POLITIQUE NATIONALE DE RIPOSTE AU SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL</i>
	826-1-4-2-02	<i>FORMER LES MÉDECINS RESPONSABLE DES CENTRES MÉDICO</i>
	826-1-4-2-03	<i>METTRE EN PLACE DES CENTRES DE DÉPISTAGE BIEN ÉQUIPÉ SUR LES LIEUX DE TRAVAIL</i>
	826-1-4-2-04	<i>METTRE EN PLACE LES DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS DANS LES LIEUX DE TRAVAIL</i>
	826-1-4-2-05	<i>FORMER LES RESPONSABLES RÉGIONAUX DU TRAVAIL EN MATIÈRE DE LUTTE</i>
826-1-5	<b>AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL</b>	
	826-1-5-1	<b>RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL</b>
	826-1-5-1-01	<i>REDYNAMISER LE CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)</i>
	826-1-5-1-02	<i>HARMONISER LES ACTIONS DE PROMOTION DU GENRE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS</i>
	826-1-5-1-03	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DU CONSEIL NATIONAL DU TRAVAIL (CNT)</i>
	826-1-5-1-04	<i>ASSURER LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS DES CRTT</i>
	826-1-5-1-05	<i>METTRE EN PLACE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)</i>
	826-1-5-1-06	<i>CONSTATER L'EFFECTIVITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES PAR LE BIAIS DES CONTRÔLES ÉTABLISSEMENTS</i>
	826-1-5-1-07	<i>ASSURER LA TENUE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION DANS LES STRUCTURES DE DIALOGUE SOCIALE</i>
	826-1-5-1-08	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)</i>
	826-1-5-1-09	<i>RENFORCER LES TEXTES LÉGAUX SUR LA PROMOTION DU GENRE</i>
	826-1-5-1-10	<i>METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'INTERVENTION DANS L'APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES FEMMES TRAVAILLEUSES</i>
	826-1-5-1-11	<i>METTRE EN PLACE AU NIVEAU DES RÉGIONS LES CONSEILS RÉGIONAUX TRIPARTITES DU TRAVAIL (CRTT)</i>
	826-1-5-1-12	<i>ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS PÉRIODIQUES DE LA COMMISSION PERMANENTE TRIPARTITE MALGACHE DES NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL (CPTM/NIT)</i>
	826-1-5-2	<b>Promouvoir le dialogue social aux droits fondamentaux (INTRA)</b>
	826-1-5-2-01	<i>Effectuer des études en matière d'emploi et du travail</i>
	826-1-5-2-02	<i>Organiser et réaliser des ateliers de formation destinés aux organisations syndicales, aux acteurs économiques et aux entreprises</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
015	Administration et Coordination
015-1	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS</b>
015-1-1	<b>AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE</b>
015-1-1-1	<b>OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE</b>
015-1-1-1-01	ASSURER LE SUIVI DE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS OPÉRATIONNELS AINSI QUE LES RAPPORTS GÉNÉRAUX DU MINISTÈRE
015-1-1-1-02	DÉVELOPPER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET DU SUIVI ÉVALUATION AU SEIN DU MFPRATLS
015-1-1-1-03	PROJET D'APPUI A LA PLANIFICATION, AU SUIVI ET A L'ÉVALUATION DU MINISTÈRE
015-1-1-2	<b>L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE</b>
015-1-1-2-01	METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME NATIONAL DE L'E
015-1-1-2-02	METTRE EN PLACE ET EXÉCUTER L'INFORMATISATION ET LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE
015-1-1-2-03	Transition vers le protail administration numérique sécurisé
015-1-1-3	<b>LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE</b>
015-1-1-3-01	GÉRER LES CARRIÈRES ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE
015-1-1-3-02	Renforcement de la gestion des ressources humaines de MTEFPLS
015-1-1-3-03	matériel pointeuse électronique et confection badges
015-1-1-3-04	P-RENFORCEMENT DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MTEFPLS
015-1-1-4	<b>Relevés de services automatisés</b>
015-1-1-4-01	Revalorisation du patrimoine archivistique du MFPRATLS
015-1-1-5	<b>FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE</b>
015-1-1-5-01	ASSURER TOUTES COUVERTURES MÉDIATIQUES DU MINISTÈRE
015-1-1-6	<b>HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS</b>
015-1-1-6-01	P-OPTIMISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE POUR LES USAGERS
015-1-1-6-02	MISE EN PLACE D'UNE BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN MATIÈRE DE FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES
015-1-1-6-03	CONCEVOIR DES PROJETS DE TEXTES ET ACTUALISER LES TEXTES OBSOLÈTES
015-1-1-6-04	MENER DES ÉTUDES ET RECHERCHE SELON LES RÉALITÉS ET BESOINS DES SERVICES PUBLICS ET SES USAGERS
015-1-1-6-05	VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À LA FONCTION PUBLIQUE ET AU TRAVAIL, ET LEURS MISE À JOUR
015-1-1-7	<b>COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHÉS</b>
015-1-1-7-01	Assurer l'utilisation rationnelle des ressources financières, matérielles et humaines des organismes rattachés
015-1-1-7-02	Harmoniser et superviser la gestion administrative, technique et financière des organismes rattachés
015-1-2	<b>RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ</b>
015-1-2-1	<b>L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE</b>
015-1-2-1-01	APPUYER ET SOUTENIR LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE EN MATIÈRE DE GESTION FINANCIÈRE
015-1-2-1-02	COORDONNER ET HARMONISER LES ACTIVITÉS DES DIRECTIONS/SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX AINSI QUE LES ORGANISMES RATTACHÉS DU MINISTÈRE
015-1-2-1-03	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DU PROGRAMME TRANSVERSAL
015-1-2-2	<b>MARCHÉS APPROUVÉS CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004</b>
015-1-2-2-01	MENER CONVENABLEMENT LES PROCÉDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
128	Réforme de l'Administration
128-1	<b>REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ</b>
128-1-1	<b>CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC</b>
128-1-1-1	<b>Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus</b>
128-1-1-1-01	<i>Améliorer l'accessibilité des usagers au service public via l'installation d'un centre d'appel au sein du MTEFPLS</i>
128-1-1-1-02	<i>Vulgariser le contenu des conventions collectives C151 et C154</i>
128-1-1-1-03	<i>Développer les outils de réforme au sein du MTEFPLS</i>
128-1-1-1-04	<i>Recycler la formation et assurer le suivi des agents affectés au service accueil</i>
128-1-2	<b>CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE</b>
128-1-2-1	<b>RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES</b>
128-1-2-1-01	<i>Rationaliser le recrutement des agents contractuels</i>
128-1-2-1-02	<i>Détecter les postes vacants au sein du MTEFPLS tant central que régional</i>
128-1-2-1-03	<i>Inventorier les besoins en personnel du MTEFPLS</i>
128-1-2-1-04	<i>Opérationnaliser L'AUGURE</i>
128-1-2-2	<b>Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et compétences des ministères et institutions</b>
128-1-2-2-01	<i>Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences</i>
128-1-3	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT</b>
128-1-3-1	<b>LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAIN</b>
128-1-3-1-01	<i>Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
320	FONCTION PUBLIQUE
131	<b>Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public</b>
131-1	<b>MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.</b>
131-1-1	<b>Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)</b>
131-1-1-1	<b>Réforme de l'Administration effective</b>
131-1-1-1-01	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES AGENTS NON ENCADRES DE L'ETAT ET ELEVES FONCTIONNAIRES (INFA)
131-1-1-1-02	A.Appuyer l'encadrement des élèves
131-1-1-1-03	A.Renforcer les compétences des agents de l'Etat en formation continue
131-1-1-1-04	.Appliquer le nouveau système de gestion de finances publiques
131-1-1-1-05	A.Recruter des élèves fonctionnaires dans la formation initiale
131-1-2	<b>ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE</b>
131-1-2-1	<b>SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES</b>
131-1-2-1-01	ASSURER LA TENUE DES RÉUNIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE
131-1-2-1-02	PILOTER, COORDONNER, SUIVRE ET ÉVALUER TOUTES LES ACTIVITÉS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE
131-1-2-1-03	TRAITER LES DEMANDES D'ATTRIBUTION DE BONIFICATION À TITRE EXCEPTIONNEL
131-1-2-1-04	ASSURER ANNUELLEMENT LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE
131-1-2-1-05	ASSURER LA COORDINATION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LES ORGANISMES INTERNATIONAUX
131-1-2-1-06	Assurer le traitement des dossiers des agents de l'Etat au niveau régional
131-1-2-1-07	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES DES STRUCTURES RESPONSABLES DE LA GESTION DE LA FOP
131-1-3	<b>PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT</b>
131-1-3-1	<b>EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES</b>
131-1-3-1-01	Etudier les demandes de bonification au niveau de la CAS
131-1-3-1-02	Assurer la tenue des réunions de la CNEAT et CAS
131-1-3-1-03	Vérifier l'authenticité des diplômes et des certificats délivrés par les établissements de formation tant publics que privés
131-1-3-1-04	Traiter les demandes d'octroi d'extraits d'équivalences administratives des titres
131-1-3-1-05	Etablir une statistique fiable sur le nombre des établissements de formation publics et privés
131-1-3-1-06	Etablir un inventaire de programme de formation dispensée auprès des établissements de formation publics et privés
131-1-3-1-07	Faire un contrôle périodique sur la régularité des établissements de formation suivant les normes en vigueur
131-1-3-2	<b>CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES</b>
131-1-3-2-01	APPUYER LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS DANS L'IDENTIFICATION DE LEURS BESOINS EN FORMATION
131-1-3-2-02	APPUYER LES MINISTÈRES DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES SECTORIELLES DE FORMATION ET DANS LEUR VALIDATION
131-1-3-2-03	PARTICIPER AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES APPRÉCIATIONS DES STAGES (CAS) ET DE LA CONABEX
131-1-3-2-04	GÉRER LES OFFRES DE FORMATION
131-1-3-2-05	ASSURER LA COLLABORATION AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION
131-1-3-3	<b>RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS</b>
131-1-3-3-01	ASSURER LE CONTRÔLE A PRIORI ET A POSTERIORI DES DIPLÔMES DES CANDIDATS AUX CONCOURS ADMINISTRATIFS EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE DES ÉQUIVALENCES
131-1-3-3-02	Mettre à jour et vulgariser les textes ainsi que le manuel de procédures régissant les concours administratifs
131-1-3-3-03	Mettre à jour le Logiciel de gestion des concours administratifs
131-1-3-3-04	Appuyer les entités concernées par l'organisation des concours administratifs
131-1-4	<b>PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>
131-1-4-1	<b>RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE</b>
131-1-4-1-01	TENIR DES SÉANCES DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE
131-1-4-1-02	VULGARISER LE CODE DE DÉONTOLOGIE ET DE BONNE CONDUITE DES AGENTS DE L'ETAT
131-1-4-1-03	TRAITER LES DOSSIERS DISCIPLINAIRES DES AGENTS DE L'ETAT ET TENIR DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE
131-1-4-1-04	METTRE EN PLACE ET ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ORGANE DE COORDINATION DE LA PROMOTION DES VALEURS ET PRINCIPES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
131-1-4-1-05	TENIR DES SÉANCES D'INFORMATION SUR LA PROCÉDURE DISCIPLINAIRE
131-1-5	<b>MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT</b>
131-1-5-1	<b>SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS</b>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>32</b>	<b>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</b>
<b>320</b>	<b>FONCTION PUBLIQUE</b>
<b>131</b>	<b>Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public</b>
131-1-5-1-01	<i>TRAITER SYSTÉMATIQUEMENT LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT</i>
131-1-5-1-02	<i>RENFORCER LA CAPACITE D'ACCEUL DES AGENTS DE LA DIRECTION PAR LA REVALORISATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL</i>
131-1-5-1-03	<i>CONTRIBUTION À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE PHASE I</i>
131-1-5-1-04	<i>Opérationnaliser la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences</i>
131-1-5-1-05	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DES ACTEURS CENTRAUX ET REGIONAUX RELATIVE À LA GESTION DE CARRIÈRE DES AGENTS DE L'ETAT</i>
131-1-5-1-06	<i>TENIR LA CONFÉRENCE DES GESTIONNAIRES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT AU NIVEAU NATIONAL</i>
131-1-5-1-07	<i>CONTRIBUER AUX MISES À JOUR DES NORMES RÉGISSANT LA GESTION ADMINISTRATIVE DES AGENTS DE L'ETAT</i>
<b>131-1-6</b>	<b>GARANTIR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)</b>
<b>131-1-6-1</b>	<b>QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE</b>
131-1-6-1-01	<i>Assurer la qualité de formation initiale et continue des cadres supérieurs des organismes publics et privés</i>
131-1-6-1-02	<i>Mettre en application la nouvelle organisation</i>
131-1-6-1-03	<i>Développer les relations avec les partenaires</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES
330	EMPLOI
607	<b>Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent</b>
607-1	<b>PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF</b>
607-1-1	<b>RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO</b>
607-1-1-1	<b>VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS</b>
607-1-1-1-01	FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES
607-1-1-1-02	COLLECTER DES INFORMATIONS RELATIFS AUX JEUNES
607-1-1-1-03	Etudes et recherches sur les politiques et programmes existants en matière d'emploi à Madagascar
607-1-1-1-04	PARTICIPER AUX COLLOQUES, DES FORMATIONS ET/OU DES STAGES
607-1-1-1-05	Créer et développer des structures d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les régions
607-1-1-1-06	Accompagner les jeunes en montage de projet en milieu urbain et rural
607-1-1-1-07	Former la population cible sur les démarches à suivre dans la professionnalisation des petits métiers en milieu rural et urbain
607-1-2	<b>IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS</b>
607-1-2-1	<b>Formation continue et Perfectionnement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreneuriat</b>
607-1-2-1-01	Assurer la coordination et l'organisation des formations continues en partenariat avec les entreprises
607-1-2-1-02	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-2-1-03	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LES METIERS RURAUX
607-1-2-1-04	ORGANISER DES SEANCES DE FORMATION SUR LA CREATION D'ENTREPRISE
607-1-3	<b>METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES</b>
607-1-3-1	<b>Demandeurs d'emploi et offre d'emploi reçus</b>
607-1-3-1-01	Mettre à la disposition des actifs sur les autres et demande d'emploi
607-1-3-2	<b>Informations sur le MT disponible</b>
607-1-3-2-01	Créer une base de donnée sur le Marché du Travail
607-1-4	<b>PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC</b>
607-1-4-1	<b>Partenariat public privé sensibilisé</b>
607-1-4-1-01	Assurer le Lobbying auprès des organismes de financement
607-1-5	<b>AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROUPES VULNERABLES INSERES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL</b>
607-1-5-1	<b>POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A JOUR ET DISPONIBLE</b>
607-1-5-1-01	PROMOTION DES INTERVENTIONS DIRECTES POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES
607-1-5-2	<b>L'INSERTION DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREATION DE LEUR PROPRE ENTREPRISE EST FACILITE</b>
607-1-5-2-01	PROJET DE FORMATION EN ENTREPRENEURIAT
607-1-6	<b>Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi</b>
607-1-6-1	<b>Informations sur les formations et les métiers facilitées</b>
607-1-6-1-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-6-2	<b>Centres de Formations professionnelles mis en place</b>
607-1-6-2-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-6-2-02	Centre de formation et d'orientation
607-1-6-3	<b>Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi</b>
607-1-6-3-01	FORMATION POUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES
607-1-6-3-02	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-6-4	<b>Suivre et évaluer les projets en cours</b>
607-1-6-4-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-6-5	<b>Productivité des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée</b>
607-1-6-5-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-6-6	<b>L'Agence Nationale pour l'Emploi créé</b>
607-1-6-6-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-6-7	<b>Système d'information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel</b>
607-1-6-7-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-6-8	<b>Legislation en faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations de l'IEM</b>
607-1-6-8-01	Projet de création et de protection de l'emploi
607-1-7	<b>Mettre en relation le monde professionnelle, le marché du travail et un système d'information sur l'emploi</b>
607-1-7-1	<b>Système de bases de données opérationnel et à jour</b>
607-1-7-1-01	Projet de création et de protection de l'emploi

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES		
330	EMPLOI		
607	Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent		
	607-1-7-2	Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées	
		607-1-7-2-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>
607-1-A	Informations sur le MT disponible		
	607-1-A-1	Informations sur le MT disponible	
		607-1-A-1-01	<i>Projet de création et de protection de l'emploi</i>



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>32</b>	<b>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</b>					
<b>310</b>	<b>TRAVAIL ET LOIS SOCIALES</b>					
<b>824</b>	<b>Promouvoir l'insertion et la reconversion du travail</b>					
<b>824-2</b>	<b>CONTRIBUER À LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT</b>					
<b>824-2-1</b>	<b>INTENSIFIER LES ACTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS FONDAMENTALES DES TRAVAILLEURS VULNÉRABLES</b>					
<b>824-2-1-1</b>	<b>MÉCANISME DE TRANSITION DES ACTIVITÉS INFORMELLES VERS CELLES DES FORMELLES EFFECTIF</b>					
824-2-1-1-R1	Pourcentage des activités informelles recensées transformées en activités formelles	%	53	53	60	73
<b>824-2-1-2</b>	<b>VISIBILITÉ DE LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT AMÉLIORÉE</b>					
824-2-1-2-R1	Augmentation de travailleurs en relation avec les entités oeuvrant sur la promotion du travail décent	%	27	27	27	20
<b>824-2-2</b>	<b>ASSURER LA COORDINATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015-2019</b>					
<b>824-2-2-1</b>	<b>SYNERGIE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DÉCENT 2015</b>					
824-2-2-1-R1	Taux de participation des entités concernées par le PPTD	%	100	100	0	0
<b>824-2-2-2</b>	<b>PROMOTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS ASSUREE</b>					
824-2-2-2-R1	Pourcentage des travailleurs recensés bénéficiant de promotion sociale	%	63	63	69	84
<b>824-2-2-3</b>	<b>PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2015-2019 EVALUE</b>					
824-2-2-3-R1	rapport d'évaluation du PPTD disponible	<i>Nombre</i>	1	1	0	0
<b>824-2-2-4</b>	<b>PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 ELABORE</b>					
824-2-2-4-R1	Nombre de documents PPTD 2020-2024 édités	<i>NOMBRE</i>	100	100	0	0
<b>824-2-2-5</b>	<b>PROGRAMME PAYS POUR LE TRAVAIL DECENT 2020-2024 MIS EN ŒUVRE</b>					
824-2-2-5-R1	Nombre des missions de suivi	<i>NOMBRE</i>	20	20	20	20
<b>824-2-3</b>	<b>REGULER LES FLUX MIGRATOIRES, NOTAMMENT PAR LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION BILATERALE ET INTERNATIONALE EN MATIERE DE MIGRATION PROFESSIONNELLE</b>					
<b>824-2-3-1</b>	<b>Madagascar impliqué dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle</b>					
824-2-3-1-R1	Nombre d'activités effectuées impliquant Madagascar dans le processus de recrutement et de gestion sous-régional, régional, bilatéral et international en matière de migration professionnelle	<i>NOMBRE</i>	3	3	3	3
<b>824-2-3-2</b>	<b>Flux migratoires bien régulés</b>					
824-2-3-2-R1	Taux d'activités de régulation des flux migratoires effectuées	%	100	100	100	100
<b>824-2-3-3</b>	<b>Un Plan National de Migration professionnelle élaboré, mis en œuvre et effectivement suivi</b>					
824-2-3-3-R1	Nombre d'actions menées dans le cadre de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Plan National de Migration professionnelle	<i>NOMBRE</i>	30	30	40	50

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
32	<b>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</b>					
310	<b>TRAVAIL ET LOIS SOCIALES</b>					
826	<b>Promotion de l'inspection et de l'administration du Travail</b>					
826-1	<b>ASSURER LE PILOTAGE DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL ET LA PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT</b>					
826-1-1	<b>INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS</b>					
826-1-1-1	<b>ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS HARMONISÉES ET RENFORCÉES</b>					
	826-1-1-1-R1	Pourcentage d'atteinte des objectifs du PNA	%	10	10	10
826-1-2	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION DE TRAVAIL MODERNISÉE ET PROCHE DES USAGERS</b>					
826-1-2-1	<b>ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ MISE EN PLACE ET MODERNISÉE EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET LOIS SOCIALES</b>					
	826-1-2-1-R1	Taux de disponibilité et d'accès à l'information en matière du travail et lois sociales	%	100	100	100
826-1-2-2	<b>TEXTES RELATIFS AU TRAVAIL MIS A JOUR ET ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>					
	826-1-2-2-R1	Taux des textes mis à jour	%	100	100	100
826-1-3	<b>PARVENIR À RESPECTER LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL EN FAVEUR DU TRAVAIL DÉCENT</b>					
826-1-3-1	<b>ENGAGEMENTS DE L'ETAT MALGACHE EN MATIÈRE DE NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL HONORÉS</b>					
	826-1-3-1-R1	Pourcentage d'engagements respectés	%	100	100	100
826-1-4	<b>PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT PAR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE REHAUSSEMENT DE NIVEAU DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DES TRAVAILLEURS</b>					
826-1-4-1	<b>SYSTÈME DE SECURITÉ SOCIAL EXISTANT MODERNISÉ ET ÉTENDU AUX TRAVAILLEURS DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE ET INDÉPENDANTE</b>					
	826-1-4-1-R1	Taux de couverture de la sécurité sociale	%	35	35	50
826-1-4-2	<b>PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA DANS LE MONDE DU TRAVAIL ÉTABLI</b>					
	826-1-4-2-R1	pourcentage des entreprises, Ministère et Institution, Association et ONG possédant un Plan d'Action de Lutte	%	25	25	25
826-1-5	<b>AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DANS LE MONDE DU TRAVAIL PAR LA PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL</b>					
826-1-5-1	<b>RENFORCEMENT DU DIALOGUE SOCIAL TRIPARTITE DANS LE MONDE DU TRAVAIL</b>					
	826-1-5-1-R1	Nombre de structures redynamisées et mises en place	NOMBRE	16	16	22
826-1-5-2	<b>Promouvoir le dialogue social aux droits fondamentaux (INTRA)</b>					
	826-1-5-2-R1	Nombre des travailleurs formés	NOMBRE	270	270	360

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>32</b>	<b>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</b>				
<b>320</b>	<b>FONCTION PUBLIQUE</b>				
<b>015</b>	<b>Administration et Coordination</b>				
<b>015-1</b>	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET HARMONIEUSE AU SEIN DU MFPRATLS</b>				
<b>015-1-1</b>	<b>AMÉLIORER LA CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE ET MANAGÉRIALE ET ASSEOIR LA CULTURE DE L'EXCELLENCE</b>				
<b>015-1-1-1</b>	<b>OUTILS DE PLANIFICATION APPROPRIÉS PAR TOUS LES DÉPARTEMENTS DU MINISTÈRE</b>				
015-1-1-1-R1	Nombre de départements bénéficiant le renforcement de capacité en matière de planification	NOMBRE	3	3	3
<b>015-1-1-2</b>	<b>L'INFORMATISATION RÉPOND AUX BESOINS DE GESTION ET D'ACCÈS À L'INFORMATION DU MINISTÈRE</b>				
015-1-1-2-R1	taux d'accessibilité à l' information du Ministère	%	75	75	80
<b>015-1-1-3</b>	<b>LA GESTION DU PERSONNEL RÉPOND AUX BESOINS D'EXCELLENCE DU MINISTÈRE</b>				
015-1-1-3-R1	Taux des dossiers traités à temps	%	90	90	100
<b>015-1-1-4</b>	<b>Relevés de services automatisés</b>				
015-1-1-4-R1	nombre des actes codifiés et numérisés	NOMBRE	15000	15000	20000
<b>015-1-1-5</b>	<b>FLUIDITÉ DE LA COMMUNICATION ASSURÉE</b>				
015-1-1-5-R1	Taux de médiatisation de toutes les événements survenus au sein du MFPTLS	%	85	85	90
<b>015-1-1-6</b>	<b>HARMONISATION DES TEXTES D'ORDRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRES RENTRANT DANS LES MISSIONS DU MFPRATLS</b>				
015-1-1-6-R1	Taux des textes harmonisés	%	100	100	100
<b>015-1-1-7</b>	<b>COORDINATION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES</b>				
015-1-1-7-R1	GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET TECHNIQUE DES ORGANISMES RATTACHES COORDONNEES	%	100	100	100
<b>015-1-2</b>	<b>RENDRE EFFECTIVE LA FONCTION PUBLIQUE DE PROXIMITÉ</b>				
<b>015-1-2-1</b>	<b>L'ACCÈS AUX SERVICES DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES LOIS SOCIALES EST EFFECTIF SUR TOUT LE TERRITOIRE</b>				
015-1-2-1-R1	Nombre de régions ayant accès aux services de la Fonction Publique , du Travail et des Lois Sociales	NOMBRE	23	23	23
<b>015-1-2-2</b>	<b>MARCHÉS APPROUVÉES CONFORMÉMENT À LA LOI N°2004</b>				
015-1-2-2-R1	Taux de marchés approuvées	%	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

32	MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES						
320	FONCTION PUBLIQUE						
128	Réforme de l'Administration						
128-1	<b>REVALORISER L'ADMINISTRATION PUBLIQUE EN AUGMENTANT LA PERFORMANCE DES SERVICES PUBLICS À TRAVERS UNE COORDINATION DES PROJETS DE RÉFORME DE QUALITÉ</b>						
128-1-1	<b>CONTRIBUER À LA SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES POUR LE TRAITEMENT DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET À L'ORIENTATION AUX RELATIONS AVEC LES USAGERS DU SERVICE PUBLIC</b>						
128-1-1-1	<b>Usagers du service public guidés et informés selon le type de services voulus</b>						
	128-1-1-1-R1	Taux de satisfaction des visiteurs au MTEFPLS comparé au nombre total de visiteurs recensé	%	30	30	40	50
128-1-2	<b>CONTRÔLER LE RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS DE L'ETAT ET ALIGNER AU POSTE BUDGETAIRE</b>						
128-1-2-1	<b>RECRUTEMENT DES AGENTS NON ENCADRÉS ALIGNÉ AUX POSTES BUDGÉTAIRES DISPONIBLES</b>						
	128-1-2-1-R1	Outil et cadre juridique relatifs aux contrôles administratifs de recrutement	%	100	100	0	0
	128-1-2-1-R2	Taux des agents non encadrés recrutés comparé aux postes budgétaires	%	50	50	60	70
128-1-2-2	<b>Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectifs, emplois et compétences des ministères et institutions</b>						
	128-1-2-2-R1	Le MTEFPLS dispose des documents relatifs à la planification des besoins en effectif, emploi et compétence des ministères et institutions	%	30	30	60	75
	128-1-2-2-R2	Taux de plan GPEEC des ministères et institutions centralisés, étudiés et validés par le MTEFPLS	%	30	30	60	75
128-1-3	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT</b>						
128-1-3-1	<b>LES DONNÉES RELATIVES AUX AGENTS DE L'ETAT SONT DISPONIBLES ET EXPLOITABLE DANS UN SYSTÈME INFORMATISÉ EN VUE D'UNE GESTION DE RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT PLUS SAINE</b>						
	128-1-3-1-R1	taux d'intégration des données relatives aux agents de l'Etat dans un système informatisé	%	20	20	20	10

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>32</b>	<b>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</b>					
<b>320</b>	<b>FONCTION PUBLIQUE</b>					
<b>131</b>	<b>Promouvoir une fonction publique professionnelle moderne, intègre et centrée sur le service public</b>					
<b>131-1</b>	<b>MODERNISER ET COORDONNER LA GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE.</b>					
<b>131-1-1</b>	<b>Renforcer la réforme de l'Administration à travers les formations initiales et continues des agents de l'Etat (INFA)</b>					
<b>131-1-1-1</b>	<b>Réforme de l'Administration effective</b>					
131-1-1-1-R1	Nombre des agents formés	NOMBRE	1300	1300	1300	1300
<b>131-1-2</b>	<b>ASSURER LA COORDINATION ET LE PILOTAGE DES ACTIONS RELATIVES À LA FONCTION PUBLIQUE POUR LA RENDRE PLUS PERFORMANTE</b>					
<b>131-1-2-1</b>	<b>SYNERGIE ET COHÉRENCE DES ACTIONS ASSURÉES</b>					
131-1-2-1-R1	Nombre d'ateliers impliquant les syndicats et les DRH tenus	NOMBRE	6	6	7	8
131-1-2-1-R2	Nombre des actions menées dans le cadre de la vulgarisation et de la visibilité de la réalisation de la PNFOP	NOMBRE	7	7	9	11
<b>131-1-3</b>	<b>PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPÉTENCE DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ETAT</b>					
<b>131-1-3-1</b>	<b>EQUIVALENCE ADMINISTRATIVES DES TITRES COHÉRENTE AVEC LE CLASSEMENT HIÉRARCHIQUE DES FONCTIONNAIRES</b>					
131-1-3-1-R1	Taux d'incohérences identifiées	%	13	13	14	15
<b>131-1-3-2</b>	<b>CAPACITÉS DES AGENTS DE L'ETAT RENFORCÉES</b>					
131-1-3-2-R1	Taux d'agents bénéficiant d'un renforcement de compétences	%	40	40	50	50
<b>131-1-3-3</b>	<b>RECRUTEMENT DES AGENTS DE L'ETAT ASSAINIS</b>					
131-1-3-3-R1	Taux d'agent de l'Etat bénéficiant de renforcement des capacités	%	20	20	25	25
131-1-3-3-R2	Taux d'incohérences identifiées	%	40	40	50	50
<b>131-1-4</b>	<b>PROMOUVOIR L'ÉTHIQUE ET RESTAURER LA DISCIPLINE AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE</b>					
<b>131-1-4-1</b>	<b>RÈGLES DÉONTOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION RESPECTÉES PAR LES AGENTS DE L'ETAT ET SYSTÈME DISCIPLINAIRE EFFICACE</b>					
131-1-4-1-R1	Taux de codes distribués par rapport au nombre des agents de l'Etat	%	40	40	50	60
131-1-4-1-R2	Efectif des agents jugés par le Codis	NOMBRE	50	50	45	70
<b>131-1-5</b>	<b>MODERNISER LE SYSTÈME DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT</b>					
<b>131-1-5-1</b>	<b>SYSTÈME ET OUTILS DE GESTION ADMINISTRATIVE DES CARRIÈRES DES AGENTS DE L'ETAT MODERNISÉS</b>					
131-1-5-1-R1	Taux de mise en place d'une base de données fiable	%	25	25	10	0
131-1-5-1-R2	Nombre des dossiers traités	NOMBRE	20000	20000	20000	20000
<b>131-1-6</b>	<b>GARANTIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE L'ETAT (ENAM)</b>					
<b>131-1-6-1</b>	<b>QUALITE DES SERVICES PUBLICS ET CAPACITE DES AGENTS DE L'ETAT DANS LES NORMES DE PROGRAMME DE FORMATION ORGANISE SUIVANT LE RECADRAGE PEDAGOGIQUE</b>					
131-1-6-1-R1	Formation suivant les normes appropriées par les agents de l'Etat	%	100	100	100	100

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>32</b>	<b>MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES LOIS SOCIALES</b>						
<b>330</b>	<b>EMPLOI</b>						
<b>607</b>	<b>Promouvoir la croissance économique par l'emploi décent</b>						
<b>607-1</b>	<b>PROMOUVOIR L'EMPLOI DECENT ET PRODUCTIF</b>						
<b>607-1-1</b>	<b>RENFORCER LES CAPACITÉS DES ACTIFS (JEUNES, SANS EMPLOI, SALARIÉS, AUTO</b>						
<b>607-1-1-1</b>	<b>VALORISATION DES COMPETENCES DES ACTIFS</b>						
	607-1-1-1-R1	NOMBRE D'ACTIF CIBLÉS	NOMBRE	4700	4700	5000	5000
<b>607-1-2</b>	<b>IDENTIFIER LES BESOINS EN FORMATIONS ET REALISER LES FORMATIONS</b>						
<b>607-1-2-1</b>	<b>Formation continue et Perfectionnement Professionnel des Jeunes assurés sur les métiers ruraux et l'entrepreneuriat</b>						
	607-1-2-1-R1	NOMBRE DES JEUNES FORMES SUR LES METIERS URBAINS ET RURAUX	NOMBRE	1000	1000	1500	1500
<b>607-1-3</b>	<b>METTRE EN RELATION LES DEMANDEURS D'EMPLOI ET LES OFFRES D'EMPLOI RECUES</b>						
<b>607-1-3-1</b>	<b>Demandeurs d'emploi et offre d'emploi reçus</b>						
	607-1-3-1-R1	Accord de partenariat signé	NOMBRE	150	150	200	300
<b>607-1-3-2</b>	<b>Informations sur le MT disponible</b>						
	607-1-3-2-R1	Accord de partenariat signé	%	50	50	75	100
<b>607-1-4</b>	<b>PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT PAR L'INTENSIFICATION DU PARTENARIAT PUBLIC</b>						
<b>607-1-4-1</b>	<b>Partenariat public privé sensibilisé</b>						
	607-1-4-1-R1	Accord de partenariat signé	NOMBRE	1	1	1	1
<b>607-1-5</b>	<b>AMELIORER LE CADRE JURIDIQUE EN MATIERE D'EMPLOI ET AUGMENTER LE NOMBRE DE JEUNES ET GROUPES VULNERABLES INSERES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL</b>						
<b>607-1-5-1</b>	<b>POLITIQUE NATIONALE DE L'EMPLOI, MISE A JOUR ET DISPONIBLE</b>						
	607-1-5-1-R1	NOMBRE DE PROJET DE LOI MIS A JOUR ET VALIDE	NOMBRE	1500	1500	2000	2000
	607-1-5-1-R2	NOMBRES DES PERSONNELS FORMES,	NOMBRE	1500	1500	2000	2000
	607-1-5-1-R3	INFORMATION SUR L'EMPLOI DISPONIBLE	NOMBRE	1500	1500	2000	2000
<b>607-1-5-2</b>	<b>L'INSERTION DES JEUNES ET DES GROUPES VULNERABLES DANS LE SALARIAT ET LA CREATION DE LEUR PROPRE ENTREPRISE EST FACILITE</b>						
	607-1-5-2-R1	NOMBRE DES JEUNES CHOMEURS QUALIFIÉS À UN EMPLOI POTENTIEL	NOMBRE	1500	1500	2000	2000
<b>607-1-6</b>	<b>Promouvoir l'employabilité de la population active et la création d'emploi</b>						
<b>607-1-6-1</b>	<b>Informations sur les formations et les métiers facilitées</b>						
	607-1-6-1-R1	Jeunes et groupes vulnérables formés	NOMBRE	6800	6800	8200	10500
<b>607-1-6-2</b>	<b>Centres de Formations professionnelles mis en place</b>						
	607-1-6-2-R1	Centres de Formations professionnelles sont mis en place	NOMBRE	8	8	14	23
<b>607-1-6-3</b>	<b>Jeunes sensibilisés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi</b>						
	607-1-6-3-R1	jeunes sensibilisés et formés	NOMBRE	1500	1500	2000	-
<b>607-1-6-4</b>	<b>Suivre et évaluer les projets en cours</b>						
	607-1-6-4-R1	Nombre de jeunes recadrés	NOMBRE	150	150	200	300
<b>607-1-6-5</b>	<b>Productivité des PME, des artisans, des agriculteurs est améliorée</b>						
	607-1-6-5-R1	Jeunes formés et bien encadrés en PME, en artisanat, en agriculture	%	50	50	75	100
<b>607-1-6-6</b>	<b>L'Agence Nationale pour l'Emploi créé</b>						
	607-1-6-6-R1	Agence Nationale pour l'Emploi créé	NOMBRE	2	2	2	2
<b>607-1-6-7</b>	<b>Système d'information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel</b>						
	607-1-6-7-R1	Information sur le Marché du travail mis en place et opérationnel	%	50	50	75	100
<b>607-1-6-8</b>	<b>Legislation en faveur de la promotion de l'emploi améliorée et harmonisée suivant les orientations de l'ITEM</b>						
	607-1-6-8-R1	Politique Nationale sur l'Emploi et élaboration des textes sur l'emploi mise à jour	NOMBRE	3	3	-	-

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>607-1-7</b>	<b>Mettre en relation le monde professionnelle , le marché du travail et un système d'information sur l'emploi</b>					
<b>607-1-7-1</b>	<b>Système de bases de données opérationnel et à jour</b>					
607-1-7-1-R1	bases de données opérationnel et à jour	%	50	50	75	100
<b>607-1-7-2</b>	<b>Informations nécessaires à la promotion de l'emploi et à l'insertion professionnelle produites et diffusées</b>					
607-1-7-2-R1	Jeunes informés et formés sur les techniques de montage de projet et de création d'emploi	NOMBRE	15000	15000	20000	30000
<b>607-1-A</b>	<b>Informations sur le MT disponible</b>					
<b>607-1-A-1</b>	<b>Informations sur le MT disponible</b>					
607-1-A-1-R1	Accord de partenariat signé	%	50	50	75	100

84- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		
028	Administration et Coordination		
028-1	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>		
028-1-1	<b>ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>		
028-1-1-1	<b>PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE</b>		
	028-1-1-1-01	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRESPROJET	
	028-1-1-1-02	ASSURER LE PAIEMENT DES DEPENSES DE TRANSFERTS DU MESUPRES	
	028-1-1-1-03	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
	028-1-1-1-04	GÉRER LES PASSATIONS DES MARCHÉS PUBLICS	
	028-1-1-1-05	PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-06	APPUYER LE PILOTAGE ET LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES ACTIVITES DE L'ENSEGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-07	GERER LES RESSOURCES HUMAINES	
	028-1-1-1-08	AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION DU MESUPRES	
	028-1-1-1-09	PROMOUVOIR LE PARTENARIAT	
	028-1-1-1-10	ENTRETENIR ET PROTEGER LE PATRIMOINE DU MESUPRES	
	028-1-1-1-11	GARANTIR LA MOBILITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX	
	028-1-1-1-12	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITES, IST, CNR ET AUTRES ORGANISMES	
	028-1-1-1-13	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-14	ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS SPORTIFS, LOISIRS, CULTURELS UNIVERSITAIRES	
	028-1-1-1-15	ENVOYER ET RAPATRIER LES ETUDIANTS BENEFICIAIRES DE BOURSES A L'ETRANGER	
	028-1-1-1-16	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-17	METTRE A JOUR LES DONNES STATISTIQUES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-1-18	CARRIERE DU PERSONNEL EVOLITIVE	
	028-1-1-1-19	RENFORCER LA CAPACITE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-20	ASSURER LES ACTIVITES SUPPORTS TRANSVERSALES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-21	ASSURER LA PLANIFICATION DES ACTIVITES DE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-1-22	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES	
	028-1-1-1-23	ASSURER LE SUIVI FINANCIER DES UNIVERSITÉS ET IST	
	028-1-1-1-24	ETABLIR CHAQUE ANNÉE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE	
	028-1-1-1-25	AUGMENTER LA CAPACITE ET LA COUVERTURE EN RESEAU DES UNIVERSITES ET IST	
	028-1-1-1-26	AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTEME D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-27	RECRUTER LA RELEVÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-1-1-28	PAYER À TEMPS LES DÉPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES ; SALAIRE PAT ; ETC.)	
	028-1-1-1-29	ORGANISER LA CONFERANCE DES PRESIDENTS DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (COPRIES)	
	028-1-1-2	<b>RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES</b>	
	028-1-1-2-01	AMÉLIORER LA COMMUNICATION SUR LE SYSTÈME D'ESR	
	028-1-1-2-02	ETABLIR CHAQUE ANNEE UN CALENDRIER UNIVERSITAIRE UNIQUE	
	028-1-1-2-03	PAYER A TEMPS LES DPENSES OBLIGATOIRES DE TRANSFERTS (BOURSES,HEURS COMPLEMENTAIRES, SALAIRES PAT ET AUTRES)	
	028-1-1-2-04	ENVOYER ET RAPATRIER LES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRES DE BOURSES À L'ÉTRANGER	
	028-1-1-3	<b>SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ</b>	
	028-1-1-3-01	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	
	028-1-1-3-02	AUGMENTER LA CAPACITÉ ET LA COUVERTURE EN RÉSEAU DES UNIVERSITÉS ET IST	
028-1-2	<b>AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>		
	028-1-2-1	<b>GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER</b>	
	028-1-2-1-01	ORGANISER LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DES ETABLISSEMENTS D'ESR (COPRIES)	
	028-1-2-1-02	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES DES TIERS	
	028-1-2-1-03	METTRE A JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
	028-1-2-2	<b>PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ</b>	
	028-1-2-2-01	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES IMMOBILIER DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
	028-1-2-2-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE L'ESR	
	028-1-2-3	<b>PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL</b>	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
028	Administration et Coordination

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
840	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310	Enseignement Supérieur
310-1	<b>CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>
310-1-1	<b>ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE</b>
310-1-1-1	<b>CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES</b>
310-1-1-1-01	ORGANISER LES EXAMENS NATIONAUX (BACCALAURÉAT ET CONCOURS DES PARAMÉDICAUX)
310-1-1-1-02	CONSTRUCTION/ REHABILITATION/EQUIPEMENT DES INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES ET DES CNR
310-1-1-1-03	PERENNISER LES ECOLES DOCTORALES
310-1-1-1-04	CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES UNIVERSITAIRES
310-1-1-1-05	MODERNISATION ET STANDARDISATION DES INFRASTRUCTURES DES UNIVERSITES ET IST
310-1-1-1-06	REHABILITATION DES LOCAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS D'ACCREDITATION ET D'ASSURANCE QUALITE
310-1-1-1-07	PÉRENNISER LES ÉCOLES DOCTORALES
310-1-1-1-08	ORGANISER LES CONCOURS ET SÉLECTIONS D'ENTRÉE EN PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE
310-1-1-1-09	ORGANISER LES EXAMEN NATIONAUX (BACCALAUREAT)
310-1-1-1-10	PROMOUVOIR LA FORMATION À DISTANCE
310-1-1-2	<b>EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD</b>
310-1-1-2-01	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR PRIVES
310-1-1-2-02	SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES SE RAPPORTANT AUX EXAMENS DU BACCALAUREAT
310-1-1-2-03	SUPERVISER, COORDONNER, ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES D'ACCREDITATION DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310-1-1-2-04	SUPERVISER, COORDONNER LES ACTIVITES DE SUIVI-EVALUATION
310-1-1-2-05	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'APPROPRIATION DE LA DEMARCHE QUALITE
310-1-1-2-06	SUPERVISER, COORDONNER ET SUIVRE LES ACTIVITES RELATIVES AU PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UNE AGENCE NATIONALE D'ACCREDITATION
310-1-1-2-07	ENGAGER LES ACTIVITES RELATIVES AUX PROCEDURES DES EQUIVALENCES DE DIPLOMES
310-1-1-2-08	METTRE EN OEUVRE UN PLAN DE PROFESSIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
310-1-1-2-09	METTRE EN OEUVRE LES CONSEILS POUR LA VALIDATION D'AQUIS DES EXPERIENCES
310-1-1-2-10	PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES
310-1-1-2-11	T01-PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE BONNE GOUVERNANCE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE PROGRAMMATION DU MESUPRES
310-1-1-2-12	MISE EN PLACE DE L'UNIVERSITE NUMERIQUE DE MADAGASCAR-UNIM
310-1-1-2-13	HABILITER LES OFFRES DE FORMATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-1-2-14	PROGRAMME D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
310-1-1-2-15	ACCREDITER LES ETABLISSEMENTS DONT LES OFFRES DE FORMATIONS SONT HABILITÉES
310-1-1-2-16	CREATION, REHABILITATION, EQUIPEMENTS DES LABORATOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE
310-1-1-2-17	PERENNISATION DES ECOLES DOCTORALES
310-1-1-2-18	CONSOLIDATION DU FONDEMENT DU SYSTEME LMD
310-1-1-2-19	ETUDIER LES DOSSIERS D'HABILITATION DES OFFRES DE FORMATION DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA SANTÉ
310-1-1-2-20	ACCOMPAGNER LES INSTITUTS PRIVÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME LMD
310-1-1-2-21	MISE EN PLACE DU RESEAU NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE : INFRASTRUCTURE ET CONTENU DU PROJET IRENALA
310-1-1-3	<b>ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS</b>
310-1-1-3-01	PROMOUVOIR LES ENSEIGNANTS
310-1-1-3-02	DÉVELOPPER LES OFFRES DE FORMATIONS REPRÉSENTANT LE PLUS GRAND NOMBRE D'EMPLOI
310-1-1-3-03	ORGANISER LA RÉUNION DE LA CNURS
310-1-1-3-04	FORMER ET/OU RECYCLER LES ENSEIGNANTS
310-1-2	<b>ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>
310-1-2-1	<b>OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL</b>
310-1-2-1-01	ORGANISER LES REUNIONS DES COMMISSIONS POUR APPUYER LE BASCULEMENT ET LA MISE EN OEUVRE DU SYSTEME LMD
310-1-2-1-02	ETUDIER L'ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES
310-1-2-1-03	ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DES ÉTUDIANTS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL
310-1-2-1-04	RECRUTER LA RELÈVE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE (PAT) DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
310-1-2-1-05	RÉVISER ET METTRE À JOUR PÉRIODIQUEMENT LES CURRICULA

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050	Administration et Coordination		
050-1	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>		
050-1-1	<b>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>		
050-1-1-1	<b>PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>		
050-1-1-1-01	PAYER LES DÉPENSES DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DES CENTRES NATIONAUX DE RECHERCHES		
050-1-1-1-02	PILOTER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1-03	AMÉLIORER LA COMMUNICATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-1-1-04	ASSURER LES BESOINS DU MESUPRES POUR SON FONCTIONNEMENT EN MATIÈRE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2	<b>AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>		
050-1-2-1	<b>PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ</b>		
050-1-2-1-01	METTRE À JOUR ET CENTRALISER LE TABLEAU DE BORD DES PATRIMOINES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-02	ASSURER LES ACTIVITÉS SUPPORTS TRANSVERSALES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-03	RENFORCER LA CAPACITÉ DES PAT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-04	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À SQUARE KILOMETER ARRAY (SKA)		
050-1-2-1-05	AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA NANOTECHNOLOGIE		
050-1-2-1-06	RECRUTER LA RELEVÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-07	RECHERCHE ET REPEUPLEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA (PBZT)		
050-1-2-1-08	ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCÉDURE CORRESPONDANT		
050-1-2-1-09	CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS RELATIVES À LA TÉLÉDÉTECTION		
050-1-2-1-10	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES		
050-1-2-1-11	RENFORCER LA CAPACITÉ DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE		
050-1-2-1-12	PROMOUVOIR LA MUTUALISATION DES RESSOURCES DES INSTITUTIONS DE RECHERCHE ET DES ÉCOLES DOCTORALES (ED)		
050-1-2-1-13	PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		
050-1-2-1-14	RÉCUPÉRER ET SÉCURISER LES PATRIMOINES MOBILIERS SOUS OCCUPATION ILLICITES		
050-1-2-1-15	PROMOUVOIR LES PARTENARIATS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE		

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

84	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
850	RECHERCHE SCIENTIFIQUE
311	Recherche Scientifique
311-1	<b>METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE</b>
311-1-1	<b>VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION</b>
311-1-1-1	<b>RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS</b>
311-1-1-1-01	METTRE A JOUR PERIODIQUEMENT LES 4 PLANS DIRECTEUR DE LA RECHERCHE
311-1-1-1-02	PROMOUVOIR DES ACTIVITES POUR LA VALORISATION DES RECHERCHES
311-1-1-1-03	VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE
311-1-1-1-04	METTRE A JOUR LES BASES DE DONNEES: TABLEAU DE BORD DE LA RECHERCHE, ANNUAIRES DES CHERCHEURS ET DES ECOLES DOCTORALES
311-1-1-1-05	RECHERCHE ET REPEULEMENT DU PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE DE TSIMBAZAZA
311-1-1-2	<b>PARTENARIAT DÉVELOPPÉ</b>
311-1-1-2-01	ELABORER UNE CHARTE DE PARTENARIAT ET UN MANUEL DE PROCEDURE CORRESPONDANT
311-1-2	<b>METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)</b>
311-1-2-1	<b>PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ</b>
311-1-2-1-01	T02-MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES
311-1-2-1-02	ASSURER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES ACTIVITES DES RECHERCHES
311-1-2-1-03	APPUYER SUR LE TRAVAUX DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
311-1-2-1-04	CONTRIBUER A L'APPORT DE L'INNOVATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
311-1-2-1-05	MISE EN PLACE DU FONDS COMPETITIFS

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>84</b>	<b>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>						
<b>840</b>	<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>						
<b>028</b>	<b>Administration et Coordination</b>						
<b>028-1</b>	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>						
<b>028-1-1</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>						
<b>028-1-1-1</b>	<b>PILOTAGE ET COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉLIORÉE</b>						
	028-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	20	20	25	30
	028-1-1-1-R2	TAUX D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES HORS SOLDE	POURCENTAGE	15	15	20	20
<b>028-1-1-2</b>	<b>RÉDUCTION DES TENSIONS SOCIALES</b>						
	028-1-1-2-R1	NOMBRE DE GRÈVE ET MENACES DE GRÈVE PAR UNIVERSITÉ RÉDUITES	NOMBRE	1	1	1	1
<b>028-1-1-3</b>	<b>SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AMÉLIORÉ</b>						
	028-1-1-3-R1	NOMBRE DE SYSTÈME D'INFORMATION OPÉRATIONNEL	NOMBRE/AN	4	4	5	5
<b>028-1-2</b>	<b>AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>						
<b>028-1-2-1</b>	<b>GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER</b>						
	028-1-2-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	14	14	16	16
<b>028-1-2-2</b>	<b>PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ</b>						
	028-1-2-2-R1	DELAI DU TRAITEMENT DES DOSSIERS	HEURES	48	48	48	48
<b>028-1-2-3</b>	<b>PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL</b>						
	028-1-2-3-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	(%)	97	97	97	97

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>84</b>	<b>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
<b>840</b>	<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>					
<b>310</b>	<b>Enseignement Supérieur</b>					
<b>310-1</b>	<b>CONTRIBUER À LA REMISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>					
<b>310-1-1</b>	<b>ASSURER UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE</b>					
<b>310-1-1-1</b>	<b>CONDITIONS D'ACCUEIL AMÉLIORÉES</b>					
310-1-1-1-R1	NOMBRE D'ANTENNES ÉVALUÉES	NOMBRE	14	14	16	16
<b>310-1-1-2</b>	<b>EFFECTIVITÉ DU SYSTÈME LMD</b>					
310-1-1-2-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	97
<b>310-1-1-3</b>	<b>ASSURER LA RELÈVE DES ENSEIGNANTS</b>					
310-1-1-3-R1	NOMBRE DE RELÈVE ENSEIGNANT RECRUTÉ ET OPÉRATIONNEL	NOMBRE	230	230	240	250
<b>310-1-2</b>	<b>ASSURER L'EMPLOYABILITÉ DES FORMÉS ET DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>					
<b>310-1-2-1</b>	<b>OPÉRATIONNALISATION DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL</b>					
310-1-2-1-R1	DÉLAI ENTRE OBTENTION DU POURCENTAGE DIPLÔME ETEMBAUCHE/NOMBRE DE PÔLE STAGE AND JOB ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE/NOMBRE D'ATELIERS SUR L'ENTREPRENARIAT ORGANISÉ CHAQUE ANNÉE	POURCENTAGE	15	15	20	20

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>84</b>	<b>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
<b>850</b>	<b>RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
<b>050</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>050-1</b>	<b>CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
<b>050-1-1</b>	<b>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
<b>050-1-1-1</b>	<b>PILOTER, PLANIFIER ET COORDONNER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
050-1-1-1-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES HORS SOLDE EN POURCENTAGE	%	5	5	7	8
<b>050-1-2</b>	<b>AMÉLIORER LA GESTION DE RESSOURCES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
<b>050-1-2-1</b>	<b>PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL AMÉLIORÉ</b>					
050-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	97	97	97	97



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>84</b>	<b>MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
<b>850</b>	<b>RECHERCHE SCIENTIFIQUE</b>					
<b>311</b>	<b>Recherche Scientifique</b>					
<b>311-1</b>	<b><u>METTRE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIO ÉCONOMIQUE</u></b>					
<b>311-1-1</b>	<b>VALORISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION</b>					
<b>311-1-1-1</b>	<b>RÉSULTATS DE RECHERCHE VALORISÉS</b>					
311-1-1-1-R1	NOMBRE DE BREVET DEPOSER A L OMAPI	<i>NOMBRE</i>	17	17	25	25
<b>311-1-1-2</b>	<b>PARTENARIAT DÉVELOPPÉ</b>					
311-1-1-2-R1	NOMBRE D'ACCORDS DE PARTENARIAT CONCLU	<i>NOMBRE</i>	8	8	10	10
<b>311-1-2</b>	<b>METTRE EN ŒUVRE LES QUATRE (4) PLANS DIRECTEURS DE RECHERCHE (PDR)</b>					
<b>311-1-2-1</b>	<b>PROGRAMMES/PROJETS DE RECHERCHE RELATIVE AUX 4 PDR EN ADÉQUATION AVEC LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT FICELÉ</b>					
311-1-2-1-R1	TAUX D'ACCÈS À L'INFORMATION	<i>POURCENTAGE</i>	97	97	97	97

34- MINISTERE DE L'INDUSTRIE,  
DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>
<b>340</b>	<b>INDUSTRIE</b>
<b>051</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>051-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</b>
<b>051-1-1</b>	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ</b>
<b>051-1-1-1</b>	<b>AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES</b>
<i>051-1-1-1-01</i>	<i>REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DU PERSONNEL</i>
<b>051-1-1-2</b>	<b>RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT</b>
<i>051-1-1-2-01</i>	<i>GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES</i>
<b>051-1-1-3</b>	<b>LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES</b>
<i>051-1-1-3-01</i>	<i>COORDONNER LES ACTIVITES FINANCIERES, LOGISTIQUES ET MEDICO-SOCIALES DU MICA</i>
<b>051-1-1-4</b>	<b>PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES</b>
<i>051-1-1-4-01</i>	<i>ACCOMPAGNER LES MEMBRES DU CABINET LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES</i>
<b>051-1-1-5</b>	<b>ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES</b>
<i>051-1-1-5-01</i>	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITES ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE</i>
<b>051-1-1-6</b>	<b>E-GOUVERNANCE PRATIQUE</b>
<i>051-1-1-6-01</i>	<i>ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC</i>
<b>051-1-1-7</b>	<b>LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES</b>
<i>051-1-1-7-01</i>	<i>ASSURER LES SOINS MEDICAUX DES AGENTS ET DE LEUR FAMILLE</i>
<b>051-1-1-8</b>	<b>LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT</b>
<i>051-1-1-8-01</i>	<i>PAYER LES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES</i>
<b>051-1-1-9</b>	<b>TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES</b>
<i>051-1-1-9-01</i>	<i>TRANSFERT POUR CHARGE DE SERVICE PUBLIC EFFECTUE</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
051	Administration et Coordination
051-2	<b>DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE</b>
051-2-1	<b>ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES</b>
051-2-1-1	<b>LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE</b>
051-2-1-1-01	ASSURER LA REALISATION DES ACTIVITES DE CHAQUE DRICA
051-2-1-2	<b>PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES</b>
051-2-1-2-01	S'ACQUITTER DES CHARGES DU PERSONNEL (SALAIRE ECD ET CNAPS) ET LES INDEMNITES
051-2-1-3	<b>RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA</b>
051-2-1-3-01	AMENAGER ET RÉHABILITER LES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MICA
051-2-1-3-02	INVENTORIER ET RECENSER LES PATRIMOINES DU MICA À TRAVERS LES RÉGIONS
051-2-1-4	<b>OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES</b>
051-2-1-4-01	ENTRETIENIR LES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS EN PERMANENCE
051-2-1-5	<b>INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR</b>
051-2-1-5-01	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNEES EN PERMANENCE
051-2-1-6	<b>LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE</b>
051-2-1-6-01	RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES, MATERIELLES ET HUMAINES
051-2-1-7	<b>GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE</b>
051-2-1-7-01	COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX AFFAIRES FINANCIÈRES
051-2-1-7-02	PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES
051-2-1-7-03	MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
051-2-1-8	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP</b>
051-2-1-8-01	SUIVI DE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS
051-2-1-8-02	ENTRETIEN ET RÉHABILITATION DES MATÉRIELS ET INFRASTRUCTURES MISE À DISPOSITION DU MIDSP
051-2-1-8-03	PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITE MATERIELLE ET HUMAINE: CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DES NOUVEAUX BÂTIMENTS/ ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS
051-2-1-8-04	ASSURER LES SOINS MÉDICAUX DU PERSONNEL ET DE LEUR FAMILLE
051-2-1-8-05	INVENTAIRE ET RECENSEMENT DES PATRIMOINES DU MIDSP À TRAVERS LES RÉGIONS
051-2-1-9	<b>PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU</b>
051-2-1-9-01	Former les agents du MICA en langues étrangères, en gestion de projet
051-2-1-A	<b>Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié</b>
051-2-1-A-01	REHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU DES REGIONS
051-2-2	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ</b>
051-2-2-1	<b>SERVICE RENDU RECONNU</b>
051-2-2-1-01	TRAITER LES DOSSIERS DE CHANCELLERIE
051-2-2-2	<b>RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES</b>
051-2-2-2-01	ASSURER LE TRAITEMENT ADMINISTRATIFS DES AGENTS EN DEBUT, EN COURS ET EN FIN DE CARRIERE ET LA REPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE
051-2-2-3	<b>FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL</b>
051-2-2-3-01	ELABORER UN CURCULA DES FORMATIONS INTERIEURES ET EXTERIEURES AINSI QUE DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉ DES AGENTS CENTRAUX ET AUX NIVEAUX DES DRICAS
051-2-2-4	<b>COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE</b>
051-2-2-4-01	AMELIORER LE VOLET SOCIAL SUR LE PLAN PROFESSIONNEL ET PERSONNEL DES AGENTS
051-2-2-5	<b>PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM</b>
051-2-2-5-01	RÉALISER LES ÉTUDES NECESSAIRES ET LA REDACTION DES NOTES CONCEPTUELLES RELATIFS AUX PROJETS
051-2-2-6	<b>COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA</b>
051-2-2-6-01	ETABLIR LE TABLEAU DE BORD ET EVALUER LA PERFORMANCE, LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DU MINISTERE ET DU PTA DE CHAQUE DIRECTION
051-2-2-7	<b>ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC</b>
051-2-2-7-01	ASSURER LA VISIBILITE DU MINISTERE AU NIVEAU EXTERNE
051-2-2-8	<b>CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES</b>
051-2-2-8-01	VEILLER AU RESPECT DES METHODOLOGIES ET NORME DE PRATIQUE ET D'EXAMINER LES DISPOSITIFS DE CONTROLE ET DE SUIVI INTERNE
051-2-2-9	<b>PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES</b>
051-2-2-9-01	SUPERVISER ET SUIVRE LA COHÉRENCE DES BESOINS, DES COMMANDES ET DES LIVRAISONS
051-2-2-A	<b>ORGANISMES RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES</b>
051-2-2-A-01	RENFORCER LA CAPACITE ET LE SUIVI - ÉVALUATION DES ORGANISMES

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>
<b>340</b>	<b>INDUSTRIE</b>
<b>051</b>	<b>Administration et Coordination</b>
	<b>051-2-2-B HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE</b>
	<i>051-2-2-B-01 AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT</i>
<b>051-2-3</b>	<b>AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.</b>
	<b>051-2-3-1 TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES</b>
	<i>051-2-3-1-01 PROPOSER, ETUDIER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR</i>
	<i>051-2-3-1-02 MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE MIS EN VIGUEUR</i>
	<i>051-2-3-1-03 ETUDES JURIDIQUES DES TEXTES RECUEILLIS</i>
	<i>051-2-3-1-04 PROPOSITION DE RÉFORMES EN FONCTION DES BESOINS DE L'ENTITÉ</i>
<b>051-2-4</b>	<b>ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC</b>
	<b>051-2-4-1 COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP</b>
	<i>051-2-4-1-01 RÉDACTION DES RAPPORTS (DE PERFORMANCE, DE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE, DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES, ...)</i>
	<i>051-2-4-1-02 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX, DES DIRECTIONS CENTRALES, DES ORGANISMES RATTACHÉS ET DES SERVICES CENTRAUX</i>
	<i>051-2-4-1-03 ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DU MIDSP AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DE LEURS ANTENNES</i>
	<i>051-2-4-1-04 RÉALISATIONS D'ÉTUDES, DE NOTES CONCEPTUELLES DE PROJETS</i>
	<i>051-2-4-1-05 PROJET DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINES: « RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES DIRIS ET DE LEURS ANTENNES »</i>
	<i>051-2-4-1-06 RÉALISATION DES ÉVALUATIONS DES PLANS DE TRAVAIL DE CHAQUE DIRECTION ET DU MIDSP</i>
	<i>051-2-4-1-07 ACCOMPAGNEMENT LORS DES MISSIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES</i>
	<i>051-2-4-1-08 ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE AU NIVEAU DE LA RÉGION CONCERNÉE</i>
	<b>051-2-4-2 INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES</b>
	<i>051-2-4-2-01 COUVERTURE DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP</i>
	<i>051-2-4-2-02 RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC LA PRESSE LOCALE</i>
	<b>051-2-4-3 OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES</b>
	<i>051-2-4-3-01 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS MATÉRIELLES ET HUMAINES</i>
	<i>051-2-4-3-02 RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS DU MIDSP</i>
	<i>051-2-4-3-03 ENTRETIEN PERMANENT DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES EXISTANTS</i>
	<i>051-2-4-3-04 MISE À JOUR PERMANENT DES INFORMATIONS</i>
<b>051-2-5</b>	<b>ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP</b>
	<b>051-2-5-1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE</b>
	<i>051-2-5-1-01 PAIEMENT DES FRAIS DE REMBOURSEMENT MÉDICAUX POUR LE PERSONNEL DE LA DIRECTION CENTRALE</i>
	<i>051-2-5-1-02 PAIEMENT SALAIRE ECD ET CNAPS</i>
	<i>051-2-5-1-03 PAIEMENT DES INDEMNITÉS DU PERSONNEL</i>
	<i>051-2-5-1-04 RÉAJUSTEMENT DES EFFECTIFS SUIVANT LA STRUCTURE DU MINISTÈRE</i>
	<b>051-2-5-2 RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP</b>
	<i>051-2-5-2-01 ELABORATION DES CURCULA DE FORMATION DES AGENTS SPÉCIALISÉS</i>
	<i>051-2-5-2-02 PARTAGE DES INFORMATIONS SUR LES DIVERSES FORMATIONS ET RENFORCEMENT DE CAPACITÉS EXISTANTES LOCALEMENT ET À L'EXTÉRIEUR</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-1	<b>DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF</b>
605-1-1	<b>PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES</b>
605-1-1-1	<b>MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION</b>
605-1-1-1-01	LANCEMENT D'APPELS À MANIFESTATION SUR LES ZONES DÉDIÉES
605-1-1-1-02	ORGANISATION DE ROAD SHOW LOCAL AU NIVEAU DES ZONES DÉDIÉES
605-1-1-2	<b>SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION</b>
605-1-1-2-01	CONSULTATION DES AUTORITÉS ET POPULATIONS LOCALES DANS LES ZONES IDENTIFIÉES
605-1-1-2-02	ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS AVEC TOUTES LES ENTITÉS ET DÉPARTEMENTS CONCERNÉS PAR ZONES DÉDIÉES
605-1-2	<b>PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES</b>
605-1-2-1	<b>NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES</b>
605-1-2-1-01	RÉALISATION D'ÉTUDES, ENQUÊTES ET INVESTIGATIONS POUR OBTENIR DES INFORMATIONS ET DONNÉES SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-1-02	MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE
605-1-2-1-03	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ MATÉRIELLE ET HUMAINE: MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NATIONAL ETHANOL COMBUSTIBLE
605-1-2-1-04	BENCHMARKING SUR LES PRATIQUES ET LES EXPÉRIENCES DES AUTRES PAYS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES
605-1-2-2	<b>VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE</b>
605-1-2-2-01	FACILITATION DE L'ACCESSIBLE DU PUBLIC AUX INFORMATIONS SUR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES LOCALES
605-1-3	<b>REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY</b>
605-1-3-1	<b>COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE</b>
605-1-3-1-01	CONTRIBUTION A LA REMISE A NIVEAU ET A L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES INDUSTRIES MALAGASY
605-1-3-1-02	DÉPLOIEMENT DES CATI DANS LES RÉGIONS
605-1-3-1-03	SENSIBILISATION DES INDUSTRIELS À INNOVER DANS LEURS ACTIVITÉS
605-1-3-2	<b>VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE</b>
605-1-3-2-01	PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES FILIÈRES INDUSTRIELLES, DE L'AGRO INDUSTRIE ET DE L'AGROBUSINES LOCAL
605-1-3-2-02	SENSIBILISATION DE SES DIRECTIONS À LA VISION, LES OBJECTIFS ET LES DÉFIS DES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE
605-1-3-2-03	FORMATION DES PRODUCTEURS LOCAUX EN PROCÉDÉS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES
605-1-3-3	<b>VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE</b>
605-1-3-3-01	RENFORCEMENT DU SUIVI ET DES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE
605-1-4	<b>RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT RATTACHÉES AU MIDSP</b>
605-1-4-1	<b>MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP</b>
605-1-4-1-01	MISE EN PLACE UN CORPUS DE CONSULTANTS CAPABLE D'APPORTER DES SERVICE QUALIFIÉS AUX ORGANISMES RATTACHÉS
605-1-4-1-02	FAIRE UN DIAGNOSTIC/ ETAT DES LIEUX DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT RATTACHÉES AU MIDSP
605-1-4-2	<b>RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION</b>
605-1-4-2-01	PAIEMENT DES ARRIÉRÉS ENVERS LES ORGANISMES RATTACHÉES À PARTICIPATION DE L'ÉTAT

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
340	INDUSTRIE
605	Industrie
605-2	<b>-- FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</b>
605-2-1	<b>RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY</b>
605-2-1-1	<b>VALEUR AJOUTE AUGMENTEE</b>
605-2-1-1-01	<i>STIMULER LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DE MATIERE PREMIERE EN PRODUIT FINI RÉPONDANT AUX NORMES</i>
605-2-1-2	<b>OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE</b>
605-2-1-2-01	<i>ACCOMPAGNER LES INDUSTRIES LORS DE L'ADOPTION DU CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO-RESPONSABLE</i>
605-2-1-3	<b>LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES</b>
605-2-1-3-01	<i>T05. INDUSTRIALISATION STRATEGIQUE</i>
605-2-1-4	<b>LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REPONDUS PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE</b>
605-2-1-4-01	<i>T04. INDUSTRIALISATION AGRO ALIMENTAIRE</i>
605-2-1-5	<b>DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS</b>
605-2-1-5-01	<i>CRÉER DES CATI AU NIVEAU DES REGIONS</i>
605-2-1-6	<b>CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE</b>
605-2-1-6-01	<i>METTRE EN PLACE DES UNITES DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES</i>
605-2-2	<b>ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE</b>
605-2-2-1	<b>MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES</b>
605-2-2-1-01	<i>SENSIBILISER LES ACTEURS A L'INNOVATION DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES</i>
605-2-2-2	<b>DECHETS INDUSTRIELS REDUITS</b>
605-2-2-2-01	<i>RENFORCER LE SUIVI ET LES CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT		
340	INDUSTRIE		
621	Développement du Secteur Privé		
621-1	<b>FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</b>		
621-1-1	<b>INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ</b>		
621-1-1-1	<b>DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE</b>		
621-1-1-1-01	ORGANISATION EFFECTIVE DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET DU COMITÉ DE PILOTAGE DU DPP		
621-1-1-1-02	IDENTIFICATION DES THÈMES SECTORIELS DPP DANS LES RÉGIONS		
621-1-1-1-03	CONSTITUTION DE BASES DE DONNÉES SUR LE DPP		
621-1-1-1-04	ORGANISATION DE TABLES RONDES SUR DIFFÉRENTS THÈMES ("SECTEUR PUBLIC, FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, "DÉFIS, STRUCTURES ET PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ",...)		
621-1-1-1-05	SENSIBILISATION SECTEUR PUBLIC SUR LA NÉCESSITÉ DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET APPUI À LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE		
621-1-1-1-06	MISE EN PLACE ET OPÉRATIONNALISATION DES COMMISSIONS DPP RÉGIONALE		
621-1-1-2	<b>RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES</b>		
621-1-1-2-01	COMPILATION DES ENGAGEMENTS FAITES LORS DES RÉUNIONS DU PLATEFORME ET COMITÉ DE PILOTAGE		
621-1-1-2-02	RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ		
621-1-1-2-03	FORMULATION ET RÉDACTION DES RÉFORMES		
621-1-1-2-04	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES		
621-1-2	<b>INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS</b>		
621-1-2-1	<b>ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE</b>		
621-1-2-1-01	ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET STRATÉGIES NATIONALES SUR LE SECTEUR PRIVÉ ET L'ENTREPRENEURIAT		
621-1-2-1-02	IDENTIFICATION DES RENFORCEMENTS DE CAPACITÉS DES MPME ET PME		
621-1-2-1-03	SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA CULTURE ENTREPRENEURIALE ET L'ENTREPRENEURIAT		
621-1-2-1-04	ORGANISATION DE CAMPAGNES DE SENSIBILISATION À LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL		
621-1-2-2	<b>NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION</b>		
621-1-2-2-01	ELABORATION D'UN GUIDE DES OPPORTUNITÉS DES INVESTISSEMENTS		
621-1-2-2-02	SUIVI DES RÉALISATIONS DES RECOMMANDATIONS DE L'EPI		
621-1-2-3	<b>Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance</b>		
621-1-2-3-01	Améliorer le savoir-faire, la pratique, la technologie et la productivité des activités		



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>
<b>340</b>	<b>INDUSTRIE</b>
<b>621</b>	<b>Développement du Secteur Privé</b>
<b>621-2</b>	<b><u>FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</u></b>
<b>621-2-1</b>	<b>INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS</b>
<b>621-2-1-1</b>	<b>LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU</b>
	<i>621-2-1-1-01 T06. PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DE L'INNOVATION</i>
<b>621-2-1-2</b>	<b>ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE</b>
	<i>621-2-1-2-01 ELABORER UNE STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT</i>
<b>621-2-1-3</b>	<b>COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE</b>
	<i>621-2-1-3-01 ASSURER LE RENFORCEMENT DE LA COMPETITIVITE DES PME ET PMI AINSI QUE DES COOPERATIVES</i>
<b>621-2-1-4</b>	<b>ENTREPRENEURIAT STIMULE</b>
	-

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
037	Administration et Coordination
037-1	<b>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</b>
037-1-1	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ</b>
037-1-1-1	<b>ACTIVITÉS DU MINISTÈRE COORDONNÉES</b>
037-1-1-1-01	<i>ASSURER LA COORDINATION DES ACTIVITÉS ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE</i>
037-1-1-2	<b>E-GOUVERNANCE PRATIQUE</b>
037-1-1-2-01	<i>ASSURER LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MICA À TRAVERS LES NTIC</i>
037-1-1-3	<b>LES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MÉDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXÉCUTÉES</b>
037-1-1-3-01	<i>COORDONNER LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES, LOGISTIQUES ET MÉDICO-SOCIALES DU MICA</i>
037-1-1-4	<b>LE MICA EST EN RÉGLE AVEC LES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT</b>
037-1-1-4-01	<i>PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES</i>
037-1-1-5	<b>AVANTAGES PÉCUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURÉS</b>
037-1-1-5-01	<i>REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX</i>
037-1-1-6	<b>TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUÉS</b>
037-1-1-6-01	<i>SUBVENTIONNER LES EPA ET EPIC</i>
037-1-1-7	<b>TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT</b>
037-1-1-7-01	<i>Gérer efficacement les ressources financières du Ministère</i>
037-1-1-8	<b>BÂTIMENTS RÉHABILITÉS, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITÉ RÉHABILITÉS ET CCI MODERNISÉS</b>
037-1-1-8-01	<i>RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES DU MICA AU NIVEAU CENTRAL</i>
037-1-1-9	<b>Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique</b>
037-1-1-9-01	<i>Former les agents en droit de la consommation</i>
037-1-1-A	<b>Un portail du commerce est créé</b>
037-1-1-A-01	<i>Créer un site d'information sur le Commerce</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>
<b>360</b>	<b>COMMERCE</b>
<b>614</b>	<b>Commerce Intérieur</b>
<b>614-1</b>	<b>RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS</b>
<b>614-1-1</b>	<b>ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS</b>
<b>614-1-1-1</b>	<b>LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS</b>
<i>614-1-1-1-01</i>	<i>T01. PROTECTION DES CONSOMMATEURS</i>
<b>614-1-1-2</b>	<b>SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU</b>
<i>614-1-1-2-01</i>	<i>ASSAINIR LE MARCHÉ ET PROMOUVOIR LA CONCURRENCE</i>
<i>614-1-1-2-02</i>	<i>ASSURER LE CONTRÔLE, LA CONFORMITE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, LA DISPONIBILITÉ DES PPN SUR LE MARCHÉ</i>
<i>614-1-1-2-03</i>	<i>PROMOUVOIR ET RENFORCER LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS POUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS</i>
<b>614-1-1-3</b>	<b>LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEES DE MATERIELS INNOVANTS ET REpondant AUX NORMES</b>
<i>614-1-1-3-01</i>	<i>DOTER LA METROLOGIE LEGALE EN MATIERE D'INNOVATION TECHNIQUE</i>
<b>614-1-1-4</b>	<b>LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL</b>
<i>614-1-1-4-01</i>	<i>OPERATIONNALISER LE LABO DE CHIMIE</i>
<b>614-1-1-5</b>	<b>PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHÉ SECURISE</b>
<i>614-1-1-5-01</i>	<i>PROMOUVOIR L'APPUI COMMERCIAL ET LA SECURISATION DU MARCHÉ</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
360	COMMERCE
615	Commerce Extérieur
615-1	<b>RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE</b>
615-1-1	<b>DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS</b>
615-1-1-1	<b>MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX</b>
615-1-1-1-01	T02. PROMOTION DE L'EXPORTATION
615-1-1-2	<b>INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE</b>
615-1-1-2-01	PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE COMMERCE DURABLE
615-1-1-2-02	AMÉLIORER LE PROCESSUS DE CONTRÔLE DE L'EXPORTATION PAR L'OPÉRATIONNALISATION DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES BNT DES PRODUITS ET PAR LA MISE EN PLACE DE L'AUTORITÉ NATIONALE DES MESURES CORRECTIVES
615-1-1-2-03	DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE BIOCOMMERCE ET AMÉLIORER L'ACCÈS AU MARCHÉ DES PRODUITS AGRICOLES À MADAGASCAR
615-1-1-2-04	REDYNAMISER LES ORGANISMES D'APPUI AU COMMERCE DE PRODUITS ET DE SERVICES
615-1-1-3	<b>secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international</b>
615-1-1-3-01	Programme d'appui à l'emploi et l'intégration régionale PROCOM
615-1-1-4	<b>Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir</b>
615-1-1-4-01	programme de mise en œuvre de l'intégration régionale
615-1-1-5	<b>Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible</b>
615-1-1-5-01	METTRE EN PLACE Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible
615-1-1-6	<b>UGP Opérationnelle</b>
615-1-1-6-01	206. Facilité de la SADC liée au commerce
615-1-1-7	<b>le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international</b>
615-1-1-7-01	Promouvoir le label "VITA MALAGASY" sur les marchés local, régional et international
615-1-1-8	<b>partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies</b>
615-1-1-8-01	182. Appui à la mise en œuvre des partenariats économiques
615-1-1-9	<b>Mise en place de l'APEX appuyé</b>
615-1-1-9-01	Mettre en place un APEX
615-1-1-A	<b>Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées</b>
615-1-1-A-01	T01-APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES PARTENARIATS ECONOMIQUE (PADEIR)
615-1-1-B	<b>Secteur privé développé de manière inclusive</b>
615-1-1-B-01	T02-PROGRAMME D'APPUI A L'EMPLOI ET L'INTEGRATION REGIONAL (CIR)
615-1-1-C	<b>Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré</b>
615-1-1-C-01	T03-PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE L'INTEGRATION REGIONNALE (FACMAIR)
615-1-1-D	<b>Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées</b>
615-1-1-D-01	T04-FACILITE DE LA SADC LIEE AU COMMERCE (TRF)
615-1-1-E	<b>L'accès aux marchés internationaux facilité</b>
615-1-1-E-01	FACILITER L'ACCES AUX MARCHES INTERNATIONAUX

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

34	MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT
862	CULTURE ET ARTISANAT
616	Artisanat
616-1	<b>L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE</b>
616-1-1	<b>L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIRROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE</b>
616-1-1-1	<b>LES MÉTIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISÉS</b>
616-1-1-1-01	<i>T03. PROFESSIONNALISATION DE L'ARTISANAT</i>
616-1-1-2	<b>L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE</b>
616-1-1-2-01	<i>Regrouper les artisans dans les structures comme le chambre de profession et d'artisanat (Ex-Chambre de métiers)</i>
616-1-1-2-02	<i>Encourager la transformation d'unités et les initiatives de formation des artisans</i>
616-1-1-3	<b>LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIRROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR</b>
616-1-1-3-01	<i>Promouvoir les biens ou services de l'Artisanat malagasy qui sont des vitrines miroirs de la culture malagasy (Aloalo, Art Zafimaniry, Valiha, ....)</i>
616-1-1-3-02	<i>Encourager la reproduction par les artisans, des biens ou services qui sont des vitrines-miroirs de la culture malagasy</i>
616-1-1-3-03	<i>Sensibiliser les artisans sur les normes existants exigés par les marchés</i>
616-1-1-3-04	<i>Regrouper et organiser les artisans pour harmoniser l'appui et l'orientation(syndicat-association-coopérative-cluster-.....)</i>
616-1-1-4	<b>Artisans professionnels et produits compétitifs</b>
616-1-1-4-01	<i>Assurer la compétitivité et la professionnalisation des artisans</i>
616-1-2	<b>L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE</b>
616-1-2-1	<b>LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ</b>
616-1-2-1-01	<i>Contribuer à la facilitation de l'exportation des produits artisanaux</i>
616-1-2-1-02	<i>Moderniser le dispositif de certification et de labélisation</i>
616-1-2-1-03	<i>Soutenir/encourager la participation des Artisans à des événements nationaux ou internationaux majeurs</i>
616-1-2-1-04	<i>Encourager ou faciliter la création du marché ou point de vente de produit artisanaux,</i>
616-1-2-1-05	<i>Développer la pratique artisanale et du savoir faire</i>
616-1-2-1-06	<i>Mettre en place un système d'information sur les marchés et les points de vente de produits artisanaux, Organisation d'évènement spécifique à l'artisanat</i>
616-1-2-2	<b>LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT</b>
616-1-2-2-01	<i>Repertorier les artisans et les organisations d'Artisans (Groupement, syndicats, coopératives, ....)</i>
616-1-2-2-02	<i>Soutenir les initiative de formation des artisans en gestion entrepreneuriale et en design</i>
616-1-2-2-03	<i>Améliorer et innovation des cadres d'activités du Secteur Artisanat</i>
616-1-2-3	<b>LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ</b>
616-1-2-3-01	<i>Appuyer les Chambre de Profession et de l'Artisanat</i>
616-1-2-3-02	<i>Renforcer le cadre legal du secteur de l'Artisanat</i>
616-1-2-3-03	<i>Equiper les CHAMBRES DE PROFESSION DE L'Artisanat</i>
616-1-2-4	<b>Registres des artisans disponibles</b>
616-1-2-4-01	<i>Mettre à disposition un registres des artisans</i>
616-1-2-5	<b>Entrepreneuriat artisanal promu</b>
616-1-2-5-01	<i>Promouvoir l'entrepreneuriat artisanal</i>

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>					
<b>340</b>	<b>INDUSTRIE</b>					
<b>051</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>051-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</b>					
<b>051-1-1</b>	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ</b>					
<b>051-1-1-1</b>	<b>AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES</b>					
051-1-1-1-R1	NOMBRE DE DOSSIERS TRAITES	<i>NOMBRE</i>	100	100	100	100
<b>051-1-1-2</b>	<b>RESSOURCES FINANCIERES DU MINISTERE UTILISEES A BON ESCIENT</b>					
051-1-1-2-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	0.98	0.98
<b>051-1-1-3</b>	<b>LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES</b>					
051-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	0.60	0.60	0.60	0.60
<b>051-1-1-4</b>	<b>PARTICIPATION DU MINISTERE ASSUREES</b>					
051-1-1-4-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	0.6	0.6	0.6	0.6
<b>051-1-1-5</b>	<b>ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES</b>					
051-1-1-5-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	<i>NOMBRE</i>	3	3	3	3
<b>051-1-1-6</b>	<b>E-GOUVERNANCE PRATIQUE</b>					
051-1-1-6-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	<i>NOMBRE</i>	10	10	10	10
<b>051-1-1-7</b>	<b>LES AGENTS ET LEUR FAMILLE SONT MEDICALEMENT SUPPORTES</b>					
051-1-1-7-R1	TAUX DE PRIS EN CHARGE DU PERSONNEL	%	100	100	100	100
<b>051-1-1-8</b>	<b>LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT</b>					
051-1-1-8-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	0.98	0.98
<b>051-1-1-9</b>	<b>TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES</b>					
051-1-1-9-R1	NOMBRE D'EPA ET D'EPIC SUBVENTIONNE	<i>NOMBRE</i>	2	2	2	2

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>					
<b>340</b>	<b>INDUSTRIE</b>					
<b>051</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>051-2</b>	<b>DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE</b>					
<b>051-2-1</b>	<b>ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET EFFICACE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES</b>					
<b>051-2-1-1</b>	<b>LES ACTIVITES DES DRICA SONT EXECUTEES AVEC EFFICACITE</b>					
051-2-1-1-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	60	60	60	60
<b>051-2-1-2</b>	<b>PERSONNEL INDEMNISES ET EFFECTIVEMENT PAYES</b>					
051-2-1-2-R1	TAUX D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INDEMNITES PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	100	100	100	100
<b>051-2-1-3</b>	<b>RENFORCEMENT DES MATÉRIELS ET DES INFRASTRUCTURES DU MICA</b>					
051-2-1-3-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES RENFORCES AUX NIVEAU CENTRAL ET REGIONAL	NOMBRE	8	8	8	10
<b>051-2-1-4</b>	<b>OUTILS PERFORMANTS ET DISPONIBLES</b>					
051-2-1-4-R1	BASES DE DONNÉES DU PATRIMOINE INFORMATIQUE DU MICA	NOMBRE	1	1	1	1
<b>051-2-1-5</b>	<b>INFORMATIONS FIABLES ET A JOUR</b>					
051-2-1-5-R1	BASES DE DONNÉES (PPN, INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	2	2	2	2
<b>051-2-1-6</b>	<b>LE MINISTERE EST DOTE D'UN PATRIMOINE MODERNE ET D'UN PERSONNEL QUALIFIE</b>					
051-2-1-6-R1	TAUX DES MATERIELS REMIS A NIVEAU	%	15	15	15	20
051-2-1-6-R2	NOMBRE DE PERSONNELS FORMES	NOMBRE	150	150	150	150
051-2-1-6-R3	Nombre de bâtiments réhabilités	NOMBRE	4	4	4	4
<b>051-2-1-7</b>	<b>GESTION DES DÉPENSES RENFORCÉE ET AMÉLIORÉE</b>					
051-2-1-7-R1	TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX DE RÉGULATION	POURCENTAGE	0,95	0,95	0,98	0,98
<b>051-2-1-8</b>	<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS (MATÉRIELS, INFRASTRUCTURES,...) ET DE LA PRÉSENCE DU MIDSP</b>					
051-2-1-8-R1	AUGMENTATION DES PATRIMOINES DU MIDSP SELON LES BESOINS	POURCENTAGE	0,9	0,9	0,95	0,98
<b>051-2-1-9</b>	<b>PERSONNEL QUALIFIE ET COMPETENTS, MATERIELS ET EQUIPEMENTS REMIS A NIVEAU</b>					
051-2-1-9-R1	NOMBRE DE CERTIFICAT OBTENU	NOMBRE	150	150	150	150
<b>051-2-1-A</b>	<b>Patrimoine du Ministère réhabilité et personnel qualifié</b>					
051-2-1-A-R1	TAUX DE REHABILITATION DU PATRIMOINE	%	10	10	15	20

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>051-2-2</b>	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ</b>					
<b>051-2-2-1</b>	<b>SERVICE RENDU RECONNU</b>					
051-2-2-1-R1	NOMBRE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES ATTRIBUEES AUX AGENTS DE L'ETAT ET DU SECTEUR PRIVE	NOMBRE	10	10	10	10
<b>051-2-2-2</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES BIEN GEREES ET DYNAMISEES</b>					
051-2-2-2-R1	POURCENTAGE DES AGENTS INFORMES SUR LEUR SITUATION ADMINISTRATIVE	%	100	100	100	100
<b>051-2-2-3</b>	<b>FORMATION EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS REELS DU PERSONNEL</b>					
051-2-2-3-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS DELIVRES	NOMBRE	150	150	150	150
<b>051-2-2-4</b>	<b>COTE HUMAIN DES AGENTS VALORISE</b>					
051-2-2-4-R1	NOMBRE D'ACTIONS SOCIALES REALISEES	NOMBRE	2	2	2	2
<b>051-2-2-5</b>	<b>PROJETS DU MICA EN COHERENCE AVEC LE PEM</b>					
051-2-2-5-R1	RAPPORT ENTRE PROJETS SOUMIS ET PROJETS	%	80	80	80	80
<b>051-2-2-6</b>	<b>COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MICA</b>					
051-2-2-6-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	3
<b>051-2-2-7</b>	<b>ACTIVITES ET REALISATIONS DU MINISTERE CONNUES DU PUBLIC</b>					
051-2-2-7-R1	NOMBRE DE PARUTIONS DANS LES MEDIAS ET LES EVENEMENTS	NOMBRE	500	500	500	500
<b>051-2-2-8</b>	<b>CONFORMITE DES METHODOLOGIES ET DISPOSITIFS DE CONTRÔLE ET DE SUIVI EFFICACES</b>					
051-2-2-8-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'AUDIT REDIGES	NOMBRE	3	3	3	3
<b>051-2-2-9</b>	<b>PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES TRANSPARENTS ET RESPECTES</b>					
051-2-2-9-R1	NOMBRE DES DOSSIERS TRAITES	NOMBRE	10	10	10	10
<b>051-2-2-A</b>	<b>ORGANISMES RATTACHES SOUTENUS ET APPUYES</b>					
051-2-2-A-R1	NOMBRE D'ORGANISMES RATTACHES REMIS A NIVEAU	NOMBRE	7	7	7	7
<b>051-2-2-B</b>	<b>HORIZON PARTENARIALE DU MICA ELARGIE</b>					
051-2-2-B-R1	NOMBRE D'ACCORDS ET CONVENTIONS SIGNES	NOMBRE	3	3	3	3
<b>051-2-3</b>	<b>AMÉLIORER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL POUR LE SECTEUR PRIVÉ ET LES INDUSTRIELS ET ASSURER SA MISE EN APPLICATION.</b>					
<b>051-2-3-1</b>	<b>TEXTES LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU DOMAINE INDUSTRIEL VULGARISÉS ET FACILEMENT ACCESSIBLES</b>					
051-2-3-1-R1	NOMBRE DE TEXTES MISE À DISPOSITION DU PUBLIC	Nombre de documents	1	1	2	3
<b>051-2-4</b>	<b>ASSURER LA VISIBILITÉ ET LA DÉMATÉRIALISATION AU SEIN DU MIDSP À TRAVERS LES NTIC</b>					
<b>051-2-4-1</b>	<b>COORDINATION ET SUIVI EFFICACES DES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS DU MIDSP</b>					
051-2-4-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3	3
<b>051-2-4-2</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉALISATIONS DU MIDSP FACILEMENT ACCESSIBLES</b>					
051-2-4-2-R1	NOMBRE DE PARUTIONS D'ARTICLES ET D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES COUVERTS	NOMBRE	500	500	500	500
<b>051-2-4-3</b>	<b>OUTILS DE PRISE DE DÉCISION PERFORMANTS DISPONIBLES</b>					
051-2-4-3-R1	BASES DE DONNÉES (INDUSTRIES, INVESTISSEURS, FILIÈRES INDUSTRIELLES, ENTREPRISES, COOPÉRATIVES, ...)	NOMBRE	1	1	1	1
<b>051-2-5</b>	<b>ASSURER UNE BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP</b>					
<b>051-2-5-1</b>	<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MIDSP AMÉLIORÉE</b>					
051-2-5-1-R1	EQUILIBRE DES EFFECTIFS PAR RAPPORT AUX MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DE CHAQUE DIRECTION	POURCENTAGE DE SATISFACTION DE CHAQUE DIRECTION	80% à 90%	80% à 90%	90% à 95%	90% à 95%
<b>051-2-5-2</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES PLUS COMPÉTENTES ET PERFORMANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES SECTORIELLES DU MIDSP</b>					
051-2-5-2-R1	NOMBRE DE CERTIFICATS ET/OU DE DIPLÔMES OCTROYÉS AUX AGENTS DU MIDSP	NOMBRE	150	150	150	150



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>					
<b>340</b>	<b>INDUSTRIE</b>					
<b>605</b>	<b>Industrie</b>					
<b>605-1</b>	<b>DOTER MADAGASCAR D'UN TISSU INDUSTRIEL DYNAMIQUE ET COMPÉTITIF</b>					
<b>605-1-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA MISE EN PLACE DES ZONES DÉDIÉES</b>					
<b>605-1-1-1</b>	<b>MANIFESTATIONS D'INTÉRÊTS SUR LES ZONES DÉDIÉES EN AUGMENTATION</b>					
605-1-1-1-R1	NOMBRE D'INVESTISSEURS INTÉRESSÉS	POURCENTAGE SELON LES SENSIBILISATIONS	65% à 70%	65% à 70%	70% à 75%	75% à 80%
<b>605-1-1-2</b>	<b>SITES POTENTIELS POUR ZONES DÉDIÉES IDENTIFIÉS PAR RÉGION</b>					
605-1-1-2-R1	NOMBRE DE SITES IDENTIFIÉS	NOMBRE	5	5	5	5
<b>605-1-2</b>	<b>PROMOUVOIR LES FILIÈRES INDUSTRIELLES</b>					
<b>605-1-2-1</b>	<b>NOUVELLES FILIÈRES INDUSTRIELLES À DÉVELOPPER IDENTIFIÉES</b>					
605-1-2-1-R1	NOMBRE DE NOUVELLES FILIÈRES	POURCENTAGE	5% à 8%	5% à 8%	8% à 10%	10% à 13%
<b>605-1-2-2</b>	<b>VOLUME DES INVESTISSEMENTS DANS LES FILIÈRES INDUSTRIELLES EN CROISSANCE</b>					
605-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS	POURCENTAGE	10% à 15%	10% à 15%	15% à 20%	20% à 25%
<b>605-1-3</b>	<b>REMETTRE À NIVEAU LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY</b>					
<b>605-1-3-1</b>	<b>COMPÉTITIVITÉ DES INDUSTRIES LOCALES AMÉLIORÉE</b>					
605-1-3-1-R1	DIMINUTION DES COÛTS DE PRODUCTION	POURCENTAGE	5% à 8%	5% à 8%	8% à 10%	10% à 12%
<b>605-1-3-2</b>	<b>VALEUR AJOUTÉE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES MALAGASY AMÉLIORÉE</b>					
605-1-3-2-R1	NOMBRE D'UNITÉS DE TRANSFORMATION CRÉÉES ET EN RÉGLE	POURCENTAGE SELON LES FORMATIONS ET LES SENSIBILISATIONS RÉALISÉES	75% à 80%	75% à 80%	80% à 85%	85% à 90%
<b>605-1-3-3</b>	<b>VALEUR DES EXPORTATIONS DES PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY EN HAUSSE</b>					
605-1-3-3-R1	AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPORTATIONS DE PRODUITS INDUSTRIELS MALAGASY	POURCENTAGE	5% à 8%	5% à 8%	8% à 10%	10% à 13%
<b>605-1-4</b>	<b>RÉHABILITER ET RENTABILISER LES SOCIÉTÉS D'ETAT RATTACHÉES AU MIDSP</b>					
<b>605-1-4-1</b>	<b>MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP</b>					
605-1-4-1-R1	NOUVEAUX STATUTS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP ÉLABORÉS ET ADOPTÉS	POURCENTAGE SELON LES ÉTUDES EFFECTUÉES	1	1	1	1
<b>605-1-4-2</b>	<b>RELANCE DES ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS D'ETAT ET ENTREPRISES PUBLIQUES RATTACHÉES AU MIDSP À TRAVERS LEUR REDYNAMISATION</b>					
605-1-4-2-R1	SOCIÉTÉS D'ETAT DE NOUVEAU OPÉRATIONNELLES	POURCENTAGE	65% à 70%	65% à 70%	70% à 75%	75% 80%

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
605	Industrie					
605-2	<b>-- FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</b>					
605-2-1	<b>RENFORCER ET REDYNAMISER LE TISSU INDUSTRIEL MALAGASY</b>					
605-2-1-1	<b>VALEUR AJOUTE AUGMENTEE</b>					
605-2-1-1-R1	PART DE LA VALEUR AJOUTEE DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LE PIB	%	25	25	25	25
605-2-1-2	<b>OPERATEURS SENSIBILISES SUR L'ECO-RESPONSABILITE</b>					
605-2-1-2-R1	NOMBRE DES INDUSTRIES ADOPTANT LE CONCEPT D'INDUSTRIALISATION ECO- RESPONSABLE	NOMBRE	3	3	6	10
605-2-1-3	<b>LES ZONES D'EMERGENCE INDUSTRIELLES SONT ETABLIES</b>					
605-2-1-3-R1	NOMBRE DE ZEI CREEES	NOMBRE	7	7	7	7
605-2-1-4	<b>LES BESOINS FONDAMENTAUX DES CONSOMMATEURS SONT REpondus PAR LES UNITES INDUSTRIELLES MISES EN PLACE</b>					
605-2-1-4-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATIONS INDUSTRIELLES CREEES	NOMBRE	4	4	5	6
605-2-1-5	<b>DES CATI SONT CREEES DANS DIVERSES REGIONS</b>					
605-2-1-5-R1	NOMBRE DE CATI MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	1	1
605-2-1-6	<b>CHAQUE INDUSTRIE SE DOTE D'UNE INDUSTRIE REGIONALE</b>					
605-2-1-6-R1	NOMBRE D'UNITE DE TRANSFORMATION MIS EN PLACE	NOMBRE	1	1	1	1
605-2-2	<b>ASSURER LA GESTION ET ET LE CONTRÔLE DE LA POLLUTION INDUSTRIELLE</b>					
605-2-2-1	<b>MATÉRIELS ET TECHNIQUES DE PRODUCTION AMÉLIORES</b>					
605-2-2-1-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA QUALITE DES PRODUITS	%	60	60	60	60
605-2-2-2	<b>DECHETS INDUSTRIELS REDUITS</b>					
605-2-2-2-R1	POURCENTAGE DE REDUCTION DES DECHETS INDUSTRIELS	%	10	10	15	20

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>						
<b>340</b>	<b>INDUSTRIE</b>						
<b>621</b>	<b>Développement du Secteur Privé</b>						
<b>621-1</b>	<b>FAIRE DU SECTEUR PRIVÉ LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</b>						
<b>621-1-1</b>	<b>INSTAURER LA CULTURE DE CONCERTATION ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ</b>						
<b>621-1-1-1</b>	<b>DISPOSITIFS DPP SECTORIEL ET RÉGIONAL MISES EN PLACE</b>						
	621-1-1-1-R1	COMITE DPP CREES	NOMBRE	2	2	2	2
<b>621-1-1-2</b>	<b>RÉFORMES NÉCESSAIRES POUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES IDENTIFIÉES</b>						
	621-1-1-2-R1	NOMBRE DE RÉFORMES MISES EN ŒUVRE	NOMBRE	1	1	1	1
<b>621-1-2</b>	<b>INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS</b>						
<b>621-1-2-1</b>	<b>ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES EN CROISSANCE</b>						
	621-1-2-1-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES	NOMBRE	5	5	10	15
<b>621-1-2-2</b>	<b>NOMBRE DES INVESTISSEMENTS (LOCAUX ET IDES) EN AUGMENTATION</b>						
	621-1-2-2-R1	VOLUME DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS	POURCENTAGE	45%	45%	50%	60%
<b>621-1-2-3</b>	<b>Activités et savoir-faire innovés, Pratique et technologie améliorée, Productivité en croissance</b>						
	621-1-2-3-R1	NOMBRE DE COOPERATIVES CREES	NOMBRE	5	5	5	5

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT					
340	INDUSTRIE					
621	Développement du Secteur Privé					
621-2	<b>FAIRE DU SECTEUR INDUSTRIEL LE PRINCIPAL VECTEUR DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</b>					
621-2-1	<b>INSTAURER UN ENVIRONNEMENT PROPICES AUX ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALES ET AUX INVESTISSEMENTS</b>					
<b>621-2-1-1</b>	<b>LE SOCLE ENTREPRENEURIAL DE MADAGASCAR EST PROMU</b>					
621-2-1-1-R1	COOPERATIVES CREEES	NOMBRE	5	5	5	5
<b>621-2-1-2</b>	<b>ACTIVITÉS ENTREPRENEURIALE EN CROISSANCE</b>					
621-2-1-2-R1	NOMBRE D'ENTREPRISES CREEES	NOMBRE	5	5	10	15
<b>621-2-1-3</b>	<b>COMPÉTITIVITÉ DES PME, PMI, COOPÉRATIVES ET DES START-UP RENFORCÉE</b>					
621-2-1-3-R1	POURCENTAGE MOYEN D'AUGMENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES PME, PMI, COOPERATIVES ET DES STARTUPS	%	15	15	20	25
<b>621-2-1-4</b>	<b>ENTREPRENEURIAT STIMULE</b>					
621-2-1-4-R1	START-UP CREES ET PROMUS	NOMBRE	10	10	10	10

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>				
<b>360</b>	<b>COMMERCE</b>				
<b>037</b>	<b>Administration et Coordination</b>				
<b>037-1</b>	<b>PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE</b>				
<b>037-1-1</b>	<b>INSTAURER UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE ORIENTÉE VERS L'EFFICIENCE ET L'EFFICACITÉ</b>				
<b>037-1-1-1</b>	<b>ACTIVITÉS DU MINISTERE COORDONNEES</b>				
037-1-1-1-R1	NOMBRE ET QUALITÉ DES DOCUMENTS RÉDIGÉS	NOMBRE	3	3	3
<b>037-1-1-2</b>	<b>E-GOUVERNANCE PRATIQUE</b>				
037-1-1-2-R1	NOMBRE DE NTIC UTILISEES	NOMBRE	10	10	10
<b>037-1-1-3</b>	<b>LES ACTIVITES EN LIEN AVEC LES FINANCES, LA LOGISTIQUE ET LES SERVICES MEDICO-SOCIAUX SONT EFFECTIVEMENT EXECUTEES</b>				
037-1-1-3-R1	TAUX DE REALISATION DES ACTIVITES PAR RAPPORT AU PTA	%	60	60	60
<b>037-1-1-4</b>	<b>LE MICA EST EN REGLE AVEC LES DIFFERENTES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUXQUELLES ELLE APPARTIENT</b>				
037-1-1-4-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	POURCENTAGE	98	98	98
<b>037-1-1-5</b>	<b>AVANTAGES PECUNIAIRES DU PERSONNEL ASSURES</b>				
037-1-1-5-R1	TAUX D'EXECUTION BUDGETAIRE PAR RAPPORT AU TAUX DE REGULATION	%	0.98	0.98	0.98
<b>037-1-1-6</b>	<b>TRANSFERTS POUR CHARGES DE SERVICE PUBLICS EFFECTUES</b>				
037-1-1-6-R1	NOMBRE DES EPA ET EPIC SUBVENTIONNESE	NOMBRE	2	2	2
<b>037-1-1-7</b>	<b>TAUX DES RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES EST À BON ESCIENT</b>				
037-1-1-7-R1	Taux d'exécution budgétaire	%	95	95	97
<b>037-1-1-8</b>	<b>BATIMENTS REHABILITES, CENTRES DE CONTRÔLE QUALITE REHABILITES ET CCI MODERNISES</b>				
037-1-1-8-R1	NOMBRE DE BATIMENTS REHABILITES	NOMBRE	4	4	4
<b>037-1-1-9</b>	<b>Agents formés en droit de la consommation et en procédures de contrôle économique</b>				
037-1-1-9-R1	Nombre d'agents formés en droit de la consommation	NOMBRE	100	100	100
<b>037-1-1-A</b>	<b>Un portail du commerce est créé</b>				
037-1-1-A-R1	nombre de sites opérationnelles	NOMBRE	1	1	1

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

34	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
360	COMMERCE						
614	Commerce Intérieur						
<b>614-1</b>	<b>RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ NATIONALE ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS</b>						
<b>614-1-1</b>	<b>ASSURER L'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS</b>						
<b>614-1-1-1</b>	<b>LES CONSOMMATEURS SONT PROTEGES PAR LES LOIS ET LES DISPOSITIFS</b>						
614-1-1-1-R1	NOMBRE DE TEXTES SUR LE DISPOSITIF JURIDIQUE DE LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS	NOMBRE	1	1	1	1	1
<b>614-1-1-2</b>	<b>SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS PRÉSERVÉE ET ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL PROMU</b>						
614-1-1-2-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	60	60	60
614-1-1-2-R2	Taux produits conformes	%	60	60	60	60	60
<b>614-1-1-3</b>	<b>LA METROLOGIE LEGALE EST DOTEES DE MATERIELS INNOVANTS ET REpondant AUX NORMES</b>						
614-1-1-3-R1	Nombre de centres de métrologies fonctionnelles	NOMBRE	1	1	1	1	1
<b>614-1-1-4</b>	<b>LABO DE CHIMIE REMIS A NIVEAU ET OPERATIONNEL</b>						
614-1-1-4-R1	NOMBRE DE LABO DE CHIMIE OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	1	1
<b>614-1-1-5</b>	<b>PROMOTION COMMERCIALE APPUYEE ET MARCHE SECURISE</b>						
614-1-1-5-R1	Taux de produits respectant les dispositions en vigueur	%	60	60	60	60	60

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>34</b> MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT						
<b>360</b> COMMERCE						
<b>615</b> Commerce Extérieur						
<b>615-1</b> <b>RENFORCER L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE</b>						
<b>615-1-1</b> <b>DÉVELOPPER LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS</b>						
<b>615-1-1-1</b> <b>MADAGASCAR EST INTEGRE DANS LES MARCHES INTERNATIONAUX</b>						
615-1-1-1-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	22	22	24	26
<b>615-1-1-2</b> <b>INTÉGRATION INTENSIVE DE MADAGASCAR DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE</b>						
615-1-1-2-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	18	18	22	24
<b>615-1-1-3</b> <b>secteur privé capable de se développer de manière inclusive et plus compétitif sur les marchés national, régional et international</b>						
615-1-1-3-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	22	22	24	26
<b>615-1-1-4</b> <b>Centre de formation équipé, artisans et PME formés en technique de travail du cuir</b>						
615-1-1-4-R1	NOMBRE DE CENTRE DE FORMATION OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	1
<b>615-1-1-5</b> <b>Un programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible</b>						
615-1-1-5-R1	NOMBRE programme sur le commerce propice à un développement durable au profit des populations pauvres disponible	NOMBRE	1	1	1	1
<b>615-1-1-6</b> <b>UGP Opérationnelle</b>						
615-1-1-6-R1	NOMBRE D'UGP OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	1
<b>615-1-1-7</b> <b>le label "VITA MALAGASY" promu sur les marchés local, régional et international</b>						
615-1-1-7-R1	NOMBRE DE LABEL VITA MALAGASY INSTAURE	NOMBRE	1	1	1	1
<b>615-1-1-8</b> <b>partenariats et conventions économiques signés et horizons partenariales élargies</b>						
615-1-1-8-R1	NOMBRE DE CONVENTIONS SIGNEES	NOMBRE	3	3	3	3
<b>615-1-1-9</b> <b>Mise en place de l'APEX appuyé</b>						
615-1-1-9-R1	NOMBRE D'APEX OPERATIONNEL	NOMBRE	1	1	1	1
<b>615-1-1-A</b> <b>Chaînes de valeur à fort potentialité identifiées</b>						
615-1-1-A-R1	NOMBRE DE CHAINES DE VALEURS A FORTE POTENTIALITE IDENTIFIEE	NOMBRE	2	2	2	2
<b>615-1-1-B</b> <b>Secteur privé développé de manière inclusive</b>						
615-1-1-B-R1	Nombre de Réunions assistées	NOMBRE	22	22	24	26
<b>615-1-1-C</b> <b>Accès des produits d'exportations malgaches sur le marché régional amélioré</b>						
615-1-1-C-R1	TAUX D'ACCESSIBILITE DES PRODUITS D'EXPORTATION MALAGASY SUR LA MARCHE	%	30	30	35	40
<b>615-1-1-D</b> <b>Barrières tarifaires entravant le libre échange supprimées</b>						
615-1-1-D-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTES	NOMBRE	4	4	3	2
<b>615-1-1-E</b> <b>L'accès aux marchés internationaux facilité</b>						
615-1-1-E-R1	NOMBRE DE REUNIONS ASSISTEES	NOMBRE	22	22	24	26

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>34</b>	<b>MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT</b>					
<b>862</b>	<b>CULTURE ET ARTISANAT</b>					
<b>616</b>	<b>Artisanat</b>					
<b>616-1</b>	<b><u>L'ARTISANAT JOUR SON RÔLE D'AVANT-GARDE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ET EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE ET VIABLE</u></b>					
<b>616-1-1</b>	<b>L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE DE VITRINE-MIROIR DE LA CULTURE MALAGASY ET D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE</b>					
<b>616-1-1-1</b>	<b>LES METIERS ARTISANAUX AINSI QUE LES ARTISANS SONT PROFESSIONNALISES</b>					
616-1-1-1-R1	DOCUMENTS CADRES SUR LA PROFESSIONNALISATION DES METIERS D'ARTISANS	NOMBRE	1	1	1	1
<b>616-1-1-2</b>	<b>L'ARTISANAT JOUE SON RÔLE D'ANTI-CHAMBRE DE L'INDUSTRIE NATIONALE</b>					
616-1-1-2-R1	Nombre d'unités initialement artisanales transformées en unités industrielles	NOMBRE	2	2	5	5
<b>616-1-1-3</b>	<b>LES ARTICLES ARTISANAUX, VITRINES-MIROIRS DE LA CULTURE MALAGASY, SONT MIS EN VALEUR</b>					
616-1-1-3-R1	Etendue des variétés d'articles artisanaux, vitrines-miroirs de la culture malagasy, produits et commercialisés	NOMBRE	40	40	50	50
<b>616-1-1-4</b>	<b>Artisans professionnels et produits compétitifs</b>					
616-1-1-4-R1	NOMBRE DE PRODUITS CERTIFIES ET LABELLES	NOMBRE	1	1	1	1
<b>616-1-2</b>	<b>L'ARTISANAT EST UN SECTEUR ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE</b>					
<b>616-1-2-1</b>	<b>LE SYSTÈME DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX EST AMÉLIORÉ</b>					
616-1-2-1-R1	Volume d'articles artisanaux commercialisés	NOMBRE	110	110	116	116
<b>616-1-2-2</b>	<b>LES MÉTIERS DE L'ARTISANAT SE PROFESSIONNALISENT</b>					
616-1-2-2-R1	Nombre d'artisans formels en activité	NOMBRE	100000	100000	250000	250000
<b>616-1-2-3</b>	<b>LE SECTEUR DE L'ARTISANAT EST RE-STRUCTURÉ</b>					
616-1-2-3-R1	Valeur ajoutée moyenne des unités artisanales	%	7	7	7	7
<b>616-1-2-4</b>	<b>Registres des artisans disponibles</b>					
616-1-2-4-R1	BASE DE DONNES ETABLIE	NOMBRE	1	1	1	1
<b>616-1-2-5</b>	<b>Entrepreneuriat artisanal promu</b>					
616-1-2-5-R1	NOMBRE D'ARTISANS BENEFICIAINT DE FIHARIANA	NOMBRE	150	150	150	150



44- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
017	Administration et Coordination
017-1	<b>OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS</b>
017-1-1	<b>OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS</b>
017-1-1-1	Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit
	-
017-1-1-2	Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés
017-1-1-2-01	<i>P.....: RÉNOVATION DE LA FORMATION AU SEIN DU MEEF POUR L'OUVERTURE DU CENTRE D'ANGAVOKELY</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
017	Administration et Coordination
017-2	<b>AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES</b>
017-2-1	<b>AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS</b>
017-2-1-1	<b>LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES</b>
017-2-1-1-01	<i>CONSTRUCTION DES NOUVEAUX BUREAU ET LOGEMENTS DU DEPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT</i>
017-2-1-1-02	<i>Projet de Renforcement des capacités matérielles et humaines</i>
017-2-1-3	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS</b>
-	-
017-2-2	<b>OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD</b>
017-2-2-1	<b>DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD</b>
-	-

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
701	Gestion durable des ressources naturelles
701-1	DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE
701-1-1	PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT
701-1-1-1	LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU
701-1-1-1-01	T02 Centre d'application et de démonstration
701-1-1-1-02	T03 Evaluation Environnementale Stratégique
701-1-1-1-03	T04 Suivi des effets cumulatifs des Projets PIP

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
701	Gestion durable des ressources naturelles
701-2	<b>OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES</b>
701-2-1	<b>OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES</b>
701-2-1-1	<b>LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE</b>
701-2-1-1-01	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS NATIONALES À REMPLIR LES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES MONDIALES DANS LE CADRE DES PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
701-2-1-1-02	Renforcement du réseau des nouvelles aires protégées à Madagascar
701-2-1-1-03	Suivi et restauration écologiques des écosystèmes naturels dégradés dans la région d'Analamanga
701-2-1-1-04	AMELIORATION DES CAPACITES D'ADAPTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES COMMUNAUTES RURALES
701-2-1-1-05	PAYER LES CHARGES DES PERSONNELS
701-2-1-1-06	ASSURER LES DEPENSES COURANTES
701-2-1-1-07	REMBOURSER LES FRAIS MEDICAUX DES PERSONNELS
701-2-1-1-08	T05 Appui aux communautés locales de la Région d'Androy pour une gestion durable des ressources naturelles face à la vulnérabilité climatique
701-2-1-1-09	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX SECTEURS PRIVES
701-2-1-1-10	INDEMNISER LES FORCES DE L'ORDRE
701-2-1-1-11	EFFECTUER DES TRANSFERTS AUX COMMUNES
701-2-1-1-12	FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE M/CAR
701-2-1-1-13	PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-14	FONDS D'INVESTISSEMENT PARCS NATIONAUX
701-2-1-1-15	RENFORCEMENT DES CONDITIONS ET CAPACITES D'ADAPTATION DURABLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE A MADAGASCAR
701-2-1-1-16	REDUCTION DES EMISSIONS DUES A LA DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS (REDD+)
701-2-1-1-17	RENFORCER LA RESILIENCE DU SECTEUR RIZ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
701-2-1-1-18	RÉHABILITATION ET PROTECTION DES SOLS
701-2-1-1-19	AMENAGEMENT ET GESTION INTEGREE DES BASSINS VERSANTS CRITIQUES D'ANDEKALEKA DE TSIAZOMPANIRY ET DE MAHAJAMBA
701-2-1-1-20	Maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes au niveau des 22 régions de madagascar
701-2-1-1-21	Integration de la dimension environnementale dans tous les domaines
701-2-1-1-22	PROJET DE RESILIENCE CLIMATIQUE PAR LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE
701-2-1-1-23	RENFORCEMENT DE CAPACITES MATERIELES ET HUMAINES
701-2-1-1-24	PROJET DE RENFORCEMENT DES AIRES PROTEGEES ET DE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA REGION DIANA (KOBABY)
701-2-1-1-25	RESTAURATION FORESTIERE ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE
701-2-1-1-26	GESTION PARTICIPATIVE ET DURABLE DES TERRES DANS LE MOYEN OUEST
701-2-1-1-27	CONSERVATION DES ESPECES CLES ENDEMIQUES MENANCEES ET DE VALEUR ECONOMIQUE
701-2-1-1-28	ENVIRONNEMENT
701-2-1-1-29	PROGRAMME PROTECTION ET REHABILITATION DES SOLS POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE (PROSOL)
701-2-1-1-30	GÉNÉRALISATION DU MÉCANISME DE TRAÇABILITÉ, CERTIFICATION DES PRODUITS FORESTIERS
701-2-1-1-31	ELABORATION DE CONVENTION DE VALORISATION DES PFNL
701-2-1-1-32	DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR
701-2-1-1-33	CONSERVATION DE BIODIVERSITE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES
701-2-1-1-34	APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'UTILISATION (BOIS PRECIEUX)
701-2-1-1-35	OCTROI DES LOTS FORESTIERS AMÉNAGÉS DANS LE CADRE DU KOLOALA
701-2-1-1-36	MISE À JOUR DES ZONAGES FORESTIERS RÉGIONAUX

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
440	ENVIRONNEMENT
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy
704-1	<u>OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY</u>
704-1-1	<b>PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES</b>
704-1-1-1	<b>LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES</b>
704-1-1-1-01	<i>DEVELOPPER UN MANUEL POUR LE MECANISME DE PAIEMENT DES SERVICES ECOLOGIQUES</i>
704-1-1-1-02	<i>PROMOTION DES EMPLOIS VERTS</i>
704-1-1-1-03	<i>PROMOTION DU SYSTÈME DE LABEL VERT</i>
704-1-1-1-04	<i>DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES</i>
704-1-1-1-05	<i>PROMOTION DE LA FABRICATION ARTISANALE DE SAC, UNE ALTERNATIVE AUX UTILISATIONS DES SACHETS PLASTIQUES</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE		
440	ENVIRONNEMENT		
704	Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy		
704-2	<u>PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE</u>		
704-2-2	PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE		
704-2-2-1	BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES		
704-2-2-1-01	<i>RESTAURATION DE L'ECOSYSTEME DE SATRANA ET RAPHIA ET DE RAPHIA DANS LES REGIONS BOENY ET DIANA AU NORD OUEST DE MADAGASCAR</i>		
704-2-2-1-02	<i>RESTAURATION ET CONSERVATION DES VESTIGES DE FORETS DES HAUTES TERRES ( FORETS TAPIA DE REGIONS ITASY)</i>		
704-2-2-1-03	<i>DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE VALORISATION DES DECHETS A MADAGASCAR</i>		
704-2-3	DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE		
704-2-3-2	STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE		
-	-		
704-2-4	INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE		
704-2-4-3	INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE		
-	-		
704-2-4-4	LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT		
-	-		

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>44</b>	<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>440</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>				
<b>017</b>	<b>Administration et Coordination</b>				
<b>017-1</b>	<b>OG44- 017.AMÉLIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT, ECOLOGIE ET FORÊTS</b>				
<b>017-1-1</b>	<b>OS AMÉLIORER LES CADRES TECHNIQUES MATÉRIELS ET HUMAINS</b>				
<b>017-1-1-1</b>	<b>Les bâtiments sont réhabilités et /ou construit</b>				
017-1-1-1-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEEF REHABILITE ET/OU CONSTRUIT	<i>NOMBRE</i>	2	2	2
<b>017-1-1-2</b>	<b>Les cadres techniques, matériels et humain du MEEF sont améliorés</b>				
017-1-1-2-R1	Techniciens forestiers et environnementaux sortants de l'école d'Angavokely	<i>NOMBRE</i>	15	15	20
017-1-1-2-R2	THEMES DISPOSES	<i>NOMBRE</i>	30	30	31
				31	33



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>44</b>	<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>440</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>				
<b>017</b>	<b>Administration et Coordination</b>				
<b>017-2</b>	<b>AMELIORER LES CADRES DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLES</b>				
<b>017-2-1</b>	<b>AMELIORER LES CADRES TECHNIQUES MATERIELS ET HUMAINS</b>				
<b>017-2-1-1</b>	<b>LES CADRES TECHNIQUES, MATERIELS ET HUMAINS DU MEDD SONT RENFORCES</b>				
017-2-1-1-R1	FORMATIONS DISPENSEES	NOMBRE	3	3	-
017-2-1-1-R2	THEMES DISPENSES	NOMBRE	30	30	31
<b>017-2-1-3</b>	<b>BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD SONT REHABILITES ET/OU CONSTRUITS</b>				
017-2-1-3-R1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS DU MEDD REHABILITES ET/OU CONSTRUITS	NOMBRE	2	2	2
<b>017-2-2</b>	<b>OPERATIONALISER LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LE MEDD</b>				
<b>017-2-2-1</b>	<b>DISPOSITIF DE FORMATION OPERATIONNEL POUR LE MEDD</b>				
017-2-2-1-R1	TECHNICIENS FORESTIERS ET ENVIRONNEMENTAUX SORTANT DE L'ECOLE D'ANGAVOKELY	NOMBRE	15	15	20

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>44</b>	<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>						
<b>440</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>						
<b>701</b>	<b>Gestion durable des ressources naturelles</b>						
<b>701-1</b>	<b>DÉVELOPPER LE RÉFLEXE ENVIRONNEMENTALE</b>						
<b>701-1-1</b>	<b>PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES POLITIQUES, PROGRAMME, PROJET DE DEVELOPPEMENT</b>						
<b>701-1-1-1</b>	<b>LA STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES EST PROMU</b>						
	701-1-1-1-R1	PLAINTES ENVIRONNEMENTALES TRAITÉES	NOMBRE	40	40	42	44

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

44	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE					
440	ENVIRONNEMENT					
701	Gestion durable des ressources naturelles					
701-2	OG44-701.PROTEGER, CONSERVER ET VALORISER DURABLEMENT LE CAPITAL NATUREL ET LES ÉCOSYSTÈMES					
701-2-1	OS44-701.1 DÉVELOPPER LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES					
701-2-1-1	LA GESTION RATIONNELLE ET DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES ET DES RESSOURCES NATURELLES EST DÉVELOPPÉE					
701-2-1-1-R2	FORMATION EN PLANIFICATION	NOMBRE	1	1	1	-
701-2-1-1-R4	PEPINIERES OPERATIONNELLES	NOMBRE	200	200	200	200
701-2-1-1-R6	CONTRÔLES EFFECTUES	NOMBRE	550	550	550	600
701-2-1-1-RA	SUPERFICIE REBOISÉE/RESTAURÉE	HA	40000	40000	40000	40000
701-2-1-1-RB	SUIVIS ÉCOLOGIQUES EFFECTUES	NOMBRE	64	64	78	84

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>44</b>	<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>				
<b>440</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>				
<b>704</b>	<b>Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy</b>				
<b>704-1</b>	<b>OG44-XXX.ASSURER L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES MALAGASY</b>				
<b>704-1-1</b>	<b>PROMOUVOIR LE MÉCANISME DE FINANCEMENT INNOVANT BASÉ SUR LA VALORISATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES</b>				
<b>704-1-1-1</b>	<b>LES MECANISMES DE FINANCEMENTS INNOVANT ET DURABLE SONT DEVELOPPES ET VULGARISES</b>				
704-1-1-1-R1	SYSTEMES PSE TESTEES	NOMBRE	1	1	1
704-1-1-1-R2	GUIDES DE PSE ELABOREES	NOMBRE	1	1	1

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>44</b>	<b>MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>440</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>					
<b>704</b>	<b>Maintien des fonctions écologiques des écosystèmes malagasy</b>					
<b>704-2</b>	<b>PROMOUVOIR LES CONDITIONS POUR LE MAINTIEN DES ECOSYSTEMES ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>704-2-2</b>	<b>PROMOUVOIR L'ECONOMIE VERTE ET BLEUE</b>					
<b>704-2-2-1</b>	<b>BONNES PRATIQUES POUR L'ECONOMIE VERTE PROMUES</b>					
704-2-2-1-R1	FILIERES VERTES PROMUES	NOMBRE	5	5	5	5
<b>704-2-3</b>	<b>DEVELOPPER UNE STRATEGIE DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>704-2-3-2</b>	<b>STRATEGIE DE PARTENARIAT DEVELOPPE</b>					
704-2-3-2-R1	PROTOCOLE DE PARTENARIAT SIGNE	NOMBRE	3	3	3	3
<b>704-2-4</b>	<b>INTEGRER LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>					
<b>704-2-4-3</b>	<b>INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE</b>					
704-2-4-3-R1	ACIVITES D'IEC ENVIRONNEMENTALES PROMUES	NOMBRE	17	17	20	23
704-2-4-3-R2	STRUCTURE DE L'INTEGRATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE RENFORCEE (CER, CIME)	NOMBRE	8	8	8	8
<b>704-2-4-4</b>	<b>LES INVESTISSEMENTS SONT COMPATIBLES AVEC L'ENVIRONNEMENT</b>					
704-2-4-4-R1	TEXTES SUR LA MISE EN COMPATIBILITES DES INVESTISSEMENTS AVEC L'ENVIRONNEMENT MIS A JOUR ET ADOPTES	NOMBRE	0	0	1	1
704-2-4-4-R2	EVALUATION ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL REALISEE	NOMBRE	50	50	50	50

66- MINISTERE DES POSTES,  
DES TELECOMMUNICATIONS  
ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION
023	Administration et Coordination
023-1	<b>ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE</b>
023-1-1	<b>ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE</b>
023-1-1-1	<b>MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ</b>
023-1-1-1-01	ASSURER LES AFFAIRES GÉNÉRALES
023-1-1-1-02	PILOTER LA POLITIQUE DU MINISTÈRE
023-1-1-1-03	COORDONNER LES PROGRAMMES DU MINISTÈRE
023-1-2	<b>PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES</b>
023-1-2-1	<b>RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES</b>
023-1-2-1-01	ASSURER LES CONFECTIONS , ÉLABORATIONS ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
023-1-2-1-02	ASSURER LES ACTIVITÉS DU MINISTÈRE AU NIVEAU REGIONALE
023-1-2-1-03	CONFECTIONNER ET PRÉSENTER LE SUIVI DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
023-1-2-1-04	EFFECTUER DES AUDITS INTERNE
023-1-2-1-05	GÉRER LES CARRIÈRES DES PERSONNELS
023-1-2-1-06	GÉRER LES PATRIMOINES ET LES MOYENS MATÉRIELS DU MINISTÈRE
023-1-2-1-07	LANCER DES MARCHÉS ET DES CONVENTIONS

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
660	POSTE ET TELECOMMUNICATION		
214	Appui à l'extension de la couverture postale		
214-1	<b>AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE</b>		
214-1-1	<b>ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL</b>		
214-1-1-1	<b>AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE</b>		
	214-1-1-1-01	<i>SUIVRE L'APPLICATION DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR</i>	
	214-1-1-1-02	<i>FAIRE UNE ÉTUDE DE MARCHÉ POSTAL</i>	
	214-1-1-1-03	<i>ELABORER LES LOI ET DECRÉT RÉGISSANT LE SECTEUR POSTAL</i>	
	214-1-1-2	<b>CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE</b>	
	214-1-1-2-01	<i>OCTROYER DES LICENCES AUX OPÉRATEURS</i>	
	214-1-1-2-02	<i>SUIVRE LE RESPECT DES CAHIERS DE CHARGES</i>	
214-1-2	<b>FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL</b>		
	214-1-2-1	<b>BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE</b>	
	214-1-2-1-01	<i>FAIRE DES SUIVIS ET CONTRÔLES DU RESPECT DU CAHIER DE CHARGE</i>	
	214-1-2-1-02	<i>VÉRIFIER L'APPLICATION DES SERVICES UNIVERSELS PAR LA PAOMA</i>	



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE		
670	TIC		
043	Administration et Coordination		
043-1	<b>AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES</b>		
043-1-1	<b>METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE</b>		
	043-1-1-1	<b>AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE</b>	
		043-1-1-1-01	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES ADAPTÉS, SENSIBILISER AU RECYCLAGE DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES
		043-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS, SENSIBILISER À LA MISE EN ŒUVRE DE RÉSEAUX INTELLIGENTS, ÉLABORER LES POLITIQUES & DE STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
		043-1-1-1-03	RECENSER LES PARTENAIRES ET ÉTABLIR DES MODÈLES DE CONTRATS APPROPRIÉS
		043-1-1-1-04	CONSTITUER LA BASE DE DONNÉES DU NUMÉRIQUE, ANALYSER, TRAITER ET PUBLIER DES DONNÉES
		043-1-1-1-05	CONCEVOIR ET ÉLABORER DES TEXTES REGLEMENTAIRES, DOCUMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
043-1-2	<b>OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE</b>		
	043-1-2-1	<b>POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE</b>	
		043-1-2-1-01	OPÉRATIONNALISER LES VITRINES NUMÉRIQUES
		043-1-2-1-02	INFORMER LA POPULATION SUR L'UTILISATION DES TIC
		043-1-2-1-03	PRODUIRE DES SUPPORTS DE SENSIBILISATION
		043-1-2-1-04	ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION
		043-1-2-1-05	EFFECTUER DES SURVEY TECHNIQUES

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE
670	TIC
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales
210-1	<u>DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS</u>
210-1-1	<b>ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE</b>
210-1-1-1	<b>POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS</b>
210-1-1-1-01	REHABILITATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET AGENCES POSTALES
210-1-1-1-10	DEVELOPPEMENT DE L'ACCES AUX TIC - NUMERIQUE DANS LES ZONEZ RURALES
210-1-1-1-13	MODERNISATION RESEAUX TELECOMMUNICATION

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>66</b>	<b>MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE</b>						
<b>660</b>	<b>POSTE ET TELECOMMUNICATION</b>						
<b>023</b>	<b>Administration et Coordination</b>						
<b>023-1</b>	<b><u>ASSURER LA GESTION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AINSI QUE LA POLITIQUE SECTORIELLE DU MINISTÈRE</u></b>						
<b>023-1-1</b>	<b>ASSURER LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE</b>						
<b>023-1-1-1</b>	<b>MINISTÈRE BIEN PILOTÉ ET BIEN COORDONNÉ</b>						
	023-1-1-1-R1	Moyenne de taux de réalisation de tous les GAC	%	80	80	80	80
<b>023-1-2</b>	<b>PROGRAMMER, BUDGÉTISER, GÉRER ET SUIVRE LES RESSOURCES FINANCIÈRES, HUMAINES ET MATÉRIELLES</b>						
<b>023-1-2-1</b>	<b>RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES BIEN GÉRÉES</b>						
	023-1-2-1-R1	Taux de Satisfaction des GAC	%	100	100	100	100

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>66</b>	<b>MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE</b>						
<b>660</b>	<b>POSTE ET TELECOMMUNICATION</b>						
<b>214</b>	<b>Appui à l'extension de la couverture postale</b>						
<b>214-1</b>	<b>AMÉLIORER LA COUVERTURE POSTALE</b>						
<b>214-1-1</b>	<b>ASSURER LA RÉGULATION DU SECTEUR POSTAL</b>						
<b>214-1-1-1</b>	<b>AUTORITÉ DE RÉGULATION INSTALLÉE</b>						
	214-1-1-1-R1	Autorité opérationnelle	NOMBRE	1	1	1	1
<b>214-1-1-2</b>	<b>CONCURRENCE AU NIVEAU DU SECTEUR POSTAL GARANTIE</b>						
	214-1-1-2-R1	Bureaux des opérateurs suivis et contrôlés	NOMBRE	20	20	20	20
<b>214-1-2</b>	<b>FAIRE ASSURER LE SERVICE POSTAL UNIVERSEL</b>						
<b>214-1-2-1</b>	<b>BUREAUX DE POSTE OPÉRATIONNELS DANS LA ZONE RURALE</b>						
	214-1-2-1-R1	Bureaux opérationnels	NOMBRE	10	10	12	12

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>66</b>	<b>MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE</b>						
<b>670</b>	<b>TIC</b>						
<b>043</b>	<b>Administration et Coordination</b>						
<b>043-1</b>	<b>AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA QUALITÉ DES SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUES</b>						
<b>043-1-1</b>	<b>METTRE EN ŒUVRE LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE</b>						
<b>043-1-1-1</b>	<b>AGENCE NATIONALE DU NUMÉRIQUE (A2N) MISE EN PLACE</b>						
	043-1-1-1-R1	Textes législatifs, réglementaires ou Documents Techniques	NOMBRE	1	1	0	0
<b>043-1-2</b>	<b>OFFRIR UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE</b>						
<b>043-1-2-1</b>	<b>POINTS D'ACCÈS OPÉRANTS MISE EN PLACE</b>						
	043-1-2-1-R1	Nombre total de point d'accès opérants	NOMBRE	158	158	158	158

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS		UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
66	MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE					
670	TIC					
210	Développement des réseaux d'accès aux TIC dans les zones rurales					
210-1	DÉVELOPPER DES RÉSEAUX D'ACCÈS AUX TICS					
210-1-1	ASSURER UN SYSTÈME DE COMMUNICATION EFFICACE ET ABORDABLE					
210-1-1-1	POINTS D'ACCÈS OPÉRATIONNELS					
	210-1-1-1-R1	Nombre total de point d'accès opérationnel	NOMBRE	30	30	50
				50	50	

76- MINISTERE DE LA POPULATION,  
DE LA PROTECTION SOCIALE  
ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>76</b>	<b>MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME</b>
<b>762</b>	<b>Développement social</b>
<b>066</b>	<b>Administration et coordination</b>
<b>066-1</b>	<b>CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION</b>
<b>066-1-1</b>	<b>RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>
<b>066-1-1-1</b>	<b>AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS</b>
066-1-1-1-01	ACCELERER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
066-1-1-1-02	RENFORCER LES CAPACITES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DES AGENTS DU MINISTERE
066-1-1-1-03	ASSURER LA GESTION DU TABLEAU DU BORD DU MINISTÈRE
066-1-1-1-04	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES
066-1-1-1-05	AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT
066-1-1-1-06	METTRE À JOUR LES BASES DE DONNÉES EXISTANTES
066-1-1-1-07	CONSTRUCTION, RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENTS DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS
066-1-1-1-08	ASSURER LE SUIVI DES PROGRAMMES DU MINISTÈRE
066-1-1-1-09	GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES BUDGÉTAIRES
066-1-1-1-10	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION
066-1-1-1-11	COORDONNER LES GRANDES TÂCHES DU MINISTÈRE
066-1-1-1-12	RENFORCER LE SUIVI DES ONGS ET ASSOCIATION TRAVAILLANT AVEC LE MPPSPF
066-1-1-1-13	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNES AGÉES
066-1-1-1-14	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT
066-1-1-1-15	APPUI À LA MISE EN PLACE DE LA BONNE GOUVERNANCE
066-1-1-1-16	VALORISER ET RENFORCER LE TRAITEMENT DES DOSSIERS DES AGENTS DU MINISTÈRE
066-1-1-1-17	RENFORCER LA GESTION DU PATRIMOINE DU MINISTÈRE
066-1-1-1-18	PROTECTION DE L'ENFANT
066-1-1-1-19	ASSURER LA RÉPARTITION RATIONNELLE DES RESSOURCES
<b>066-1-2</b>	<b>AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT</b>
<b>066-1-2-1</b>	<b>GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER</b>
066-1-2-1-01	T01 RENFORCER LE PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER DU MINISTERE
066-1-2-1-02	RECUPERER ET SECURISER LA SITUATION DU PATRIMOINE DE L'ETAT UTILISÉ PAR LE MINISTERE
066-1-2-1-03	ASSURER L'ENTRETIEN DES MATERIELS INFORMATIQUES, TECHNIQUES ET ROULANTS
066-1-2-1-04	ASSURER L'OPERATIONALISATION DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DU MINISTERE
<b>066-1-3</b>	<b>RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE</b>
<b>066-1-3-1</b>	<b>COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION</b>
066-1-3-1-01	OPERATIONALISER LE REGISTRE SOCIALE UNIQUE, Y COMPRIS L'ANNUAIRE DES INTERVENANTS
066-1-3-1-02	OPERATIONALISER LE MECANISME DE GESTION DE PLAINTES
<b>066-1-4</b>	<b>PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE</b>
<b>066-1-4-1</b>	<b>PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE</b>
066-1-4-1-01	ASSURER LA REALISATION DU TABLEAU DE BORD DU MINISTERE
066-1-4-1-02	ASSURER LE SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES DU MINISTERE
066-1-4-1-03	RENFORCER LE SUIVI DES ACTIONS DE PARTENARIAT AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS (BAILLEURS, PTF, ONG, ASSOCIATIONS...)



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
828	Population et développement		
828-1	<b>INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE</b>		
828-1-2	<b>APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE</b>		
828-1-2-1	<b>CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE</b>		
828-1-2-1-01	<i>T02 RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES AGÉES, PERSONNES HANDICAPÉES ET DES ENFANTS VULNÉRABLES</i>		
828-1-2-1-02	<i>MOBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET DE RESPONSABILITÉ CITOYENNE</i>		
828-1-2-1-03	<i>APPUYER LES ASSOCIATIONS, Y COMPRIS LES ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPÉES</i>		
828-1-3	<b>METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT</b>		
828-1-3-1	<b>SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ</b>		
828-1-3-1-01	<i>OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL</i>		
828-1-3-1-02	<i>APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM</i>		
828-1-3-1-03	<i>SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION</i>		

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME	
762	Développement social	
828	Population et développement	
828-2	<b>OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION</b>	
828-2-1	<b>OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT</b>	
828-2-1-1	<b>SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ</b>	
828-2-1-1-01	PROTECTION DE L'ENFANT	
828-2-1-1-02	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES A LA PROTECTION DE L'ENFANT	
828-2-1-1-03	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE LE STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)	
828-2-1-1-04	APPUYER LES CENTRES D'ACCUEIL DANS LA MISE EN ŒUVRE DU STANDARD MINIMUM (TECHNIQUE ET FINANCIER)	
828-2-1-1-05	OPÉRATIONNALISER LE DISPOSITIF FAMILLE D'ACCUEIL	
828-2-1-1-06	HARMONISER LE CADRE DE TRAVAIL RELATIF À LA PROTECTION DE L'ENFANT	
828-2-1-1-07	AMÉLIORATION DES DROITS ET PROTECTION DE L'ENFANT	
828-2-1-1-08	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION	
828-2-1-1-09	PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE DE LA FEMME	
828-2-1-1-10	ÉGALITÉ DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME	
828-2-1-1-11	REDYNAMISER ET OPERATIONNALISER LES RESEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)	
828-2-1-1-12	POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE	
828-2-1-1-13	POPULATION ET DÉVELOPPEMENT	
828-2-1-1-14	SUBVENTIONNER LES PUPILLES DE LA NATION	
828-2-1-1-15	REDYNAMISER ET OPÉRATIONNALISER LES RÉSEAUX DE PROTECTION DE L'ENFANT (RPE)	
828-2-1-1-16	MOBILISER TOUTES LES PARTIES PRENANTES À LA PROTECTION DE L'ENFANT	
828-2-3	<b>OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES</b>	
828-2-3-1	<b>DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS</b>	
828-2-3-1-01	RENFORCER L'APPUI EN BESOINS ESSENTIELLES AUX PERSONNES AGEES	
828-2-3-1-02	EQUIPER LES CENTRES DES RENCONTRE ET DE LOISIRS POUR LES PERSONNES AGEES	
828-2-3-1-03	RENFORCER L'APPUI AUX PERSONNES AGÉES AFIN DE SATISFAIRE LEURS BESOINS ESSENTIELS	
828-2-3-1-04	ELABORER ET VULGARISER DES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES AGÉES	
828-2-3-1-05	APPUI AUX MÉNAGES TRÈS PAUVRES ET VULNÉRABLES	
828-2-3-1-06	AMÉLIORATION DU STATUT DES PERSONNE AGEES	
828-2-3-1-07	MOBILISER LA POPULATION SUR LA PROMOTION DES DROITS DE PA	
828-2-3-1-08	DOTER DES MATÉRIELS ET EQUIPEMENT POUR LES CAPA (Club Ami pour les Personnes Agées)	
828-2-3-1-09	PROJET PILOTE RELATIF À L'AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT	
828-2-3-2	<b>DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS</b>	
828-2-3-2-01	OPÉRATIONNALISER LES STRUCTURES D'INTERVENTION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	
828-2-3-2-02	APPUYER LES INITIATIVES INDIVIDUELS ET COLLECTIVES CONTRIBUANT À L'AUTONOMISATION DES PSH	
828-2-3-2-03	DOTER DES MATÉRIELS SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES HANDICAPEES	
828-2-3-2-04	PROMOTION DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES	
828-2-3-2-05	VULGARISER LES TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES TOUCHANT LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	
828-2-3-2-06	FILETS SOCIAUX DE SÉCURITÉ: VOLET POPULATION	
828-2-3-2-07	APPUYER EN MATÉRIEL SPECIFIQUE AUX CENTRES ET ASSOCIATIONS DES PERSONNES HANDICAPEES	
828-2-3-2-08	AMENAGER L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AU MINISTERE	
828-2-3-2-09	APPUYER EN AGR LES PERSONNES HANDICAPEES	
828-2-3-2-10	MOBILISER LES PARTIES PRENANTES SUR L'INCLUSION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
829	Genre et développement		
829-1	<b>AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME</b>		
829-1-1	<b>RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</b>		
829-1-1-1	<b>Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée</b>		
829-1-1-1-01	<i>T03 RENFORCEMENT DES STRUCTURES DE PRISES EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCE</i>		
829-1-1-1-02	<i>ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>		
829-1-1-1-03	<i>APPUYER L'INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES FILLES-MERES VICTIMES DE VIOLENCE</i>		
829-1-1-1-04	<i>ASSURER LA PRISE EN CHARGE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VBG</i>		
829-1-1-1-05	<i>Assurer la prise en charge et l'accompagnement des victimes de VBG</i>		
829-1-1-1-06	<i>Appuyer l'insertion socio-économique des femmes et des filles-mères victimes de violence</i>		
829-1-2	<b>RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE</b>		
829-1-2-1	<b>Mécanismes pour la promotion du genre renforcés</b>		
829-1-2-1-01	<i>EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-02	<i>Vulgariser les textes nationaux et internationaux</i>		
829-1-2-1-03	<i>OPERATIONALISER LES PLATEFORMES DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>		
829-1-2-1-04	<i>Opérationnaliser les Plateformes régionales de lutte contre le VBG</i>		
829-1-2-1-05	<i>EGALITE DE SEXE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-06	<i>PROMOTION DE L'EGALITE DU GENRE ET DE L'EFFICIENCE ECONOMIQUE DE LA FEMME</i>		
829-1-2-1-07	<i>Opérationnaliser la Plateforme nationale de lutte contre le VBG</i>		
829-1-2-1-08	<i>RENFORCER LE MECANISMES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EGALITE ENTRE HOMME ET FEMME</i>		
829-1-2-1-09	<i>METTRE EN PLACE DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES FEMMES</i>		
829-1-2-1-10	<i>Procéder à la ratification des instruments internationaux signés</i>		

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME		
762	Développement social		
830	Protection sociale		
830-1	<b>REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE</b>		
830-1-1	<b>RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE</b>		
830-1-1-1	<b>Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré</b>		
830-1-1-1-01	<i>FILETS SOCIAUX DE SECURITE</i>		
830-1-1-1-02	<i>POLITIQUE SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE</i>		
830-1-1-1-03	<i>Elaborer des textes juridiques et réglementaires sur la protection sociale</i>		
830-1-1-1-04	<i>RENFORCEMENT DE LA REINSERTION SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES REGIONS</i>		
830-1-1-1-05	<i>POLITIQUE NATIONALE ET PROTECTION SOCIALE</i>		
830-1-1-1-06	<i>CADRE DE REFERENCE RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE AMELIORE</i>		
830-1-1-1-07	<i>Transferts pour le Bureau National de Coordination des Actions de Protection Sociale</i>		
830-1-1-1-08	<i>Opérationnaliser le registre unique des bénéficiaires</i>		
830-1-1-1-09	<i>PROJET PILOTE RELATIF A L'AMELIORATION DE CADRE DE VIE DE L'HABITAT</i>		
830-1-1-1-10	<i>Opérationnaliser le système de gestion des plaintes</i>		
830-1-2	<b>PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS</b>		
830-1-2-1	<b>Ménages victimes de chocs appuyés</b>		
830-1-2-1-01	<i>APPUI AUX MENAGES TRES PAUVRES ET VULNERABLES</i>		
830-1-2-1-02	<i>ACCOMPAGNER PSYCHOSOCIALEMENT LES PERSONNES VICTIMES DE CHOCS</i>		
830-1-2-1-03	<i>Accompagner psychosocialement les personnes victimes de chocs</i>		
830-1-2-1-04	<i>Opérationnaliser les structures d'intervention en matière de réinsertion sociale</i>		
830-1-2-1-05	<i>PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET/OU VICTIMES DE CHOCS</i>		

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME					
762	Développement social					
066	Administration et coordination					
<b>066-1</b>	<b>CONTRIBUER A L'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE L'ADMINISTRATION</b>					
<b>066-1-1</b>	<b>RENFORCER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>					
	<b>066-1-1-1</b>	<b>AGENTS DU MINISTERE OPERATIONNELS</b>				
	066-1-1-1-R1	Taux d'assiduité des agents du Ministère	%	90	90	90
<b>066-1-2</b>	<b>AMELIORER LA GESTION DU PATRIMOINE DE L'ETAT</b>					
	<b>066-1-2-1</b>	<b>GESTION NORMALISÉE DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER</b>				
	066-1-2-1-R1	Taux du patrimoine de l'état dont la situation est régularisée	%	25	25	25
<b>066-1-3</b>	<b>RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MINISTERE</b>					
	<b>066-1-3-1</b>	<b>COUVERTURE OPTIMALE DES DIRECTIONS EN TERMES SYSTÈME D'INFORMATION</b>				
	066-1-3-1-R1	Taux des directions dotés d'un système d'information opérationnel	%	30	30	30
<b>066-1-4</b>	<b>PLANIFIER ET COORDONNER LES ACTIVITES DU MINISTERE</b>					
	<b>066-1-4-1</b>	<b>PERFORMANCE ET PRODUCTIVITÉ AMÉLIORÉE</b>				
	066-1-4-1-R1	Taux de réalisations des activités planifiées	%	10	10	10

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>76</b>	<b>MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME</b>						
<b>762</b>	<b>Développement social</b>						
<b>828</b>	<b>Population et développement</b>						
<b>828-1</b>	<b><u>INCLURE LA POPULATION AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE</u></b>						
<b>828-1-2</b>	<b>APPUYER LES INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR L'ÉMERGENCE</b>						
<b>828-1-2-1</b>	<b>CAPITAL HUMAIN INTÉGRÉ AU PROCESSUS DE L'ÉMERGENCE</b>						
	828-1-2-1-R1	NOMBRE DES ASSOCIATIONS APPUYÉES ET MOBILISÉES	<i>NOMBRE</i>	300	300	350	380
<b>828-1-3</b>	<b>METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT</b>						
<b>828-1-3-1</b>	<b>SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE AMÉLIORÉ</b>						
	828-1-3-1-R1	NOMBRE D'ENFANTS PRIS EN CHARGE	<i>NOMBRE</i>	35000	35000	-	-

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

76	MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME						
762	Développement social						
828	Population et développement						
<b>828-2</b>	<b>OG PR2. PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA POPULATION</b>						
<b>828-2-1</b>	<b>OSPR2.1. METTRE EN PLACE UN CADRE ET SYSTÈME DE PROTECTION ADAPTÉS AUX BESOINS DE L'ENFANT</b>						
<b>828-2-1-1</b>	<b>SYSTÈME DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE, VULNÉRABLES ET PRIVÉS DE SOINS PARENTAUX AMÉLIORÉ</b>						
828-2-1-1-R1	Taux de dispositifs d'accueil et d'appui opérationnel	%	25	25	25	25	25
<b>828-2-3</b>	<b>OSPR2.2. RÉDUIRE L'EXCLUSION SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES PERSONNES AGÉES</b>						
<b>828-2-3-1</b>	<b>DROITS DES PERSONNES AGÉES VALORISÉS</b>						
828-2-3-1-R1	Nombre de PA bénéficiaires	NOMBRE	8.000	8.000	11.000	11.000	11.000
<b>828-2-3-2</b>	<b>DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH) PROMUS</b>						
828-2-3-2-R1	Nombre de séance de sensibilisation effectué	NOMBRE	150	150	150	150	150

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>76</b>	<b>MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME</b>				
<b>762</b>	<b>Développement social</b>				
<b>829</b>	<b>Genre et développement</b>				
<b>829-1</b>	<b>AMELIORER LE STATUT SOCIO- ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DE LA FEMME</b>				
<b>829-1-1</b>	<b>RENFORCER L'APPUI AUX VICTIMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</b>				
<b>829-1-1-1</b>	<b>Prise en charge et accompagnement des victimes renforcée</b>				
829-1-1-1-R2	NOMBRE DE FEMMES APPUYÉS	NOMBRE	4000	4000	4000
<b>829-1-2</b>	<b>RENFORCER LES MECANISMES EXISTANTS POUR LA PROMOTION DU GENRE</b>				
<b>829-1-2-1</b>	<b>Mécanismes pour la promotion du genre renforcés</b>				
829-1-2-1-R2	NOMBRE DE DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE OPERATIONNELS	NOMBRE	4	4	4



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>76</b>	<b>MINISTÈRE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME</b>				
<b>762</b>	<b>Développement social</b>				
<b>830</b>	<b>Protection sociale</b>				
<b>830-1</b>	<b>REDUIRE LE NOMBRE DE LA POPULATION EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE</b>				
<b>830-1-1</b>	<b>RENFORCER LE MECANISME EXISTANT RELATIF AUX PROGRAMMES DE PROTECTION SOCIALE</b>				
<b>830-1-1-1</b>	<b>Cadre de référence relatif aux programmes de protection sociale amélioré</b>				
830-1-1-1-R1	Nombre de cadre de référence opérationnel	NOMBRE	2	2	2
<b>830-1-2</b>	<b>PRENDRE EN CHARGE ET ACCOMPAGNER LES MENAGES TRES PAUVRES ET VICTIMES DE CHOCS</b>				
<b>830-1-2-1</b>	<b>Ménages victimes de chocs appuyés</b>				
830-1-2-1-R1	Nombre de ménages bénéficiaires appuyés	NOMBRE	10.000	10.000	10.000

75- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
045	Administration et Coordination
045-1	AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT
045-1-1	RENFORCER L'EFFICACITÉ DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
045-1-1-1	<b>PARTENARIATS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS RENFORCÉS EN RÉPONSE À L'AGENDA DE 00 AVEC LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, LA DÉCLARATION DE BERLIN DE L'UNESCO ET AUX ENGAGEMENTS MONDIAUX POUR LA JEUNESSE</b>
045-1-1-1-01	<i>APPUYER LA CONCLUSION DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA JEUNESSE CONFORMÉMENT À L'AGENDA 00 DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE ET DES RECOMMANDATIONS DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE OU ODD</i>
045-1-1-2	<b>SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL</b>
045-1-1-2-01	<i>METTRE EN PLACE ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI</i>
045-1-1-3	<b>SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS</b>
045-1-1-3-01	<i>MISE EN ŒUVRE DES RÉFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 0</i>
045-1-1-4	<b>SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ</b>
045-1-1-4-01	<i>ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION DE MOYENS ET DE RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>
045-1-2	<b>RENFORCER LA COMPÉTENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX</b>
045-1-2-1	<b>CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)</b>
045-1-2-1-01	<i>FORMER DES CADRES NATIONAUX EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
045-1-2-2	<b>CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF</b>
045-1-2-2-01	<i>FORMER DES CADRES SPORTIFS EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF</i>
045-1-2-3	<b>TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)</b>
045-1-2-3-01	<i>FORMER DES TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (FORMATIONS DÉCENTRALISÉES)</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>75</b>	<b>MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>
<b>750</b>	<b>JEUNESSE</b>
<b>045</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>045-2</b>	<b>RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>
<b>045-2-1</b>	<b>AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>
<b>045-2-1-1</b>	<b>Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré</b>
045-2-1-1-01	<i>Améliorer la gestion du patrimoine du Ministère</i>
045-2-1-1-02	<i>Améliorer la gestion de la commande publique (acquisitions) du Ministère</i>
045-2-1-1-03	<i>Améliorer la gestion des ressources humaines du Ministère</i>
<b>045-2-1-2</b>	<b>Services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés</b>
045-2-1-2-01	<i>T01-MISE EN ŒUVRE DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
<b>045-2-1-3</b>	<b>Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel</b>
045-2-1-3-01	<i>Mettre en place et développer un système d'audit interne et de suivi-évaluation</i>
<b>045-2-2</b>	<b>DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS</b>
<b>045-2-2-1</b>	<b>Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales</b>
045-2-2-1-01	<i>Conclure des conventions de partenariat nationales, régionales et locales</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
750	JEUNESSE
312	Jeunesse et Loisirs
312-1	<b>PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>
312-1-1	<b>ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>
312-1-1-1	<b>ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX</b>
312-1-1-1-01	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX</i>
312-1-1-1-02	<i>REFORME DU SYSTEME DE COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES A LA PROMOTION DE LA JEUNESSE AU NIVEAU DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</i>
312-1-1-1-03	<i>SPORT ET LOISIR COMME SUPPORT D'EDUCATION DES JEUNES A LA DEMOCRATIE, A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (0)</i>
312-1-1-2	<b>CENTRES DE JEUNES DONT LA CAPACITÉ RENFORCÉ DANS LA PROMOTION DES SERVICES ÉDUCATIFS D'INSERTION SOCIALE DES JEUNES DÉFAVORISÉS (VULNÉRABLES), DES JEUNES PONTETIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>
312-1-1-2-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE RE-INSERTION SOCIALE DES JEUNES VULNÉRABLES (POTENTIELLEMENT À RISQUE CONTRE LA PAIX ET LA SECURITÉ)</i>
312-1-2	<b>ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES</b>
312-1-2-1	<b>CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES</b>
312-1-2-1-01	<i>RENFORCER LA CAPACITÉ DE CENTRES DE JEUNES EN MATIÈRE DE PROMOTION D'ENTREPREUNARIAT</i>
312-1-2-2	<b>JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS</b>
312-1-2-2-01	<i>APPUYER LA PROMOTION D'AUTO-EMPLOIS DES JEUNES ET DES EMPLOIS VERTS</i>
312-1-2-2-02	<i>PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>
312-1-3	<b>REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES</b>
312-1-3-1	<b>ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)</b>
312-1-3-1-01	<i>CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-1-3-1-02	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES DANS LA LUTTE CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)</i>
312-1-3-2	<b>ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION</b>
312-1-3-2-01	<i>SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION</i>
312-1-3-2-02	<i>APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-1-3-2-03	<i>ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
312-1-3-3	<b>ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL</b>
312-1-3-3-01	<i>METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA)</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>75</b>	<b>MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>
<b>750</b>	<b>JEUNESSE</b>
<b>312</b>	<b>Jeunesse et Loisirs</b>
<b>312-2</b>	<b>PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE</b>
<b>312-2-1</b>	<b>DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVÉS ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTÉ, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>
<b>312-2-1-1</b>	<b>Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'émergence</b>
312-2-1-1-01	<i>Organiser des concours des meilleures initiatives des jeunes au service de l'Émergence pour trois domaines prioritaires de l'Émergence : lutte contre la corruption, paix et sécurité, environnement</i>
312-2-1-1-02	<i>Organiser des concours des meilleures initiatives locales et communautaires de jeunes en matière de loisirs</i>
312-2-1-1-03	<i>T03-APPUI AU PROGRAMME DE PROTECTION DE LA JEUNESSE (0)</i>
312-2-1-1-04	<i>T02-CONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DES CENTRES DES JEUNES (0)</i>
312-2-1-1-05	<i>T04-ADOLESCENTS ET JEUNES (0)</i>
<b>312-2-2</b>	<b>ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES</b>
<b>312-2-2-1</b>	<b>Concours de meilleurs Projets d'entrepreneuriat des jeunes organisés</b>
312-2-2-1-01	<i>EX-068 PROGRAMME DE PROMOTION EN ENTREPREUNARIAT DES JEUNES (0)</i>
<b>312-2-2-2</b>	<b>Jeunes en entrepreneuriat des centres formés et encadrés</b>
312-2-2-2-01	<i>Former des centres de jeunes en entrepreneuriat</i>
312-2-2-2-02	<i>Accompagner des centres de jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme "entrepreneuriat local et emplois-jeunes"</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
780	SPORTS
301	Sports
301-1	<b>PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES</b>
301-1-1	<b>AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)</b>
301-1-1-1	<b>ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)</b>
	301-1-1-1-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>
	301-1-1-1-02 <i>RENFORCER L'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR ENFANTS AUPRÈS DES ESPACES COMMUNAUTAIRES D'EDUCATION MOTRICE INCLUSIVE (ECEMI)</i>
301-1-1-2	<b>FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)</b>
	301-1-1-2-01 <i>RENFORCER LE SPORT D'ENTRETIEN DES FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT</i>
301-1-1-3	<b>VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT</b>
	301-1-1-3-01 <i>DÉVELOPPER LE SPORT POUR TOUS AU SERVICE DE LA TRANSFORMATION DES VILLAGES</i>
	301-1-1-3-02 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD</i>
301-1-2	<b>ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERS CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL</b>
301-1-2-1	<b>CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE</b>
	301-1-2-1-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE</i>
301-1-2-2	<b>ECOLE, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ECOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE</b>
	301-1-2-2-01 <i>CRÉER ET DÉVELOPPER DES ECOLES DE SPORT ET DE LA VIE (ESV)</i>
301-1-2-3	<b>ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU</b>
	301-1-2-3-01 <i>PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVÉ SPORTIVE A MAD (0)</i>
	301-1-2-3-02 <i>APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</i>
301-1-2-4	<b>JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU</b>
	301-1-2-4-01 <i>APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)</i>
	301-1-2-4-02 <i>APPUYER LA PARTICIPATION DES DES JEUNES ÉLITES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
	301-1-2-4-03 <i>APPUYER LE SYSTÈME NATIONAL DU SPORT</i>
301-1-3	<b>GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE</b>
301-1-3-1	<b>ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU</b>
	301-1-3-1-01 <i>METTRE EN ŒUVRE LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU</i>
301-1-3-2	<b>ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)</b>
	301-1-3-2-01 <i>APPUYER L'ORGANISATION DES GRANDS JEUX DE LA GRANDE ILE ET LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES MALGACHES AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES</i>
301-1-3-3	<b>FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ</b>
	301-1-3-3-01 <i>APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU (0)</i>
	301-1-3-3-02 <i>APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU</i>
	301-1-3-3-03 <i>EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS</i>
301-1-3-4	<b>FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES DE CAPACITÉ DE PLANIFICATION, DE GESTION ET DE SUIVI-ÉVALUATION D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT QUADRIENNAL À 07 COMPOSANTES (GOUVERNANCE, PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE, ENCADREMENT ET FORMATION, NUTRITION/MÉDECINE DU SPORT</b>
	301-1-3-4-01 <i>APPUYER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
780	SPORTS
301	Sports
301-2	<b>ASSURER L'EMERGENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-SANTE</b>
301-2-1	<b>PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024</b>
301-2-1-1	<b>Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité</b>
301-2-1-1-01	<i>EX-070 APPUI AU PROGRAMME SPORTS ETUDE (00)</i>
301-2-1-1-02	<i>T05-APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE HAUT NIVEAU</i>
301-2-1-1-03	<i>T06-PROJET DE MISE EN PLACE DES ECOLES DE SPORT DANS LE CADRE DE LA PREPARATION DE RELEVE SPORTIVE A MADAGASCAR (0)</i>
301-2-1-1-04	<i>Accroître la capacité de Madagascar à organiser et à accueillir des grandes compétitions d'envergure nationale et internationale</i>
301-2-1-1-05	<i>Améliorer le programme du Sport-Etude à deux niveaux (régional, local)</i>
301-2-1-1-06	<i>Organiser des championnats des jeunes aux fins de détection et de préparation de la relève sportive à trois niveaux (national, régional, local)</i>
301-2-1-1-07	<i>EQUIPEMENT MATERIELS PALAIS DES SPORTS</i>
301-2-1-1-08	<i>Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des jeunes sportifs malgaches aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION JEUNES)</i>
301-2-1-1-09	<i>Mettre en œuvre un programme pluriannuel de préparation continue et de participation des équipes nationales Senior de Madagascar aux compétitions sportives internationales (STATUT DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU, SECTION SENIOR)</i>
301-2-2	<b>PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO</b>
301-2-2-1	<b>Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)</b>
301-2-2-1-01	<i>Revaloriser et capitaliser les Jeux et les Sports traditionnels et les sports affinitaires au service de l'EPQ et du Sport-santé</i>
301-2-2-1-02	<i>Améliorer la formation et le perfectionnement professionnel continu aux enseignants en EPS</i>
301-2-2-1-03	<i>Promouvoir les bonnes pratiques en EPQ avec la mise en place d'un laboratoire nationale EPQ</i>



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
750	JEUNESSE						
045	Administration et Coordination						
<b>045-1</b>	<b>AMELIORER LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR JEUNESSE ET SPORT</b>						
<b>045-1-1</b>	<b>RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>						
<b>045-1-1-2</b>	<b>SERVICE D'AUDIT INTERNE ET DE SUIVI-ÉVALUATION INSTALLÉ ET FONCTIONNEL</b>						
045-1-1-2-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	2	2	2	2	
<b>045-1-1-3</b>	<b>SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DOTÉS EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS ADÉQUATS</b>						
045-1-1-3-R1	Nombre des Bâtiments et équipements adéquats	NOMBRE	7	7	8	8	
<b>045-1-1-4</b>	<b>SYSTÈME DE GESTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES DU MINISTÈRE AMÉLIORÉ</b>						
045-1-1-4-R1	Taux d'efficacité des moyens et des ressources du Ministère	%	100	100	100	100	
<b>045-1-2</b>	<b>RENFORCER LA COMPETENCE NATIONALE DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS A TOUS LES NIVEAUX</b>						
<b>045-1-2-1</b>	<b>CADRES EN ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)</b>						
045-1-2-1-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	80	80	80	80	
<b>045-1-2-2</b>	<b>CADRES SPORTIFS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC) EN PARTENARIAT AVEC LE MOUVEMENT SPORTIF</b>						
045-1-2-2-R1	Nombre de manuel de formation élaboré avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu (PPC)	NOMBRE	70	70	70	70	
<b>045-1-2-3</b>	<b>TECHNICIENS LOCAUX/COMMUNAUTAIRES DANS LES DOMAINES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS FORMÉS AVEC DES DISPOSITIFS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU AU NIVEAU RÉGIONAL ET LOCAL (FORMATION DÉCENTRALISÉE)</b>						
045-1-2-3-R1	Nombre de techniciens locaux/communautaires dans les domaines de la jeunesse et des sports sont formés avec des dispositifs de perfectionnement professionnel continu au niveau régional et local (formation décentralisée)	NOMBRE	300	300	300	300	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
045	Administration et Coordination					
<b>045-2</b>	<b>RENFORCER L'EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>					
<b>045-2-1</b>	<b>AMELIORER LA QUALITE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>					
<b>045-2-1-1</b>	<b>Suivi-évaluation des moyens et des ressources du Ministère amélioré</b>					
045-2-1-1-R1	Nombre des Services centraux et déconcentrés du Ministère où la gestion des moyens et des ressources est améliorée	%	1	1	1	1
<b>045-2-1-2</b>	<b>Services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés</b>					
045-2-1-2-R1	Nombre de services centraux et déconcentrés du Ministère construits, réhabilités et équipés	NOMBRE	30	30	40	50
<b>045-2-1-3</b>	<b>Mettre en place un Service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel</b>					
045-2-1-3-R1	Nombre de service d'audit interne et de suivi-évaluation installé et fonctionnel	NOMBRE	2	2	1	1
<b>045-2-2</b>	<b>DEVELOPPER LES PARTENARIATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX POUR LE SECTEUR JEUNESSE ET SPORTS</b>					
<b>045-2-2-1</b>	<b>Négocier et conclure de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales</b>					
045-2-2-1-R1	Nombre de conventions de partenariat internationales, nationales et régionales pour le secteur Jeunesse et Sports conclues	NOMBRE	25	25	40	50

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS					
750	JEUNESSE					
312	Jeunesse et Loisirs					
312-1	<b>PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DE LA JEUNESSE MALGACHE EN DIAPASON AVEC LES OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>					
312-1-1	<b>ACCROITRE LE TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>					
312-1-1-1	<b>ACCROISSEMENT DE LA PROPORTION DES JEUNES ENGAGÉS ET RESPONSABILISÉS AU SERVICE DU CIVISME, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA PAIX</b>					
312-1-1-1-R1	Nombre des jeunes engagés et responsabilisés au service du civisme, de la citoyenneté et de la paix	NOMBRE	100000	100000	120000	120000
312-1-2	<b>ASSURER LA PROMOTION DES EMPLOIS-JEUNES</b>					
312-1-2-1	<b>CENTRES DE JEUNES CAPABLES D'ASSUMER EFFICACEMENT LEUR MISSION D'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES JEUNES</b>					
312-1-2-1-R1	Nombre de centres de jeunes capables d'assumer efficacement leur mission d'insertion socio-économique des jeunes	NOMBRE	22	22	22	22
312-1-2-2	<b>JEUNES ENTREPRENEURS FORMÉS</b>					
312-1-2-2-R1	Nombre des jeunes entrepreneurs	NOMBRE	900	900	900	900
312-1-3	<b>REDUIRE LES RISQUES ET LES FLEAUX PORTANT ATTEINTE A LA PLEINE JOUISSANCE DES DROITS ET AU BIEN-ETRE SOCIAL DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES</b>					
312-1-3-1	<b>ADOLESCENTS ET DES JEUNES PROTÉGÉS CONTRE LES FLÉAUX DE TOUTES SORTES (TABAGISME, TRAITE DE PERSONNES, VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, DROGUE, PROSTITUTION INFANTO-JUVÉNILE...)</b>					
312-1-3-1-R2	Nombre des adolescents et des jeunes protégés contre les fléaux de toutes sortes (tabagisme, traite de personnes, violences basées sur le genre, drogue, prostitution infanto-juvénile...)	NOMBRE	100000	100000	120000	120000
312-1-3-2	<b>ADOLESCENTS ET DES JEUNES ÉDUQUÉS ET ACCOMPAGNÉS EN MATIÈRE DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION</b>					
312-1-3-2-R1	Nombre des adolescents et des jeunes éduqués et accompagnés en matière de la santé de reproduction	NOMBRE	100000	100000	120000	120000
312-1-3-3	<b>ENVIRONNEMENT JURIDICO-POLITIQUE ET CULTUREL FAVORABLE À LA PROMOTION DE LA SANTÉ DE REPRODUCTION DES ADOLESCENTS (SRA) INSTITUÉ ET FONCTIONNEL</b>					
312-1-3-3-R1	Nombre d'environnement juridico-politique et culturel favorable à la promotion de la santé de reproduction des adolescents (SRA) institué et fonctionnel	NOMBRE	1	1	1	1

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
750	JEUNESSE						
312	Jeunesse et Loisirs						
<b>312-2</b>	<b>PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION DES JEUNES ET EXPLOITER PLEINEMENT LE DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE</b>						
<b>312-2-1</b>	<b>DEVELOPPER DE CENTRES DE JEUNES PUBLICS, PRIVES ET COMMUNAUTAIRES POUR LA SANTE, LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>						
<b>312-2-1-1</b>	<b>Centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'urgence</b>						
	312-2-1-1-R1	Nombre de centres de jeunes dotés d'un plan de développement quadriennal axé vers l'urgence	NOMBRE	265	265	735	1285
<b>312-2-2</b>	<b>ASSURER LA PROMOTION DE L'ENTREPREUNARIAT ET DES EMPLOIS-JEUNES VIA CENTRES DE JEUNES</b>						
<b>312-2-2-1</b>	<b>Concours de meilleurs Projets d'entrepreneuriat des jeunes organisés</b>						
	312-2-2-1-R1	Événements promouvant les emplois-jeunes de type "salon des emplois" organisés	NOMBRE	6	6	6	6
	312-2-2-1-R2	Sites de reforestation économique pour emplois-jeunes installés (agroforesterie, unité de transformation, circuits de commercialisation)	NOMBRE	22	22	44	66
	312-2-2-1-R3	Meilleurs projets d'entrepreneuriat urbain et rural appuyés	NOMBRE	88	88	88	88
<b>312-2-2-2</b>	<b>Jeunes en entrepreneuriat des centres formés et encadrés</b>						
	312-2-2-2-R1	Nombre de centres de jeunes en entrepreneuriat formés et accompagnés	NOMBRE	10	10	200	250

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>75</b>	<b>MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</b>					
<b>780</b>	<b>SPORTS</b>					
<b>301</b>	<b>Sports</b>					
<b>301-1</b>	<b>PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT ET DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES</b>					
<b>301-1-1</b>	<b>AMELIORER LA SANTE ET LE BIEN-ETRE SOCIAL DES ENFANTS ET DES PERSONNES ADULTES GRACE AUX BIENFAITS DES ACTIVITES PHYSIQUES ET MOTRICES (CHARTRE INTERNATIONALE REVISEE DE L'EDUCATION PHYSIQUE, DE L'ACTIVITE PHYSIQUE ET DU SPORT, UNESCO, 2015)</b>					
<b>301-1-1-1</b>	<b>ENFANTS AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ÉDUCATION MOTRICE DE QUALITÉ (EN MILLIERS)</b>					
301-1-1-1-R1	Nombre d'enfants ayant accès à des services d'éducation motrice de qualité (en milliers)	NOMBRE	120000	120000	150000	150000
<b>301-1-1-2</b>	<b>FONCTIONNAIRES ET DES AGENTS DE L'ETAT AYANT ACCÈS AUX SERVICES DU SPORT D'ENTRETIEN DE QUALITÉ (EN MILLIERS D'INDIVIDUS)</b>					
301-1-1-2-R1	Nombre des fonctionnaires et des agents de l'Etat ayant accès aux services du sport d'entretien de qualité (en milliers d'individus)	NOMBRE	66000	66000	99000	99000
<b>301-1-1-3</b>	<b>VILLAGES TRANSFORMÉS EN « ZONES DE PAIX ET DE PROSPÉRITÉ » GRÂCE AU POTENTIEL MOBILISATEUR ET FÉDÉRATEUR DU SPORT</b>					
301-1-1-3-R1	Nombre des villages transformés en « zones de paix et de prospérité » grâce au potentiel mobilisateur et fédérateur du sport (Sport pour tous)	NOMBRE	44	44	66	66
<b>301-1-2</b>	<b>ASSURER L'EMERGENCE DES VIVIERES CONSIDERABLES ET INTARISSABLES DES JEUNES TALENTS SPORTIFS A L'ECHELON REGIONAL ET LOCAL</b>					
<b>301-1-2-1</b>	<b>CAPACITÉ DES FÉDÉRATIONS EN CHARGE DU SPORT SCOLAIRE ET DU SPORT UNIVERSITAIRE RENFORCÉE DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DE LA RELÈVE SPORTIVE</b>					
301-1-2-1-R1	Nombre des fédérations en charge du sport scolaire et du sport universitaire renforcée dans le cadre de la préparation de la relève sportive	NOMBRE	100	100	120	120
<b>301-1-2-2</b>	<b>ÉCOLES, DES COMMUNAUTÉS, DES ÉGLISES DOTÉES D'UNE ÉCOLE DE SPORT ET DE LA VIE (ESV) AUTONOME ET PERFORMANTE</b>					
301-1-2-2-R1	Nombre des écoles, des communautés, des églises dotées d'une Ecole de Sport et de la Vie (ESV) autonome et performante	NOMBRE	100	100	120	120
<b>301-1-2-3</b>	<b>ENFANTS ET DES JEUNES MALGACHES AYANT ACCÈS À DES SERVICES D'ENCADREMENT SPORTIF CONTINU</b>					
301-1-2-3-R2	Nombre des enfants et des jeunes malgaches ayant accès à des services d'encadrement sportif continu	NOMBRE	20000	20000	35000	35000
<b>301-1-2-4</b>	<b>JEUNES TALENTS SPORTIFS MALGACHES ENCADRÉS ET ACCOMPAGNÉS VERS LE HAUT NIVEAU</b>					
301-1-2-4-R1	Nombre des jeunes talents sportifs malgaches encadrés et accompagnés vers le haut niveau	NOMBRE	1000	1000	1200	1200
<b>301-1-3</b>	<b>GARANTIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET COORDONNE DU SPORT DE HAUT NIVEAU POUR FAIRE EN SORTE QUE MADAGASCAR DEVIENNE UNE GRANDE NATION SPORTIVE EMERGENTE EN AFRIQUE</b>					
<b>301-1-3-1</b>	<b>ATHLÈTES ACCOMPAGNÉS ET TRAITÉS AVEC LE STATUT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU</b>					
301-1-3-1-R1	Nombre d'athlètes accompagnés et traités avec le statut des athlètes de haut niveau	NOMBRE	40	40	40	40
<b>301-1-3-2</b>	<b>ATHLÈTES MALGACHES PERFORMANT AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES (RATIO ENTRE NOMBRE DES ATHLÈTES PARTICIPANTS ET LES PALMARÈS OBTENUS)</b>					
301-1-3-2-R1	Le taux de performance des athlètes malgaches aux compétitions internationales (ratio entre nombre des athlètes participants et les palmarès obtenus)	%	10	10	30	30
<b>301-1-3-3</b>	<b>FÉDÉRATIONS SPORTIVES DOTÉES D'INFRASTRUCTURES AUX NORMES ET D'ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ</b>					
301-1-3-3-R1	Nombre des fédérations sportives dotées d'infrastructures aux normes et d'équipements de qualité	NOMBRE	3	3	4	4

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

75	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS						
780	SPORTS						
301	Sports						
301-2	<b>ASSURER L'EMERGENCE DU SPORT DE HAUT NIVEAU, DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE QUALITE ET DU SPORT-SANTE</b>						
301-2-1	<b>PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT SOUTENU ET DURABLE DU SPORT DE HAUT NIVEAU : SPORT EMERGENCE 2024</b>						
301-2-1-1	<b>Jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité</b>						
	301-2-1-1-R1	Nombre de jeunes athlètes ayant accès à un encadrement sportif et à un enseignement de qualité	NOMBRE	180	180	180	180
301-2-2	<b>PROMOUVOIR L'EMERGENCE DES CITOYENS EN BONNE SANTE, ACTIFS ET COMPETENTS SUIVANT LES RECOMMANDATIONS DE L'UNESCO</b>						
301-2-2-1	<b>Collectivités, communautés, et écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)</b>						
	301-2-2-1-R1	Nombre des collectivités, des communautés, des écoles SAINES ET ACTIVES (Education Physique de Qualité, Sport-santé)	NOMBRE	22	22	88	132

37- MINISTERE DE LA COMMUNICATION  
ET DE LA CULTURE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370	COMMUNICATION
030	Administration et Coordination
030-1	<b>PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION</b>
030-1-1	<b>COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI</b>
030-1-1-1	<b>LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE</b>
030-1-1-1-01	ASSURER LA TRANSPARENCE ET LA FLUIDITÉ DES INFORMATIONS DE GESTION SUR LES FINANCES PUBLIQUES EN LIGNE (SIIGFP, SIIGMP, AUGURE...)
030-1-1-1-02	APPUYER ET FORMER L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU SYSTÈME D'INFORMATION SUIVANT L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE
030-1-1-1-03	AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SERVICE RÉSEAU
030-1-2	<b>ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.</b>
030-1-2-1	<b>UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>
030-1-2-1-01	CONTRÔLER ET SUIVRE L'EXÉCUTION DES BUDGETS ET PROGRAMMES
030-1-2-1-02	CENTRALISER ET CONSOLIDER LES DONNÉES RELATIVES AUX MOUVEMENTS DES DÉPENSES AUPRÈS DES RDP ET CDP
030-1-2-1-03	FAIRE LE COACHING, LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DE CHAQUE DIRECTION CENTRALE ET RÉGIONALE
030-1-2-1-04	LANCER LES PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES PUBLICS
030-1-3	<b>GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE</b>
030-1-3-1	<b>AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS</b>
030-1-3-1-01	RECRUTER DES AGENTS CADRES DU MINISTÈRE
030-1-3-1-02	RENFORCER LES CAPACITÉS DU PERSONNEL DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL
030-1-4	<b>GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE</b>
030-1-4-1	<b>LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;</b>
030-1-4-1-01	RÉGULARISER LA SITUATION JURIDIQUE DES IMMOBILIERS
030-1-4-1-02	RECENSER LES BÂTIMENTS DU MINISTÈRE AU NIVEAU CENTRAL ET RÉGIONAL CONSTRUITS ET RÉHABILITÉS



37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	
370	COMMUNICATION	
212	Média	
212-1	<b>CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.</b>	
212-1-1	<b>ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT</b>	
212-1-1-1	<b>DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉS EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.</b>	
212-1-1-1-01	RENFORCER LA CULTURE DE CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DU PATRIOTISME DE FAÇON À RECONQUÉRIR L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES FORCES VIVES DE LA NATION AUX AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNAUTAIRES	
212-1-1-1-02	ALIGNER LA STRATÉGIE NATIONALE DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LE MCRI	
212-1-1-1-03	COLLECTER LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET LES OUTILS EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	
212-1-1-1-04	COORDONNER LES ACTIONS DE COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN UTILISANT L'APPROCHE DE COMMUNICATION POUR UN IMPACT COMPORTEMENTAL DITE COMBI (COMMUNICATION FOR BEHAVIORAL IMPACT)	
212-1-1-1-05	CRÉER UNE COMPILATION DE TEXTES POUR ALIMENTER LE RÉSEAU DE CONSEIL LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-1-1-06	CRÉER ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME D'ARCHIVAGES AUPRÈS DU MCRI	
212-1-1-1-07	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES	
212-1-1-1-08	INTÉGRER LE SYSTÈME DE VOLONTARIAT DANS LES ACTIONS DE LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	
212-1-2	<b>AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)</b>	
212-1-2-1	<b>DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)</b>	
212-1-2-1-01	COLLECTER ET TRAITER LES INFORMATIONS D'UNE MANIÈRE INSTITUTIONNELLE ET RÉFÉRENTIELLE	
212-1-2-1-02	RÉVISION DU STATUT RÉGISSANT LES MISSIONS ET LES ATTRIBUTIONS DE L'ANTA	
212-1-2-2	<b>DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS</b>	
212-1-2-2-01	IDENTIFIER LE RÉSEAU DES ANTENNES DE L'ANIMATION RURALE ET AUTRES STRUCTURES	
212-1-2-2-02	ORGANISATION DE CONCOURS NATIONAL POUR LE RECRUTEMENT	
212-1-2-2-03	CRÉER UN RÉSEAU DE « COMITÉ LOCAL DE COMMUNICATION INTERINSTITUTIONNEL »	
212-1-2-3	<b>EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION</b>	
212-1-2-3-01	APPRENDRE LE SENS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION AUX JEUNES ESPRITS	
212-1-2-3-02	ORGANISER DES SEANCES MOBILES	
212-1-2-3-03	SENSIBILISER LES UTILISATEURS DES RESEAUX SOCIAUX ET PHONING RADIOPHONIQUE	
212-1-2-4	<b>LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)</b>	
212-1-2-4-01	CONCEVOIR DES SUPPORTS COMPRÉHENSIBLES ET ACCESSIBLES RÉPONDANT AU « POURQUOI » ET AU « COMMENT FAIRE » DES DÉCISIONS PRISES	
212-1-2-4-02	CRÉER DES OPPORTUNITÉS D'ÉCHANGES ET DE DIALOGUE INTERINSTITUTIONNEL	
212-1-2-4-03	ORGANISER DES CYCLES DE FORMATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-2-4-04	PROPOSER DES GRILLES DE PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA COMMUNICATION	
212-1-2-5	<b>LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT</b>	
212-1-2-5-01	ELABORER ET METTRE EN PLACE LE CADRE POLITICO-JURIDIQUE DE LA TNT À MADAGASCAR	
212-1-2-5-02	ELABORER UN DOCUMENT DE PROJET	
212-1-2-5-03	METTRE EN PLACE INFRASTRUCTURES LOGISTIQUES (HALLS D'INFORMATION NUMÉRIQUES)	
212-1-2-5-04	METTRE À JOUR TOUTES LES ÉTUDES TECHNIQUES DÉJÀ EFFECTUÉES	
212-1-2-5-05	MISE À DISPOSITION DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS HOMOLOGUÉS À LA NTIC POUR LES MÉDIAS	
212-1-2-5-06	PREMIÈRES PHASES DE L'OPÉRATION DES POSTES RADIOS MANIVELLES LANCÉES	
212-1-2-6	<b>QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS</b>	
212-1-2-6-01	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA RNM ET TVM DEUX ÉMISSIONS DE 07MN/SEMAINE	
212-1-2-6-02	PRODUIRE ET DIFFUSER À LA TVM UNE ÉMISSION DE 26MN/MOIS AVEC REDIFFUSION (CIVISME, ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ...)	
212-1-3	<b>LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT</b>	
212-1-3-1	<b>PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE DANS LES CONTENUS MÉDIATIQUES</b>	
212-1-3-1-01	ACCORDER LA COUVERTURE NATIONALE AUX MÉDIAS PRIVÉS PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES	
212-1-3-1-02	FAVORISER L'ACCÈS DE TOUS AUX MÉDIAS PUBLICS	
212-1-3-2	<b>REMETTRE À NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIÈRE DE DROIT ET DE PRATIQUE DÉMOCRATIQUE</b>	

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE		
370	COMMUNICATION		
212	Média		
		212-1-3-2-01	FORMER LES AGENTS DE L'ETAT ET CAPITALISER LES EXPERIENCES DES AGENTS PLUS AGES
		212-1-3-2-02	RECYCLER PERIODIQUEMENT LES JOURNALISTES
		212-1-3-2-03	REDEPLOYER UNE PARTIE DU PERSONNEL DES MEDIAS PUBLICS ET RESPONSABILISER LES JEUNES AGENTS
212-1-4	<b>RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL</b>		
	212-1-4-1	<b>RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL</b>	
		212-1-4-1-01	ELABORER DES GUIDES DE CONDUITE PROMOUVANT LA TRANSPARENCE ET L'ESPRIT DEMOCRATIQUE
		212-1-4-1-02	REEQUILIBRER LA REPRESENTATIVITE DES SECTEURS PUBLIC/PRIVE AU SEIN DEL'ANRCM
	212-1-4-2	<b>REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION</b>	
		212-1-4-2-01	ABROGER LES DISPOSITIONS QUI RESTREIGNENT LA LIBERTE DE LA PRESSE
		212-1-4-2-02	ELABORER UNE CHARTE POUR UNE PRESSE RESPONSABLE ET EMERGENTE
		212-1-4-2-03	REVISER LES TEXTES REGISSANT LES RESEAUX SOCIAUX
212-1-5	<b>RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS</b>		
	212-1-5-1	<b>LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF</b>	
		212-1-5-1-01	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)
		212-1-5-1-02	METTRE EN PLACE UN MÉCANISME ÉQUITABLE DE CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DE LA LÉGALITÉ DES STATIONS RADIOS ET TÉLÉVISIONS EN COLLABORATION AVEC LES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES
		212-1-5-1-03	RÉGULER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN COMMUNICATION
	212-1-5-2	<b>LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS</b>	
		212-1-5-2-01	DOTER DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS À L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM
		212-1-5-2-02	ELABORER ET FAIRE ADOPTER LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL RÉGISSANT L'ANRCM À LA PLACE DE LA CSCA
		212-1-5-2-03	METTRE EN PLACE ET RENDRE OPÉRATIONNEL UN DISPOSITIF DE MONITORING DES MEDIAS (JOURNAUX, STATIONS AUDIOVISUELLES, PRESSE ON-LINE, RÉSEAUX SOCIAUX)
		212-1-5-2-04	METTRE EN PLACE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE L'ANRCM
		212-1-5-2-05	PROCÉDER À LA NOMINATION DES MEMBRES DE L'ANRCM
		212-1-5-2-06	PRÉPARER LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANRCM
	212-1-5-3	<b>LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)</b>	
		212-1-5-3-01	ELABORER ET PRÉPARER LES PROJETS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES D'APPLICATION DU CODE DE LA COMMUNICATION
		212-1-5-3-02	PRÉSENTER LES PROJETS DE TEXTES POUR ADOPTION/VALIDATION
		212-1-5-3-03	VULGARISER LES TEXTES EN VIGUEUR RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE
370	COMMUNICATION
213	Développement des infrastructures Radio et Télévision
213-1	<b>DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES</b>
213-1-1	<b>CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES</b>
213-1-1-1	<b>DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC</b>
213-1-1-1-01	CONSTRUIRE DES SITES TECHNIQUES DE L'AUDIO-VISUEL
213-1-1-1-02	AMÉLIORER LA QUALITÉ TECHNIQUE DE LA COUVERTURE NATIONALE DE LA RADIODIFFUSION SONORE ET TÉLÉVISUELLE
213-1-1-1-03	DÉVELOPPEMENT DES STATIONS COMPLEXES AUDIO-VISUELLES DANS LES FARITANY
213-1-2	<b>PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.</b>
213-1-2-1	<b>DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT</b>
213-1-2-1-01	NUMÉRISER LES STUDIOS CENTRAUX (TVM ET RNM) À BASSE FRÉQUENCE : STUDIOS, SALLES TECHNIQUE, CENTRE NODALE DE RÉCEPTION ET TRANSMISSION DES SIGNAUX
213-1-2-1-02	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELLES ET LES LOCAUX DE L'ORTM DANS TOUT MADAGASCAR
213-1-2-1-03	RÉHABILITER LES STUDIOS DE L'ORTM AINSI QUE LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET INFORMATIQUES
213-1-2-1-04	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-2-1-05	DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE LA COMMUNICATION
213-1-2-2	<b>L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE</b>
213-1-2-2-01	ACQUÉRIR DES NOUVEAUX MATÉRIELS TECHNIQUES DE RADIO ET TÉLÉVISION NATIONALES
213-1-2-2-02	RÉNOVER ET MODERNISER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES POUR SUPPORTER DE FAÇON ADÉQUATE ET AVEC UNE BONNE QUALITÉ LES SERVICES AUDIOVISUELS
213-1-2-2-03	AMÉLIORER ET REMPLACER PROGRESSIVEMENT DE TOUS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION ET TECHNOLOGIQUES ANALOGIQUES PAR DES SYSTÈMES NUMÉRIQUES
213-1-2-2-04	RÉALISER LES ÉTUDES TECHNIQUES PRÉALABLES SUR L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE DIFFUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET PRIVÉ À MADAGASCAR
213-1-2-2-05	PROGRAMME DE MIGRATION VERS LA DIFFUSION NUMÉRIQUE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE	
862	CULTURE ET ARTISANAT	
831	Culture	
831-1	<b>LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE</b>	
831-1-1	<b>LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT</b>	
831-1-1-1	<b>LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ</b>	
	-	-
831-1-1-2	<b>LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES</b>	
	-	-
831-1-2	<b>LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE</b>	
831-1-2-1	<b>LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE</b>	
	-	-
831-1-2-2	<b>LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS</b>	
	-	-
831-1-2-3	<b>LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT</b>	
	-	-

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>37</b>	<b>MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE</b>
<b>862</b>	<b>CULTURE ET ARTISANAT</b>
<b>831</b>	<b>Culture</b>
<b>831-2</b>	<b>RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE</b>
<b>831-2-1</b>	<b>VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY</b>
<b>831-2-1-1</b>	<b>PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE</b>
831-2-1-1-01	RENFORCER LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL MALAGASY
831-2-1-1-02	APPUYER LES RECHERCHES DE L'ORIGINE DES MALAGASY ET ENTAMER LA PROMOTION ET SENSIBILISATION DE MASSE SUR LA VERITABLE HISTOIRE DES MALAGASY ET SON ORIGINE
831-2-1-1-03	LE PROGRAMME D'APPUI AUX LIEUX CULTURELS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE MALAGASY EST REALISE
831-2-1-1-04	REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO
831-2-1-1-05	REHABILITATION DE 4 SITES A SAINTE MARIE (EGLISE CATHOLIQUE, ILOT MADAME, ILE AUX FORBANS, TOMBEAUX DE PIRATE)
<b>831-2-2</b>	<b>CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE</b>
<b>831-2-2-1</b>	<b>STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE</b>
831-2-2-1-01	CREER UN CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL AUSTRONESIEN EN COLLABORATION AVEC LES PAYS MEMBRES
831-2-2-1-02	CREER UNE ACADEMIE NATIONALE DES ARTS ET DE LA CULTURE

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>37</b>	<b>MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE</b>
<b>862</b>	<b>CULTURE ET ARTISANAT</b>
<b>831</b>	<b>Culture</b>
<b>831-3</b>	<b>PROMOTION DE LA CULTURE</b>
<b>831-3-1</b>	<b>CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE</b>
<b>831-3-1-1</b>	<b>STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE</b>
831-3-1-1-01	CONSTRUIRE DES CENTRES CULTURELS DANS LES CHEFS LIEU DE PROVINCES
831-3-1-1-02	ATTIRER LES TOURISTES PAR LE BIAIS DE CREATION D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR
<b>831-3-2</b>	<b>REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES</b>
<b>831-3-2-1</b>	<b>UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE</b>
831-3-2-1-01	ORGANISER DANS LES QUARTIERS UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE
831-3-2-1-02	ETABLIR UN DOCUMENT-PROGRAMME D'APPUI A LA CREATION ARTISTIQUE A MADAGASCAR

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
370	COMMUNICATION						
030	Administration et Coordination						
030-1	<b>PROCÉDER À LA COORDINATION ET À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE À TOUS LES NIVEAUX DE L'ORGANISATION</b>						
030-1-1	<b>COORDONNER ET APPUYER LES ACTIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE LA NTIC DU MCRI</b>						
030-1-1-1	<b>LES ACTIONS PROGRAMMÉES DU MINISTÈRE APPROPRIÉES AUX MOYENS ALLOUÉS (RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES) ET MISES EN SYNERGIE</b>						
	030-1-1-1-R1	NOMBRE DES ACTIONS PRIORITAIRES DU MINISTÈRE	NOMBRE	46	46	39	41
030-1-2	<b>ASSURER L'UTILISATION RATIONNELLE ET RENTABLE DES RESSOURCES ALLOUÉES EN FAISANT DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-EVALUATION.</b>						
030-1-2-1	<b>UTILISATION OPTIMALE ET EFFICACE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>						
	030-1-2-1-R1	TAUX D'EXÉCUTION BUDGETAIRE	POURCENTAGE	77	77	88	79
030-1-3	<b>GÉRER ET DÉPLOYER D'UNE MANIÈRE EFFICIENTE LES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE</b>						
030-1-3-1	<b>AGENTS RECRUTÉS EN EFA ET ECD RÉGULARISÉS</b>						
	030-1-3-1-R1	NOMBRE DE RAPPORTS D'ACTIVITÉS DISPONIBLES	NOMBRE	15	15	20	20
	030-1-3-1-R2	TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	POURCENTAGE	100	100	84	69
030-1-4	<b>GÉRER EFFICACEMENT LES PATRIMOINES DU MINISTÈRE</b>						
030-1-4-1	<b>LA LISTE ET LA SITUATION DE PATRIMOINE DU MINISTÈRE RÉPERTORIÉES AU NIVEAU CENTRAL, RÉGIONAL ET LA PROCÉDURE DE MIS À JOUR ENTAMÉE;</b>						
	030-1-4-1-R1	NOMBRE DE TERRAIN, IMMEUBLES, INFRASTRUCTURES RECENSES	NOMBRE	30	30	40	40

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>37</b>	<b>MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE</b>						
<b>370</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
<b>212</b>	<b>Média</b>						
<b>212-1</b>	<b>CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DES MÉDIAS ET LA LIBRE CIRCULATION DES INFORMATIONS AUPRÈS DE LA POPULATION.</b>						
<b>212-1-1</b>	<b>ELABORER UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT</b>						
<b>212-1-1-1</b>	<b>DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SONT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.</b>						
	212-1-1-1-R1	NOMBRE DE DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION ET DE RÉGULATION DE MÉDIAS OPÉRATIONNELS	NOMBRE	30	30	60	20
<b>212-1-2</b>	<b>AMÉLIORER L'ACCÈS DES CITOYENS À L'INFORMATION ET AUX PROGRAMMES DE QUALITÉ (METTRE LES TECHNOLOGIES.../CNV)</b>						
<b>212-1-2-1</b>	<b>DES CENTRES D'INFORMATIONS DE RÉFÉRENCE REDYNAMISÉS (ANTA...)</b>						
	212-1-2-1-R1	NOMBRE DE DOCUMENTS DE PROJETS ÉLABORÉS	NOMBRE	5	5	10	11
<b>212-1-2-2</b>	<b>DES CENTRES ET DES CORPS D'ANIMATION RURALE REDYNAMISÉS</b>						
	212-1-2-2-R1	NOMBRE DES ÉMISSIONS TVM DIFFUSÉES	NOMBRE	150	150	200	200
<b>212-1-2-3</b>	<b>EDUCATION RELATIVE AU BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION</b>						
	212-1-2-3-R1	DEGRE DES SATISFACTIONS	%	20	20	30	40
<b>212-1-2-4</b>	<b>LES ACTEURS DE MÉDIA CAPABLE D'EXERCER LE MÉTIER DANS LA RÈGLE DE L'ART (ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE)</b>						
	212-1-2-4-R1	TAUX D'INFORMATIONS ACCESSIBLES AU CITOYENS	POURCENTAGE	50	50	75	75
<b>212-1-2-5</b>	<b>LES CITOYENS SONT ÉDUQUÉS AU CIVISME, À LA CITOYENNETÉ, À LA PAIX SOCIALE ET AU DÉVELOPPEMENT</b>						
	212-1-2-5-R1	NOMBRE DES INFORMATIONS, DE BASE DE DONNÉES, DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET DES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT COLLECTÉES, CAPITALISÉS, VULGARISÉS ET DIFFUSÉES	NOMBRE	10	10	28	27
<b>212-1-2-6</b>	<b>QUALITÉ DE PROGRAMME ET DE PRODUCTION RÉPONDANT AUX ATTENTES DES AUDITEURS ET DES TÉLÉSPECTATEURS</b>						
	212-1-2-6-R1	NOMBRE DE SUPPORTS DE COMMUNICATION REpondant AU "POURQUOI" ET AU "COMMENT FAIRE" CONÇUS	NOMBRE	60	60	60	65
<b>212-1-3</b>	<b>LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT</b>						
<b>212-1-3-1</b>	<b>PROMOTION DU PLURALISME DES OPINIONS ET DE LA DIVERSITE CULTURELLE DANS LES CONTENUS MEDIATIQUES</b>						
	212-1-3-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	45	45	55	60
<b>212-1-3-2</b>	<b>REMETTRE A NIVEAU LES RESPONSABLES DE PUBLICATION ET LES FORCES DE L'ORDRE EN MATIERE DE DROIT ET DE PRATIQUE DEMOCRATIQUE</b>						
	212-1-3-2-R1	NOMBRE DES FORMATIONS DISPENSES	NOMBRE	5	5	7	7
<b>212-1-4</b>	<b>RECADRAGE DU CODE DE LA COMMUNICATION MEDIATISEE ET DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL</b>						
<b>212-1-4-1</b>	<b>RECADRAGE DE LA STRUCTURE DE REGULATION DE L'AUDIOVISUEL</b>						
	212-1-4-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	50	50	65	75
<b>212-1-4-2</b>	<b>REVISION DU CODE DE LA COMMUNICATION</b>						
	212-1-4-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	75	75	80	90



## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>212-1-5 RÉGULER LES MÉDIAS PROFESSIONNELS</b>					
<b>212-1-5-1 LE CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE RÉGISSANT LES MÉDIAS EST MIS EN APPLICATION À TRAVERS UN PROCESSUS INCLUSIF</b>					
212-1-5-1-R1 NOMBRE DES AGENTS DONT LA SITUATION ADMINISTRATIVE EST RÉGULARISÉE	NOMBRE	90	90	90	90
<b>212-1-5-2 LES DISPOSITIFS D'AUTORÉGULATION (ORDRE DE JOURNALISTES) ET DE RÉGULATION (ANRCM, OBSERVATOIRE DE LA PRESSE...) DES MÉDIAS SONT RÉFORMÉS ET OPÉRATIONNELS</b>					
212-1-5-2-R1 TAUX D'IMPLANTATION	POURCENTAGE	75	75	80	90
<b>212-1-5-3 LES TEXTES RÉGISSANT LES MÉTIERS DANS LE SECTEUR COMMUNICATION SONT DISPONIBLES ET RESPECTÉS PAR TOUS LES ACTEURS (PATRONS DE PRESSE, JOURNALISTES, MAISONS DE PRODUCTION, AGENCES DE PUBLICITÉS, ETC.)</b>					
212-1-5-3-R1 TAUX DE PERSONNES TOUCHÉES PAR LES MEDIAS	POURCENTAGE	65	65	70	75

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022		
<b>37</b>	<b>MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE</b>						
<b>370</b>	<b>COMMUNICATION</b>						
<b>213</b>	<b>Développement des infrastructures Radio et Télévision</b>						
<b>213-1</b>	<b><u>DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AUDIO-VISUELLES</u></b>						
<b>213-1-1</b>	<b>CONSTRUIRE DE NOUVEAUX SITES TECHNIQUES</b>						
<b>213-1-1-1</b>	<b>DES STATIONS MODERNES APPROPRIÉES À LA NTIC</b>						
	213-1-1-1-R1	NOMBRE DES NOUVEAUX SITES TECHNIQUES CONSTRUITS	<i>NOMBRE</i>	20	20	30	25
<b>213-1-2</b>	<b>PROCÉDER AU LANCEMENT DE PROCÉDURE DE LA NUMÉRISATION DES STUDIOS.</b>						
<b>213-1-2-1</b>	<b>DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES DE COMMUNICATION DÉVELOPPÉES ET DES MATÉRIELS AUDIO-VISUELS REDÉPLOYÉS RATIONNELLEMENT</b>						
	213-1-2-1-R1	NOMBRE DES INFRASTRUCTURES TECHNIQUES, MATÉRIELS ET DES LOCAUX DE L'ORTM RÉHABILITÉS	<i>NOMBRE</i>	120	120	130	150
<b>213-1-2-2</b>	<b>L'AUDIOVISUEL PUBLIC (TVM/RNM) EST PRÉPARÉ À LA MIGRATION NUMÉRIQUE</b>						
	213-1-2-2-R1	TAUX D'AVANCEMENT DU BASCULEMENT VERS LA NUMÉRIQUE	<i>POURCENTAGE</i>	25	25	30	35

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE						
862	CULTURE ET ARTISANAT						
831	Culture						
831-1	<b>LE SECTEUR DE LA CULTURE JOUE PLEINEMENT SON RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT ET EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE</b>						
831-1-1	<b>LA CULTURE JOUE PLEINEMENT LE RÔLE DE CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT</b>						
831-1-1-1	<b>LE PATRIMOINE CULTUREL - MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL - EST CONSERVÉ ET VALORISÉ</b>						
831-1-1-1-R1	Nombre de biens culturels classés en patrimoine national	NOMBRE	493	493	543	543	
831-1-1-1-R2	Nombre de biens culturels classés en patrimoine mondial	NOMBRE	4	4	6	6	
831-1-1-1-R3	Nombre de personnes prenant part aux actions de conservation, de valorisation et de capitalisation de biens culturels	NOMBRE	800000	800000	1600000	1600000	
831-1-1-2	<b>LES ACTIONS CULTURELLES SONT PLUS ÉTENDUES ET PLUS VISIBLES</b>						
831-1-1-2-R1	Nombre et variétés d'actions culturelles répertoriées	NOMBRE	150	150	250	250	
831-1-1-2-R2	Nombre de secteurs intégrant la culture dans leurs stratégies	NOMBRE	10	10	15	15	
831-1-2	<b>LE SECTEUR DE LA CULTURE EST ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE</b>						
831-1-2-1	<b>LE SECTEUR DE LA CULTURE EST DAVANTAGE PLUS STRUCTURÉ ET L'INDUSTRIE CULTURELLE SE DÉVELOPPE</b>						
831-1-2-1-R1	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	Ar	7000000	7000000	10000000	10000000	
831-1-2-1-R2	Valeur ajoutée moyenne des entreprises culturelles	ARIARY	7000000	7000000	10000000	10000000	
831-1-2-2	<b>LES BIENS CULTURELS (ŒUVRES ARTISTIQUES, BIENS CULTURELS PATRIMONIAUX, ...) ET LES DROITS Y AFFÉRENTS SONT PROTÉGÉS</b>						
831-1-2-2-R1	Nombre de plaintes concernant l'utilisation abusives et le trafic de biens culturels enregistrées	NOMBRE	100	100	50	50	
831-1-2-3	<b>LES MÉTIERS DE LA CULTURE SE PROFESSIONNALISENT</b>						
831-1-2-3-R1	Nombre d'entreprises culturelles actives	NOMBRE	250	250	500	500	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>37</b>	<b>MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE</b>					
<b>862</b>	<b>CULTURE ET ARTISANAT</b>					
<b>831</b>	<b>Culture</b>					
<b>831-2</b>	<b>RENFORCER L'IDENTITE NATIONALE</b>					
<b>831-2-1</b>	<b>VALORISATION DU PATRIMOINE, DES TRADITIONS ET DE LA CULTURE MALAGASY</b>					
<b>831-2-1-1</b>	<b>PATRIMOINE, TRADITIONS ET CULTURE MALAGASY VALORISE</b>					
831-2-1-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT	%	15	15	35	60
831-2-1-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DES 4 SITES A SAINTE MARIE	%	25	25	50	75
831-2-1-1-R3	TAUX D'AVANCEMENT REHABILITATION DU ROVAN'ANTANANARIVO	%	40	40	60	100
<b>831-2-2</b>	<b>CREATION DE STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE</b>					
<b>831-2-2-1</b>	<b>STRUCTURES DE RENFORCEMENT DE L'IDENTITE NATIONALE MISE EN PLACE</b>					
831-2-2-1-R1	TAUX D'AVANCEMENT CENTRE INTERNATIONAL CULTUREL	%	25	25	50	75
831-2-2-1-R2	TAUX D'AVANCEMENT ANAC	%	25	25	50	75

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

37	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE							
862	CULTURE ET ARTISANAT							
831	Culture							
831-3	PROMOTION DE LA CULTURE							
831-3-1	CREATION DE STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE							
831-3-1-1	STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CULTURE CREE							
	831-3-1-1-R1	NOMBRE DES CENTRES CULTURELS CONSTRUITS	NOMBRE		5	5	6	6
	831-3-1-1-R2	NOMBRE D'EVENEMENTS METTANT EN EXERGUE LA PARTICULARITE CULTURELLE DE MADAGASCAR	NOMBRE		10	10	12	13
831-3-2	REDYNAMISATION DES ACTIVITES CULTURELLES							
831-3-2-1	UNE JOURNEE CITOYENNE DE NETTOYAGE MENSUELLE							
	831-3-2-1-R1	NOMBRE DES ACTIVITES CULTURELS	NOMBRE		30	30	30	30

13- SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU  
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
CHARGE DE LA GENDARMERIE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>13</b>	<b>SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE</b>
<b>130</b>	<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>
<b>009</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>009-1</b>	<b>PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE</b>
<b>009-1-1</b>	<b>ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION</b>
<b>009-1-1-1</b>	<b>STRATEGIES ET DIRÉCTIVES PÉRIODIQUES DE L'ÉCHELON STRATÉGIQUE ÉLABORÉES</b>
	<i>009-1-1-1-01 TENIR DES SCÉANCES DE RÉUNION</i>
	<i>009-1-1-1-02 EFFECTUER DES SUIVIS ET ÉVALUATIONS PÉRIODIQUES DES ACTIVITES</i>
	<i>009-1-1-1-03 CONCEVOIR ET SORTIR DE DIFFÉRENTS TEXTES (INSTRUCTION,NDS, NDO, TO,...) POUR UNE MEILLEUR EMPLOI ET EFFICACITÉ DE SERVICE</i>
	<i>009-1-1-1-04 test</i>
<b>009-1-1-2</b>	<b>SYSTÈME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉ (MODERNISÉ)</b>
	<i>009-1-1-2-01 AUGMENTER LE NOMBRE DU PERSONNEL PARTICIPANT AUX STAGES OU MISSIONS À L'EXTERIEUR</i>
	<i>009-1-1-2-02 AMÉLIORER LA GESTION DES ECD ET APPELÉS</i>
	<i>009-1-1-2-03 ASSURER LA VISIBILITÉ DE LA GENDARMERIE</i>
	<i>009-1-1-2-04 CONCEVOIR DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DEVELOPPER LES APPLICATIONS</i>
	<i>009-1-1-2-05 OPTIMISER LES MUTATIONS PÉRIODIQUES EXIGÉES PAR LE TEXTE</i>
	<i>009-1-1-2-06 ASSURER L'EFFICACITÉ DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES</i>
<b>009-1-2</b>	<b>REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION</b>
<b>009-1-2-1</b>	<b>STRUCTURE OPÉRATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ÉLARGIE</b>
	<i>009-1-2-1-01 METTRE EN PLACE DES DIFFÉRENTES STRUCTURES DECONCENTRÉS</i>
	<i>009-1-2-1-02 TRAITER LES DOLÉANCES EN MATIÈRE DE CORRUPTION</i>
<b>009-1-2-2</b>	<b>TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE</b>
	<i>009-1-2-2-01 MENER DES ACTIONS PRÉVENTIVES CONTRE LA CORRUPTION EN INTERNE</i>
	<i>009-1-2-2-02 EN EXTERNE : EDUQUER, SENSIBILISER LA POPULATION EN MATIÈRE DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</i>
	<i>009-1-2-2-03 MULTIPLIER LES CONTRÔLES DES OFFICIERS SUR TERRAIN</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>13</b>	<b>SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE</b>
<b>130</b>	<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>
<b>009</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>009-2</b>	<b>PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE</b>
<b>009-2-1</b>	<b>ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION</b>
<b>009-2-1-1</b>	<b>COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES</b>
009-2-1-1-01	T01- DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE ET INTEGRATION NUMERIQUE DANS LA GENDARMERIE NATIONALE
009-2-1-1-02	T02- Digitalisation et intégration du numérique dans la gendarmerie
009-2-1-1-03	RENFORCER LA COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE SECURITE
009-2-1-1-04	EFFECTUER DES SUIVIS ET EVALUATIONS PERIODIQUES DES ACTIVITES
009-2-1-1-05	CONCEVOIR UN PLAN STRATEGIQUE ET DES DIRECTIVES OPERATIONNELLES
<b>009-2-1-2</b>	<b>MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT</b>
009-2-1-2-01	ASSURER L'EFFICACITE DE LA GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES
009-2-1-2-02	DECONGESTIONNER LES ETATS-MAJORS AU PROFIT DES UNITES OPERATIONNELLES
009-2-1-2-03	AMELIORATION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DES ACTIONS DE LUTTE CONTRE L'INSECURITE
009-2-1-2-04	RENFORCEMENT DE LA SURVEILLANCE NAUTIQUE ET COTIERE
009-2-1-2-05	RENFORCEMENT DES MATERIELS STRATEGIQUES ET SPECIFIQUES DE LA GN.
<b>009-2-2</b>	<b>LUTTER CONTRE LA CORRUPTION</b>
<b>009-2-2-1</b>	<b>PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES</b>
009-2-2-1-01	TRAITER LES PLAINTES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME
009-2-2-1-02	DONNER SUITE AUX DOLEANCES CONTRE LES PERSONNEL DE L'ARME
<b>009-2-2-2</b>	<b>PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE</b>
009-2-2-2-01	MENER DES SEANCES DE SENSIBILISATION EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A L'INTERNE
009-2-2-2-02	EFFECTUER LA COORDINATION ET LE CONTROLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN
009-2-2-2-03	METTRE EN PLACE LES STANDARDS DE SERVICE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE



## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

**13** **SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE**

**130** **GENDARMERIE NATIONALE**

**108** **Intervention spéciale et/ou mixte**

**108-1** **RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS**

**108-1-1** **RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE**

**108-1-1-1** **SECURITE AMELIOREE**

*108-1-1-1-01 MENER DES OPERATIONS DE SECURISATION*

*108-1-1-1-02 DEPLOYER DES ELEMENTS DE L'UNITE SPECIALE ANTI-DAHALO*

*108-1-1-1-03 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DE LA FORCE D'INTERVENTION DE LA GN*

*108-1-1-1-04 RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET MATERIELS DU COMMANDEMENT DES FORMATIONS SPECIALISEES DE LA GN*

**108-1-2** **MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN**

**108-1-2-1** **ORDRE PUBLIC MAITRISE**

*108-1-2-1-01 DEPLOYER DES ELEMENTS POUR LE M.O*

*108-1-2-1-02 PREPOSITIONNER DES ELEMENTS POUR MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC*

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>13</b>	<b>SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE</b>
<b>130</b>	<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>
<b>108</b>	<b>Intervention spéciale et/ou mixte</b>
<b>108-2</b>	<b>RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT</b>
<b>108-2-1</b>	<b>MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN</b>
<b>108-2-1-1</b>	<b>FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS</b>
	<i>108-2-1-1-01 DEPLOYER LES ÉLÉMENTS POUR LE MO</i>
	<i>108-2-1-1-02 REDYNAMISER LE RENSEIGNEMENT DES UNITÉS ( RECHERCHE, RÉMONTÉE, ANALYSE, EXPLOITATION) POUR ANTICIPER LES TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC</i>
<b>108-2-2</b>	<b>RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE</b>
<b>108-2-2-1</b>	<b>SÉCURITÉ RETROUVÉE</b>
	<i>108-2-2-1-01 DÉPLOYER DES ÉLÉMENTS DE L'UNITÉ SPÉCIALE ANTI-DAHALO (USAD)</i>
	<i>108-2-2-1-02 MENER DES OPÉRATION DE SÉCURISATION (NATIONALE, INTERRÉGIONALE ET RÉGIONALE)</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>13</b>	<b>SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE</b>
<b>130</b>	<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>
<b>121</b>	<b>SECURITE ET ORDRE PUBLICS</b>
<b>121-1</b>	<b>FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE</b>
<b>121-1-1</b>	<b>MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUFES ET DES ACTES DE BANDITISME</b>
<b>121-1-1-1</b>	<b>CAS DE VOLS DE BOEUFES REDUITS</b>
121-1-1-1-01	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDES
121-1-1-1-02	MENER DES OPERATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE REGIONALE
121-1-1-1-03	METTRE EN OEUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES
121-1-1-1-04	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BOEUFES
121-1-1-1-05	FORMER DES QUARTIERS MOBILES, KALONY DANS CADRE DE L'AUTO-DEFENSE VILLAGEOISE
<b>121-1-1-2</b>	<b>CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS</b>
121-1-1-2-01	RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERIEURE
121-1-1-2-02	ASSURER LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES A FEU
121-1-1-2-03	INTERVENIR CONTRE LES ACTES DE BANDITISME
121-1-1-2-04	EFFECTUER UN CONTROLE DES ARMES DETENUES OU MISES A DISPOSITION
121-1-1-2-05	LUTTER CONTRE LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES
<b>121-1-2</b>	<b>SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES</b>
<b>121-1-2-1</b>	<b>ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES</b>
121-1-2-1-01	ASSURER LES INTERVENTIONS PONCTUELLES SUR LES AXES ROUTIERS
121-1-2-1-02	ASSURER LA SURVEILLANCE DES AXES ROUTIERS
<b>121-1-3</b>	<b>DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING</b>
<b>121-1-3-1</b>	<b>CAS DE KIDNAPPING REDUITS</b>
121-1-3-1-01	LUTTER CONTRE LE PHENOMENE DE KIDNAPPING
121-1-3-1-02	METTRE EN PLACE UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LES AFFAIRES DE KIDNAPPING

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
121	SECURITE ET ORDRE PUBLICS		
121-2	INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS		
121-2-1	LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES		
121-2-1-3	RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTEGEES		
	121-2-1-3-01	MENER DES PATROUILLES DE SURVEILLANCE COTIERE	
	121-2-1-3-02	ASSURER LA SYNERGIE DES ACTIONS GN/PN AU NIVEAU DU CONTRÔLE EFFECTUÉ AU SEIN DES FRONTIÈRES	
121-2-2	RENDRE EFFÉCTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITÉ		
121-2-2-1	SURVEILLANCE PRÉVENTIVE ASSURÉE		
	121-2-2-1-01	INTENSIFIER DE LA RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS	
	121-2-2-1-02	EFFECTUER UN CONTRÔLE DES ARMES DÉTENUES OU MIS À DISPOSITION	
	121-2-2-1-03	FORMER DES QUARTIERS MOBILES FORMÉS, KALONY, DANS CADRE DE L'AUTO-DÉFENSE VILLAGEOISE	
	121-2-2-1-04	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION DES ARMES À FEU	
	121-2-2-1-05	ASSURER LA DIRECTION ET LE CONTRÔLE DES ACTIONS SUR LE TERRAIN	
	121-2-2-1-06	METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS STATIQUES ET MOBILES	
	121-2-2-1-07	MAINTENIR À NIVEAU LA COMPÉTENCE TECHNIQUE DU PERSONNEL OPÉRATIONNEL	
	121-2-2-1-08	ASSURER SURVEILLANCE LES AXES ROUTIERS	
121-2-2-2	SURVEILLANCE RÉPRESSIVE EFFICACE		
	121-2-2-2-01	RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LES ROUTES NATIONALES	
	121-2-2-2-02	LUTTER CONTRE LES ACTES DE BANDITISME	
	121-2-2-2-03	ASSURER LE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION ET DE LA COMMERCIALISATION DES BOVIDÉS	
	121-2-2-2-04	LUTTER CONTRE LES VIOLATIONS DE SÉPULTURE	
	121-2-2-2-05	MENER DES OPÉRATIONS PONCTUELLES D'INITIATIVE RÉGIONALE	
	121-2-2-2-06	LUTTER CONTRE LES RAPTS	
	121-2-2-2-07	MENER DES POURSUITES CONTRE LES VOLS DE BŒUFS	
	121-2-2-2-08	LUTTER CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS	
	121-2-2-2-09	ASSURER LE TRAITEMENT DES PLAINTES ET PIÈCES JUDICIAIRES	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE		
130	GENDARMERIE NATIONALE		
124	Normalisation des équipements et infrastructures		
124-1	<b>AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS</b>		
124-1-1	<b>NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL</b>		
124-1-1-1	<b>CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE</b>		
	124-1-1-1-01	CONSTRUIRE DE NOUVELLE INFRASTRUCTURE	
	124-1-1-1-02	ACQUÉRIR DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, MATÉRIELS ET MATÉRIELS DE TRANSPORT	
	124-1-1-1-03	RÉHABILITER LES INFRASTRUCTURES EXISTANTES	
124-1-2	<b>ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES</b>		
124-1-2-1	<b>DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ</b>		
	124-1-2-1-01	ACQUÉRIR DES MATÉRIELS STRATÉGIQUES	

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>13</b>	<b>SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE</b>
<b>130</b>	<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>
<b>125</b>	<b>Formation</b>
<b>125-1</b>	<b>AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN</b>
<b>125-1-1</b>	<b>AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION</b>
<b>125-1-1-1</b>	<b>CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT SATISFAISANTES A LA SORTIE</b>
<i>125-1-1-1-01</i>	<i>ASSURER LA FORMATION DES ELEVES GENDARMES</i>
<i>125-1-1-1-02</i>	<i>RENFORCER LA CAPACITE DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS</i>
<b>125-1-2</b>	<b>AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN</b>
<b>125-1-2-1</b>	<b>FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE</b>
<i>125-1-2-1-01</i>	<i>REALISER DES STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-1-02</i>	<i>PLANIFIER DES STAGES DE FORMATION</i>
<b>125-1-2-2</b>	<b>CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE</b>
<i>125-1-2-2-01</i>	<i>ORGANISER DES CONCOURS POUR L'ADMISSION AUX DIFFERENTS STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-2-02</i>	<i>ATTRIBUER DES LETTRES DE FELICITATION POUR LES MERITANTS DES STAGES DE FORMATION</i>
<i>125-1-2-2-03</i>	<i>RENFORCEMENT DES CAPACITES MATERIELLES ET HUMAINES DES ECOLES DE FORMATION DE LA G.N.</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE	
130	GENDARMERIE NATIONALE	
125	Formation	
125-2	<b>AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE</b>	
125-2-1	<b>AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL</b>	
125-2-1-1	<b>PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUELLEMENT</b>	
	125-2-1-1-01	PLANIFIER LES SÉANCES D'INSTRUCTIONS ET DE FORMATION À EFFECTUER
	125-2-1-1-02	ASSURER LE CONTRÔLE ET SUIVI DES SÉANCES D'INSTRUCTIONS PLANIFIÉES
125-2-1-2	<b>STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE</b>	
	125-2-1-2-01	ASSURER LA FORMATION DES CADRES ET DES SPÉCIALISTES
	125-2-1-2-02	PLANIFIER LES DIFFÉRENTS STAGES ET FORMATION
	125-2-1-2-03	CONTRÔLER L'EFFECTIVITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION AU SEIN DE LA GENDARMERIE
	125-2-1-2-04	ASSURER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES DE STAGES PRÉVUS
125-2-2	<b>AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION</b>	
125-2-2-1	<b>ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE</b>	
	125-2-2-1-01	ASSURER LA FORMATION DES ÉLÈVES GENDARMES
	125-2-2-1-02	RENFORCER LA CAPACITÉ DES CADRES ET DES INSTRUCTEURS

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
009	Administration et Coordination						
009-1	<b>PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE NATIONALE</b>						
009-1-1	<b>ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION</b>						
009-1-1-1	<b>STRATEGIES ET DIRECTIVES PERIODIQUES DE L'ECHELON STRATEGIQUE ELABOREES</b>						
	009-1-1-1-R1	Nombre Stratégies et Directives élaborées	Unité	2	2	2	2
	009-1-1-1-R2	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	NOMBRE	45	45	36	27
009-1-1-2	<b>SYSTEME DE GESTION DES RESSOURCES DE LA GENDARMERIE AMELIORE (MODERNISE)</b>						
	009-1-1-2-R1	Nombre des systèmes d'informations opérationnels (bases des données et applications en hausse)	Unité	7	7	10	11
009-1-2	<b>REGAGNER LA CONFIANCE DE LA POPULATION</b>						
009-1-2-1	<b>STRUCTURE OPERATIONNELLE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SEIN DE LA GENDARMERIE ELARGIE</b>						
	009-1-2-1-R1	Nombre de textes de création et de mise en place des différentes structures	Unité	2	2	1	1
009-1-2-2	<b>TRAITEMENT DES PLAINTRE CONTRE LE PERSONNEL EN HAUSSE</b>						
	009-1-2-2-R1	Taux de traitement des plaintes contre personnels	%	75	75	85	100



## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>13</b>	<b>SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE</b>					
<b>130</b>	<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>					
<b>009</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>009-2</b>	<b>PROMOUVOIR/INSTAURER UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE AU SEIN DE LA GENDARMERIE</b>					
<b>009-2-1</b>	<b>ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION</b>					
<b>009-2-1-1</b>	<b>COORDINATION DES ACTIONS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELLES EFFICACES</b>					
009-2-1-1-R1	Nombre de plan stratégique et directives opérationnelles conçus	NOMBRE	45	45	36	36
009-2-1-1-R2	Nombre des activités mixtes réalisées	NOMBRE	50	50	52	52
009-2-1-1-R3	Nombre de rapport ou compte rendu de suivi et d'évaluation effectués	NOMBRE	4	4	4	4
<b>009-2-1-2</b>	<b>MOYENS UTILISES RATIONNELLEMENT</b>					
009-2-1-2-R1	Ratio effectif de la GN au niveau central	%	7	7	6	6
009-2-1-2-R2	Taux d'absorption du budget	%	95	95	95	95
<b>009-2-2</b>	<b>LUTTER CONTRE LA CORRUPTION</b>					
<b>009-2-2-1</b>	<b>PLAINTES ET DOLEANCES CONTRE LE PERSONNEL DE L'ARME TRAITEES</b>					
009-2-2-1-R1	Taux de traitement des doléances traitées	%	85	85	90	90
009-2-2-1-R2	Taux de traitement des plaintes contre le personnel de l'Arme	%	65	65	70	70
<b>009-2-2-2</b>	<b>PHENOMENE DE CORRUPTION ENDIGUEE</b>					
009-2-2-2-R1	Nombre de contrôles des officiers effectués	NOMBRE	1485	1485	1540	1540
009-2-2-2-R2	Nombre de séances de sensibilisation en matière LCC effectuée	NOMBRE	1023	1023	1023	1023
009-2-2-2-R3	Taux d'application du standard de service	%	80	80	85	85

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
108	Intervention spéciale et/ou mixte					
108-1	RETABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE ET LA SECURITE PUBLICS					
108-1-1	RENFORCER LA CAPACITE OPERATIONNELLE DES UNITES DANS LES ZONES D'INSECURITE					
108-1-1-1	SECURITE AMELIOREE					
108-1-1-1-R1	Nombre d'opérations de sécurisation effectuée	NOMBRE	15	15	18	18
108-1-1-1-R2	Nombre d'interventions de l'USAD	NOMBRE	36	36	40	40
108-1-2	MAITRISER L'ORDRE PUBLIC EN MILIEU RURAL ET URBAIN					
108-1-2-1	ORDRE PUBLIC MAITRISE					
108-1-2-1-R1	Nombre de pré-positionnements effectués	NOMBRE	552	552	552	552
108-1-2-1-R2	Nombre d'interventions dans le cadre du M.O	NOMBRE	276	276	276	276

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

13		SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130		GENDARMERIE NATIONALE					
108		Intervention spéciale et/ou mixte					
108-2		RÉTABLIR ET MAINTENIR L'ORDRE PUBLIC ET LA SÉCURITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT					
108-2-1		MAITRISÉS L'ORDRE PUBLIC EN MILIEUX RURAL ET URBAIN					
108-2-1-1		FOYERS DE TROUBLE À L'ORDRE PUBLIC MAITRISÉS					
	108-2-1-1-R1	Pourcentage des interventions réussies	%	70	70	80	100
108-2-2		RENFORCER LE DISPOSITIF OPÉRATIONNEL DES UNITÉS DANS LES ZONES D'INSÉCURITÉ ACCRUE					
108-2-2-1		SÉCURITÉ RETROUVÉE					
	108-2-2-1-R1	Pourcentage des opérations réussies	%	75	75	80	100

## LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>13</b>	<b>SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE</b>					
<b>130</b>	<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>					
<b>121</b>	<b>SECURITE ET ORDRE PUBLICS</b>					
<b>121-1</b>	<b>FAIRE SENTIR UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION SECURITAIRE</b>					
<b>121-1-1</b>	<b>MAITRISER LE PHENOMENE DE VOLS DE BOEUF ET DES ACTES DE BANDITISME</b>					
<b>121-1-1-1</b>	<b>CAS DE VOLS DE BOEUF REDUITS</b>					
121-1-1-1-R1	Nombre des opérations ponctuelles effectuées	NOMBRE	72	72	84	84
121-1-1-1-R2	Nombre des boeufs de commerce contrôlés	NOMBRE	4000	4000	4500	4500
121-1-1-1-R3	Nombre des patrouilles de surveillance effectuée	NOMBRE	14000	14000	18000	18000
121-1-1-1-R4	Taux de recuperation des boeufs volés	%	06	06	10	10
121-1-1-1-R5	Nombre des quartiers mobiles formés	NOMBRE	32000	32000	40000	40000
<b>121-1-1-2</b>	<b>CAS D'ACTES DE BANDITISME REDUITS</b>					
121-1-1-2-R1	Nombre d'armes contrôlées	NOMBRE	900	900	1000	1000
121-1-1-2-R2	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	180	180	200	200
121-1-1-2-R3	Nombre de contrôles armement effectués	NOMBRE	625	625	650	650
121-1-1-2-R4	Nombre auteurs AB arrêtés	NOMBRE	600	600	600	600
<b>121-1-2</b>	<b>SECURISER LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES BIENS ET SERVICES SUR LES ROUTES</b>					
<b>121-1-2-1</b>	<b>ATTAQUES SUR LES AXES RN REDUITES</b>					
121-1-2-1-R1	Nombre de surveillances des axes routiers effectuées	NOMBRE	10220	10220	10220	10220
121-1-2-1-R2	Nombre d'interventions ponctuelles sur les axes routiers	NOMBRE	2400	2400	2400	2400
<b>121-1-3</b>	<b>DEMENTELER LES RESEAUX DE KIDNAPPING</b>					
<b>121-1-3-1</b>	<b>CAS DE KIDNAPPING REDUITS</b>					
121-1-3-1-R1	Nombre de personnes fichées dans la base de données	NOMBRE	405	405	675	675
121-1-3-1-R2	Nombre d'auteurs de kidnapping arrêtés	NOMBRE	225	225	270	270

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>13</b>	<b>SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE</b>					
<b>130</b>	<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>					
<b>121</b>	<b>SECURITE ET ORDRE PUBLICS</b>					
<b>121-2</b>	<b>INSTAURER UN CLIMAT DE SECURITE PERENNE FAVORABLE AUX DEVELOPPEMENTS</b>					
<b>121-2-1</b>	<b>LUTTER CONTRE LE TERRORISME ET LES CRIMINALITES TRANSNATIONALES ORGANISEES</b>					
<b>121-2-1-3</b>	<b>RESSOURCES NATURELLES NATIONALES PROTEGEES</b>					
121-2-1-3-R1	Nombre de trafiquants arrêtés	NOMBRE	60	60	70	80
<b>121-2-2</b>	<b>RENDRE EFFECTIVE ET PERMANENTE LA POLICE DE PROXIMITE</b>					
<b>121-2-2-1</b>	<b>SURVEILLANCE PREVENTIVE ASSUREE</b>					
121-2-2-1-R1	Taux de couverture spatiale	%	25	25	30	30
<b>121-2-2-2</b>	<b>SURVEILLANCE REPRESSIVE EFFICACE</b>					
121-2-2-2-R1	Nombre d'individus arrêtés	NOMBRE	50000	50000	60000	60000

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE						
130	GENDARMERIE NATIONALE						
124	Normalisation des équipements et infrastructures						
124-1	AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL FACE AUX EXIGENCES DE SES MISSIONS						
124-1-1	NORMALISER ET RENDRE SUFFISANTS LES INFRASTRUCTURES ET MOYENS MATÉRIELS MIS À LA DISPOSITION DU PERSONNEL						
124-1-1-1	CAPACITÉ D'ACCUEIL, ÉQUIPEMENTS ET MOBILITÉ DES ÉLÉMENTS DE LA GENDARMERIE AMÉLIORÉE						
	124-1-1-1-R1	TAUX D'INFRASTRUCTURE ET D'ÉQUIPEMENT AMÉLIORÉS	%	50	50	75	100
124-1-2	ÉQUIPER LE PERSONNEL DE MOYENS MATÉRIELS STRATÉGIQUES ET SPÉCIFIQUES						
124-1-2-1	DIMINUTION DES PERTES EN VIE HUMAINE ET BLESSURES EN SERVICE COMMANDÉ						
	124-1-2-1-R1	NOMBRE DE GENDARMES TUÉS OU BLESSÉS EN OPÉRATION	NOMBRE	5	5	3	0

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE							
130	GENDARMERIE NATIONALE							
125	Formation							
<b>125-1</b>	<b>AMELIORER LA COUVERTURE ET LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL DE LA GN</b>							
<b>125-1-1</b>	<b>AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE/POPULATION</b>							
<b>125-1-1-1</b>	<b>CAPACITE OPERATIONNELLE DES ELEVES GENDARMES RECRUTES ACTUELLEMENT SATISFAISANTES A LA SORTIE</b>							
125-1-1-1-R1	Taux de réalisation du programme de formation	%	90	90	90	90	90	90
125-1-1-1-R2	NOMBRE DE CADRES ET DES INSTRUCTEURS RECYCLES	NOMBRE	150	150	200	200	200	200
<b>125-1-2</b>	<b>AMELIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL AU SEIN DE LA GN</b>							
<b>125-1-2-1</b>	<b>FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL ASSUREE</b>							
125-1-2-1-R1	Taux de réalisation des activités des stages de formation	%	90	90	90	90	90	90
125-1-2-1-R2	Nombre de stages de formations planifiés	NOMBRE	24	24	24	24	24	24
<b>125-1-2-2</b>	<b>CULTURE DU MERITOCRATIE PROMUE</b>							
125-1-2-2-R1	Nombre de concours organisés	NOMBRE	40	40	40	40	40	40
125-1-2-2-R2	Nombre de lettres de félicitation allouées à l'occasion des stages de formation	NOMBRE	72	72	72	72	72	72

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

13	SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CHARGE DE LA GENDARMERIE					
130	GENDARMERIE NATIONALE					
125	Formation					
<b>125-2</b>	<b>AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE</b>					
<b>125-2-1</b>	<b>AMÉLIORER LE PROFESSIONNALISME DU PERSONNEL</b>					
<b>125-2-1-1</b>	<b>PERSONNEL DE LA GENDARMERIE FORMÉ CONTINUUELLEMENT</b>					
125-2-1-1-R1	TAUX DE PARTICIPATION DU PERSONNEL DE LA GENDARMERIE À LA FORMATION SUR TERRAIN	%	60	60	70	80
<b>125-2-1-2</b>	<b>STAGES ET FORMATIONS ORGANISÉS RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA GENDARMERIE</b>					
125-2-1-2-R1	NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS STAGES	UNITAIRE	2280	2280	2347	2419
<b>125-2-2</b>	<b>AUGMENTER LE RATIO GENDARMERIE / POPULATION</b>					
<b>125-2-2-1</b>	<b>ELÈVES GENDARMES RECRUTÉS ANNUELLEMENT RECEVANT LA FORMATION REQUISE</b>					
125-2-2-1-R1	NOMBRE ÉLÈVES-GENDARMES SORTIES/NOMBRE RECRUTÉS	UNITAIRE	1150/1200	1150/1200	1200/1200	1200/1200



91- HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE  
DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT
910	Démocratie et Bonne Gouvernance
832	Démocratie
832-1	<b>CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE</b>
832-1-1	<b>CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS</b>
832-1-1-1	<b>Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés</b>
832-1-1-1-01	<i>Contribuer significativement au développement normatif du mouvement des droits de l'homme</i>
832-1-1-1-02	<i>Participer au mouvement mondial en faveur des droits de l'homme</i>
832-1-1-1-03	<i>Renforcer les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays</i>
832-1-1-1-04	<i>Renforcer la mise en œuvre et la dissémination des principaux instruments internationaux de protection de la dignité humaine</i>
832-1-1-1-05	<i>Promouvoir la politique internationale du pays contribuant au renforcement de la démocratie dans le monde</i>
832-1-1-1-06	<i>Promouvoir et renforcer l'adhésion de l'État aux valeurs et principes universels</i>
832-1-1-1-07	<i>Protéger la démocratie malgache contre les influences extérieures compromettant le processus démocratique dans le pays ou nuisant aux intérêts nationaux</i>
832-1-1-1-08	<i>Sensibiliser la représentativité de Madagascar sur le plan régional et international</i>
832-1-2	<b>PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES</b>
832-1-2-1	<b>L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée</b>
832-1-2-1-01	<i>Appuyer le développement normatif dans le domaine de la démocratie, de l'État de droit et des droits de l'homme</i>
832-1-2-1-02	<i>Promouvoir au renouvellement démocratique dans la diversité des patrimoines historiques, culturels et religieux</i>
832-1-2-1-03	<i>Renforcer la culture, la démocratie et la paix</i>
832-1-2-1-04	<i>Accroître l'intégration des autorités et organisations traditionnelles</i>
832-1-2-1-05	<i>Appuyer les recherches sur la société malgache et la démocratie</i>
832-1-2-1-06	<i>Protéger les valeurs et l'identité malgache dans le respect des valeurs démocratiques</i>

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>91</b>	<b>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT</b>
<b>910</b>	<b>Démocratie et Bonne Gouvernance</b>
<b>832</b>	<b>Démocratie</b>
<b>832-2</b>	<b>PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE</b>
<b>832-2-1</b>	<b>PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES</b>
<b>832-2-1-1</b>	<b>La promotion des élections libres et transparentes est renforcée</b>
832-2-1-1-01	Sensibiliser la population à participer à l'élection
832-2-1-1-02	Suivre les traitements des infractions électorales
832-2-1-1-03	Éviter les violences pendant et après les élections.
832-2-1-1-04	Promouvoir l'existence d'un véritable éventail de choix pour les électeurs
832-2-1-1-05	Promouvoir les accords informels de non agression des candidats
832-2-1-1-06	Garantir l'indépendance des médias publics
832-2-1-1-07	Fournir une assistance électorale et un appui à long terme pour les organes de gestion des élections
832-2-1-1-08	Garantir l'accès égal et transparent aux médias
832-2-1-1-09	Favoriser le pouvoir législatif reflétant la composition sociale de l'électorat et représentatif de toutes les forces politiques
832-2-1-1-10	Proposer un mécanisme permettant de résoudre les conflits électoraux en temps voulu
832-2-1-1-11	Instaurer une procédure de supervision électorale
832-2-1-1-12	Garantir la liberté de faire campagne
832-2-1-1-13	Promouvoir un système de gouvernement représentatif
832-2-1-1-14	Promouvoir les meilleures pratiques dans l'organisation des élections
832-2-1-1-15	Promouvoir l'accès au financement de campagne
832-2-1-1-16	Modérer le déséquilibre de couverture médiatique des propagandes
832-2-1-1-17	Lutter contre l'achat des voix et la corruption politique
832-2-1-1-18	Protéger les procédures d'inscription et de vote pour être inclusives et accessibles à tous et à l'abri d'intimidations et d'abus
832-2-1-1-19	Promouvoir la participation des femmes à la vie politique et publique
832-2-1-1-20	Promouvoir des élections libres et transparentes
832-2-1-1-21	Enraciner la culture de l'alternance politique
<b>832-2-2</b>	<b>PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF</b>
<b>832-2-2-1</b>	<b>La gestion des affaires publiques est améliorée</b>
832-2-2-1-01	Instaurer, renforcer, et consolider la bonne gouvernance par la promotion de la pratique et de la culture démocratiques
832-2-2-1-02	Améliorer la gouvernance du secteur public et des Finances Publiques
832-2-2-1-03	Augmenter l'intégrité dans la gestion des affaires publiques
<b>832-2-2-2</b>	<b>Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé</b>
832-2-2-2-01	Lutter contre les obstructions administratives
832-2-2-2-02	Aider la Cour des comptes pour sa refondation et son repositionnement à fin de rendre efficace son contrôle
832-2-2-2-03	Promouvoir l'accessibilité et la fiabilité des services publics
832-2-2-2-04	Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base
832-2-2-2-05	Promouvoir l'indépendance organique et financière de la Cour des comptes
832-2-2-2-06	Renforcer la transparence de la gestion des affaires publiques
832-2-2-2-07	Promouvoir l'utilisation judicieuse et durable des ressources publiques
832-2-2-2-08	Appuyer l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers
832-2-2-2-09	Aider la Cour des comptes à l'apurement des comptes en souffrance

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>91</b>	<b>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT</b>
<b>910</b>	<b>Démocratie et Bonne Gouvernance</b>
<b>832</b>	<b>Démocratie</b>
<b>832-3</b>	<b>RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE</b>
<b>832-3-1</b>	<b>PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE</b>
<b>832-3-1-1</b>	<b>L'instauration de la décentralisation effective est priorisée</b>
832-3-1-1-01	<i>Renforcer la capacité des responsables régionaux d'assumer leurs responsabilités</i>
832-3-1-1-02	<i>Promouvoir l'instauration de la décentralisation effective</i>
832-3-1-1-03	<i>Assurer la répartition de pouvoir le plus approprié pour la population concernée</i>
832-3-1-1-04	<i>Diminuer l'incidence du mécontentement exprimé à l'égard des services du gouvernement local et régional</i>
832-3-1-1-05	<i>Augmenter le degré d'indépendance des structures gouvernementales décentralisées par rapport au pouvoir central</i>
832-3-1-1-06	<i>Promouvoir l'augmentation des responsabilités et des pouvoirs des gouvernements locaux et régionaux concernant l'autonomie financière et la liberté d'action</i>
832-3-1-1-07	<i>Favoriser l'octroi de ressource nécessaire au gouvernement décentralisé</i>
832-3-1-1-08	<i>Renforcer le degré de coopération du gouvernement local avec les partenaires, associations et communautés concernés par la conception et la mise en œuvre des politiques</i>
832-3-1-1-09	<i>Promouvoir la diminution de contrôle exercé par le gouvernement central sur la liberté d'action locale</i>
<b>832-3-2</b>	<b>RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE</b>
<b>832-3-2-1</b>	<b>La promotion de la liberté de la presse est effective</b>
832-3-2-1-01	<i>Lutter contre les intimidations ou obstructions des diffuseurs ou des personnes travaillant dans les médias</i>
832-3-2-1-02	<i>Sensibiliser au fonctionnement des médias conforme aux valeurs démocratiques</i>
832-3-2-1-03	<i>Augmenter le degré d'efficacité des médias et d'autres organismes indépendants dans leurs enquêtes sur le gouvernement et les grandes entreprises</i>
832-3-2-1-04	<i>Augmenter le degré d'accessibilité des médias pour les différentes couches de la société</i>
832-3-2-1-05	<i>Promouvoir la liberté de la presse</i>
832-3-2-1-06	<i>Renforcer les normes de l'industrie médiatique</i>
832-3-2-1-07	<i>Promouvoir l'indépendance éditoriale</i>
832-3-2-1-08	<i>Protéger les journalistes contre des lois restrictives, du harcèlement et des intimidations</i>
832-3-2-1-09	<i>Lutter contre la dominance ou la manipulation des médias</i>
832-3-2-1-10	<i>Renforcer le degré d'indépendance des médias par rapport au gouvernement et aux actionnaires</i>
832-3-2-1-11	<i>Protéger les citoyens contre des intrusions et de harcèlement de la part des médias</i>

<b>91</b>	<b>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT</b>
<b>910</b>	<b>Démocratie et Bonne Gouvernance</b>
<b>832</b>	<b>Démocratie</b>
<b>832-4</b>	<b>RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES</b>
<b>832-4-1</b>	<b>ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</b>
<b>832-4-1-1</b>	<b>La protection effective de la population est renforcée</b>
832-4-1-1-01	<i>Prévenir les violations des droits de l'homme</i>
832-4-1-1-02	<i>Sensibiliser sur la protection physique des populations dans les zones rouges</i>
832-4-1-1-03	<i>Sensibiliser à la protection effective de la population à l'abri des violences physiques</i>
832-4-1-1-04	<i>Promouvoir les droits civils et politiques égaux pour tous</i>
<b>832-4-2</b>	<b>PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE</b>
<b>832-4-2-1</b>	<b>La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée</b>
832-4-2-1-01	<i>Rendre la justice impartiale, équitable et efficace</i>
832-4-2-1-02	<i>Lutter contre la manipulation du processus judiciaire par l'exécutif</i>
832-4-2-1-03	<i>Promouvoir l'égalité de l'accès des citoyens à la justice, à un procès équitable et à un recours en cas de jugement abusif</i>
832-4-2-1-04	<i>Promouvoir et protéger l'indépendance de la justice contre l'ingérence de l'exécutif</i>
832-4-2-1-05	<i>Entreprendre des réformes régulières des systèmes juridiques et judiciaires</i>
<b>832-4-2-2</b>	<b>L'instauration de l'État de droit est renforcée</b>
832-4-2-2-01	<i>Renforcer l'instauration de l'État de droit dans le territoire</i>
832-4-2-2-02	<i>Lutter contre les impunités des dirigeants</i>
832-4-2-2-03	<i>Promouvoir l'égale protection de la loi (article 7 DUDH)</i>
832-4-2-2-04	<i>Promouvoir la culture de la transparence et du respect de la loi (article DUDH)</i>

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>91</b>	<b>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT</b>					
<b>910</b>	<b>Démocratie et Bonne Gouvernance</b>					
<b>832</b>	<b>Démocratie</b>					
<b>832-1</b>	<b>CONSOLIDER UNE DEMOCRATIE TYPIQUEMENT MALGACHE</b>					
<b>832-1-1</b>	<b>CONTRIBUER A LA SENSIBILISATION DES INFLUENCES EXTERIEURES POSITIVES SUR LA DEMOCRATIE DU PAYS</b>					
<b>832-1-1-1</b>	<b>Les impacts positifs des influences extérieures sur la démocratie du pays sont renforcés</b>					
832-1-1-1-R1	Nombre de publications - développement normatif	<i>Nombre</i>	20	20	20	20
832-1-1-1-R2	Nombre de participations - mouvement mondial	<i>Nombre</i>	2	2	2	2
<b>832-1-2</b>	<b>PROTEGER LES VALEURS ET L'IDENTITE MALGACHE DANS LE RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES</b>					
<b>832-1-2-1</b>	<b>L'intégration des valeurs et de l'identité malgache dans la démocratiques est priorisée</b>					
832-1-2-1-R1	Nombre de réflexions publiées	<i>Nombre</i>	6	6	6	6

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT						
910	Démocratie et Bonne Gouvernance						
832	Démocratie						
<b>832-2</b>	<b>PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE REPRESENTATIVE ET RESPONSABLE</b>						
<b>832-2-1</b>	<b>PARTICIPER ACTIVEMENT A L'ORGANISATION DES ELECTIONS LIBRES ET TRANSPARENTES</b>						
<b>832-2-1-1</b>	<b>La promotion des élections libres et transparentes est renforcée</b>						
832-2-1-1-R1	Nombre de sensibilisations - participer à l'élection	<i>Nombre</i>	50	50	10	10	
832-2-1-1-R2	Nombre des dossiers traités - infractions électorales	%	1000	1000	100	100	
832-2-1-1-R3	Nombre d'assistance électorale	<i>Nombre</i>	40	40	20	20	
<b>832-2-2</b>	<b>PROMOUVOIR LE GOUVERNEMENT EFFICACE ET REACTIF</b>						
<b>832-2-2-1</b>	<b>La gestion des affaires publiques est améliorée</b>						
832-2-2-1-R1	Nombre d'audits réalisés	<i>Nombre</i>	40	40	40	40	
<b>832-2-2-2</b>	<b>Le renforcement des contrôles des services publics est priorisé</b>						
832-2-2-2-R1	Nombre d'interpellations ou d'interventions, ou de contrôles	<i>NOMBRE</i>	10	10	10	10	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS			UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
91	HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT						
910	Démocratie et Bonne Gouvernance						
832	Démocratie						
832-3	RENFORCER LA SOCIETE CIVILE ET LA PARTICIPATION POPULAIRE						
832-3-1	PARTICIPER A L'INSTAURATION DE LA DECENTRALISATION EFFECTIVE						
832-3-1-1	L'instauration de la décentralisation effective est priorisée						
	832-3-1-1-R1	Nombre de renforcements - capacité des responsables régionaux	Nombre	11	11	11	6
832-3-2	RENFORCER LES MEDIAS DANS UNE SOCIETE DEMOCRATIQUE						
832-3-2-1	La promotion de la liberté de la presse est effective						
	832-3-2-1-R1	Pourcentage d'interventions contre les intimidations ou obstructions	%	100%	100%	100%	100%
	832-3-2-1-R2	Nombre de sensibilisations - fonctionnement des médias	Nombre	5	5	5	5



# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022
<b>91</b>	<b>HAUT CONSEIL POUR LA DEFENSE DE LA DEMOCRATIE ET DE L'ETAT DE DROIT</b>				
<b>910</b>	<b>Démocratie et Bonne Gouvernance</b>				
<b>832</b>	<b>Démocratie</b>				
<b>832-4</b>	<b>RENFORCER LA CITOYENNETE ET LES GARANTIES JURIDIQUES</b>				
<b>832-4-1</b>	<b>ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</b>				
<b>832-4-1-1</b>	<b>La protection effective de la population est renforcée</b>				
832-4-1-1-R1	Nombre des mesures de prévention	<i>Nombre</i>	100	100	100
<b>832-4-2</b>	<b>PARTICIPER ACTIVEMENT AU DEVELOPPEMENT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE L'ACCES A LA JUSTICE</b>				
<b>832-4-2-1</b>	<b>La promotion de l'indépendance de la justice est renforcée</b>				
832-4-2-1-R1	Nombre d'interventions	<i>Nombre</i>	100	100	100
<b>832-4-2-2</b>	<b>L'instauration de l'État de droit est renforcée</b>				
832-4-2-2-R1	Nombre d'interpellations	<i>Nombre</i>	100	100	100
832-4-2-2-R2	Nombre d'interventions positives sur les responsables publics	<i>Nombre</i>	40	40	40

92- COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE  
DES DROITS DE L'HOMME

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME
920	Droits de l'Homme
069	Administration et Coordination
069-1	<b>Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH</b>
069-1-1	<b>Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme</b>
069-1-1-1	<b>La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays</b>
069-1-1-1-01	<i>Renforcer le dispositif institutionnel</i>
069-1-1-1-02	<i>Entretenir des relations de coopération avec les organisations nationales des droits de l'Homme des autres pays, les réseaux des institutions nationales de droits de l'Homme au niveau régional et international, les organisations régionales et internationales</i>
069-1-1-1-03	<i>Contribuer à l'harmonisation des lois, règlements et pratiques en vigueur sur le plan national avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'Homme ratifié par Madagascar et s'assurer de leur mise en œuvre effective</i>
069-1-1-1-04	<i>Inciter les organes compétents de l'Etat à soumettre à temps les rapports que Madagascar doit présenter aux organes conventionnels et comités des Nations Unies ainsi qu'au mécanisme régionaux des droits de l'Homme, en application de ses obligations</i>
069-1-1-1-05	<i>Encourager les organes compétents de l'Etat à ratifier les conventions internationales relatifs aux droits de l'Homme et veiller à leur mise en œuvre dans l'ordre juridique interne</i>
069-1-1-2	<b>Les antennes régionales sont mises en place</b>
069-1-1-2-01	<i>Accélérer la mise en place des antennes régionales afin d'instaurer la protection des droits de l'Homme sur tout le pays</i>
069-1-2	<b>Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture</b>
069-1-2-1	<b>Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre</b>
069-1-2-1-01	<i>Promouvoir la prévention de la torture sous toutes les formes et dans tous les domaines</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME		
920	Droits de l'Homme		
069	Administration et Coordination		
069-2	<b>Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)</b>		
069-2-1	<b>Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture</b>		
069-2-1-1	<b>Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre</b>		
	069-2-1-1-01	<i>Organiser des ateliers de sensibilisations visant à réduire sensiblement les actes de torture dans tous les lieux de détention</i>	
069-2-2	<b>Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme</b>		
069-2-2-1	<b>En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles</b>		
	069-2-2-1-01	<i>Effectuer des descentes dans les régions</i>	
	069-2-2-1-02	-	
069-2-3	<b>Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme</b>		
069-2-3-1	<b>La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective</b>		
	069-2-3-1-01	-	
	069-2-3-1-02	<i>Organiser des réunions de concertation entre tous les acteurs impliqués dans le processus d'homologation des Dina</i>	
069-2-4	<b>Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme</b>		
069-2-4-1	<b>Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs</b>		
	069-2-4-1-01	-	
	069-2-4-1-02	<i>Emettre des avis, recommandations et interpellations</i>	

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME		
920	Droits de l'Homme		
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme		
834-1	<b>Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects</b>		
834-1-1	<b>Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar</b>		
834-1-1-1	<b>La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée</b>		
834-1-1-1-01	<i>Organiser des réunions et ateliers de formation pour la promotion des droits humains en général, et en particulier ceux de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec handicap, à travers notamment: l'éducation, l'information et la communication</i>		
834-1-1-1-02	<i>Emettre des productions audio et audio-visuelle dans les médias locaux, régionaux et nationaux</i>		
834-1-1-1-03	<i>Emettre des avis et recommandations à l'endroit des acteurs publics sur des questions touchant les droits de l'Homme</i>		
834-1-2	<b>Accompagner les victimes de la torture</b>		
834-1-2-1	<b>Les cas de torture sont réduits</b>		
834-1-2-1-01	<i>Organiser des séances de sensibilisation, des formations, des ateliers de concertation sur la prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, conformément aux normes universelles, régionales ou nationales</i>		
834-1-2-1-02	<i>Faire des visites dans les lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires</i>		
834-1-3	<b>Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays</b>		
834-1-3-1	<b>Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés et accompagnés durant le processus à suivre pour défendre leur droit</b>		
834-1-3-1-01	<i>Conseiller et orienter les victimes des violations des droits de l'Homme surtout les femmes et les enfants ainsi que les personnes vulnérables</i>		
834-1-3-1-02	-		
834-1-4	<b>Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation</b>		
834-1-4-1	<b>Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture</b>		
834-1-4-1-01	<i>Conduire des conciliations en vue de la réparation des droits de l'Homme</i>		
834-1-4-1-02	-		

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de l'Homme						
069	Administration et Coordination						
<b>069-1</b>	<b>Rehausser le niveau de Madagascar en matière de défense des droits de l'Homme à travers la CNIDH</b>						
<b>069-1-1</b>	<b>Renforcer la capacité institutionnelle en matière de défense des droits de l'Homme</b>						
<b>069-1-1-1</b>	<b>La défense des droits de l'Homme se développe dans le Pays</b>						
069-1-1-1-R1	Nombre des outils et instruments pour la défense des droits de l'Homme conçus	Nombre	5	5	6	7	
069-1-1-1-R2	Nombre de participation aux manifestations, réunions et conférences régionales honorées	Nombre	10	10	12	15	
069-1-1-1-R3	Nombre de textes vérifiés	Nombre	20	20	25	30	
069-1-1-1-R5	Nombre de Conventions internationales ratifiées	Nombre	2	2	3	4	
<b>069-1-1-2</b>	<b>Les antennes régionales sont mises en place</b>						
069-1-1-2-R1	Nombre d'antennes régionales installées	Nombre	0	0	11	22	
<b>069-1-2</b>	<b>Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture</b>						
<b>069-1-2-1</b>	<b>Le mécanisme de prévention à la torture est mise en œuvre</b>						
069-1-2-1-R1	Nombre d'atelier de concertation sur la prévention à la torture organisé	Nombre	5	5	4	2	

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de l'Homme						
069	Administration et Coordination						
<b>069-2</b>	<b>Promouvoir et protéger les droits de l'Homme et prévenir la torture à Madagascar, à travers une approche transversale pour la mise en oeuvre du Plan pour l'Emergence de Madagascar (PEM)</b>						
<b>069-2-1</b>	<b>Renforcer la capacité institutionnelle en matière de prévention de la torture</b>						
<b>069-2-1-1</b>	<b>Le mécanisme de prévention de la torture est mis en oeuvre</b>						
	069-2-1-1-R1	Nombre d'ateliers de sensibilisation sur la prévention de la torture	NOMBRE	10	10	12	14
<b>069-2-2</b>	<b>Renforcer la capacité institutionnelle en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme</b>						
<b>069-2-2-1</b>	<b>En matière d'administration: la connaissance et l'appropriation des droits de l'Homme sont améliorées dans les zones cibles</b>						
	069-2-2-1-R1	Nombre de descentes effectuées dans les zones cibles	NOMBRE	10	10	12	15
<b>069-2-3</b>	<b>Contribuer à la consolidation de la paix et sécurité à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme</b>						
<b>069-2-3-1</b>	<b>La participation de la CNIDH dans le processus d'homologations des Dina est effective</b>						
	069-2-3-1-R1	Nombre de participations dans le processus d'homologation des Dina	NOMBRE	2	2	3	4
<b>069-2-4</b>	<b>Contribuer à la lutte contre la corruption à travers la promotion et la protection des droits de l'Homme</b>						
<b>069-2-4-1</b>	<b>Les interpellations sur des cas de corruption aboutissent à des effets positifs</b>						
	069-2-4-1-R1	Nombre d'interpellations émises sur les cas de corruption	NOMBRE	20	20	25	30

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

92	COMMISSION NATIONALE INDEPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME						
920	Droits de l'Homme						
834	Promotion et protection des Droits de l'Homme						
<b>834-1</b>	<b>Réduire la violation des droits de l'Homme à Madagascar, dans tous ses aspects</b>						
<b>834-1-1</b>	<b>Sensibiliser et assurer le respect des droits de l'Homme à Madagascar</b>						
<b>834-1-1-1</b>	<b>La connaissance en matière de droits de l'Homme par la population Malagasy est améliorée</b>						
	834-1-1-1-R1	Nombre d'acteurs publics oeuvrant dans les droits de l'Homme ayant reçu un renforcement de capacité	NOMBRE	200	200	300	500
	834-1-1-1-R2	- Nombre d'émissions audio et audio-visuelles diffusées	NOMBRE	6	6	8	10
	834-1-1-1-R3	Nombre de séances de sensibilisation effectuées	NOMBRE	5	5	5	5
<b>834-1-2</b>	<b>Accompagner les victimes de la torture</b>						
<b>834-1-2-1</b>	<b>Les cas de torture sont réduits</b>						
	834-1-2-1-R1	Nombre de lieux de détention, de mise en garde à vue et d'établissements pénitentiaires visités	NOMBRE	30	30	35	40
<b>834-1-3</b>	<b>Identifier, collecter et traiter les cas de violation des droits de l'Homme dans le pays</b>						
<b>834-1-3-1</b>	<b>Les victimes de violation des droits de l'Homme obtiennent des conseils et sont dirigés et accompagnés durant le processus à suivre pour défendre leur droit</b>						
	834-1-3-1-R1	Nombre de dossiers traités et résolus	Nombre	120	120	130	150
<b>834-1-4</b>	<b>Conseiller et orienter les victimes vers la conciliation</b>						
<b>834-1-4-1</b>	<b>Les victimes sont conciliées en vue de la réparation de leurs droits, y compris en matière de torture</b>						
	834-1-4-1-R1	Nombre d'ateliers de concertation sur la prévention de la torture organisés	NOMBRE	2	2	3	4



93- HAUTE COUR DE JUSTICE

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>93</b>	<b>HAUTE COUR DE JUSTICE</b>
<b>930</b>	<b>Haute Cour de Justice</b>
<b>070</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>070-1</b>	<b><u>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE</u></b>
<b>070-1-1</b>	<b>ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE</b>
<b>070-1-1-1</b>	<b>BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES</b>
070-1-1-1-01	Assurer l'exécution du budget de la Haute Cour de Justice
070-1-1-1-02	Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais
070-1-1-1-03	Assurer l'inscription du budget de fonctionnement de la Haute Cour de Justice dans la Loi des Finances
<b>070-1-1-2</b>	<b>CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES</b>
070-1-1-2-01	Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice les personnels nécessaires à son fonctionnement
070-1-1-2-02	Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice
070-1-1-2-03	Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice
070-1-1-2-04	Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice

# LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

<b>93</b>	<b>HAUTE COUR DE JUSTICE</b>
<b>930</b>	<b>Haute Cour de Justice</b>
<b>070</b>	<b>Administration et Coordination</b>
<b>070-2</b>	<b><u>Promouvoir une justice indépendante et souveraine</u></b>
<b>070-2-1</b>	<b>Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance</b>
<b>070-2-1-1</b>	<b>Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées</b>
070-2-1-1-01	<i>Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-02	<i>Assurer l'acquisition de matériels et logistiques adéquats et suffisants utiles à l'accomplissement des activités de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-03	<i>Mettre à disposition de la Haute Cour de Justice le personnel nécessaire à son fonctionnement</i>
070-2-1-1-04	<i>Renforcer la capacité des membres et du personnel de la Haute Cour de Justice</i>
070-2-1-1-05	<i>T01 -Mettre en place et appliquer un système d'information, de communication, et de suivi-évaluation répondant au fonctionnement de la Haute Cour de Justice</i>
<b>070-2-1-2</b>	<b>Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice</b>
070-2-1-2-01	<i>Coordonner les actions et directives</i>
070-2-1-2-02	<i>Assurer la gestion du budget conformément aux orientations et priorités</i>
070-2-1-2-03	<i>Assurer la passation de marchés publics et la livraison/réception des fournitures/services dans le respect des délais</i>

## LFR 2020: Logique d'Intervention / Description de Programme

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS - ACT/PRO

93	HAUTE COUR DE JUSTICE
930	Haute Cour de Justice
835	Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants
835-1	<b>CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT</b>
835-1-2	<b>ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX</b>
835-1-2-1	<b>EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS</b>
835-1-2-1-01	<i>Elaborer et mettre en œuvre un standard de service à l'usage de la Haute Cour de Justice</i>
835-1-2-1-02	<i>Assurer le traitement des requêtes déposées à la Haute Cour de Justice</i>

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>93</b>	<b>HAUTE COUR DE JUSTICE</b>					
<b>930</b>	<b>Haute Cour de Justice</b>					
<b>070</b>	<b>Administration et Coordination</b>					
<b>070-1</b>	<b><u>ASSURER LA GESTION OPTIMALE DES RESSOURCES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE DANS LE SOUCI DE PRESERVER SON INDEPENDANCE</u></b>					
<b>070-1-1</b>	<b>ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE</b>					
<b>070-1-1-1</b>	<b>BUDGET DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE EXECUTE CONFORMEMENT AUX PRIORITES ET AU TAUX DE REGULATION DES DEPENSES</b>					
070-1-1-1-R1	Taux d'exécution du budget de la Haute Cour de Justice	<i>Taux</i>	98	98	100	100
<b>070-1-1-2</b>	<b>CAPACITES HUMAINES ET MATERIELLES DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE RENFORCEES</b>					
070-1-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	<i>Pourcentage</i>	70	70	80	98

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS

UNITE

LFI 2020

LFR 2020

2021

2022

93	HAUTE COUR DE JUSTICE							
930	Haute Cour de Justice							
070	Administration et Coordination							
	<b>070-2</b>	<b>Promouvoir une justice indépendante et souveraine</b>						
	<b>070-2-1</b>	<b>Assurer le fonctionnement optimal de l'Institution et préserver son indépendance</b>						
	<b>070-2-1-1</b>	<b>Capacités humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice renforcées</b>						
		070-2-1-1-R1	Taux d'exécution du budget de le Haute Cour de Justice	<i>Taux</i>	98	98	100	100
	<b>070-2-1-2</b>	<b>Bon fonctionnement de la Haute Cour de Justice</b>						
		070-2-1-2-R1	Niveau de respect de la norme minimale en matière de mise à disposition de ressources humaines et matérielles de la Haute Cour de Justice	<i>Pourcentage</i>	70	70	80	90

# LFR 2020: Fiche de Performance Pluriannuelle

MIN - MIS - PROG - OG - OS - RESULTATS	UNITE	LFI 2020	LFR 2020	2021	2022	
<b>93</b>	<b>HAUTE COUR DE JUSTICE</b>					
<b>930</b>	<b>Haute Cour de Justice</b>					
<b>835</b>	<b>Pouvoir Juridictionnel à l'endroit des Hautes Personnalités/Gouvernants</b>					
<b>835-1</b>	<b>CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE L'ETAT DE DROIT</b>					
<b>835-1-2</b>	<b>ACCÉLÉRER ET SIMPLIFIER LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS AU NIVEAU DES COURS ET TRIBUNAUX</b>					
<b>835-1-2-1</b>	<b>EFFECTIVITE DU JUGEMENT DES REQUETES SUR LES ACTES COMMIS PAR LES HAUTES PERSONNALITES/ GOUVERNANTS LIES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS</b>					
835-1-2-1-R1	Taux des requêtes jugées au niveau de la Haute Cour de Justice	<i>Taux</i>	50	50	70	80